LA

CHRONIQUE MÉDICALE

Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

Babonneix (Dr L.), Médecin des Hôpitaux de Paris.

Baudouin (Marcel), Publiciste.

Blanchard (Professeur R.), de l'Académie de médecine.

Bonnette (Dr P.).

Briau (Dr E.), de Paris.

Cathelin (Dr F.), de Paris.

Chauvet (Dr Stephen), médecin des hôpitaux de Paris.

Durodié (Dr), de Bordeaux.

Estrée (Paul d').

Fernet (Dr), de l'Académie de médecine.

Foveau de Courmelles (Dr).

Gallois (Dr P.).

Giordano (Pr), de Venise.

Gourcuff (Olivier de).

Hauvette (H.), Professeur, à la Sorbonne.

Henry-André.

Laignel-Lavastine (Dr), Agrégé de la Faculté de Paris.

Lebeaupin (Dr A.), de Moisdon-la-Rivière.

Maljean (Dr), Médecin principal en retraite.

Manouvriez (Abel), Publiciste, Docteur en Droit.

Mathé (Dr L.).

Menier (Dr), de Decazeville.

Molinéry (Dr), de Barèges.

Mollière (Dr), de Lyon.

Monin (Dr E.), de Paris.

Mousson-Lanauze (Dr).

Noury (Dr P.), de Rouen.

Petit (Dr Georges).

Pinvert (Lucien), Docteur ès-lettres.

Pluyette (Dr), Chirurgien des hôpitaux de Marseille.

Villechauvaix (Dr), de Paris.

Vogt (Dr), de Paris.

Voivenel (Dr Paul).

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le Dr CABANÈS

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

1919

130381

PARIS (Ve)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE, 15

—

1919

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

26e ANNÉE. N° 1 1er Janvier 1919.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

A NOS ABONNÉS

En raison des restrictions et du prix du papier, des difficultés créées par l'état de guerre et qui n'ont fait que s'aggraver depuis la signature de l'armistice, nous nous voyons obligé de maintenir le même prix d'abonnement, avec une périodicité diminuée de moitié. La *Chronique Médicale* continuera donc à paraître, sur 32 pages, une fois par mois.

Nous serions tout particulièrement obligés à nos fidèles abonnés de nous transmettre directement le montant de leur abonnement, afin de nous éviter les frais de recouvrement, et de ne pas subir d'interruption dans le service de leur journal.

Le prix de l'abonnement est de 10 francs pour la France ; 12 francs pour l'Etranger, comme par le passé, avec la remise d'usage à MM. les libraires et intermédiaires.

Histoire de la Médecine

Une Correspondance inédite des deux Larrey.

Après le magnifique ouvrage de Triaire, l'Eloge si éloquent de Pariset, la très littéraire composition de Paul Reclus, que dire des deux Larrey, qui n'ait été dit? Il est cependant un côté de leur biographie qui n'a point été abordé, ou si peu, par les historiographes de la médecine dont nous venons de rappeler les travaux : à peine ont-ils consacré quelques lignes à la vie familiale du héros de la Bérézina, à l'éducation et aux premières années de son fils Hippolyte, sur lequel le père, pourtant fier de son enfant, fit toujours peser cette autorité dominatrice, presque tyrannique, qui ne rappelait que trop l'existence qu'il avait menée en campagne.

Dominique Larrey apporta, comme l'a judicieusement observé celui qui nous a restitué le mieux sa physionomie (1), « dans les questions tout à fait relatives et délicates que suscite la vie de famille, la droiture de la conscience la plus honnête du monde, mais aussi la raideur et l'inflexibilité d'un caractère qui n'avait jamais connu de capitulation. »

Plus qu'aucun de ses enfants, sa fille eut à souffrir du despotisme paternel ; mais s'il ne lui fut donné que de tardivement réaliser les aspirations de son cœur, son fils, l'héritier du nom, ne partagea pas un sort meilleur.

Dès sa naissance, avant même de naître, son illustre père l'a voué à la chirurgie de guerre. Le premier livre qu'il lui fait épeler, commenter, est l'ouvrage que Dominique Larrey a consacré au récit de ses campagnes, à la relation des cas qu'il a eus à traiter. Certes, il reconnaissait les qualités de son enfant, il avait même le tort de le lui écrire à lui-même : « Je me félicite, lit-on dans une de ses lettres, que la Providence et ta mère m'aient donné un enfant qui réunisse l'intelligence à un physique d'une perfection peu commune » ; mais il dérobait sa tendresse sous un voile de raideur et de dureté telles, que le fils arrivait à douter de l'affection de son père ! Heureusement, la mère tempérait cette rigidité par sa tendresse vigilante. la douceur de ses manières, les connaissances qu'elle réussit à lui faire partager, de littérature et d'art. Comme l'a dit un jour Alexandre Dumas, « Dieu a bien fait de créer le cœur des mères, celui des pères ne suffirait pas ».

La correspondance que nous avons la bonne fortune de publier et dont le détenteur des originaux nous permit, il y a bien des années, de prendre connaissance, débute par une lettre d'Hippolyte

(1) Paul Triaire, *Dominique Larrey* (Tours, 1902).

Larrey « à son cher papa », le 4 août 1819 : l'enfant était âgé d'environ 11 ans ; elle dénote déjà la soumission filiale, l'application au travail qu'a montrée, dans tout le cours de sa carrière, celui qui devait, grâce à ces qualités, parvenir aux plus hauts sommets de la hiérarchie militaire.

Mon cher Papa

Que je serais heureux, si le Ciel, sensible à mes vœux, daignait me conserver un aussi bon père que toi ! Oui mon cher papa, par toutes les bontés que tu as pour tes enfans, tu mérites un amour sans bornes de leur part, les bénédictions du Ciel, et l'estime des hommes.

Je tâcherai par mon application au travail de me conserver ton amitié.

Ma lettre n'est que le froid interprète des sentimens dont je suis pénétré. Cependant j'ai un bouquet à t'offrir qui je l'espère sera le plus beau que tu auras reçu.

Hippolyte Larrey

4 août 1819.

Voici le jeune Hippolyte au collège, toujours attentif à complaire à l'auteur de ses jours, sans pourtant oublier d'exprimer son tendre attachement pour sa mère et pour sa sœur.

Le 8 décembre 1819.

Mon cher Papa

Je t'embrasse de tout mon cœur, je ne puis passer une minute, sans penser à toi et à ma bonne maman et ma chère Isaure, mon cher papa, j'espère que dimanche, tu te porteras mieux, et que j'aurai le plaisir de pouvoir aller promener avec toi Ce bon M. Le Fèvre me demande sans cesse de tes nouvelles et il désirerait bien avoir le plaisir de te voir. Mon cher papa je suis le 9e de ma classe, j'ai eu 3 bons billets cette semaine, dont ma sœur en emporte un pour te le montrer ; mon ami Alexandre Moreau te fais (*sic*) bien ses respects ; allons mon bon papa à dimanche.

Adieu, mon cher papa, je t'embrasses (*sic*) bien, ainsi que ma chère maman et ma bonne Isaure, je suis, avec respect, ton cher fils ;

H. Larrey.

Dans l'épître qui suit, et dont la date est indéterminée, se révèlent chez le jeune Hippolyte les goûts artistiques, qu'il tient vraisemblablement de sa mère, peintre de mérite, élève de David, amie de Gros et de Girodet.

Le 30 octobre.

Mon cher Papa,

Je n'aurais certainement pas manqué de te donner tout de suite de mes nouvelles, si M. Aubry n'était allé lui-même te dire ce que je n'aurais fait que te répéter. J'ai été bien content d'apprendre hier par François que tu n'avais pas été fâché que je revinsse en voiture et que je me rendisse au collège sans passer à la maison. J'aurais certainement bien désiré t'embrasser

avant de rentrer mais l'heure pressait et maman m'avait recommandé d'aller droit au collège. Elle m'a chargé de te dire qu'elle était souffrante et qu'il lui avait déjà pris plusieurs étourdissemens : cependant elle se trouvait assez bien jeudi et j'ai eu le plaisir de ne pas la voir malade. Maman et ma sœur comptent venir mardi et rester jusqu'au vendredi matin. Si tu dois inviter M. Girodet à dîner jeudi, dis-lui, je te prie, que je l'embrasse bien et que je serai fort content de me trouver avec lui. Si nous pouvons aller au musée, le plaisir que j'y trouverai sera double. Ce sera d'abord de voir des tableaux d'un grand mérite et de penser ensuite qu'ils ont été faits par un homme qui est ton ami, et que je considérerai toujours avec la plus grande distinction.

Nous trouverons aussi au musée le tableau du général Lejeune où tu es représenté à la bataille de la Moscowa bataille qui n'est que trop mémorable par les suites qu'elle eut et par les privations de tout genre que tu as éprouvées dans cette campagne Je ne saurais trop te répéter, mon cher papa, combien je désire apporter, s'il est possible, quelque consolation aux maux que tu as soufferts ; et te prouver par mon respect et ma tendresse que je serai toujours ton fils affectionné.

Hippolyte Larrey.

P.-S. — Envoie-moi chercher je te prie, après demain jeudi à 8 h. 1/2.

La lettre qu'on va lire nous dévoile un trait de caractère du grand Larrey, qui n'est pas précisément à sa louange ; il dénote chez lui un souci de l'économie domestique qui confinait de bien près à l'avarice ; mais connaît-on des héros sans tache?

Mardi le 11 juin 1822.

Mon cher Papa,

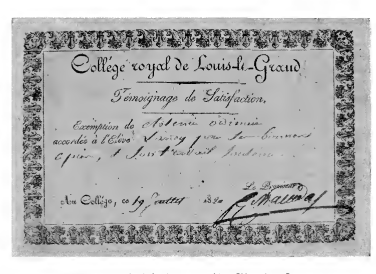
Ce ne fut que bien longtemps après qu'André m'eut apporté le paquet qui contenait mes effets pour la première communion, que je me suis aperçu qu'il n'y avait ni habit ni souliers. Il est vrai que je ne t'avois pas demandé d'habit, mais comme celui du collège est trop usé, c'est ce qui fait que je te prie de m'envoyer de suite mon habit neuf à boutons jaunes et mes petits escarpins. J'ai bien écrit samedi soir à mon cousin pour le prier de m'envoyer ces deux effets. mais soit que ma lettre ne lui soit pas parvenue, soit qu'il ne s'en soit plus rappelé, je ne les ai pas reçus.

Je te prie aussi mon cher papa de m'envoyer encore trois francs : Tu as déjà eu la bonté de m'en envoyer six mais cela ne pourrait suffire, parce qu'il faut trois francs pour la première communion, quarante sols pour la confirmation, quarante autres pour l'offrande, et vingt sols pour aller en promenade avec Monsieur l'aumônier.

L'on m'avait dit que la première communion se ferait à dix heures, c'est pourquoi j'ai écrit à maman que si elle voulait me voir communier, il fallait qu'elle se trouve au collège à dix heures. Mais Monsieur l'aumônier nous a averti *(sic)* hier d'écrire à nos parens, parce que s'ils désiraient assister à la communion ils devaient se trouver au collège à *sept heures 1/2 précises* ; ainsi comme je crois qu'il sera impossible à maman de pouvoir se trouver au collège de si bonne heure ; et comme elle doit peut-être venir coucher à Paris, je te prie de lui dire de ne pas venir au collège, parce

qu'elle pourrait fort bien se rendre malade en venant d'aussi bonne heure.

Adieu mon cher et bon papa, je finis par te demander une grâce pour un si beau jour que celui de ma première communion, c'est de m'accorder le pardon des fautes dont j'aurai pu me rendre coupable à ton égard depuis que j'ai atteint l'âge de raison, et de me donner ta bénédiction. Et je suis bien persuadé que la réparation de mes fautes qui puisse t'être le plus agréable, sera ma bonne conduite, mon travail soutenu, et mon application constante à mes devoirs.


Collège royal de Louis-le-Grand.

Témoignage de Satisfaction.

Exemption de Retenue ordinaire
accordée à l'Élève Larrey [illegible]
[illegible]

Le Proviseur
Au Collège, ce 19 [illegible] 182 [illegible]

Témoignage de Satisfaction, accordé à Hippolyte LARREY, élève au Collège royal de Louis-le-Grand.

(D'après la photographie de la pièce, gracieusement communiquée par M. le Dr C. CORNIER, de Remiremont, *Vosges*.)

Adieu, mon bon papa, je t'embrasse de tout mon cœur, je te renouvelle les promesses que je viens de te faire, et suis pour toujours ton soumis et respectueux fils.

Hippolyte LARREY.

P.-S. — N'oublie pas de m'envoyer de suite par le porteur présent de cette lettre, savoir : mon habit, mes petits souliers, et trois francs.

En suscription à la lettre ci-contre :

Monsieur, Monsieur le Baron Larrey Cul de Sac Conti près la Monoie, no 3, Paris.

Très pressée.

Je prie Mme Desjardins, si papa était absent, de donner 20 sols au porteur présent de cette lettre, mais si papa était chez lui de le faire monter.

Hip. LARREY.

Au collège, Hippolyte Larrey continue à conquérir les premières

places, et il laisse éclater la joie qu'il éprouve à faire part de ses succès à ce père pour qui il a tant de déférence et d'affection.

Le 1er décembre 1822.

C'est avec le plus grand plaisir, cher papa, que je m'enpresse *sic*) de t'écrire pour t'annoncer que je suis le troisième de ma classe en version latine.

J'espère que cette bonne nouvelle te causera autant de plaisir qu'à moi. Tu sais que jeudi je t'avais dit que j'espérais avoir une assez bonne place, mais je t'assure bien que je ne m'attendais pas à avoir aussi bien réussi.

Je m'étendrais bien encore dans mon entretien, mais je suis pressé par l'heure, seulement je te prie d'embrasser tendrement maman pour moi ainsi que ma bonne Isaure, et de lui dire de ne pas oublier de me venir voir demain lundi.

Adieu cher et bon papa je t'embrasse de tout mon cœur et suis pour toujours ton affectionné et respectueux fils.

Hippolyte LARREY.

Dès la réception de cette missive, qui lui annonçait les progrès scolaires de son enfant, Dominique Larrey répond à son fils, et ne lui ménage ni les compliments, ni les encouragements. La nouvelle de ses succès lui a fait d'autant plus de plaisir, qu'elle lui est parvenue le jour anniversaire de la glorieuse bataille d'Austerlitz.

Paris, le 2 décembre 1822

La nouvelle que tu m'as donnée mon cher Hyppolite (*sic*) est une des plus agréables que j'ai reçue de ma vie. Je me suis empressé de communiquer ta lettre à ton excellente et bonne mère qui a versé des larmes d'attendrissement. Elle doit t'aller voir et te féliciter elle-même des progrès que tu as faits en si peu de temps. Certes, ils ne pouvaient être plus rapides puisque du 33e tu es remonté au 3e. M. de Menval s'est donné la peine de m'écrire lui-même pour m'annoncer cette promotion inattendue et il paraît qu'il partage la joie que nous avons tous éprouvée. En mon particulier cher Hyppolite, j'ai été d'autant plus ému que mon esprit était préoccupé au souvenir de tant d'actions glorieuses qui ont eu lieu sous mes yeux et à pareil jour, aux plaines d'Austerlitz. Mais c'est à toi seul que je pourrai raconter les hauts faits de nos guerriers de cette immortelle journée...

Dans celle d'aujourd'hui qui en est l'anniversaire, tu nous a procuré des jouissances plus douces. Continue avec le même zèle et la même ardeur cher ami tu trouvera la récompense de tes peines dans la possession de connaissances utiles que tu aura acquises et dans la justice des hommes de bien et tu vois que ton proviseur est certainement de ce nombre ; compte sur la profonde amitié de ton papa.

LARREY.

Tu as dû voir ta sœur et ta cousine qui t'auront félicité.

A l'occasion de la fête de son père, Hippolyte Larrey lui adresse un morceau de sa composition, en latin, que nous n'avons pas cru

devoir joindre à la lettre d'envoi qui, seule, offre de l'intérêt et que voici :

Lettres pour ma fête,

Le 2 août 1824

J'ai pensé te faire plus de plaisir, mon cher papa, en t'envoyant un morceau que j'aurais traduit du latin qu'en t'écrivant une espèce de compliment tel que j'avais l'habitude d'en faire les années précédentes. J'ai choisi dans les leçons de littérature un passage que tu jugeras toi-même assez difficile ; mais comme je crois qu'il te plaira, je n'ai pas voulu en prendre un qui ne t'offrirait nul intérêt. C'est une peinture de la vallée de Campan par M. Ramond qui, je trouve, a un style plein d'élégance ; et seulement pour avoir lu la description qu'il fait des beaux lieux qui t'ont vu naître, j'ai un vif désir de voyager un jour avec toi dans le midi et de voir cette riche vallée baignée par les eaux de l'Adour. Ce voyage sera pour moi d'autant plus utile et plus agréable que tu me donneras, j'espère, des connaissances sur les différens lieux que nous parcourerons (*sic*).

Mais il est une chose que je n'aurai jamais besoin d'apprendre et dont je suis instruit depuis que j'existe c'est de t'aimer toujours comme ton très respectueux et affectionné fils.

Hippolyte Larrey.

La correspondance d Hippolyte Larrey à son père est suspendue pendant cinq ans, du moins nous ne la possédons pas ; nous la reprenons en septembre 1829.

Suscription : Monsieur le Baron Larrey, Chirurgien en chef de la Garde, Place de la Monnaie, Paris.

Bade, le 8 septembre 1829.

Mon cher Papa,

Depuis près de vingt jours je n'ai pas reçu de nouvelles et je suis bien inquiet. je crains toujours qu'il n'y ait chez nous quelqu'un de malade, ou quelque grand événement, enfin, au lieu de trouver à Bade la distraction dont j'avais besoin après tous les concours, je me fais mille idées plus tristes les unes que les autres. Je t'en prie, bon papa, donne-moi de tes nouvelles, dis-moi bien vite que rien ne doit m'inquiéter, j'en ai besoin, bien besoin, je t'assure. — Je ne pourrai même t'écrire plus longuement que quand je serai tout à fait rassuré ; et puis je me trouve si isolé de tous ceux que j'aime, qu'il n'y a pour moi d'autre consolation que leur souvenir.

Adieu, mon cher et bon papa, je t'embrasse bien tendrement et suis pour toujours ton très respectueux et affectionné fils.

Hippolyte Larrey.

P.-S. — J'ai fait l'honorable connaissance de Benjamin Constant qui m'a chargé de te faire ses complimens.

Au sortir du lycée, où il a fait de remarquables études, Hippolyte

Larrey a pris ses inscriptions de médecine, puis a concouru pour l'École de Strasbourg, où il est entré premier ; c'est de cette ville qu'il écrit à son père :

Strasbourg, le 18 octobre 1829.

Mon cher Papa,

L'envoi de ton portrait et des dernières feuilles de ton ouvrage m'afait le plus grand plaisir, et je suis allé remercier M. Cailliot de son obligeance ; il m'a fort bien accueilli, et m'a donné sur ta santé des nouvelles bien satisfaisantes ; il m'a de nouveau exprimé ses regrets de m'avoir vu m'intimider autant au concours de chirurgie, mais il m'a fait d'ailleurs des complimens sur toute la partie de mon sujet que j'avais traitée, sans reprendre haleine, et sur mon concours du lendemain, en médecine. Enfin il m'a engagé à l'aller voir de temps en temps et à lui donner de tes nouvelles.

Ce que tu me dis, cher papa, des démarches que tu fais pour moi, me fait espérer que la volonté ferme du ministre devra l'emporter sur celle du *serviable* M. C .. Toutes ces choses et d'autres encore m'apprennent de plus en plus à connaître les hommes ; c'est une branche de mon éducation dans laquelle je fais des progrès *experientiâ propriâ*. — Mais passons.

Quoiqu'il arrive je me prépare tous les jours à l'examen des sciences ; je compte le subir dans le courant du mois prochain ; mais comme il réclame la somme de 60 francs, je te prie de me l'envoyer, parce que mes appointemens de 90 francs par mois ne pourraient suffire encore à cette dépense. D'autant plus que je vais prendre un répétiteur pour repasser en masse toutes les parties de l'examen mathématiques, physique, chimie, botanique et histoire naturelle.

Mon affaire me préoccupe tellement, que j'y reviens encore, quoique je t'aye dit tout à l'heure que je voulais passer outre. Oui, mon cher papa, il faut croire que M. C... n'est mû dans ses actes bureaucratiques que par l'intrigue et la partialité. A Strasbourg, à notre hôpital même se trouvent deux de ses neveux, tous deux jeunes encore, et parvenus par le pouvoir de leur oncle, l'un au grade de sous-adjudant, et l'autre à celui de premier adjudant de l'administration de l'hôpital.

Voilà de ses actes ; qu'il se mette ensuite à cheval sur les règlemens, cela lui sied bien en vérité ! — Quant à notre chef M. B... s'il n'a pas cherché à me faire rendre plus de justice aux concours, c'est qu'il ne s'avise jamais de contredire la décision d'un confrère, quelle que soit cette décision ; selon l'expression d'un de nos faiseurs de comédies, c'est un enragé de modéré ; par principe, ou par caractère, ou par égoïsme, ou par pusillanimité, on peut choisir l'un ou l'autre de ces motifs, ou bien les adopter tous, car tous sont vrais.

Donne-moi, je te prie, cher papa, des nouvelles de l'Institut ; aurais-tu à craindre, dans l'un de tes concurrens, l'intrigue d'un autre D... au moins ce ne sera pas sa réputation. C'est aujourd'hui lundi, jour de séance à l'Institut, il est midi, et peut-être on recourt au scrutin en ce moment, peut-être es-tu nommé à présent ; que j'en serais bien aise, mon cher papa, comme je te verrais avec plaisir siéger sur le fauteuil académique. Dans une trentaine d'années, si je suis de ce monde, je tâcherai de mériter aussi cette place. — J'ai lu ces jours-ci dans un petit journal spirituel et intéressant par habitude, un article charmant dont tu es le héros, il est intitulé le papier de Saint-Jean D'Acre (*Le Corsaire*, du 12 octobre). Mais je pense

bien que nos jeunes amateurs de journaux, tels que Robert, Haxo, etc., n'auront pas laissé passer celui-là, sans te le faire lire.

Si tu as occasion de revoir M. Dupuytren, dis-lui, je te prie, mon cher papa, que je suis très flatté de son souvenir, et que j'espère bien pouvoir bientôt profiter encore de ses leçons.

J'aurai à te communiquer ainsi qu'à lui, le résultat de l'observation de cette tumeur développée dans la fosse temporale, et que tu avais cru être un fungus de la dure-mère ; mais c'était bien comme l'avait jugé M. Dupuytren, une tumeur érectile ou hématocèle. Le jeune militaire a été débarrassé heureusement de cette tumeur, par M. Villiaume, de Metz. J'en ai l'observation.

Adieu, mon cher papa, donne-moi de tes nouvelles, elles m'aideront à attendre l'époque si désirée de mon départ ; car malgré le temps et l'habitude, je ne puis être content loin de Paris.

Je t'embrasse tendrement, ton fils très respectueux et affectionné.

Hippolyte Larrey.

Déférant au désir de son fils, Dominique Larrey ne tarde pas à lui répondre ; il lui prodigue de sages conseils et l'engage à reprendre confiance en lui. Il a passé par les mêmes vicissitudes et a fini par vaincre tous les obstacles dressés sur sa route.

(*A suivre.*)



Dominique Larrey

(D'après un croquis pris pendant la Campagne d'Egypte).

Informations et Échos de la Chronique

G. Clemenceau, académicien.

Sur la proposition du Conseil d'administration de l'Académie de médecine, notre *Premier*, Président du Conseil, Ministre de la guerre, a été élu, à l'unanimité, membre associé libre, én remplacement du Dr Lereboullet, décédé.

M. G. Clemenceau a été également accueilli dans une section de l'Institut : l'Académie française le recevra prochainement en séance solennelle, selon l'usage et la tradition.

C'est un médecin de plus sous la coupole, un confrère célèbre dont le nom vient s'ajouter au nom de ceux des nôtres qui ont fait partie de cette Académie, et on peut les compter !

L'éloge de V. Magnan.

Cette année, la tâche de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie était particulièrement ardue : il avait choisi comme thème, l'Eloge de V. Magnan, « le plus illustre représentant de la psychiatrie française, à la fin du XIXe siècle », ce qui n'est pas précisément flatteur pour ceux qui ont brillé dans ce domaine spécial ; mais nous nous garderons d'aborder un sujet de polémique. M. Debove a eu le rare courage de silhouetter une physionomie que le recul du temps n'a pas encore estompé, de fondre dans le creuset de son éloquence une médaille qui n'a pas subi la patine du temps.

Reconnaissons qu'à son habitude, cet orateur à la diction impeccable, ce causeur d'un charme si pénétrant, s'est acquitté de sa tâche, à l'émerveillement de tous ceux et celles — car de charmantes auditrices s'étaient pressées en foule dans l'enceinte académique, pour entendre et applaudir le discoureur — qui ont eu le privilège d'assister à la séance annuelle, toujours si courue.

Nous ne saurions donner un aperçu meilleur de l'intérêt et de l'agrément que présente la lecture de l'Éloge, dont nous avons le texte sous les yeux, qu'en en reproduisant ci-dessous quelques extraits.

Voici, tout d'abord, un délicieux croquis, auquel nous nous garderions de toucher, pour ne point courir le risque de le gâter ; il atteste les relations cordiales qui existaient naguère entre maîtres et élèves ; en serait-il autrement aujourd'hui ?

En 1865, Magnan, interne de Baillarger, fut pris d'une attaque de choléra. Le maître décida d'emmener son élève dans sa propriété de La Jonchère. L'interne refusa, craignant d'introduire les germes de l'épidémie dans cette charmante retraite, où se trouvait réunie la famille du maître.

Baillarger ne voulut rien entendre. Le malade fut installé dans sa voiture qui roula vers La Jonchère. A l'arrivée, Mme Baillarger, mise au courant en quelques mots, accueillit avec l'empressement le plus touchant cet hôte dangereux, sans se préoccuper ni d'elle ni des siens, puisqu'il y avait un service à rendre. Nous empruntons ce récit à l'éloge de Baillarger par Magnan, prononcé dans cette enceinte en 1902. Il prouve les liens intimes qui unissaient le maître et l'élève, liens qui existent souvent dans notre profession. Ils sont l'origine de joies que nous avons tous ressenties, de chagrins que nous ne saurions éviter ; car la gratitude n'est pas un sentiment à la portée de tous les cœurs. Cette intimité est cependant nécessaire. On est l'élève d'un maître non lorsqu'on a suivi ses cours, mais lorsque, dans des causeries familières, la science a perdu son caractère officiel.

A noter, au passage, cette épigramme, qui malheureusement n'arrivera jamais à son adresse ; car M. Lebureau est immortel et ne se soucie guère de ces ... contingences.

Je rappellerai que le 7 juillet 1651, Anne d'Autriche donnait cinquante-quatre mille livres pour fonder un hôpital qui devait s'appeler Sainte-Anne ; il fut inauguré deux cent seize ans plus tard, le 1er mai 1867. Nous devons être modestes, et reconnaître que nous n'avons pas inventé les lenteurs administratives.

On sait la foi d'apôtre qui anime M. Debove, foi qu'il a manifestée et manifeste sans cesse dans la croisade anti-alcoolique, qu'il poursuit avec une activité qui avec les ans ne s'est pas ralentie. Combien de fois a-t-il objurgué les pouvoirs publics, et le pouvoir législatif en particulier, pour n'avoir pas concouru, dans la mesure de leurs moyens, à cette œuvre de salut public ? Une fois de plus il a saisi l'occasion, qui s'offrait à lui, de dire, à qui se refuse si obstinément de les entendre, les vérités nécessaires.

Aujourd'hui, le public savant est éclairé sur le péril qui menace notre patrie, il reste à entraîner la conviction des alcooliques qui ne peuvent pas être guéris, des législateurs qui encouragent leur funeste passion en votant le privilège des bouilleurs de cru.

Et les zoophiles ou zoolâtres, qu'est-ce qu'ils prennent ... pour leur neurasthénie !

Les malheureux que nous voyons à l'hôpital et même dans la rue montrent d'une façon évidente l'action délétère des boissons alcooliques. Magnan crut cependant nécessaire de la prouver par des expériences sur les animaux. Elles furent bien concluantes, mais faillirent lui causer des ennuis. Dans un Congrès de Londres, il fit des expériences sur des chiens. La Société protectrice des animaux le poursuivit, il fut condamné à la prison et ne dut son salut qu'à la fuite. Bouchard, à l'occasion de son jubilé, lui disait : « Tu es un repris de justice. Tu ne reverras pas les côtes d'Angleterre, sous peine d'y être reçu par deux constables, escortés par de vieilles demoiselles armées de parapluies, qui te contraindront à faire amende honorable devant la statue du petit chien gris, auquel la piété des antivivisectionnistes a érigé un monument. » Certainement il faut être bon pour les ani-

maux, mais lorsque cette bonté dépasse un certain degré, elle devient un trouble mental. Ceux qui en sont atteints, pour être logiques devraient, comme les disciples de Brahma, être végétariens ; ils devraient faire campagne contre les chasseurs qui tuent le gibier à coups de fusil ou le forcent avec des chiens. On ne peut aussi s'empêcher de penser que la préoccupation de la souffrance des animaux doit être moindre à une époque où des millions d'hommes sont sacrifiés pour satisfaire l'ambition d'un peuple féroce.

Un paragraphe, particulièrement attachant, de ce remarquable morceau oratoire, est celui qui se rapporte à l'influence de l'alcoolisme sur le développement des psychoses, et, par contre-coup, sa répercussion sur les événements politiques.

Magnan a démontré, dans une communication à notre Académie, l'influence des événements politiques sur l'alcoolisme. Il a comparé le nombre des alcooliques admis à Sainte-Anne pendant la Commune, à celui des mois correspondants de l'année précédente, et montré qu'il s'était accru considérablement. Ceci nous rappelle un fait de l'histoire contemporaine. En Russie, on avait combattu l'alcoolisme par des lois énergiques et bienfaisantes. Une révolution survint, comparable à la Commune : immédiatement sévit un alcoolisme effréné, avec tous les maux et les crimes qu'il comporte Je citerai cependant un épisode où l'alcool rendit service. Le fils d'un de nos anciens collègues dirigeait en Roumanie une ambulance, dont le personnel et le matériel furent rapatriés par la Suède. Des révolutionnaires russes arrêtèrent le train qui conduisait nos compatriotes et ne voulurent pas le laisser passer. Heureusement, on se rappela qu'une certaine quantité d'alcool destiné aux pansements se trouvait dans le matériel évacué. Des hommes sourds à toute raison s'adoucirent immédiatement dès qu'on la leur offrit.

Poursuivant son incursion dans le domaine de l'histoire contemporaine, le professeur Debove ne pouvait manquer de faire au moins une allusion au délire collectif qui a saisi tout un peuple, lequel, dans son enivrement morbide, ne rêvait rien moins que l'hégémonie mondiale ! C'est une maîtresse page de psychologie historique, dans la forme comme dans le fond, que nos lecteurs vont être appelés à goûter.

La psychologie des individus permit à Magnan d'apprécier celle des peuples. « Un peuple s'est trouvé, a dit Magnan dans cette enceinte, qui, confiant dans sa force orgueilleuse, silencieusement constituée, foulant aux pieds les lois de l'Honneur, de la Justice et du Droit, a rêvé d'imposer sa puissance insolente. »

En effet, la prospérité des Allemands les mettait au premier rang. Leur administration était dirigée par des fonctionnaires compétents, leur classe ouvrière était laborieuse, obéissante, prolifique, relativement sobre, leur commerce et leur industrie envahissaient le monde, leurs universités prospères attiraient nombre d'étrangers. Pourquoi ce peuple est-il tombé de si haut ? Parce qu'il fut pris d'une véritable folie. On peut leur appliquer cette pensée d'Euripide, habituellement reproduite en latin : *Quos vult Jupiter perdere, prius dementat.* Ceux que Jupiter veut perdre, il commence

par les rendre fous. Jupiter infecta les Allemands du délire des grandeurs. Ce trouble mental fut d'abord limité à un groupe de citoyens surnommés pangermanistes. Ils entretenaient l'excitation populaire par des réunions publiques, des publications diverses, des chansons (*Deutschland über alles*).

Le mal s'étendit progressivement à la nation entière. Son chef, d'une intelligence limitée, d'une ambition qui ne l'était pas, père d'un fils héritier de son état mental (espérons que ce sera son seul héritage), voulut conquérir le monde ; il n'hésita devant aucun mensonge, aucun crime, et affirma constamment que Dieu était son complice. Son armée se crut invincible, ses officiers furent d'une arrogance intolérable. Les armateurs, les commerçants, les industriels voulurent envahir par la force les marchés du monde entier. Les universités prirent part au trouble général, comme le montre le manifeste dit des intellectuels ; elles enseignèrent que le progrès de l'humanité nécessitait qu'on lui imposât la culture allemande Nous savons aujourd'hui qu'elle représente une forme de barbarie.

Le délire fut une maladie chronique. Il eut une longue période d'incubation, pendant laquelle on espionna tout ce qui se faisait à l'étranger, on encouragea un socialisme pacifiste destiné à l'exportation.

Le peuple allemand se crut menacé par ses voisins, car le délire des grandeurs est secondairement associé à celui des persécutions ; le mégalomane se croit persécuté par ceux qui ne partagent pas ses idées délirantes.

Obsédés de leur folie, les descendants des Huns n'hésitèrent devant aucun crime, aucune cruauté. Au jour de la justice, il faut espérer que les aliénistes ne déclareront pas que leur responsabilité est atténuée et ne leur appliqueront pas le *no restraint*, car leur race féroce sera pendant longtemps réfractaire à tout apprivoisement.

Le vœu de l'éminent secrétaire perpétuel sera exaucé ; du moins en avons-nous, comme lui, le ferme espoir.

A. C.

Le prix Saintour.

Ce prix, d'une valeur de 4.400 francs, décerné par l'Académie de médecine tous les deux ans, est attribué « à l'auteur du meilleur travail, manuscrit ou imprimé, sur n'importe quelle branche de la médecine ». Cette année, treize mémoires avaient été présentés.

L'Académie a décerné le prix au Dr Cabanès, de Paris, pour son ouvrage *Chirurgiens et blessés à travers l'histoire ; des origines à la Croix-Rouge.*

Des mentions très honorables ont été accordées à M. le Dr L. Camus, chef technique de l'Institut supérieur de vaccine à l'Académie de médecine, de Paris : *Étude de la vaccine généralisée* ; M. le Dr Paul Godin, médecin-major de 1re classe, chef des Hôpitaux 108 *bis* et 109 *bis* de la XVe région et de l'aviation maritime : *La croissance pendant l'âge scolaire ; applications éducatives. La formule individuelle de croissance* ; M. le Dr Charles Perrier, médecin légiste à Nîmes : *Le crâne et ses rapports avec la taille, la grande envergure, le buste, le pied chez les criminels* ; M. le Dr Mauclaire, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris : *Chirurgie de guerre ; chirurgie d'urgence ; chirurgie réparatrice et orthopédique.*

Dans son *Rapport général*, le professeur R. Blanchard, Secrétaire

annuel de l'Académie de médecine, s'est exprimé en ces termes, au sujet du lauréat de ce prix et de son œuvre :

PRIX SAINTOUR. — Treize concurrents. Le prix est attribué à M. CABANÈS. pour son livre intitulé : *Chirurgiens et blessés à travers l'histoire.*

Ce livre est un enchantement. Avec le talent d'écrivain, le souci de la documentation abondante et précise, la profusion des gravures, l'originalité des vues et des déductions, en un mot, avec les heureuses qualités qui donnent tant de saveur et de prix à ses précédents ouvrages, l'auteur nous conduit depuis les temps reculés, depuis l'Egypte des Pharaons, depuis les premières civilisations de l'Inde, berceau de la médecine, jusqu'aux origines de la Croix-Rouge et de la Convention de Genève. Il nous donne les renseignements les plus précis sur les blessés et les blessures, sur les armes usitées dans les combats aux diverses époques de l'histoire, sur les opérations et les instruments, sur les pansements, les moyens de transport des malades, les ambulances, etc. Il donne les détails les plus curieux sur la vie et la carrière des médecins militaires, et notamment sur les plus illustres d'entre eux. les Ambroise Paré, les Garengeot, les Larrey, les Desgenettes, les Percy.

Quel labeur incroyable un tel ouvrage ne représente-t-il pas ! On y trouve les renseignements les plus circonstanciés sur les médecins dans l'armée grecque, sur le Service de Santé militaire de l'ancienne Rome, sur les blessures et leur traitement d'après les poètes latins, sur la chirurgie et l'hygiène militaire aux Croisades, sur le traitement thermal des blessés militaires, sur Napoléon envisagé comme hygiéniste. Je passe vingt chapitres, et non des moins intéressants Pour l'élaboration d'un tel livre, le Dr Cabanès a dû compulser les textes et scruter les monuments : colonnes brisées, statues, pierres tumulaires, vases antiques, cornalines gravées, estampes, tableaux, rien n'a échappé à ses investigations.

Son livre, conçu et écrit pendant les affres de la Grande Guerre, restera comme l'un des plus précieux ouvrages consacrés à la gloire de la médecine.

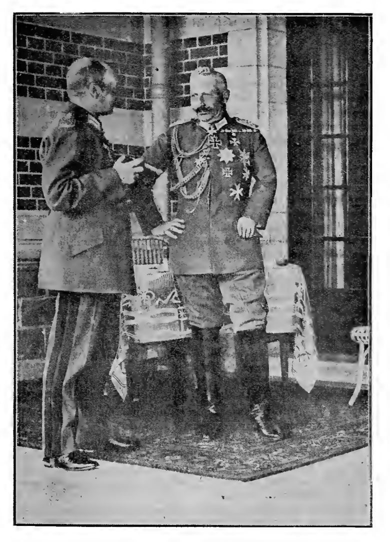
*
* *

La *Société des Gens de Lettres*, dans sa séance du 17 décembre, a accordé le *Prix Charles Richet*, destiné au médecin homme de lettres dont l'œuvre est reconnue la plus méritante, au rédacteur en chef de la *Chronique médicale*, le Dr CABANÈS. Nous nous trouvons grandement honoré par ces deux récompenses ; c'est le meilleur des encouragements à poursuivre un labeur dont le suffrage et la sympathie de nos lecteurs nous paient déjà bien amplement.

A nos Abonnés de l'Etranger

L'interdit sur les journaux adressés à l'étranger ayant été levé, nous nous sommes empressés d'envoyer à nos abonnés les nos qu'ils n'avaient pas reçus depuis le mois de juillet 1918. Ceux à qui ces nos ne seraient pas parvenus, sont priés de nous aviser.

L'Infirmité de Guillaume II



UN DES DERNIERS PORTRAITS DU KAISER.
(D'après l'*Illustration*.)

Cette photographie, prise au cours de l'été de 1918, est saisissante de réalisme. Comme l'écrit le rédacteur du magazine, auquel nous avons emprunté ce curieux portrait, « jamais encore ne put-on apercevoir plus nettement l'infirmité physique de Guillaume II, le bras atrophié si soigneusement dissimulé dans ses portraits officiels, ce bras qui... a fait de lui, dès son berceau, le premier mutilé de l'Empire. » C'est un document à conserver.

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier et le grand sympathique.

La pathologie du système sympathique est encore à faire. C'est seulement ces dernières années que les cliniciens ont soupçonné son importance. Les études commençaient à surgir, mais la guerre a tout interrompu.

L'action du sympathique dans l'organisme est considérable. Tous les viscères reçoivent de lui des filets moteurs soustraits à l'influence de la volonté et d'autres filets, insensibles à l'état normal, mais qui acquièrent une sensibilité plus ou moins vive dans certains cas pathologiques. Aux glandes, ils fournissent des filets sécrétoires ; aux vaisseaux, des filets vaso-moteurs ; il agit sur tout le métabolisme de l'assimilation, sur le fonctionnement des émonctoires. En un mot, il ne semble pas exagéré de dire que le grand sympathique commande toute la vie végétative dans l'homme.

L'existence des ganglions nombreux et groupés, connus sous le nom de *plexus*, fait attribuer au sympathique une certaine autonomie, bien qu'il ait ses racines dans la moelle épinière. Si, sous quelques rapports, il est régi par la moelle et le cerveau, ces organes dépendent de lui pour leur alimentation et leur entretien. En effet, la vaso-motion, nous l'avons déjà dit, est une fonction du sympathique. Il pénètre donc, par les vaso-moteurs, dans l'axe cérébro-spinal et y règle la circulation.

Le sympathique peut participer à toutes les affections du système nerveux central, ou rester entièrement indemne. Il est parfois frappé seul, primitivement, par une cause morbide quelconque, froid, intoxication.

Les altérations du sympathique donnent lieu à des maladies générales, myxœdème, artériosclérose, ou à des maladies localisées, maladies de Ménière, de Basedow, algies des plexus...

Nous ne retiendrons ici que la part prise par le sympathique dans l'artériosclérose et l'athérome.

Le premier symptôme de l'artériosclérose est l'hypertension, qui est elle-même la conséquence de l'intoxication organique. Or, le sympathique est le maître de la tension artérielle, puisqu'il tient sous sa dépendance les glandes vasculaires sanguines, dont les unes sont vaso-constrictives : capsules surrénales ; les autres, vaso-dilatatrices : corps thyroïde. On voit donc le rôle extrêmement important qui lui est dévolu dans le premier stade de l'artériosclérose.

Pour l'athérome, Josué a pu en produire les lésions chez des lapins, en leur injectant simplement de l'adrénaline, qui est un puissant vaso-constricteur.

Tout ce qui déséquilibre le tonus normal des vaisseaux prédispose à l'athérome. De plus, Lancereaux a démontré que, dans ce

processus dégénératif, la paroi artérielle présente un véritable trouble trophique d'origine sympathique.

Il est facile maintenant de se rendre compte de la grande efficacité de la Dioséine Prunier dans l'hypertension et l'athérome.

Nous savons que par ses nitrites, dilatateurs des vaisseaux, la Dioséine active la circulation et empêche les stases sanguines ; que, par son fluor, antiseptique et antitoxique puissant, elle neutralise les toxines de l'économie ; elle fluidifie le sang et facilite sa progression dans les canaux artériels et veineux. Par ce fluor encore, qui entre dans la constitution intime des parois vasculaires, elle combat le trouble trophique d'origine sympathique, signalé par Lancereaux.

En outre, les notions que nous venons d'exposer sur le système sympathique, nous révèlent un mode d'action remarquable de la Dioséine Prunier.

Ce produit contient, en effet, des formiates et des glycéro-phosphates. Les formiates sont des toniques nerveux. Les glycéro-phosphates constituent le meilleur aliment du système cérébro-spinal. Ils sont les réparateurs, les régénérateurs de la cellule nerveuse.

Par ses formiates, par ses glycéro-phosphates, la Dioséine Prunier nourrit, entretient en excellent état le grand sympathique et favorise ses diverses fonctions. Dès lors, le sympathique maintient l'équilibre stable, l'exercice régulier des glandes vasculaires sanguines.

La tension artérielle n'est pas modifiée. Les menaces d'artériosclérose et d'athérome sont conjurées.

L'assimilation parcourt sans accrocs ses différentes étapes, et les émonctoires naturels s'ouvrent largement, pour débarrasser l'économie des déchets, des résidus qui, sans cet office, l'encombreraient et encrasseraient tous ses rouages.

C'est grâce à cette action réellement bienfaisante, que la Dioséine Prunier a conquis les sympathies du corps médical.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Assistance à la Famille médicale.

Après avoir pris connaissance de l'infortune qui frappe notre confrère, le Dr Malibran, l'*Association de la Presse médicale française* adresse, par ses multiples organes, l'appel suivant au corps médical qui, nous l'espérons, saura l'entendre :

Le Dr Malibran, *de Menton, étant obligé par la maladie de renoncer à faire de la clientèle, Mme Malibran, Suédoise d'origine, diplômée de l'Institut de massage médical et de gymnastique de Stockholm, serait désireuse d'avoir des malades ou blessés à masser, et de trouver un poste fixe dans une Clinique ou Maison de santé.*

S'adresser 16, rue Eugène-Manuel, Paris, XVIe.

Echos de Partout

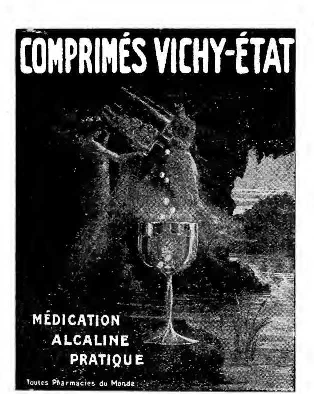
Le Dr G. Clemenceau, par un de ses collègues d'internat. — Il y a quelque dix ans, décédait, dans un bourg de la Corrèze, un brave homme de médecin, le Dr Morély. Les soirées sont souvent longues à la campagne, et, au retour de ses tournées de visite, le bon docteur s'amusait à jeter sur le papier quelques souvenirs et quelques impressions d'autrefois. Un nom vint tout naturellement sous sa plume. C'est que peu d'années avant l'autre guerre, il avait été, à l'hospice de Bicêtre, le camarade d'internat d'un certain Georges Clemenceau, qui, depuis, a fait quelque bruit dans le monde. Les jeunes gens s'étaient liés d'une amitié cordiale, bien qu'à vrai dire ils s'entendissent assez mal sur la plupart des sujets ; en politique, notamment, ils étaient aux antipodes. Mais se contredire n'empêche pas de se comprendre et de s'apprécier. Un jour vint cependant où les deux amis durent se séparer, chacun allant à ses destinées. Se revirent-ils ? L'histoire ne le dit pas, mais Morely garda de ses longues causeries avec son compagnon de salle de garde, de la ténacité résolue de celui-ci, de ses ironies éloquentes, amères, désordonnées parfois, de ses mots à l'emporte-pièce, de son courage à toute épreuve, un souvenir qui le remuait encore après quarante ans. « Je n'aime aucune de ses opinions, écrivait-il sur son carnet, dont un journal limousin a publié quelques pages. Mais, croyez-moi, cet homme fera un jour parler de lui. » Quand, en 1906, se constitua le cabinet Clemenceau, Morely, qui jugea de loin son ami d'autrefois, le jugea sans excès d'indulgence. « Il n'a pas encore donné sa mesure, dit-il. L'expérience n'a été ni concluante ni complète. Attendons ! » Mais il ajouta : « Son heure n'a pas encore sonné. Cependant, entendez-moi bien, un jour viendra où la patrie sera en danger. Ce jour-là, Clemenceau reparaîtra et il sauvera la France. »

(*Journal des Praticiens.*)

La prophétie est vieille de dix ans ; on sait de quelle façon elle s'est réalisée.

Magnifique don à la Caisse médicale de guerre. — Le Gouvernement cubain a fait aux œuvres de guerre françaises une magnifique dotation de cinq millions. Sur la proposition du Dr Dominguez, ministre de l'Instruction publique, et du professeur Presno, de la Havane, le Président de la République de Cuba a décidé qu'une partie de cette somme (*cinquante mille francs*) serait versée à la Caisse d'Assistance médicale de guerre de l'Association générale.

Tous nos remerciements à nos confrères cubains, pour cette marque *tangible* de leur sympathie.



Vieux-Neuf Médical

Talismans contre les blessures.

On croyait autrefois, et jusqu'au XVIe siècle, que des phylactères et des objets enchantés pouvaient préserver des blessures. En 1568, un soldat, muni d'un *Agnus Dei* et condamné à mort, ne put être atteint par le feu de la mousqueterie. *L'Enchiridion Leonis papæ* présente un grand nombre de prières recommandées « pour conjurer toutes sortes d'armes ». Des épées comme Durandal et Joyeuse avaient, encastrées dans leur pommeau, des reliques; de simples mots, gravés sur les glaives, préservaient des blessures ; les monnaies à l'effigie d'Alexandre, des nobles d'or à l'effigie d'Edouard III, et à inscriptions talismaniques, passaient pour avoir une puissance magique (1).

Le typhus et la vermine au XVIIIe siècle

Grace Dalrymple ELLIOTT eut une carrière mouvementée.

Maîtresse du prince de Galles (plus tard GEORGES IV), elle fut liée avec PHILIPPE-EGALITÉ. Elle séjourna à Paris pendant la Terreur et, en raison de ses accointances royalistes, elle fit connaissance avec les cachots des sans-culottes. Voici ce qu'elle conte dans ses *Mémoires :*

> Trois semaines plus tard, je fus retirée de cette prison à mon grand regret et conduite, vers 9 heures du soir, dans les anciennes Ecuries de la Reine, où on avait amené des pauvres gens de Nantes qui devaient passer devant le Tribunal. Ils étaient dans un état pitoyable ; ils avaient fait la route à pied depuis Nantes ; plusieurs étaient malades et certains moururent en chemin de la *maladie des prisons*. Cependant, je doute qu'ils soient morts de cela, car couchant sur la même paille qu'eux, je n'attrapai aucune maladie, bien qu'ils fussent couverts de vermine. J'attribue ma préservation au sachet d'odeur que j'avais toujours dans mon corsage (2).

Dans ce passage, écrit il y a cent vingt ans, on notera la relation de cause à effet entre la *vermine* et la *maladie des prisons*. C'est le premier endroit où cette relation soit mentionnée.

(1) Cf. Edmond LE BLANT, *Notes sur quelques anciens talismans de batailles*. (Ext. des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). In-4° de 15 p.
(2) D'après le *British medical journal*, 27 juillet 1918, traduction MENIER.

Actualités rétrospectives

La revanche du destin.

A maintes reprises, au cours de cette guerre qu'ils ont voulue, décidée, et qui ne tendait à rien moins qu'à notre extermination totale, nos ennemis d'outre-Rhin ont protesté contre le blocus qui a gêné dans une certaine mesure leur ravitaillement. Il est bon, à ce propos, d'évoquer ce que l'un de leurs plus grands hommes de guerre, le fameux de MOLTKE, écrivait en 1870, à l'heure où les armées commandées par ce reître s'apprêtaient à affamer Paris, après l'avoir copieusement bombardé La lettre suivante fut adressée, par le feld-maréchal prussien, à son frère, le 22 décembre 1870 ; nous l avons exhumée il y a trois ans, pour en donner communication à un grand quotidien du matin, qui l'a publiée dans son numéro du 2 mars 1915 ; nous avons jugé qu'elle devait trouver place et être conservée dans la *Chronique*, comme un témoignage de « la revanche du destin ».

Versailles, 22 décembre 1870.

CHER FRÈRE,

Le désir général de voir se terminer cette guerre terrible fait oublier, dans la patrie, que cinq mois seulement se sont écoulés depuis le commencement des hostilités.

On fonde de grandes espérances sur le bombardement de Paris. On attribue notre hésitation à le commencer à des sentiments très doux pour les Parisiens et même à l'influence de hautes personnalités, tandis que dans la réalité nous ne considérons que ce qui est militairement possible et faisable.

De divers côtés on m'adresse des vers :

Guter Moltke, gehst stumm (1)
Immer um das Ding herum.
Bester Moltke, sei nicht dumm
Mach doch endlich ; bum, bum, bum !

Le public devrait cependant savoir, depuis Sébastopol, ce que c'est que l'attaque d'une forteresse défendue par une armée. Sébastopol ne devint forteresse que pendant le siège. Tout le matériel de siège pouvait être amené par mer ; les préparatifs durèrent dix mois, le premier assaut coûta 10.000 hommes, le deuxième 13 000. Pour pouvoir bombarder Paris, il faut d'abord que nous soyons maîtres des forts. Nous ne négligeons rien pour atteindre ce résultat ; *toutefois je compte bien plus sur un auxiliaire lent mais sûr : la FAIM.*

(1) Brave Moltke, tu tournes toujours silencieux autour de la chose. Excellent Moltke, ne sois pas bête, et fais donc une fois pour toutes : boum, boum, boum !

Nous savons que depuis des semaines on n'allume plus que par-ci par-là quelques becs de gaz ; que, dans la plupart des maisons, on ne fait plus de feu, malgré la dureté épouvantable de cet hiver précoce. Cela tient à ce qu'il n'y a plus de charbon du tout. Une lettre du général Y..., envoyée à sa femme, dans un ballon que nous avons capturé, donne les prix suivants : une livre de beurre, 20 francs ; un poulet, 20 francs ; *une dinde, non truffée bien entendu* (sic), 60 à 70 francs.

Il décrit d'une façon très pittoresque son souper : du hareng à la sauce moutarde, et un ravissant petit filet de bœuf dont on ferait fête (*sic*). Paul, le cuisinier, avait fait des bassesses pour l'avoir. Il avait promis au boucher M... et à Mme M... un sauf-conduit pour un des forts, pour tâcher de voir les Prussiens (*sic*).

Ces communications confidentielles entre mari et femme caractérisent bien mieux la situation que les comptes rendus des journaux, qui exagèrent toujours dans un sens ou dans l'autre. *La famine n'est pas encore là, mais il y a déjà son précurseur* : *la cherté des vivres*.

Les Rothschild et Pereire ont toujours encore leur dindon truffé ; les basses classes sont payées et nourries par le gouvernement, mais la classe moyenne, tout entière, manque de tout et depuis longtemps déjà. Cette situation ne pourra durer longtemps, à supposer bien entendu que nous continuions à battre les armées qui surgissent successivement et s'accumulent contre nous.

Seul, le gouvernement dictatorial des avocats est capable de former de pareilles armées, mal organisées, dépourvues d'équipages, et de les exposer à cette température épouvantable, même sans ambulances et sans médecins.

Ces malheureux ne peuvent, malgré leur patriotisme et leur bravoure, tenir tête à nos braves troupes solidement organisées. La misère des bivouacs les décime sans pitié, leurs blessés gisent par centaines sur les routes, sans secours aucun, jusqu'à ce que nos ambulances, *sur lesquelles les Français tirent* (sic), les trouvent.

Les francs-tireurs sont la terreur des localités, car ils occasionnent leur perte.

Assez cependant de ces tristes choses !

Que Dieu nous accorde la prompte solution heureuse, dont je ne doute pas.

Von Moltke.

Leur « vieux Dieu » a fait, heureusement pour nous, cette fois, la sourde oreille à leurs prières et imprécations.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

La Porte sainte (XXV, 338). — Le récent article sur « la Porte sainte du Kremlin » me rappelle un incident tragi-comique dont j'ai failli être victime, lors de mon premier voyage en Russie.

C'était en 1880 Je voyageais avec mon ami Paul Regnard, actuellement membre de l'Académie de médecine et directeur de l'Institut Océanographique. Arrivés le matin même à Moscou, notre première visite fut pour la place Rouge et le Kremlin, non loin desquels se trouve le Slaviansky bazar (hôtel slave). Nous franchissons le mur d'enceinte du Kremlin et pénétrons précisément par la Porte sainte, sans nous douter qu'il était d'usage de se découvrir en passant. D'un groupe de paysans, qui stationnait tout proche, partent aussitôt des clameurs : nous étions bien loin de soupçonner que celles ci fussent à notre adresse et nous continuâmes notre route. Cette première visite, n'ayant pour but que de nous donner une vue d'ensemble, fut assez courte.

Nous revenons par la même voie et nous rencontrons encore le même groupe de moujiks. Ils recommencent à crier, avec plus de violence que tout à l'heure, puis nous entourent, nous assaillent et nous « passent à tabac », en nous invectivant. Nous nous débattons de notre mieux, ignorant ce que signifiait cette attaque inattendue. Nous ne comprenions pas les clameurs et les injures qui nous étaient adressées ; nos agresseurs ne comprenaient pas davantage nos protestations. Nous étions sérieusement en danger, quand un passant, attiré par la rixe, s'arrête, prête l'oreille, puis se précipite à notre secours.

Son intervention énergique fait aussitôt cesser la lutte. Nous aurions dû, nous déclare-t-il, nous découvrir en passant sous la voûte. Les paysans, très fidèles observateurs de ce rite, ignorant que nous fussions des étrangers, nous avaient pris pour des juifs et avaient pensé que nous voulions insulter à leurs croyances.

C'est dans ces circonstances que nous fîmes la connaissance de l'ingénieur Bartatchevsky. Pendant toute la durée de notre séjour à Moscou, il se montra pour nous un véritable ami et nous facilita beaucoup la visite de la capitale moscovite.

Lors d'un autre séjour à Moscou, en 1892, à l'occasion du deuxième Congrès international de zoologie, une violente épidémie de choléra ravageait la Russie. Des processions sans nombre parcouraient la ville en tous sens, avec accompagnement de bannières et d'icones. Les images réputées miraculeuses étaient, à prix d'or, momentanément enlevées des églises et transportées au chevet des malades. Les cortèges funèbres sillonnaient aussi la ville ; j'ai compté, dans l'un d'eux, jusqu'à sept cercueils à la suite l'un de l'autre. Les divers icones du rempart du Kremlin jouaient un rôle important dans ces manifestations populaires.

Prof. R. Blanchard.

La " Chronique " par tous et pour tous

Les Cabinets de prophylaxie antivénérienne.

Il est, en ce moment, grandement question, dans la presse médicale, de prophylaxie antivénérienne. Les postes sanitaires (déjà installés à Bordeaux et à Marseille, et qu'on se promet de créer un peu partout), où chacun doit se présenter dans les deux heures qui suivent le sacrifice à Vénus, paraissent évidemment appelés à jouer un grand rôle... dans les Revues de Music Hall. Le protocole en usage dans ces postes sanitaires, et que la *Chronique* elle-même a publié, ne se prête-t-il pas aux plus aimables couplets ?

Et cependant, personne ne peut méconnaître l'utilité de cette prophylaxie. Mais pourquoi ne pas la rendre plus pratique ?

Les médecins qui ont fait la campagne d'Orient, ont remarqué à Salonique, dans chacun de ces établissements que, du Vardar à la Tour Blanche, on désigne sous le nom de « pension » (et en France sous un autre nom), la sagesse d'un avis, imprimé en grec, en anglais et en français, placardé sur les murs des antichambres et des chambres, informant le client que la maîtresse de céans est tenue : 1° de présenter sa carte sanitaire à la première demande qui lui en est faite ; 2° de lui fournir les moyens de se faire un grand lavement (pour lavage) au permanganate de potasse.

Et de fait, ces solutions permanganatées étaient employées par tout le monde, pour les banales ablutions, et par un grand nombre, pour des soins un peu plus judicieux.

Pourquoi ne pas vulgariser chez nous ces sages mesures, en usage pourtant dans des pays que nous considérons comme en retard sur le nôtre ? On peut même les compléter, en rendant, dans tous les établissements « d'hygiène spéciale », obligatoire et publique (tout comme l'instruction), la fourniture, gratuite et extemporanée, des préservatifs, des solutions et des pommades, qu'on débite gracieusement dans les postes sanitaires, deux heures trop tard.

Médecin-major M...
Médecin-chef d'hôpital (*Nice*).

*
* *

Comme suite à l'article du numéro de novembre (1918), sur les cabinets de prophylaxie dans l'armée américaine, je vous copie une partie de la circulaire que j'ai reçue le 24 septembre 1918, de mon chef de service. En plus de la partie technique, empruntée à la méthode américaine, je relève une partie morale :

2° Obligation de la visite sanitaire — base de la prophylaxie. Cette visite peut paraître blessante pour des hommes d'âge mûr, de situation

sociale élevée, ou voués par des vœux solennels au célibat et à la virginité, comme il en existe beaucoup dans la division : c'est au médecin de faire comprendre l'utilité de la mesure, l'obligation de son universalité et le devoir, pour les plus intelligents et les meilleurs, de donner l'exemple de la soumission. Cette obligation, particulièrement pénible pour certains, crée au médecin le devoir de redoubler de convenance et de discrétion.

S'il se heurte à certaines susceptibilités trop chatouilleuses, si l'intéressé se déclare non malade, il peut être autorisé à ne pas insister.

3° Prescriptions copiées sur la méthode américaine.

4° Dans l'instruction à faire aux hommes, faire remarquer que le vénérien (blennorrhagique ou syphilitique), est un soldat inutile, un véritable poids morts, *un embusqué*.

C'est aux médecins des corps, qu'il appartient, par une action personnelle incessante, par l'autorité morale que leur science et leur dévouement leur donnent sur les hommes, de triompher de l'apathie des uns, de la moquerie des autres, de la fausse honte de quelques-uns. Mais qu'ils n'oublient jamais d'indiquer dans leurs causeries, dans leurs conférences, que le plus sûr moyen de ne pas contracter de maladie vénérienne, c'est de ne pas s'y exposer, et de rappeler que la véritable honte, c'est non pas d'aller se faire soigner, même préventivement, mais pour l'homme marié d'oublier le respect qu'il doit à sa femme ; pour le célibataire, celui qu'il doit à celle qu'il épousera et qu'il souhaite recevoir vierge et saine de corps ; c'est pour eux un devoir, de commenter aux hommes l'enseignement qui a pour la première fois reçu consécration dans un *Manuel officiel* : « Ce qu'un Poilu doit savoir. » La diète de la fonction sexuelle n'a pas pour la santé générale, non plus que pour la puissance virile, tous les inconvénients qu'on a bien voulu lui attribuer. On a fortement exagéré les prétendues congestions par abstinence et autres désordres de même origine.

En réalité, les hommes ont toujours eu plutôt le souci de trouver de bonnes excuses à leurs péchés de jeunesse, que la sage préoccupation, en jetant leur gourme, de cultiver « les lois de l'hygiène. »

Nous recevons des circulaires de ce style, mais difficilement les accessoires nécessaires ; les Américains ont commencé par établir leurs stations de prophylaxie ; nous, nous recevons des ordres, mais peu de matériel.

Un de vos abonnés.
G. G.

Le secret médical et la fonctionnarisation de la médecine.

L'article de M. Bloch soulève deux questions importantes : celle du secret médical et celle de la fonctionnarisation de la médecine. Puisqu'il demande aux confrères de faire connaître leur avis, je vais donner le mien.

I. — Secret médical.

Il y a une erreur fréquemment commise au sujet du secret médical. Cette erreur est de considérer ce secret comme une obliga-

tion imposée par l'Etat, et dont par conséquent l'Etat peut vous dégager à l'occasion. En réalité, le secret est une convention tacite entre le médecin et son client, et l'Etat n'a rien à y voir. Si un client m'a demandé le secret, l'Etat aura beau me dire qu'il me dégage de cette obligation, comme ce n'est pas envers lui que je me suis engagé, il ne pourra pas me forcer à violer ma parole.

Sans doute, l'Etat a édicté des lois concernant le secret médical ; mais cette codification est venue bien après que ce secret fut passé dans les mœurs. D'ailleurs, l'Etat a la main lourde et manque de doigté. Il a décrété le secret médical absolu, et comme, dans la pratique, l'absolu n'existe pas, il a été obligé de prévoir toute une série de dérogations, si bien que la jurisprudence du secret médical est devenue un véritable fouillis d'incohérences. Tantôt un médecin d'usine est condamné pour avoir révélé la syphilis d'un ouvrier, en lui interdisant un travail où il aurait pu contagionner ses camarades ; tantôt un médecin de famille est condamné pour n'avoir pas prévenu une nourrice que la mère de l'enfant qui lui était confié était syphilitique.

Comme je l'ai déjà soutenu maintes fois, le secret médical est une application particulière du principe que j'ai appelé le principe du médecin défenseur des intérêts de son client. Est-il de l'intérêt de mon client que son secret soit conservé et me demande-t-il de le garder, je suis tenu et je n'ai rien à dire. Est-il de l'intérêt de mon client que telle particularité de son état pathologique soit connue, je dois l'aider à la faire connaître. Mais, dans ce cas, je ne révèle pas le fait moi-même ; je lui donne un certificat et c'est lui qui en fait l'usage qu'il croit bon. Le certificat, dans ma conception, est donc absolument légitime, et la preuve, c'est que dans la pratique nous avons continuellement à donner des certificats.

Dans ces certificats, évidemment, nous ne sommes pas tenus de dire tout ce que nous savons. Notre conscience reste juge de ce que nous pouvons dire. Nous disons ce qui peut être utile à notre client, nous laissons ce qui est inutile et à plus forte raison ce qui pourrait lui être nuisible.

La conséquence de mon principe est que, lorsqu'au sujet d'un malade plusieurs intérêts sont en présence, chaque intérêt devrait être défendu par un médecin différent : ce devrait être une règle constante et immédiatement appliquée à la moindre nuance de conflit. Dans ces conditions, chaque médecin saurait très exactement qui est son client et envers qui il est lié par le secret médical. Si, par exemple, je suis médecin d'une compagnie d'assurances, mon client, c'est la compagnie, ce sont ses intérêts que j'ai à défendre ; je ne suis pas tenu au secret à l'égard du malade qu'elle me demande d'examiner, car celui-ci n'est pas mon client. Et celui-ci n'a qu'à ne pas me révéler ce qu'il ne tient pas qu'on sache ; mais si je l'ai découvert, malgré ses réticences, j'ai le droit de le dire à ma compagnie. Evidemment, dans ce cas, le médecin

reste toujours humain, et s'il est inutile pour la cause qu'il a à defendre de tout dire, il ne dira que ce qui est indispensable.

Ainsi le principe du médecin défenseur des intérêts de son client règle la question du secret médical. Le médecin doit le secret à son client, il n'est pas tenu au secret vis-à-vis de quelqu'un qui n'est pas son client. .Dans la pratique, lorsqu'un client veut faire révéler un état pathologique ou une absence de maladie, le médecin est en droit de lui remettre un certificat. C'est alors le client qui en fait l'usage qu'il croit bon. Par principe, le médecin ne devrait jamais envoyer lui-même un certificat à un tiers, à moins d'y être dûment autorisé par son client.

II. — Fonctionnarisation de la médecine.

Je crois que M. Bloch force un peu la note en disant que l'évolution de la médecine tend à la transformation de tous les médecins en fonctionnaires. Il cite en effet toute une série de fonctions remplies par des médecins. Mais l'interprétation me paraît différente et mon principe du médecin défenseur de son client y trouve une nouvelle application.

Par suite du développement de notre civilisation, il se forme toute une série de groupements divers qui ont des intérêts différents de tels ou tels individus. Ces groupements ont besoin, à l'occasion, de médecins pour défendre leurs intérêts, et cela augmente le nombre des médecins fonctionnaires. En cela je suis tout à fait d accord avec M. Bloch. Mais en vertu de mon principe, l'individu aura toujours besoin, lui aussi, d'un médecin pour défendre ses intérêts. Il restera donc forcément tout autant sinon plus de médecins de famille. Le nombre des situations médicales augmentera, puisque au lieu d'un seul médecin comme autrefois, étant à la fois médecin d'une compagnie et d'un individu, il faudra faire intervenir au moins deux médecins, celui de la compagnie et celui du malade. Autrefois le médecin unique jouait le rôle d'arbitre entre des intérêts différents. Nos mœurs actuelles ne l'admettent plus et tendent à l'admettre de moins en moins. Il faut donc, pour concilier des intérêts différents, que chaque intérêt soit représenté par un médecin différent. Cela fera plus de médecins fonctionnaires, mais ne fera pas de tous les médecins des fonctionnaires Les individus garderont toujours leurs médecins particuliers et même reprendront leurs médecins particuliers qui seront leurs défenseurs La formule la meilleure, à mon avis, est celle qui a été adoptée par certaines administrations qui ont leurs médecins, mais qui leur interdisent de soigner leurs malades. Ceux ci se font soigner par qui ils veulent, le médecin de l'administration n'a à s'assurer que d'une chose : si l'absence de l'employé est justifiée par son état de maladie. De la sorte, les deux intérêts différents sont défendus par deux médecins différents. Cette formule devrait être généralisée à tous les cas où des intérêts différents sont en jeu, à propos de la maladie d'un individu. De la

sorte, le médecin fonctionnaire laisserait subsister le médecin de famille et n'empiéterait pas sur ses droits.

D'ailleurs, toute organisation dans laquelle le médecin est à la fois médecin d'une administration et médecin traitant des malades, le met dans une situation fausse, qui peut avoir pour lui de graves inconvénients. Comme médecin de l'administration, il est chef de service et a autorité sur les malades. Comme médecin traitant, il est au contraire au service des malades. S'il lui arrive, comme médecin administratif, de refuser un congé à un malade, celui-ci, par vengeance, peut se plaindre de ce que le médecin l'a mal soigné et parfois obtenir son renvoi. Ma conclusion est que ces deux fonctions soient nettement séparées.

En somme, il est inévitable qu'il y ait des médecins fonctionnaires, c'est-à-dire des médecins chargés de défendre les intérêts d'une administration. Mais ce que l'on peut empêcher, c'est que ces médecins fonctionnaires soient en même temps médecins traitants. De cette façon, les médecins de famille n'auront pas à craindre l'envahissement de la profession par les médecins fonctionnaires. C'est dans ce sens qu'à mon avis doit s'exercer notre défense professionnelle.

Docteur P. Gallois.

Le secret médical menacé.

Dans une des dernières séances de *l'Association de la Presse médicale*, le Secrétaire général de l'A. P. M. F. a donné connaissance à ses collègues d'une lettre adressée par nos confrères Battini, Imbert, Laporte, de Marseille, relative à l'application aux médecins de la loi sur les bénéfices de guerre. Il paraîtrait que, dans cette ville, l'administration des Contributions directes aurait exigé des médecins la connaissance non seulement du chiffre de leurs recettes, mais aussi des noms de leurs clients. De ce fait, le secret professionnel serait en péril.

L'Assemblée a décidé qu'elle n'avait pas à se prononcer sur le point de savoir si l'application aux médecins de la loi du 1er juillet 1916, sur les bénéfices de guerre, était ou non légitime, cette question ayant été résolue le 26 juillet 1917 par les Groupements professionnels médicaux et le Conseil de l'Union des Syndicats médicaux de France. Mais elle a estimé qu'elle devait se préoccuper de la violation du secret professionnel, et elle a chargé son Secrétaire général, de demander aux confrères de Marseille des renseignements précis et complets sur les faits allégués. A leur réception, ils seront remis à une Commission, provisoirement composée de MM. Foveau de Courmelles, Marcel Baudouin, Granjux ; ce dernier les étudiera et fera un rapport. Les collègues qui voudraient faire partie de cette Commission auraient à en prévenir par écrit le Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, M. le Professeur Albert Robin, avant de lever la séance, a tenu à féliciter, au nom

de l'Assemblée, le Secrétaire général, notre sympathique et dévoué confrère GRANJUX, des résultats qu'il a obtenus. Celui-ci a vivement remercié ses collègues de cette manifestation qui sera, dit il, pour lui, un précieux encouragement.

Lapsus parlementaires.

On sait que ce n'est pas dans les discours de nos honorables représentants qu'il faut chercher des leçons d'érudition ou de vérité historique. Voici deux échantillons recueillis au hasard :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. On discutait sur la question de l'alcool et sur l'eau-de-vie, qui a été découverte au XIV[e] siècle par le médecin Arnaud de Villeneuve, et qui n'est devenue une boisson en usage qu'au XVI[e] siècle au plus tôt. M. A. GOBERT avança le fait suivant (séance du 5 mars 1918, *J. Officiel*, p. 1062) : « Pourtant, dès le *douzième siècle*, notre pays produisait de l'eau de vie La France en exportait, même à l'étranger, à partir du *douzième siècle*, des milliers d'hectolitres ».

SÉNAT. — Voici une erreur d'autant plus grave qu'elle a été commise par un homme de lettres, M. COUYBA, et qu'elle est affichée dans toutes les communes de France, avec le discours de l'honorable sénateur, 22 octobre 1918. Il compare les dévastations actuelles des Boches avec celles de leurs ancêtres, les Germains, et il applique à ceux-ci la fameuse phrase de Tacite : *ubi solitudinem faciunt, pacem appellant* ». Or, non seulement Tacite ne dit rien de pareil à l'égard des Germains, mais c'est aux Romains qu'il attribue cette manière de pacifier les pays en les rendant déserts. La phrase en question est prononcée par un chef barbare du nord de l'Angleterre, qui excite ses concitoyens contre les conquérants romains (*Vie d'Agricola*, XXX).

On ne peut que regretter la publicité donnée à un pareil lapsus. Du moins apportera-t-il une légère consolation aux déboires actuels des pédants d outre-Rhin.

D[r] MALJEAN.

31, rue de la République, *Saint-Mandé*.

Le Co-Propriétaire Gérant : D[r] CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

26e ANNÉE. N° 2 1er Février 1919.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Une Correspondance inédite des deux Larrey.

(*Suite et fin*) (1)

Paris le 8 juillet 1829

Je n'ai pu répondre de suite à ta dernière lettre mon cher Hyppolite, parce que j'ai été accablé d'occupations pénibles et non interrompues je profite ce matin du peu d'instants de repos que me laisse mon travail pour t'écrire.

Je vois avec une grande satisfaction que tu a trouvé quelques personnes qui t'ont reçu cordialement et je suis heureux d'apprendre que mon compatriote et mon ancien condisciple Berot est du nombre ; c'est un anatomiste profond et d'un zèle infatigable, tu aura beaucoup à gagner dans sa société. Fais-lui agréer mes tendres compliments et remercie le de ma part de l'intérêt qu'il te porte. Tu as parfaitement rendu ma pensée à M. B... en lui disant qu'assurément je t'aurais adressé à sa personne si j'eusse eu l'idée qu'il était dans cette ville, mais je le croyais dans quelque village du fond de l'Alzace ; au reste je n'avais pas eu de ses nouvelles depuis l'époque où je lui ai fait régler sa retraite ; j'en avais eu de (s) nouvelles indirectes par une de ses parentes à qui j'ai prodigué mes soins à Paris. Oui sans doute qu'il m'a de grandes obligations et je vois avec plaisir qu'il s'en souvient, tu peux aussi disposer de sa volonté il est sincère et loyal. Je regrette de ne point t'avoir donné une lettre pour M. Goupil ; j'avais néanmoins la certitude qu'il te recevrait avec amitié, exprime-lui en toute ma reconnaissance et remercie-le de ma part de toutes ses bontés pour toi.

Sans doute que tes concurrents doivent être ferrés, mais ce n'est pas une raison pour les craindre, tu auras un avantage précieux sur eux, c'est ton génie, la méthode et le calme de l'esprit; d'ailleurs tu possède, quoique très jeune encore, assez de connaissances pour répondre avec succès à toutes les questions qui vous seront faites, ainsi rassure-toi et ne t'inquiète pas de ce concours. J'ai lieu de croire que tu aura l'un des prix. Surtout ne dérange pas tes heures de sommeil si nécessaire à l'entretien de la santé et observe toujours les mêmes règles d'hygienne (*sic*) — surtout la sobriété, la propreté et les lotions d'eau glaciale sur la tête tous les matins à jeun.

Il ne faut pas s'effrayer des petites vicissitudes attachées à ta place, ce sont des roses auprès de celles que j'ai essuyées dans les mêmes lieux. Relis cette campagne du Rhin, tu y trouvera quelques sujets d'instruction et d'encouragement et si tu te promène aux environs de cette ville tu rencontrera sans doute quelques marques des grands souvenirs et de la valeur de nos guerriers. Arrête-toi surtout devant quelques fragments de

(1) V. le numéro de janvier 1919.

mausolée qu'on a dû élever à la mémoire de mon immortel ami le général Desaix — non loin de Strasbourg, je l'ai pansé de ses premières blessures, on te parlera souvent de ce guerrier et de son digne compagnon Kleber pour qui l'on a dû faire élever des monuments sur ce premier théâtre de leurs exploits et de leur gloire.

Il faut prendre conseil de M. Berot pour tout ce qui concerne la Faculté de médecine si tu désire concourir à cette école ; prends-y les inscriptions nécessaires — on te remboursera les dépenses extraordinaires que tu aura faites, mais mon principal désir est que tu te fasse recevoir bachelier ès-sciences — ce qui se fera sans difficulté à ce qu'en écrit l'oncle de M. Berdot. Ce brave recteur paraît te porter un grand intérêt. Ainsi sois tranquille de ce côté. Aussitôt après le concours de l'hôpital il faut te présenter à ce brave Monsieur et le prier de te faire recevoir. Le jeune homme que tu avais consolé de son malheur à l'Hôtel-Dieu est venu à mon hôpital ou j'ai achevé sa guérison et contre la volonté de son chirurgien-major, je l'ai fait réformer. Si jamais il te rencontre il t'en exprimera sans doute sa reconnaissance.

Nous n'avons rien de nouveau, je continue l'impression de mon ouvrage qui marche lentement.

Si le petit journal hebdomadaire n'est pas à Strasbourg, je pourrai te l'envoyer, écris-moi à ce sujet. Ne perds pas ton temps en correspondance d'amis, je leur ai dit à tous que tu n'avais pas le temps de leur écrire, qu'ils devaient être persuadés qu'ils sont gravés dans ton souvenir.

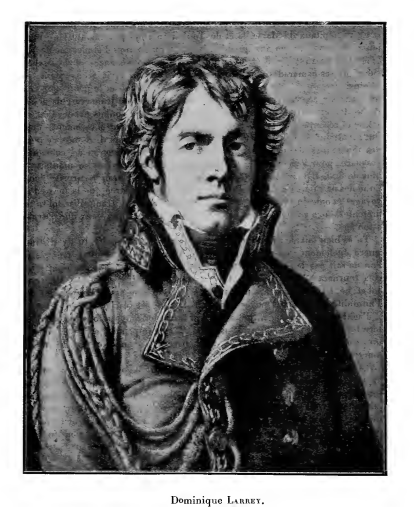
Ta maman et ta sœur se portent bien, je viens d'en recevoir de(s) nouvelles, écris-leur souvent ; elles auront soin de te répondre. Pour moi j'ai grand plaisir a m'entretenir avec toi mais j'ai très peu de moments assez calmes pour pouvoir te parler le langage de l'amitié tendre que je t'ai vouée et avec laquelle je serai toujours ton affectionné père,

Larrey.

C'est encore une lettre de Larrey père qui suit celle-ci, et qui est une réponse à une missive, probablement égarée, de son affectionné fils. Ce sont toujours mêmes recommandations, mêmes encouragements.

Paris, le 22 juillet 1829.

J'ai reçu ta dernière lettre, mon cher Hyppolyte que je me suis empressé d'envoyer à ta maman avec celle qu'elle contenait pour elle et aujourd'hui troisième jour de la réception de cette lettre, M Ribes m'a transmis le rapport verbal que lui a fait sur ton compte le courrier de la malle poste. Ce courrier a beaucoup regreté que (tu) n'aye pas accepté le déjeuner qu'il t'avait offert la veille de son départ, il a cru que tu ne l'avais pas jugé digne de ta société. J'ai répondu à M. Ribes qu'assurément ce n'était pas e motif qui t'avait fait manquer au rendez-vous. Ce ne pouvait être que les leçons de l'école et de l'hôpital auxquelles tu devais nécessairement assister et que tu ne pouvais sous aucun prétexte te dispenser d'y assister surtout au moment du concours. A l'occasion de ce concours il paraît que tu as dit à ce courrier que tu n'avais aucun espoir d'obtenir l'un des prix, attendu que tu avais à faire à autant des sujets distingués que des vétérans, et M. Ribes trouve cela fort naturel... Mais si son fils se trouvait à ta place il aurait dit qu'il pourrait donner de(s) leçons à tous ses concurrents. N'importe mon cher ami j'ai lieu d'espérer et mon pressentiment ne m'a jamais trompé, que tu (ne) fera pas vérifier le pronostic de cet ami ; je pense que tu lui



Dominique Larrey.

(D'après le tableau de Girodet; Collection du Baron Larrey).

prouvera au contraire que des têtes comme la tienne n'ont besoin ni du temps ni de cette mémoire de perroquet pour disputter (1) les palmes avec succès... Rassure-toi sur le résultat de ce concours il te sera favorable, j'ose t'en répondre, il ne faut pas même trop te fatiguer par des études trop pénibles ni trop suivies — tu en sais assez pour entrer en lisse (*sic*) avec toute cette troupe — ton intelligence, ton assurance et ta logique qui te fera parler avec méthode te mettront au dessus des concurrents, après cela j'ai lieu de croire que les juges sauront apprécier ces qualités rares et te rendront justice. Parmi le grand nombre de sous-aides que j'ai examinés aux hôpitaux de Marseille et de Toulon en 1793 je rencontrai un tout jeune homme de 22 ans qui n'avait pas 8 ou 10 mois d'études médicales (c'était Goureaud) — il était loin certes des connaissances et de l'expérience de ses camarades dont le plus jeune après lui avait 26 à 27 ans — et plusieurs années de service. La clarté, la précision et le génie que G. mit dans ses réponses lui valurent le grade d'aide que je ne craignis point de lui donner malgré toutes les clameurs parce que je voulais exciter l'émulation et récompenser le zèle ardent, éclairé qu'on trouve si rarement. Mon but fut atteint et mon jugement reçut l'assentiment général. A mon arrivée des montagnes dans cette capitale en 1787, je me présentai au concours des places pour l'école pratique. Le nombre des concurrents se montait à plus de 600. Il y avait 24 places à donner. A ma très grande surprise j'eus l'une des premières de laquelle je ne profitai point, parce que la bosse des voyages m'entraîna vers le nouveau Continent. Et ainsi tranquilise-toi tu te présentera à ce concours avec bien d'autres avantages que ceux que j'avais à ton âge.

Tu as bien fait de t'inscrire pour le concours de la Faculté, tu t'y distinguera également ; ensuite il ne faut pas t'inquiéter du résultat, tant pis si l'on ne sait pas te rendre justice, tu aura toujours beaucoup gagné et tout cela tournera à ton profit et je n'en suis pas moins satisfait. Ménage-toi et ne travaille pas la nuit, surtout ne t'expose pas à l impression de l'humidité et ne va pas nager dans le fleuve qui est glacial.

J'achève mon ouvrage, je vais entrer dans les amputations qui doivent terminer le troisième volume. Aussitôt qu'il sera imprimé, je t'en ferai tirer un exemplaire que je t'enverrai sans préface à condition que tu ne le montrera à personne.

Ta maman et ta sœur qui sont ici vont t'écrire et nous allons profiter du départ de ce même courrier pour te faire passer nos lettres, profite de son retour pour nous faire parvenir les tiennes, et charge-le lorsque les écrevisses seront de saison d'un petit panier de celles du Rhin pour ta maman, tu sais qu'elle les aime beaucoup, mais ne dis rien à cet homme, écris-moi plutôt tout ce que tu as sur le cœur, ne me cache rien, tu dois être convaincu que tu n'as pas de meilleur ami compte aussi sur la tendre et confiante sollicitude de ton bon père.

Rappele-moi au souvenir de tous mes confrères et amis.

LARREY.

Aujourd'hui est un anniversaire glorieux pour moi, non loin de ta résidence je fus assez heureux par une action d'éclat pour fixer l'attention du général en chef de l'armée du Rhin qui me signala à la convention natio-

(1) Nous ne relevons pas les nombreuses fautes d'orthographe et de ponctuation qui sont dans le manuscrit ; nous reproduisons celui-ci sans y rien changer.

nale comme l'un des sujets qui dans cette journée s'étaient le plus distingués, relis cet article dans la campagne du Rhin.

A Monsieur Hippolyte Larrey,
Chirurgien sous aide à l'hôpital militaire de Strasbourg.

1832 ! L'année du siège d'Anvers, où Hippolyte Larrey a joué le rôle que l'on sait (1). Nous voudrions quelques détails sur cette campagne mémorable et nous sommes déçus. Il est longuement rapporté, par contre, une intéressante conversation d'Hippolyte Larrey avec la comtesse de Survilliers, fille de Joseph Bonaparte, et on évoque malgré soi le grand Empereur, dont la légende est, en dépit de tout, toujours tenace.

Boorgherout (près d'Anvers).

25 novembre 1832.

Mon cher et très honoré père,

Je croyais que le 22 ne se passerait point sans quelque grande nouvelle, mais rien encore ; nous attendons toujours que le maréchal adresse les sommations au général chassé ; mais aussitôt que tout notre matériel d'attaque sera préparé, on n'attendra plus ; et d'ici à deux ou trois jours probablement tout sera prêt. Le général hollandais retranché dans sa toute puissante citadelle paraît bien décidé à se défendre avec vigueur. Mais il est est (*sic*) encore tout à fait impossible de rien prévoir : les plus hauts placés n'en savent pas plus que les plus humbles subalternes, car l incident le moins prévu peut bouleverser tous les plans des nouvellistes. Ainsi nous devons attendre encore, je commence presque à m'y accoutumer.

Puisque nous ne marchons plus en avant, je vais rebrousser chemin dans ma lettre, pour retrouver quelques souvenirs. A Mons d'abord j'ai revu M. de Courtray qui m'a fait, en ton honneur, le plus aimable accueil. J'ai passé avec lui une demie journée bien employée en conversation chirurgicale ; je lui ai communiqué plusieurs de tes idées qui ont modifié les siennes. Enfin, M. de Courtray m'a fait voir en détail l'hôpital de Mons ; j'y ai recueilli quelques nouvelles observations sur l'ophthalmie, etc.

Mais c'est à Bruxelles que m'attendait l'heureux hazard (*sic*) d'une nouvelle et illustre connaissance. J'avais déjà revu M. Adair, M. de Brouckère et tout notre monde de l'année dernière ; déjà depuis 24 heures j'étais presque devenu un habitué de Bruxelles ; et partout on s'était empressé de me demander de tes nouvelles avec le plus vif intérêt. J'avais été invité à diner chez M. Talma ; j'arrive donc et l'on se met à table : M. Talma me dit alors qu'il a eu l'occasion de voir dans la journée une nièce de Napoléon, la comtesse de Survilliers (fille de Joseph Bonaparte) et m'assure que je ferais bien de me présenter chez elle. Après bien de l'hésitation, je me décide enfin, et j'arrive un peu inquiet à l hôtel de Bellevue. Je ne te dirai pas combien je me trouvais embarrassé de ma présentation, parce que tu me blâmerais peut-être ; mais je serais encore plus embarrassé de te dire avec quelle bonté, quel intérêt cette dame m'a reçu. Le souvenir de ton nom et

(1) Cf. *Chirurgiens et blessés à travers l'histoire.* Albin Michel, 1918.

l'estime qu'elle a vouée à ta réputation la ramenaient sans cesse à des questions sur ton existence actuelle et sur la position de toute notre famille. Elle a compris bien vite que nous pouvions sympathiser avec elle ; car je me sentais moi-même trop ému des grands souvenirs qui s'attachent aujourd'hui au nom illustre et si malheureux des Bonaparte ; j'étais trop ému, pour ne pas lui parler comme interprète des sentimens de ma mère, de ma sœur et des tiens. Deux fois j'ai cru à propos de me retirer, et deux fois cette dame m'a retenu avec une bonne grâce et un bienveillant intérêt que je ne saurais décrire Il a bien fallu enfin, après plus d'une heure, prendre congé d'elle ; mais avec une nouvelle émotion. Alors en me disant adieu avec de nouvelles expressions de souvenir pour ma famille et pour toi, particulièrement, elle m'a donné une jolie bague, en me disant : « Portez-la en souvenir de moi, mais promettez-moi de m'écrire, quand « vous serez à Paris, je serai exacte à vous répondre ; n'est-ce pas, vous « n oublierez point cette promesse ? Adieu, je vous souhaite tout le bonheur « que vous méritez » Et moi je suis encore tout ému de ma visite que je n'oublierai jamais. Mme la comtesse de Survilliers est partie le lendemain matin pour Londres ; elle compte s'y fixer, et c'est là qu'elle m'a dit de lui écrire.

Je n'aimerais pas à présent (*sic*) d'autres détails ; mais je t'adresserai une nouvelle lettre dès que nous aurons des nouvelles.

Adieu, mon cher et très honoré père ; je te prie de redire à maman et à ma sœur l'expression de ma tendresse.

Ton fils très respectueux et affectionné.

Hippolyte Larrey.
D. M. P.
Au grand Quartier Général.

Suscription : Monsieur le baron Larrey,
Chirurgien en chef des Invalides,
Paris.

Enfin, nous voyons le chirurgien en action : il est là sur le champ de bataille, dans l'exercice de son art salutaire et parfois si cruel ! L'heure du chloroforme n'avait pas encore sonné.

Berkem 10 décembre 1832.

Mon cher et très honoré père,

Je viens de monter ma troisième garde à la tranchée tout aussi heureusement que les deux premières : Notre ambulance établie dans la sacristie même de l'église Saint-Laurent est en parfaite sûreté maintenant. Le service de cette ambulance n'est autre que d'appliquer des appareils provisoires à toutes les blessures quelque graves qu'elles soient. de là le transport des blessés se fait immédiatement sur Berkem où nous pratiquons toutes les opérations. Jusqu'à présent nous avons vu près de deux cents blessés ; et pourtant les véritables travaux du siège commencent à peine. Les plus graves blessés évacués sur Anvers sont sous la direction chirurgicale aussi bien qu'administrative des Belges. Je n ajoute aucune réflexion sur cette mesure au moins fort inconvenante. Ainsi toutes les opérations consécutives doivent être pratiquées par eux ! Je regrette de n'avoir pas un peu de



Hippolyte Larrey au Siège d'Anvers (1832).

(Musée du Val-de-Grâce).

temps pour les détails. J'ai fait aujourd'hui une troisième amputation de jambe ; c'était à un brave canonnier qui n'avait cependant consenti à se laisser opérer que par moi. Le nombre de nos amputés s'élève à quinze déjà ; plusieurs membres ont été arrachés par le boulet, beaucoup de blessures sont fort graves, surtout les plaies de tête ; presque toutes les plaies de l'abdomen ont été mortelles ; j'ai vu plusieurs cas affreux d'éventration. Le courage de nos Français excite l'admiration ; les artilleurs et les mineurs ont autant de sang-froid en présence de leurs blessures que sous le feu meurtrier des Hollandais. — L'Excellent M. Zinck est venu s'installer à Berkem ; il s'abstient jusqu'à présent de faire des opérations pour nous laisser agir et nous diriger par ses conseils pleins de bienveillance, ou plutôt il nous aide, il se fait presque élève, et trouve encore moyen de nous égayer à intervalles par sa bonne humeur. M. Forget opère très bien, mais quelquefois avec trop de précipitation ; il a aussi une activité très essentielle en chirurgie, mais qui effarouche presque tous nos sous-aides. Que de détails encore je voudrais t'indiquer seulement, mais le temps m'appartient si peu maintenant, qu'en vérité je dois ajourner mes longues causeries. Je désire un avis sur ce qui peut t'intéresser davantage, afin d'y consacrer spécialement les pages que je pourrai t'écrire. Je te remercie bien de ta dernière petite lettre sur les intrigues scientifiques que tu as sous les yeux ; mais je regrette bien de ne pas voir Clot Bey.

Adieu, mon cher et honoré père, je te prie de redire à ma bonne mère et à ma sœur l'expression de ma tendresse.

Ton fils très respectueux et affectionné.

Hippolyte Larrey.

P. S. Pasquier et Fririon vont toujours bien. C'est en dînant à 8 heures que j'ai griffonné cette lettre.

Les lettres qui suivent se passent de commentaires ; nous nous contentons de les donner par ordre de dates.

Bruxelles 6 janvier 1833.

Mon cher et très honoré Père,

Au moment de quitter Bruxelles, je profite du départ et de l'obligeance de M. de Glasson qui se rend en poste à Paris, pour te donner de mes nouvelles en deux mots. Je partirai demain pour Lille où le quartier général doit attendre l'arrivée du Roi. J'ai vu avant hier soir chez sir Robert le maréchal Gérard qui m'a fait un accueil très bienveillant ; et m'a chargé de le rappeler à ton souvenir. Je viens d'écrire à la princesse Charlotte Napoléon ; et je n'ai pas oublié, comme tu penses de lui parler de toute ma famille. J'espère bien avoir de ses nouvelles dans quelque temps. J'arriverai sans doute à Paris du 15 au 18 : et mes premiers pas me dirigeront de suite aux Invalides.

Adieu, mon cher et très honoré père, jusqu'au bonheur de me retrouver bientôt en famille.

Ton fils très respectueux et affectionné.

Hippolyte Larrey.

Lille 9 janvier 1833.

Mon cher et très honoré père,

Encore deux mots sur le retour de notre campagne. Je suis arrivé hier à Lille où j'ai été reçu de la façon la plus bienveillante par MM. Léonard père et fils, en souvenance de toi, et des bontés que tu leur as témoignées, M. Léonard fils a voulu absolument me faire loger chez lui ; et j'ai dû céder a ses instances Je me trouve déjà dédommagé par tant de soins, de nos quelques journées de fatigue. Je n'ai presque pas quitté encore l'excellent Zinck qui t'a adressé hier une lettre de souvenir et de remerciemens pour la proposition que tu viens de lui faire. Il m'a chargé de te redire qu'il acceptait d'avance et de grand cœur la destination que tu peux lui réserver. La chirurgie militaire gagnerait certain ment à la récompense méritée par le plus digne de tes anciens élèves.

Nous attendons le roi de jour en jour ; la reine est arrivée aujourd'hui ; et la grande revue aura lieu du 12 au 14. Je t'en donnerai les plus promptes nouvelles dès que la cérémonie sera terminée.

J'ai fait visite aujourd'hui aux autorités chirurgicales de Lille ; demain ou après, j'irai avec M. Zinck et les autres chefs voir nos autorités militaires. Viendra enfin bientôt la grande et dernière visite, la Visite de Paris, et le revoir de la famille.

Adieu, mon cher et très honoré père, je te prie de recevoir l'assurance nouvelle de mon respectueux attachement.

Ton fils

Hippolyte Larrey
D. M.

J'ai écrit à Isaure, il y a trois jours, j'écrirai demain ou après à maman.

Lille 10 mars 1839.

Mon bon et bien honoré père,

M. Desvignes qui a bien voulu se charger de cette lettre, vient de quitter notre quartier général (où il n'était du reste pas plus nécessaire que moi) pour se rendre à Nancy, en remplacement de M. Frimanger. Cette décision a été prise par suite de circonstances fâcheuses dont M. Desvignes pourra sans doute te communiquer les détails. Lui au moins, brave et digne homme se trouve ainsi récompensé de la corvée qu'il est venue subir comme moi ; aurai-je enfin aussi un dédommagement à cette triste existence militaire ? Patience encore. Je n'ai pu voir le général Schram qui n'a fait que s'arrêter momentanément à Lille ; mais j'ai vu le général Desaix qui m'a fait le même bon accueil que les généraux Corbineau et Fodoas en m'assurant que je serais bientôt délivré par la prochaine dissolution de l'armée. Souvenir, estime et vénération pour toi de la part du général Desaix cela va sans dire

Voilà donc M. Gasc nommé au Conseil ? J'en suis bien aise parce qu'il est aimé généralement, et qu'il me veut du bien ; mais je plains M. Haren à moins qu'il ne soit dédommagé de quelque autre façon. M. Dupuis s'apprête à partir pour Strasbourg et M. Vaillant est parti ce matin même pour Paris. Quant à maître Baudens, je ne le vois que par rencontre, quoiqu'il me fasse assez bonne mine il éprouve cependant une sorte de gêne vis-à-vis de moi. J'ai été témoin dernièrement d'une amputation de jambe qu'il

a faite à sa manière, je t'en dirai plus tard les détails ; mais j'ai été content des soins secondaires qu'il donne à ses opérés ou à ses malades, et en cela il a eu la conscience de rendre hommage à tes bonnes leçons.

M. Chamberet le médecin en chef va sans doute chercher à remplacer M. Gasc au Val-de-Grâce c'est un homme d'expérience et d'un caractère honorable. — M. Daenges, le pharmacien en chef, me demande souvent de tes nouvelles (sa femme est une demoiselle Lodibert c'est la Cornélie dont nous ne savions pas l'origine).

Le bon Léonard et sa femme ont été bien flattés de ton souvenir et de ton envoi, mais c'est aujourd'hui seulement (dimanche) que nous allons en grande famille faire honneur à la dinde truffée.

Nous n'avons pas cependant laissé passer le jendi de la mi-carême sans boire à ta santé et à la mémoire de la prise de Jaffa.

Je cherche aussi à témoigner mes remercîmens à Léonard toutes les fois que je puis le remplacer auprès de ses malades ou l'aider dans ses opérations, car il a une clientelle (*sic*) fort étendue. Sa vieille mère me parle souvent de toi et de toutes les bontés que tu avais pour son mari. Je l'écoute avec intérêt, car elle est tellement sourde qu'il n'y a pas de conversation possible avec elle.

Je profite d'une partie de mon temps pour voir des usines, des manufactures intéressantes. J'ai fait l'autre jour une séance d'étude au Musée d'histoire naturelle qui possède un ours blanc presque aussi gigantesque que notre ours du Musée britannique. — Mais le fait le plus curieux que j'aye examiné. c'est un squelette avec des ossifications de différens muscles ; il en est question dans le dernier volume des Mémoires de Cie militaire. — J'en ferai aussi le sujet d'une note que je communiquerai à la Société anatomique.

Voilà, mon bon et honoré père, le menu des nouvelles lilloises sous le rapport sérieux je vais écrire à Isaure une lettre un peu moins grave ; et en attendant je vous embrasse tous bien tendrement jusqu'à prochain retour, j'espère.

Ton fils bien respectueux et affectueux.

Hippolyte Larrey.

Lille 4 avril 1839.

Mon cher et bien honoré père,

J'ai reçu hier la bonne lettre d'Isaure qui m'encourage de ta part à prendre encore un peu de patience, et je m'empresse de t'écrire pour t'assurer de ma résignation nouvelle. Oui je comprends bien que si je profitais de la bienveillance du lieutenant général, pour revenir en congé, le bureaucrate en chef ferait tourner à mal et non à bien la corvée qu'il m'a imposée sous le nom du ministre Bernard, et je dois renoncer à cette faveur ; mais à présent que la question belge est décidée, sauf l'occupation définitive du territoire, notre armée d'observation sera-t-elle maintenue ou dissoute avant ce délai plus ou moins éloigné ? C'est ce que va décider peut-être le nouveau ministre de la guerre, dès qu'il aura pris place, et quant à mon rappel spécial, j'espère que cette fois M. de Saint Jean ne fera pas croire au nouveau ministre qu'il y a nécessité de me laisser ici. J'ai confiance en toi, mon bon père, pour démontrer au général Cubières tout l'intérêt, toute la réalité de ma position à Paris, pour l'Ecole de médecine surtout et je dois laisser à ta sage appréciation l'a propos de la démarche à

faire. J'attendrai donc encore sans plus me tourmenter et afin de ne plus vous inquiéter tous de ma propre inquiétude. Rassure bien je t'en prie ma mère et ma sœur à ce sujet.

J'aurais tort, je le sens bien de ne pas prendre mon temps en patience, lorsque je trouve à Lille une compensation bien douce et agréable, dans les bons soins hospitaliers de la famille Léonard. Nous étions réunis hier à dîner lorsque Baudens est venu annoncer à notre camarade sa nomination au grade de chirurgien major, par ancienneté. Cette nouvelle serait assez malvenue si Léonard ne s'y attendait pas depuis quelque temps, mais sa position de famille et de fortune à Lille, sa santé surtout fort altérée par suite d'une ancienne lésion de la poitrine, ne lui permettaient pas de faire les fonctions pénibles de chirurgien major de régiment Il est donc décidé à demander sa retraite, avec l'espoir d'obtenir le maximum on raison d'infirmités contractées au service car ce pauvre Léonard a eu plusieurs hémoptysies à la suite d'un coup de pied de cheval qu'il a reçu dans la poitrine lorsqu'il était aide-major d'un régiment de chasseurs. Pièces et certificats seront sans doute soumis au jugement du Conseil de santé ; c'est donc te dire, mon bon et honoré père, que je compte sur ton bienveillant intérêt en faveur de Léonard pour lui faire obtenir le maximum de sa retraite ; comme autrefois tu avais contribué à le faire maintenir aide-major à Lille. Je serais heureux enfin de te devoir la réussite de cette affaire pour mon excellent camarade et ami.

J'aurais profité du départ de M. de Chamberet pour le prier de t'apporter cette lettre si je n'avais craint d'être indiscret auprès de lui Peut-être aussi aurait-il dû attendre quelques jours avant de te la remettre.

Adieu, cher et honoré père, mille tendres souvenirs à ma mère et à ma sœur que j'embrasse avec toi.

Ton fils bien respectueux et affectionné.

Hippolyte Larrey.

P. S. Rien de nouveau ni d'intéressant à Lille. Deux places de médecin vacantes, et offertes, dit-on aux frères Monard, qui, dit-on aussi, n'en ont pas voulu et préfèrent rester en Afrique. M. Frémanger vient d'arriver en remplacement de M. Desvignes, auquel j'avais remis une lettre.

J'en avais donné une autre à M. Dupuy, lorsqu'il allait partir pour Strasbourg, en passant par Paris. Il est très heureux de rester ici pour remplacer M de Chamberet.

Voilà tout.

H.

Ici se termine cette correspondance des deux Larrey, qui n'ajoutera rien sans doute à leur gloire, mais nous aura fait pénétrer un peu plus avant dans l'intimité de ces deux illustres représentants de la chirurgie militaire française, que le père et le fils ont également honorée.

Le Présent dans le Passé

Un centenaire à commémorer.

M. le Dr P. Gallois, qui veut bien nous honorer de sa collaboration et dont les communications sont toujours marquées au coin d'une sûre érudition et d'une connaissance approfondie de nos *desiderata* professionnels, vient de très opportunément rappeler (1) que l'immortel ouvrage de Laennec, sur l'auscultation médiate, est de 1819, et qu'il conviendrait de ne pas laisser passer une date aussi mémorable sans la rappeler aux générations oublieuses.

Dans cette revue, qui peut se flatter d'avoir déjà fourni maintes et maintes contributions à l'histoire médicale, on ne saurait qu'applaudir à tout projet de nature à rehausser le prestige de notre art, en faisant mieux connaître ceux qui l'ont illustré. Mais nous avons, ici ou ailleurs, eu tant de fois l'occasion d'écrire sur l'inventeur génial qu'on nous demande à célébrer, que nous ne pouvons qu'apporter quelques glanures, qui risquent fort de ne pas être pour tous nos lecteurs des révélations.

On a jadis narré (2) dans quelles circonstances Laënnec découvrit le stéthoscope : nous y renvoyons ceux qui n'en auraient pas eu connaissance ; nous préférons rappeler une des plus anciennes, sinon des premières applications, par l'inventeur lui-même, de sa découverte, à une femme illustre auprès de laquelle il avait été appelé en consultation, conjointement avec le célèbre Portal ; c'est le récit de ce dernier que nous reproduirons.

Disons, au préalable, que la malade à laquelle nous venons de faire allusion n'était autre que Mme de Stael, atteinte d'une affection incurable, dont elle devait mourir peu de temps après. Laissons maintenant la parole à Portal :

... Cependant, dit Portal, Mme de Staël se plaignait d'un resserrement dans la partie supérieure de la poitrine, sur laquelle un médecin, nouvellement appelé, fit appliquer un large vésicatoire. Un autre médecin consulté, bien connu, crut reconnaître un commencement d'hydrothorax, et même entendre dans cette cavité *une espèce d'ondulation moyennant un cornet de papier dont il posa la base sur une partie du thorax, et dont il introduisit la pointe dans l'une de ses oreilles.* Et Portal se hâte d'ajouter : « cette méthode de reconnaître l'intérieur de la poitrine ne put me convaincre ; je ne partageai pas l'opinion de ce médecin, quelque considération que je puisse avoir pour lui ; la malade était presque désenflée, ses urines étant bien rétablies, et se tenait couchée horizontalement dans son lit presque toute la

(1) Cf. *Bulletin médical*, 25 janvier 1919.
(2) V. la *Chron. médicale*, 1901, *passim*.

℞. cortic. peruv. crassè trit. —— ℥ iv
bulliat in
aq. commun. —— ℥ viij
40 c. usquedum reducantur ad ℥ v; adde
deinde colaturæ,
Syrup. de floribus: arantior. —— ℥ ij
~~[illegible] —— [illegible]~~

19ª 8bris 1811. m. f. pot.

une cuillerée toutes les deux heures. Laennec M.

M. Barbet Rue St André n° 51

Une Ordonnance de Laennec.

journée. Mais comme le spasme paraissait dominer, ce médecin voulut qu'on le combattit par l'application de deux plaques aimantées sur la poitrine. L'insuffisance de ce remède contre un aussi grand mal fut bientôt reconnue. »

Au moment de livrer à la publicité cette observation, Portal ajoutait, en note, les lignes suivantes :

Depuis cette époque, ce médecin, plein de zèle pour les progrès de la science qu'il professe avec distinction, a publié plusieurs *Mémoires* sur cette espèce d'audition. Pour mieux connaître les diverses altérations de la poitrine, il a proposé un instrument qu'il a appelé *pectoriloque*. Il serait à souhaiter que la médecine clinique pût retirer quelques avantages de ce nouveau genre de recherches, ou d'autres encore, sur le siège et la nature des maladies de poitrine ; car la connaissance de plusieurs de ces maladies nous manque très souvent.

On a pu constater que, dans le texte de Portal, ne figurent ni le nom de son illustre collègue, ni les mots *d'auseultation* et de *stéthoscope* !

L'*invidia medicorum* est, hélas ! de tous les temps.

*
* *

Terminons par une anecdote que nous avons tout lieu de croire peu connue, sinon absolument ignorée.

Au commencement du siècle dernier, a conté un contemporain du célèbre clinicien, Laennec, Bayle, Bruté, de Rennes (mort évêque de la Louisiane), Savary, Fizeau, Buisson et d'autres élèves très éminents de l'Ecole de Paris, et déjà médecins très distingués, étaient connus pour leur attachement à la foi religieuse ; ils n'en étaient pas moins admis dans l'intimité de l'archiatre du premier Empereur : à la table de Corvisart qui, certes, n'était pas un dévot, ces messieurs observaient scrupuleusement les préceptes de l'Eglise concernant l'abstinence, et nul ne songeait à en faire un sujet de raillerie.

Lorsque Laënnec vint pour la dernière fois en Bretagne, sa chaise de poste fut précipitée, près de Nantes, dans un fossé de plusieurs mètres de profondeur, et il se trouva enfoui sous la masse des bagages et du véhicule. Sorti sans blessure de dessous cet amas de débris, il dit tranquillement à sa femme : « Nous en étions à *Ora pro nobis peccatoribus*. » Ainsi l'illustre professeur était en train de réciter l'*Ave Maria* ; Mme Laënnec se plaisait à rappeler qu'au moment de la chute, il disait le chapelet avec ses compagnes de voyage.

Chaque dimanche, il assistait à la grand'messe de Ploaré, avec la même régularité que les beaux paysans aux larges braies et à la longue chevelure. Ce n'est pas tout ; bon nombre de vieillards vous diront encore à quel rang précis on le voyait suivre, avant la messe, la procession traditionnelle en dehors de l'église ; tête nue, vous diront-ils, le visage grave et recueilli, et

le *chapelet à la main.* Ai-je besoin de rappeler que Laënnec était à trente ans un des princes de la science, et qu'il avait quarante-cinq ans quand il mourut? Si donc quelqu'un a le facile courage de sourire en apprenant ces détails, il ne pourra du moins attribuer tant de dévotion ni à l'ignorance ni à la décrépitude.

Nous ne gâterons pas d'un commentaire cette page d'un croyant, estimant que rien n'est plus respectable que la foi sincère du chrétien convaincu.

Le sucre pour les malades.

Encore une nouveauté, vieille de plusieurs siècles, que le certificat de maladie réclamé aux consommateurs de sucre. En douteriez-vous ?

Nous avons conté, naguère, que l'apothicaire seul avait le droit de vendre du sucre : voulait-on du *sucre à la violette*, on arguait d'une maladie d'estomac ; Arnauld de Villeneuve ne professait-il pas que rien ne lui était supérieur comme... apéritif ?

Avait-on envie de *sucre rosat*, on trouvait quelque autre prétexte, comme rhume ou fluxion, pour s'en faire attribuer ; l'apothicaire, au besoin, vous en suggérait.

Il y avait, toutefois, une catégorie de malades à qui les sucreries étaient permises en tout temps, c'étaient les accouchées. « Aux temps de gésine », comme l'écrit M[me] Aliénor de Poitiers, dans ses *Honneurs de la Cour*, la friandise est autorisée ; le drageoir doit toujours être ouvert et bien garni, pour les commères qui rendent visite à la parturiente, et viennent « caqueter » autour de son lit. En dehors de ces cas bien déterminés, il n'y avait guère que des grands seigneurs — ou des rois — qui eussent le droit de se gaver de bonbons et autres confiseries.

On sait, d'après les Comptes de son Hôtel, que Charles VI, le roi dément, put faire, tant qu'il lui plut, son régal quotidien « d'espèces confites, sucre rosat blanc, vermeil et en pâte, orangat, anis, noizettes, *manu-Christi* (?), pignolat », etc. De même, dans l'*Etat des dépenses* du roi Jean, retenu prisonnier en Angleterre, on relève, entre autres gâteries permises à l'auguste captif, du muscarat ou sucre au musc, dont longtemps se conserva la vogue ; du cafetin et du pignolat (1), dont il vient d'être question.

La morale de l'histoire, c'est qu'il y a toujours eu des privilégiés pour lesquels les restrictions n'ont été qu'un vain mot. Ce ne sont plus les mêmes aujourd'hui, il n'y a que cela de changé.

---

(1) On désignait sous ce nom une dragée composée avec le fruit de la pomme de pin, confit au sucre.

Vieux-Neuf Médical

Le sucre dans les affections de poitrine.

Dans un ouvrage manuscrit et anonyme, *Remèdes*, t. II, du XVIII[e] siècle, j'ai pu cueillir les notes suivantes, au sujet des propriétés du sucre :

On emploie la moscouade dans les maladies de la poitrine, dans les lavemens, pour déterger et adoucir.

Le sucre en pain et la cassonade sont bons pour les *maladies de la poitrine*, ils atténuent les flegmes, ils excitent les crachats, mais ils provoquent un peu les vapeurs et le mal de dents.

On se sert du sucre rougeâtre ou chypre dans les lavemens, pour déterger et arrêter les cours de ventre.

On estime le sucre candi fort convenable pour humecter la poitrine et pour guérir le rhume. On le préfère au sucre commun dans les maladies, parce qu'en demeurant plus longtemps à se dissoudre dans la bouche, il a plus le loisir d'humecter les conduits, de détacher les flegmes et d'adoucir les âcretés qui tomberaient dans la trachée, mais ces effets supposent qu'il est entier ou en morceau et non pas en poudre ou en sirop.

Les pénides sont propres pour le rhume, pour adoucir les âcretés de la poitrine, pour exciter les crachats.

Le sucre d'orge est propre pour la toux, pour les fluxions de la poitrine, pour exciter les crachats, pour adoucir la sérosité âcre qui tombe des glandes du cerveau. On en met fondre en petits morceaux dans la bouche.

Médecin aide-major G. Léorat.
(Quintenas, *Ardèche*).

Cette propriété anti-phymique du sucre est connue depuis bien des années. Voici ce que nous écrivions, il y a 15 ans (1), et nous n'étions que l'écho de l'opinion médicale du moment :

Il est une maladie où l'on devait songer à utiliser plus particulièrement le sucre : c'est celle où les déperditions de calorique sont fréquentes et presque continues, nous voulons dire la tuberculose. Même pendant les périodes apyrétiques, celles où il n'y a pas de fièvre, les tuberculeux, ainsi que l'ont montré les analyses de Quinquaud et Albert Robin, exhalent une notable quantité d'acide carbonique, et consomment par suite beaucoup d'oxygène. Au moment où les poussées fébriles se manifestent, la déperdition de calories s'accentue encore davantage et c'est pour cela que les tuberculeux fébriles sont si sensibles au froid.

La conséquence à tirer de ces données, c'est qu'il faut réduire au minimum la dépense de travail chez les tuberculeux, et c'est à quoi tendent les sanatoriums. Dans ces établissements, en effet, le repos absolu et la cure à

(1) Cf *Journal de la Santé*, 8 février 1903 : *Le sucre et la santé*.

l'air libre, même par des temps froids, ont pour but de ne pas fatiguer le système musculaire, et d'exiger des aliments aisément combustibles, pour lutter contre la température extérieure : le sucre est l'aliment-médicament qui réalise le mieux ces conditions.

Le sucre, comme l'écrit le professeur Gautier, « représente des provisions de chaleur ou, pour parler d'une façon plus générale, une réserve toujours prête d'énergie latente, dont les cellules peuvent immédiatement disposer. » Sous l'influence du sucre, le Dr Rubner (de Berlin) a vu la diminution de la dépense azotée atteindre 47 0/0. Le Dr Plicque en induit très justement que, plus qu'aucun autre aliment, le sucre diminue la désassimilation des albuminoïdes et l'usure des tissus. Le sucre, selon le même, contribuerait également, beaucoup plus que les graisses, à augmenter le poids des malades. S'accumulant dans l'organisme sous forme de graisses, il constitue, comme nous venons de le dire, une réserve pour les périodes où l'alimentation est passagèrement diminuée.

Les éleveurs connaissent bien cette propriété du sucre : quand ils veulent faciliter la croissance et l'engraissement du bétail, ils lui font prendre des mélasses. On doit agir pour l'homme comme pour les animaux ; il faut lutter contre l'amaigrissement progressif des phtisiques qui, si rapidement, aboutit à la cachexie.

Les Arabes, Avicenne en tête, usaient de préférence du *sucre rosat*, qui resta en vogue pendant toute la durée du moyen âge. Cardan employait l'eau sucrée et les fraises au sucre. Forestus conseillait tantôt le lait, tantôt le bouillon de poulet, sucré. De tous les laits, on avait reconnu que le lait d'ânesse était celui qui était le plus sucré. Un autre praticien de ces temps lointains, Burnet, rapporte qu'un phtisique, à qui il donnait ses soins, éprouva des effets très heureux de l'usage de la conserve de roses ; il en délayait dans sa boisson et en mêlait avec ses aliments, et quelquefois il en prenait, pour toute nourriture, en telle quantité, qu'il avait épuisé toutes les boutiques des apothicaires de Venise.

Van Helmont avait, lui aussi, constaté les heureux effets du sucre dans les maladies de consomption ; il avait toutefois noté qu'à la longue, le sucre devient moins agréable au goût et même fatigue l'estomac.

Croirait-on que, dès le XVIIIe siècle, on s'était aperçu des propriétés antiseptiques du sucre ? C'est le Dr Plicque qui a fait cette découverte, dans un auteur de l'époque précitée, un novateur pour son temps, celui-là même qui avait découvert la contagiosité de la tuberculose bien avant nos expérimentateurs modernes : Raulin attribuait non seulement une valeur alimentaire au sucre, mais il le mettait en parallèle, pour le pansement des plaies, avec le camphre, la myrrhe et autres aromates. Le fait est d'autant plus intéressant à signaler, que ce n'est que de nos jours qu'on a préconisé à nouveau le sucre en chirurgie, pour hâter la cicatrisation des plaies.

Nous ne saurions résister au plaisir de reproduire, pour l'édification de nos lecteurs, le passage véritablement prophétique de l'ancêtre Raulin :

« Le sucre, écrit-il, mondifie les ulcères par une application extérieure : il préserve puissamment de la pourriture les plantes et les substances animales. Il a encore une vertu bien précieuse, c'est qu'il est spécifique contre ce redoutable venin végétal, dont les Américains empoisonnent leurs flèches qui, en étant imbues, font mourir dans le moment les animaux qui en sont blessés. Lorsque les nègres de l'Amérique sont menacés de phtisie pulmonaire, et lors même qu'ils sont phtisiques, on les envoie dans les ateliers où l'on prépare le sucre, pour y respirer la vapeur qui s'élève des chaudières en si grande quantité qu'elle obscurcit tout l'atelier par le nuage qu'elle y

forme ; ils y guérissent ordinairement en moins de deux mois de séjour. » Et Raulin ajoute cette phrase, qu'on croirait écrite d'hier : « L'usage des antiseptiques est d'un puissant secours dans la phtisie pulmonaire, pour prévenir les effets que la contagion du pus des ulcères fait ordinairement dans la masse du sang. »

Il était intéressant de s'informer si vraiment, comme l'affirme Raulin, les ouvriers des raffineries sont, moins que d'autres, sujets à la tuberculose. C'est ce qu'a songé à faire M. Plicque, en s'adressant à deux sucreries importantes. La tuberculose est, en effet, plutôt rare dans ces milieux ; mais — observe judicieusement le Dr Plicque — il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une industrie agricole, en pleine campagne ; la plupart des ouvriers n'emploient que l'hiver aux travaux de la sucrerie ; et, pendant l'été, ils se livrent aux travaux ordinaires des champs.

Quoi qu'il en soit, le sucre est un adjuvant précieux pour la restauration des forces, plus spécialement chez les phtisiques.

Autre particularité à noter : l'Angleterre, qui est le pays où la consommation du sucre est la plus considérable, est aussi celui où, malgré le climat, la mortalité par tuberculose a le plus diminué. C'est le cas de répéter : *Et nunc erudimini* !

A. C.

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier et le traitement des vertiges.

Parmi les indications de la Dioséine Prunier contre la plupart des diverses modalités de l'artériosclérose, il en est une qu'il est bon de faire ressortir d'une manière particulière : l'action de ce médicament dans le traitement des *vertiges*.

Ceux-ci, si communs dans l'artériosclérose et si angoissants pour les malades, sont attribués en général à une sorte d'anémie du cerveau, résultat d'une nutrition insuffisante des cellules cérébrales.

Par quelques-uns de ses constituants, fluor, nitrites, la Dioséine Prunier, en assurant une meilleure irrigation et favorisant ainsi la nutrition des cellules, exerce déjà son action bienfaisante ; mais celle-ci devient plus efficace encore sous l'influence, éminemment utile pour le système nerveux, des formiates et glycérophosphates qui entrent dans sa composition. Aussi les résultats obtenus sont-ils très remarquables et presque immédiats. C'est ce dont font foi les observations très concluantes que nous recevons tous les jours.

Hier et Aujourd'hui

La grippe et l'image.

Ces caricatures de Cham attesteront, à défaut d'autres documents, que la grippe sévit jadis comme aujourd'hui, et qu'on ne la prit pas toujours au sérieux, ce qu'elle nous a fait chèrement expier !...



La Grippe faisant le tour du monde.



La Grippe empoignant les personnages même dans les positions les plus élevées.



John Bull, en ouvrant une caisse qui lui a été expédiée pour l'exposition de Londres, déballe la Grippe qui l'empoigne aussitôt.



Les médecins et les pharmaciens faisant tous leurs efforts pour retenir le plus longtemps possible la Grippe à Paris.

CARICATURES SUR LA GRIPPE

(Par Cham).

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès d'Hygiène sociale.

Le Congrès interallié d'hygiène sociale, *pour la reconstitution des régions dévastées par la guerre*, organisé par le *Comité national*, avec l'appui et sous le patronage du gouvernement français, se tiendra à Paris, du 22 au 27 avril 1919, sous la présidence de M. le Dr H. Doizy, député des Ardennes, président de la Commission d'hygiène publique de la Chambre des députés.

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Sicard de Plauzoles, Directeur général du Congrès, 1, rue Taitbout, Paris.

Caisse d'Assistance médicale de guerre.

Les médecins qui croiront devoir faire appel à la Caisse d'assistance médicale de guerre, sont priés d'envoyer leur demande au siège social, 5, rue de Surène, avant le 15 février 1919.

*
* *

Sur la proposition de son président, M. Faure, la Chambre syndicale des fabricants de produits pharmaceutiques a voté une somme de 10.000 francs en faveur de la Caisse d'assistance médicale de guerre de l'Association générale.

Cession d'instruments, par le Service de santé, aux médecins des régions dévastées.

Dans sa dernière séance, le Conseil général de l'Association des médecins de France a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant, qu'il a transmis à M. Mourier, sous-secrétaire d'Etat du Service de santé :

« En vue de la paix prochaine, l'Association générale des médecins de France et la Caisse d'Assistance médicale de Guerre prient « respectueusement M. le Sous-Secrétaire d'Etat du Service de « santé, de vouloir bien étudier avec elles la cession, à titre remboursable, aux médecins mobilisés ou non, victimes de l'invasion, « des instruments et appareils rendus disponibles par la suppression « progressive des diverses formations sanitaires ou magasins de « ravitaillement.

« Pour les médecins ayant droit aux dommages de guerre, le « prix de ces instruments serait déduit du montant de l'indemnité à « toucher par les acquéreurs. »

La “ Chronique ” par tous et pour tous

L'opinion de Th. de Bordeu sur Cyrano de Bergerac.

La mort prématurée d'Edmond Rostand remet d'actualité la physionomie de Cyrano. Bordeu, que nous aimons à citer, lui consacre quelques lignes qui trouveront grâce devant les lecteurs de la *Chronique médicale*.

Bordeu met dans la bouche du vieux médecin des Pyrénées, Huarte (1), les paroles suivantes :

... Si je voulais, mon ami, vous dire tout ce que je pense sur la nature de la médecine, nous irions trop loin ! Vous m'accuseriez, peut-être, de me livrer à des écarts aussi singuliers que ceux d'un de nos Gascons du XVIIe siècle : je veux dire le fameux Cyrano de Bergerac.

A propos de Cyrano, vous n'ignorez peut-être pas qu'il a voulu faire le petit Montaigne, en disant du mal des médecins. Il regarde les critiques comme des espèces de médecins avortés : ils savent quelque chose de notre profession ; mais ils ne peuvent en saisir le fonds et la moelle ; ils extravaguent sur ses principes, dont ils n'ont point eu la patience de suivre l'application. Cyrano aurait pu, s'il fût resté dans sa patrie, y prendre des leçons de Gilet, médecin dont la mémoire dure encore et qui vivait à Bergerac, il y a trois ou quatre générations, c'est-à dire du temps de Cyrano... Je ne crois point que la lettre de Cyrano contre le gros homme, ni celle contre les médecins, ait eu pour objet Gilet le médecin... J'aurais souhaité que Cyrano eût pu modérer la pétulance de ses passions par l'étude de notre art ; il l'eût vraisemblablement poussé plus loin et rendu plus cher et plus respectable à ses héritiers que Gilet son compatriote...

Quel polémiste nous eussions eu en ce confrère... manqué !

Dr R. Molinéry.

Pour nos glorieux mutilés.

A Paris, sous le Consulat, chaque décadi, deux loges du théâtre de la République et des Arts (*l'Opéra*) étaient mises à la disposition des militaires aveugles et estropiés, revenant d'Égypte, afin qu'ils « soient dédommagés, par le plaisir d'entendre une parfaite exécution musicale, des autres jouissances dont le sort des combats les a privés ».

Ne vous paraît-il pas que cette idée, excellente de tous points, pourrait être reprise ?

(1) Avec bien des commentateurs de Bordeu, et après avoir pris connaissance, chez M. Th. de Bordeu, de documents inédits, nous reconnaissons, dans Huarte, le père de notre auteur : Antoine de Bordeu fût, en effet, un médecin des plus distingués du Béarn.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La « plique » polonaise est elle une maladie ? — Un personnage de Balzac à identifier. — La *Revue d'histoire littéraire de la France* (fascicule avril-juin 1918) publie une intéressante étude de Mme Hélène ALTSZYLER, « la Polonaise dans l'œuvre de Balzac », étude dont l'auteur, en parlant de la *plique polonaise*, la signale comme « une maladie bizarre, *fabriquée* » par l'illustre romancier.

Or, la *plica polonica* n'est nullement sortie du cerveau fécond de BALZAC : c'est une affection, *très réelle*, du cuir chevelu, endémique en Pologne, et caractérisée par l'agglutination, d'aspect repoussant, et l'odeur fétide des cheveux du patient. D'après l'opinion générale, elle fit son apparition en Europe vers la fin du XIIIe siècle, à l'époque où l'invasion mongole mit la Pologne à feu et à sang.

La plique est-elle ou n'est-elle pas une maladie ? Le pour et le contre ont donné lieu à de nombreuses controverses, auxquelles prirent part, après DAVIDSON et KREUZER, DESGENETTES, BOYER, LARREY, RICHERAND, VIREY, JOURDAN, etc.

Le travail de Mme Altszyler mérite de fixer l'attention à un autre titre. L'auteur, qui a lu, en quelque sorte, ligne par ligne, la correspondance, aussi curieuse que touffue, de Balzac, en cite des passages dans les lettres à Mme Surville, notamment en juin et novembre 1849, passages relatifs à « la thérapeutique » d'un médecin ukrainien, inventeur de cachets « aux effets miraculeux et collectionneur de violons, d'armes et d'enfants. » Ce docteur génial, qui, suivant Balzac, l'aurait sauvé d'une « affreuse crise », serait, d'après les rapprochements établis par Mme Altszyler, entre la *Correspondance* d'une part et le *Médecin de campagne* et l'*Envers de l'Histoire Contemporaine*, d'autre part, le prototype de Benassis et d'Halpersohn.

Qu'en pensent les Balzaciens, lecteurs de la *Chronique* ?

Paul d'ESTRÉE.

Le « sang bleu » ; origine de cette expression. — D'où vient l'attribution du « sang bleu » à la noblesse ? Dr A. LUCAS.

L'opinion d'un anthropologue. — L'auteur ? — Voulez-vous donner l'hospitalité dans la *Chronique* à l'entrefilet suivant : « Un de nos confrères, peut-être un professeur d'Ecole secondaire, a écrit que la boîte cranienne et son contenu continueraient à se développer, et qu'il arriverait un moment où le poids de la tête serait tel, qu'il entraînerait la partie supérieure du corps, si bien que l'homme remarcherait à quatre pattes, comme autrefois ». Un confrère obligeant peut-il me dire qui a écrit cela, et quand ? SMESTER.

Réponses.

Le traitement de l'ankylostomiase et son historique (XXV, 218). — Au sujet de la question posée par le Dr MARFORT, de Genève, dans le numéro de juillet, sur le traitement de l'ankylostomiase par la fougère mâle, l'eucalyptol et l'essence de chénopodium, je puis lui donner quelques renseignements, qui me paraissent exacts, mais seulement sur le premier produit ; mes recherches sur les deux autres étant restées négatives, à cause de l'absence de documents précis.

L'emploi de la fougère mâle dans le traitement du ténia remonte à une haute antiquité. Comme pour tous les remèdes anciennement en usage, il est, souvent, scientifiquement et matériellement impossible d'en fixer l'origine. A cette époque primitive, où la chimie était dans l'enfance, la médication par les simples était en honneur. Leur connaissance et leur action, plus ou moins efficace, se sont infiltrées peu à peu dans l'esprit des masses populaires, avant de s'imposer d'une façon sûre et intelligente à leur attention. Il me paraît donc difficile d'affirmer l'origine certaine d'une médication et d'en désigner les auteurs. Le médicament, après bien des années, ou des siècles d'essais et d'hésitations, s'est ancré lui-même dans les mœurs, et son adoption a été le résultat des coutumes et de l'expérimentation.

HIPPOCRATE, au chapitre XVI de son traité *De morbis*, parle du ténia et des symptômes éprouvés par sa présence ; mais il n'indique aucun traitement : « quand on le combat avec les remèdes, dit-il, on en guérit ; si on le néglige, il ne sort point de lui-même, mais on n'en meurt point ; il n'empêche pas de parvenir à la vieillesse ». Traduction J. B. GARDEILS, page 211.

Il résulte de mes recherches que la poudre de racines de fougère mâle a été, pour la première fois, employée par DIOSCORIDE, qui vivait 35 ans avant l'ère chrétienne. Il en parle d'une façon très explicite dans son livre « *de materia medica, liber IV, page 183*, ou dans l'édition KUHN, t. I, p. 677.

Le remède était administré à la dose d'un demi-gros, seul ou combiné à d'autres substances.

Après lui, PLINE L'ANCIEN, dont l'esprit ingénieux et universel, et doué d'une puissance de travail extraordinaire, a abordé toutes les questions d'histoire naturelle, a traité la question en ces termes, au chapitre LV de son livre XXVII : « Il y a deux espèces de fougères ; elles n'ont ni fleurs ni graines. En grec, on nomme *Pteris* ou *blechnos* (*aspidium filis mas*), celle qui, d'une seule racine, produit de nombreux rejetons : c'est la fougère mâle. L'autre est nommée en grec *thélypteris* (*Pteris aquilina*)... on n'emploie cette racine qu'au bout de trois ans, jamais avant ni après. Les fougères *chassent les vers intestinaux* ; les tænias, avec du miel, ou en boisson, dans du vin doux, pendant trois jours. Elles relâchent le ventre, évacuant d'abord la bile, puis les eaux. Elles débarrassent encore plus sûre-

ment du tænia, avec une dose égale de scammonée... Les médecins font un choix dans les fougères ; la meilleure est celle de Macédoine ; au second rang, est celle de Cassiope. »

Dans une autre partie de son travail, Pline dit qu'il a vu, par cette médication, expulser des tœnias d'une longueur de plus de trente pieds (Livre XI).

Galien, à son tour, au livre XIV de sa Matière médicale, chapitre xix, recommande fort la poudre de racines de fougère mâle, dans le traitement du ténia et des vers intestinaux.

Dans la suite des temps, cette médication ne fit que s'accentuer et se développer largement.

Valmont de Bomare, dans son *Dictionnaire d'histoire naturelle* (p. 55, 1775), dit que la racine de fougère mâle était d'un usage très fréquent chez les anciens, pour les maladies chroniques ; elle est apéritive et antisplénique. Il faut éviter d'en donner aux femmes grosses, dans la crainte de leur procurer l'avortement ; c'est aussi un excellent vermifuge et le plus grand secret des empiriques, qui la mêlent adroitement avec quelque préparation mercurielle, pour chasser du corps les lombrics, les vers plats et le solitaire.

Seule anciennement usitée, la poudre de racines de fougère fut associée à d'autres médicaments à la fin du xviiie siècle et au commencement du xixe. Employée par Marinus dans de l'éther sulfurique, en 1824, et, en 1826, par Buchner, à l'état d'extrait alcoolique et d'extrait résineux. Peschier employa le premier, à Genève, en 1825, l'extrait éthéré sulfurique de fougère mâle, préparé d'abord par son frère ; le botriocéphale étant, en effet, très commun dans cette ville. Après lui, de nombreux médecins en approuvent l'emploi ; je n'insiste pas. Je citerai cependant en dernier lieu le fameux remède de Nuffer contre le ver solitaire, pratiqué à Morat, en Suisse, en 1775.

Le *Chenopodium Scoparia* est connu depuis des temps fort anciens. Pline, dont le savoir si étendu embrassait toutes les sciences naturelles, aurait étudié cette plante, qu'il désigne sous le nom de *Chenopodium Botrys* (Liv. XXVII, p. xxxi). C'était un remède employé du temps des Romains contre l'orthopnée. Les Cappadociens la nomment *Ambrosia* et les Latins *Chenopodium regia* ou *Scoparia* à feuilles larges. Elle guérit surtout l'angine des pourceaux.

Il n'en est point fait mention pour le traitement de l'ankylostomiase.

La réponse à la question posée par notre confrère de Genève reste donc négative, sur ce point difficile à expliquer et à élucider. Dr Durodié (*Bordeaux*).

— Dans le numéro du 1er juillet de la *Chronique Médicale*, je relève la question d'un de nos correspondants, concernant le *traitement de l'ankylostomiase et son historique*.

Voulez-vous, pour servir à l'historique du traitement de cette affection, et contribuer ainsi à répondre à la question de M. J.-P. Marfort (de Genève), me permettre de rappeler les travaux de mon père, le Dr Manouvriez, membre correspondant de l'Académie de Médecine, décédé l'an dernier ?

Ces ouvrages sont intitulés :

— *De l'anémie des mineurs* (Paris, J. B. Baillière, 1878) ;

— *De l'anémie ankylostomiasique des mineurs* (communication à l'Académie de médecine. Paris, J. Rousset, 1904) ;

— *Mines de houilles rendues réfractaires à l'ankylostome par des eaux salées de filtration* (Paris, J. Rousset, 1905).

A. Manouvriez.

Où était située la maison de J. Coitier ? (XXV, 308). — Grâce à l'amabilité toujours empressée de M. Noël Charavay, dont la collection d'autographes nous est d'un si précieux secours, nous pouvons reproduire un document *rarissime* : la signature du médecin de Louis XI, qui se trouve au bas d'une pièce dont le résumé est donné en ces termes dans un des catalogues récents de M. Charavay ; la lettre est adressée à M. M. des Comptes, à Paris ; elle est envoyée de la Mocte-Degry et porte la date du 14 juillet 1480 :

Signature de J. Coitier.
(Collection N. Charavay).

Il (Coitier) les informe que le roi lui a donné, en récompense des 500 livres tournois qu'il devait prendre sur Arnoult Lullier, trésorier de Carcassonne, la moitié de ce que peut devoir Antoine Riboteau, commis à Langres, pour recevoir le paiement des francs-archers de Champagne et du pays d'environ sous la charge de M. de Baudricourt. Le roi leur écrit pour qu'ils assurent les comptes dudit Riboteau et satisfassent Coitier, et celui-ci les supplie de faire compter Riboteau au plus tôt, afin que le droit du roi et le sien puissent être perçus.

L. R.

— Le Dr Georges Petit demande où était située la maison de J. Coictier, le célèbre médecin de Louis XI. Il croit pouvoir la placer rue de l'Arbre-Sec, et non dans la Cour de Rohan, comme le dit une communication à la commission du « Vieux-Paris ».

Il semble que l'un et l'autre se trompent.

Suivant le bibliophile Jacob, Jean Coitier, ou Jean Cotier, Jacques Coitier, ou Jacques Coctier, demeurait rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, ou des Arcs, aujourd'hui rue Suger. Le bibliophile Jacob, décrivant l'état de consomption où se trouvait Louis XI aux environs de la soixantaine, lui fait tenir le propos suivant :

— « O Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, je te remercie d'avoir permis que je puisse dormir en paix cette nuit !

— Sire, je veux être jeté à la rivière, comme tant de bourgeois de Paris l'ont été sur votre ordre, enfermés et cousus dans des sacs, dit à voix basse Jacques Coctier, si vous n'êtes bel et bien guéri l'an prochain, avant Noël !

— La belle cure que ce sera, mon maître ! reprit le roi en essayant de sourire. Si tu achèves cette cure là et si tu m'assures encore dix ans d'existence, je jure, par la croix de Saint-Lô, que je ferai pleuvoir une pluie d'or sur ta maison de la rue du Cimetière-Saint-André, à Paris, pour justifier l'enseigne et la devise qu'elle porte : *A l'abricotier*. Par exemple, je te donnerai un impôt sur le sel ou sur le poisson des halles ».

Dans la Cour de Roüen, et non de Rohan, se trouvait, à la hauteur des remparts de Philippe-Auguste, le jardin de l'archiatre rusé. Dans ce jardin était creusé un puits, que l'on y peut voir encore, comme subsiste toujours le soubassement de la tour, proche la porte de Bucy. Dans cette tour un serrurier a établi son atelier.

On sait que J. Coictier acquit, grâce à son ascendant sur Louis XI, une fortune scandaleuse. Il fut créé Comte du Cierge. Ce titre lui donnait la juridiction dans le Palais de la Cité. Par altération, et en raison de la fonction qui lui était dévolue, l'appellation de Comte du Cierge se mua en *concierge*, comme représentant le gardiennage et la police intérieure d'un immeuble. Il m'a paru curieux, à cette occasion, de reproduire cette étymologie.

J. Coictier possédait, en outre, droit de voirie dans la rue de la Calandre, le chantelage du vin et de l'avoine, c'est-à-dire la perception à son profit d'un impôt de quatre deniers d'argent sur chaque tonneau de vin et chaque muid d'avoine ; il exerçait justice moyenne et basse sur le faubourg Saint Jacques, Notre-Dame des Champs et le fief Saint-André. A la mort de son bienfaiteur, il perdit toutes ces dignités, s'estimant heureux de n'avoir à rembourser que 150.000 livres. Il survécut 23 ans à son maître et fut inhumé dans une chapelle, à lui appartenant, de Saint-André-des-Arts, ou des Arcs.

Dr Mousson-Lanauze (*Saint-Mandé*).

Morts de joie (XII, 620). — Certainement, la joie fait mourir, comme la peine, comme toute émotion vive, généralement parlant.

Que si l'on en doutait, on n'aurait qu'à se reporter à cet extrait de reportage (1) fait en Alsace, à l'entrée de nos braves poilus sur la terre reconquise :

«... Enfin, il y eut aussi des gens, de vieux patriotes, qui ne purent assister à tant de joie et qui en moururent : à Saverne, M. Rieffel, que l'émotion avait terrassé au moment de l'entrée de nos troupes, succomba deux ou trois jours plus tard ; à Hayange, un ancien maréchal des logis des Cent-Gardes, qui avait escorté jadis le prince impérial et s'en souvenait, et dont le fils sert vaillamment comme lieutenant à la Légion étrangère, s'écroula à la vue du premier uniforme français, si différent, pourtant, de celui qu'il avait porté en 1870 ; et Léopold, le vieux vétéran qu'une photographie montrait, dans notre dernier numéro, sous son uniforme désuet du second Empire, présentant au général Gérard le drapeau de 1848, ne put, lui non plus, survivre à un tel coup au cœur : des soldats français rendirent à sa dépouille, avant la fin de la semaine, les honneurs militaires... » Ajoutons à cette liste funèbre le curé-doyen de Mulhouse, qui a succombé, comme les précédents, au saisissement que lui a causé la vue de l'uniforme français.

R. B.

L'odeur des Allemands (XXII ; XXIII ; XXV, 349). — D'un rédacteur de l'*Echo de Paris* (2), correspondant aux armées, M. Eugène Tardieu, ces lignes significatives ; le journaliste a pénétré à Mayence, avant l'entrée solennelle des troupes du glorieux Mangin, et voici ce qu'il relate :

J'ai dû me rabattre, pour retrouver, non sans peine, un mauvais lit, dans une chambre horriblement empuantie de cette odeur spéciale qui est l'odeur du Boche et que tous les poilus connaissent bien, sur les petits hôtels du dernier ordre, où le bureau est ordinairement le comptoir de la brasserie du rez-de-chaussée. Mon entrée y jetait un froid ; les consommateurs, dans le nuage presque opaque de la fumée de leurs pipes, arrêtaient leurs conversations, me regardaient de travers...

Encore un fait à ajouter au dossier du Dr Bérillon.

L. R.

L'abondance des matières nous contraint à renvoyer à des numéros ultérieurs le grand nombre de réponses qui nous sont parvenues. Nous prions nos aimables collaborateurs de bien vouloir nous faire encore crédit.

(1) Publié par l'*Illustration*, 11 janvier 1919, p. 50.
(2) 15 décembre 1918.

NÉCROLOGIE

Le Professeur R. Blanchard.

Il fut parmi ceux qui nous ont encouragé, soutenu dès nos débuts, le maître qui vient de prématurément disparaître (1), sans avoir pu jusqu'au bout remplir la tâche qu'il s'était assignée.

Dans cette revue de caractère spécial, nous n'avons pas à rappeler les diverses étapes d'une carrière si laborieusement poursuivie par le professeur Raphaël BLANCHARD ; il nous suffira de rappeler, qu'après avoir travaillé dans les laboratoires de Ch. ROBIN et Georges POUCHET, après un séjour d'une année en Allemagne et en Autriche, où il s'initia aux méthodes des savants d'outre-Rhin, le futur professeur conquérait le parchemin doctoral à 23 ans, était reçu agrégé à 26, forçait les portes de l'Académie de médecine onze années plus tard.

Mais ce n'est pas à ces titres que nous le revendiquons ; il nous plaît surtout de rappeler ici que Blanchard fut, en 1902, le promoteur de cette *Société française d'Histoire de la médecine*, dont il nous offrit alors le secrétariat général, que, pour des raisons personnelles, nous crûmes devoir refuser. Il convient, à ce propos, de reporter une part du mérite de cette création à un érudit de province, qui a précédé de quelques jours le regretté professeur dans la tombe, le Dr Paul FABRE (de Commentry). *Suum cuique !*

Blanchard ne se consacra pas exclusivement à la science où il était passé maître, la parasitologie ; il occupa ses rares loisirs à des études qui n'ont que des rapports lointains avec la médecine et qui ne l'en passionnèrent pas moins : l'anthropologie, l'ethnographie, le folk-lore, eurent en lui un de leurs plus fervents adeptes.

Collectionneur de goût, il avait réuni un ensemble de jetons et médailles, qu'il enrichissait sans cesse de pièces nouvelles. Il avait pris plaisir à recueillir toutes les traditions populaires, toutes les manifestations artistiques locales, ayant trait à la province qui l'avait vu naître, la Touraine ; et aussi à sa patrie d'adoption, le Briançonnais.

Arrière-petit-neveu de Blanchard, l'inventeur du parachute, qui, pour la première fois, traversa la Manche de Douvres à Calais avec JEFFERIES, il portait intérêt à tous les documents relatifs à l'aéronautique et, plus particulièrement, à ce qui concernait l'illustre ancêtre dont il se réclamait.

En vérité, son activité s'exerça dans tous les domaines, et nous n'en déplorons que plus douloureusement une perte qui ne frappe pas seulement le corps médical, mais sera ressentie par l'élite de la pensée humaine.

A. C.

(1) Le professeur Blanchard a succombé le vendredi 7 février, dans la soirée, à une complication cardiaque de la grippe.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Erséol Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque

***Et** nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

G. Prunier & Cº
(MAISON CHASSAING)

26e ANNÉE N° 3 1er Mars 1919

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Obstétrique et Mythologie

Les Divinités de l'Enfantement,

Par M. le Docteur P. Noury (de Rouen).

Au temps de Chéops, Rouditdidît, femme du prêtre Râousir, enceinte des œuvres du dieu Râ lui-même, souffre des douleurs de l'enfantement. La Majesté de Râ (le Soleil) dit aux déesses Isis, Nephthys, Maskhonouit, Higît et au dieu Knoumou : « Hop, courez délivrer la Rouditdidît de ces trois enfants qui sont dans son sein. » Knoumou part avec les bagages, arrive le premier chez la parturiente et prépare le linge nécessaire à l'accouchement. Les déesses s'habillent en musiciennes et se présentent à la maison de Râousir avec leurs crotales et leurs sistres ; Knoumou les introduit dans la

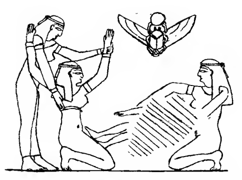


Fig. 1. — Naissance de Ptolémée (xvi) Césarion.

Bas-relief du Mammisi d'Erment.

chambre de l'accouchée où elles s'enferment ; Isis se met devant la femme, Nephthys derrière, Higît facilite l'accouchement par des massages du ventre ; enfin, Isis somme l'enfant de sortir et elle le reçoit sur les mains, long d'une coudée et bien constitué. Les déesses lavent l'enfant, lui coupent le cordon ombilical et le posent sur un lit de briques, puis Maskhonouit rend l'arrêt de vie de l'en-

fant et Knoumou lui pétrit les membres, pour leur donner une belle forme et leur mettre de la santé (1).

Comme c'est un accouchement trigemellaire, la même scène se déroule successivement trois fois.

En récompense de l'heureuse délivrance de sa femme, Râousir donne aux assistantes un sac de grain, que Knoumou emporte.

Ce conte égyptien du *Papyrus Westcar*, rédigé vers la XIIe dynastie pharaonique, a trait à la naissance des trois premiers rois de la Ve dynastie ; c'est le récit d'un accouchement comme il se pratique encore actuellement en Egypte, la parturiente agenouillée, assise sur ses talons, et soutenue en arrière par une femme qui lui sert de point d'appui.

Cette opération est très exactement représentée sur un bas relief du *mammisi* d'Erment (Haute-Egypte), la naissance de Ptolémée XVI Césarion. Les *mammisi*, ou chambres de la Naissance, étaient des chapelles accessoires du temple où la déesse-mère du nônce était censée faire ses couches. Un certain nombre de bas-reliefs, plus ou moins idéalisés, représentent des scènes analogues ; les deux groupes de bas-reliefs les plus importants et les plus connus sont les suivants : 1° Au temple de Deir-el-Bahari (à Thèbes), dans les scènes de la naissance de la reine Hatasou (XVIIIe dynastie), *Knoumou* et *Higit* modèlent l'enfant dans le sein de la mère, *Isis* et *Nephthys* délivrent sa mère, *Hathor* la dote et la présente à son père, *Hapi* (le dieu Nil) la purifie, elle et son double ; 2° à Louqsor, sur les bas-reliefs de la naissance d'Aménophis III (XVIIIe dynastie), en plus des personnages déjà cités, on voit dans un coin, le dieu achondroplaste *Bès* et l'hippopotame femelle *Api*, qui tiennent à l'écart par leur seule présence toute influence mauvaise et tout méchant esprit.

En Grèce, la sage-femme divine se nomme *Ilithyie* (en grec Εἰλείθυια) ; ce fut d'abord un surnom appliqué à Héra et quelquefois à Artémis, considérées comme protectrices des femmes en couches.

La superstition aidant, les suppliantes oublièrent la mythologie et n'attachèrent d'importance qu'au surnom dont elles comprenaient l'utilité. Ce surnom devint l'appellation capitale, la déesse originelle fut supplantée et il en sortit une déesse nouvelle indépendante.

Le nom d'Ilithyie, dit Max Muller, est réfractaire à l'exégèse ;

---

(1) *Chéops* est le pharaon de la IVe dynastie qui fit construire la grande pyramide de Giseh. Les déesses *Isis* et *Nephthys* sont les sœurs d'*Osiris*. Le dieu *Knoumou* (à tête de bélier) avait, au début des temps, pétri le limon du Nil et fait sur le tour à potier les dieux et les hommes, à qui *Higit* (à tête de grenouille) avait insufflé la vie. *Maskhonouit* est la déesse du berceau, elle réunit en elle Shaït, qui règle la destinée, et Raïninit, qui allaite l'enfant.

l'opinion généralement admise est que ce nom rappelle qu'elle préside à l'aurore de la vie.

Le culte d'Ilithyie est très ancien et son origine se perd dans les temps fabuleux. Oleu, poète de Lycie, qui vivait longtemps avant Homère, dans un des hymnes qu'il composa pour les dieux de Delphes, qualifie Ilithyie de belle fileuse, la dit plus ancienne que Cronos et la prend pour une Parque ou le Destin (1). Dans le temple d'Apollon à Délos (vers 130 de notre ère), on chantait encore un hymne d'Oleu en l'honneur d'Ilithyie.

La foudre ayant tué Séléné enceinte, Zeus, pour sauver son fils, le tira du corps de la morte et l'enferma dans sa cuisse jusqu'à terme. Ce fut Ilithyie qui assista le Maître des Dieux à la naissance de Dionysos, deux fois né. Cette scène a été plusieurs fois reproduite (Vases corinthiens, bas-relief de Venise, etc.). Sur un miroir étrusque du musée de Naples, représentant la seconde naissance de Dionysos, on lit le nom de Thalna, la déesse étrusque de l'enfantement. On retrouve les mêmes personnages à la naissance d'Athena (vase de Vulci et miroir étrusque).

Cette déesse se multiplia et il y eut des Ilithyies en nombre indéfini. Homère parle de plusieurs, sans en déterminer le nombre. Dans le chant XI de *l'Iliade*, il parle d'un Atride blessé, qui « souffre « de douleurs semblables à ces douleurs amères que les filles de « Héra, les Ilithyies, envoient comme des traits acerbes à la femme « qui enfante ». A plusieurs reprises, il attribue à Ilithyie l'assistance aux femmes en couches. Dans le chant XVI de *l'Iliade*, il dit : « Et après qu'Ilithyie qui préside aux douloureux enfantements « eut conduit Eudoros à la lumière et qu'il eut vu la splendeur « d'Hélios... » Après Homère, il semble que toutes ces déesses se soient contractées en une seule individualité.

A Argos, il y avait plusieurs temples consacrés à Héra, mais à Héra, la Vierge céleste (Ηρα Παρθενια), et non à la femme de Zeus ; le plus ancien temple était dédié à Héra Ilithyia et avait été, d'après Pausanias, consacré par Hélène à la suite de l'heureuse naissance d'Iphigénie, qu'elle avait eue de Thésée.

La légende fait Ilithyie fille de Héra, mais il faut y voir une allégorie, comme *Hygeia* (la santé) est fille d'Asklepios, et comme *Athéna* (la sagesse) sort tout armée du cerveau de Zeus. Ce surnom ajouté à Héra devint le nom d'une déesse autonome n'ayant presque plus de rapports avec Héra.

Les Crétois racontaient à Pausanias qu'Ilithyie était venue à Délos, des pays hyperboréens, pour secourir Latone ; de Délos, son nom et son culte s'étaient répandus en d'autres lieux. Les habitants de Cnossos (Crète) disaient qu'Ilithyie avait reçu le jour à Amnissus,

(1) Dans un autre hymne d'Oleu, Eros est fils d'Ilithyie ; cette maternité n'est pas conforme à la tradition qui fait d'Ilithyie, une vierge exclusivement occupée à secourir les parturientes.

port de Cnossos au temps de Minos, et où elle avait un temple, d'après Strabon.

Ilitbyie fut protégée et son culte conseillé par les prêtres d'Apollon. Les hymnes d'Oleu en l'honneur de cette déesse, chantés à Delphes et à Délos, en font foi. Les Spartiates disaient à Pausanias que c'était l'oracle de Delphes qui leur avait conseillé de bâtir un temple à Ilithyie et de l'honorer comme une déesse.

Dans l'hymne homérique à Apollon délien, Ilithyie, obéissant à l'ordre de sa mère Héra, se tient pendant neuf jours et neuf nuits, assise sur le mont Olympe, et empêche ainsi l'accouchement de Latone ; enfin, amenée par Iris, Ilithyie vient assister Latone pour la mise au monde d'Artémis et d'Apollon. Ces faits sont conformes à la version recueillie par Pausanias, qu'Ilithyie était venue des pays du Nord pour assister Latone, et on comprend qu'en reconnaissance, elle ait été protégée par Apollon.

Comme on vient de le voir, Ilithyie n'était pas toujours favorable aux parturientes ; également, par ordre de sa mère Héra, elle empêcha par ses maléfices la naissance d'Hercule, jusqu'à ce que, surprise par l'annonce mensongère de la délivrance d'Alcmène, elle écarta les mains, ce qui permit à l'accouchement de se terminer.

Une autre légende, postérieure à Homère, dit que Latone enceinte se réfugia à Délos et qu'elle y accoucha. Artémis sortit la première et servit à sa mère de sage-femme pour accoucher d'Apollon, son frère. La vue des grandes douleurs que sa mère souffrit en accouchant d'Apollon, lui donna une telle aversion du mariage, qu'elle obtint de son père Zeus la grâce de garder une virginité perpétuelle.

Homère ignorait encore qu'Artémis assistait quelquefois les femmes en couches, il ne lui connaissait pas les fonctions d'Ilithyie. On sait que, pendant qu'Artémis présidait à la naissance d'Alexandre le Grand, son temple d'Ephèse fut détruit par un incendie.

Les origines d'Ilithyie devinrent confuses. Pour Cicéron, la Lune, Diane et Lucine sont semblables. « La Lune, dit-il, vient du verbe *lucere*, comme Lucine ; les Grecs invoquent Diane Lucifera pour l'accouchement, comme nous invoquons Junon Lucine. » Plutarque lui-même ne savait plus exactement quelle était la mère d'Ilithyie. « Deux déesses, dit-il, que la fable donne comme mères d'un même enfant, ne peuvent être absolument distinctes ; Latone, par conséquent, se confond avec Héra, puisque la première est mère d'Artémis et que cette même Artémis, sous le nom d'Ilithyie, est fille de la seconde. » Catulle a chanté Diane, fille de Latone et de Jupiter, née à Délos, secourable aux femmes en couches comme Ilithyie, sous le nom de Lucine. Selon Servius, commentateur de Virgile, Hécate a trois faces parce qu'elle préside à la naissance (*Lucine*), à la santé (*Diane*) et à la mort (*Hécate*).

Diane, déesse de la lumière et par suite de l'enfantement, confondue avec la Lune, qui, pour les anciens, avait une grande influence sur la grossesse, était quelquefois assimilée à Ilithyie.

A Aricie (sur les bords du lac Némi, dans le Latium), Diane était invoquée par les Romaines, pour avoir de bonnes couches et pour guérir de leurs infirmités. On a trouvé, sur l'emplacement du sanctuaire, des *ex-voto*, surtout des têtes de femme couronnées et de petites figurines en terre cuite, dont la robe était ouverte par devant.



Fig. 2. — Temple de Matuta, a Rome, attribué faussement a Vesta.

Comment le culte grec d'Ilithyie fut-il transporté en Italie ? Vraisemblablement par les Pélasges, qui débarquèrent en Italie, un siècle avant les Etrusques venus d'Asie-Mineure (Lydie), qui les soumirent à leur tour.

« Les Pélasges, dit Denys d'Halicarnasse, étaient Grecs et nés dans le Péloponèse,... ils venaient d'Argos » ; et il ajoute plus loin : « la marque la plus évidente que les peuples qui chassèrent les Sicules (ou Ligures primitifs du Latium) avaient demeuré dans Argos, est le temple de Héra qu'ils bâtirent à Falléries, tout semblable à celui d'Argos et dans lequel on y gardait les mêmes cérémonies. » Les Pélasges, héritiers des Minoens (de Crète), à mœurs matriarcales, imploraient surtout des déesses agraires, dont Héra était le type.

Matuta ne fut à l'origine qu'une épithète de Junon et devint

Mater Matuta ; ce fut une déesse des Sabins, continuateurs des Pélasges et qui devinrent les plébéiens de Rome. *Mater Matuta*, une des plus anciennes divinités romaines, personnifie la lumière bienfaisante du matin. Quand il s'agit de divinités féminines, l'idée de la lumière est inséparable d'accouchement. Il semble bien que *Matuta* ait été l'Ilithyie grecque, transportée en Italie et plus tard devenue Juno Lucina ou Lucine tout court. Une inscription votive, trouvée à Béryte en Syrie, par laquelle deux femmes à noms latins dédient un autel commun à *Matuta* et à Junon, prouve que, sous l'Empire, on associait encore ces deux divinités Strabon fait remarquer que les Grecs reconnurent dans Matuta leur Ilithyie, à une époque où les Romains en étaient venus à oublier sa signification ; car *Matuta*, divinité de la lumière et de l'enfantement au début, devint, au IIe siècle avant notre ère, une divinité protectrice de la marine. Fréquemment, les divinités de la lumière étaient mises en rapport avec les choses de la navigation. *Héra lacinia*, qu'il ne faut pas confondre avec Lucine, était de même une divinité grecque de la navigation. La religion de *Matuta* fait partie des institutions pieuses rapportées au roi Numa ; son temple voisin du Tibre existe encore.

Presque en même temps, le culte de *Juno Lucina* s'installait à Rome, il était déjà devenu important sous le règne de Servius Tullius : ce roi institua l'usage de déposer une pièce d'argent dans le tronc de Lucine, à la naissance de tout garçon ; ce qui lui permettait de connaître le nombre des naissances masculines. Virgile parle de cette prescription et situe le temple sur l'Esquilin.

Aux Carinae, colonie sabine établie sur les pentes du Fagutal, en contre-bas de l'Esquilin, le *vicus Cuprius* conduisait, sans doute, d'après Piganiol, au temple de la déesse sabine ou plébéienne, *Cupra Mater* (en sabin *Cyprius* veut dire bon). Ovide a décrit la fête de cette déesse, qu'il nomme *Juno cupra*, fête qui consistait en sacrifices et en processions, cérémonies semblables à celles d'Argos.

A propos du culte de Junon à Faléries, Denys d'Halicarnasse a fait la même réflexion qu'Ovide. Le temple de *Cupra Mater* était dans le voisinage du temple de Lucine, situé sur l'Esquilin ; il n'y aurait rien d'invraisemblable, mais ce n'est qu'une conjecture, que les deux déesses n'en fissent qu'une.

Horace, dans une ode, implore pour les mères la protection de la douce Ilithyie, et il propose à la déesse de la nommer Lucine ou Génitalie, si ces deux vocables lui sont plus agréables.

Ilithyie, Matute, Lucine, Génitalie et Cupra Mater étaient donc les différents noms d'un même personnage.

Chez les Romains, chacun choisissait ses dieux, les comprenait à sa façon et se les appropriait généralement, en les adaptant à un but utilitaire. Tout était sauf, si les cérémonies étaient rigoureusement exécutées d'après le rituel officiel. Sur le culte de Junon, protectrice des matrones, vint se brancher une foule d'abstractions

divinisées, où la superstition la plus grossière put se donner libre cours. Parmi celles-ci, on peut citer : *Juno Fluonia* ou *Fluvonia*, qui présidait à la menstruation ; *J. Pronuba*, au mariage ; *J. Lucina*, à l'accouchement ; *J. ossipago*, qui consolide les os du fœtus dans le sein de la mère ; *J. opigena*, qu'on invoque au moment de l'accouchement ; *J. sospita*, etc., etc. ; mais ce fut Lucine qui prit le plus d'importance, laissant les autres loin derrière elle.

Juno non seulement désigne la femme de Jupiter, mais a un autre sens. Si chaque homme a ses *genii* (le bon et le mauvais), de même chaque femme a ses *Junones*.

D'après Hildt, le *genius* est le principe mâle, la force agissante et la *juno*, celui de la réceptivité passive, avec ses conséquences physiologiques et morales. De même, sous une forme personnelle, chaque femme enceinte eut sa Lucine, sorte de Juno individuelle, analogue aux Pénates, génies collectifs.

L'Ilithyie d'Argos avait, comme attribut, les *ciseaux*, instruments de sa fonction d'ὀμφαλητόμος, sage-femme divine.

« A Egium, dit Pausanias, dans un vieux temple, la statue d'Ilithyie, ouvrage de Damophon, est en bois, avec le visage, les mains et les pieds en marbre ; elle est entièrement couverte d'un voile (comme ses trois statues à Athènes) ; elle a une main étendue et, de l'autre, elle tient *un flambeau*, pour signifier ou que les douleurs de l'enfantement sont cuisantes comme le feu, ou que la déesse fait jouir les enfants de la lumière du jour. » Cette dernière explication est plus admissible.

Plusieurs médailles romaines représentent Lucine ; elles furent probablement frappées à l'occasion d'un accouchement et peut-être déposées dans le tronc de Lucine.

Sur le revers d'un grand bronze de Lucilla, femme de l'empereur Lucius Verus, Lucine, assise, tient de la main droite une *fleur* (qui précède le fruit) ; et, de l'autre, un *enfant emmailloté*.

La même composition se retrouve sur des médailles aux noms de *Julia Doman*, femme de Septime Sévère, et de *Julia Mammæa*, mère d'Alexandre Sévère.

Sur une autre médaille, Lucine tient un enfant sur le bras et deux autres enfants sont debout à ses côtés.

(*La fin à un prochain numéro.*)

Actualités Thérapeutiques

L'Erséol Prunier contre la grippe.

La grippe est toujours d'actualité. Elle n'a sommeillé quelques jours que pour permettre aux praticiens de confronter leurs observations.

Il est inutile de décrire la grippe avec tous ses symptômes Insistons légèrement sur les complications extraordinaires qui ont sévi dans la première épidémie.

La forme asphyxique a vivement impressionné le vulgaire qui parlait de choléra, surtout s'il y avait accompagnement d'accidents dysentériformes. Le cadavre devenait tout noir. On sait que cette cyanose est le résultat d'une broncho-pneumonie avec œdème aigu des poumons. La mort est alors très rapide. MM. Antoine et Orticoni ont isolé très souvent le bacille de Pfeiffer, qui était parfois associé au streptocoque et au pneumocoque.

Les autres complications graves de la grippe, pneumonies, pleurésies, sont toujours causées par le streptocoque, d'après MM. Le Marc Hadour et Denier. Le malade succombe par septicémie, dont l'agent est toujours le streptocoque. C'est donc l'infection streptococcique qui fait la gravité de la grippe.

Le traitement de la grippe doit donc être essentiellement anti-infectieux. Il semble que la quinine soit le meilleur antiseptique à employer contre l'infection grippale et les infections surajoutées. Cependant ce médicament s'est montré souvent insuffisant, et le professeur Dubois, de Lyon, lui préfère la poudre de quinquina jaune, d'autres praticiens ont recours à leurs succédanés. Parmi ces derniers, l'Erséol Prunier a connu une vogue sans cesse croissante.

L'action de l'Erséol Prunier dans la grippe s'explique suffisamment par sa composition. L'Erséol Prunier est en effet du sulfo-salicylate de quinoléine pur.

Tous les médecins connaissent le pouvoir antiseptique de l'acide salicylique. C'est un anti-infectieux de premier ordre. Son action dans le rhumatisme n'a pas besoin d'être rappelée. Il est donc inutile d'insister. La quinoléine possède les mêmes propriétés thérapeutiques que la quinine, sans présenter certains inconvénients de celle-ci, comme les vertiges, les bourdonnements d'oreille. Sa puissance antibacillaire est considérable, et c'est un des meilleurs médicaments contre l'infection.

Faisons remarquer que l'association de ces deux corps, acide salicylique, quinoléine, ne fait pas qu'additionner leurs pouvoirs bactéricides. Elle les accroît dans de grandes proportions ; elle les multiplie.

Les derniers travaux de la pharmacopée française, en effet, mettent en vive lumière la synergie médicamenteuse, c'est-à-dire le renforcement considérable de l'action de substances judicieusement choisies par leur association. Contentons-nous, pour le moment, de mentionner cette tendance de la pharmacologie. Un essai de démonstration nous entraînerait trop loin.

Ces considérations expliquent le succès constant de l'Erséol dans la grippe. La province, un moment privée de quinine et de quinquina, en a fait un usage très étendu. L'efficacité de l'Erséol Prunier dans l'épidémie actuelle nous est signalée de tous les côtés.

L'ail, préservatif de la grippe.

Dans un intéressant article du *Siglo medico*, le Dr Arias Carvajal signale les bons effets prophylactiques de l'ail en temps d'épidémie de grippe. Il se réfère aux travaux de Minchin, sur l'action favorable de la gousse d'ail mise dans la bouche et mordillée lentement, dans les cas d'infection des voies respiratoires, dans la diphtérie, la fièvre typhoïde, le typhus, et pense que l'on peut se préserver des effets nocifs de la grippe en devenant ailophage. Si le fait est exact, nos départements méridionaux, dans lesquels l'ail cru joue un grand rôle culinaire, doivent avoir été moins éprouvés par l'épidémie actuelle !

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date la réputation de l'ail en thérapeutique. Déjà, plus de quatre mille ans avant J.-C , l'ail figurait au rang des antiseptiques les plus puissants, sur la liste gravée sur la pyramide de Ghizeh par Khnoum Mour. Plus tard, sa réputation s'étant encore étendue, il fut divinisé, rayé de la liste des végétaux comestibles, et réservé à la thérapeutique ; manger de l'ail était devenu pour les gens bien portants un horrible sacrilège que punissaient sévèrement les lois.

Au moyen âge, l'ail conserva sa place prophylactique, et Paracelse déclare ne pas connaître de meilleur préventif de la peste.

Plus près de nous, Michel traita ses cholériques, lors de l'épidémie qui frappa la Provence en 1837, par des frictions de jus d'ail, en même temps qu'il faisait ingérer à ses malades de grandes quantités d'infusion d'ail, méthode empruntée certainement à la thérapeutique des Juifs, qui, depuis longtemps déjà, traitaient leurs cholériques par l'ail à haute dose.

Tout récemment d'ailleurs, le professeur Albert Robin n'a-t-il pas proposé de traiter la tuberculose par le sulfure d'allyle ?

Il est hors de doute que les senteurs pénétrantes de l'ail, si désagréables à tant de bien portants, ne doivent pas être sans action sur les microbes ; c'est d'ailleurs le gros argument de tous les mangeurs d'ail, pour lesquels, grâce aux affirmations de certains thérapeutes et non des moindres, il reste encore de beaux jours.

Edmond-Vidal,

Informations et Échos de la Chronique

Les gauchers célèbres.

Le Dr ARMAINGAUD, de Bordeaux, vient de présenter à l'Académie de médecine un plaidoyer, étayé sur de nombreux et solides arguments, en faveur de l'ambidextrie. Il est certain qu'il y aurait avantage à faire exécuter, par la main gauche, les mêmes exercices que par la main droite, mais c'est tout un apprentissage. C'est un côté de la question que nous laisserons aux éducateurs de l'enfance le soin de traiter.

Nous voudrions nous borner ici à rappeler les noms de quelques gauchers dont le nom a marqué dans l'histoire des lettres ou des arts.

Parlant de HOLBEIN, le jeune, un critique écrit (1) : « L'habileté du maître étonne encore davantage quand on pense qu'il travaillait de la main gauche. » Le peintre japonais HOKOUSAÏ peignait également de la main gauche (2).

« Je peux ajouter que je dessine de la main gauche, écrit RAPHAEL de MONTÉLUPO. Une fois, à Rome, comme je dessinais l'arc de Thaces, près du Colisée, vinrent à passer MICHEL-ANGE et FRA BASTIANO DEL PIOMBO : ils s'arrêtèrent pour me voir ; *étant naturellement gauchers l'un et l'autre*, et ne pouvant cependant faire avec la main gauche que les choses de force, ils demeurèrent un instant à me regarder, et s'étonnèrent fort. En effet, chose semblable ne fut peut-être jamais possible à un sculpteur ou à un peintre que l'on sache. »

Raphaël de Montélupo fait erreur : le cas n'est pas rare d'un peintre ou d'un sculpteur gauchers ou tout au moins ambidextres, mais il était intéressant de noter la « gaucherie » de Michel-Ange (3).

ASPERTINI, peintre, mort en 1552, était un homme extrêmement bizarre. On l'appelait l'homme à deux pinceaux, parce que par singularité il peignait en même temps des deux mains : l'une produisait le clair et l'autre l'obscur (4).

Parmi les peintres contemporains, on peut ajouter à DANIEL VIERGE, dont la *Chronique* a déjà fait mention, GEORGES CLAIRIN, qui peint avec la même maîtrise d'une main que de l'autre (5).

On a reparlé, ces temps derniers, de COLIGNY, l'illustre victime

(1) Alfred MICHIELS, *Voyage d'un amateur en Angleterre*, Paris, 1872, in-8°, p. 226.
(2) ED. DE GONCOURT.
(3) *L'Art en anecdotes*, par Emile BAYARD, p. 107.
(4) *Op. cit.*, p. 362-3.
(5) *Op. cit.*, p. 475.

de la Saint-Barthélemy ; ce qu'on n'a pas dit, c'est que l'amiral protestant était gaucher (1).

Le terme d'*ambidextre* appliqué aux sujets qui se servent également bien des deux mains, nous rappelle un de ces mots à l'emporte-pièce que Malgaigne, qui avait de la causticité à revendre, dit d'un de ses collègues, le professeur J., lequel se flattait de pouvoir opérer également bien avec l'une ou l'autre main : il l'appelait le chirurgien ambidextre, voulant dire par là qu'il était également gaucher des deux mains.

Un rescapé des geôles boches.

Sur la foi d'un de nos correspondants de Belgique, nous avons annoncé (2) que le Dr de Mets, d'Anvers, avait été passé par les armes ; c'est un crime que les Boches ont hésité à ajouter à tant d'autres ; ils se sont contentés de condamner notre confrère belge aux travaux forcés à vie, dont la victoire est venue le libérer. Nous sommes heureux d'enregistrer cette rectification et d'exprimer à notre confrère et collaborateur la joie que nous prenons à son retour dans sa patrie, libérée de l'atroce joug qu'elle a si vaillamment subi.

Médecin romancier, poète, etc.

C'est à notre distingué confrère, le Dr Georges Duhamel, connu en littérature sous le pseudonyme de Denis Thévenin, que *le prix Goncourt* pour 1918 a été attribué, pour son ouvrage intitulé : *Civilisation*. Déjà le Dr Duhamel avait noté ses impressions et souvenirs de médecin militaire dans un livre qui a obtenu un grand et légitime succès : *la Vie des Martyrs*.

Médecin sous-préfet.

Parmi les officiers qui ont reçu la croix de la Légion d'honneur à une récente prise d'armes des Invalides, figure le médecin-major Varenne, du cadre de réserve. Le Dr Varenne, qui compte trois ans de campagne aux armées et est titulaire de la Croix de guerre, est sous-préfet de Château-Gontier.

Elle est bien bonne !

A l'hôpital de Bastia, s'il faut en croire un écrivain qui s'est livré à une enquête auprès des officiers et soldats pour un travail sur « l'argot de la guerre », pendant l'hiver de 1916-1917, on désignait les avariés, sous le nom de *sénateurs* ou de *députés*, suivant le plus ou moins de gravité de leur état. Si, après cela, nos Parlementaires doutaient de leur... popularité auprès de nos poilus, c'est qu'ils seraient atteints d'une myopie regrettable.

---

(1) *Magasin pittoresque*, 1841, p. 30.

(2) Cf. *Chronique médicale*, 1er avril 1918, p. 105.

Echos de Partout

Asperula et le Président Wilson. — Sait-on que M. Wilson a pour prénom une fleur ? C'est le petit muguet (*Asperula odorata*), qui pousse dans les bois ombragés de l'Irlande, de l'Ecosse, dont la famille Wilson est originaire, comme aussi à Montmorency, Vernon, etc., etc., en avril-mai.

Cette rubiacée silvestre se nomme Woodrow : de *Wood*, bois, et *row*, rouge. Dans le patois anglo-français du Canada, de Guernesey et de Jersey, on dit encore de la *Woodrove*.

Etant donné que, aux Etats-Unis, les Wilson sont aussi communs que les Durand ou les Dupont en France, on a choisi ce prénom de Woodrow, de préférence aux saints du calendrier, pour mieux désigner l'identité... La Ville de Paris aurait dû lui offrir un bijou reproduisant l'*Asperula*, très décorative avec ses verticelles oblongs-lancéolés.

(*Hygia.*) Dr Henry La Bonne.

L'empereur mattoïde. — Il y a vingt-cinq ans, jour pour jour, Jules Simon, dont le monument s'enfouissait naguère sous des sacs de terre protecteurs, fut envoyé en mission à Berlin, et reçu par Guillaume II.

Celui ci affecta de le recevoir avec toute la cordialité ostentatoire et la familiarité insolente qui lui étaient coutumières.

« J'ai beaucoup réfléchi depuis mon avènement, déclara le Kaiser. Et je pense que dans la situation où je suis, mieux vaut faire du bien aux hommes que de leur faire peur... » Et comme notre plénipotentiaire affectait une agréable surprise, l'empereur ajouta : « Parlons avec impartialité. Votre armée a travaillé. Elle a fait des progrès. Elle est prête. Si elle était appelée à se mesurer avec la mienne, nul ne pourrait préjuger des conséquences de la lutte. C'est pourquoi je déclare fol ou criminel quiconque poussera les deux peuples à se faire la guerre. »

C'est Jules Simon qui raconte cela, dans le rapport officiel sur les résultats de sa mission. Et il ajoute : « L'Empereur parlait avec une sincérité dont personne ne pourrait douter... » En effet...

Fol ou criminel... L'ex-empereur s'est jugé lui-même.

(*Mercure de France*, 1er février 1919.)

Alcoolisme et bolchevisme. — Des voyageurs arrivant de Russie affirment que l'ivrognerie sévit dans l'armée rouge dans des proportions effroyables.

Souvent ce sont les chefs eux-mêmes qui vendent de l'alcool dénaturé aux soldats.

De nombreux cas d'ivrognerie sont également observés dans les milieux soviétistes. Le Soviet de Pétrograd a publié dans les journaux une résolution reprochant aux membres les plus haut placés des Soviets de s'adonner à la boisson, désorganisant le travail et compromettant leur prestige. Cette résolution menace de punir l'ivrognerie de la peine capitale et exige que les membres des Soviets se surveillent mutuellement et se dénoncent à la commission extraordinaire.

(*Echo de Paris*, 28 janvier 1919.)

Le cinématographe et les yeux. — Le Dr Poltock, d'après un article de *Glasgow medical Journal*, résumé par les *Archives de médecine des enfants*, fut frappé, au cours de l'inspection d'une école, du nombre de cas de strabismes convergents, plus ou moins accusés, qu'il trouvait dans les classes d'enfants de trois à six ans ; dans la plupart des cas, il y avait absence complète de troubles de la réfraction ou d'astigmatisme ; or ces enfants, auxquels on appliquait la méthode d'éducation de Montesson, chez qui, par conséquent, il n'existait aucune cause de fatigue visuelle, allaient au cinéma deux ou trois fois par semaine. Dans plusieurs écoles, chez des enfants du même âge, l'auteur put constater encore la fréquence du strabisme convergent, toujours en connexion avec les distractions cinématographiques. Chez les enfants plus grands, allant fréquemment au cinématographe, il trouva de nombreux cas de congestion du nerf optique, et les enfants se plaignaient de fatigue oculaire. Ces enfants, fréquemment à la suite d'une représentation cinématographique, se plaignaient de maux de tête et étaient incapables d'attention.

L'auteur a nettement l'impression que l'augmentation du pourcentage du strabisme, chez les enfants de quatre à huit ans, est en relation directe avec les représentations cinématographiques. L'auteur conclut que les représentations cinématographiques ne doivent pas être permises aux enfants des écoles plus d'une fois par mois, et qu'il faut vivement s'opposer à ce que les films cinématographiques deviennent une méthode d'instruction.

(*Moniteur médical*, 3-XII-18.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Caisse d'assistance médicale de guerre.

Les médecins de la République Argentine, désireux de manifester leur attachement à la France, de montrer la part qu'ils prennent à ses souffrances et à sa gloire, ont constitué un comité de secours pour leurs confrères français victimes de la guerre. Ce comité a ouvert une souscription, dont le montant (41.500 fr.) a été versé à la *Caisse de secours de guerre de l'Association Générale des Médecins de France.*

Nouveaux Journaux.

M. le Dr Portmann, attaché à la Légation de France en Grèce, nous avise qu'il vient, avec le concours de quelques-uns de ses collègues, de fonder à Athènes un journal de Propagande scientifique, *La Revue médicale*, destiné à répandre en Orient les idées de la science médicale française.

Ce journal, édité en grec, contiendra des articles de maîtres français et de médecins grecs ayant fait leurs études en France ; et des réclames de produits médicaux, pharmaceutiques et chirurgicaux exclusivement français.

Nous souhaitons une bienvenue cordiale à ce nouveau confrère, dont les sentiments francophiles nous sont précieux.

Association française pour l'avancement des Sciences.

Le docteur Bérillon, professeur à l'*Ecole de psychologie*, Médecin Inspecteur des asiles d'aliénés, fera le mardi 11 mars, à 8 heures 1/2, une conférence, accompagnée de projections, sur : *les Caractères nationaux ; leurs facteurs biologiques et psychologiques.*

Les médecins désireux de s'installer en Alsace-Lorraine et parlant allemand, sont priés de s'adresser à l'Association générale des Médecins de France, 5, rue de Surène, à Paris (8e), qui leur donnera tous les renseignements nécessaires.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Voici que Lamartine, *après de fréquentes éclipses, revient au premier plan de l'actualité !*

Tandis que son souvenir était évoqué sous la coupole académique, à l'occasion de la réception de M. Louis Barthou, *l'ancien Président du Conseil, que les Lettres ont été si heureuses d'accueillir comme un de leurs fervents zélateurs, annonçait une série de conférences, à* l'Université des Annales, *sur le poète des* Méditations *et le chantre immortel du* Lac. *Il nous sera peut-être permis de saisir ce prétexte, pour présenter celui-ci sous un jour où il n'est pas habituel de nous être montré :* Lamartine vétérinaire, *de même que* Lamartine candidat à la tuberculose, *seront sans doute des révélations pour la grande majorité de nos lecteurs.*

Lamartine vétérinaire.

Au nombre des amis des chiens, apparaît au premier rang un des plus grands noms, le plus grand peut-être de la littérature italienne, Gabriele d'Annunzio, lequel professe, surtout à l'égard des levriers, une race particulière de levriers, une affection qu'il ne cherche pas à dissimuler, et dont témoignent certaines lettres passées récemment dans un des catalogues d'autographes de Mme veuve Charavay.

D'Annunzio a eu un illustre précurseur en notre admirable Lamartine, qui, si nous en croyons l'épître publiée ci-dessous, s'improvisait, à l'occasion, vétérinaire, pour le plus prompt soulagement des bêtes qu'il aimait. C'est un des côtés de sa physionomie que les biographes ont, semble t-il, quelque peu négligé.

M. de Lamartine a l'honneur d'envoyer à Mme la comtesse de Boigne l'ami qu'elle a désiré et qu'il a élevé pour elle, il le recommande avec un sentiment tout paternel, c'est l'animal le plus sensible et le plus intelligent qu'il ait jamais connu ; il s'en sépare avec un véritable chagrin, plus qu'il n'ose l'avouer.

Il n'est pas formé encore, il faut tolérer tout pendant quelque temps. Un petit mot de reproche bien doux est la seule correction qu'il faille à cette race, autrement on leur perdra à jamais le caractère et la naïveté.

Il a passé la maladie. S'il tousse, il faut un peu d'eau de mauve. Jamais rien autre. Les médecins de chiens les tuent tous parce que ce ne sont pas des chiens, mais des oiseaux à quatre pattes. (*Est-ce assez joli !*)

Les premiers jours il va être bien triste. S'il y a un chien pour l'amuser ce sera mieux. La nourriture est du pain avec des légumes et un peu de poulet, pas d'autre viande.

Pardon de tous ces détails, mais dans six mois Mme de Boigne les comprendra.

Je la prie de permettre que je joigne mes respectueux hommages à cette ordonnance.

LAMARTINE.

Une cuiller à café d'huile d'olive, de l'eau de mauve sucrée ou miellée à boire, des légumes, épinards, etc , à manger avec du pain seulement deux fois par jour. Voilà la médecine et le régime.

Le faire promener un peu dans un jardin et manger du chien dent (*sic*).

Je regrette bien de n'avoir pu profiter encore de la permission d'aller le recommander à Mme la comtesse de Boigne, mais de huit heures du matin à minuit il n'y a pas une heure pour le plaisir quand on a le double malheur d'être député ou poëte.

Mille respectueux homages (*sic*).

LAMARTINE.

Lamartine candidat à la tuberculose. — Une ordonnance du Dr Portal.

On avait craint un moment que LAMARTINE fût atteint de tuberculose, dont il avait présenté quelques inquiétants symptômes ; c'est pour dissiper leur inquiétude, que les parents du jeune poète (Lamartine avait alors 23 ans) firent appeler le savant médecin PORTAL, qui rédigea la consultation ci-dessous :

Il n'y a chez M. le consultant aucuns symptômes de phthysie pulmonaire, mais on ne peut disconvenir qu'il n'existe en lui des dispositions à cette maladie. Son origine peut le faire craindre, l'habitude grêle, irritable et très sensible de son corps encore plus, et aussi les hémophthisies qu'il a éprouvé, ainsi que d'autres affections morbifiques qu'il a eu dans sa première jeunesse ou dans le reste de sa vie. Mais dans ce moment sa santé étant en assès bon état, aucun symptôme de maladie de poitrine n'étant prononcé, il faut que M. le consultant soit bien persuadé d'après les résultats bien constatés de l'expérience des plus grands médecins qu'en prenant les précautions nécessaires il se garantira de la maladie à laquelle il paraît disposé et qu'il continuera de jouir d'une bonne santé.

Nous lui conseillons : 1o d'habiter la campagne le plus qu'il pourra pendant quelques années, surtout dans les belles saisons, dans un lieu tempéré, ni froid ni humide, et à l'abri des vents le plus possible, d'y faire un doux exercice, soit à pied ou en voiture, et encore mieux à cheval.

2o D'y prendre pendant le mois de juillet un bouillon tous les matins avec la moitié d'un poulet, une cuillerée d'orge mondée, dans lequel on ferait infuser une bonne pincée de fleurs de tussilage. Un pareil bouillon pourrait être pris le soir en se couchant. Si celui du matin paraît réussir, Monsieur se déterminerait à prendre ce second bouillon après avoir pris le premier pendant une douzaine de jours et ensuite il prendrait les deux bouillons pendant trois semaines à un mois.

3o Dans le mois de septembre, il boira le matin à jeun un ou deux verres de quelque eau sulfureuse de Cauterès, de Bonnes, d'Aix la Chapelle, dans chacun desquels on ajouterait deux cuillerées de lait de vache.

4° Dans le mois d'octobre, il essayera de prendre le matin à jeun un verre de lait d'ânesse, d'abord pur, et s'il ne passait pas bien en y ajoutant un petit verre à liqueur d'une infusion de demi-gros de quinquina. L'usage du lait d'ânesse serait ainsi continué environ un mois.

5° Pendant l'hiver, Monsieur prendra alternativement pendant environ un mois, le matin à jeun, le bouillon adoucissant prescrit ci-dessus ou autre de la même nature, ou une tasse d'infusion de feuilles de saponaire et de fleurs de tussilage avec une cuillerée à bouche du syrop antiscorbutique de pavaut amer. Syrop qui est composé des antiscorbutiques, d'une préparation [mot illisible] et de quelques [mots illisibles] qu'on vend à Paris chez plusieurs apothicaires, dont j'ai reconnu les très bons effets dans les maladies de poitrine, héréditaires surtout, et dont M. Bouillon-Lagrange a publié la formule, mais ce sirop ne doit être pris que dans le temps de calme et de relâche, lorsque le malade n'éprouvera ni chaleur ni irritation à la poitrine, alors il en suspendrait l'usage et reprendrait celui du bouillon pectoral en usant encore dans la journée de quelques tasses de l'infusion des fleurs pectorales adoucissantes.

6° Un doux exercice à pied ou à cheval lorsque le temps le permettra sera utile à M. le consultant.

8° Ce traitement sera aussi secondé par un bon régime. Le malade vivra de bons potages gras aux herbes et aux racines, au pain préférablement au riz, vermichel, semoule, etc., sans cependant s'en interdire l'usage entièrement. De bonnes viandes bouillies, du poisson frais, des œufs, des racines et herbages cuits. De bons fruits cruds dans leur saison. Eviter les ragouts.

Point de laitage, ni beurre, ni fromage, ni vins purs, ni caffé. La boisson ordinaire sera de l'eau avec un [mot illisible] de vin rouge ou de la bonne bière si le malade peut facilement en supporter l'usage.

22 juin 1813.

PORTAL (1).

(Sur ce papier, Mme de Lamartine, la mère, inscrit cette mention : *Important. A Alphonse.*)

Il n'est pas superflu de rappeler, ne fût-ce que comme part contributive à la notion héréditaire de la tuberculose, que le seul enfant qu'ait eu Lamartine, une fille, a succombé, jeune encore, à la tuberculose.

Julia, qui avait « la poitrine délicale », inquiétait ses parents avec ses crachements de sang » ; on espérait dans le soleil, on espérait « en ce pays salutaire aux poitrines menacées » ; le 12 novembre 1832, Lamartine écrivait à M. de Virieu :

J'ai retrouvé Julia bien rétablie. Je lui ai fait construire une étable à vaches donnant sur une fenêtre et ouvrant sur son lit. Cet air onctueux et la bonté de l'air l'ont remise complètement.

(1) Cette prescription a été récemment publiée par M. Gustave LANSON, dans l'excellente édition qu'il a donnée des *Méditations poétiques*, t. II, p. 583-584 (Paris, 1915, in-8°, Hachette). Elle ne pouvait trouver une meilleure place que dans notre recueil.

Du 12 novembre au 1er décembre, les jours s'écoulèrent, traversés d'espoir et d'inquiétudes. Le 2 décembre, le mal s'aggrava.

Lamartine tenta l'impossible pour soustraire à la mort cette enfant, dont « les yeux brillaient de l'éclat trompeur des poitrinaires », et qui devenait plus belle à mesure qu'elle approchait de sa fin. La chaleur bienfaisante du climat d'Orient ne put la guérir et elle mourut loin de sa patrie, à Beyrouth, le 6 décembre 1832.

Le 12 décembre, Lamartine écrivait à son ami de Virieu :

Tu seras le premier à mêler une larme aux miennes. Nous n'avons plus d'enfant ! L'ange céleste, qui fut le nôtre, vient de nous être enlevé en cinq jours de maladie de poitrine. Le 6 décembre, à deux heures de la nuit, elle est montée au ciel de mes bras où elle a rendu son âme pure et parfaite au Créateur.

Nous avons la bonne fortune de posséder dans notre collection d'autographes, cette lettre, que nous avons gardée jusqu'à ce jour inédite, et dans laquelle un ami de M. et Mme de Lamartine, M. de Parseval, annonce le malheur qui vient de les frapper ; elle est datée de Bairouth (*sic*), ce 15 10bre 1832 (1) », c'est une véritable page de clinique :

Madame,

M. et Mme de Lamartine me charge de vous faire part du malheur qui vient de les frapper : la mort vient de leur ravir leur fille unique. Ce coup a été d'autant plus affreux et plus douloureux qu'il a été plus imprévu, depuis une fièvre catharale et des vomissements de sang que l'enfant éprouva à Mâcon, peu de tems avant leur départ pour la Syrie, et des accidents plus ou moins graves qui en furent la suite et qu'elle ressentit encore pendant la durée du voyage, tout sembloit annoncer que depuis notre établissement en Syrie sa santé se fortifioit : les accidents s'éloignoient et diminuoient de gravité, enfin l'enfant était fraîche, grasse, gaie et très animée. Nous attribuions ce mieux si marqué à la douceur du climat dont nous jouissions et à tous ces soins et précautions dont elle étoit entourrée, mais aux premières atteintes de la mauvaise saison, elle reprit la toux, la fatigue de la gorge et enfin la fièvre catharale se déclara.

Un médecin que M. de Lamartine avoit trouvé avec lui dans son voyage et un médecin anglais, également homme de science et de pratique dirigèrent les soins qui lui furent prodigués. Tout a été infructueux, et le cinquième jour, après un mieux apparent, l'enfant a été rapidement enlevée en quelques heures le 7 de ce mois, à 3 heures du matin, dans les bras de son père et de sa pauvre mère, sans beaucoup de douleur et sans agonie.

Vous sentirez, Madame, l'état de douleur dans lequel ils sont depuis cet affreux évènement ; leur santé en a même été un peu alterrée. Cependant la religion vient a leur secours, elle calme quelquefois une si vive et si juste douleur et j'espère qu'elle achèvera de leur donner la force de la supporter.

Veuillez, Madame, agréer l'assurance de mon profond respect et me croire votre très humble et très obéissant serviteur.

A. de Parseval.

---

(1) Elle est adressée à Mme la marquise de Barrol ; nous en avons respecté l'orthographe parfois un peu fantaisiste.


COMPRIMÉS
VICHY-ÉTAT

Comme un cri de l'âme, le désespoir paternel du poète s'est exhalé dans ces beaux vers :

C'était le seul anneau de ma chaîne brisée,
Le seul coin pur et bleu de tout mon horizon ;
Pour que son nom sonnât plus doux dans la maison,
D'un nom mélodieux nous l'avions baptisée.

C'était mon univers, mon mouvement, mon bruit,
La voix qui m'enchantait dans toutes nos demeures,
Le charme ou le souci de mes yeux, de mes heures,
Mon matin, mon soir et ma nuit.

Doux fardeau qu'à mon cou sa mère suspendait,
Yeux où brillaient mes yeux, âme à mon sein ravie,
Voix où vibrait ma voix, vie où vivait ma vie,
Ciel vivant qui me regardait !

Ma fille ! mon enfant ! mon souffle ! la voilà !
La voilà ! J'ai coupé seulement ces deux tresses
Dont elle m'enchaînait hier dans ses caresses,
Et je n'ai gardé que cela !

Bonaparte amoureux.

L'historiographe attitré de l'épopée napoléonienne, est-il besoin de nommer M Frédéric Masson, vient de commencer, dans *les Annales*, la publication d'épîtres d'amour adressées par Bonaparte à Joséphine, pendant la campagne d'Italie. Nous ne nous souvenons pas d'avoir lu, jusqu'ici du moins, dans ce recueil, la lettre suivante, datée du quartier général, à Tortone, et adressée par Napoléon à son frère Joseph, alors à Paris.

Le jeune conquérant vient d'apprendre que sa femme est malade ; d'affreux pressentiments l'agitent ; il n'y tient plus ; il écrit à Joseph, il le supplie de le remplacer auprès du lit de douleur de celle qu'il aime, et le conjure de lui envoyer des nouvelles :

Après ma Joséphine, dit-il en finissant, tu es le seul qui m'inspire encore quelque intérêt ; rassure-moi, parle-moi vrai, tu connois mon amour, tu sais comme il est ardent, tu sais que je n'ai jamais aimé, que Joséphine est la première femme que j'adore ; sa maladie me met au désespoir..... Si elle se porte bien, qu'elle puisse faire le voyage, je désire avec ardeur qu'elle vienne ; j'ai besoin de la voir, de la presser contre mon cœur, je l'aime à la fureur et je ne puis plus rester loin d'elle. Si elle ne m'aimoit plus, je n'aurois plus rien à faire sur la terre. Oh ! mon bon ami, fais en sorte que mon courrier ne reste que six heures à Paris, et qu'il revienne me rendre la vie. . Adieu, mon ami, tu seras heureux, je fus destiné par la nature à n'avoir de brillant que les apparences.....

Cette lettre fut vendue 1.000 francs il y a quelque soixante ans ; que d'amateurs se la disputeraient aujourd'hui, et à quel prix !

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Un projet de Pilâtre des Roziers. — Le Voyage par les airs de France en Amérique. — Dans le très curieux ouvrage de Ch. Desmazes, *Curiosités des anciennes justices*, pages 115-116, nous relevons les lignes qui suivent, dont il n'est pas besoin de souligner l'intérêt *actuel* :

18 février 1785. — « M. Pilâtre des Roziers est obligé de remettre son départ, *par les airs, pour l'Amérique*, au printemps, à cause de la violence des ouragans, qui lui ont avarié beaucoup de ses appareux, et surtout par la maladresse d'un de ses ouvriers, qui a ouvert la soupape du ballon, par laquelle l'air inflammable s'est évaporé. Il faut qu'il fasse venir de Paris les ingrédients nécessaires pour remplir de nouveau son ballon dégonflé et vide. » Il mourut dans un accident survenu à son ballon le 18 juin 1785 (1).

Peut-on nous fournir des détails sur cette tentative avortée, qui, un jour prochain, a des chances d'aboutir ?

A. C.

Un singulier usage de barbier : « Au pouce ou à la cuiller ? » — Connaîtra-t-on jamais tous les modes de contamination que comportaient les usages anciens ?

Une enseigne de barbier, dans un bourg du Calvados, s'ornait de cette réclame : « On rase au pouce ou à la cuiller ».

J'avoue humblement qu'une explication me fut nécessaire.

L'office était, paraît-il, tenu par deux vieilles filles, qui mettaient de l'élégance dans leur méthode ; et cette méthode consistait à introduire le pouce dans le vestibule de la bouche, et à présenter la peau devant la lame.

Le procédé de la cuiller devait certainement donner lieu à une rémunération plus élevée.

Ce devait être le beau temps du tréponème. Lorsque Duncan Bulkley rechercha en Europe les cas de syphilis extra-génitale, on trouva deux foyers « épidémiques » : l'un en Norvège, dans une ferme où la même fourchette servait à toute la table ; l'autre, dans un bourg de Pologne, où une matrone était renommée pour son habileté à enlever, d'un coup de langue, les corps étrangers de l'œil.

J'imagine qu'il aurait trouvé aussi des « épidémies » dans le pays des barbiers « au pouce et à la cuiller ».

Dr J. A.

(1) Documents inédits tirés du château d'Harcourt, par C. Hippeau.

Réponses.

Superstitions relatives aux jumeaux (XXV, 148, 280, 379). — Le *London medical record* a publié, en 1876, un travail sur *ce que les sauvages pensent des jumeaux*, dont le résumé me semble susceptible d'intéresser les lecteurs de la *Chronique médicale*, et de compléter l'enquête parue sur ce sujet dans les précédents numéros.

D'après le Dr Robert Brown, auteur du travail que je cite, les sauvages africains considèrent les naissances gémellaires comme d'un mauvais augure.

L'entrée de la hutte où les jumeaux ont vu le jour est interdite à tous, sauf à leurs plus proches parents. La mère elle-même partage cet ostracisme, et elle ne doit plus parler qu'aux personnes de sa famille. Si les jumeaux dépassent six ans, les croyances superstitieuses des sauvages leur font croire que la Divinité s'est apaisée et a pardonné, et les jumeaux sont alors admis à vivre de la vie commune.

Dans l'île de Bali (près de Java), la mère et le père des jumeaux sont soumis à des épreuves de purification, qui consistent à vivre pendant un mois parmi les tombeaux.

Les Kahsias de l'Indoustan comparent les grossesses gémellaires à la parturition des animaux et mettent souvent à mort un des deux enfants.

Ces préjugés sont également partagés par les tribus de l'île Vancouver, chez les Aïnas, qui font périr l'un des deux jumeaux, tandis que certaines tribus de l'Arabie et de la Guinée mettent à mort la mère et les jumeaux.

Voilà ce que pensaient les « sauvages » il y a 42 ans. Je ne sais ce qu'ils pensent aujourd'hui. Les superstitions sont si tenaces !

Dr Georges Petit.

Le traitement de l'ankylostomiase (XXV, 218 ; XXVI, 59). — L'on demande, dans la *Chronique* du 1er juillet 1918, p. 218, quelques notes sur le traitement de l'ankylostomiase, et sur l'introduction de la fougère mâle, etc. C'est le prof. Ed. Perroncito, qui, en étudiant la maladie du Gothard, en démontra l'origine ankylostomiasique, et recommanda, parmi d'autres vermicides, l'extrait de fougère mâle, le thymol, etc.

Ces études furent communiquées à l'Académie des sciences, le 2 mai 1880 (Rome, *Actes de l'Ac.*, vol. VII, se 3) et réimprimées avec d'autres sur le même argument dans un volume de E. Perroncito, *la Malattia dei minatori, dal Gottardo al Sempione*. — Torino, Pasta Ed., 1909.

D. Giordano (*Venise*).

Les anciens traitements de la rage (XXV, 245, 308). — En feuilletant un vieux Dictionnaire des Sciences médicales (collaborateurs ORFILA, BROUSSAIS, etc., etc.), je trouve au mot RAGE la note ci jointe, de la main de mon grand-père, François ROY, en son vivant chirurgien à l'armée des Pyrénées-Orientales et élève favori du baron LARREY.

Quand il l'a rédigée, il exerçait la médecine, vers 1840, dans son pays natal, à Pouzauges, petite ville de la Vendée, où les cas de rage devaient être assez fréquents et où, sans doute, on connaissait mal les moyens curatifs, car les malades désespérés y étaient étouffés entre deux matelas et les chiens suspects abattus, sans forme de procès, à coups de fourches ou de fusil, aux cris de : « Au chien fou ! »

Cette note, difficile à lire, est ainsi conçue :

« Après la cautérisation, faire boire un verre d'eau, dans lequel « on aura fait dissoudre huit gros d'ammoniac et de cristal « minéral. »

J. H. DEHERMANN-ROY.

De l'influence d'une chemise propre sur les règles (XXV, 86, 188, 314). — La *Chronique médicale* du 1er octobre traite, pages 314 et suivantes, de « l'influence d'une chemise propre sur les règles », et les divers articles qu'elle consacre sont terminés par l'appel du Dr Emile Pujol, d'Ussat-les-Bains, à ses confrères, en vue d'obtenir de nouveaux renseignements sur cette question des plus intéressantes. Voici ma réponse :

En ce qui me concerne, je n'ai jamais entendu dire dans ma clientèle féminine, soit urbaine, soit rurale, que la chemise propre provoquait le retour des règles. Lorsqu'une cliente, femme ou fille, vient, pour un motif quelconque, se faire examiner le bas-ventre avec une chemise souillée, je la renvoie se laver pour revenir avec une chemise propre et cette recommandation est suivie à la lettre, sans récrimination d'aucun genre ni inconvénient.

Mais il est un autre côté de la question que je viens soumettre à l'appréciation et à la compétence de vos érudits correspondants : c'est celle des bains pendant la période cataméniale.

Pour les bains chauds, cela va sans dire, pas d'inconvénient pour la femme à se laver à l'eau chaude, ou se baigner en entier.

Quant au bain froid, au bain de mer en particulier, quelle règle suivre ?

Dans une pittoresque station balnéaire, Le Val-André, près et par Lamballe (Côtes-du-Nord), très fréquentée par de nombreuses familles bretonnes et parisiennes, je vois chaque année, pendant l'été, à ma consultation, des dames et des jeunes filles ; les unes me posant la question : « pouvons-nous prendre notre bain ordinaire, pendant les règles ? » — *et je ne sais trop que répondre* — ; les autres me disant sans hésitation : « ni nous, ni nos amies, nous n'interrom-

« pons nos bains pour ce motif, et nous n'en éprouvons nul incon-
« vénient ».

Adhuc sub judice lis est.

Dr Symon de Villeneuve
(Quintin, *Côtes-du-Nord*).

Scatologie... et autres malpropretés allemandes (XXII ; XXIII ; XXIV, 126). — Ce qui s'est passé dans cette dernière guerre n'a été que la répétition de ce qu'on avait pu observer en 1870-71, ainsi qu'en témoignent les passages ci-dessous d'une déposition de témoin (1) :

Ce qu'on se racontait le plus volontiers, c'était la gloutonnerie, la voracité avec laquelle les occupants avaient fait disparaître la veille les mets qui leur étaient servis. On pensait qu'une longue marche en était sans doute la cause. Hélas ! l'appétit est chose durable chez messieurs les Prussiens et à cette heure il est encore souvent question des énormes quantités de viande avalées par eux... pas toujours sans des indigestions dont les preuves étaient écrites sur les murs, le long des rues, quelquefois même dans les appartements !

P. 70 :

On vit des officiers complètement ivres décrire des zig-zags à travers les rues.

P. 108 :

Encore un mot sur les officiers, un seul, mais ce n'est pas le plus propre.

Dans certaines maisons, ils déposèrent leurs ordures par les fenêtres (les rideaux en étaient infectés), quelquefois au milieu de la chambre, et même, ce qui est incroyable, entre les matelas du lit. Nous n'en dirons pas davantage : le prince Frédéric-Charles, le modèle de l'officier prussien, s'est conduit ainsi dans le château de Corny au moment de son départ.

P. 110 :

Propres, luisants, astiqués au dehors, les soldats étaient en dessous d'une étrange malpropreté et il suffisait qu'ils eussent traversé un appartement pour qu'il en fût empesté Sur la place, en plein air, quand ils étaient réunis en grand nombre, ils exhalaient une odeur infecte caractéristique.

P. 116-117 :

Un lieutenant à lunettes, mal poli, reçoit un billet pour une des meil-

(1) E. Caillot. — *Les Prussiens à Chartres*, p. 34-35.

leures maisons de la rue Muret. Le logement ne faisant pas son affaire, il revient au bout d'une heure à la mairie.

— Monsieur le maire, l'appartement était trop petit. Donnez-moi un autre billet.

— Comment ! Trop petit ? répond M. Delacroix. Je ne trouverai pas mieux.

— Dans cette maison où je suis allé, il n'y a pas de chambre à deux lits.

Comme le Bavarois était seul et que le billet ne comportait aussi qu'un seul officier, le maire ne comprenait plus.

— Oh ! Monsieur, j'ai toujours avec moi mon docteur-médecin : il faut deux lits.

Mais il eut beau faire ; il ne put vaincre la fermeté de M Delacroix, qui s'obstina à envoyer l'officier rue Muret et le docteur rue des Vieux-Capucins.

P. 104 :

Colères et gourmands, ces deux derniers défauts sont sans doute inhérents à leur nature ; nous lisons en effet dans l'*Histoire de l'Instruction publique* de M. Vallet de Viriville, page 169, qu'au moyen âge les écoliers allemands avaient déjà la réputation d'être « colères et obscènes dans leurs repas. » Personne ne soutiendra qu'ils aient changé sous ce rapport.

Espérons qu'ils ne récidiveront pas ; mais quand les vices ou les défauts ont existé de tout temps, il y a des chances pour qu'on ne s'en corrige pas aisément.

R. F.

NÉCROLOGIE

Beni-Barde.

On a tôt fait de saluer la disparition de Beni-Barde de cet éloge banal, qu'il fut un « virtuose de la douche » : certes, nul n'eût songé de son vivant à lui disputer cette maîtrise, que sa longue expérience lui avait acquise, mais il fut autre chose et mieux : écrivain élégant et précis, conférencier aimable et disert, homme du monde affable et courtois, causeur fertile en anecdotes, sur les personnalités de tous les milieux, qui avaient été peu ou prou ses justiciables, nul ne fut plus discret et mesuré, sur les tares morales et les infirmités physiques de ceux ou de celles qui avaient eu recours à ses soins. Combien de fois l'avons-nous sollicité d'écrire ses *mémoires*, dont il ajournait sans cesse la publication ; ses héritiers seraient bien avisés de nous livrer ces pages, qui ne pourraient que perpétuer la mémoire de ce confrère charmant, doublé d'un lettré de haute distinction.

A. C.

Chronique Bibliographique

Mémoires d'un engagé volontaire, par BINET-VALMER, citoyen Genevois. Paris, Ernest Flammarion. S. d. (1918).

Encore des impressions de guerre, impressions *vécues*, mais d'un véritable intellectuel, à la sensibilité affinée, à l'observation aiguisée ; ce qui ne surprend pas, quand on sait que M. BINET-VALMER préluda aux belles œuvres qui ont consacré son renom de romancier, au talent âpre et à la langue sobre, par des études scientifiques et médicales.

De nationalité suisse, M. Binet-Valmer appartient à une « vieille famille d'origine française, réfugiée à Genève pour cause de religion ». C'est à lui que l'on doit la création du néologisme de *métèque*, qui a eu une si heureuse fortune, et que le Dictionnaire de l'Académie ne saurait manquer de prochainement enregistrer. La guerre ayant éclaté, ce « citoyen genevois », comme il s'intitule, s'est empressé de se faire naturaliser, pour combattre dans nos rangs : il a donc conquis doublement ses lettres de naturalisation.

Dans cette sorte de journal, qu'il intitule : *Mémoires d'un engagé volontaire*, l'auteur nous donne des *notations* brèves, des croquis vigoureusement enlevés, comme creusés à l'eau-forte, tel celui ci, que nous transcrivons, et qui donnera une idée de sa *manière* :

Un jour, à Grémilly, des infirmiers se précipitent, je les suis. J'entre dans une chaumière. Sur un grabat, un gosse sanglote. Il porte l'uniforme d'azur. Il raconte, il raconte désespérément. Il faut qu'on sache, pour qu'il soit vengé ! La patrouille était cernée ; il est tombé, il est resté seul ; les uhlans l'ont entouré, et l'un deux qui gouaillait, le garrotta et lui attacha les pieds à la queue d'un cheval, puis sautant en selle, le traîna à travers champs. Comment s'est-il délivré ? Il ne le dit pas. Il n'arrive pas au bout de son récit. Il pleure.

Par ailleurs, ce témoin devient un justicier et stigmatise la barbare cruauté de nos ennemis ; d'autres fois, il signale cette bromhydrose, que BÉRILLON nous a ici même révélée : « Ils (les Allemands) avaient cantonné la veille à Nanteuil-le-Haudouin, et ils y avaient laissé leur odeur et leurs ordures... » Le médecin, le psychologue reparaît, le romancier se souvient de son incursion première dans notre domaine. Il nous faudra bien, quelque jour, consacrer à cet « évadé » l'étude que mérite cet écrivain probe, qui honore la littérature autant que la médecine.

A. C.

La médecine, dans notre théâtre comique, depuis ses origines jusqu'au XVIe siècle, par le Dr M. Boutarel. 1918.

Etudier la médecine au théâtre, en se limitant au théâtre comique, c'est-à-dire le « mire », et aussi le malade, et par une conséquence naturelle, les maladies à la scène, tel est le but que s'est proposé notre confrère Boutarel, en reprenant un sujet déjà traité par le Dr Witkowski, qu'il a, d'ailleurs, maintes fois cité au cours de son étude.

Il y a eu, de tout temps, des bons et des mauvais mires, mais aux temps moyenâgeux il ne semble pas que la distinction ait été aisément déterminée : on paraît avoir eu autant de confiance dans le *physicien* que dans le barbier qui « seignait la veine » et en l'apothicaire habile en l'art du « clistaire », tous plus ou moins guérisseurs. Nos ancêtres, cependant, savent, quand il convient, démasquer les charlatans prônant leur panacée, parmi lesquels les moines figuraient déjà en bon rang, entre valets et chambrières qui ne se faisaient faute de braconner sur nos terres.

Mais ce n'est pas seulement le servant, plus ou moins orthodoxe, du culte d'Esculape, que nous voyons apparaître dans le théâtre médiéval, nous y rencontrons aussi des malades, et atteints des affections les plus variées : les fous, les choréiques, les épileptiques ouvrent la marche ; l'appareil respiratoire, les différents viscères (foie, estomac, etc.) s'offrent à notre examen ; puis nous rencontrons, chemin faisant, les simulateurs, dont notre érudit collaborateur, le Dr Dupouy, nous donna jadis ici même un si piquant tableau.

On aurait été fort surpris que la lèpre, qui fit au moyen âge tant de ravages, n'eût pas figuré dans les préoccupations des dramaturges de cette époque ; et la lèpre ne pouvait qu'être suivie à courte distance de la syphilis, « très haute et puissante dame Vérolle, royne du pays d'Amours ».

Le *mal de mer* est cité dans un Miracle, caractérisé par des vomissements « jusqu'au sang » ; le *mal d'amour* se distingue au battement des artères temporales, ce qui n'est pas si mal observé ; il n'est pas jusqu'à la frigidité génésique dont nos aïeux n'aient pas craint de parler *coram populo*.

L'œuvre dramatique de nos vieux poètes nous renseigne encore, avec plus de précision qu'on ne s'y serait attendu, sur les procédés thérapeutiques en usage chez nos pères : le *clysterium donare, postea seignare, deinde purgare* est bien antérieur à Molière !

Etaient encore en honneur la pétrothérapie, les préparations à base de terres argileuses, les fameux bols de Lemnos ou d'Arménie, les herbes, tantôt prises en breuvage, tantôt appliquées sur les plaies.

Pour que sa revue soit complète, le Dr Boutarel n'a pas négligé les actes physiologiques, tels que la défécation, la copulation, l'accouchement et la lactation ; mais la science côtoyant de près la porno-

graphie, l'auteur a eu le tact, dont nous lui savons gré, de restreindre ses citations, en disant toutefois assez pour témoigner que, sur ce chapitre, nos bons aïeux n'étaient point gens à s'effaroucher de la crudité et de la verdeur de langage, des grivoiseries et des allusions équivoques dont ils se gaussaient à ventre déboutonné.

Avec l'hypocrisie en plus, sommes-nous plus vertueux ? Notre délicatesse se choquerait sans doute d'un réalisme par trop obscène, mais les sous-entendus qu'exige notre prétendue civilisation sont-ils plus moralisateurs ? Il nous sera permis, au moins, d'en douter.

C.

Le Rempart, par Victor Goedorp. Paris, Flammarion.

Il faut en prendre son parti : la foule s'intéresse au médecin. Du bouffon grotesque au médecin (objet ou sujet de drame), analysé par Paul Bourget, André Couvreur, Lucien Muhlfeld, Léon Daudet, François de Curel, Brieux ou Victor Goedorp..., il n'y a aucune assimilation possible.

Vous vous souvenez comment Grasset — il y a déjà 20 ans — dégagea l'idée médicale du roman de Paul Bourget.

Avec grande hardiesse, on a pu donner Pasteur à la scène : superbe défi à l'actuelle campagne théâtrale contemporaine, dont un critique a dernièrement souligné « l'inquiétant succès »... Goedorp, lui, nous donne le *Docteur Charlet*.

Roman à clef ?... Cherchez !... Roman qui est de l'histoire.

Le champ d'action ? L'âme de Claire Deroche. Non pas que le « cas » psychologique de Claire Deroche soit particulièrement complexe, et nous l'en aimons mieux ainsi, parce que plus près de notre humaine condition. Pourquoi les analystes ne nous présenteraient-ils que des « raretés », et, puisque nous sommes en milieu médical, « des trouvailles d'autopsie » ?...

Charlet, député, membre de l'Académie de médecine, campé droit et net dans l'atmosphère d'union sacrée de 1915, reçoit la nouvelle de la mort de son fils aîné, le lieutenant Charlet, tombé au champ d'honneur. Le coup est rude : Charlet est frappé d'amnésie partielle, amnésie qui, précisément, ne porte que sur la disparition de ce fils bien-aimé. Claire Deroche (Charlet est veuf et l'artiste est la « marraine » des trois enfants du docteur) ne veut pas que rien puisse transparaître de cette diminution de celui qu'elle aime, « de très grande amitié » que l'on devine sans peine devoir se muer en amour... Elle se constituera le rempart, tout d'abord, contre les deux enfants de Charlet, qui ne comprennent pas l'étrange attitude de leur père, par rapport à la mort de leur frère ; contre Subert, le collègue envieux de Lariboisière, qui, lui, a fait le diagnostic et en relève l'observation, pour en faire à l'Académie une communication qu'il estime sensationnelle ; contre Deyrisse, ce jeune confrère à deux galons, qui

est du Midi et que le Midi renie (fort bien crayonné; ce Deyrisse qui veut « lâcher » la médecine pour faire de la politique !)

Claire Deroche, à l'insu de son ami, lui obtient une mission pour le pays du Négus. La mission a porté son plein effet. Or, dans une séance désormais historique, PAUL DESCHANEL fait l'éloge des fils des députés morts devant l'ennemi. Charlet entend son nom... Il comprend, il sait, il sent : Claire Deroche a été la bonne fée.

Ce roman est à l'optimisme ; la faveur du grand public donnera raison à l'auteur. Mais *le Rempart* aura longue carrière au théâtre, car je ne doute pas qu'avec de légères modifications, Victor Goedorp ne transporte à la scène son roman de mœurs, d'analyse et d'action.

Confrères, je vous invite à la « première » du *Rempart*. Nous applaudirons ensemble une œuvre de vérité et de vie : cela n'est déjà pas si commun !

Dr R. MOLINÉRY.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

DUPLESSIS DE POUZILHAC (Dr Paul). — *L'Aile blanche*, roman. Paris, A. Maloine et fils.

FLEURY (Cte) et SONOLET (Louis). — *La Société du second Empire, 1851-1858*. Paris, Albin Michel.

Louis CAZAMIAN. — *Etudes de psychologie littéraire*. Paris, Payot et Cie, 1913. Prix : 3 fr. 50.

Serge PERSKY. — *La vie et l'œuvre de Dostoievsky*. Payot et Cie, Paris, 1918. Prix : 7 fr. 50.

W. WARDE FOWLER, M. A. — *La vie sociale à Rome au temps de Cicéron*. Payot et Cie, Paris, 1917. Prix : 7 fr. 50.

Raphaël BLANCHARD et BUI VAN QUY. — *Sur une collection d'amulettes chinoises*. Dessins de Mlle Gilberte ZABOROWSKA. Extrait de la *Revue anthropologique*, juillet-août 1918. Paris, Alcan.

Dr Paul SOCQUET. — *Historique de la Morgue et contribution à l'étude de sa statistique, de 1885 à 1915*. Paris, Jouve et Cie, 1918. (Thèse de doctorat.)

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

26e ANNÉE N° 4 1er Avril 1919.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Le Présent dans le Passé

Un cinquantenaire à célébrer. — Lamartine dans l'intimité.

C'est le Prussien de HUMBOLDT qui, pressentant la glorieuse carrière de LAMARTINE, le saluait de cette prophétie : « Lamartine est une comète dont on n'a pas encore calculé l'orbite. »

Pour le connaître, il n'est que de lire ou de relire sa prose ou ses poésies : dans ses vers harmonieux, comme dans sa prose cadencée, c'est lui, toujours lui que nous retrouvons, un peu embelli parfois pour la galerie, mais au fond véridique, le plus souvent.

Il avait eu pour éducatrice, dès sa plus tendre enfance, la plus vigilante, la plus admirable des mères ; il a conté comment il reçut d'elle ses premières leçons de piété et de charité. Suivons-le un instant, dans ses courses journalières, en compagnie de ses trois sœurs et de Mme de Lamartine, veillant sur le jeune troupeau.

En rentrant de nos promenades à la campagne, notre mère nous faisait presque toujours passer devant les pauvres maisons des malades ou des indigents du village. Elle s'approchait de leurs lits ; elle leur donnait quelques conseils, quelques remèdes... Elle faisait de la médecine son étude assidue pour l'appliquer aux indigents. Elle avait des vrais médecins le génie instinctif, le coup d'œil prompt, la main heureuse. Nous l'aidions dans ses visites quotidiennes. L'un de nous portait la charpie, l'huile aromatique pour les blessés ; l'autre, les bandes de linge pour les compresses. Nous apprenions ainsi à n'avoir aucune de ces répugnances qui rendent plus tard l'homme faible devant la maladie, inutile à ceux qui souffrent, timide devant la mort... Je l'ai vue souvent, debout, assise ou à genoux au chevet de ces grabats des chaumières, ou dans les étables où les paysans couchent quand ils sont vieux et cassés, essuyer de ses mains la sueur froide des pauvres mourants, les retourner sous leurs couvertures, leur réciter les prières du dernier moment, et attendre patiemment des heures entières que leur âme eût passé à Dieu au son de sa douce voix.

Elle nous faisait ainsi les ministres de ses aumônes...

Ces pèlerins charitables étaient connus à plusieurs lieues à la ronde ; c'était à qui les prierait d'accepter « un morceau de pain, de lard, de fromage », tout ce dont ces braves gens pouvaient disposer. Pour tous, ils étaient les fourriers de la Providence.

Là où nous entrions entrait une providence, une consolation, une espérance, un rayon de joie et de charité... Le matin, les marches de pierre de

la porte de Milly et le corridor étaient toujours assiégés de malades ou de parents des malades, qui venaient chercher des consultations auprès de notre mère. Après nous, c'était à cela qu'elle consacrait ses matinées. Elle était toujours occupée à faire quelques préparations médicinales pour les pauvres... D'autres cherchent l'or dans ces alambics ; notre mère n'y cherchait que le soulagement des infirmités des misérables, et plaçait ainsi bien plus haut et bien plus sûrement dans le ciel l'unique trésor qu'elle ait jamais désiré ici-bas : les bénédictions des pauvres et la volonté de Dieu.

Les années ont passé, Lamartine a connu toutes les amertumes, tous les déboires, après quelques heures d'enivrement de tout un peuple que la magie de son verbe a dompté, a mis à sa merci.

L'ingratitude, l'abandon, la ruine, sont venus ; après avoir été ministre, dictateur, le voici dans un petit rez-de-chaussée de la rue Ville-l'Evêque, où l'idole de jadis, vu de près, apparaît sous le plus triste jour. Alexandre Dumas fils, qui lui rend visite, le trouve dans une sorte de boutique, au fond d'une cour. Lamartine reçoit son visiteur « dans sa chambre d'étudiant, entre son lit, où jouaient ses chiens, et la table où il écrivait. Détail curieux : il n'avait pas d'encrier ! Il avait répandu de l'encre sur sa table de chêne et il y puisait à même, comme il puisait dans la nature tout ce qu'il avait à nous dire ».

On sait l'affection qu'il portait à ses levrettes, toujours couchées à ses pieds et qu'il caressait de ses mains aristocratiques. Rien ne lui donnait plus d'inquiétude que la maladie d'une de ses bêtes favorites. Voici, à ce propos, une bien jolie anecdote, que nous conta jadis un chroniqueur dont le talent ne fut pas apprécié à sa mesure, le regretté FULBERT-DUMONTEIL.

C'était un soir de novembre, par un affreux temps de pluie battante. *Finette* était malade, Lamartine inquiet.

— Courez à Passy, dit-il à une petite servante, fraîchement débarquée de la Bourgogne, et ramenez au plus vite un vétérinaire. Mlle *Finette* est très mal.

La bonne part et s'informe... d'un médecin. On lui indique la maison du docteur Ixe, tout nouvellement installé à Passy, où ses débuts n'ont pas été heureux. Sur huit malades confiés à son jeune talent, il en a, bel et bien, enterré quatre.

— Qui me demande ? interroge le médecin, fort contrarié de sortir par un pareil temps.

— C'est M. de Lamartine. Venez vite ; Mlle Finette est très mal.

— J'y vais, j'y suis, répond le jeune médecin, en mettant rapidement des gants neufs et sa plus fine cravate blanche. Et il ajouta *in petto* : chez Lamartine ! médecin de Lamartine ! Me voilà enfin déguignonné ! Mlle Finette doit être une parente, une petite nièce du « chantre d'*Elvire* ».

Il saute dans un fiacre et arrive aux Charmettes. La grille est entr'ouverte, et, près de la porte, se dresse dans l'obscurité un grand fantôme, qui s'abrite sous un vaste parapluie. C'est Lamartine.

— Soyez le bienvenu, dit-il de sa voix harmonieuse au docteur Ixe,

légèrement troublé. Je vous attendais, monsieur, avec une cruelle impatience. Veuillez me suivre. Cette pauvre Finette est bien malade.

— Quel âge a-t-elle ? demande le docteur avec beaucoup de sollicitude.

— Trois ans à peine.

— Craignez-vous, monsieur de Lamartine, que ce soit le croup ?

— Le croup ? répète l'auteur de *Jocelyn*, aussi surpris que s'il eût été témoin de la chute d'un ange. Je ne le crois pas... Nous voilà arrivés.

Un domestique présente un flambeau à Lamartine, qui fait entrer le médecin dans un petit salon, tendu de perse rose, et le conduit, en marchant sur la pointe des pieds, vers un charmant berceau.

— Voici, dit-il avec un soupir éolien, cette pauvre *Finette*. Vous allez voir, monsieur, si je n'ai pas eu raison de vous faire appeler. Ce disant, Lamartine écarte doucement les rideaux de batiste et la levrette apparaît souffreteuse et grelottante sous un petit édredon de satin bleu.

— Mais c'est une chienne ! s'écrie le docteur Ixe, en reculant de trois pas. Comment ! Mlle *Finette* est une levrette !

— Vous le voyez bien, répond Lamartine, encore plus surpris que le médecin. Mais qu'avez-vous donc, monsieur ?

— C'est que. . c'est que... je ne suis pas vétérinaire.

— Mais alors qui êtes vous, s'il vous plaît ?

— Je suis médecin, monsieur de Lamartine... La petite servante est appelée, interrogée, et tout s'explique. Malgré l'état alarmant de la levrette, on rit beaucoup du *quiproquo*, et comme, avant de faire sa médecine, le docteur Ixe avait étudié, quelques mois, à Alfort, il accepta courtoisement la clientèle de Finette, la soigna et la guérit. A partir de ce jour, le docteur eut son couvert mis chez le poète, et comme Lamartine se trouvait en relations amicales avec l'ambassadeur d'Italie, il fit obtenir à son jeune protégé la croix des Saint-Maurice et-Lazare.

Lorsqu'un visiteur ou un convive de l'auteur de *Graziella* venait à se plaindre de sa mauvaise santé, Lamartine ne manquait jamais de répondre avec une gravité convaincue :

— Mais, voyez donc mon ami le docteur Ixe, c'est un garçon de grand talent et de beaucoup d'avenir ; il a sauvé *Finette !*

Lamartine ne fut pas seulement un zoophile, comme le démontre cette histoire ; il était végétarien par principe, professant, comme les Hindous, que toute nourriture ayant vie doit être bannie de l'alimentation. Il se contentait, quant à lui, de laitages, de fruits, de pain noir : à ce régime, il avait gagné une santé robuste, une fraîcheur d imagination que la mort seule devait tarir.

Il observait, d'ailleurs, une hygiène des plus rigoureuses, accoutumé à se lever à cinq heures en toute saison, quoi que cela lui coûtât. Il prenait une tasse de thé et se mettait à sa table de travail, où il écrivait, sans désemparer, jusqu'à midi. A midi, sa journée de labeur était terminée ; il déjeunait, vaquait à ses affaires, se promenait ou lisait ; le soir, il ne sortait jamais, pas même pour aller au théâtre, qu'il prétendait cependant adorer.

Il était peu causeur ; assis sur le canapé entre ses deux levrettes, il paraissait plongé dans une rêverie profonde, se désintéressant de la conversation générale, ou ne l'interrompant que s'il avait une évocation soudaine ; le plus souvent, « il se promenait dans la

longueur du salon, évitant le petit lustre qu'il touchait presque du front, les mains dans les poches de son large pantalon à blouse, sans rien dire, absorbé dans ses pensées... »

On a taxé Lamartine de vanité, d'infatuation littéraire ; il l'étalait, en effet, mais avec une telle candeur qu'on n'avait pas le courage de lui en faire grief. Ainsi le surprit-on, parfois, en contemplation devant son buste, qui ornait son appartement : « Regardez, disait-il à son interlocuteur un peu ébahi ; oui ! voilà ce beau front, ces traits purs, comme ils sont bien rendus ! » Mais il se livrait avec une si naïve ingénuité, qu'on souriait à peine, devant cette faiblesse du grand homme. Il avait tant d'autres qualités pour se faire pardonner ces légers accès de vanité ! A citer ses traits de générosité, un volume suffirait à peine.

Saint Martin partagea, dit-on, son manteau avec un pauvre. Lamartine fit plus... mais passons la plume à ce conteur merveilleux que fut Jules Simon.

« Un poète écrivit à Lamartine, pour le prier d'accepter la dédicace de ses œuvres. Il répondit qu'il voulait voir le manuscrit. Le poète vint. Ce n'était pas trop vulgaire ; il y avait çà et là comme un rayon. Tout en lisant, Lamartine regardait l'auteur : c'était la misère en personne. Cet homme-là n'était pas vêtu ; il devait manquer de pain. ». « J'accepte, dit Lamartine, et je souscris pour les premiers exemplaires ». Il lui mit quelques louis dans la main ; l'autre se confondit en remerciements. Lamartine le reconduisit jusque dans l'antichambre. On était en hiver. Le pauvre homme n'avait sur lui qu'un veston d'été, usé et rapiécé, qui ne pouvait le défendre contre le froid. Lamartine prit son propre manteau, un manteau tout neuf, qui était accroché à une patère. Il le mit lui-même sur les épaules du visiteur. « Vous oubliez votre manteau, dit-il. — Il n'est pas à moi, répondit le poète. — Il faut bien qu'il soit à vous, dit Lamartine, puisqu'il n'est plus à moi. »

Cette autre anecdote, relatée par E. Legouvé, n'est pas moins touchante que la précédente.

Un pauvre jeune poète, que je connaissais, nommé Armand Lebailly, mourait de phtisie à l'hôpital Saint-Louis. J'y entraîne Lamartine, certain que sa visite ferait plus de bien au moribond que dix visites de médecin. Nous arrivons, nous montons à la salle Sainte-Catherine : en entrant, j'aperçois, au bout de la salle, le pauvre misérable, assis près du poêle, les deux bras étendus sur une table, la tête entre les deux bras, et le visage enseveli sous ses longs cheveux en désordre Au bruit de nos pas, il relève un peu le front et nous jette de côté un regard farouche ; mais à peine a-t-il reconnu mon compagnon, que la stupéfaction, la joie, l'orgueil, l'attendrissement, éclatent sur sa figure. Tout tremblant, il se lève, vient à nous et n'a que la force de prendre la main que lui tendait le grand poète, et de la baiser. La conversation fut, de la part de Lamartine, un mélange charmant de bonté de père et de bonté de poète. Il parla à Lebailly de ses vers, il lui en répéta même quelques-uns ; une sœur de charité n'aurait

pas si bien fait. Après un quart d'heure, il se leva, et voyant que le malade voulait nous accompagner jusqu'à la porte : « Prenez mon bras, lui dit-il, et appuyez-vous sur moi. » Nous traversâmes ainsi cette longue salle entre deux rangées de malades, les uns debout au pied de leur lit, les autres assis, les autres levés sur leur séant, tous se découvrant à notre passage. Ce grand nom avait mis tout l'hôpital en rumeur. Lebailly jetait à droite et à gauche des regards étincelants, qui semblaient dire : « C'est mon ami, je lui donne le bras. » Il pleurait, il riait, il ne souffrait plus. Une fois dans sa voiture, Lamartine, après un moment de silence, me dit : « Ce pauvre jeune homme est bien malade, mais il n'est pas à la veille de mourir. De longs soins lui seront encore utiles ; joignez cela à ce que vous lui donnerez. » Il me tendit un billet de cinq cents francs. Trois jours après, quelle fut ma stupéfaction en apprenant que lui-même était poursuivi pour une somme de quatre mille francs qu'il ne pouvait pas payer ! Il avait oublié qu'il devait, en voyant qu'un autre souffrait (1).

C'est encore à Legouvé que nous devons de connaître l'habituelle méthode de travail de l'écrivain, et notamment de l'historien.

Lamartine avait beaucoup lu, mais au hasard, sans méthode, par caprice. Il n'avait pas de capital d'instruction ; il n'avait pas même de bibliothèque. Quelques volumes courant l'un après l'autre dans sa chambre, sans domicile connu, voilà tout son bagage d'études.

Quand il avait besoin d'un ouvrage, il l'envoyait chercher chez le libraire voisin, et le lisait, comme les avoués lisent un dossier, avec cette intuition merveilleuse qui les fait tomber juste sur les passages qui leur sont utiles, comme si ces passages étaient écrits en rouge. Ainsi faisait Lamartine : il dévorait les livres, les devinait, se les assimilait, les transfigurait et passait. *L'Histoire parlementaire* de Buchez et de Roux lui avait donné la première idée des *Girondins* ; il la compléta par la lecture fiévreuse des ouvrages qu'un ami lui indiqua ; puis il se mit en quête de renseignements plus personnels (2).

C'est ainsi qu'il rentra en relations avec un médecin qui avait approché Marat, Danton, Robespierre, et dont il pouvait tirer d'utiles indications.

Le docteur Souberbielle vivait encore dans un des faubourgs de Paris. Lamartine arrive chez lui un matin, à 10 heures. Le vieillard — il avait quatre-vingt-trois ans — était encore couché. A l'entrée de l'illustre visiteur, il se lève sur son séant, sans émotion, sans trouble devant cette grande gloire : les hommes de ce temps-là ne se troublaient pas, et n'admiraient guère que ce qui leur ressemblait. Puis, inclinant légèrement sa tête, coiffée d'un bonnet de coton, il lui dit d'une voix nette et brève : « Que désirez-vous de moi, Monsieur ? — Des renseignements précis sur la Convention, dont j'écris l'histoire. — Vous ? reprend le vieillard en le regardant entre les deux yeux ; puis avec cette énergie de langage qui faisait partie du dictionnaire d'alors : — Vous n'êtes pas f... pour écrire cette histoire-là. » Et il se recouche. Lamartine ne s'effraya nullement de

(1) *Soixante ans de souvenirs*, t. IV, p. 236-8.
(2) E. Legouvé, *Lamartine*, p. 19-21.

cette réponse, pas plus de la forme que du fond. Ce participe passé ne lui faisait pas peur, même pour lui ; il en usait fréquemment ; ce qui jurait bien un peu avec le caractère général de sa poésie ; mais, comme dit Pascal, tout est contraste dans le cœur humain. Il tint donc bon et emporta quelques détails précieux (1).

C'était, en effet, une des contradictions de sa nature, Lamartine réalisait bien l'axiome de Pascal, un ange qui fait la bête ! Cet homme qui parlait comme Platon, sacrait comme le plus vulgaire des chiffonniers. Il ne pouvait prononcer le nom de Dieu sans l'accompagner de mille tonnerres, et les mots de b... et b.. esse éclosaient naturellement sur ces lèvres qui, en d'autres temps, sécrétaient le miel de l'Hymette.

Un jour qu'il était en train de discuter de graves problèmes de politique, le domestique lui remet une carte.

— Encore cette b...e-là ! s'écria-t-il ; une muse qui me harcèle de ses alexandrins et qui va dépenser en loges, au Palais-Royal, l'argent qu'elle soutire à quelques niais.

— Renvoyez-la, lui suggère son visiteur.

— C'est parbleu ! bien ce que je vais faire, réplique-t-il ; et ouvrant un placard, il en retirait un billet de mille francs, qu'il remettait au valet de chambre, pour la visiteuse importune.

— Dites-lui bien de ne pas revenir et placez le billet discrètement.

C'était sa manière de congédier les quémandeurs.

Nous aurions voulu être moins sobre de détails sur la constitution physiologique du plus grand poète du dernier siècle ; malheureusement, ses biographes sont, à cet égard, fort à court d'informations.

L'un d'eux, cependant, nous apprend qu'à mesure qu'il vieillissait, son cou s'allongeait et son nez aquilin se recourbait. Le défaut si extraordinaire de sa tête apparaissait davantage, à mesure que l'auréole s'en détachait. Lamartine avait un crâne très petit. Lamartine était presque microcéphale — alors que tous les hommes de sa famille, la famille du génie, semblent plutôt être hydrocéphales. Ce défaut physique, si inattendu, explique peut-être le manque d'équilibre qui fut la caractéristique du grand poète.

Sans nous arrêter à discuter cette théorie, consignons cette particularité, qu'il avait des pieds démesurément longs, *gendarmesques*, suivant l'expression irrévérencieuse d'un bas-bleu, qui n'en revenait pas. « La tête était belle, la bouche n'était pas très bonne ; ce qui dominait en ce vieillard, c'était un air de suprême distinction. »

Que voulez-vous ? Il faut bien que, par quelque côté, les demi-dieux se rattachent à l'humanité ; qu'aurions-nous, sans cela, pour nous consoler de notre disgrâce ? A. C.

---

(1) Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*, t. IV, p. 214-215.

Le squelette de Berlioz.

Quelle histoire macabre nous préparez-vous ? se diront *in petto* nos lecteurs ; et leur attente ne sera pas déçue ; mais ne laissons pas prolonger un regrettable malentendu : ce n'est pas du squelette du génial musicien qu'il s'agit ; il est mêlé à l'aventure, mais à titre purement épisodique.

Ceci se passait en 1841 ; on jouait à l'Opéra *Freyschütz*, de WEBER. Sincère admirateur du maestro, BERLIOZ s'était maintes fois plaint d'un détail de mise en scène qui le mettait chaque fois en fureur : au deuxième acte, à la scène de l'Invocation infernale, un squelette descendait des frises et venait s'agiter sur les planches, au grand émoi des spectateurs et surtout des spectatrices. Ce squelette n'avait cependant rien de bien terrifiant : c'était un simple mannequin de bois, assez grossièrement taillé, mais qui, pour cela même, prêtait au ridicule. Berlioz avait beau se plaindre auprès du chef des décors, du directeur du théâtre, tous faisaient la sourde oreille ; quand, un beau jour, en fouillant dans le magasin des accessoires, surgit tout à coup, sous les yeux du musicien, en veine de recherches, un squelette, mais un vrai celui-là, « poli, blanchi, raclé, luisant, au grand complet, sans une fissure !

Il y avait là une énigme troublante ; une enquête s'imposait : elle fit découvrir que l'on se trouvait en présence du héros d'une aventure tragique, dont rien jusqu'alors n'avait transpiré. Nous la résumons en quelques lignes.

En 1786, un des jeunes élèves qui fréquentaient l'Ecole de chorégraphie, s'était épris d'une jeune ballerine, « fille de l'ouvreuse attachée spécialement à la loge du comte d'Artois. » Il lui déclara sa flamme, ne fut pas trop mal accueilli, mais comme il était chétif et de tempérament peu résistant, la belle ne tarda pas à préférer à ce soupirant trop diaphane, un solide et musculeux sergent-major aux gardes françaises, qui répondait mieux à son idéal. L'amoureux évincé, ayant appris son infortune, déclara un duel à son triomphant rival ; mais celui-ci, prenant en pitié son adversaire, lui refusa la réparation qu'il lui réclamait ; comme l'autre devenait de plus en plus menaçant, « il ordonna à trois de ses hommes d'ôter les bretelles de leurs fusils et d'attacher solidement le jeune danseur, après l'avoir quelque peu fouetté. Les gardes le portèrent ensuite, tout garrotté et pleurant de rage, sous le porche même du théâtre, et l'y laissèrent toute la nuit. Délivré au petit jour par Deméru, le portier, qui s'empressa de raconter à tous ce qu'il appelait une plaisanterie réjouissante, le jeune homme rentra chez lui, toussant et grelottant de fièvre. A la pensée des quolibets dont ses camarades sans pitié

allaient saluer le récit de son aventure, son mal ne fit qu'empirer. Le lendemain, il mourait en délire » (1).

Bientôt on apprit que le défunt avait laissé un testament, aux termes duquel il léguait au médecin du théâtre, du nom de Lamoiran, tout son avoir, « à la condition que son squelette, ajusté et préparé, serait conservé à jamais dans le magasin des accessoires. » Cette clause fut strictement exécutée, et c'est ainsi qu'en dépit des changements fréquents de direction, des incendies et déménagements de l'Opéra, le squelette de l'infortuné danseur fut religieusement conservé dans un coin obscur, jusqu'au jour où Berlioz vint le tirer de l'ombre, pour le produire aux feux de la rampe.

Qu'est-il devenu depuis ? S'il faut en croire l'auteur de l'étude que nous avons fidèlement résumée, la pièce anatomique aurait été vendue, « avec les anciens décors et les vieilleries, que la grandeur et le luxe des nouvelles coulisses rendaient inutiles », et acquise par un marchand de couleurs de la rue Visconti, lequel l'aurait bientôt revendue, à son tour, à un peintre, qui en était encore, à l'époque où parut cette histoire, l'heureux (?) possesseur.

Après tant de tribulations, ne vous semble-t-il pas que le squelette exhumé par Berlioz mériterait un définitif asile au Musée de l'Opéra ? C.

A la manière de... F. Arvers.

Le sujet ne prêtait guère à la poésie, et cependant... Il s'agit de la *gniole* ! Voici le sonnet qu'a déniché notre ami Legrain, dans la *Revue*, sous la signature de Léo Claretie :

Mon goût a son secret, ma teinte a son mystère,
Chef d'œuvre d'alchimie, en un tonneau conçu.
Ammoniaque ou pétrole ? Hélas ! je dois le taire,
Car celui qui m'a fait n'en a jamais rien su.

Si je me trouve ici, dans mon flacon de verre,
Honorée à l'égal des fines de bon cru,
C'est que mon fabricant, d'un ton autoritaire,
A dit : « Ça peut se boire ». Et l'intendant l'a cru.

Aussi bien j'aurais pu, par d'autres artifices,
Devenir brillant belge, ou bien eau dentifrice ;
Mais gniole l'on m'a fait. Donc, à chaque repas,

Celui qui de me boire aura la folle audace
Dira, grinçant des dents et faisant la grimace :
« Quel est donc ce liquide ? » et ne comprendra pas.

Vous préférez l'original ? Je suis de votre avis. Mais, pour une parodie, convenez que ce n'est pas mal.

(1) *Revue hebdomadaire*, 1903, pp. 385 et s.

Informations de la « Chronique »

Les lamentations... de toujours.

— Vous avez un appartement à louer?
— Oui, Monsieur ; c'est pour vous?
— Parfaitement.
— Alors, inutile... *Le propriétaire ne veut ni médecins, ni enfants, ni chiens.*

Cette phrase fut textuellement prononcée il y a quelques jours, par le concierge d'un bel immeuble du boulevard Raspail. Elle nous est rapportée par l'évincé lui-même... chirurgien à quatre galons!

Figaro, 9 mars 1919.

... On se plaint de la dureté des temps, de l'élévation excessive des loyers, de la cherté de toutes choses ; tout le monde gémit. les lamentations sont générales sur les progrès effrayants du luxe des femmes et même des hommes, et cependant on ne voit personne restreindre ses dépenses, on n'entend personne parler d économie ; on maugrée sans doute, mais tout le monde semble accepter la situation sans voir, sans chercher dans quelle mesure au moins il serait possible de se soustraire aux exigences et aux tyrannies de cette situation. Personne ne veut descendre ; au contraire, tout le monde aspire à monter...

Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans notre monde médical parisien, si l'on entend geindre aussi sur la dureté des temps, on ne voit guère personne réduire ses dépenses, j'entends les dépenses de luxe, et que tout semble marcher comme si le Pactole coulait aussi dans les logis confraternels...

Autre antienne, sur le même ton :

Les exigences de MM. les propriétaires et la tyrannie de leurs ministres, MM. et Mmes les concierges, passent toute idée. Il est beaucoup de maisons où l'on ne reçoit pas de locataires qui ont des enfants ou qui en ont un certain nombre. C'est à n'y pas croire, mais c'est trop réel. Une charmante dame de ma connaissance, mère de deux petits enfants, a eu toutes les peines du monde à faire consentir Mme la concierge à lui louer un appartement dans le voisinage des Tuileries. — Si vous n'aviez qu'un enfant, lui disait Mme du Cordon, nous pourrions peut-être nous entendre, mais deux, ce n'est pas possible. A force d'instances, et peut-être à l'aide d'un argument plus irrésistible, le denier d'adieu est accepté et, quelques jours après, le bail est signé. La charmante dame dont je parle n'avait pas cru devoir faire à Mme Pipelet la confidence qu'elle se trouvait pour la troisième fois dans une position intéressante. Le jour du déménagement, l'argus de la loge s'est aperçu de la fraude, et ç'a été une scène de criailleries impertinentes, comme si on lui eût volé son chat ou sa perruche

Voilà, certes, une cause de l infécondité des mariages parisiens, à laquelle on ne pense pas assez. Que nos confrères fassent une enquête officieuse sur

ce point, et ils découvriront que les prétentions inhumaines des propriétaires et de leurs concierges sont plus fréquentes qu'on ne le croit.

Mais, que vais-je conseiller à mes confrères ? Ils ont eux-mêmes assez de peine à se loger, pour prendre souci des embarras des autres. Le nombre des maisons où l'on ne veut pas de médecins pour locataires augmente sensiblement. MM. les concierges ne veulent pas être dérangés la nuit. L'un des nôtres, en quête d'un appartement, et que je rencontrai l'autre jour aux environs de Saint-Roch, était bouleversé d'indignation ; un pipelet venait de lui faire cette réponse insolente : « Nous ne voulons dans la maison ni chien, ni chat, ni médecin. » C'était à l'étrangler avec son cordon. Dans une autre maison, on voulait bien accepter le locataire médecin, mais on exigeait qu'à ses heures de consultation, les consultants monteraient par l'escalier de service, comme le porteur d'eau. Dans une autre maison, le pipelet demandait un tribut nocturne pour les sorties nocturnes.

Ce qu'on vient de lire fut écrit en 1867, il y a un peu plus de 50 ans. La situation a-t elle beaucoup changé ? Il n'y paraît guère, à entendre les doléances du temps présent.

Médecin, avocat... et empereur déchu !

Ce nouveau confrère était, hier encore, au Gotha ; mais du Capitole à la Roche Tarpéienne, il n'y a que l'espace... d'une guerre.

Ce *ci-devant* docteur en droit de l'Université de Berlin, docteur en médecine de l'Université de Prague, qui — piquant et ironique euphémisme ! — « renonça au trône le 8 novembre 1918 », vous avez son nom sur les lèvres : c'est l'homme-orchestre, le kaiser à tout faire, poète, peintre, musicien, architecte, librettiste et bûcheron, — à ses moments perdus.

Quant à son rejeton, le dégénéré kronprinz, libérez-vous de toute inquiétude à son endroit : l'ex-prince royal de Prusse, qui a renoncé également à ses droits — voir plus haut la formule — est, le saviez-vous, « docteur juriste de l'Université de Berlin, docteur-ingénieur des Ecoles polytechniques de Berlin et de Charlottenbourg..., docteur médecin-vétérinaire (*sic*) de l'Ecole supérieure vétérinaire de Berlin », etc.

Si avec tous ces titres, ces deux têtes découronnées ne trouvent pas à gagner leur vie, c'est qu'étant propres à tout, ils ne sont que des propres à rien.

La Médecine des Praticiens

L'hypertension et la Dioséine Prunier.

L'hypertension est, pour le clinicien, le premier en date des symptômes de l'artériosclérose. Elle en est aussi le plus fidèle et le plus important.

Le malade hypertendu à un pouls plein et vibrant. Il accuse des palpitations, quelques vertiges, de l'essoufflement. L'impulsion cardiaque est plus énergique, les bruits du cœur sont plus forts qu'à l'état normal.

On connaît aujourd'hui la cause et le mode de production de l'hypertension : sa cause est l'intoxication. Les toxines proviennent des graves maladies générales : goutte, rhumatisme, syphilis ; du régime alimentaire, des infections. Les excès de table toutefois n'ont pas l'importance que quelques-uns leur attribuent. Dans les statistiques de Huchard, ils ne figurent que dans la proportion d'un dixième. Les cas les plus graves d'artériosclérose que nous avons constatés l'ont été chez des personnes astreintes à une nourriture des plus frugales.

Comment l'intoxication détermine-t-elle l'hypertension ? Le mécanisme de cette production est très simple. Les toxines qui circulent dans l'organisme irritent les vaisseaux. Le processus irritatif s'exerce plus vivement sur les vaisseaux les plus ténus, les plus fragiles, c'est-à-dire sur les capillaires de la périphérie et sur les artérioles des reins.

Pour se garantir contre cette agression, les capillaires périphériques et les petites artères rénales se contractent, de façon à réduire la masse de sang qui passe et, par conséquent, à diminuer l'apport des toxines. Ces *spasmes vasculaires* ont pour effet de ralentir la circulation capillaire et de barrer le rein. En présence de ce double obstacle, le cœur doit augmenter son effort. Ses battements deviennent plus précipités quelquefois, plus énergiques toujours.

Et voilà l'hypertension réalisée !

Comme on le voit, l'hypertension est un effet. Elle est le résultat de l'intoxication. C'est une réaction de défense organique qui doit être respectée. Le thérapeute s'attachera donc à écarter sa cause éloignée : l'intoxication, et sa cause prochaine : les spasmes vasculaires.

L'intoxication sera combattue en partie par le régime. On recommandera les aliments qui laissent le moins de toxines dans l'économie. On la combattra encore par un traitement antitoxique. Pour briser la contracture des vaisseaux, on prescrira des antispasmodiques.

La Dioséine Prunier réalise cette double indication.

Par son *fluor*, antitoxique de premier ordre, elle neutralise les poisons internes et empêche ou atténue leur action irritative sur les branches de l'arbre artériel. Elle fluidifie le sang et rend sa progression plus facile. Par ses *nitrites*, dilatateurs des vaisseaux, elle s'oppose aux accidents congestifs de la périphérie et des reins, et diminue par conséquent l'effort du cœur.

Par sa *caféine* à très faible dose, la Dioséine Prunier abolit les spasmes vasculaires et lève ainsi le double obstacle qui cause l'hypertension : le ralentissement de la circulation capillaire et le barrage rénal.

L'ouverture des reins favorise l'élimination des déchets, des résidus de la nutrition qui sont autant de poisons pour l'organisme.

Par ses formiates et ses glycérophosphates, la Dioséine Prunier remonte l'état général et améliore le fonctionnement des différents appareils.

Les lettres que nous recevons d'un grand nombre de médecins, qui ont essayé sur eux-mêmes la Dioséine Prunier, confirment ces conclusions. Nous donnons celle-ci, adressée à notre correspondant de l'Amérique centrale :

Caracas, 20 novembre 1918.

Cher Monsieur,

Je vous autorise à transmettre à MM. G. Prunier et Cie les observations suivantes que j'ai faites sur moi-même : atteint d'artériosclérose (j'ai 61 ans), je me suis aperçu, le 14 avril dernier, que j'avais une tension artérielle de 19 1/2 avec quelques troubles visuels. Je fus consulter un oculiste, qui me confirma que ceux-ci provenaient exclusivement de mon artériosclérose.

Les accidents se succédèrent rapidement, et le 19 avril, j'eus une congestion des yeux qui m'obligea à consulter un autre oculiste. Après un examen minutieux, celui-ci diagnostiqua : œdème derrière la rétine.

Tout en me conseillant de voir les médecins, il me dit d'agir rapidement, de prendre de grands bains de pieds, de me purger. Mon état s'étant amélioré, je commençai à prendre de l'iodure de potassium (0,25 centigr.), mais ne pus continuer par suite d'inflammation des ganglions et des gencives.

Je me souvins alors de votre échantillon de « Dioséine Prunier », et me conformant à ses indications, pendant une quinzaine, j'ai pris d'abord quatre, puis six comprimés par jour.

J'ai eu la satisfaction de constater que, sans ressentir aucun malaise, ma tension artérielle avait baissé à 15 (suivant l'appareil de Pachon), et tous les accidents visuels et la paralysie des paupières avaient disparu.

Recevez, cher Monsieur, mes bien cordiales salutations.

Docteur R. S. (Vénézuéla.)

Cette observation intéressera particulièrement les spécialistes des yeux, dont les plus éminents, à Paris, emploient la Dioséine Prunier avec le plus grand succès, dans les troubles congestifs du fond de l'œil.

Échos de la « Chronique »

La plume de la paix.

On a pu voir, dans les échos des quotidiens, qu'un groupe de jeunes et naturellement jolies lycéennes, avait offert à notre illustre confrère, le Président du Conseil, le porte-plume dont on espère qu'il se servira, pour apposer sa signature au bas du traité de paix. Ceci nous rappelle un épisode de la fameuse paix de Paris, qui termina, en 1856, la guerre d'Orient.

Aussitôt après la signature du traité, la plume avec laquelle il avait été signé fut placée sur une feuille blanche et entourée du cachet de chacune des puissances contractantes et de la signature individuelle des plénipotentiaires. Au bas, M. FEUILLET DE CONCHES, chef du bureau de protocole, écrivit ce qui suit :

« Je certifie que cette plume a été arrachée par moi à l'aigle impérial du Jardin des Plantes, et qu'elle a servi à la signature du traité de paix du 30 mars 1856. »

Le tout fut ensuite mis sous verre et encadré d'une bordure dorée, pour être offert à S. M. l'Impératrice, qui, saluant dans la coïncidence de la naissance de son fils avec la paix de Paris un pronostic heureux, avait manifesté le désir de posséder cette plume essentiellement historique.

Préalablement, ladite plume avait été décorée par le joaillier de la couronne de riches emblèmes, appropriés à la circonstance ; et elle avait été trempée, pour le grand acte de la signature, dans une écritoire monumentale, en vermeil, commandée tout exprès, et dont l'ornementation, rappelant le style du premier Empire, n'avait pas coûté moins de onze mille francs, selon le *Journal des Débats*.

Suivant un autre journal, ce n'est pas sans peine que M. Feuillet de Conches était parvenu à obtenir une plume de l'aigle du Jardin des Plantes. Il avait fallu, pour y réussir, envelopper l'animal dans un filet ; l'oiseau-roi s'était débattu longtemps, et l'ouvrier du Jardin qui accomplissait cette rude besogne avait été renversé dans la lutte.

Toutes les autres plumes, assez nombreuses, qui avaient servi dans le cours des conférences, furent partagées entre les plénipotentiaires, et on juge avec quelle ardeur leurs familles et leurs connaissances se disputèrent ces mémorables instruments de la paix du 30 mars.

L'histoire recommence.

Récemment, la maison NOEL CHARAVAY mettait en vente une correspondance, datée de l'époque révolutionnaire (1789-1795), adressée, par un commerçant de Paris, du nom de LE BLANT, à

son frère, négociant à Troyes. Quelques extraits suffiront pour en laisser pressentir l'intérêt.

2 septembre 1789. C'est la misère pour avoir du pain. Les ouvriers et les domestiques s'assemblent pour demander le renvoi de ceux qui ne sont pas français. Les têtes s'échauffent ; il y a effervescence à cause du veto dont on ne veut pas. — *12 septembre 1792.* On ne peut trouver personne pour travailler ; tous les jeunes gens sont partis [à l'armée]. — *16 octobre 1792.* Difficultés de trouver du drap ; c'est à peine si l'on peut trouver de quoi faire 60.000 redingotes commandées pour l'armée. — *5 septembre 1793.* Il envoie quelques instruments chirurgicaux ; ils sont devenus rares et chers ; on n'en trouve plus. Mauvaise qualité du pain ; les chiens de berger n'en voudraient pas. Il faut attendre de 4 heures à 10 heures à la porte des boulangers, et n'en a pas qui veut. Le vin est bon, mais trop cher. Il faudra se résigner à boire de l'eau. — *24 avril 1794.* Remerciements pour l'envoi d'un jambon. « Je te dirai que, à peine est-il arrivé, nous nous sommes jetés dessus pour calmer notre appétit. On nous promet 1 livre de viande par personne tous les dix jours. Cette espérance nous ranime et va nous rendre notre embonpoint, car depuis longtemps on est, ici, réduit au pain. » Il n'est pas venu de marée pendant le Carême ; rien ne sort de Paris. Impossibilité de se procurer de la chandelle. — *6 mai 1795.* — Il n'a pas eu la force de répondre à son frère parce que, depuis six semaines, il souffre de la faim. On ne donne que 2 ou 4 onces de pain à tour de rôle, et les chiens de berger n'en voudraient pas. Plainte contre les voituriers qui exagèrent les prix des transports. — *8 mai 1795.* On a reçu ce jour 4 onces de pain par personne ; on dirait du cataplasme. Tout est à un prix excessif : on ne sait comment se nourrir. — *23 mai 1795.* Le Blant remercie, par allusion et discrètement, d'un envoi de provisions que ses parents lui ont fait.

La lecture de ces lettres montre à quel point l'alimentation de la capitale devenait de jour en jour plus difficile. Nos lecteurs feront d'eux-mêmes les rapprochements qui s'imposent avec les événements actuels.

Les superstitions d'un esprit libéré.

Ne l'avez-vous déjà remarqué ? Il n'est pas plus superstitieux que ceux qui se prétendent libérés de tout joug, théocratique ou autre.

Si nous en croyons son historiographe, nous allions écrire son hagiographe, Paul Reclus, le libre penseur Paul Reclus, de la dynastie des Reclus, partisans du mariage libre, professant un faible pour l'anarchie, etc., Paul Reclus était adonné à certaines superstitions.

Le professeur Lejars nous conte que le « franc-tireur de 70, l'insurgé de Châtillon, le libre esprit, gardait pour certain nombre je ne sais quelle répulsion instinctive. Un soir qu'il s'était fait, au sortir de l'Opéra, le cavalier servant d'une « haute et jolie dame », il la reconduisit à pied, par le froid et le vent, jusqu'à sa porte, les voitures qui passaient ayant toutes un mauvais numéro Et certes, sa galanterie en souffrit cruellement.... » Mais la belle dut penser en elle-même : « Quel pingre, ou quel malappris ! »

Hier et Aujourd'hui

L'ancêtre du tank.

Ce n'est pas le tank de l'armée de Cyrus qui est le premier en date, au point de vue historique ; c'est le fameux *cheval* de Troie, qui date d'au moins 1500 ans av. J.-C. et qui n'était qu'une *jument*...

On en a la preuve dans les différentes machines de guerre en forme d'animaux, employées par les Assyro-Chaldéens. Des bas-reliefs de ces régions, en effet, nous font connaître des tanks en forme de *truie* et en forme de *mouton* (d'où le *bélier* des Romains), sans parler de ce qui a eu lieu dans l'Inde et en Chine.

Pourquoi a-t-on aussi, dès 2500 ans av. J.-C., employé des « tours mobiles » en forme d'*animaux* ?

Tout simplement, parce que ces animaux représentaient des divinités stellaires, en l'espèce la *Grande-Ourse*, où était jadis le pôle nord (le point *mort* du ciel), c'est-à-dire les enfers, ou la *Divinité de la Mort, symbole de la* GUERRE !

La conquête de la « Toison d'Or » ne fut que celle d'une *brebis*, représentant alors la *Grande Ourse* ; le *cheval* de Troie ne fut qu'une image de la divinité de la Guerre, destinée à effrayer les Troyens... parce qu'à un moment donné, la jument a été, en Orient, la zoomorphisation de la grande constellation polaire. De même, la *truie* des Assyriens, qui est devenue l'enseigne célèbre des guerriers gaulois (le sanglier).

Tous ces animaux sont du sexe *féminin*, parce que la *Grande Ourse* divinisée a été d'abord une déesse de *fécondité*, avant de devenir la déesse de la Mort, quand le pôle l'a quittée (cf. l'*Hippopotame* des Egyptiens, la déesse Thouérit).

Leur invention et leur emploi consistent simplement dans l'utilisation de l'image zoomorphique du *Dieu de la Guerre*, pour tenter d'effrayer les ennemis. C'est la théorie du kaiser allemand, qui ne compte que sur son *Vieux Dieu* pour s'assurer la victoire. Mais ce « vieux Dieu » est devenu le *soleil*, au lieu du Pôle antique.

Dr Marcel BAUDOUIN.

Les obus à gaz asphyxiants ; leur origine.

Il est prouvé, par maints et maints exemples, que nous, Français, avons presque toujours la priorité des inventions, en matière scientifique, mais que nous dédaignons leur application, ou que nous

nous refusons à les mettre en pratique, pour diverses raisons. Ainsi, pour les obus à gaz asphyxiants, M. le médecin-inspecteur Troussaint vient-il de rappeler qu'une expérience de ces projectiles fut faite, en 1865, au camp de Châlons, en présence d'une commission spéciale, réunie et présidée par l'empereur Napoléon III en personne, et dont les membres s'étaient engagés d'honneur à ne rien révéler des résultats qu'ils auraient constatés.

Malgré cela, bien après la guerre de 1870, estimant qu'il y avait prescription, le médecin principal C... les fit connaître au médecin-major en retraite A... de qui les tient M. Troussaint ; et voici ce que celui-ci à son tour nous dévoile (1) :

Une trentaine de chiens avaient été réunis en plein air dans une large enceinte, à portée de laquelle furent tirés, presque sans intervalle, deux obus dont les éclats ne pouvaient atteindre les animaux. Ceux-ci furent trouvés tous morts, asphyxiés par les gaz.

L'impression produite sur l'Empereur par cette constatation fut telle, qu'il donna, séance tenante, l'ordre de cesser les expériences et déclara que des moyens de destruction aussi puissants et aussi barbares ne seraient jamais employés par l'armée française, parce que contraires au « droit des gens ».

Le kaiser n'a pas eu les mêmes scrupules... et l'on sait la suite.

Notre érudit collaborateur M. le Dr Maljean, médecin principal en retraite, a fait observer, à ce propos, que quelque chose d'à peu près analogue s'est passé, en 1912, au moment où la bande à Bonnot terrifiait Paris par ses sinistres exploits.

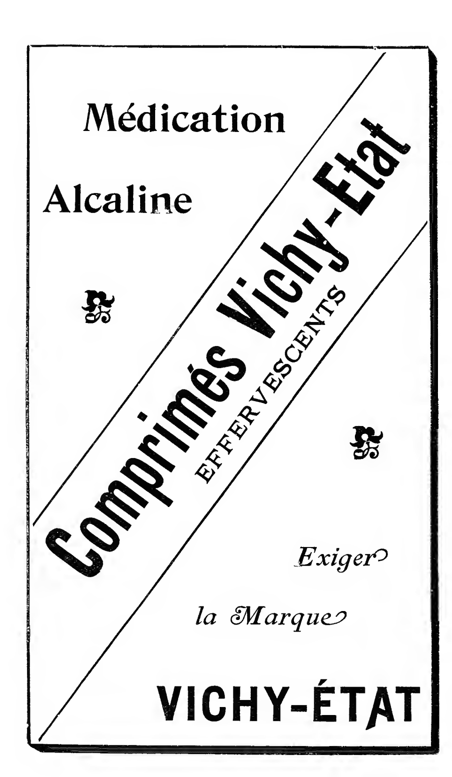
Retranchés dans une maison isolée, ces bandits ont résisté pendant longtemps aux attaques de la police et de la troupe. Ils ont tué une vingtaine d'agents ; finalement, il a fallu leur livrer un assaut des plus sanglants.

C'est à ce moment que, pour épargner les assaillants, on pensa à réduire les brigands en lançant dans leur repaire des projectiles à gaz asphyxiants. Des expériences furent faites dans des laboratoires militaires, notamment dans celui de l'hôpital de Versailles. Mais l'autorité ne tarda pas à avoir des scrupules : n'était-ce pas un crime de lèse humanité que de risquer de tuer à distance ces intéressants sujets ? Que dirait la *Ligue des droits de l'homme*, si puissante à cette époque ? Bref, les experts reçurent l'ordre de laisser de côté les gaz asphyxiants et de ne demander la solution du problème qu'à des gaz inoffensifs, simplement anesthésiques. Il suffit d'énoncer cette prétention pour en faire voir l'inanité. Pendant ce temps là, les Boches perfectionnaient l'étude et la fabrication des gaz asphyxiants et des obus toxiques, avec lesquels ils ont fait, deux ans plus tard, mourir tant de valeureux Français, coupables seulement de défendre la patrie. Or, si l'on avait poursuivi sérieusement les expériences instituées en vue de la bande Bonnot, on serait sans doute parvenu à des résultats susceptibles d'application à la guerre, et qui auraient sans doute hâté notre riposte aux procédés allemands.

Mais ne sommes-nous pas d'incorrigibles humanitaires ?

---

(1) Cf. *Bulletin médical*, 20 octobre 1918.


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

La scriborrhée sous le premier Empire.

De tout temps, les chefs de service se sont plaints de l'excès de notes, circulaires, télégrammes, messages téléphonés, en un mot du débordement incessant des *plis de service*. Mais les armées modernes sont de vastes rouages, très complexes : aussi le *papier* est-il indispensable pour porter les ordres ou contre-ordres, pour établir les demandes, les rapports, les comptes rendus d'exécution, etc...

Les membres de cet immense organisme ne se meuvent que par l'impulsion du chef ou de son état-major : la volonté du maître n'est transmise, du cerveau à la périphérie, que sous forme d'ordres, de notes, de circulaires, de télégrammes, qui suivent *la voie hiérarchique* : d'où le nombre et la variété.

A maintes reprises, au cours de cette guerre, le haut commandement a essayé, mais en vain, d'enrayer ce flot sans cesse croissant : « *Le papier est un mal nécessaire, qui objective les ordres, les porte et les fait exécuter en temps voulu.* »

Cette plainte, aussi vieille que les armées organisées, nous la trouvons déjà dans *le Journal des Campagnes* de notre illustre ancêtre, le baron Percy, qui s'exprimait ainsi à Tilsitt, en 1807 : « *Je suis dans les papiers jusque par-dessus les bretelles* ; lorsque les autres peuvent se reposer, moi je continue de souffrir et ne fais que changer de tourments. *C'en est un bien grand pour moi que les écritures : j'ai beau déchirer et brûler des papiers, j'en ai toujours de nouveaux tas sur ma table.* »

Les officiers des états-majors et des directions, si souvent jalousés ou traités *d'embusqués* par leurs camarades combattants, sont les pâles victimes de cette scriborrhée fatale. Mais n'oublions pas que ce sont eux qui ont préparé nos triomphes, en coordonnant les efforts de nos immortels Poilus.

A la Direction du service de santé de la 7e armée (médecin inspecteur Hasler), nous appelions des *marsupiaux* les cyclistes qui venaient sans cesse déverser, sur notre table, leurs sacoches de cuir gonflées de plis de service.

Dr Bonnette, *Médecin militaire.*

Aventure médicale

QUI S'EST PASSÉE A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, ET DANS LAQUELLE EST INTERVENU NOTRE GRAND PASTEUR.

Cette petite histoire remonte à un bon quart de siècle : c'était vers le milieu du mois de février 1890.

Ayant observé dans l'école, depuis un certain temps, plusieurs cas d'entérite et de désordres intestinaux suspects, je redoutais l'explosion de quelque épidémie de nature infectieuse, fièvre typhoïde ou maladie analogue. Dans l'enquête que je fis à cette occasion, pour rechercher la cause de ces désordres, je pus

découvrir deux causes d'infection, également dangereuses : 1° l'eau distribuée dans tout l'établissement et pour tous les usages était l'eau de Seine, livrée à robinet libre, aussi bien pour la boisson que pour les nettoyages à l'arrosage ; 2° les cabinets d'aisances étaient mal tenus, et les tuyaux de vidange donnaient lieu à des infiltrations de matières fécales et d'urine dans les murs voisins : ainsi, un des murs de la Bibliothèque de l'école était couvert d'énormes taches polychromes, avec piqûres et végétations de moisissures ; ces taches étaient dissimulées aux regards par une grande tenture sur laquelle s'étalait la carte de l'état-major complète.

Un pareil état de choses n'était pas tolérable ; je résolus de le dénoncer à l'administration et d'en demander la réforme immédiate. Mais alors vinrent les difficultés. M. le Directeur, avec qui mes rapports étaient à l'ordinaire plutôt aigres-doux, se montra peu sensible à ces défectuosités, qui l'intéressaient beaucoup moins que l'assyriologie, et M. l'économe fit observer que la somme de 6.000 francs, qui représentait la part affectée à toutes les dépenses annuelles de l'entretien de l'immeuble, ne pouvait permettre ni l'adduction d'eau de source, ni la réfection des cabinets d'aisances et de leur canalisation. Tous les deux observaient, en outre, que la situation actuelle existait depuis longtemps et qu'on ne s'en était jamais plaint. Cependant, comme les deux partis en présence semblaient devoir rester irréductibles et que je déclarais qu'il m'était impossible d'assumer la responsabilité de ce qui pourrait advenir, il fut décidé que j'adresserais à la direction une lettre (à transmettre au Ministère de l'Instruction publique) indiquant, d'une part, mes observations, d'autre part les mesures dont je réclamais l'application.

Voici quels furent à peu près les termes de cette lettre :

Monsieur le Directeur, L'Ecole normale supérieure, ce foyer de lumière tout consacré à la plus haute culture intellectuelle, cette pépinière des professeurs de l'Université, présente, au point de vue hygiénique, des conditions matérielles outrageantes pour la salubrité et la propreté (*suivait un exposé des faits mentionnés ci-dessus*)... Dans ces conditions, il m'est impossible d'assumer la responsabilité des conséquences possibles d'une situation dangereuse, et je me vois obligé de demander : 1° le renvoi momentané des élèves dans leurs familles, pendant le temps nécessaire aux réformes qui me paraissent indispensables ; 2° la distribution dans l'école d'eau de source et la réfection complète des cabinets d'aisances et de leur canalisation.

Dès la lecture de cette lettre, M. le Directeur me déclara qu'il ne pouvait vraiment pas transmettre au ministre un document dans lequel on déclarait que « l'Ecole normale supérieure présentait des conditions outrageantes pour la salubrité et la propreté ». De mon côté, je soutins que je ne pouvais dire que ce qui était pour moi l'expression de la vérité. Seconde discussion, dont la conclusion fut que je soumettrais ma lettre à M. Pasteur (je ne saurais dire si

M. Pasteur était encore à cette époque directeur des études scientifiques à l'école ; en tout cas, il y avait son domicile et son laboratoire). Cela fut fait le lendemain.

Le lendemain était le dimanche gras. Comme je me trouvais dans le quartier où habitait une partie de ma famille, je tentai la fortune, bien que ce fût jour de congé et l'après-midi, de rencontrer M. Pasteur dans l'école. Dès que j'eus sonné à la porte de la rue d'Ulm, le concierge, surpris de me voir, me déclara que tout le monde de l'Ecole était sorti.

— Et M. Pasteur, lui dis-je ? — Ah ! M. Pasteur, je ne l'ai pas vu sortir. Vous pouvez le chercher ; peut-être bien qu'il est chez lui ou à son laboratoire, mais le laboratoire est fermé et tous les garçons sont sortis.

N'ayant que la cour d'entrée à traverser pour aller au laboratoire, je commençai ma recherche par là et je sonnai. Ce fut M. Pasteur lui-même qui vint m'ouvrir.

— Excusez moi, lui dis-je, de vous déranger. — Vous ne me dérangez nullement : je suis tout seul ici, occupé à ranger des papiers. Qu'est-ce qui vous amène ? Asseyons-nous.

Je dis l'objet de ma visite et présentai la lettre dont je demandai l'approbation ou l'improbation. Après en avoir pris connaissance, M. Pasteur ne se montra heurté que par la demande de licenciement des élèves de l'école pendant au moins 15 jours, « à une époque de l'année où l'on est en plein travail de préparation des concours et des examens de sortie ».

— Mais, repris-je, M. le Directeur déclare qu'il lui est impossible de remettre au ministère une lettre écrite en pareils termes...

— Pourquoi ? C'est ainsi qu'il faut parler quand on veut être entendu. — ... Qu'il ne peut laisser passer l'expression : « l'école présente, au point de vue hygiénique, des conditions *outrageantes pour la salubrité et la propreté.* »

Ici, M. Pasteur parut réfléchir un instant ; puis avec un fin sourire de toute sa physionomie :

— Vous pourriez peut-être remplacer *outrageantes* par *offensantes*...

— Mille remerciements, lui dis-je en m'inclinant et en prenant congé.

Dès le lendemain, la lettre fut remise, après la correction indiquée, à la Direction ; elle passa alors par la voie hiérarchique, au ministère.

Conclusion : l'Ecole fut mise en congé jusqu'à la rentrée de Pâques et un fort crédit fut ouvert à l'administration pour effectuer tous les travaux et réparations demandés.

Tout est bien qui finit bien.

Ch. Fernet, *de l'Académie de médecine.*

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Un cas de sexdigitisme dans l'art. — A t-on déjà remarqué que, dans le célèbre tableau de RAPHAEL, conservé au *Musée de Dresde*, connu sous le nom de *la Madone de Saint-Sixte*, la main droite du pontife présente six doigts ? Est-ce une erreur de l'artiste, ou le modèle du peintre était-il réellement pourvu de cette malformation plutôt rare (1) ?

R. B.

Réponses.

L'audition colorée (XXV, 119). — L'audition colorée, qui relie les sons aux couleurs, ou réciproquement, ce qui serait de la *vision auditive*, de la *coloration sonore*... n'est pas nouvelle.

J'extrais de ma bibliothèque : les *Elémens de la philosophie de Newton*, mis à la portée de tout le monde, par M. de VOLTAIRE, Amsterdam, chez Jacques Desbordes, MDCCXXXVIII, et j'y trouve tout un chapitre, le chapitre XIV, pp. 117 et suivantes, intitulé : « Du rapport des sept couleurs primitives avec les sept tons de la musique » ; ce chapitre comprend onze pages, des figures géométriques et un tableau, avec notations anglaises, et les couleurs, rouge, orange, jaune, vert, bleu, pourpre, violet, correspondent, comme sons, aux notes : *ut, si, la, sol, fa, mi, ré*. L'auteur y voit les analogies des tons de la musique et des couleurs.

J'y relève cette « chose très remarquable dans KIRKER » :

J'avais, dit Voltaire, toujours entendu dire que c'était dans Kirker que Newton avait puisé cette découverte de l'analogie de la lumière et du son. Kirker, en effet, dans son *Ars Magna Lucis et Umbræ*, et dans d'autres livres encore, appelle le *son* le singe de la lumière. Quelques personnes en inféraient que Kirker avait connu ces rapports ; mais il est bon, de peur de méprise, de mettre ici sous les yeux ce que dit Kirker, pages 146 et suivantes : « Ceux, dit-il, qui ont une voix haute et forte tiennent de la nature de l'âne : ils sont indiscrets et pétulans, comme on sait que sont les ânes ; et cette voix ressemble à la couleur noire. Ceux dont la voix est grave d'abord, et ensuite aigüe, tiennent du bœuf : ils sont, comme lui, tristes et colères, et leur voix répond au bleu céleste. »

Sur ce dernier point, j'ouvre une parenthèse : la tristesse correspond au bleu, dit Kirker, cité par Voltaire ; ne voyons-nous pas le bleu utilisé en *chromothérapie* (mot dont nous fûmes le père, en

(1) Nous reproduisons ci-après le tableau, d'après les *Grands Chefs-d'œuvre des maîtres ;* Paris, Hachette, 1903, in-4, t. XV, livraison 4.



LA MADONE DE SAINT-SIXTE.

(D'après la peinture de Raphaël.)

1890), pour calmer, sidérer, rendre tristes, en somme, des excités ; et les psychiatres jadis n'utilisaient-ils pas déjà le bleu pour leurs aliénés excités et placés dans des chambres tendues de bleu et, inversement, de rouge, pour les déprimés ?

Je reviens à Voltaire, qui continue ainsi :

Il (Kirker) a grand soin de fortifier ces belles découvertes du témoignage d'Aristote. C'est là tout ce que nous apprend le père Kirker, d'ailleurs l'un des plus grands mathématiciens et des plus savants hommes de son temps ; et c'est ainsi à peu près que tous ceux qui n'étaient que savans raisonnaient alors.

C'est ici qu'interviennent les comparaisons géométriques et les raisonnements de Newton :

Il y a encore, dit Voltaire, un autre rapport entre les sons et les couleurs, c'est que les rayons les plus distants (les violets et les rouges) viennent à nos yeux en même tems, et que les sons les plus distants (les plus graves et les plus aigus) viennent aussi à nos oreilles en même tems. Cela ne veut pas dire que nous voyons et que nous entendons à la même distance : car la lumière se fait sentir six cens mille fois plus vite au moins que le son ; mais cela veut dire que les rayons bleus, par exemple, ne viennent pas du soleil à nos yeux plutôt que les rayons rouges, de même que le son de la note *Si* ne vient pas à nos oreilles plutôt que le son de la note *Ré*.

Cette analogie secrète entre la lumière et le son donne lieu de soupçonner que toutes les choses de la nature ont des rapports cachés, que peut-être on découvrira quelque jour. Il est déjà certain qu'il y a un rapport entre le *Toucher* et la *Vue*, puisque les couleurs dépendent de la configuration des parties ; on prétend même qu'il y a eu des aveugles-nés qui distinguaient au toucher la différence du noir, du blanc et de quelques autres couleurs.

Ouvrons une seconde parenthèse. Le 21 mars 1898, le professeur Marey présentait nos travaux sur les rayons X et les aveugles à l'Académie des sciences. Nous constations, dès lors, sur les 240 élèves de l'Institution des jeunes aveugles, que certains d'entre eux, ayant gardé quelque vision, percevaient les rayons X qui, sans artifices, sont invisibles aux voyants : d'où, dès lors, notre idée de *rééducation oculaire*, sur laquelle nous revenons actuellement (V. *Paris Médical*).

En combinant l'audition et le toucher, si parfaits parce que non distraits, comme le montre Villey dans le *Monde des Aveugles*, et en constatant cette parenté ancienne, déjà signalée par Voltaire, entre ce toucher, les sons et les couleurs, ne pourra-t-on donner à nos « blessés aux yeux » de la guerre, selon l'euphémisme de M. Brieux, une perception auditive, peut-être, des couleurs ? L'oreille éduquée en une direction nouvelle, en un *sens* nouveau, peut-on dire, rendra injuste, inexact, ce dicton appliqué à certains ignorants : « Il en parle comme un aveugle des couleurs. » Quant à la vision des couleurs par les aveugles, déjà signalée, on le voit, par Voltaire, on sait qu'il ne s'agit pas de couleurs lisses, mais de couleurs sur des tissus rugueux.

Je reprends mes citations de M. de Voltaire :

Un philosophe ingénieux a voulu pousser ce rapport des sens et de la lumière peut-être plus loin qu'il ne semble permis d'aller. Il a imaginé un clavessin (*sic*) oculaire, qui doit faire paraître successivement des couleurs harmoniques, comme nos clavessins harmoniques nous font entendre des sons ; il y a travaillé de ses mains, il prétend enfin qu'on jouerait des airs aux yeux. On ne peut que remercier un homme qui cherche à donner aux autres de nouveaux arts et de nouveaux plaisirs. Il y a eu des pays où le Public l'aurait récompensé. Il est à souhaiter sans doute, que cette invention ne soit pas, comme tant d'autres, un effort ingénieux et inutile : ce passage rapide de plusieurs couleurs devant les yeux semble peut-être devoir étonner, éblouir, et fatiguer la vue ; nos yeux veulent peut-être du repos, pour jouir de l'agrément des couleurs. Ce n'est pas assez de nous proposer un plaisir, il faut que la Nature nous ait rendus capables de recevoir ce plaisir : c'est à l'expérience seule à justifier cette invention. En attendant, il me paraît que tout esprit équitable ne peut que louer l'effort et le génie de celui qui cherche à agrandir la carrière des arts et de la nature...

Nous finirons là nos citations de Voltaire ; mais ce dernier alinéa ne contient-il pas nettement la théorie de *l'adaptation* des organes et des êtres, que, plus tard, notre grand LAMARCK (*Philosophie zoologique*, 1811) devait mettre au point ? Voltaire insiste bien sur la modification, la préparation de nos organes, à tel ou tel but, par la nature. Quant aux rapports ultra-étroits entre le son et la couleur, l'audition et la vue, ils ne semblent faire aucun doute pour le même auteur. L'expérience en matière de science et d'étude de la nature est aussi, on le voit, fortement préconisée par le philosophe du XVIIIe siècle.

Dr FOVEAU DE COURMELLES.

P. S. — M. DUPUIS, directeur scientifique des cinématographes Pathé frères, et avec qui j'avais parlé de la question, m'adresse les deux notes suivantes, pouvant compléter mon article.

I. — Il me souvient ici des tentatives anciennes par lesquelles on a déjà cherché à rendre sensible l'assimilation des teintes aux harmonies musicales. Le Dr DUJARDIN, de Lille, vient précisément d'en exhumer un échantillon fort intéressant, emprunté à d'anciens « mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux-Arts », (Trévoux, 1735 et 1759), *le clavecin oculaire* du Père Castel, instrument inventé pour jouer parallèlement et simultanément des sons et des couleurs. — (Extrait de la *Physiologie naturelle*, par le Dr NICATI.)

II.— *Les actions de la lumière sur l'œil.* — Les bâtonnets renfermant la substance rouge nommée pourpre rétinien, semblent jouer un rôle très important dans la vision ; il blanchit à la lumière et se régénère dans l'obscurité.

D'après Kuhne, la rétine agirait comme une plaque photographique, la sensation lumineuse étant due à une action chimique, portant principalement sur le pourpre rétinien. Une série d'assimilations et de désassimilations, dont les bâtonnets seraient surtout le siège, se produirait.

D'après Ewalg Hering, la substance visuelle éprouverait pendant la vision une désassimilation ; elle se reconstituerait au repos. La désassimilation maximum donnerait la sensation blanche, et l'assimilation maximum la sensation noire. Les sensations de rouge et de jaune correspondraient à la désassimilation, celles du vert et du bleu à l'assimilation. Les radiations rouges étant de 481 billions de vibrations à la seconde, les indigos, de 676 billions, on remarquera que l'assimilation serait en rapport direct avec les rapidités de vibration de l'éther. — (Extrait de *La lumière*, par A. Turpain, professeur à la faculté des Sciences de Poitiers.)

L'action tonique ou sédative des lumières sur les organismes vivants, très discutée encore (expériences sur les végétaux du Dr Miramond de Laroquette à Alger, et tendant à ne voir qu'une action calorifique), les relations entre les sons et les couleurs ont encore besoin de faits nouveaux pour être élucidées.

Dr Foveau de Courmelles.

Ce que deviennent les fils de médecins. . quand ils ne suivent pas la carrière paternelle (VI, 527, 628, 728 ; VII, 21 ; IX, 288 ; X, 121, 630 ; XI, 268 ; XVIII, 233). – Le célèbre Haller avait un fils : sa plus grande ambition était de lui voir suivre la carrière qu'il avait si glorieusement illustrée ; mais celui-ci montrait une répugnance instinctive pour notre art, et particulièrement, pour la dissection. Il en témoigna manifestement un jour où son père lui avait demandé de l'aider à disséquer un fœtus. « Le jeune homme... fit une mine plus que refrognée, en voyant les membres du cadavre épars sur une table. Il fit ou dit quelque chose qui déplut au père ; et celui-ci, dans un' de ces mouvements de vivacité dont les hommes supérieurs sont loin d'être exempts, saisit un des bras du fœtus et en appliqua un vigoureux coup sur la joue du malheureux débutant. Il n'en fallait pas tant pour lui faire prendre tout à fait en guignon (*sic*) la médecine et les sciences qui s'y rattachent. Au lieu donc d'un médecin malgré lui, la ville de Berne eut un financier très habile, et qui se repentit d'autant moins de ce changement d'état, qu'il lui procura l'honneur d'être le banquier et l'ami de Napoléon. » Cette anecdote est tirée d'un opuscule des plus curieux (1), qui nous a été obligeamment communiqué par son possesseur, M. A. Jullien, Libraire à Genève. A. C.

Comment on devient médecin (IV, 627 ; V, 85, 357, 552 ; VI, 215, 566, 669 ; VII, 85, 733 ; VIII, 265 ; IX, 287). — Dans le bel *Eloge* de Paul Reclus, que le Dr F. Lejars vient de prononcer devant la Société de chirurgie, il est un passage que nous nous plaisons à détacher, et qui montre combien la vocation du futur chirurgien fut quelque temps incertaine .

---

(1) *Essai sur l'Anthropo-Taxidermie, ou sur l'application à l'espèce humaine des principes de l'Empaillage*, par Mathias Mayor. Paris, Béchet, 1838, p. 5 (note 1).

... Reçu bachelier à Montpellier, il y prit sa première inscription de médecine ; toutefois, la décision irrévocable était encore en suspens. Médecine ou droit? Une partie de la famille voulait faire de lui un notaire, et l'étude de Sainte-Foy semblait l'appeler. Lui-même hésitait : « Paris, j'en ai peur, écrit-il à un des siens ; Paris, sans vous, me paraît vide. En vain, je consulte l'horizon ; en vain, je demande des conseils ; l'oracle ne veut parler. » L'oracle parla bientôt, dans une lettre de son frère Elie, son aîné de vingt ans, lettre étrange, farouche, violente, où se révèle l'âme du révolté. « Tu vas donc étudier le droit, écrit Elie, vouer ta vie à l'étude et à la pratique du droit... Mais sais-tu ce que c'est que le droit ? Le droit, c'est la science des conventions légales ; c'est ce qu'ont concerté les procureurs généraux ; c'est ce qu'ont manipulé les gens du Conseil d'Etat, trituré les députés de la droite, mandé et ordonné les rois et empereurs Et tu passerais ta vie dans un métier où la forme emporte le fond, dans un métier où le grimoire vit plus que la science !... Reviens à la médecine ; la médecine est une science morale autant que physique. En tant que science de l'homme, c'est la plus belle, la plus vaste, la plus utile... Tu es fait pour vivre du cœur et de la pensée ; obéis à la loi intérieure qui est celle de la liberté...»

Paul Reclus obéit, il fut médecin.

L. R,

Comment on devient médecin. — De la notice que lui a consacrée le Dr Janicot, dans le *Bulletin médical,* nous extrayons le passage se rapportant aux débuts de Chantemesse, qui avait préludé à la carrière médicale par une courte incursion dans le négoce.

Chantemesse était né au Puy en Velay, en octobre 1851, d'une famille de fabricants de dentelles. Il eut pour camarades de lycée M. Roux, qu'il devait retrouver plus tard à l'Institut Pasteur, et auquel l'attacha toujours une amitié fidèle, et M. Charles Dupuy, l'ancien Président du Conseil. Tous deux, à des points de vue différents, exercèrent une influence très heureuse sur sa carrière.

Elle avait commencé par le commerce. Chantemesse, même au lycée, se destinait à la médecine, mais son père s'y opposa formellement. Sa mère jouait, dans le commerce familial, le rôle important qu'y jouaient, du moins à cette époque, la plupart des femmes de fabricants. Elle était même la cheville ouvrière de la maison. « Tu aideras ta mère, lui dit le père. Il faut que tu aides ta mère ». Chantemesse se soumit. Il apporta dans le commerce cette énergie et cette finesse de montagnard d'Auvergne qui le suivirent plus tard dans sa carrière définitive. Il estimait même, me disait-il un jour, que ce passage dans les affaires lui avait été très utile, en lui donnant un sens pratique et des goûts d'ordre qui manquent souvent aux médecins.

Mais la mort de son père survint. Il avait alors vingt-cinq ans. La mère s'empressa de lui rendre sa liberté de vocation, heureuse de lui voir suivre ses goûts de première jeunesse.

Nous ne saurions prétendre qu'il eut lieu de regretter d'avoir déserté sa première voie ; l'événement a, au contraire, démontré qu'il avait été très heureusement inspiré.

D.

Chronique Bibliographique

Néo-malthusianisme, Maternité et Féminisme, Education sexuelle, par le Dr J. A. Doléris et Jean Bouscatel. Masson et Cie, Paris. 1918.

Les monographies réunies par les auteurs sous le titre qu'on vient de lire, ont uniformément trait — j'emprunte leur propre langage — « à la *reproduction humaine*, envisagée du triple point de vue biologique, philosophique et social. » Ce qu'ils ont voulu surtout étudier, et exposer, c'est le « rôle capital de la femme dans l'œuvre de la génération et dans le maintien et le progrès de la Race ».

La dépopulation est devenue, à l'heure actuelle, la grande préoccupation de tous ceux qu'intéresse le sort de notre pays. Il n'est problème plus angoissant : la restriction volontaire de la natalité en est un des principaux facteurs. On a invoqué, à ce propos, les doctrines de Malthus ; mais les théories du philosophe et économiste anglais sont généralement mal comprises et mal appliquées. Malthus ne disait point : « N'ayez *pas* d'enfant », mais il conseillait d'avoir *peu* d'enfants ; il ne prétendait imposer aucune limite à la natalité. « Malthus préconise la limitation des naissances dans l'intérêt de la *qualité* des individus. » Comme notre excellent maître et ami Pinard, il se déclarait partisan de la procréation consciente et raisonnée. Malthus raisonnait faux, au moins en ce sens que la réduction volontaire de la natalité n'implique pas nécessairement la sélection, l'élite de ceux qu'on laisse naître. Comme le dit fort bien Doléris, « l'émergence de l'élite requiert nécessairement le nombre... Plus l'espèce abonde et plus les éléments supérieurs sont susceptibles d'apparaître. » Et puis, avons-nous tant besoin que cela de *surhommes ?* Qui, dans une pareille société, voudrait s'astreindre aux besognes viles ? Et même, « croit-on que c'est parce que des êtres sont créés dans l'aisance ou le luxe, qu'ils seront plus spécialement remarquables ? » Le contraire se vérifie le plus souvent.

Bien autrement dangereux que Malthus, est le *néo-malthusianisme*, « auquel le nom de Malthus sert d'enseigne mensongère ».

Les pages consacrées à cette plaie sociale sont à lire et à méditer ; les arguments pour et contre sont passés successivement en revue et discutés avec une entière bonne foi, nous nous plaisons à le reconnaître. Mais ce que nous ne saurions admettre, c'est qu'on ait mis en cause une « Revue médicale, très répandue » (*sic*), sans oser la nommer. Cette Revue, c'est... *horresco referens !* la Chronique médicale. M. Doléris a-t-il craint de nous faire une réclame, dont nous pouvons, qu'il en soit assuré, parfaitement nous passer ? Il nous fait, néanmoins, la part belle, en nous empruntant près de cinq pages entières, qui ne comptent pas parmi les moins intéressantes de son ouvrage ; il reconnaît, du reste, que

« dans le referendum ouvert à ce sujet, le nombre des médecins favorables à la liberté d'avortement est infiniment moindre que celui des médecins qui la réprouvent. » Il n'a qu'à s'en prendre à lui-même, si ce nombre ne s'est pas davantage accru. Que n'a-t-il pris part à la consultation, ouverte à tous ? Mais la *tour d'ivoire* est toujours en faveur dans certains milieux, et ceux-là seuls gémissent tardivement, qui se sont trop longtemps complu dans leur « splendide isolement ». C.

L'Avortement provoqué dans l'antiquité, par le Dr Raymond-André Monpin. Paris, Vigot frères.

« Avant de réclamer plus de citoyens, il faudrait apprendre à les mieux faire, à les mieux élever, à les mieux conserver. » Je transcris avec d'autant plus d'empressement cette phrase quasi lapidaire, qu'elle est le reflet d'une opinion que j'ai toujours défendue.

On a beaucoup exagéré, semble-t-il, le nombre des avortements criminels ; il y en a toujours trop, hélas ! et ce n'est pas nous qui réclamerons contre leur répression pénale ; mais la société elle-même n'a-t-elle pas des torts ? Vient-elle en aide, autant qu'il est en son pouvoir, aux filles-mères qui expient si chèrement les conséquences d'une heure d'égarement ? Ce n'est pas, à véritablement parler, le sujet de la thèse que nous parcourons ; l'auteur s'est proposé surtout de rédiger l'historique de l'avortement, en remontant jusqu'aux peuples de la Chaldée et au plus ancien texte législatif connu, sur cette question de tous les temps : le code d'Hammurabi est, en effet, antérieur de cinq siècles à l'existence de Moïse, et la loi mosaïque s'est vraisemblablement inspirée du texte babylonien. Or, il est à remarquer que ces deux législations n'ont pas interdit l'avortement : elles prévoient seulement une indemnité pour le préjudice causé au mari par les violences d'un tiers ; de même, la législation juive, postérieure au Code mosaïque, considère que tuer le fœtus dans le sein maternel, est simplement passible d'une amende. Pas de traces de prescriptions ou d'interdictions dans les textes égyptiens antiques. Par contre, les Védas, la loi de Manou, le Bouddhisme interdisent l'avortement ; cette dernière religion s'oppose, du reste, à toute destruction de vie, dans toutes les formes et à tous les degrés.

Chez les Gaulois, l'avortement était très rare, peut-être parce qu'il était sévèrement puni, quand il se produisait : « le bûcher, le plus souvent avec tortures, punissait l'adultère. »

Les manœuvres abortives ont été pratiquées en Grèce, puis à Rome, où les ont introduites les sages-femmes grecques. Le Christianisme s'est, dès les origines, opposé à l'avortement, comme un crime envers Dieu, plus qu'envers la société, il est vrai.

Nous n'avons fait que résumer, à larges traits, ce consciencieux travail, qui fait honneur à l'érudition de son auteur et mérite nos sincères compliments. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Léonce GRASILIER. — *L'Incendie de l'Hôtel de l'Ambassade d'Autriche, rue du Mont-Blanc* (Chaussée d'Antin), 1er juillet 1918. Alençon, 1918.

G. RAGEOT et C. BOUGLÉ. — *La vitalité française pendant la guerre*. Paris et Neufchâtel, 1918. Prix : 1 franc.

Dr BINET-SANGLÉ. — *Le Haras humain*. Paris, Albin Michel. Prix : 4 fr. 50.

J. LE HARDONIER. — L'Ether, moteur unique des forces matérielles. Paris, Plon, 1918. 4 fr. 50.

Maurice GENEVOIX. — *Au seuil des guitounes*. Paris, Flammarion, 1918.

J. LEFORT. — *La Science et les Savants allemands*. Préface de Raphaël-Georges LÉVY. Paris, E. de Boccard, 1918.

Henry VIVAREZ, *Président-Fondateur de la Société « le Vieux-Papier »* ; fascicule hors série. *In Memoriam*, 1915.

Louise BODIN. — En Bretagne : des livres, des voyages, des impressions, des opinions. *Cahiers bretons*, 1re série (série de guerre), n° 2 (septembre 1918). Yves Le Febvre, éditeur, Lannion (Côtes-du-Nord). Prix : 1 fr. 50.

Dr E. BOURDIN. — *Le chirurgien-major P. F. Briot* (1773-1826); *Le Professeur Marjolin* (1780-1850) : extraits du *Bulletin de la Réunion médico-chirurgicale* de la 7e région, des 15 septembre et 15 octobre 1918 ; Besançon, 1918.

Dr R. MOLINÉRY. — *Le « Journal de Barèges »*, contribution à l'histoire médicale des stations thermales, suivie d'une note sur la transformation des hôpitaux militaires thermaux, Bordeaux, édition de la *Médecine thermale et climatique*, 20, rue Condillac, 1918.

Jean HERMANOVITS. — *Vers l'Egypte pendant la guerre*. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny, 1918. 4 fr. 50.

Dr Hélan JAWORSKI. — *Le Plan social* : I. *L'Humanité, sa croissance* ; — II. *Les Etapes de l'Histoire*. Paris, A. Maloine et fils ; Girard et Brière, 1918. 4 francs le vol.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

26e ANNÉE N° 5 1er Mai 1919.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Psycho-Physiologie du Génie

Les mélancolies savoureuses.

Par M. le Dr Paul Voivenel.

« Notre ami était de ceux qu'a touchés de son aile l'ange des visions ineffables et des divines tristesses. »
(Edmond Schérer.)

Dans cette période de régence où le médecin — entre la vie militaire qui va se clore et l'autre qui va s'ouvrir — attend son rappel dans sa région, j'ai parcouru lentement — comme il convient quand on est nostalgique — les derniers livres que j'aie conservés dans ma cantine : *le Journal intime* de Fr. Amiel et *l'Obermann* de Senancour.

Je voudrais, à leur sujet, dire un mot des « mélancolies savoureuses ». Oh ! avec le minimum de technicité ; je voudrais dire des choses qui s'évoquent plutôt qu'elles ne se précisent, pour ne pas rompre le charme de mes dernières lectures de guerre.

« Il fait aujourd'hui, dit Senancour, le temps que j'aimerais pour écrire des riens pendant cinq ou six heures, pour jaser de choses insignifiantes, pour passer le temps. »

*
* *

Amiel et Senancour, rêveurs et timides, raffinés et paresseux — de ces paresseux dont Vauvenargues disait qu'ils « ont toujours envie de faire quelque chose » — sont des « génies stériles », ardents dans leur tristesse, qui, dans un style fluide et onduleux, nous ont laissé leur « monodie ». Si je n'avais exclu de ces pages la technicité, je les appellerais des psychasthéniques. A écrire leurs impuissances, leur « incomplétude », ils ont donné au monde deux chefs-d'œuvre, où notre âme, de temps en temps, à l'heure des fatigues et des doutes, aux crises d'hypothermie morale, a plaisir à se baigner.

Obermann, en 1804, a été le modèle d'une des formes de la tristesse romantique. Ce produit spontané — protoplasmique, dirions-nous — de la cénesthésie de Senancour, a déclenché un mouvement où l'influence de la mode a été, ensuite, prépondérante. Cela est assez de règle en littérature. C'est ainsi que le premier écrivain détaché des théories en vogue, en Angleterre, fut William Cowper, qui dut son originalité et son indépendance de style à sa mélancolie et à l'isolement que sa psychose rendit obligatoire.

Obermann, c'est une confession de raté ; ça n'a pas plus de prétention littéraire qu'*Adolphe*, *Dominique* ou *Volupté* ; c'est naturel sans effort ; ça coule comme le sang... ou la lymphe ; ça coule comme ça peut... et c'est immortel.

Le *Journal intime* n'avait aucune importance littéraire pour Amiel, qui voulait surtout être un grand poète. Et voilà que les poésies, mièvres et bornées, sont mortes en naissant, et que les lamentations de ce vaincu de la littérature lui donnent une gloire exceptionnelle.

En goûtant la saveur cendrée de ces monodies, on se rappelle le « Journal » de Maurice et celui d'Eugénie DE GUÉRIN, certaines pages des *Confessions*, et surtout le *Journal intime* que MAINE DE BIRAN tint de sa vingt-huitième à sa quarante-huitième année, et où se retrouvent les mêmes caractères d'indécision, de découragement, de besoin de sympathie, d'inachèvement, d'aptitude psychologique et de volupté grise : « Il faut trente ans à ce penseur pour se mouvoir de la quiétude épicurienne au quiétisme fénélonien », dira, avec dédain, Amiel, qui, désagréablement impressionné par cette âme malade, si semblable à la sienne, avouera, le 17 juin 1857 : « J'éprouve une sorte d'asphyxie avec le volume de Biran. »

* * *

Il se dégage de ces livres un pénétrant parfum de mélancolie savoureuse qui tient à deux conditions :

1° A l'absence d'effort des effusions intimes ;

2° Au soulagement que les « dérivations » intellectuelles donnent à ces émotifs.

* * *

A) L'absence d'effort crée la volupté de certains états qui vont de la mélancolie diluée, de l'*acedia* du moyen âge :

> L'âme, rayon du ciel, prisonnière invisible,
> Souffre dans son cachot de sanglantes douleurs,

et de la *candra* russe et septentrionale :

> Le gris du Nord dans mon âme est resté ;
> (G. RODENBACH.)

à l'ataraxie de l'*hénose* de PLOTIN et du *kief* oriental :

> Le ciel était trop bleu, trop tendre,
> La mer trop verte et l'air trop doux ;
> (VERLAINE.)

à la joie passive de la rêverie :

> Les vers dans mon cerveau ruissellent comme une onde ;
> (M. ROLLINAT.)

et, enfin, aux voluptés défendues de la lune de miel des toxiques.

Le « moi » se projette hors de ses frontières, se dilate à l'infini, le *tonus* attentionnel se relâche, et on jouit de ce que SULLY-PRUDHOMME appelle « la contemplation intérieure d'une succession d'états de conscience spontanément associés ».

*
* *

B) Le psychasthénique de RAYMOND et Pierre JANET, le constitutionnel émotif du professeur E. DUPRÉ, l'anxieux de DEVAUX et LOGRE, — plus que cousins germains — se délivrent de leurs angoisses par des « dérivations ». R. MALLET a démontré que, chez les anxieux et chez les dégénérés, la fugue n'est souvent qu'un « équivalent » qui leur évite le délire (1).

Il faut que l'émotion s'écoule, soit par des actes, soit par des courses d'idées, dont FOUILLÉE a mis bien en évidence le potentiel dynamique.

Les psychasthéniques, comme Senancour et Amiel, ont, dans la Maïa multiforme des images et dans les intuitions dilectables, une merveilleuse facilité de « dériver » leur anxiété. Leur « affectivité emprisonnée » — l'*eingeklemter affect* des Allemands — se libère dans leurs confessions perpétuelles. Ainsi font les âmes amoureuses — *amabat amare* — qui trouvent dans l'amour divin l'hypotenseur de l'amour physique et entrent dans la religion, dans la *cité des lampes*, comme dans une infirmerie de l'amour.

A *rêver*, les Senancour et les Amiel finissent par s'impersonnaliser et chloroformiser leur souffrance ; transporter ses états d'âme dans le paysage, c'est transposer la douleur.

Senancour, dans une page magnifique, exprime la joie qu'il éprouve à entendre le chant d'un rossignol... « Voluptueux comme le paysage qui me consume... des sons magnifiques descendaient de la montagne » ; et il sent aussitôt le besoin de se calfeutrer dans sa mélancolie savoureuse :

Je songeais au printemps du monde périssable et au printemps de ma vie. Je vis ces années qui passent, tristes et stériles, de l'éternité future dans l'éternité perdue. Je vis ce présent, toujours vain et jamais possédé, détacher du vague avenir sa chaîne indéfinie.

Amiel, quelques mois avant de mourir, le 2 janvier 1880, décrivait ainsi l'anesthésie que lui avait procurée sa communion constante avec l'univers :

Le désir et la crainte, la tristesse et le souci n'existent plus. On se sent exister sous une forme pure, dans le mode le plus éthéré de l'être, savoir, la conscience de soi. On se sent d'accord, sans agitation, sans tension quelconque. C'est l'état dominical, peut-être l'état d'outre-tombe de l'âme. C'est le bonheur tel que l'entendent les Orientaux, la félicité des

(1) Raymond MALLET, Fugue et Délire (*Annales médico-psychologiques*, juillet 1917).

anachorètes, qui ne luttent plus, qui ne veulent plus, qui adorent et jouissent. On ne sait avec quels mots rendre cette quiétude divine, cet état de l'Océan au repos, qui reflète le ciel et se possède dans sa profondeur. Il n'y a peut-être que les Yoghis et les Soufis qui aient connu profondément cet état d'humble volupté, réunissant les joies de l'être et du non-être, état qui n'est plus ni une réflexion, ni une volonté, qui est au-dessus de l'existence morale et de l'existence intellectuelle, qui est le retour à l'unité, la rentrée dans le plérome, la vision de Plotin et de Proclus, l'aspect désirable du Nirvâna.

Plus jeune, il avait dit avec splendeur : « Je me suis dilaté dans l'infini, affranchi en esprit du temps et de l'espace, *j'ai baisé le bord des vêtements de Dieu.* »

A *écrire*, ces délicats retrouvent le bouquet de l'émotion passée : « Je badine toujours avec le moment qui passe et j'ai l'émotion rétrospective ». (Amiel).

Ils ont l'émotivité de l'escalier :

Le cœur préfère rester concentré sur un sentiment qu'il *réchauffe* et protège ; son bonheur est méditatif, silencieux ; il s'écoute palpiter ; *il se déguste religieusement lui-même* (Amiel).

J'écris et il me semble que le soin de vous exprimer ce que j'éprouve soit une distraction qui en adoucisse le sentiment... *je n'ai rien à dire et j'en sais d'autant plus long* (Senancour).

*
* *

Leur *panthéisme*, résultat de leur tempérament aboulique et rêveur, leur ouvre la porte des ineffables extases :

Qu'est-ce que le bonheur, sinon cette plénitude d'existence, cet intime accord avec la vie universelle et divine ? J'ai été heureux toute une demi-journée et je me suis recueilli dans cette joie, m'en pénétrant jusqu'aux profondeurs de la conscience (Amiel).

*
* *

Leur *orgueil* — car ils sont orgueilleux, ces analystes remarquables qui transforment en dédain de ceux qui agissent leur incapacité de l'action — est un résonnateur qui prolonge ces extases.

« Cette indifférence d'avenir... être méconnu... c'est là ce qui met sur les lèvres des hommes supérieurs ce sourire douloureux et triste dont on s'étonne » (Amiel, 1851).

Le public ne se donne qu'aux talents hardis et impérieux, aux entreprenants et aux habiles. Il ne croit pas à la modestie, et n'y voit qu'une simagrée de l'impuissance. Le livre d'or ne contient qu'une partie des génies réels ; il ne nomme que ceux qui ont fait volontairement l'effraction de la gloire (Amiel, 20 septembre 1876).

C'est peu de chose de n'être point comme le vulgaire des hommes ; mais c'est avoir fait un pas vers la sagesse, que de n'être plus comme le vulgaire des sages (Senancour).

*
* *

N'agissant pas, ils conservent la lente volupté du *désir* qui, mieux qu'Apollon, éclaire et colore les choses. Ils ont toutes les joies de la *compréhension*, sans ressentir l'amertume de la réalisation. Ils adorent Isis sans avoir à lever son voile, ce qui tuerait leur âme. Ils se contentent de respirer les fruits de l'arbre de science.

Et, comme leur clavier émotionnel est d'une exquise délicatesse, ils ont d'adorables trouvailles de sensation et d'expression. La moindre chose les émeut : une jonquille, pour Senancour, sur un mur, un jour où il faisait sombre et froid : « Une jonquille était fleurie. C'est la plus forte expression du désir : c'était le premier parfum de l'année. »

Un chorchorus à petites feuilles, pour Amiel : « Charmante surprise ! au tournant d'une allée, à demi caché dans l'enfoncement d'un massif, un chorchorus à petites feuilles avait fleuri pendant la nuit... Frais et pimpant... etc.., l'âme est aussi un papillon. »

N'est-ce pas une identité complète de sensibilité chez ces deux hommes, qui entendent chanter la vie sur les herbes ? Et quels joyaux littéraires leur offre cette émotivité qui joue si facilement ! « Le ver luisant rampait furtivement sous l'herbe, comme une pensée timide ou un talent naissant » (Amiel). Est-ce assez joli ? Voici la phrase du « paysage-état d'âme », si souvent mal citée : « Je tenais la baguette poétique et n'avais qu'à toucher un phénomène pour qu'il racontât sa signification morale. Un paysage est un état de l'âme, et qui lit dans tous deux est émerveillé de retrouver la similitude dans chaque détail. »

Je ne puis résister au plaisir de vous faire déguster cette orfèvrerie psychologique de Senancour sur la pudeur :

La vraie pudeur, dit-il, doit seule contenir la volupté. La pudeur est une perception exquise, une partie de la sensibilité parfaite ; c'est la grâce des sens et le charme de l'amour. Elle évite tout ce que nos organes repoussent ; elle permet ce qu'ils désirent.

*
* *

La *lumière* joue sur leurs nerfs comme à travers les vitraux d'un temple. Le printemps les excite, l'automne les repose. Leur âme est climatique.

Voici le soleil d'avril :

Il semble que le feu ait pris aux poudres ; notre âme se disperse aux quatre vents. On voudrait dévorer le monde, tout éprouver, tout voir.. O passions, il suffit d'un rayon de soleil pour vous rallumer toutes ensemble. La montagne froide et noire redevient volcan... Le printemps amène de ces résurrections subites invraisemblables... Il fait éclater l'écorce rigide des arbres et le masque de bronze de toutes les austérités (Amiel).

L'heure brutale des midis de l'été les écrase :

Nature impénétrable, ta splendeur m'accable et tes bienfaits me consument. Que sont pour moi ces longs jours ? Leur lumière commence trop tôt ; leur brûlant midi m'épuise ; et la navrante harmonie de leurs soirées célestes fatigue les cendres de mon cœur (SENANCOUR).

Le temps gris seul laisse leur pensée déployer librement ses précieux pétales :

Temps pluvieux, grisaille générale. Heures favorables au recueillement et à la méditation. J'aime ces journées où l'on reprend langue avec soi-même et où l'on rentre dans sa vie intérieure. Elles sont paisibles, elles tintent en bémol et chantent en mineur. On n'est que pensée, mais l'on se sent être, jusqu'au centre. Les sensations elles-mêmes se transforment en rêverie (AMIEL).

Je me plais à marcher sur les feuilles tombées, aux derniers beaux jours de la forêt dépouillée... volupté de la mélancolie... une même loi morale me rend pénible l'idée de destruction, et m'en fait aimer ici le sentiment dans ce qui doit cesser avant moi (SENANCOUR).

*
* *

Comme une musique qui s'épanche en sourdine, la *Méditation de la mort* donne le ton à leurs sensations qui, sans elle, seraient trop aiguës. Elle est la cendre que le volcan jette sur ces âmes trop colorées. Elle leur donne le « malaise du bonheur », une « volupté léthifère » (AMIEL), « l'instinct du soir » (SENANCOUR).

J'oublie encore plus que je ne suis oublié. J'entre doucement dans le cercueil, de mon vivant. J'éprouve comme la paix indéfinissable de l'anéantissement et la quiétude vague du Nirvana ; je sens devant moi et en moi passer le fleuve rapide du temps, glisser les ombres impalpables de la vie, et je le sens avec la tranquillité cataleptique (AMIEL).

Je n'attendrai plus des jours meilleurs. Les mois changent, les années se succèdent ; tout se renouvelle en vain, je reste le même. Au milieu de ce que j'ai désiré, tout me manque, je n'ai rien obtenu, je ne possède rien ; l'ennui consume ma durée dans un long silence... Les fantômes sont restés : ils paraissent devant moi, ils passent, repassent, s'éloignent comme une nuée mobile sous cent formes pâles et gigantesques... je les vois tous et je n'entends rien... je reste dans un vide intolérable, seul, perdu, incertain, pressé d'inquiétude et d'étonnement, au milieu des ombres errantes, dans l'espace impalpable et muet (SENANCOUR).

*
* *

Comme ces deux hommes se ressemblent, quelle identité de sensation et d'expression !

*
* *

En résumé, *chez des émotifs constitutionnels* :

— Absence d'effort ;



Un des derniers portraits de Pasteur.

— « Dérivation » complète de l'anxiété, grâce à des confessions prolongées, qui sont les royales sœurs des petits papiers des neurasthéniques ;

— Dépersonnalisation relative, qui crée l'orgueil panthéistique d'un homme qui, à communier avec l'univers entier, finit par croire « baiser le bord des vêtements de Dieu » ;

— Intégralité des joies du désir et de la compréhension ;

— Et, sur ses nerfs délicats, le frisson de la méditation de la mort.

Tels sont les éléments qui composent les « mélancolies savoureuses ».

Ajoutons : l'égoïsme, sur lequel nous ne voulons pas insister, mais que soulignera ce fait : que la guerre de 1870 laissa Amiel complètement indifférent.

2 mars 1919.

Comment se documentait Pasteur.

Une femme-romancier — faut-il dire romancière ? — qui eut son heure de notoriété, a conté comment, ayant été mordue par un chien enragé, ou prétendu tel, elle avait attiré, *dès 1878*, « l'attention de Pasteur sur la rage », et suggéré l'hypothèse qu'elle contribua peut-être ainsi, très indirectement sans doute et très humblement, à lui inspirer le désir de tourner ses études vers ce sujet ». Mme Henry Gréville dit, un peu plus loin (1), que c'est elle qui fit connaître la méthode de curation, par l'étuve, de la cruelle maladie, méthode usitée en Russie. Mais passons la plume à l'écrivain. « Henner venait de faire le portrait de Pasteur... Le grand artiste transmettrait ma missive au grand savant. Ainsi fut fait. » Et l'illustre biologiste aurait, dans sa réponse, émis l'hypothèse que, « si l'on pouvait élever la température de tout ou partie du corps d'un homme atteint de charbon, le malade serait guéri », ajoutant : *Si jamais je m'occupe de l'horrible maladie, je me souviendrai de votre communication.* Ce n'est, en tout cas, qu'en 1883, ainsi que fait judicieusement remarquer celui qui nous a fait connaître les curieux détails qui précèdent (2), que Pasteur « osa tenter sur un être humain sa première inoculation antirabique ».

Y a-t-il un lien à établir entre la *suggestion* du romancier et la *réalisation* du savant ? Seul, M. R. Vallery-Radot, mieux documenté que personne sur la genèse des découvertes de Pasteur, serait à même de nous renseigner, et nos lecteurs, il peut en être assuré, lui en sauraient, comme nous-même, un gré infini.

---

(1) *Mon chien Bop et ses amis* (Plon-Nourrit, 1910), 223 et s.
(2) M. Camille Pitollet, dans l'*Intermédiaire*, du 20-30 janvier 1919, col. 88.

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier aux différentes périodes de l'artériosclérose.

L'artériosclérose est une maladie à marche lente. Elle atteint surtout les petites artères, les vaisseaux nourriciers des viscères : c'est l'artériolite chronique. L'intoxication en domine tout le développement, et ses différentes étapes sont délimitées d'abord par les troubles fonctionnels qu'elle provoque, ensuite par les lésions qu'elle détermine.

L'évolution de l'artériosclérose, lorsqu'elle parcourt son cycle entier, s'accomplit en quatre périodes :

1° *Période de présclérose.* Elle se caractérise par l'hypertension d'origine toxique. Les troubles sont surtout fonctionnels, sous la dépendance des spasmes vasculaires. Mais les lésions artérielles ne tardent pas à s'établir.

2° *Période cardio-artérielle.* Les artères se durcissent. Le cœur, affecté par les altérations vasculaires, par la sclérose des autres viscères et surtout des reins, est frappé à son tour et subit des lésions dégénératives.

3° *Période mitro artérielle.* L'orifice mitral est gravement atteint ; la maladie *s'est mitralisée.* Aux symptômes toxiques vient s'ajouter la tendance asystolique.

4° *Période cardiectasique.* C'est la dernière. Le cœur épuisé, dégénéré, se laisse détendre. On constate tous les désordres de la dilatation cardiaque. C'est l'asystolie, c'est la mort.

Dans tout le cours de l'artériosclérose, on observe les sténoses artérielles. Elles sont d'origine organique par endartérite, ou simplement fonctionnelles par spasmes vasculaires. Dans les deux cas, les viscères et appareils, insuffisamment nourris, sont en imminence continuelle de fatigue ou *meïopragie.*

Le traitement général de l'artériosclérose comprend les prescriptions suivantes : combattre d'abord l'intoxication et son effet, l'hypertension. Mettre les organes au repos. Remédier à l'insuffisance rénale. Empêcher les sténoses artérielles. Prévenir la sclérose des vaisseaux et du cœur.

La *Dioséine Prunier* répond à toutes ces indications.

Par ses formiates, par ses glycérophosphates, elle maintient la nutrition générale, dont le ralentissement est la source des toxines qui ravagent l'économie. Elle s'oppose encore à l'intoxication par son fluor, qui est un antitoxique de grande puissance, capable de neutraliser sur place les poisons endogènes. C'est ainsi qu'elle atténue ou même supprime l'hypertension.

La *Dioséine Prunier* brise les sténoses artérielles, qu'elles soient

organiques ou fonctionnelles. Elle arrête ou retarde la dégénérescence scléreuse des vaisseaux et du cœur.

Dans ce cas, la Dioséine agit par son fluor qui, entrant dans la constitution intime des parois artérielles, les rend plus robustes, moins sensibles à l'attaque des toxines. Elle agit par ses nitrites qui, en dilatant les vaisseaux, y facilitent la progression du courant sanguin, dissipent les congestions et les stases, avant-coureurs des inflammations. Le sang devient plus fluide sous l'influence du fluor, qui possède les avantages de l'iode sans en avoir les inconvénients.

La *Dioséine Prunier* abat les spasmes vasculaires par la caféine à petite dose et favorise ainsi la circulation générale.

La *Dioséine Prunier* remédie à l'insuffisance rénale, en ouvrant, en forçant même le barrage du rein. Dans l'*Etude thérapeutique* de ce produit, nous avons publié des analyses d'urine, qui prouvent que, sous l'action de la *Dioséine*, le taux de l'excrétion urinaire est augmenté et les rapports urologiques sont ramenés à la normale.

La *Dioséine Prunier* est indiquée à toutes les périodes de l'artériosclérose. Curative dans la première période, elle est souverainement efficace dans les suivantes, conjointement avec d'autres remèdes appropriés aux circonstances : théobromine, digitaline, etc...

La *Dioséine Prunier* constitue le médicament de fond de l'artériosclérose à toutes les phases de son évolution.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Aux médecins des régions libérées.

Le ministre des régions libérées fait appel à l'*Association générale des médecins de France*, pour lui signaler les médecins disposés à rentrer dans les départements éprouvés par la guerre. Leurs noms seraient communiqués aux préfets, et « toutes facilités de retour leur seraient données ».

Ecrire à l'*Association générale des médecins de France*, 5, rue de Suresnes, Paris (VIII[e]).

Don des médecins Alsaciens.

M. le haut commissaire de la République à Colmar a adressé à la *Caisse d'assistance médicale de guerre de l'Association générale* une somme de 1.153 francs, produit d'une souscription organisée par le D[r] Ulm, de *Massevaux*, entre les médecins de la haute Alsace. Le corps médical tout entier accueillera avec émotion et reconnaissance cette touchante manifestation de solidarité confraternelle.

Obstétrique et Mythologie

Les Divinités de l'Enfantement,

Par M. le Docteur P. Noury (de Rouen).

(*Suite et fin.*) (1)

Une médaille, reproduite dans l'ouvrage de B. de Montfaucon, représente Lucine assise, tenant de la main gauche un *sceptre* ou plutôt une *lance*, et de la main droite un *fouet* à trois lanières. Le sceptre serait l'attribut de *Juno regina ;* la lance, celui de *Juno quiritis* (de *quiris* : lance ; la déesse qui à l'instar de Mars est armée



Bronze romain, dédié a Lucine.
(D'après B. de Montfaucon).

de la lance et défend les matrones). Quant au fouet, symbole de l'heureuse délivrance, il fait penser à la fête des Lupercales, qui avait lieu à Rome au milieu de février : les Luperques, vêtus seulement d'une peau de chèvre et armés de fouets, formés de lanières de peau de chèvre, parcouraient la ville, en frappant tous ceux qu'ils rencontraient. Les femmes infécondes et enceintes s'exposaient aux coups des Luperques, car cette flagellation facilitait la délivrance chez les unes et la fécondation chez les autres.

L'empereur Trebonianus Gallus fit frapper des médailles en bronze et en argent à son nom à l'avers et dédiées au revers à Junon Martiale (ivno martialis). Sur ces médailles, spéciales à cet empereur et à son fils Volusien, Junon est représentée assise et tenant

(1) V. le n° de mars.

dans la main droite une *paire de grands ciseaux*, les pointes en bas ; et, dans la main gauche, tantôt un globe, tantôt un sceptre. Sur l'une de ces médailles, la déesse est à l'intérieur d'un *temple rond, surmonté d'une coupole*. L'explication fournie pour l'Ilithyie d'Argos est applicable à Junon Martiale ; le qualificatif *martialis* peut être topographique et vouloir dire Junon du Champ-de-Mars, c'est-à-dire Lucine.

Le culte de Lucine était devenu si important à Rome que, lorsqu'on augmenta le nombre des Flamines mineurs, Lucine eut le sien, le *flamen Lucinalis*.

Les femmes offraient à Lucine des cadeaux, des monnaies, les bandelettes de leurs cheveux, des tableaux votifs en or et en argent, des flambeaux, des cierges allumés, le voile dans lequel la femme est accouchée et jusqu'à leurs sourcils : parce que, dit Varron, les yeux sont la lumière du corps et les sourcils les protègent. Les offrandes étaient beaucoup plus importantes pour un garçon que pour une fille.

L'Anthologie nous a conservé des formules d'invocation et de remercîments à la déesse : « De nouveau, Ilithyie, à la voix de Lycenis qui t'appelle, viens ici, prompte et secourable, procure-lui une couche heureuse. Elle t'offre aujourd'hui cet hommage pour une fille, mais pour un fils ce temple parfumé recevra un jour une bien autre offrande. » — « Après sa couche, Ambroisie, qui a échappé à d'amères douleurs, dépose à tes pieds glorieux, Ilithyie, les bandelettes de ses cheveux et le voile dans lequel, après dix mois (lunaires) de grossesse, elle est accouchée de deux jumeaux. »

Les fêtes en l'honneur de Lucine se confondaient avec celles de Junon. Par opposition au *Jupiter Lucetius*, dieu des ides (jours de pleine lune), Junon Lucine était la déesse des calendes (jours où reparaît le croissant de lune). On célébrait ces fêtes au commencement de chaque mois ; mais les plus importantes avaient lieu aux calendes de mars, les premières de l'année. Elles consistaient en processions et en sacrifices. Sénèque, dans un chœur de Médée, nous apprend qu'on immolait à Lucine une génisse blanche, comme à Junon.

Lucine avait ses dissidentes ; à Rome, les femmes enceintes invoquaient aussi la nymphe *Carmenta*, dont les fonctions étaient très complexes, mais qui, comme divinité magique et prophétique, jouait, d'après Ovide, un rôle considérable dans les accouchements. Quand c'était une présentation du sommet, on l'invoquait sous les noms de *Antevorta* ou *Prorsa* ; pour une présentation du siège, sous celui de *Postvorta*.

Sa fête, la *Carmentalia*, avait lieu du 11 au 15 janvier ; les cérémonies pratiquées autour de deux autels voisins (*Prorsa* et *Postvorta*) avaient trait directement à ses fonctions obstétricales.

On n'y sacrifiait pas d'animaux ; à une nymphe présidant à la vie, on ne pouvait offrir la mort d'animaux.

Son culte fut assez important pour comporter un Flamine, le *flamen carmentalis*.

Une Egérie, autre que la nymphe conseillère de Numa, fut implorée par les femmes en couches, mais son culte limité n'a laissé que peu de traces, sauf à Aricie, où il voisinait avec celui de Diane.

Il faut encore dire un mot des trois statues d'hommes agenouillés devant la cella de Minerve au Capitole, connus sous le



RUINES DU TEMPLE DE LUCINE, A GIRGENTI.

nom de *Nixii di*, et qui passaient pour seconder les efforts des parturientes. Il est probable que leur position agenouillée, d'où leur nom, rappelant celle de la femme en travail, est la seule raison pour laquelle on les invoquait.

De tous les temples d'Ilithyie signalés par Pausanias, il ne reste que quelques soubassements à Argos et à Kleitor (Arcadie).

La ville de Délos, jusqu'à la fin de son indépendance (environ 166 av. notre ère), fournissait 40 drachmes pour la célébration des fêtes d'Ilithyie (Ειλειθυαια), qui comportaient un sacrifice et un banquet sacré. Le crédit alloué étant insuffisant, l'excédent des dépenses était soldé par les hiéropes. Un peu plus tard, les offrandes, composées en grande partie de plaques votives d'or et d'argent, furent transférées du temple d'Ilithyie dans celui d'Artémis, voisin et dépendant du temple d'Apollon, dont les ruines existent encore.

Un dessin du vase nº 1635 du musée d'Athènes représente Ilithyie placée derrière Latone et la soutenant des deux mains.

Le culte de Lucine n'a pas laissé de vestiges en Italie ; les trois colonnes antiques du vestibule de la basilique de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, proviennent, peut-être, du temple de Lucine de l'Esquilin.

Le temple situé au point culminant d'Agrigente (aujourd'hui Girgenti en Sicile), était consacré à Lucine : c'est un temple dorique, hexastyle, périptère, c'est-à-dire entouré d'un portique de 34 colonnes (6 à chaque face et 13 sur les longs côtés), à 16 cannelures. Il reste encore une rangée de colonnes avec l'architrave ; 16 colonnes ont gardé leurs chapiteaux.

Mater *Matuta* avait des temples à Rome, en Etrurie, et en Ombrie ; le plus célèbre était celui de Satricum chez les Volsques. Quelques décorations en argile, de différentes époques, provenant du temple de *Matuta*, à Satricum, sont exposées au musée de la villa Giulia, à Rome. Il n'y a pas de trace du culte de *Matuta* hors de l'Italie, sauf l'inscription votive trouvée en Syrie et signalée plus haut.

Sur la rive gauche du Tibre à Rome, le sanctuaire circulaire, attribué faussement à *Vesta*, voisin du temple de la Fortune, était dédié à *Matuta ;* plus tard, il passa à Portunus, que la légende donnait comme son fils, et devint à l'époque chrétienne l'église Sainte-Marie du Soleil.

La dédicace du temple primitif fut faite par le roi Servius Tullius ; le temple fut réédifié par Camille après la prise de Véies (396 avant notre ère), et réédifié une seconde fois ou restauré au IIe siècle de notre ère. Ce temple de l'époque impériale est encore dans un assez bon état de conservation ; il est de forme circulaire, entouré d'un portique, avec 20 colonnes corinthiennes cannelées, en marbre (il manque une colonne) ; la partie supérieure détruite a été remplacée par un toit de tuiles.

ERRATA

P. 67 et 68. Lire :	Hiqît,	au lieu de	Higît.
	—	Ptolémée XIV,	—	Pt. XVI.
P. 68	—	nôme,	—	nônce.
P. 69 et 70	—	Olen,	—	Oleu.
P. 73	—	Domna,	—	Doman.

Informations de la « Chronique »

Les sports bienfaisants.

Lorsqu'il fit sa conférence à l'Université des *Annales*, sur les sports bienfaisants, M. L. Barthou négligea, si notre mémoire est fidèle, de citer, au nombre des hommes politiques s'adonnant aux sports, son illustre collègue au Parlement, M. G. Clemenceau.

Notre Premier est, en effet, un fervent de sports, et l'on peut dire que c'est grâce à un massage méthodique, et régulièrement pratiqué, qu'il a pu conserver cette extraordinaire vivacité d'allures, qui fait mentir d'au moins un quart de siècle son état civil.

Tous les matins, à 8 heures précises, a consigné à ce sujet un de nos modernes Dangeau (1), M. Georges Clemenceau reçoit chez lui, rue Franklin, un visiteur qui ne fait jamais antichambre. Venu généralement à bicyclette, ce visiteur est introduit, dès son arrivée, dans la salle à manger du président du conseil. Dix secondes après, la porte faisant communiquer cette pièce avec le cabinet de travail de M. Clemenceau s'ouvre, et le Tigre apparaît. Il apparaît... comment dire ?... Evoquons, pour préciser, les vers raciniens peignant le simple appareil, etc..., et expliquons tout de suite que M. Clemenceau accueille dans cette tenue ultra-sommaire M. Edouard Leroy, son professeur de culture physique depuis dix-huit années.

La leçon commence aussitôt. Elle comporte une série de mouvements extenseurs et fléchisseurs des bras et des jambes, exécutés, debout ou couché, à l'aide d'un appareil à branches de caoutchouc. Pendant trente minutes, M. Clemenceau manie avec docilité l'appareil, attentif aux observations de l'excellent M. Leroy et soucieux de s'y conformer exactement... Parfois, cependant, il interrompt brusquement le mouvement ébauché, s'excuse d'un mot et disparaît. Il revient quelques instants après, ayant noté sur ses tablettes l'idée qui vient de traverser son cerveau, — car son esprit ne s'arrête pas lorsque ses muscles travaillent.

Depuis des années, M. Clemenceau n'a interrompu ses exercices de gymnastique que pendant les quelques jours où le geste de Cottin l'y a contraint. Il les a repris dès qu'il a pu, s'abstenant seulement de quelques mouvements trop brusques...

A 8 h. 20 la leçon est terminée. Une rapide friction sèche, un vigoureux massage pratiqué avec art par M. Leroy, et, dix minutes plus tard, M. Clemenceau, qui est debout depuis 6 heures du matin, monte dans son auto et part, frais et dispos, pour la rue Saint Dominique, où l'attend une besogne écrasante, sans doute, mais dont il se rit... grâce au sport bienfaisant !

Ce n'est pas seulement le massage qui, pour M. Clemenceau, remplace le secret de gouverner, mais encore l'hydrothérapie.

---

(1) Cf. le *Journal*, du 28 mars, sous la signature du recordman d'athlétisme, Geo London.

Il nous souvient du temps où notre Premier se rendait quotidiennement rue de Miromesnil, chez le regretté Beni-Barde ; il s'y rencontrait avec nombre de personnalités bien parisiennes : entre autres, l'ancien préfet de police, Léon Renault ; notre Célimène nationale, etc. Nous sera-t-il permis d'ajouter, *paulo minora canamus* ! que cet excellent Beni-Barde tint absolument, un jour, à nous présenter au Tigre, qui nous tendit la... patte avec la plus humaine des bonnes grâces, bien qu'il fût, comme nous-même, dans le costume le plus édénique.

Comme tout cela est loin !

Le droit de rectification.

L'erreur n'est jamais prescrite, en matière historique ; c'est, du moins, ce qui paraît résulter d'un incident récent, que nous allons brièvement narrer.

Dans son numéro du 16 mars dernier, le *Journal des Débats* reproduisait une information, parue cent ans auparavant, à pareille date, dans ce même journal. Jusque-là, rien de plus correct. Mais voici que le directeur dudit journal reçoit une lettre de rectification à la note parue le 16 mars 1819. Avant d'en tirer un commentaire, disons de quoi il s'agissait en la circonstance. La feuille précitée avait annoncé que, le 27 février (1819), étaient partis pour l'île Sainte-Hélène : « le Dr Vitali, jeune médecin de beaucoup de talent, natif de la Corse (il est prêtre) ; le professeur Antommarchi, chirurgien, jusqu'à présent attaché à l'Université de Pise », etc.

Or, voici que le petit-neveu d'Antommarchi ajoute un supplément d'information : son illustre parent avait été désigné par le cardinal Fesch, chargé « de choisir un chirurgien de réputation, pour l'expédier à Sainte-Hélène, au service de l'empereur Napoléon .. Lord Burghersh, ministre anglais à Florence, remit à Antommarchi le passeport nécessaire pour se rendre à Londres, en passant par l'Allemagne. » En veine de rectification, le correspondant occasionnel des *Débats* ajoute que le prétendu Dr Vitali n'avait aucun droit à ce titre doctoral, et, de plus, s'appelait Vignali : il était, en effet, prêtre. On avait, par le même convoi, envoyé à l'auguste captif le cuisinier de la princesse Pauline : un missionnaire, appartenant à la Congrégation de la Propagation de la foi ; enfin, un cinquième personnage, qui n'était autre que le propre valet de chambre de Mme Mère, que la bonne maman adressait à son glorieux fils.

Ces menus détails sont, à vrai dire, de médiocre intérêt ; mais le fait d'avoir accueilli une rectification à un écho centenaire méritait de ne point passer inaperçu. Cela prouve que « la vérité ne vieillit pas », et que « ses droits sont imprescriptibles ».

Voilà un précédent qui pourra être maintes fois invoqué.

Echos de Partout

__*Le débinage inter-Français.*__ — Nous sommes heureux de recueillir, sous la plume de M. le Dr Raphaël Dubois, le savant professeur de physiologie générale à l'Université de Lyon, les lignes suivantes (1), que maints de nos confrères pourront méditer à loisir, si tant est qu'ils veuillent consentir à reconnaître leur coulpe :

En ce moment, notre clientèle d'étudiants étrangers, qui nous avait été en partie ravie par l'Allemagne et l'Autriche, semble vouloir nous revenir. Allons-nous recommencer à nous livrer à ce stupide penchant, qui consistait à exalter, bien souvent injustement, tout ce qui était *made in Germany* et à dénigrer, de parti pris, par jalousie, arrivisme, cabotinisme, etc., les Français faisant effort pour lutter contre la concurrence étrangère ? Pourrons-nous jamais guérir de cette autophagie et de cette *xénophilie* infectieuses, que Jules César mit si habilement à profit, pour la rapide et facile conquête des Gaules ?

Il y a bien des façons d'avoir des « intelligences avec l'ennemi », s'il est permis de se servir du mot « intelligence », plutôt que du contraire, dans le cas en question. Cette malheureuse tendance au « débinage » inter-Français est non seulement exploitée avantageusement contre nous à l'étranger, mais encore en France ne l'est-elle pas tous les jours, même et surtout peut-être dans le monde scientifique, par d'intrigants arrivistes, qui n'ont de français qu'une naturalisation assez fraîche, toujours précaire, dont le nom patronymique, la tournure d'esprit, les goûts, les procédés, les sympathies, jusqu'à la physionomie, tout enfin constitue l'antithèse de la race française ? Ces pseudo-Français, associés souvent à des femmes étrangères, légitimes ou non, se faufilent dans les rédactions des journaux scientifiques, grâce à leur polyglottisme, sous prétexte d'analyses des travaux étrangers, mais en réalité pour discréditer les travaux de nos nationaux et faire de la propagande antifrançaise. Le procédé le plus ordinaire consiste à opposer aux publications françaises sérieuses des élucubrations fantaisistes, souvent dénuées de toute valeur, d'illustres exotiques inconnus. Je pourrais citer des noms et de nombreux exemples de cette dangereuse infection parasitaire.....

__*Congrès de l'histoire de la médecine.*__ — En 1920, se tiendra à Anvers un *Congrès de l'histoire de la médecine*, à l'occasion du cinquantenaire du Dr Corneille Broeckx, le premier historien de la médecine en Belgique, et à l'occasion du 3e centenaire de la fondation du Cercle médical d'Anvers, fondé en 1620 par Michel Baudewynes.

(*Le Caducée.*)

(1) Cf. le *Moniteur médical*, 8 octobre 1918.

Échos de la « Chronique »

L'internat de Clemenceau.

Clemenceau a-t-il été interne des hôpitaux ? Oui, mais interne provisoire ; c'est en cette qualité, nous écrivait ces jours derniers un interne de la promotion de 1858, qu'il exerça ses fonctions à la Pitié, en 1864.

Il a laissé, nous dit notre aimable correspondant, des souvenirs immortels (sic) à la salle de garde de l'époque, qu'il avait bouleversée, et qui était devenue le théâtre de fêtes retentissantes. La cuisinière célèbre de la salle de garde, la mère Petiaux, le gobait plus que ses collègues et lui disait : « Mon petit Georges, tu seras quelqu'un ! »

Elle ne savait peut-être pas si bien prophétiser, la brave femme ; mais a-t-elle vécu assez pour voir se réaliser sa prédiction ?

Prophylaxie antivénérienne.

Grâce à sa ténacité, notre confrère Azoulay est parvenu, et nous l'en félicitons, aux fins qu'il poursuivait. Il a même obtenu l'inscription au *Codex* de la pommade au calomel, pommade Metchnikoff, et la délivrance de cette pommade, sans ordonnance médicale, bien qu'elle contienne un produit d'une certaine toxicité.

Cette pommade est-elle d'une efficacité incontestable, ceci est une autre affaire ; nous voulons seulement évoquer, à son propos, une tentative de même nature, faite à la fin de l'avant-dernier siècle, par un sieur Guilbert de Préval, médecin de la Faculté de Paris.

Celui-ci prétendait, lui aussi, avoir trouvé un préservatif infaillible contre le virus vénérien ; il en fit, disent les gazettes de l'époque, l'essai sur lui-même, « en présence du duc de Chartres et du prince de Condé » ; et s'étant, « comme les anciens lutteurs, frotté de son huile miraculeuse », il se livra, nous assure-t-on, « à plusieurs reprises, aux actes les plus voluptueux et les plus lascifs que la passion puisse suggérer ». Nous avons, naguère, conté au long cette histoire (1), rappelons-en seulement le dénouement : la Faculté raya de Préval du nombre de ses membres, et le charlatan finit obscurément. Nous souhaitons un meilleur sort aux prôneurs du nouveau prophylactique.

---

(1) Dans nos *Indiscrétions de l'Histoire*, 1re série, au chapitre : « Comment on se préservait de l'avarie, au siècle galant. »

Hommage à Boerhaave.

Le 30 décembre 1918, a eu lieu à Leyde une cérémonie commémorative du 250e anniversaire de la naissance de Herman Boer-



Herman Boerhaave.

haave. Ce fut, ainsi que l'a rappelé, dans un éloquent discours, le professeur E. C. Van Leersum, « un maître sans égal, dont les cours étaient suivis par des étudiants venus de tous les coins du monde civilisé... Sa clientèle était la plus considérable qu'un médecin eût jamais eue après Galien ». C'est à lui qu'on écrivait :

« Au Dr Boerhaave, en Europe. » C'est comme oculiste que l'a étudié le Pr Dr W. P. C. Zeeman, d'Amsterdam. Bien qu'il n'ait pas fait, dans cette branche de la médecine, des découvertes notables, il n'empêche que « sa description détaillée des mouches, des scotomes, peut servir de modèle » : c'est, du moins, l'opinion d'un spécialiste autorisé. Boerhaave semble, en outre, avoir connu les atrophies syphilitiques. Mais l'illustre Hollandais fut, en plus, chimiste, physicien, naturaliste : ce serait lui qui aurait déterminé Linné à abandonner la médecine pour la botanique.

Pour tout dire, cet encyclopédiste méritait, à de nombreux titres, l'hommage qui vient de lui être rendu par ses compatriotes, moins oublieux que nous de leurs gloires.

Comment ils oublient.

Peut-être avez-vous entendu parler de Jahn, le grand instituteur prussien, celui qui, après Iéna, ne désespéra jamais de son pays, brava Napoléon triomphant et prépara avec opiniâtreté, par l'éducation des générations nouvelles, la revanche de tant de défaites ? Eh bien, Jahn, lorsqu'il conduisait, à Berlin, ses élèves en promenade, les faisait arrêter sous la Porte de Brandebourg, dépouillée par les Français de son Char de la Victoire. Alors, passant rapidement dans leurs rangs, il en souffletait brutalement un certain nombre, en leur criant : « Que ce soufflet vous empêche d'oublier que vous devez un jour aller chercher à Paris le Char de la Porte de Brandebourg, qu'y ont transporté les ennemis de la Patrie allemande ! » Ce furent les élèves souffletés par Jahn qui nous vainquirent à Waterloo, avec Blücher ; et ce furent leurs petits-fils qui, cinquante-cinq ans plus tard, nous écrasèrent de nouveau sur le champ de bataille de Sedan.

Vainqueurs à notre tour, n'oublions pas à quels « revanchards » nous avons à faire.

Grève de médecins... en Allemagne (1)

Au commencement du mois de janvier (1919), le Conseil des soldats de Halle donna aux officiers médecins de l'hôpital militaire de cette ville l'ordre de supprimer les insignes de leur grade ; ceux-ci refusèrent, en alléguant qu'il s'agissait d'une mesure locale et non d'un ordre gouvernemental, et que, par suite de l'absence de discipline, le service médical deviendrait impossible : ils réclamèrent donc le retrait de l'ordre en question, faute de quoi ils n'assureraient plus leurs fonctions. Le contre-ordre n'ayant pas été donné, tout le personnel de l'hôpital interrompit son service, réserve faite des cas d'urgence, pour lesquels les secours médicaux demeuraient assurés. Le soir même, le Conseil des soldats était contraint, par les malades, de retirer la mesure qu'il avait prise.

Cette facile victoire a donné l'idée d'une grève des académies et des administrations supérieures des divers offices ; une réunion de juristes et d'économistes en a discuté sérieusement l'éventualité.

(1) *Marseille medical*, 15 février 1919.

Simplex Veri Sigillum.

Hoc suo Symbolo, omnique felicitatis augurio, memoriam sui commendabat Eruditissimo libelli hujus domino

Hermannus Boerhaave

Lugd. Batav. 17 $\frac{25}{11}$ 10. Phil. & med. doctor, huj. Med. & Botanices professor

Une ordonnance d'Herman Boerhaave.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

De qui est la première idée d'aller chercher des blessés par la voie des airs ? — A propos de l'*Aérochir*, avion radio-médico-chirurgical de l'ingénieur A. Némirovsky et du Dr Tilmant, qui, lui, va sur place opérer, radiographier, extraire les projectiles, panser le blessé intransportable, voire lui amène également sur place une tente-hôpital, où il pourra continuer à être soigné, il se trouve maintes revendications qui confondent d'ailleurs ce nouveau genre de secours aux blessés avec les avions se bornant à les ramener ou avions sanitaires.

L'idée d'arracher un blessé aux ennemis, aux dangers qui l'entourent, est ancienne : Alfred Assolant, en 1856, dans les *Aventures du capitaine Corcoran*, nous montre l'oiseau volant de Quatterquem, ramenant un blessé pris dans les lignes ennemies.

C'est du roman ; mais dans la réalité, notre héroïque confrère, le Dr Emile Reymond, sénateur de la Loire, avait déjà, voici quelque dix ans, ramené, avec son avion, des blessés. Depuis, en 1913, à Aldershot, S. F. Cody et le colonel Donegan avaient expérimenté « l'hôpital volant », terme impropre à notre sens, puisqu'il se bornait au transport et ne pouvait donner de soins. Pendant cette guerre, le Dr Chassaing a utilisé avec succès les avions sanitaires ou de transport.

Pour l'*Aérochir*, qui porte chirurgien et radiologue, et le double matériel approprié, les essais officiels du 3 mars, à Issy-les-Moulineaux, sous la présidence de M. Simon, ministre des colonies, et de M. Mourier, sous-secrétaire d'Etat au service de santé militaire, ont parfaitement réussi.

Il serait intéressant de rechercher, dans le roman, des idées analogues, comme celles d'Alfred Assolant ; ou, dans la réalité, les applications, imaginées ou tentées, comme celles du Dr Emile-Reymond, de S. F. Cody, du Dr Chassaing.

Dr Foveau de Courmelles.

Réponses.

Un homme sablé (XXV, 218, 376). — Au Sénégal, le boudin d'étoffe sablé est fort connu. Les progrès de la civilisation y ont apporté une modification : le réceptacle est une chambre à air de bicyclette, ou un vulgaire tube de caoutchouc : tuyau de douche d'Esmarch, ou conduite d'eau, etc... Le sable ne manque pas, ni les occasions d'utiliser la matraque spéciale.

Les mulâtres qui ont encore des esclaves, les riches noirs possesseurs de captifs, malgré le suffrage universel et les idéologiques interdictions de la *Ligue des Droits de l'homme*, tous se servent amplement du boudin de caoutchouc bourré de sable. Le domestique n'en est que mieux stylé et plus vite dressé.

Il y a quelques années, un mécanicien français, installé à Saint-

Louis, fut accusé de « sabler à l'excès » une négresse de sa maison. On lui intenta un procès (car le noir ou l'originaire peuvent assommer sans remords un indigène ; le Français n'a pas le droit de frôler un peu vivement ses concitoyens de couleur). Parmi les témoins, se trouvait le médecin qui avait eu à donner les premiers soins à la martyre.

Au tribunal, le mécanicien nia jusqu'au bout et, suprême argument, dit : « Mais regardez donc, tous ! Aucune meurtrissure n'existe : je n'ai donc pas frappé. » Effectivement, on ne trouva aucune lésion : pas de bleu, pas de noir, pas d'œdème, pas de déchirure, si minime fût-elle ! — « C'est nerveux ! » conclut le commissaire, qui était un sage. Et le mécanicien fut acquitté.

A la sortie, il prit à part le médecin et lui confia la recette, ajoutant : « Croyez-en ma vieille expérience ; c'est le seul moyen d'avoir du rendement, avec nos lois humanitaires et inquisitoriales. Au surplus, ma négresse méritait bien sa correction : elle a découché l'autre nuit et n'a pas voulu me donner le cadeau de son amant. »

J'ajoute que ce Français habitait Saint-Louis depuis de longues années et appliquait simplement les coutumes officielles des mulâtres originaires, encore courantes aujourd'hui.

D[r] FORGUES, *Mission antipesteuse (Saint-Louis du Sénégal).*

Le sucre antiphymique (XXVI, 50). — Cette question de l'emploi du sucre dans les affections de poitrine, que la *Chronique médicale* vient de remettre, très à propos, à l'ordre du jour, est destinée à faire couler beaucoup d'encre, comme tout ce qui a trait à une action spécifique contre la tuberculose.

L'emploi du sucre a été surtout mis en faveur, à cause de son action édulcorante, adoucissante ; de là la vogue des nombreux sirops, dont le succès fut de plus ou moins longue durée. Néanmoins, il est bon de rassembler tous les documents susceptibles de servir à l'étude de cette question.

Dans une édition de 1726, l'*illustre et pieuse* M[me] FOUQUET a rassemblé *les remèdes faciles et domestiques.* Elle y recommande l'emploi du *sucre candi* dans les pleurésies, pour aider le malade à cracher. Elle dit, d'ailleurs, avec autorité et assurance, que trois ou quatre heures suffisent pour rétablir un pleurétique : *Medici nomine indignus qui febricitantem ante quatridum non restituit.*

Voici une recette de l'emploi du sucre contre les fluxions de poitrine, que donne le même ouvrage, tome II, page 237 :

Ayez un citron bien mur ; coupez-le par les bouts en rond, ôtez tout ce qui est dedans, remplissez-le de bon sucre que vous aurez mis en poudre ; rebouchez le citron bien proprement avec la pièce que vous en avez coupée et le mettez dans un pot de terre neuf vernissé, que vous luterez et boucherez bien ; mettez-le ensuite sur un peu de feu de charbon qui ne soit pas trop violent, et le laissez environ un demi-quart d'heure ; ôtez-le de sur le feu, débouchez le pot et vous trouverez le sucre dans le citron, qui sera réduit en sirop, duquel vous prendrez une cuillerée soir et matin.

Contre *le mal de poumon*, le même livre recommande l'usage d'une décoction de *pommes de renettes*, mélangée à du sucre candi.

Dr Georges Petit.

La fustigation au laurier-rose (XXV, 308). — Devant chez moi, poussent des buissons de laurier-rose, qui tentent avec leurs fleurs les gamins, et m'offrent tout naturellement des verges pour corriger mon chien, lorsqu'il fait mauvaise garde. Aussi, en lisant la question : « *Pourquoi fustigeait-on les athlètes au laurier rose ?* », *Chron méd.*, 1er octobre 1918, p. 308), je me suis demandé si, avec l'ignorance et la chance de Mr Jourdain, j'avais soumis mon chien à un traitement *athlétique !* Mais d'abord, est-ce bien aux athlètes que l'on labourait le dos au laurier-rose ? Galien, en effet, (ou plutôt Paraphraste, fils de Ménodote) dans son Discours (*Suasoria ad artes Oratio*), disait que : « *Athletæ a somni excitati exurgunt : ut eorum vitam sues imitatam dicas, nisi sues neque immodicis uterentur laboribus, neque cibis explerentur, quod utrumque in athletis nosvimus, Adde, quod iisdem terga rhododaphnis dirumpuntur* » (1).

Donc, *iisdem* et non pas *his*, ni *istis*, ni *illis* : particule, celle-là, incertaine, qui pourrait signifier aussi bien les athlètes que les porcs, que les deux. Mais admettons pourtant qu'il s'agisse bien de fustiger les athlètes : par exemple, pour les réveiller, *somni excitare* ? Malheureusement, l'auteur vient de dire que le sommeil des athlètes était interrompu au milieu de la nuit par les effets des soupers forcés. Il est vrai que Galien même affirme ailleurs que le laurier-rose, en emplâtres, a des vertus *digestives* ; mais le texte n'autorise pas à croire que cette vertu s'oppose à l'*indigestion*, et moins encore qu'en en labourant l'échine, l'on puisse favoriser l'estomac. Ni Pline, ni Dioscoride, ni plus tard Fuchs, n'attribuent de telles vertus au laurier-rose ; mais ils nous disent qu'il pousse dans les jardins, dans les lieux agréables, dans les maremmes, le long des cours d'eau (2).

Il y en avait donc tant que Galien paraît simplement trouver naturel que l'on en prît des verges pour corriger athlètes ou pourceaux ; tout comme, sans penser à Galien, je m'en sers aujourd'hui pour un chien. Puisque l'on avait ces buissons sous la main, pourquoi partir vers les forêts du nord, pour en rapporter des bouleaux ? D'où je crois que l'on peut supposer que si Galien parlait de fustigation avec des verges de laurier-rose (ou *nérion*), ce n'est pas qu'elles eussent une valeur spéciale ; mais, au contraire, parce qu'elles ne servaient guère pour de meilleure besogne ; c'étaient, comme devait dire plus tard notre *Aldus*, en sa *Cornucopia* (1513), des *virgæ ficulneæ* : ce que nous traduisons encore aujourd'hui en italien plus expressif qu'élégant : *che non valgono un fico.*

Dr Giordano (*Venise*).

(1) *Galeni Opera*, ex septima Juntorum Editione ; Venetiis, apud Juntio, 1597, vol. VII. Ita. p. 4, verso G.

(2) I. Discorsi di *Mathioli* nei sei libri di *Pedacio Dioscoride*. Venetia, 1621, p. 617.

Chronique Bibliographique

L'incendie de l'Hôtel de l'Ambassade d'Autriche (1er juillet 1810), par Léonce Grasilier. Imprimerie Alençonnaise. Alençon, 11, rue des Marcheries. 1918.

M. Léonce Grasilier, dont les travaux d'érudition sont justement estimés, vient de publier une relation, « détaillée et complète »,



Le Prince Alexandre Kourakin.

(D'après un document, communiqué par M. L. Grasilier).

de l'incendie qui éclata dans la nuit du 1er au 2 juillet 1810, rue du Mont-Blanc (actuellement rue de la Chaussée-d'Antin), à l'hôtel de l'Ambassade d'Autriche, au cours du bal qu'offrait le prince de Schwartzenberg, à l'occasion du mariage de Napoléon avec une archiduchesse autrichienne.

Nous ne retiendrons qu'un épisode de cette épouvantable cata-

strophe, dont le sinistre survenu en ces dernières années au Bazar de la Charité, a permis d'évoquer le terrifiant souvenir.

Cet épisode met en scène un diplomate distingué de l'époque, qui réussit à se sauver, grâce à une circonstance que M. Grasilier a contée en ces termes :

Le prince Kourakin, ambassadeur de Russie, qui avait voulu, malgré une crise de goutte, assister à cette fête, a peine à faire mouvoir ses jambes enflées ; des flammèches de goudron tombent sur son crâne dénudé ; plusieurs fois il est renversé. Sa dernière chute lui occasionna beaucoup de mal, mais lui sauva la vie, car étant alors sur le péristyle de la salle, il roula au bas de l'escalier dans le jardin, aux pieds de deux militaires qui le saisirent et le tirèrent par les jambes et les bras, hors de la place où il aurait été infailliblement écrasé par les poutres du plafond qui s'écroula deux minutes après. « Il dut en partie son salut, raconte son frère Alexis, à son habit, qui était de drap d'or et qui s'est échauffé à un degré considérable sans se consumer. Les gens qui l'ont retiré du feu ont eu besoin d'une résolution extrême pour porter les mains sur lui, tellement la douleur causée par la chaleur de son habit était grande ; s'il eût été de soie, c'en eût été fait du Prince. » Il faut ajouter aussi à cette cuirasse étrange les plaques d'ordres qui constellent sa poitrine, les pierreries qui sont semées partout sur sa personne, et ses lourdes épaulettes d'or aux franges de diamant qui ont préservé ses épaules. Son chapeau, orné d'une pierre inestimable, a disparu ; enfin, on évalue à soixante-dix mille roubles les diamants que ce prince a perdus en cette nuit sinistre.

M. L. Grasilier a bien voulu nous communiquer le portrait du « rescapé » dont il a narré la dramatique aventure (1) ; et c'est grâce à son obligeance que nous pouvons reproduire ce curieux document.

Un autre détail, dont nous devons la connaissance à l'auteur de l'opuscule que nous analysons : deux médecins furent requis par le préfet de police pour donner leurs soins aux victimes de la catastrophe : le Dr Biscarrat, médecin de l'ambassade d'Autriche, et... le Dr Gall. Qui se fût attendu à trouver le célèbre crâniologue dans cette aventure ?

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Claude Dubosq. — *Musiques éparses.* (Poésies). Paris, Eugène Figuière, 3 fr. 50.

Emile H. Van Heurck. — *L'Onguent armaire et la Poudre de sym-*

(1) On pourra lire, dans la brochure de M. L. Grasilier, la « Relation de la maladie de son Altesse le prince de Kourakin, ambassadeur de Russie, par suite de l'incendie dans lequel il a été enveloppé le 1er juillet, rédigée par Ch. Piet, docteur en chirurgie de la Faculté de Paris et chirurgien ordinaire de son Altesse ; Paris, Imp. de Gillé, 1810, in-12. » Le prince fut soigné par l'élite des médecins de l'époque, au nombre desquels nous relevons les noms de Bourdois de la Motte, Corvisart et Dubois. Toujours souffrant des brûlures provenant de son accident, le prince Kourakin vécut encore huit ans : il mourut le 25 juillet 1818.

pathie dans la science et le folklore. Anvers, J. E. Buschmann, 1915.

Pr A. LACASSAGNE. — *L'homme vers la fin de sa vie.* Lyon, A. Rey, 1919.

Dr A. GUÉNIOT, de l'Académie de médecine. — *Les familiarités du rouge-gorge.* Orléans, 1918. Extrait de la *Revue française d'Ornithologie*, mai 1918.

F. MARTIN-GINOUVIER. — *Le martyre du curé de Varreddes.* Bloud et Gay. Paris et Barcelone. 1918.

Paul MATHIEX: — *La folie d'aimer.* Paris, Albin Michel. 4 fr. 50.

Emile SERGENT, Médecin de l'hôpital de la Charité. — *Etudes cliniques sur la tuberculose* (1908-1918). A. Maloine et fils ; Paris, 1919. Prix : 14 francs.

L. PRON. — *La Pratique des maladies de l'estomac.* A. Maloine et fils ; Paris, 1919. Prix : 6 francs.

Un soldat de France : lettres d'un médecin auxiliaire (31 juillet 1914 — 14 avril 1917). Préface de M. Emile BOUTROUX, de l'Académie française. Paris, Plon et Berger-Levrault, 1919. Prix : 3 francs.

Lieutenant François MAURY. — *L'apogée de l'effort militaire français.* Union des grandes Associations françaises contre la Propagande ennemie.

Dr LUCIEN-GRAUX. — *Le Mouton Rouge : Contes de guerre ; les Fausses nouvelles de la Grande Guerre*, tome III. L'Edition française illustrée, 30, rue de Provence, Paris. 3 fr. 50 et 6 fr.

Dr Marcel BAUDOUIN. — *La Préhistoire du Caducée.* Paris, imprimerie de la Bourse du Commerce, 35, rue Jean-Jacques-Rousseau. 1918.

Dr Pierre CHEVROLET. — *Essai sur la psychologie du tuberculeux pulmonaire.* Thèse de Paris, 1918. Paris, Vigot frères.

Edmond VILLEY. — *Les vices de la Constitution française.* Paris, Plon, 1918. 3 francs.

VILLE DE PARIS 1916. — *Commission du Vieux Paris* ; Procès-verbaux, du 28 octobre 1916 au 10 février 1917. Paris, 1918.

A. DE CHAMBURE. — *Quelques Guides de l'Opinion en France, pendant la Grande Guerre 1914-1918.* Paris, Colin, Mary, Elen et Cie, 37, rue Bergère. 1918. 4 fr. 50.

Louis CARPEAUX. — *Le Christ de la Beauté.* Librairie Léo Barma, 4, boulevard Mac-Mahon, Nice. 4 fr. 50.

Dr Maurice PINEAU. — *Manuel pratique du traitement de l'hypertrophie prostatique, par la méthode conservatrice de Reliquet et Guépin.* A. Maloine et fils ; Paris, 1918.

Dr E. BOURDIN. — *Le médecin-philosophe Lélut*, de Gy (Haute-Saône), 1803-1875. Extrait du *Bulletin de la Réunion médico-chirurgicale de la 7e Région*, du 15 décembre 1918.

M. G. M. DEBOVE. — *V. Magnan* ; Éloge prononcé à l'Académie de médecine, dans sa séance annuelle du 10 décembre 1918. Paris, L. Maretheux. 1918.

Les Crimes des barbares (1914-1918) ; *leurs atrocités sur terre, sur mer et dans les airs*, fascicule illustré, format *Illustration* (imprimerie *la Semeuse*, Montrouge).

Jean-Pierre Laurens. — *Prisonniers de guerre* (Album, sur papier ordinaire, 10 fr. ; sur papier de luxe, 15 fr.). Berger-Levrault, 229, boulevard Saint-Germain, Paris.

Albert Lafargue. — *L'Homme et la Brute*. Poèmes. E. Figuière, Paris. 3 fr 50.

Gabriel Dufau, aide-major. — *Chants de guerre*. Poèmes et musique. *L'Abeille*, 14, avenue de Toulouse, Montpellier. 1917.

Paul Bourget. — *Le Justicier* ; *la cachette* ; *le carré d'orties* ; *le fruit juge l'arbre* ; *l'Apache*. Paris, Plon, 4 fr. 50.

Henri d'Almeras. — *Pourquoi il faut haïr l'Allemagne*. Albin Michel, Paris. 4 fr. 50.

Laignel-Lavastine et Courbon. — *Les Accidents de la guerre*. J. B. Baillière et fils.

Alexis François. — *Le Berceau de la Croix-Rouge*. Genève, A. Jullien, 1918.

La Ménardière. — *A propos de la Grande Guerre*; *Les Prophètes*. Paris, H. Leclerc. 1919.

Dr Paul Boudin. — *Le Syndicalisme médical* : son rôle disciplinaire ; sa fonction consultative. Paris, imprimerie Strasman, 16, rue de Lancry. 1919.

Dr Naamé. — *La Dyscytogenèse hypocytopoiétique dyseutrophique, ou cancer*. A. Maloine et fils, Paris. 1919.

Louis-Marie Bertholey. — *Le Devoir du médecin dans les cas désespérés* ; le médecin a-t-il le droit d'employer l'euthanasie pour abréger la souffrance ? Thèse de doctorat en médecine de la Faculté de Lyon. A. Rey, Lyon, 4, rue Gentil. Février 1917.

Raymond Badolle. — *Vie médico-chirurgicale d'un médecin retenu pendant deux ans en captivité allemande*. Thèse de doctorat en médecine. Lyon, A. Rey. Mars 1917.

Félix Codvelle. — *Essai sur la Psychose de Rollinat*. Thèse de doctorat en médecine. Lyon, A. Rey. Février 1917.

Dr Jules Regnault. — *L'organisation de la vie nationale*. (Extrait du *Bulletin de l'Académie du Var*, 1918). Imprimerie Mouton et Combes, 2, rue de l'Ordonnance, Toulon.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

26e ANNÉE   No 6   1er Juin 1919.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

Le Plessis-Villette et la mort du duc de Bourbon.

(A PROPOS D'ÉVÉNEMENTS RÉCENTS.)

Par M. le Dr Alfred LEBEAUPIN (*de Moisdon-la-Rivière*).

Le Plessis-Villette, château où ont été logés pendant quelques jours les délégués financiers allemands à la Conférence de la Paix,



VOLTAIRE au lit, et MADAME DENIS, sa nièce, assise à sa gauche.

fut jadis la propriété de « Belle et bonne », l'amie de VOLTAIRE, chez laquelle le philosophe mourut à Paris, en 1778, quai des Théatins, peu après son triomphe à la représentation d'*Irène*. Le *Journal des Débats* (nos des 4 et 8 avril 1919) a publié une intéressante chro-

nique, sur ce château et ses habitants, particulièrement sur « Belle et bonne », Renée-Philiberte de Varicourt, marquise de VILLETTE.

Destinée au cloître par ses parents, gentilshommes du pays de Gex, elle eut la bonne fortune d'être invitée à Ferney par Mme DENIS et d'y séduire le patriarche, qui ne l'appela plus que « Belle et bonne », en fit l'enfant de la maison et la maria au marquis de Villette. C'était un marquis philosophe, riche de cinquante mille livres de rentes, alors que sa future épouse ne lui apportait que la fraîcheur de ses dix-huit printemps, joints à toutes les qualités du cœur.

A la mort de Voltaire, pendant les dispositifs de l'embaumement, le marquis de Villette crut pouvoir s'emparer subrepticement du cœur du grand homme. Il le plaça dans un petit monument de marbre en forme de pyramide, laquelle, précédée d'un autel, prit place dans la chambre du défunt, transformée en un véritable sanctuaire.

Lorsque Villette acheta la terre et le château de Ferney, le cœur et le monument y furent transportés ; mais ils ne devaient y faire qu'un séjour assez court. La banqueroute du prince de GUÉMENÉE, ayant atteint par répercussion le mari de « Belle et bonne », on dut vendre le domaine, et la relique prit le chemin du château du Plessis-Villette, où elle devait demeurer jusqu'en 1859.

C'est à cette date que mourut le dernier marquis de Villette ; il laissait comme légataire Mgr de DREUX-BRÉZÉ, évêque de Moulins. Le testament fut attaqué par les héritiers naturels, et l'évêque débouté comme « personne interposée ». Le véritable légataire était, paraît-il, le comte de CHAMBORD, et une loi de 1832 faisait naître des doutes sur la capacité du descendant des Bourbons de la branche aînée à « succéder, acquérir ou posséder en France ». Singulière destinée pour le cœur de Voltaire, s'il était parvenu jusqu'aux mains de celui à qui on le destinait ! ...

Ce fut une belle joûte oratoire dont fut témoin le petit tribunal de Clermont-sur-Oise, où fut jugé le procès. Trois anciens bâtonniers y prirent la parole : Me MARIE, pour les héritiers ; Mes BERRYER et PLOCQUE, pour l'évêque de Moulins. Comme nous l'avons dit, le testament fut annulé.

Le petit-fils de « Belle et bonne », qui fut, semble-t-il, un original de première grandeur, s'était montré toute sa vie royaliste ardent, affichant la plus profonde haine pour la famille d'Orléans. Il s'était obstiné à ne pas croire au suicide du DUC DE BOURBON, père du DUC D'ENGHIEN. On sait que des doutes sérieux s'étaient élevés sur les causes de cette mort ; le marquis de Villette devait avoir à ce sujet une opinion bien ferme, car il avait fait graver en lettres d'or dans ses appartements, au Plessis : *Non, le duc de Bourbon ne s'est pas donné la mort !* Berryer, dans sa plaidoirie, parla du douloureux souvenir laissé dans le cœur du marquis de Villette par la mort du duc de Bourbon, convaincu que cette mort n'avait pas été naturelle.

Ce « suicide », qui fit grand bruit à l'époque, rappelle un autre événement, celui-ci plus récent, et au sujet duquel tant d'hypothèses ont été déjà faites. Il restera vraisemblablement, comme pour le noble duc, une perpétuelle énigme. C'est en raison d'une certaine analogie entre ces deux « suicides » qu'il nous a paru intéressant de rappeler des faits déjà anciens et probablement bien oubliés aujourd'hui.

Le duc de Bourbon, *Louis-Henri-Joseph*, père du duc d'Enghien, né en 1756 et mort à Saint-Leu en 1830, le 26 août, fut le dernier des CONDÉ. Sa fortune était immense, on l'évaluait à une soixantaine de millions. Elle échut au DUC D'AUMALE, son filleul, au lieu et place des ROHAN-GUÉMENÉE, cousins germains du duc de Bourbon, ses héritiers les plus proches. C'est ainsi que Chantilly, entre autres biens, devint propriété du fils de LOUIS-PHILIPPE.

D'intéressants détails sur le vieux prince et son « suicide » par strangulation nous sont donnés dans les *Souvenirs* du comte de MONTBEL, un des derniers ministres de CHARLES X, et dans les *Mémoires de Mme de Boigne*, aujourd'hui, comme on sait, retirés du commerce. Le comte de Montbel raconte que, pendant son séjour à Vienne, après sa fuite en juillet 1830, il rencontra, dans le salon de la comtesse RZEWUSKA, le prince Louis de Rohan, l'un des Rohan-Guémenée qui avait quitté la France, à la fin du XVIIIe siècle, et était alors général-major au service de l'Autriche. La mère du prince Louis, *Victoire-Armande*, et celle du duc de Bourbon, *Charlotte-Elizabeth*, étaient les deux sœurs, filles du maréchal de SOUBISE, prince de Rohan. Le duc de Bourbon et le prince Louis étaient donc cousins germains, et c'est aux Rohan-Guémenée que devait normalement échoir l'énorme fortune d'autre part convoitée par la famille d'Orléans.

Le prince Louis avait dîné avec le duc de Bourbon le 25 août 1830. Il l'entendit donner ses ordres au sujet de son départ, préparé secrètement pour le lendemain. Le duc avait la Révolution de juillet en horreur, il voulait rejoindre les Bourbons de la branche aînée et se disposait à annuler le testament déjà fait en faveur du duc d Aumale. Il eut le malheur de laisser connaître ses projets à ceux dont ils renversaient les espérances. Les ordres de départ n'avaient pu rester ignorés d'un homme occupant dans la maison une sorte d'emploi de précepteur, lequel avait pris un grand empire sur Mme de FEUCHÈRES, toute-puissante elle-même sur le vieux duc.

Qu'était cette Mme de Feuchères ? Au temps où le duc de Bourbon habitait Londres, dans une mauvaise ruelle, nous dit Mme de Boigne, occupant un appartement misérable, servi par un seul domestique, la conduite qu'il menait était loin d'être exemplaire. On le voyait chaque soir, après avoir dîné, dans une modeste *chop-house*, entrer au théâtre à l'heure du « demi-prix » et ressortir à la fin du spectacle avec « une ou deux mauvaises filles, qu'il menait souper dans quelque tabagie, alliant ainsi les désordres grossiers avec ses

goûts parcimonieux ». Quand il se décida à rentrer en France, il y fut rejoint par une femme du nom de Sophie Daw : cette Sophie Daw devint plus tard baronne de Feuchères, ayant épousé le baron de ce nom, chef d'escadron de la garde, lequel en était amoureux. Il faut dire, à la décharge de cet officier, qu'il avait été trompé par l'intrigante, qui se faisait passer pour fille naturelle du duc, par la coupable faiblesse et l'assentiment de ce dernier. Lorsqu'il connut plus tard la triste vérité, le baron de Feuchères demanda et obtint la séparation.

Le duc d'Orléans, le futur Louis-Philippe, désirant obtenir, d'accord avec Charles X et toute la famille royale, le testament en faveur du duc d'Aumale, on ne vit pas d'autre moyen pour réussir que d'intéresser à la combinaison la puissante Mme de Feuchères. Par le ministère de Talleyrand, on offrit à la dame de se faire accorder six millions sur la succession... elle en voulut quinze, exigeant en outre d'être admise à Neuilly et aux Tuileries. Le duc d'Orléans accepta les conditions ; Charles X n'y mit pas obstacle, bien que cette succession enrichît outre mesure la maison d'Orléans. Il était plus difficile d'obtenir la présentation aux Tuileries : on craignait surtout la sévérité de Mme la Dauphine, mais celle-ci céda plus aisément qu'on ne l'aurait cru aux instances de Mme la duchesse d'Orléans, et Mme de Feuchères fut présentée.

Dès lors, cette aventurière tint fidèlement son traité. Ce ne fut pas sans difficultés qu'elle put fléchir le duc de Bourbon, opposé tout d'abord à ce legs ; elle vint cependant à bout de ses résistances, et le testament fut signé.

Lorsque le prince de Rohan-Guéménée quitta le duc de Bourbon, ce dernier lui dit : « Venez me rejoindre demain, nous causerons d'affaires importantes » ; puis il fit tranquillement sa partie accoutumée, « monta ses montres suivant son habitude », les plaça à côté de lui en se couchant. Le lendemain, on ne put pénétrer chez lui, il fallut enfoncer sa porte, et l'on aperçut alors le malheureux prince la tête passée dans deux cravates attachés à l'espagnolette d'une croisée, les pieds touchant à terre. Le cou ne présentait pas de marques de strangulation, les cravates n'étaient pas serrées, il lui eût d'ailleurs été difficile de les nouer au-dessus de sa tête, en raison des mutilations subies jadis aux mains lorsqu'il était à l'armée de Condé. « Son lit fut trouvé éloigné d'environ deux pieds de la muraille ; or, il avait soin de l'en faire rapprocher le plus possible, à cause des fréquents vertiges auxquels il était sujet. Le valet de chambre remarqua que les jambes du prince, qu'il avait vues la veille au soir parfaitement saines, portaient l'empreinte de beaucoup de meurtrissures. Une chose à considérer, c'est que la chambre du prince communiquait avec l'appartement de Mme de Feuchères. »

Le prince Louis de Rohan ne soupçonnait pas du crime Mme de Feuchères : elle lui paraissait « d'un naturel trop doux pour cela » ; ses soupçons portèrent sur ce personnage dont nous avons parlé,

qui avait grand empire sur elle et qui inspirait une véritable frayeur au faible vieillard qu'était alors le duc de Bourbon.

Qu'advint-il après le premier moment de trouble passé? A cette période révolutionnaire, les déplacements et remplacements continuels des procureurs généraux, le mauvais vouloir des autorités, empêchèrent de recueillir tous les témoignages; aucune constatation sérieuse ne fut faite, on écarta même le médecin ordinaire du prince pendant l'autopsie, sous prétexte qu'il ne possédait pas de diplôme français. D'après le prince de Rohan, « tous les témoins assurent qu'on reçut leur déposition de manière à ne pas leur laisser le moyen de dire entièrement ce qu'ils savaient... »

Les choses n'ont guère changé. Châteaux et maisons voient de nouveaux hôtes. Le Plessis-Villette vient d'abriter les députés allemands sous le toit qui couvrit jadis les amours du marquis et de « Belle et bonne », occupés « jour et nuit à faire un petit philosophe » ; tandis que Voltaire, à Ferney, seul au lit, se plaignait d'y radoter en vers et en prose.

Pour ce qui est des cravates du duc de Bourbon et autres fameux lacets, les pierres qui les ont vu nouer restent muettes, les énigmes demeurent.

Surdité et Congrès.

Les éminents hommes d'Etat réunis en Congrès pour régler les destinées du monde, ont besoin d'être tout yeux et tout oreilles, afin de ne rien perdre des discussions importantes auxquelles ils prennent part. Une audition normale semble être absolument indispensable aux plénipotentiaires.

Le Congrès de Vienne de 1814-1815 eut, en son temps, autant d'importance que la Conférence de la Paix qui vient de siéger à Paris. Si les diplomates de Vienne ont bien travaillé, ils l'ont fait avec une lenteur proverbiale.

Talleyrand disait : « Le congrès danse, mais il ne marche pas. » Ecoutait-il au moins ? La réponse est douteuse, pour quelques-uns de ses membres notoirement connus comme sourds ou durs d'oreille : l'empereur Alexandre Ier produisait cet effet à ses interlocuteurs, qui étaient obligés de leur parler de très près. Le représentant de l'Angleterre, lord Castlereagh, était atteint d'une surdité avancée, qui a peut-être contribué à son suicide, quelques années après le Congrès.

Les congressistes d'aujourd'hui paraissent plus sérieux, autant qu'on peut en juger sinon par les résultats obtenus, au moins par leur attitude. D'abord ils ne dansent pas et ne sont pas constamment en fêtes. Ensuite, on a eu, dès la première séance du Congrès, un spectacle inédit ; on a vu M. Hughes, premier ministre d'Australie, s'aider d'un appareil acoustique dont les dimensions

énormes ont surpris les assistants (1), en même temps qu'elles affirmaient le zèle de l'homme d'Etat.

Puissent tous ses collègues avoir sacrifié au bien général leurs petits scrupules d'amour-propre !

Dr MALJEAN.

La cure d'un grand seigneur aux eaux Pyrénéennes, vers le milieu du XVIIIe siècle.

M. LE BONDIDIER, dans une communication fort remarquée à la *Société Ramond*, a retracé, carte en main, le chemin suivi par Mme DE MAINTENON et le fils de Mme DE MONTESPAN (2), qui se rendaient aux eaux de Barèges. Avec notre rédacteur en chef, le Dr CABANÈS, nous avons essayé de fixer le diagnostic de l'affection qui avait amené le petit malade aux sources pyrénéennes ; nous voudrions donner aujourd'hui aux lecteurs de la *Chronique médicale* quelques documents inédits, concernant la cure de Louis, François, Armand Duplessis, duc de RICHELIEU et de Fronsac, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roy, premier gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, son lieutenant général et gouverneur de la haute et basse Guienne. Le très érudit historien de notre héros, M. Paul D'ESTRÉE, nous apportera sans doute le diagnostic de l'affection dont souffrit notre trop galant gouverneur ; pour nous, restant dans le « para-médical », nous fixerons seulement certains à-côté de son voyage et de son séjour.

La dynastie des BORDEU régnait alors, sans conteste, sur les eaux pyrénéennes : *Antoine*, le père, allait céder sa charge d'intendant des eaux de Barèges à son fils, *François* : privilège obtenu grâce à la toute-puissante intervention de *Théophile*, le frère aîné. On sait comment Théophile de Bordeu, ami et conseiller de DIDEROT, illustra, par ses nombreux ouvrages, cette curieuse famille médicale. Ses relations à la cour de Louis XV et dans la haute aristocratie lui valurent d'adresser à son père et à son frère des « clients de marque ».

Bordeu est, certainement, pour beaucoup, dans le grand mouvement qui entraîna, vers les Pyrénées, non seulement les grandes familles du XVIIIe siècle, mais aussi des savants et des penseurs.

Grâce à M. Henri BERALDI, guide charmant et autorisé, à la suite duquel nous pénétrons dans le « passé du pyrénéisme », nous apprenons qu'en 1755, sur ordonnance de Bordeu, arrivaient à Barèges : le chevalier DE LA TOUR, la duchesse D'AYEN, la marquise

(1) G. LECOMTE (*l'Illustration*, du 22 février 1919).

(2) M. LE BONDIDIER, *Sur les pas de Mme de Maintenon* (*Société Ramond*, 1918). Nous devons à l'extrême obligeance de notre distingué confrère, M. DE LARODÉ DE LÉCUSSAN, de pouvoir publier un portrait, peu connu, de Mme de Montespan. Ce Mignard de 1668, qui mesure 37 centimètres de haut, est dans un splendide état de conservation.

d'Andlau, Mme de Chabriant, la princesse de Turenne, « femme froide et triste, mais, au fond, bonne diablesse qui aime le vrai ». Voici encore le petit abbé de Talleyrand, le futur évêque, etc. ; et aussi, Mme de Dufort, qui, « chemin fesant, est devenue Mme de Pompignan ».

N'est-ce point de Barèges que Voisenon (qui s'y ennuya mortellement) envoyait à Favart cette délicieuse anecdote... vécue :

... Il y a un grenadier à Barèges qui est tombé tout d'un coup à l'agonie. Le curé a voulu l'exhorter, mais il n'a pu arriver à se faire entendre du mourant, le tambour du régiment s'est vanté de réussir mieux.



Madame de Montespan.
(D'après une peinture inédite)

— « Parle donc, mon ami Sans-Quartier, s'est-il écrié. Reconnais-tu bien Joli Cœur ? Serre-moi la main comme tu m'entends... — Messieurs, il me serre la main, il m'entend. » — « Dites-lui donc deux mots d'édification », repartit le curé. — « Mon ami Sans-Quartier, recommande ton âme à Dieu et f... toi du reste. Avez vous quelque chose de mieux à lui dire, Monsieur le curé ? »

Mais passons à de moins gais propos.

En 1762, Castetbert nous fournit de précieuses indications sur l'état des bains pyrénéens ; après une description sommaire de ceux de Barèges, Castetbert souligne que « le bain du Fond (qui existe toujours) est réservé pour le gouverneur de la province de Guienne, pour lequel il a été construit depuis quelques années qu'il est venu payer un tribut à ces montagnes, qui retentissent encore des applaudissements du peuple qui les habite, peuple grossier à la vérité, mais qui s'empresse d'adorer dans le héros de la France les rares qualités, en lui seul réunies, que toute l'Europe admira dans ses ancêtres... »

Cette année même, la garnison de Barèges était commandée par M. DE LAURIÈRES, sous les ordres immédiats de M. DE LONGUEVAL. François de Bordeu, héritier de la charge de son père, près des eaux de Barèges et près de l'hôpital militaire, eut donc à recevoir le client ducal, dont on annonçait l'arrivée prochaine : Monseigneur le lieutenant général de haute et basse Guienne.

Voici la lettre qui était adressée, de Barèges, le 29[e] may 1762,

A messieurs les consuls de Baignières, à Baignières.

MESSIEURS,

En exécution des ordres que je viens de recevoir, j'ay l'honneur de vous faire cette lettre pour vous prier de vouloir bien faire remettre au porteur la chaise dont Mgr le maréchal duc de RICHELIEU, notre gouverneur, se servit à nos bains en 1760. Elle doit servir à pareil usage pendant cette saison. Je profite avec bien du plaisir de cette occasion pour vous assurer qu'on ne peut rien ajouter au zèle respectueux avec lequel je suis, Messieurs, votre humble et très obéissant serviteur.

LABORDE, *consul.*

P.-S. — Mgr le maréchal est attendu ici. Il arrivera dans le courant de la semaine prochaine...

Entre temps, FAUCHER, commissaire des guerres, secrétaire du gouvernement, préparait le logement de son seigneur et maître et le 11 juin adressait, de Barèges, aux consuls de Bagnères, la curieuse lettre que voici :

A Barèges, 11 juin 1762.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre par un cocher que M. le Maréchal envoie avec deux domestiques et sept chevaux à Bagnères pour le service de M[me] la duchesse de LAURAGUAIS... Je vous prie de leur faire fournir le logement et les écuries nécessaires pendant le petit séjour qu'ils doivent faire dans votre ville et de procurer au cocher le foin, paille et avoine dont il aura besoin et qu'il payera comptant, mais de manière qu'on ne lui en surfasse point le prix ; auquel cas vous auriés pour agréable de le régler suivant le cours ordinaire. Je suis fort aise que cette occasion me procure celle de vous assurer que j'ai l'honneur d'être avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

FAUCHER.

Voilà donc une indiscrétion à ajouter à celles que M. Paul d'Estrées nous réserve. Un détail encore et qui a trait à cette brillante conquête du petit-neveu du grand cardinal : le duc ne pouvait vraiment utiliser pour lui seul la chaise à porteurs spécialement envoyée de Bagnères ; aussi ne sommes-nous nullement surpris de lire l'épître ci-dessous :

Barèges, 14 septembre 1762.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer la chaise à porteur dont Mgr le Maréchal cest servi. Je vous laurè déjà fette passer s'il navoit donné ces ordres pour la garder pour Madame la duchesse de Lauragais.

En pareille occasion, etc.

Laborde, *consul.*



Th. de Bordeu.

Cependant, le lieutenant général ne se livrait pas seulement aux jeux de l'amour et aux exigences de sa cure, les grands devoirs de sa charge n'étaient pas oubliés.

Au moment même où le maréchal de Richelieu gagnait les Pyrénées, pour y soigner son rhumatisme goutteux, un célèbre oculiste, envoyé par ses ordres, opérait, gratuitement, les pauvres gens en ses États de Bigorre. Bel exemple d'altruisme que l'on ne saurait taxer de « réclame électorale » ; aussi bien, n'a-t-on pas souligné ici même de quels soins Mazarin et Colbert entouraient les blessés de guerre, et quel Louis XIV inconnu nous fut révélé par notre directeur (1) !

---

(1) Cf. *Chirurgiens et Blessés à travers l Histoire*, par le Dr Cabanès.

MESSIEURS,

MOnsieur l'Intendant a eû la bonté de m'adresser le sieur BERENGER, un des plus fameux Oculiste du Royaume, que Monseigneur le Maréchal DUC DE RICHELIEU, honnore de sa protection; j'ay l'honneur de vous en prevenir, afin que vous avertissiés les personnés aveugles, celles qui ont du mal & des tâches aux yeux, de se rendre ici, en observant cependant de m'en prévenir quelques jours avant, afin que je puisse leur indiquer le jour qu'elles pourront être operées, sans cette attention, elles couroient risque de faire un voyage inutile.

Les Pauvres seront opérés gratis, c'est à la protection que Monseigneur le Maréchal DE RICHELIEU accorde aux Pauvres de son Gouvernement, qu'on doit un bienfait aussi signalé.

Je suis très-parfaitement,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
FORNETS D'OROIX.

A Tarbe ce 19 Juin 1762.

Qui était BÉRENGER?... Cet illustre exemple fut-il suivi dans d'autres provinces? A nos lecteurs laissons le soin de répondre (1).

Dr R. MOLINÉRY.

(1) Les documents inédits que nous publions — avec autorisation — ont été puisés dans les archives privées de Mme DUMORET (née DENONVILLIERS). Nous la prions d'agréer ici l'hommage de nos respectueux remerciements (R. M.).

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier, dans les formes cliniques de l'artériosclérose.

L'artériosclérose est une maladie générale qui envahit tout l'organisme. Selon la formule de Huchard, elle commence par l'intoxication, se continue par l'intoxication, finit par l'intoxication. Les toxines circulent dans toute l'économie, détériorant surtout les organes et appareils de moindre résistance.

Suivant les viscères lésés, Huchard distingue trois grandes formes cliniques de l'artériosclérose :

1° La forme *cardio-rénale*. C'est la plus fréquente. Du côté des reins apparaissent les symptômes de l'insuffisance rénale et de la néphrite interstitielle : hypertension, dyspnée toxi-alimentaire.

Du côté du cœur, on observe la tachycardie, la tachyarythmie, le bruit de galop, l'éclat des battements, auxquels succèdent, avec le temps, l'affaiblissement et la dégénérescence de l'organe, qui amènent l'hypotension et aboutissent à l'asystolie.

2° La forme *myo-valvulaire*. Elle se caractérise par des lésions aortiques ou mitrales, et surtout par des altérations concomitantes du myocarde et des artères coronaires. Dans ce cas, au point de vue clinique, les troubles fonctionnels sont très accusés. Le plus grave est l'angine de poitrine.

3° La forme *cardio-bulbaire*, qui comprend la maladie de Stokes-Adams, pouls lent permanent. Toutefois les travaux les plus récents démontrent que le siège de cette affection est, non dans le bulbe, mais dans le faisceau auriculo-ventriculaire, faisceau de His.

Ce faisceau est un mince ruban qui commence son trajet dans la paroi interauriculaire, traverse le septum interventriculaire, puis se divise en deux branches, qui se terminent respectivement dans les muscles papillaires de chacun des ventricules et s'anastomosent avec eux. Il est formé des tissus musculaire et nerveux. C'est par lui que le mouvement de contraction se transmet des oreillettes aux ventricules. Quand il est altéré, il y a dissociation auriculo-ventriculaire. On compte deux, trois contractions des oreillettes pour une des ventricules. La sclérose est la lésion la plus commune de ce faisceau.

Les contractures artérielles se rencontrent dans toutes les formes cliniques de l'artériosclérose. Les viscères et appareils ont alors leur circulation ralentie. Leur nutrition est défectueuse. Ils arrivent vite à la fatigue et sont en état de *meiopragie*.

Il suffit de connaître l'action des composants de la *Dioséine Prunier* pour comprendre la souveraine efficacité de ce produit dans toutes les formes cliniques de l'artériosclérose.

Le *fluor* est un antitoxique de grande valeur, capable de neutraliser sur place les poisons d'origine digestive ou diathésique. Il contrarie le processus sclérogène, en paralysant la prolifération du tissu conjonctif. Il donne aux tuniques artérielles de la force, de la résistance, écarte ainsi les dangers de rupture, les rend moins vulnérables aux agents toxiques. Il fluidifie le sang et facilite sa progression. Il prévient l'irritation que les poisons, véhiculés par le courant sanguin, provoquent sur les parois des canaux artério-veineux, et les protège contre la tendance à la sclérose.

Par ses composants *nitrités*, la Dioséine Prunier dilate les vaisseaux, active la marche de l'ondée sanguine, diminue le travail du cœur, le préserve de la fatigue et de la défaillance. Elle dissipe les congestions et les stases, qui préparent les inflammations.

La *Dioséine Prunier* relâche les sténoses artérielles, organiques ou fonctionnelles, par son fluor d'abord, qui diminue ou supprime l'intoxication ; ensuite, par sa caféine à petite dose, qui brise les spasmes vasculaires.

Par ses *diurétiques*, la Dioséine Prunier ouvre les reins, augmente l'excrétion urinaire, entraîne vers les émonctoires naturels les déchets, les résidus qui empoisonnent l'économie.

Par ses toniques généraux, *formiates*, *glycérophosphates*, la *Dioséine* s'oppose à l'affaiblissement des organes, à la diminution fonctionnelle des viscères et appareils. Elle relève la nutrition générale et maintient le métabolisme dans toute son intégrité.

Elle assure la régularité des échanges et conduit à leur stade ultime les transformations successives des substances qui entretiennent la vie organique.

L'usage de la Dioséine Prunier rendra donc les plus précieux services dans toutes les formes cliniques de l'artériosclérose.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association générale des médecins de France : Election du Président.

M. le Docteur Bellencontre vient d'être élu Président de l'*Association générale des Médecins de France*, en remplacement du Professeur Gaucher, décédé.

Nous félicitons bien cordialement notre ami Bellencontre de l'honneur qui lui échoit. Nul plus que lui ne sera *the right man in the right place*. Orateur disert, d'une courtoisie et d'une aménité de manières qui le distinguent essentiellement de son prédécesseur, Bellencontre connaît, en outre, admirablement les questions professionnelles ; et il aura, nous en sommes certain, auprès des

pouvoirs publics, avec son talent de persuasion communicative, son esprit de décision, le prestige de sa haute et claire intelligence, autant d'autorité pour faire triompher notre cause que... le mandarin le plus officiellement boutonné. Notre concours lui est entièrement acquis.

Entente-Amérique.

COMMISSION DES RELATIONS MÉDICO-CHIRURGICALES.

Président d'honneur : professeur ROGER, doyen de la Faculté de médecine de Paris ; *Présidents* : Dr Charles FIESSINGER, membre de l'Académie de médecine ; Dr BLANCO-ACEVEDO, professeur à la Faculté de médecine de Montevideo ; *Vice-présidents* : Dr CABANÈS, Dr GASTOU, Dr LE FUR ; *Secrétaires généraux* : Dr COMBAULT, Dr MOLINÉRY, Dr H. CLAVEAU (Montevideo) ; *Comité de propagande* : Dr DUCHESNE (*le Concours médical*) ; Dr FIESSINGER (*le Journal des Praticiens*) ; M. GARBON (*le Figaro*) ; Dr GRANJUX (*Syndicat de la presse médicale parisienne*) ; Dr HELME (*la Presse médicale*) ; M. le secrétaire de la rédaction des *Annales de la Faculté de médecine de Montevideo*.

Un bureau médical « Entente-Amérique » vient de se constituer, destiné à centraliser les efforts de divers groupements déjà existants : ceux-ci conserveront leur autonomie. Ce nouvel organisme comprend le président et le secrétaire général de chacun de ces trois bureaux : pour la Société de médecine de Paris : Drs MOUCHET et GUILLON ; pour l'Union médicale France-Ibérie-Amérique (U. M. F. I. A.) : Drs DARTIGUES et GAULLIEUR-L'HARDY ; pour « France-Amérique latine » : Drs BLANCO-ACEVEDO et MOLINÉRY.

Dès qu'une mission médicale sera annoncée, le programme des conférences sera élaboré et communiqué aux adhérents des différents groupes. Le Comité de propagande se chargera de la presse.

Les conférences théoriques pourront être données dans la grande salle de la Société de médecine. Les conférences cliniques, les démonstrations chirurgicales, auront lieu dans les hôpitaux, les instituts, les laboratoires. Professeurs et praticiens donneront leur plus large concours. L'an dernier, en deux mois et demi, 28 conférences ont été ainsi organisées en l'honneur de la mission médicale uruguayenne.

Au Congrès « Entente-Amérique », qui doit se tenir à Lyon fin mai 1919, nous apporterons non seulement des vœux, mais encore des réalisations.

R. CHAVAGNES.

Le Présent dans le Passé (1)

Lamartine, prophète.

« Prédire, écrit Lamartine, est impossible : la prévision n'est qu'à Dieu ; mais prévoir est possible : la prévoyance est à l'homme. »

Ce qu'avait vu Lamartine pendant son séjour en Orient lui avait fait pressentir ce qu'il adviendrait de l'empire turc, déjà voué au démembrement ; ses prévisions se sont, en partie, réalisées.

Il ne pouvait prévoir, à cette époque, ni la grandeur de l'Allemagne, ni ses alliances, ni l'effondrement de la Russie ; mais ce génie, incompris de ses contemporains, avait vu juste dans la question d'Orient ; et, d'autre part, il avait eu l'intuition que le mouvement social, commencé à la Révolution, continuerait pendant longtemps, quoi qu'on fît pour l'arrêter.

Il y a beaucoup à glaner dans son *Voyage en Orient*, lequel renferme nombre d'idées tout à fait à l'ordre du jour.

En politique intérieure, il a bien montré : comment les gens en plein dans la tourmente révolutionnaire sont les plus mal placés pour avoir une opinion exacte sur la situation ; combien ceux qui veulent posséder l'heure présente, nous dirions aujourd'hui les arrivistes, ne s'embarrassent ni de mots, ni d'idées ; que la sagesse calme ne peut pas grand'chose dans un cataclysme social et que, dans les périodes troublées, tout se réduit à l'instinct de la conservation.

... Le cours du temps ne remonte jamais ; on peut se diriger ou diriger le monde sur son courant, on ne peut ni s'arrêter ni le faire rebrousser.

... De loin, on voit mieux les choses, parce que les détails n'obstruent pas le regard et que les objets se présentent par grandes masses principales. Voilà pourquoi les prophètes et les oracles vivaient seuls et éloignés du monde ; c'étaient des sages, étudiant les choses dans leur ensemble et dont les petites passions du jour ne troublaient pas le jugement...

... La patrie et l'humanité sont des êtres abstraits pour des hommes qui veulent posséder l'heure présente et faire triompher à tout prix des intérêts de famille, de caste ou de parti.

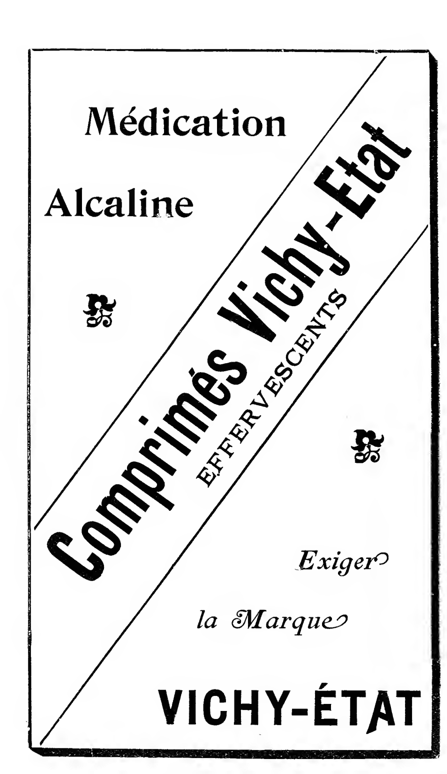
Qu'est-ce que la voix calme et impartiale de la philosophie dans le tumulte des faits qui se mêlent et se combattent ?

Qui est-ce qui voit l'avenir et son horizon sans bornes derrière la poussière de la lutte actuelle ?

La société, aux yeux du philosophe, est dans un moment de déroute ; elle n'a ni direction, ni but, ni chef ; elle en est réduite à l'instinct de conservation.

---

(1) Notre article sur Lamartine (*Chronique médicale*, 1er avril 1919) nous a valu nombre de communications, parmi lesquelles nous avons fait choix de celles qui nous ont paru offrir le plus vif intérêt. Nous en commençons la publication dans ce numéro ; d'autres suivront (A.-C.).


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

En même temps, il note le danger, pour un pays, de se fourvoyer dans un milieu social troublé.

(A la suite de la Révolution de juillet)... La France n'attaquant pas, l'Europe ne pouvait venir se jeter de gaieté de cœur dans un foyer révolutionnaire où l'on se brûle même en voulant l'étouffer.

Pour Lamartine, les qualités, bonnes ou mauvaises, d'un peuple, sont fonction de la race ; l'éducation ne modifie que très superficiellement les individus et les peuples.

... L'homme n'est pas aussi éducable que le disent les philosophes. L'influence des gouvernements et des lois est bien loin d'agir aussi radicalement qu'on le pense sur les mœurs et les instincts du peuple, tandis que la constitution primitive, le sang de la race, agit toujours et se manifeste après des milliers d'années dans les formes physiques et dans les habitudes morales de la famille ou de la tribu... Tout ce que les législateurs font dans le sens de l'esprit des races réussit ; tout ce qu'ils tentent contre cette prédisposition naturelle échoue. La nature est plus forte qu'eux.

C'est ce que l'histoire nous a appris ; les peuples sont immuables, et c'est la terre qui fait l'homme. Pendant ces dernières années, les Allemands se sont montrés tels qu'ils ont toujours été. Ne tenons pas compte de ce qu'en a dit César, car on pourrait objecter que Romains et Germains étant ennemis, César a pu exagérer leurs défauts. Reportons-nous à l'opinion d'un auteur du premier siècle de notre ère, né en Espagne, qui n'avait aucune raison d'être hostile aux Germains, à Pomponius Mela :

La Germanie, dit-il (in *De situ orbis*, l. III, ch. III), est habitée par des peuples qui, joignant à un caractère féroce une corpulence extraordinairement avantageuse et robuste, alimentent l'un par des guerres continuelles et entretiennent l'autre par tous les genres de travaux et de fatigues... Ils font la guerre à leurs voisins, suivant les prétextes que leur suggère la fantaisie..., mais pour le seul plaisir de n'avoir autour d'eux que de vastes déserts. Ils ne connaissent d'autre loi que la force et ne se font aucun scrupule du vol et du brigandage.

Cette description, vieille de dix-huit siècles, semble être écrite d'hier.

L'opinion de Lamartine sur les Bulgares aurait été juste, si ceux-ci ne s'étaient pas laissés aveugler par l'envie et l'ambition exagérées.

Les Bulgares méprisent et haïssent les Turcs ; ils sont complètement mûrs pour l'indépendance et formeront, avec les Serviens, leurs voisins, la base des Etats futurs de la Turquie d'Europe.

Quant au sort réservé à la Serbie, c'est une véritable prophétie qui sera réalisée dans quelques jours.

Si le peuple servien, comme il le désire et l'espère, devient le noyau d'un nouvel état slave par sa réunion avec la Bosnie, une partie de la Bulgarie et les hordes belliqueuses des Monténégrins, l'Europe verra un nouvel Etat surgir des ruines de la Turquie...

D'après Lamartine, la chute de l'empire turc devait amener une perturbation européenne ; la cause est devenue l'effet, mais le résultat a été le même. Il conseillait à l'Europe d'éviter à tout prix une guerre désastreuse, devant finir par lassitude et retardant la civilisation.

(Le jour où l'empire turc s'écroulera de lui-même)... si vous faites la guerre, vous aurez la guerre, avec tous les maux, toutes les ruines qu'elle comporte, vous ferez le mal de l'Europe et de l'Asie et le vôtre ; et la guerre, finie de lassitude, rien de ce que vous avez voulu empêcher ne sera empêché ; la force des choses, la pente irrésistible des événements, l'influence des sympathies nationales et des religions, la puissance des positions territoriales auront leur inévitable effet... L'effet sera le même, seulement des flots de sang auront été versés sur terre et sur mer. L'Europe aura reculé au lieu de suivre son mouvement accéléré de civilisation et de prospérité.

Et pour assurer la paix européenne et le salut du monde, Lamartine annonce prophétiquement que la Russie, l'Angleterre et la France seront, quand elles le voudront, les maitres de l'heure de la paix mondiale. La Russie ayant failli à ses engagements, les Etats-Unis l'ont remplacée.

Les petites puissances de l'Europe ne doivent point embarrasser les grandes, qui ont de fait la voix prépondérante et sans appel dans le grand conseil européen. Quand la Russie, l'Angleterre et la France se seront entendues, qui est-ce qui les empêchera d'exécuter ce que leur dignité, leurs intérêts et le salut du monde leur auront inspiré ? Personne. Les petites diplomaties murmureront, écriront, mais l'œuvre sera accomplie, et la force de l'Europe renouvelée.

Dr P. Noury (*de Rouen*).

Lamartine et la direction des ballons.

Dans la *Chute d'un Ange*, Lamartine semble avoir prévu... l'avion dirigeable ! Ce n'est évidemment qu'une vision de poète ; mais le poète n'est-il pas souvent un vaticinateur ?

Le couple, cependant, du martyre témoin,
Du fond de sa terreur avait tout vu de loin.

. . . .

Mais les hommes de sang, avec des mains plus douces,

. . . .

Les ramassent de terre et les portent dehors,
Les couchent à leurs pieds au fond de la nacelle,
Et font bondir du sol leur esquif qui chancelle.

Cédar et son amante, en sentant fuir le sol,
Croyaient qu'un grand oiseau les emportait du sol.

. . . .

Or ces chars, des mortels sublime invention,

. . . .

(Dont) les seuls initiés connaissaient le prestige,
Dans la profonde nuit, de leur plus haute tour,
Des esclaves sacrés les dérobaient au jour ;
Dans les solennités de leur culte terrible,
Le char, pendant la nuit, s'élevait invisible ;
Puis, dans l'air, tout à coup, de feux illuminé,
Planant comme un soleil sur le peuple étonné,
On le voyait s'abattre au-dessous des nuages.

. . . .

C'est cet art disparu que Babel vit éclore,
Et qu'après dix mille ans le monde cherche encore.
Pour défier les airs et pour s'y hasarder,
Les hommes n'avaient eu dès lors qu'à regarder.
Des ailes de l'oiseau le simple phénomène
Avait servi d'exemple à la science humaine.

A leurs flancs arrondis le char était pareil ;
Dans sa concavité légère, un appareil
Pressait à flots cachés un *mystère fluide*,
Plus léger que l'éther et flottant sur le vide.
Du vaisseau dans les airs, il élevait le poids ;
Comme, sur l'Océan, se soulève le bois.
Les hommes, mesurant le *moteur* à la masse,
S'élevaient, s'abaissaient à leur gré dans l'espace,
Dépassant la nuée ou rasant les hauteurs,
Et, pour frayer le ciel à ses navigateurs,
Pour garder de l'écueil la barque qui chavire,
Un *pilote* imprimait sa pensée au navire.
D'un second appareil l'habile impulsion
Donnait au char voguant but et direction.

. . . .

Le reste de la description donne à penser qu'il s'agissait d'un appareil à air comprimé :

Ainsi, par la vertu d'un mystère suprême,
Un élément servait à se vaincre lui-même.
Et le pilote assis, la main sur le timon,
Voguait au souffle égal de son double poumon.
. . . .

(Edition Lemerre, *Huitième Vision*, pages 231 et suivantes.)

Et page 225 :

Comme il disait ces mots, et que ses mains lassées
Retombaient vers le sol du poids de ses pensées ;
Dans l'immobilité d'un grand recueillement,
On entendit dans l'air un sourd frémissement.
. . . .
Mais à peine avaient-ils cherché des yeux dans l'air,
Que, d'un vol plus bruyant et plus prompt que l'éclair,
Un navire céleste, à l'étrange figure,
Couvrant un pan des airs de sa vaste envergure,
Sur les marches de l'antre à leurs pieds s'abattit.
. . . .

Dans la *Neuvième Vision*, se trouve la description du vol au-dessus de la ville endormie, et l'atterrissage :

Cependant, descendu sur l'horrible tempête,
L'esquif des hautes tours rasait le sombre faîte.
. . . .
Le navire, voguant sur ces blocs en monceaux,
. . . .
Craignait, à chaque instant, de déchirer sa quille,
. . . .
Le roi...
indique par un geste,
Au pilote attentif, le sommet d'une tour ;
. . . .
Il y monte à pas lents d'étages en étages,
Et le navire, enfin, y descend des nuages.
Sitôt qu'il eût touché terre comme un oiseau,
La voile s'abaissa sur son mât de roseau
Et des flancs abaissés de l'obscure nacelle,
Comme des bords penchés d'un vaisseau qui chancelle,
Les géants descendus saluèrent leur roi... (P. 240-241.)

P. c. c. : Dr L. Babonneix.

Echos de Partout

Au pays des Bolcheviki. — « La commission spéciale du travail pour la lutte contre le choléra, a résolu de procéder à la mobilisation des bourgeois ayant de quinze à quarante-cinq ans, pour former des détachements sanitaires chargés de lutter contre le choléra et de balayer la ville. Seront mobilisées toutes les personnes appartenant à la troisième et à la quatrième catégorie de l'approvisionnement. En attendant, on ne mobilisera que les hommes. Les conditions du travail sont les conditions coutumières, la ration d'approvisionnement sera augmentée pendant les journées de travail. Ladite commission fait observer que la bourgeoisie mobilisée ne doit pas occuper de places privilégiées, par exemple : faire des travaux de bureaux, sanitaires, de contrôle, etc., etc. »

Que l'on ait contraint les bourgeois (1) à participer à la lutte contre le fléau, au cas où ils n'y seraient pas venus spontanément eux-mêmes, c'est une chose à laquelle il n'est personne qui n'applaudirait ; mais que l'on prétende faire du dévouement et de la charité le monopole ou le châtiment d'une classe, c'est une attitude qui est peut-être bolchevik, mais on n'a pas le droit, pour la prendre, de se réclamer du socialisme (2).

(*Annales politiques et littéraires.*)

Curieux effet du 1er mai. — Si vous êtes entré dans une pharmacie, vous avez certainement entendu réclamer des purgatifs par les chalands. La veille du 1er mai, il en a été vendu des quantités formidables. Beaucoup de pharmaciens en ont même manqué. Car, en prévision de la journée lugubre qu'ils allaient passer et pour n'être

(1) Voici les rations de pain accordées, par le Soviet de Pétrograd, à chaque catégorie de citoyens : « 205 grammes par jour aux ouvriers ayant un travail physique fatigant, 102 aux ouvriers ayant un travail plus facile, 50 grammes par jour aux personnes ayant une profession libérale, et 25 grammes par jour aux capitalistes ou gens sans travail défini. » Les capitalistes s'en tiraient parfaitement. Les gens sans travail déterminé, comme, par exemple, les vieux retraités, mouraient sans phrases. Quant aux personnes ayant une profession libérale qui ne voulaient pas être décimées par la famine, il ne leur restait qu'à se faire apaches ou serviteurs du régime bolchevik, auquel cas la nourriture leur était assurée.

(2) Ne pas oublier que c'est à un socialiste pur que nous devons ces judicieux commentaires. (*Note de la R.*)

pas tentés de sortir, la plupart des Parisiens se sont purgés.
C'était une façon d'exprimer leur opinion sur le 1er mai.

(*L'Ordre public*, 2 mai 1919.)

Du prétoire au laboratoire. — Est nommé chevalier de la Légion d'honneur, à titre militaire, le Dr Collart (Jules-Alphonse), médecin aide-major de première classe (territoriale) à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

Le Dr Collart était, avant la guerre, juge au tribunal de la Seine.

(*Libre Parole*, 14-1-19).

Médecin inventeur. — L'esprit si fertile, si divers, de M. Charles Richet, vient encore de se manifester d'une façon fort originale et non moins utile. Partant de ce fait que, dans les naufrages, nombre de passagers qui se jettent à la mer, ou y sont jetés, meurent non par immersion, mais de froid, il a imaginé, et expérimenté sur lui-même — dans les conditions d'une bonne expérience, cela va sans dire — un vêtement-flotteur, imperméable, matelassé d'une substance, à la fois légère et isolante, le kapok. Ce « vêtement-bouée » est doublé d'une soie imperméable, analogue à celle qui sert pour les enveloppes de dirigeables. Pour que l'appareil garde la position verticale, il est lesté à sa partie inférieure de plombs, pesant une dizaine de kilogrammes.

L'Académie des sciences, dans sa séance de lundi dernier, a écouté avec beaucoup d'intérêt cette communication sans prétention, et pourtant fort intéressante.

(*Bulletin médical*, 22 mars 1919.)

Laissés pour compte. — Dans l'ancien magasin à fourrages, situé sur les bords de la Seine, d'énormes remises abritent actuellement le matériel non employé de médecine et de chirurgie de guerre.

Il y a là un véritable trésor de fournitures, neuves pour la plupart, mais délicates et coûteuses, et qui nécessitent un entretien minutieux et continuel, si l'on veut les préserver de la rouille.

L'administration avait eu la bonne idée de constituer une sorte d'exposition de ce monceau d'instruments ; et les médecins rendus à la vie civile et à l'exercice normal de leur profession avaient la faculté de désigner l'objet de leur choix et de l'acquérir à un tarif avantageux à la fois pour l'Etat et pour le praticien.

C'était fort bien et fort simple. Trop simple et trop bien. A peine cette petite Bourse aux bistouris et thermo-cautères a-t elle fonctionné. *Vingt-sept* docteurs en tout ont fait des achats. Et brusquement on vient d'interdire toute cession nouvelle.

Ordre, contre-ordre... désordre et gaspillage !

(*Figaro*, 23 mars 1919.)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Quelle était la maladie de Mme de Rambouillet ? — Mme de RAMBOUILLET était atteinte, depuis l'âge de trente-cinq ans, d'une infirmité singulière. Elle ne pouvait ni se chauffer ni recevoir les rayons du soleil sans être malade.

Il lui arriva un jour, raconte Tallemant des Réaux, d'aller se promener à Saint-Cloud, par un beau soleil. Elle s'évanouit, et on lui voyait « bouillir le sang dans les veines ».

Cette infirmité augmenta encore avec les années, et l'obligeait de se tenir en hiver dans une alcôve, pour éviter la chaleur du feu (1).

Comment la science moderne pourrait-elle étiqueter une incommodité si bizarre ? LECTOR.

Est-ce un ascendant de Marat? — Dans son savant ouvrage sur la *Médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, le Dr Léon GAUTIER range, parmi les médecins sans titre, un certain Antoine MARRA « de Planeta de Chichillia », ce qui veut probablement dire : de Planeta, en Sicile. Notre confrère ajoute que rien ne permet de supposer que ce Marra eût autre chose de commun que le nom avec l'« Ami du Peuple » : le père du fameux conventionnel orthographiait, en effet, son nom MARRA (par deux *r*), et il était originaire de Cagliari, en Sardaigne.

Quoi qu'il en soit, les détails que nous donne le Dr L. Gautier sur Antoine Marra, méritent d'être retenus.

Antoine Marra avait offert ses services pour l'hôpital pestilentiel, le 28 février 1541. Comme on avait « bonne relation de luy », on lui fournit gratuitement une maison et des meubles, et on lui fit cadeau de six coupes de froment. Ces générosités inaccoutumées montrent que l'on sentait alors vivement le besoin d'avoir des médecins à Genève.

Marra ne répondit pas aux espérances du Conseil, car voici ce qu'on lit, à la date du 29 août 1541 :

Maystre Anthoine Marra serugien « Lequelt se fayct estre bon médecin ou « cerugien et az gasté devjaz plusieurs personnes, combien que il luy estoyt « ballié moyson et menage. Et affin de éviter plus oultre grand inconvénient, « résolu que il soyt interrogué et éxaminé apprès disné par devant les « médecins de la ville az cella expérimenté. Si est suffisant qu'il demore, « si n'est suffisant qu'il soyt bampnys ; non pas bampnissement, mes luy « fere commandement de se retirer ailleurs. »

Il n'est plus dès lors question d'Antoine Marra ; il y a donc tout lieu de supposer qu'il se tira mal de l'examen et qu'on lui fit « commandement de se retirer ailleurs ».

(1) *La France sous l'ancien régime*, par le vicomte de BROC, II, 440.

Ce fut à partir de cette date, dit en terminant le Dr L. Gautier (1), que tout médecin, diplômé ou non, fut soumis à un examen. Si ce Sicilien a « gasté plusieurs personnes », son passage à Genève eut du moins pour résultat d'en garantir un plus grand nombre de semblables expériences.

L. R.

Epater ou... Hépater? — L'Académie française, qui régente dictatorialement la *forme* et la *valeur* des mots, venait de mettre au point « épater », quand j'écrivis ces lignes, que je retrouve après plusieurs années de mobilisation.

D'après le dictionnaire, *Epatant* signifie : Etonnant. Pourquoi?... « Epater, écraser, briser la partie qui sert de *pied* : épater un verre ». Pourquoi ne pas dire alors, *épieter*; « populairement, faire tomber à la renverse (mais les myriapodes qui marchent sur le ventre ne se renversent pas) ; étonner » ?

Heureux les verres qui n'ont pas de pied, rien ne peut donc les étonner ; et, c'est sans doute, pour cette raison, que leur emploi devient si fréquent dans les restaurants, les cafés, les bars et les débits, sans compter la vaste clientèle des hôpitaux militaires, temporaires, auxiliaires.

« *Epaté*, nez épaté, court, gros et large » : par cette description, on penserait volontiers d'une large araignée, ayant des pattes épaisses et rapprochées, rappelant les ailes dudit nez, et il me semble difficile d'admettre, dans ces deux cas, les seuls que le Dictionnaire donne pour motiver l'étymologie d'*épater*, que la privation d'un unique pied..., quand le verre le possède, ou l'écrasement du nez, puisse expliquer l'orthographe et la signification admises par le Grand Corps qui a pour mission de mettre au point la forme et la valeur des mots.

L'explication *médicale* me paraît si simple ! Puisque *Epatant* signifie surprenant et *Epater*, étonner, quel est le *comble* de la *surprise* et de l'*étonnement*; par quel phénomène pathologique se manifeste-t-il ?... Par la *jaunisse émotive*, qui est incontestablement d'origine *hépatique* : il faut donc écrire, *Hépatant, hépater, hépatement*, comme on dit déjà : *hépatisation*.

Du reste, *hépater* est un *comble*, un superlatif, et il existe dans la langue française d'autres termes, également d'origine splanchnique, rappelant le même phénomène, avec une intensité moindre : *Estomaquer, rater* qui, en anglais, a fait *spleen*.

Hépatement serait synonyme et corruption d'empâtement, rappelant le gonflement et la turgescence d'une tumeur éléphantiasique dont le foie a l'aspect.

Que pensent les collaborateurs de la *Chronique* de la solution et des explications que je leur soumets ?

Dr Pauliet (*Arcachon*).

(1) *Op. cit.*, p. 274-5.

Réponses.

La maladie de Boccace (XXI, 191, 376). — A propos de la maladie de Boccace, je reçois de M. le Dr Lemariey, de Rouen, une intéressante lettre, dont vous serez sans doute heureux de mettre les principaux passages sous les yeux de vos lecteurs. Mon aimable correspondant aborde deux points, que voici :

I. « La gale de Boccace ? On ne peut en donner la preuve irréfutable, puisqu'il y manque (et pour cause) la signature anatomique du sarcopte. Mais je crois à la gale de Boccace, à peu près comme si j'eusse vu, de mes yeux, le sarcopte. J'ajoute que, en admirateur intelligent et passionné de Dante, Boccace dut se souvenir de cette unique ressource que Cacciaguida laisse aux galeux de tous les temps, et de cet enseignement qu'il leur donne :

E lascia pur grattar dov'è la rogna!

« Le galeux dut donc se gratter avec ferveur, avec passion, avec rage. Il y a même lieu de supposer que ses ongles étaient particulièrement sales, et que la gale s'envenima d'autant. »

II. « Mais quand on s'appelle Boccace, qu'on a cette vie, cette pensée intenses, il est bien permis de brûler la chandelle par les deux bouts, et de courir deux courses à la fois. Voulez-vous donc me permettre une question ?

« Boccace était-il un buveur ? (J'entends buveur de vin, les seuls buveurs de cet âge heureux qui ne connaissait ni l'éthylisme pur ni l'absinthisme.)

« Alors s'expliqueraient les désordres du foie et de la rate, le visage défait, à côté d'un gros ventre, l'appétit nul, les mains tremblantes, la paresse intellectuelle, et tout ce tableau de déchéance lamentable où je vois mon Boccace, notre cher Boccace, vieilli, usé sur la fin de ses jours.

« Alors aussi s'expliqueraient cette suavité, cette poésie, cette fraîcheur du *Décaméron* — le *Décaméron* que Boccace n'a pas dû composer de sang-froid, mais en s'aidant de ce doux appoint d'œnolisme accidentel, dont Lancereaux nous dit : « L'ivresse du vin se traduit ordinairement par de la gaîté et de la loquacité »; — ou bien, si vous voulez, en se mettant dans cet état d'inspiration délicieusement émue, qui fait qu'on écrit des choses exquises, ou qu'on parle d'abondance, quelque chose comme l'état d'âme des improvisateurs italiens, aux ordres d'une sublime culture...

« Puis, quand le *Décaméron* fut fini, peut-être même avant, Boccace pris par l'entraînement lâcha la bride et devint franc buveur de vin...

« Je ne dis pas qu'il se transforma jamais en cet immense entonnoir que fut Edgard Poe (les gens du Nord ont seuls ces grandes capacités d'engloutissement); mais, après en avoir pris d'abord par petits coups, puis par lampées, Boccace finit, je crois, par l'œnolisme chronique : le foie, la rate, et puis l'effondrement général de la santé et de l'intelligence, c'est l'enchaînement fatal... »

Dr Lemariey.

En remerciant M. le Dr Lemariey de l'obligeance avec laquelle il veut bien me faire part de ses impressions, je tiens à lui laisser l'entière responsabilité de la façon dont il interprète l'état d'« inspiration délicieusement émue » auquel nous devrions, à l'en croire, le *Décaméron*, et je me borne à formuler quelques observations nécessaires.

Que Boccace ait été « buveur », je n'en ai aucun indice ; mais qu'il ait apprécié le bon vin, qu'il fût fin connaisseur, cela est incontestable. Outre le passage d'une de ses lettres, que j'ai cité page 376, note 2, de mon livre sur Boccace, je puis renvoyer, entre plusieurs autres, à la charmante nouvelle de Cisti (*Décam.*, VI, 2), où l'on voit le malin boulanger faire venir l'eau à la bouche de Messer Geri Spina, en sirotant devant lui son bon vin blanc, « si savoureusement qu'il aurait donné soif à un mort ». D'ailleurs, le conteur n'aurait pas été digne de se nommer Florentin ou Certaldais (autant dire habitant du Chianti), s'il n'avait pas apprécié le bon vin. Mais je note qu'en cette heureuse région, encore à l'heure actuelle, malgré une consommation considérable de vin excellent, il n'y a pas, à proprement parler, d'ivrognerie.

Donc, que Boccace ait été un fin buveur, exigent sur la qualité du vin que l'on servait à sa table, j'y consens volontiers, j'en suis même sûr ; mais qu'il ait abusé de cette belle liqueur aux clairs reflets de rubis jusqu'à l' « œnolisme chronique », entraînant « l'effondrement général de la santé et de l'intelligence », je ne puis le laisser dire sans protestation.

D'abord, parce que les indices qu'il faudrait réunir pour étayer cette hypothèse font entièrement défaut ; ensuite, parce que les plus tardifs témoins de l'activité intellectuelle de Boccace, les dernières retouches qu'il fit à sa généalogie des dieux païens et à ses traités biographiques, et surtout son commentaire sur Dante ne permettent pas de parler d'effondrement intellectuel.

Son intelligence demeura donc intacte ; mais son dépérissement physique, joint à un certain affaiblissement de la volonté, est incontestable. Peut-on croire que cet état maladif fut aggravé, compliqué par un usage trop peu surveillé, mais à coup sûr nullement exceptionnel, de ce vin généreux qui occupe une si large place dans l'alimentation des habitants du Chianti ? C'est une question intéressante, que M. le Dr Lemariey résout par l'affirmative, et qu'il faut le remercier d'avoir posée.

H. Hauvette.

La prothèse oculaire (XXIV, 184). — Le *Musée historique de l'Orléanais* possède, sous le nº *B. 334*, un masque en bois sculpté, provenant d'un cercueil de momie égyptienne ; dans ce masque sont enchâssés deux yeux en émail (?), encerclés de bronze.

D'après Paul Pierret (*Dictionnaire d'Archéologie égyptienne*, 1875), il existe des « masques de momie en bois noirci, avec des yeux en pâte de verre entourés de bronze ». Un peu plus loin, cet auteur dit : « Dès la plus haute antiquité, quelques-uns de ces masques furent dorés et ornés d'yeux incrustés en émail. »

A. 3664. — Dans les collections mexicaines, existe un œil *absolument semblable* à ceux du masque égyptien, mais que le registre d'entrées du Musée mentionne comme provenant du Mexique. A

mon avis, une erreur a dû se produire, et cet œil est d'origine égyptienne. Il n'est pas moins certain, cependant, qu'on a trouvé des yeux en émail sur les momies péruviennes.

Quoiqu'il en soit, la pièce *A. 3664* se compose d'une partie blanche, en forme d'amande, au centre de laquelle est incrusté un disque en pierre noire polie, figurant l'ouverture pupillaire. La partie blanche ne me semble pas en émail, mais plutôt en os ou ivoire. L'ensemble est serti par une feuille de bronze.

A la partie postérieure, une gangue sableuse remplit toute la cavité et masque le derrière de l'amande blanche qui figure la sclérotique.

Dr GARSONNIN, Conservateur du *Musée de l'Orléanais.*

La verité sur saint Alivergaut (XXIV ; XXV, 93). — A propos de « la vérité sur saint ALIVERGAUT (1) », et non ALIVERGAND, je crois que les personnages titrés saints ne sont pas tous cités par les Bollandistes. Beaucoup de saints bretons ne le sont pas. Ils ont été canonisés par le peuple. Ce sont des Druides convertis au christianisme, dont les traditions populaires nous ont transmis les noms.

Saint Alivergaut, ou saint Alivergaud (avec un *u* et non un *n*) est peut-être un saint de cet ordre, comme saint Expédit en est un autre.

Continuant à répondre au Dr DURODIÉ (*Chronique* du 1er mars 1918), j'ajouterai que ce personnage est probablement un mythe, mais je m'arrêterai là et n'ajouterai point l'épithète fantastique, pour des raisons à moi particulières.

Enfin, l'expression : saint Alivergaut, qui mourut de v... r.., n'a point été « enfantée par l'imagination féconde d'un romancier » ; elle est employée comme un dicton par TALLEMANT DES RÉAUX, page 319 du tome VI de l'édition P. Paris ; Paris, Techener, 1854, in-8.

On peut parfaitement n'avoir jamais existé et être intéressant.

Je demande l'origine de ce dicton, et l'étymologie d'Alivergaut. Il y a un vieux verbe « aliver » qui veut dire égaler, ce qui ne nous apprend rien. Il serait bien étonnant qu'un dicton de ce genre fut complètement oublié dans son lieu d'origine. Il y a des choses que le peuple ne peut oublier.

UN FIDÈLE LECTEUR.

Je crois que dans Tallemant, le nom est écrit avec un t. Mais je l'ai vu ailleurs écrit avec un d. Cela n'a, d'ailleurs, aucune importance.

---

(1) XXIV, 218 (question posée dans la *Chronique* du 1er juillet 1917).

La fécondité des macrobites (XIV ; XV ; XVI, 601). — Il était question récemment dans la *Chronique* (n° de décembre 1917), et il est de nouveau question, dans ce numéro même, du maréchal de Richelieu, si joliment biographié par M. Paul d'Estrée. Je ne me rappelle pas avoir lu, dans l'ouvrage de notre érudit collaborateur, ce qui est rapporté dans la *Chronique de la Duchesse de Dino*, t. II (pp. 378 et s.) ; Plon-Nourrit, éditeurs ; je le transcris à tout événement :

M. de Roothe nous a conté comment s'était fait le mariage de sa mère avec le maréchal de Richelieu.

Quelques années avant, et quand son premier mari vivait encore, se trouvant en voiture avec lui, ils passèrent sur le Pont-Neuf, devant un carrosse versé et cassé : ils s'arrêtèrent pour savoir à qui l'accident était arrivé et s'ils pourraient être utiles à la personne versée. C'était le maréchal de Richelieu, qu'ils recueillirent dans leur voiture et ramenèrent chez lui. Le lendemain, M. de Richelieu alla remercier M. et Mme de Roothe, et frappé de la beauté de cette dernière, il renouvela cette visite si souvent qu'on en fit la remarque à Mme de Roothe, en lui disant que la réputation du Maréchal était telle, malgré ses quatre-vingts ans, qu'il pouvait être dangereux de le recevoir familièrement. Mme de Roothe évita donc de le recevoir. Elle devint veuve quelque temps après et resta, avec quatre enfants, dans une position assez gênée pour l'obliger à vendre ses chevaux : le maréchal de Richelieu, déguisé en maquignon, se présente pour les acheter, dit qu'il ne saurait s'entendre avec les gens de Mme de Rooth, demande à lui parler à elle-même ; introduit et reconnu, elle lui dit aussitôt, pour couper court aux explications, qu'elle a changé d'avis et ne veut plus vendre ses chevaux. M. de Richelieu se retire, mais pour être utile à la belle veuve, il obtient du Roi, à son insu, un appartement pour elle aux Tuileries, celui-là même où nous avons vu la vicomtesse d'Agoult et Madame Adélaïde. Mme de Roothe accepte le bienfait du Roi. Quelques mois après, elle apprend qu'elle le doit au Maréchal, et croit devoir lui écrire pour l'en remercier. Il vient chez elle, tombe à ses pieds et lui dit : « Madame, si vous vous trouvez bien dans cet appartement, permettez-moi de trouver qu'il n'est pas digne de vous et que l'hôtel de Richelieu vous conviendrait mieux. » La proposition fut acceptée et le mariage se fit : Mme de Roothe devint grosse, mais le duc de Fronsac, furieux du tort que cette grossesse pouvait lui faire, gagna la femme de chambre de sa belle-mère, et celle-ci lui fit avaler, dans une tisane, une drogue qui provoqua une fausse couche.

Un détail piquant, qui montre jusqu'où allait la coquetterie de ce vieux libertin de Richelieu :

Le maréchal de Richelieu, véritable héros dans ce genre, *se faisait nouer, dit-on, la peau du crâne par derrière, pour effacer les rides de son visage.* En supposant la vérité du fait, assurément très contestable, il est toujours honteux qu'un vieillard donne à la dignité de son âge un démenti si douloureux.

Cette dernière réflexion, un peu prudhommesque, est de Reveillé-Parise, à qui nous empruntons les lignes ci-dessus, tirées de son *Traité de la vieillesse hygiénique*, p. 372.

E. D.

Chronique Bibliographique

Dans le Puits, ou la Vie Inférieure,
Par Rachilde. Paris, *Mercure de France*, 1919.

Je crois qu'il est intéressant de faire connaître à nos confrères le nouveau livre de Rachilde, parce qu'il étudie un cas assez curieux d'*hyper-acuité auditive*, qui touche presque à la pathologie mentale.

Bien que l'auteur nie son *cas pathologique*, nous devons faire rentrer dans le cadre des hallucinations les pages que nous allons citer plus bas, puisqu'on ne peut pas mettre en doute la sincérité de l'auteur. Il ne s'agit pas *d'une pose littéraire* ou d'un cabotinage, si fréquent dans la littérature d'aujourd'hui.

Je possède la singulière infirmité, dit Mme Rachilde, *d'entendre trop*. Je n'entends pas ce qui ne saurait exister. J'ai le don néfaste de percevoir le moindre bruit réel comme savent les entendre certains animaux : le chien, le chat, le rat. Je sais que sur le toit, plus haut que le plafond de ma chambre, plus haut que la charpente de mon grenier, marche, en ce moment de nocturne tranquillité, le hibou qui demeure dans nos rochers, derrière la maison. Ce hibou ne sautille pas comme les autres oiseaux, il marche d'un pas lent, frôleur, très préhensile.

Sa patte lourde, phalangée, onglée, festonnée de plumes ou de duvet, se pose comme une ventouse. Si élastique ou si humide que puissent être la mousse et la tuile, son pas claque à la façon d'un petit sabot de velours.

J'ai reconnu le hibou, mon père !

Cette acuité auditive, déjà exceptionnelle, change de caractère quand l'auteur nous dit : *J'ai entendu distinctement une mouche crier au secours*. Voici dans quelles circonstances ce phénomène extraordinaire s'est produit :

J'étais dans une pièce assez obscure, occupée à ranger des chiffons dans un tiroir, et je ne vous peindrai pas le tableau plus pittoresque qu'il ne se montrait à moi. Comme je me penchais sur ces vieilles étoffes, j'entendis un bourdonnement très faible, qui, peu à peu, en l'écoutant attentivement, prit l'ampleur de cris entendus à une grande distance. Cela ressemblait aux paroles confuses d'un être se débattant contre un agresseur qui lui ne disait rien, accomplissait sans doute un métier sournois, en la plus absolue des sécurités. Et plus j'écoutais, plus les sons prenaient la grandiloquence d'une imploration désespérée : « On tue quelqu'un ! Mais où ? » me dis-je ; puis me défiant de ma propre manie d'outrer, que je contrôle de peur de laisser mon cerveau s'affaiblir en de vaines transes, je finis par démêler que ce qui venait de très loin devait être tout près, à la portée de ma main, prisonnier d'un ennemi qui lui laissait pourtant la permission de bourdonner son chant de mort... Et c'était vrai.

Après avoir fait plusieurs fois le tour de la chambre, je découvris, dans un angle, une toile d'araignée (ce qui ne manque pas chez moi), où

l'araignée ligotait une mouche. Celle-ci, bien vivante, ne remuait déjà plus, mais elle appelait *au secours* d'une façon lamentable, où il entrait un accent humain... parce que les hommes et les mouches sont capables de vibrer de la même façon devant les mêmes menaces, quand ils ont enfin bien compris qu'il leur faut abandonner tout espoir.

...Il me fallut délier la mouche, avec des précautions infinies, avec l'aide d'une épingle à cheveux. Elle sortit de son linceul de soie grise comme toute neuve, luisante, je pense, d'une intime satisfaction, etc.

L'auteur a la précaution de nous dire, quelques pages plus loin :

Je n'ai pas de vision ni d'hallucination, hélas ! (ça m'amuserait, moi, d'entendre des voix !) ;

mais elle nous avoue franchement :

Fille de folle, je suis presque une femme raisonnable, ce qui est ahurissant pour moi, après ce que j'ai dû endurer ou que j'endure quotidiennement, sans qu'aucun geste de réel égarement me trahisse.

Un autre côté intéressant, dans ce livre, c'est l'amour immense de Rachilde pour les bêtes : chiens, chats, chèvres, rats, etc.

La mort de Pierette, la chèvre, occupe au moins dix pages dans ce livre : « Pierette ! Notre Pierette est morte ! Je tremble » ; et le désespoir de Rachilde paraît incommensurable, parce que cette bête est morte.

Cette zoophilie est assez fréquente dans la littérature féminine d'aujourd'hui, pour la signaler en passant : COLETTE WILLY en est un autre exemple.....

Dr GRUNBERG (*de Paris*).

Guides de l'Opinion pendant la grande guerre (1914-1918), par A. DE CHAMBURE. Aux bureaux de l'*Argus de la Presse*, Paris.

M. A. DE CHAMBURE, qui s'est spécialisé dans les questions de presse, vient de publier un nouveau volume, intitulé : *Guides de l'Opinion pendant la grande guerre (1914-1918)*.

C'est une étude impartiale sur les principaux *leaders* des grands quotidiens de Paris, en même temps qu'un hommage aux écrivains qui n'ont jamais désespéré de la victoire finale.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Histoire

Un anniversaire à commémorer : « Une heure pour la France » dans les écoles de Cuba.

Juillet 1918 ! Il y a juste une année écoulée depuis.

L'heure est grave ; l'Amérique précipite l'envoi de ses troupes; Cuba vient de lever une armée de 200 000 hommes, qui vont être exercés pour partir en France en février 1919, et elle s'apprête à étendre la conscription jusqu'aux hommes de 45 ans, si besoin. Le Dr Fr. Dominguez Roldan, Secrétaire de l'instruction publique et des beaux-arts, choisit ce moment, pour adresser aux enfants des écoles une circulaire intitulée : « *Une heure pour la France* », qu'il faisait précéder de l'allocution suivante :

Il y a dans le monde une nation glorieuse, parce qu'elle est la patrie de héros, de savants, d'artistes ; — et immortelle, parce qu'elle est le berceau de la liberté et des droits de l'homme. Cette nation, c'est la France, aujourd'hui envahie et injustement attaquée par les armées d'un pays qui prétend l'asservir après l'avoir détruite, dans le but d'imposer son despotisme à tous les peuples de l'univers.

Ses soldats, pleins de bravoure, luttent pour chasser de son territoire cet ennemi implacable, qui incendie ses villes, ravage ses champs, rougit le sol du sang qu'il fait couler et porte le deuil dans les maisons.

Aux côtés des vaillants soldats de France combattent maintenant les soldats du monde entier.

Le Secrétaire de l'instruction publique et des beaux-arts veut que vous connaissiez cette valeureuse nation et, à cet effet, il a fait rédiger et imprimer la présente circulaire.

La France est glorieuse et immortelle. Nous qui aimons Cuba et désirons qu'elle aussi soit glorieuse et immortelle, nous vous faisons connaître la conduite des enfants français, afin que vous l'admiriez et l'imitiez.

Méditez cette circulaire et comprenez que les enfants, eux aussi, sont capables de sacrifices, d'héroïsme, et dignes des félicitations et de la reconnaissance de leur patrie, quand ils savent véritablement l'aimer.

L'Heure de la France.

« Enfants, dans le vieux monde, berceau de nos aïeux, baigné par ce même Océan Atlantique dont les eaux battent nos côtes,

existe un délicieux pays qui est, comme le nôtre, une patrie d'hommes libres. La nature l'a fait beau, ses fils l'ont fait grand. C'est le doux pays de France.

« Dès les époques les plus reculées, les fils de France, intelligents et braves, ont porté dans leur cœur l'amour sacré de la patrie et ont enseigné aux autres hommes à éprouver ce même amour pour la leur. Les penseurs de France ont conçu sur la forme de gouvernement des idées justes, propres à assurer la liberté, l'égalité et la fraternité entre les hommes, et les ont répandues à travers le monde. Ses écrivains et ses artistes ont composé des œuvres merveilleuses de beauté et les ont offertes à l'admiration des peuples, afin de contribuer au bonheur de leurs semblables ; ses inventeurs, hommes de génie, ont réalisé de grandes découvertes, qui ont rendu la vie plus facile, plus pratique et plus agréable pour tous, même pour les pauvres et les déshérités ; après de longs efforts et de patientes recherches, ses savants ont trouvé des remèdes merveilleux, qui ont sauvé des millions d'enfants de tous pays, les conservant à l'amour de leurs parents qui, du fond de leur cœur, laissent s'élever chaque jour un hymne de reconnaissance aux sauveurs de leurs fils

« Enfants, cette patrie si juste, si libre, si belle, si humanitaire, est actuellement victime des plus épouvantables souffrances. Un ennemi puissant, impitoyable et brutal, a envahi son territoire, ravagé ses campagnes, détruit ses villes, ses fabriques, ses monuments, bousculé et tué sans pitié des milliers de ses fils, des vieillards, des femmes et des enfants.

« Comme un seul homme, sans hésiter, tous les Français sont accourus au champ de bataille, défendre le sol sacré de la patrie, l'honneur et la vie de leurs familles.

« Des milliers sont morts en combattant glorieusement, des milliers mourront demain. L'ouvrier qui, hier, dirigeait une machine employée à la fabrication d'un appareil destiné à répandre la science dans les pays éloignés, aujourd'hui le voici maniant le canon et se mesurant avec les engins de mort de l'ennemi ; le paysan qui, incliné sur le soc de sa charrue, creusait le sillon, aujourd'hui le fusil à l'épaule et la hache en main, vous le voyez creusant la tranchée, au fond de laquelle il versera son sang pour son pays bien-aimé.

« Pendant ce temps, les fabriques sont restées sans ouvriers, les champs sans culture ; et cependant, jamais la France n'eut autant besoin des produits de ses industries et de ses champs : les unes devant lui fournir les armes et les instruments de guerre pour le combat décisif, les autres donner au bras du soldat la force pour lutter et vaincre.

« En présence de cette nécessité suprême de travailler et de produire, les vieillards, les femmes, les invalides même se sont mis à l'ouvrage, et pendant que les soldats se battent, les fabriques sont en pleine activité, les champs produisent d'abondantes récoltes.

« Dans cette grande œuvre patriotique, les enfants ont voulu prendre et ont pris une part importante. La guerre leur a montré que les ignorants et les paresseux ne peuvent résister aux hommes instruits et disciplinés.

« Et ils se mettent à étudier. Mais ils savent que, sans négliger l'avenir, il faut donner tous ses soins au présent. Le courage ne fera jamais défaut au père qui est dans la tranchée, mais la force peut manquer à son bras si le pain lui fait défaut. « Il ne manquera pas », ont dit les enfants de France. A l'œuvre, ils creusent des sillons, jettent la semence, font des jardins autour des écoles, élèvent des porcs, des lapins, de la volaille. Ils sont une armée, 90.000 garçons, 120.000 filles. Non, le pain ne manquera pas. La faim est déjà un ennemi vaincu. Vive la France !

« Le peuple de Cuba, enfants, est redevable à la France, comme tous les autres peuples, d'une partie, de la meilleure partie de sa civilisation. Aujourd'hui, la France nous donne un bel exemple : elle nous enseigne comment on sert sa patrie, comment on vit, comment on meurt pour elle.

« Afin de réfléchir sur ce noble exemple, d'en admirer et d'en mesurer la beauté et la grandeur, afin d'en tirer profit et de nous mettre en état de l'imiter, le Secrétaire de l'instruction publique a voulu instituer dans toutes les écoles cubaines l'*Heure de la France*. C'est une heure pendant laquelle, enfants, vous méditerez tous sur la grandeur, l'héroïsme et la beauté de la France ; vous penserez à l'affection que les petits Français portent à leur patrie, à l'amour avec lequel ils travaillent pour elle ; vous regarderez avec quelle ferme décision ils se préparent à la servir demain dans les campagnes, dans les ateliers, dans les Universités, dans les tranchées

« Enfants, en leur temps nos pères ne furent inférieurs aux Français ni en esprit de sacrifice, ni en amour de la patrie, ni en courage, ni en héroïsme. Nous ne devons pas l'être davantage aujourd'hui. Notre pays est en guerre. Ses ennemis sont ceux de la France. Nous avons de grands devoirs à remplir et les petits Cubains peuvent servir leur pays, comme les petits Français, en étudiant avec ardeur, en se rendant utiles, en travaillant, en produisant. Le sol de Cuba est riche et fertile, les enfants des écoles peuvent cultiver la terre, qui généreusement le leur rendra au centuple.

« Imitez les enfants de France : donnez-vous de tout cœur à cette œuvre noble et patriotique »

Pour traduction conforme : Dr L. MATHÉ.

Médecine et Philologie

Les mots malheureux

Par M. le Dr F. Cathelin,

Chirurgien en chef de l'Hôpital d'urologie,
Ancien Chef de clinique de la Faculté de médecine.

S'il est des mots célèbres et qui persistent, s'il est des mots à facettes qui font image et doivent même être recherchés dans l'étude des sciences biologiques, pour fixer une idée ou attirer plus particulièrement l'attention sur un point, il en est d'autres, de *malheureux*, qui, bien qu'expressifs, peuvent causer des malentendus, même entre personnes de la même profession, parce qu'ils touchent à des questions épineuses de thérapeutique, où les avis sont souvent si partagés.

I

Le premier de ces mots fut celui de *saucissonnage* ; le deuxième, celui de *torpillage*.

Il est remarquable d'ailleurs, que les vrais mots à grande richesse d'expression comportent en eux une noblesse d'allure qui ne les fera jamais critiquer et que seul le mot vulgaire prêtera le flanc à toutes les objections.

N'oublions pas que ces mots « malchanceux » ne sont jamais que des mots de « salle de garde » ou de « popote ».

Ce sont des mots qui, à l'origine, sont lancés au hasard des conversations familières, dont l'auteur rit de bon cœur tout le premier, et dont il n'aurait jamais osé écrire les syllabes dissonantes, sans une sorte de sanction anonyme qui résulte de l'entourage et d'une habitude prolongée, semblant excuser la trivialité du mot.

C'est au fond le propre des mots inexacts, car la vraie image ne trompe personne, et que ce soit en science, dans les lettres et même en politique, il y a de ces mots qui consacrent la réputation d'un homme ou le discréditent. Opposez, si vous le voulez bien : « La séance continue » du ministre Dupuy, après la bombe anarchique, au « chiffon de papier » de trop célèbre mémoire.

En toute circonstance, le médecin ne doit jamais sortir de son milieu ; il doit toujours rester exclusivement scientifique et s'abstraire des critiques, bonnes ou mauvaises, qu'on émet sur son œuvre, afin de ne relever en toute indépendance que de sa seule conscience.

Ce qu'il y a de plus regrettable en toutes ces affaires, c'est que le principe est souvent bon, la méthode excellente, les résultats merveilleux.

L'une et l'autre de ces deux méthodes en médecine et en chirurgie ont fait récupérer à l'armée des centaines de soldats et sauvé des existences précieuses qui auraient été sacrifiées. Il faut donc louer sans réserve, tout en déplorant le mot, ceux de nos collègues qui ont fait ainsi œuvre nouvelle et prouvé que leur science était à la hauteur de leur courage et de leur patriotisme.

II

A côté de ces mots mal interprétés, incomplètement compris ou maladroitement choisis, il en est d'autres que nos collègues ont tout intérêt à modifier. Je fais allusion d'abord à l'expression de *piqûres*, pour les injections antivarioliques ou antityphoïdiques.

Ce simple mot, — je m'en suis assuré souvent, — cause une certaine appréhension à quelques malades pusillanimes, et mieux vaut le remplacer par le terme générique d'injection.

Je fais également allusion aux examens cystoscopiques. Si vous dites à un malade que vous allez le sonder pour voir dans sa vessie, il y consent toujours, mais si vous lui dites que vous allez *introduire une lampe électrique dans sa vessie* pour l'examiner, il se montre aussitôt méfiant et rebelle.

Je fais encore allusion à ces paroles regrettables, prononcées par certains de nos confrères : *On va te proposer pour le conseil de réforme*. Ce mot miroitant de *réforme* fait sur certains esprits une impression magique. Dans l'affaire du zouave Deschamps, *il avait été prononcé* ; et c'est bien difficile, dans la suite, de faire comprendre à un homme qu'il doit retourner faire son service armé ou auxiliaire, quand *un seul médecin* lui a dit qu'il pouvait être réformé.

J'ai eu à donner moi-même des certificats réclamés par l'autorité militaire dans des cas semblables, où les hommes, en toute justice, alors que l'expert apportait dans leur examen le sentiment de la conscience la plus élevée, devaient être sans conteste reversés dans le service armé.

En résumé, si, dans la vie, les questions de personne jouent déjà un si grand rôle, c'est surtout dans l'armée, et en temps de guerre plus particulièrement, où les questions de tact furent indispensables au bon fonctionnement des services.

Si l'on brusque un homme, si l'on décore d'un mot terrifiant ou par trop vulgaire une méthode chirurgicale, l'impression qu'éprouve alors le soldat est des plus malheureuses ; ce qui explique qu'il est tout à fait regrettable, pour le prestige de la chirurgie, qu'on ait pu mêler d'une façon si inattendue le mot de torpille avec celui de saucisson.

III

A côté de ces expressions dissonantes, il en existe d'autres, venant, celles-là, des malades eux-mêmes, et qui cependant peuvent,

quand on en comprend bien l'interprétation, être regardées comme des perles aussi rares que les vraies, et qu'on reste étonné d'entendre de la bouche des humbles, comme on a toujours été surpris de rencontrer les plus belles fleurs au milieu des épines.

Je citerai à ce propos un cas qui m'est personnel et qui m'a rudement secoué.

C'était exactement le 10 août 1916. J'avais opéré, quelques jours avant, un brave paysan de la Gironde, qu'un maladroit éclat d'obus, ayant ricoché sur le sol meusien, avait frappé en plein bassin, par cette porte, si malencontreusement ouverte, de l'échancrure sciatique.

Un examen cystoscopique avait décelé cet « indésirable » dans la vessie (1). Il était là, vierge encore de tout calcaire, sinon de toute spore et reposant sur le bas-fond du réservoir, dans le ravin qui court en arrière du bourrelet interurétéral.

Quelques minutes suffirent à en faire l'extraction ; et notre poilu, aussi courageux sur la table de douleur que sur le champ de bataille, eût guéri en une huitaine de jours quand, au soir du quatrième, des contractions abdominales localisées et violentes, que n'expliquaient ni la constipation ni un abcès du Retzius, nous firent craindre les pires éventualités.

Le lendemain, un horrible trismus avec une soudure en opisthotonos mettaient leur signature à nos angoisses de la veille et le malheureux, malgré tous nos efforts, malgré le sérum et sa valeur, mourut misérablement, de cette *rage chirurgicale* qui, comme l'autre, prend les mêmes chemins pour frapper le bulbe et s'engage dans le même grand courant du liquide céphalo-rachidien qui, nous le savons aujourd'hui, est absolument superposable aux grands systèmes hydrauliques : artériel, veineux et lymphatique (2).

La famille vint : deux bons campagnards de vieille race gaële, qui, dans leurs figures âpres et fières, laissaient deviner le cœur de la race et les qualités productrices des glorieux soldats de la nouvelle France.

Le père, tout en constatant le dévouement de notre personnel, des médecins, des infirmiers et des infirmières à qui il rendait hommage, me demande à voir l'éclat d'obus retiré de la vessie de son malheureux enfant.

Délicatement enfermé dans un tube à essai, dont un fond de ouate blanche protégeait le verre de ses aspérités, il le regarda longuement et me dit : « M. le major tient probablement à le garder ? » C'était exact et mon dessein était de le donner au Musée du Val de Grâce. Je lui répondis : « Oui, mais puisqu'il vous serait agréable de le conserver, prenez-le, il vous appartient. »

---

(1) Dr F. Cathelin, *Chirurgie urinaire de guerre*, 1 vol. de 323 pages et 187 figures 1919, chez Baillière, Paris.

(2) Cf. Dr F. Cathelin, *La circulation du liquide céphalo-rachidien*, 1 vol de 100 pages et 9 figures. 1914, chez Baillière, Paris.

Le pauvre homme accepte et ajoute, à ma stupéfaction : *Je veux vous le payer* !

Que pensez-vous de cette exclamation malheureuse ? Alors que son fils, en proie aux convulsions les plus abominables, après une blessure pelvienne grave, qu'il avait reçue en faisant son devoir pour libérer le pays, le père, non content d'avoir donné son sang et son plus riche trésor pour la France, voulait encore payer l'éclat d'obus boche, qui allait dans quelques secondes détruire toutes ses joies et lui enlever toutes ses espérances !

La loyauté, la grandeur d'âme, le sentiment de l'honneur, avaient surpassé sa douleur, et c'est parce que notre peuple est comme cet homme, que nous avons pu démontrer à nos féroces ennemis, avec une endurance inespérée, la force et l'éternelle uprématie du Droit.

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

Hommes-phénomènes, au temps de saint Augustin.

Notre confrère Tison nous adresse ce curieux passage de la *Cité de Dieu* (XIV, 24), de saint Augustin, auquel il a été, s'il nous en souvient, fait allusion dans la *Chronique*, mais dont le texte nous est ici restitué plus exactement et plus au complet :

On voit des hommes dont l'organisation est si différente des autres, et, par sa rareté même, si étonnante, qu'ils font de leur corps ce qui est impossible et paraît à peine croyable aux autres hommes. Les uns remuent les oreilles ensemble ou séparément. Ceux-ci, la tête immobile, ramènent sur le front leur chevelure tout entière et la redressent à volonté. Ceux-là, se pressant un peu l'estomac, en retirent intact, comme d'un sac, l'objet qu'ils veulent dans l'infinie diversité de ceux qu'ils ont absorbés. Quelques-uns imitent et reproduisent si parfaitement la voix des oiseaux, des brutes ou des hommes, qu'il faut les voir pour distinguer entre l'imitation et la réalité. Quelques-uns, des régions inférieures de leur corps, expriment des sons harmonieux semblables à un chant. Moi-même, j'ai vu un homme qui transpirait à volonté. C'est un fait connu que certains hommes ont des larmes à leur gré et des larmes abondantes. Mais voici un phénomène beaucoup plus incroyable et sur lequel je pourrais invoquer le récent souvenir de la plupart de nos frères. C'était un prêtre de l'église de Calama, nommé Restitutus. Toutes les fois qu'il voulait (et la curiosité venait le solliciter souvent), aux accents de certaines voix plaintives il se dépouillait de toute sensibilité et demeurait gisant ; on l'eût cru mort : aiguillon, piqûre, brulûre même, il ne sentait rien qu'au sortir de cette léthargie. Et la preuve que, sans aucun effort, son insensibilité seule le rendait immobile, c'est que la respiration lui manquait comme après la mort. Cependant, si l'on parlait sur un ton élevé, il lui semblait, disait-il, entendre des voix lointaines...

Médecine et Art

La Folie chez les Artistes

QUENTIN-LATOUR, GUSTAVE COURBET, RODIN

L'affaiblissement mental de Quentin-Latour.

Dans son beau livre sur La Tour, dont les inimitables pastels sont en ce moment exposés au Louvre, après avoir failli prendre le chemin de la Bochie, notre sympathique confrère Henry Lapauze a conté un épisode de la vie de l'artiste, qui témoigne qu'aux approches de la vieillesse, son intelligence subit une fâcheuse éclipse.

Vers le milieu de l'année 1784, le chevalier François de La Tour fut informé de l'affaiblissement des facultés de son frère. Il quitta Saint-Quentin et se rendit à Auteuil, où il trouva le peintre occupé à la lecture d'un *Précis historique des faits relatifs au magnétisme*, de Mesmer, autour de qui on menait grand bruit cette année-là.

Le chevalier de La Tour s'était fait accompagner par l'un de ses compatriotes, ami du peintre, M. Cambronne-Dartois. Ils étaient à peine entrés, que La Tour leur posa cette étrange question :

— Que pensez-vous de la décision de la commission ?

— Quelle commission ? demanda M. Cambronne.

— Hé ! parbleu, la commission des savants Bailly, Darcet, Franklin, Jussieu, Lavoisier, mes amis, enfin, qui viennent de se prononcer pour le baquet de Mesmer !

— Le baquet de Mesmer ? répéta M Cambronne.

Mais La Tour s'était remis à lire le *Précis*. Puis, s'étant levé tout à coup :

— Vous savez que je pars ?

— Et où allez vous ?

— Dans le ciel ; je pars en ballon, demain. Montgolfier est venu me prier d'aller avec lui ; nous tentons une troisième expérience.

— Moi aussi, je pars, s'écria bien vite M. Cambronne. J'ai deux places dans l'aérostat de Montgolfier, et je vous en offre une.

— Vraiment ! J'accepte.

Et le lendemain, M Cambronne venait chercher La Tour en chaise de poste.

— Où allons-nous ? questionna celui-ci.

— A la Villette ; c'est là que se gonfle le ballon.

Les chevaux trottaient depuis quelques heures, quand La Tour flaira la supercherie : il n'en fut pas autrement contrarié.

Quelques mois plus tard, la folie du malheureux peintre s'accusait au point que son frère, le chevalier de La Tour, présentait requête au président du bailliage de Vermandois, afin d'obtenir l'interdiction du dément. Il faisait valoir :

Que le grand âge du sieur Maurice-Quentin Delatour, peintre et pen-

sionnaire du Roy, conseiller de l'Académie royale de peinture et de sculpture, natif et demeurant présentement en cette ville de Saint-Quentin, son frère consanguin, et les infirmités inséparables de la vieillesse l'ont tellement affecté, qu'il a totalement perdu l'usage de son esprit et de sa raison, au point qu'il ne parle plus que de richesses immenses ; qu'il n'en est pas, excepté celle de l'empereur de Chine, qui puisse égaler la sienne ; qu'il promet à toute personne qu'il rencontre 40, 50 et 100.000 livres de rente, dont, dit-il, il leur fera des contrats ; et qu'il ne cesse de dire qu'il existe depuis des millions d'années.

Les membres du conseil de famille, réunis, déclarèrent à l'unanimité, qu'il était « de leur parfaite connaissance que le sieur de La Tour était dans un état de démence absolue... », et qu'il était très prudent et même nécessaire de l'interdire.

Il y avait, d'ailleurs, bien des années déjà, que l'artiste avait manifesté des bizarreries d'humeur, qui laissaient pressentir la catastrophe L'anecdote que nous rééditons en est un exemple.

Mandé une fois pour faire le portrait de Mme de Pompadour, il répondit brusquement : — « Dites à *Madame* que je ne vais pas peindre en ville. » Un de ses amis lui ayant fait observer que le procédé était peut-être un peu vif de sa part, il promit de se rendre à la cour au jour fixé, mais à condition que la séance ne serait interrompue par personne. Arrivé chez la favorite, il réitère ses conventions et demande la liberté de se mettre à son aise : elle lui est accordée.

Tout à coup, La Tour détache les boucles de ses escarpins, ses jarretières, son col, ôte sa perruque, l'accroche à une girandole, tire de sa poche un petit bonnet de taffetas et le met sur sa tête. Dans ce déshabillé pittoresque, le peintre se met à l'ouvrage ; mais à peine a-t-il commencé le portrait, que Louis XV entre dans l'appartement. La Tour dit, en ôtant son bonnet : — « Vous aviez promis, Madame, que votre porte serait fermée ». — Le roi rit du reproche et du costume de l'artiste, en l'engageant à continuer. — « Il ne m'est pas possible d'obéir à Votre Majesté, réplique le peintre ; je reviendrai lorsque madame sera seule. » — Aussitôt, il se lève, emporte sa perruque, ses jarretières, et va s'habiller dans une autre pièce, en répétant : — « Je n'aime pas à être interrompu. »

Ce n'était pas la réponse d'un courtisan ; ce qui ne l'empêcha point de conserver la faveur du monarque, qui honorait trop le talent de l'artiste pour ne pas lui pardonner ses boutades.

La « vanitite » de G. Courbet.

Qui s'est avisé de noter qu'il y eut cent ans, le 10 juin, que naissait le Franc-Comtois Gustave Courbet ? Il est des morts qu'il faut qu'on tue ; sans doute Courbet est-il de ceux-là.

Quels souvenirs aurait-on pu évoquer, au surplus ? On aurait probablement rappelé que Courbet fut un des précurseurs du réa-

lisme en peinture? qu'il réclama sous la Commune le déboulonnement de la colonne Vendôme? Et à ce propos, connaissez-vous cette « sortie » d'ALEXANDRE DUMAS fils contre l'artiste qui s'ingéra, si malencontreusement, de « politiquer »? Voici ces lignes, que nous avons retrouvées dans un vieux journal :

La République a des générations spontanées, des éclosions subites de phénomènes imprévus, inanalysables, éphémères gigantesques, ombres chinoises colossales qui viennent gesticuler, pousser un cri et mourir en une minute sur un fond rougi par le feu et le sang ; de quel accouplement fabuleux d'une limace et d'un paon, de quelles antithèses génésiaques, de quel suintement sébacé peut avoir été générée, par exemple, cette chose qu'on appelle M. Gustave Courbet? Sous quelle cloche, à l'aid de quel fumier, par suite de quelle mixture de vin, de bière, de mucus cc rosif et d'œdème flatulent a pu pousser cette courge sonore et poilue, ce ventre esthétique, incarnation du Moi imbécile et impuissant ?

Ne dirait-on pas une farce de Dieu, si Dieu, que ce non-être a voulu détruire, était capable de farce et pouvait se mêler de cela ! Et ses pareils, avec formes différentes, sont par milliers, dans cette zoologie de révolutionnaires, depuis le mignon changé en cocotte comme Grousset, jusqu'au paillasse à queue rouge comme Pipe-en-Bois. Nous ne dirons rien de leurs femelles, par respect pour les femmes à qui elles ressemblent quand elles sont mortes.

Alexandre DUMAS.

A rapprocher de ce croquis au vitriol, ce portrait dû à la plume d'un critique d'art, qui fut en même temps un fin psychologue :

Il n'a de violent que l'amour-propre : l'âme de Narcisse s'est arrêtée en lui dans sa dernière migration à travers les âges ; mais bien qu'il se soit toujours peint dans ses tableaux avec volupté, il ne se pâme réellement que devant son talent. Personne n'est capable de lui faire le dixième des compliments qu'il s'adresse à lui-même du matin au soir, d'un cœur religieux et naïf, et il vous répondra, si vous lui demandez son opinion : « Je suis courbettiste, voilà tout ; ma peinture est la seule appréciable ; je suis le premier et l'unique artiste de mon temps ; les autres sont des étudiants ou des radoteurs. *Tout un chacun* peut penser ce qu'il voudra là-dessus, *je m'en bats l'œil.* Je ne suis pas seulement un peintre, mais un homme ; je puis donner mon opinion raisonnée en morale, en philosophie, en politique, en poésie comme en peinture, Je suis *objectif* et *subjectif*, j'ai fait ma synthèse. Je me moque du tiers et du quart, sans plus m'inquiéter de l'opinion que de l'eau qui passe sous le Pont-Neuf. Je fais avant tout ce que j'ai à faire. On m'accuse de vanité ! Je suis en effet l'homme le plus libre et le plus orgueilleux de la terre. »

Sa vanité, dont on a voulu lui faire un crime, est du moins naïve et courageuse ; celle de beaucoup d'autres est dissimulée, pleine de venin, de rancunes et d'intrigues.

Il me rappelle aussi, par l'invariabilité du sujet de ses conversations, ce personnage de comédie qui disait : « J'ai parlé de moi, j'ai reparlé de moi et encore de moi, et puis de moi. » On ne peut pas passer cinq minutes avec Courbet, qu'il ne s'occupe de lui-même et de ses tableaux. A part les

heures de sommeil, pendant lesquelles il ne fait plus sans doute qu'en rêver, il ne cesse de vous en entretenir.

Tout le monde connaît l'admirable tableau de Courbet : *l'Enterrement à Ornans*. Dans cette peinture se retrouvent tous les défauts et les qualités du peintre, mais on ne peut méconnaître que les personnages y ont un air de saisissante vérité. Les modèles en sont presque tous connus : ce sont des parents, des amis, ou des compatriotes de l'artiste ; on conte que l'un d'entre eux, le fossoyeur, « brute impassible », qui avait creusé la tombe qu'on voit au premier plan, « en chantant et en sifflant », disait à Courbet : *La bonne anée que j'aurais faite si le chaudléra était venu cheu nous !*

Rodin et le secret professionnel.

Au cours du procès Rodin, un de nos confrères, le Dr Stephen Chauvet, commis par l'Administration des Beaux-Arts, pour examiner l'artiste au point de vue mental, concluait que celui-ci, à la suite de trois congestions cérébrales, n'avait pas conservé l'équilibre de ses facultés cérébrales.

Le Dr Chauvet appelé, à titre de témoin, par la défense, lors des débats judiciaires qui viennent d'avoir lieu, a exposé, devant le tribunal, qu'il avait examiné l'illustre malade dans l'exercice de deux fonctions bien distinctes : tout d'abord, comme *médecin-expert*, le 9 août 1916 ; puis comme *médecin traitant*, de cette dernière date jusqu'au décès du génial sculpteur.

« Comme médecin-expert, a-t-il expliqué, je n'étais pas lié par le secret professionnel ; comme médecin traitant, je n'étais lié que vis à-vis de mon client seulement ; » et il ajouta qu' « après un long débat de conscience », il s'était déterminé à se délier, dans une certaine mesure, du secret professionnel, afin de ne pas laisser « s'accréditer les allégations inexactes de ceux qui prétendirent, contrairement à la vérité, que le maître était resté lucide jusqu'à la mort ».

Cette thèse est, à notre avis, très critiquable : le secret professionnel est une obligation inscrite dans la loi ; il doit être absolu et sans restrictions.

On se rappelle la retentissante affaire qui occupa, pendant quelques semaines, la chronique parisienne, en 1885. Le Dr Watelet avait confié à un interviewer, que son client et ami Bastien-Lepage avait succombé à une maladie qu'il avait nettement *spécifiée*. Le peintre avait encore de la famille ; la révélation du docteur pouvait avoir les plus désastreuses conséquences : d'où on conclut généralement qu'il avait eu tort de parler (1). Mais, en regard de ce cas, on

(1) Le Dr Watelet fut condamné à 100 francs d'amende, pour violation du secret professionnel. « Attendu, dit le jugement, que l'article 378 du Code pénal a pour objet de protéger dans un intérêt d'ordre public la sécurité, l'honneur et la délicatesse des individus ou des familles contre les indiscrétions des personnes

en signala d'autres, où il eût été, au contraire, utile que le médecin sortît de son mutisme. Un journaliste, ayant raconté que la duchesse de CHAULNES avait succombé à la tuberculose, le Dr HORTELOUP, qui lui avait donné ses soins, crut de son devoir de protester, à seule fin de rassurer les enfants que laissait la noble dame.

La conclusion qui s'impose de ces divers faits, c'est, en tout état de cause, que le secret est *d'obligation stricte;* et qu'aucun de nous ne doit faire plier à ses convenances ou à ses intérêts, si respectables soient-ils, cette règle absolue.

A travers les Autographes

Magendie, recommandé par Berthollet.

Dans un des récents (1) Bulletins d'autographes de la maison Noël CHARAVAY, toujours riche en documents historiques et en pièces précieuses, à titres divers, pour les collectionneurs et les travailleurs, nous avons recueilli la lettre suivante, signée de BERTHOLLET, le célèbre chimiste *et médecin*, recommandant chaudement MAGENDIE, l'illustre physiologiste, pour une place de médecin d'hôpital. M. N. Charavay ayant eu la gracieuseté de nous en communiquer l'original, nous nous empressons d'en mettre le texte sous les yeux des lecteurs de notre revue.

MONSIEUR LE COMTE,

Je ne balance pas quand il se présente une occasion de demander votre bienveillance pour un homme de mérite, et c'est le cas qui se présente.

M. Mongenaut, médecin de l'Hôpital des enfants et de Necker, vient de mourir : M. Magendie désire le remplacer.

M. Magendie s'est fait connaître par des mémoires très recommandables en physiologie et en médecine, et il vient de faire paraître le premier volume d'une physiologie qui fera époque dans les sciences médicinales. Je ne balance pas à vous présenter M. Magendie comme l'homme le plus distingué par ses talents, ses connaissances et ses travaux parmi nos jeunes médecins, et il est bien à désirer qu'il ait à sa disposition un hôpital où son talent pour l'observation puisse s'exercer.

Je vous serai très obligé des bontés que vous aurez pour lui. Ayez celle d'agréer ma haute considération.

BERTHOLLET.

En marge : *M. Magendie.*

---

dépositaires des secrets par leur état ou leur profession ; *Attendu que les termes généraux et absolus de cet article ne comportent de restriction d'aucune sorte...* » Cette dernière phrase est surtout à retenir ; F. Sarcey, en la reproduisant, ajoutait ce commentaire, que nous faisons nôtre : « Il n'est pas, il ne saurait être permis de substituer son sens individuel aux termes impératifs de la loi. Ce serait s'engager dans la casuistique, et il n'y a rien de plus dangereux ».

(1) N° 499, août 1918.

NOTES DE LECTURE

AUTOUR DU CORPS HUMAIN

Anomalies dentaires.

Je lis dans *Mithridate Eupator, roi du Pont*, par Théodore Reinach : « Le roi semble avoir beaucoup aimé sa fille Drypetina, un monstre qui avait une double rangée de dents à chaque mâchoire... » Connaît-on des exemples de cette anomalie, due probablement à la persistance des dents de lait ?

Estomac, synonyme de cœur.

Au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, *estomac* était synonyme de *poitrine* et de *cœur*. Hardy, dans sa tragédie de *Théagène* et *Chariclée*, écrit ce vers :

Sa prière fendrait l'estomac d'une roche...

Actuellement encore, dans le langage populaire, *estomac* (au pluriel surtout) signifie *poitrine*, *seins*. Une pierreuse se vante, à Montmartre, d'avoir de « beaux estomacs ».

Le foie, pris pour siège des passions.

Les poètes latins mettent souvent *jecus* dans le sens de *cor*... Témoin ces vers de Pacuvius (*in* Cic., *de Divinatione*, I, 57), assez irrévérents pour les augures :

... Nam isti qui linguam avium intelligunt
Plusque ex alieno jecore sapiunt quàm ex suo,
Magis audiendum quam auscultandum censeo.

— « Quant à ceux qui comprennent la langue des oiseaux, ceux auxquels le foie d'une bête apprend davantage que le leur propre, on peut les entendre, mais non les écouter »

(Remarquez l'heureuse formation de notre mot « auscultation », si conforme à son sens latin étymologique.)

Dr E. Monin.

Informations et Échos de la Chronique

Le cercueil baladeur.

Ah ! ces journalistes, quels terribles bavards ! L'histoire vient d'être ébruitée, il n'y a plus de raison de la tenir plus longtemps cachée. Elle nous était connue depuis plus de huit ans et nous nous étions tu ; un de nos confrères de la grande presse a été moins discret.

Un jour — ceci se passait vers 1912 ou 13 — un libraire du quartier des Ecoles nous conduisait mystérieusement dans son arrière-boutique et nous montrait, dissimulé à peine sous un monceau de livres, un... cercueil, en bois d'ébène ou des Iles, à l'intérieur capitonné de satin, qu'il venait d'acquérir et désirait revendre, en prélevant un bénéfice d'ailleurs honnête.

Il apparaissait, à première vue, que ce meuble, tant soit peu macabre, avait dû abriter les restes d'un contemporain notoire ; mais comment avait-il échoué dans ce logis si peu préparé à le recevoir ?

Interrogé par nous, l'aimable bibliopole mit la meilleure grâce du monde à satisfaire notre curiosité. Il avait acquis l'objet, parce qu'il lui avait été offert et cédé dans de bonnes conditions, par... la Société d'anthropologie ! Et c'est ici que l'histoire devient savoureuse.

Le personnage dont le cercueil avait renfermé les restes, M. G. de R..., de son vivant directeur des Archives au ministère des affaires étrangères et plus tard ministre plénipotentiaire au Chili, faisait partie de la *Société d'autopsie mutuelle ;* après sa mort, survenue à Santiago dans l'exercice de ses fonctions, son corps était revenu à ses collègues, en conformité même des statuts auxquels s'oblige chaque membre de ladite Société. Et voilà comment le funèbre colis fut dirigé rue de l'Ecole-de-Médecine. Mais l'opération terminée, qu'allait-on faire de ce « coffre en bois » qui devenait encombrant ? La Société n'est pas très riche, c'est son moindre défaut ; l'occasion s'offrait d'augmenter ses ressources, allait-elle la laisser échapper ? Et c'est alors que fut conclu le marché que nous avons dit.

Dénouement pour le moins inattendu : à la suite de l'annonce parue dans les journaux d'un cercueil à vendre, il s'est présenté un acquéreur, et cet acquéreur n'est autre... que le vendeur !

Explique qui voudra l'imbroglio ; mais l'énigme est pour nous assez claire pour que nous jugions superflu d'en dire plus long.

Errare humanum, perseverare diabolicum...

Le médecin de Napoléon Ier, oculiste à la Havane.

Savait-on qu'Antommarchi, ex-médecin de Napoléon à Sainte-Hélène, vint à la Havane, arrivant de Mexico, en 1837 ? Il voulait étudier la fièvre jaune : au début de 1838, il se rendit à Puerto-

Principe, puis à Santiago de Cuba, où il mourut victime du fléau qu'il venait étudier, le 4 avril 1838. Antommarchi — ou Antomarchi (avec un seul *m*) — s'occupa d'oculistique pendant son séjour. Il y avait récemment, parmi les prisonniers de l'insurrection nationaliste de Cuba, un nommé Antomarchi : peut-être était-ce un descendant d'un parent du docteur, ou encore un esclave de celui-ci ; en ce cas, l'esclave aurait pris, comme il arrivait souvent, le nom de son maître. Antomarchi n'aurait pas été Corse, mais originaire des provinces italiennes de l'Autriche.

Au cours de l'article, où il relate ces particularités, le docteur Fernandez parle d'un de nos compatriotes, le Dr Delane, de Montpellier, qui était en 1838 à Cuba ; il se fixa définitivement dans le pays et il laissa deux fils, tous deux médecins, morts octogénaires il y a quelques années. Une de ses filles fut, à son tour, la mère de deux médecins et d'un dentiste, qui porte le nom de l'aïeul (Barrena y Delane). Il y existait aussi, à la même époque, un médecin français, également oculiste et collaborateur de Delane, le Dr Florian Fontray.

Enfin, nous relevons que le fameux Carron du Villards, très connu en ophtalmologie, d'origine italienne, vint à la Havane en 1850. Malgré son talent véritable, il fut considéré comme un charlatan ; il lui en était advenu de même à Mexico, où il avait séjourné en 1837. Carron du Villards fut une autorité ophtalmologique en Europe ; élève de Scarpa, il collabora aux *Annales d'oculistique*, la doyenne des revues d'ophtalmologie (1).

Les médecins à l'Académie française.

Parmi les candidats qui briguent un fauteuil sous la coupole, celle qui est au bout du pont des Arts, nous avons omis de mentionner notre distingué confrère, Paul Vigné d'Octon.

Le Dr Vigné, en littérature, Vigné d'Octon, ancien médecin de la marine devenu député, est surtout connu dans le monde littéraire, par un roman qui fit, à son apparition, un beau tapage : l'*Eternelle blessée*. Il avait débuté dans les lettres en publiant, sous les pseudonymes de Gaétan Kerhoel et Stéphan Plourgine, des contes exotiques, qui ne manquent ni de coloris ni de saveur. Sa première œuvre s'appelait *Chair noire*, ce qui indique que l'action se passe aux colonies.

Le Dr Vigné d'Octon n'est pas tout à fait un inconnu pour l'Académie française, qui couronna, en 1892, le *Roman d'un timide*.

Mais ce n'est pas le seul titre que puisse revendiquer le candidat ; il y a tel sonnet de lui, l'*Heure du Salam*, par exemple, qui pourrait lui valoir les suffrages de ceux qui aiment les beaux vers, et il n'est besoin d'être poète soi-même pour en savourer le charme. Nos lecteurs, du reste, apprécieront.

(1) Analyse, pour la *Chronique*, d'un article du Dr Juan Santos Fernandez, par notre collaborateur, le Dr Menier.

L'HEURE DU SALAM

Sur le sable déjà l'ombre du dromadaire
Grotesquement s'allonge A l'horizon lointain
Du désert on ne voit qu'un bivouac incertain
De Maures reposant sous la clarté stellaire.

C'est l'heure où la panthère et le chacal rôdeur
Vont hurlant au gourbi noyé de crépuscule,
Où le ver luisant brille, étoile minuscule
Parmi les daturas à l'énervante odeur.

Et la voix du muphti se mêle gémissante
A la voix du désert lugubre et glapissante ;
Tout le monde tressaille au pays de l'Islam.

« Bas les fronts et les reins, c'est l'heure du Salam. »
Et lentement au ciel, dans la nuit radieuse,
Monte et s'épanouit une lune railleuse.

Le blason de notre Premier.

Au moment où approche l'heure, si longtemps espérée, de la signature de la paix (1), celle qui est destinée à mettre un terme à la plus sanglante guerre de l'Histoire, on s'est demandé quel cachet serait apposé sur le pacte qui doit inaugurer un monde nouveau, en brisant le cadre des anciennes divisions territoriales.

On sait qu'en 1871, Jules Favre se servit d'une bague, qui lui avait été donnée par le prétendu fils de Louis XVI, le fameux Naundorff. M. Clemenceau, lui, pourra se servir d'une chevalière, sur laquelle sont gravées ses armes : car, nul ne l'ignore, notre premier ministre est noble, de la noblesse la plus authentique.

Ennoblie sous Louis XIII, par un évêque de Luçon — qui n'était pas Richelieu — la famille Clemenceau de la Clémencière portait les armes suivantes : *Coupé, au 1 de gueules à une clef d'argent ; au 2 d'argent à un sceau de gueules.*

Ces armes (parlantes) furent accordées, en 1623, au sieur Clemenceau, *médecin à Nantes ;* mais le chef du gouvernement se targue de sentiments trop démocratiques pour recourir à cet attribut des régimes déchus.

(1) Ces lignes sont écrites le 15 juin.

Echos de Partout

Un précurseur de Wilson : l'abbé de Saint-Pierre. —

Rien ne rebutait l'idéaliste à l'idée fixe, qu'était le candide aumônier de la duchesse d'Orléans. Toute occasion, fût-ce la plus futile, lui était bonne d'insinuer que, si l'Europe s'administrait les cinq articles, elle serait guérie sur l'heure de la maladie de la guerre.

Ayant appris que Fleury, lors de la rupture entre les Espagnols et les Anglais, avait dit que les deux gouvernements auraient bien dû prendre une dose de l'*élixir de paix perpétuelle*, il écrivit aussitôt au cardinal :

Je suis fort aise, Monseigneur, que vous m'ayez ordonné d'appliquer mon remède universel pour guérir la fièvre de nos voisins ; vous m'avez ainsi autorisé à vous demander quel homme il y a en Europe qui puisse, plus habilement que vous, faire l'application de ce remède. Je ne suis que l'apothicaire de l'Europe, vous en êtes le médecin.

(*L'Ordre public*, 15-5-19.)

La journée de huit heures. —

Journée de huit heures : Très bien. Que nos confrères du Bureau de Bienfaisance l'organisent quotidiennement au détriment de leurs malades. Une visite est urgente ? Pas possible. « Mais, mon ami, que venez-vous me chercher ; j'ai fini ma journée. » Il n'est point d'urgence qui tienne. Le gréviste ne comprend que la force. On lui répondra par la force. Le dévouement, l'abnégation, l'esprit de sacrifice, ne comptent plus comme vertus professionnelles Elles ne conduisent les médecins, vis-à-vis des perturbateurs de l'ordre, qu'à être dupes et un peu plus maltraités qu'avant.

Huit heures. Plus de visites de nuit. Si pourtant les femmes étaient condamnées à accoucher toutes seules ; et si les enfants, atteints de diphtérie, devaient attendre au lendemain matin la reprise des visites médicales ?

Ce ne sont pas les grévistes, ce sont les médecins qui sont maîtres de l'heure. Qu'ils s'entendent une fois pour toutes. Plus de hiérarchies dédaigneuses, qui se désintéressent des humbles de la médecine. A l'hôpital, grève de vingt-quatre heures, davantage s'il le faut ; si les chefs refusent, aux internes et aux externes de ne plus paraître dans le service. Que les syndicats, unis entre eux par les liens d'une discipline farouche, obéissent tous au mot d'ordre, quand celui-ci leur viendra d'un bureau central, occupé par des hommes énergiques, qui savent vouloir et n'ont pas peur.

Nous avons bonne confiance dans le lendemain. Les grévistes ont prétendu nous donner une leçon. A nous de leur rendre la pareille !

(*Le Journal des Praticiens*.)

Une loi de circonstance. — « Considérant que la guerre a accumulé les ruines matérielles, que des villes sont à reconstruire, des réseaux routiers à refaire, des chemins de fer à rétablir, des ports à agrandir ou à créer, des canaux à creuser ; Considérant que la fabrication du matériel industriel et agricole a besoin d'être poussée activement pour remettre la France en état de vivre par ses propres moyens ; Considérant que, malgré le taux élevé des salaires et la circulation intensive de l'argent, l'insuffisance de la production rend la vie difficile et sans agréments dans toutes les classes de la société :

« Il importe avant tout de réduire à huit heures la journée de travail. »

(*Physis*).

Femme-major en culotte. — Mme Marie WALKER, une doctoresse qui vient de mourir aux Etats-Unis, à l'âge de 88 ans, avait obtenu l'autorisation régulière de porter le costume masculin. Mme Marie Walker était célèbre dans son pays, où elle exerça la profession de major aux armées pendant la guerre de Sécession. C'est pour reconnaître les éminents services rendus par cette praticienne, que le Congrès lui reconnut le droit de... s'habiller en homme. La doctoresse se promenait en redingote dans les rues de New-York et cet accoutrement lui procura parfois de petites mésaventures. Quand la police s'en mêlait, la doctoresse exhibait l'acte du Congrès et les policemen saluaient avec déférence. Si quelque manant l'injuriait au passage, Mme Walker, qui connaissait la langue verte, répliquait avec une énergie toute... virile et les rieurs étaient souvent de son côté.

(*Monitear médical*, 29-4-19).

LEUR KULTUR

La psychologie boche.

Dans son étude sur *la Jeunesse de Napoléon*, Arthur CHUQUET rapporte que la précoce intelligence du petit Corse fut reconnue, de bon ou mauvais gré, par tous ses maîtres de Brienne. Un seul, c'était le professeur d'allemand, *un Allemand*, proclama qu'il était un imbécile. Quel flair !

*
* *

Dédiée à l'ex-Boche en chef, cette parole de Mme DE SAFRAN au Régent :

« Lorsque Dieu, dans sa gloire et dans sa puissance, eut fait les laquais, il prit de la boue et du crachat qui lui restaient.... et il en fit des princes. »

Dr MONIN.

La " Chronique " par tous et pour tous

A propos de Shakspeare.

Un ouvrage en deux volumes de M. A. LEFRANC, professeur au Collège de France, vient de rendre l'actualité au vieux paradoxe suivant lequel SHAKSPEARE ne serait pas l'auteur des chefs-d'œuvre dramatiques qui portent son nom ; le vrai père serait, suivant les fantaisies des négateurs, soit le philosophe F. BACON, soit lord RUTLAND, soit, pour M. A. Lefranc, lord W. STANLEY, sixième comte de Derby. Ces trois pères putatifs et d'autres qui ont été gratifiés du même honneur ont, pour caractère commun, d'avoir été des hommes très cultivés, tandis que le pauvre William, obscur comédien et fils d'un modeste boucher, manquait totalement d'instruction classique et d'humanités.

Tel est l'argument le plus sérieux en faveur de l'hypothèse du prête-nom. Il a été réfuté sans peine par la critique anglaise et française ; le paradoxe soutenu par M. A. Lefranc ne résiste pas plus que les autres à une analyse tant soit peu serrée (1).

A un humble profane comme nous, il ne semble pas nécessaire de chercher la vérité bien loin et de discuter à perte de vue sur les rares détails biographiques transmis à la postérité sur l'illustre auteur. Il suffit de tenir compte des nombreux et grossiers anachronismes qui fourmillent dans ses œuvres les plus belles. Dans *Troïlus et Cressida*, dont l'action se passe au siège de Troie, THERSITE fait allusion à la syphilis ; un autre personnage invoque l'autorité d'ARISTOTE ; la belle Hélène reçoit l'aimable abréviatif de *Nell*. Les tragédies antiques de Shakspeare énoncent une conception toute chrétienne du diable, sans rapport avec l'enfer païen ; les mots *lord, baron, chevalier*, qui datent seulement du moyen âge, reviennent fréquemment dans les sujets antérieurs à notre ère.

De tels lapsus se comprennent de la part d'un autodidacte sans culture classique et plus attentif au fond qu'aux détails de ses lectures. Ils ne sont pas admissibles chez des personnages aussi instruits que F. Bacon, lord Rutland et le comte de Derby. Ceux-ci ne manquaient certainement pas de l'amour-propre commun à tous les auteurs : tout en gardant l'anonymat, ils n'auraient pas toléré de pareilles taches sur leurs œuvres, surtout lorsque ces œuvres ont été livrées à l'impression. Un père, gâté par la fortune, peut avoir des motifs sérieux pour ne pas reconnaître ses enfants ; mais il ne supportera pas qu'ils circulent en public avec des vêtements pleins de taches et de trous.

Dr MALJEAN.

31 mars 1919.

(1) Voir A. BEAUNIER, *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1919 ; et Tancrède MARTEL, *Revue hebdomadaire*, 12 février 1919.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Asperula et le président Wilson (XXVI, 78). — Le numéro du 1er mars de votre si intéressante revue contient, aux « Echos de partout », un entrefilet tiré de la revue *Hygia* et signé de M. le Dr Henry La Bonne. A propos d'*asperula* et de la manière dont on la nomme, il y est dit : « Dans le patois anglo français du Canada », etc...

Mon Dieu ! combien de fois faudra-t-il dire qu'au Canada il n'existe aucun patois ! Ceux qui sont Français parlent français et ceux qui sont Anglais parlent anglais. Il est vrai que dans nos villes, la vie côte à côte des deux éléments a introduit dans notre langage des anglicismes, que nous nous efforçons tous les jours de chasser ; mais de là à parler de *notre patois supposé*, il y a loin.

Nous avons des ennemis ici, et savez-vous ce qu'ils disent en face de nos efforts pour conserver notre langue qu'ils veulent faire disparaître? Ils disent que ce que nous parlons n'est pas la langue française, mais un patois.

Allons-nous trouver maintenant jusque dans les revues françaises cette prétention née outre-Manche ? Aidez-nous, s'il vous plaît, Monsieur le Directeur, en insérant ma lettre, à détruire cette assertion que nous parlons patois. Nous, Canadiens-Français, nous n'avons qu'une langue, et c'est le français.

J'ose espérer que M. le Dr La Bonne, qui a, je n'en doute pas, été induit en erreur, fera, en justice pour nous, la rectification nécessaire.

Dr Alphonse Lessard.
(*Québec*, Canada).

Asperula et le président Wilson (XXVI, 78). — Page 78 de la *Chronique médicale*, sous le titre d'*Asperula et le président Wilson*, j'apprends avec stupéfaction qu'en anglais *row* veut dire *rouge*... Jersey bien d'avaler ça, mais Guernesey si j'y parviendrai !

Woodrow veut dire *rangée d'arbres* ; du reste, *bois rouge* se dirait *red wood*, avec l'adjectif *avant* le substantif, comme toujours en anglais.

Je vois d'ici le regard lancé vers le bijou offert par la Ville de Paris, par l'œil oblong-lancéolé du président Wilson, si l'objet d'art eût reproduit l'asperula symbolique !

Dr Vogt.

Mnémotechnie germaine (XXVI, 152). — Lorsque l'instituteur prussien Jahn distribuait à ses élèves des soufflets commémoratifs

du désastre de 1806, il ne faisait que revenir, dans un but patriotique, à un usage très ancien en Germanie.

Chez les Francs Ripuaires, chez les Alsaciens, chez les Bavarois, celui qui achetait une propriété amenait avec lui plusieurs témoins et un nombre égal d'enfants. Après avoir payé le prix convenu, l'acquéreur souffletait les témoins et les enfants et leur tirait les oreilles, afin que dans la suite ils gardassent mieux la mémoire du fait et pussent en rendre témoignage. Jusqu'au XIe et au XIIe siècle cette formalité légale est relatée dans les actes ; les nobles, les princes, les ducs, n'en étaient pas exempts.

Cet usage, d'origine essentiellement germanique, s'implanta dans les pays qui subirent les invasions des Barbares. Il persistait au XVIe siècle en Italie et en France. On lit, par exemple, dans les *Mémoires de Benvenuto Cellini*, qu'étant enfant, il fut renversé brutalement d'un grand coup asséné par son père. Celui ci le releva aussitôt, l'embrassa et lui dit : « Je t'ai battu, non parce que tu as mal fait, mais afin que tu puisses servir de témoin d'un fait curieux ». En même temps, il lui montrait un animal qui vivait au milieu du foyer.

En France, on faisait assister les enfants aux exécutions capitales et en même temps on leur administrait une forte râclée, afin de leur graver la leçon morale dans la mémoire. Au XVe siècle, les enfants du maréchal de Rais furent fouettés après le supplice de leur père.

Rabelais rappelle cette ancienne coutume dans *Pantagruel* (IV, 48) : « puis y accourut le maître d'eschole avec tous ses pédagogues, grimauts et escholiers et les fouettait magistralement, *comme on soûlait jouètter les petits enfants en nos pays quand on pendait quelques malfaiteurs, afin qu'il leur en souvint* ».

Que cet usage brutal se soit conservé en Prusse et qu'il y soit utilisé comme leçon de patriotisme, il n'y a pas lieu de s'en étonner, si on se rappelle que les corrections corporelles sont encore en usage dans les écoles d'Allemagne et que la procession annuelle *des verges* est toujours en honneur dans le Brandebourg.

Dr MALJEAN (*Saint-Mandé*).

Noms de médecins donnés à des rues (XIII ; XIV ; XV ; XVI ; XVII ; XVIII ; XIX, 60, 128). — Il y a quelques années, la *Chronique* a publié, dans un certain nombre de numéros, une sorte de catalogue des noms de médecins donnés aux rues et places des villes, Paris et province.

Je ne sais si vous avez signalé la *rue de la Bienfaisance* (VIIIe arr.), qui, autrefois, portait le nom de *rue de l'Observance* ; le Dr GOETZ y habitait ; il mourut en 1813, et la bienfaisance dont il avait toujours fait preuve fit donner un nom nouveau à la rue.

Je trouve ces détails dans le petit livre si intéressant du marquis de ROCHEGUDE : *A travers le vieux Paris*, page 210.

N'y a-t-il pas là un hommage encore plus délicat de choisir la qualité maîtresse d'un homme, pour l'appliquer au lieu qui doit perpétuer sa mémoire ? Le fait mérite d'être signalé, et la corporation médicale doit en être fière. — Mais au fait, quel est ce Dr Goëtz ?

Dr Alf. Lebeaupin,
(*Moisdon-la-Rivière*).

— Nous extrayons de la *Presse médicale* (10 juin 1918), les lignes suivantes, qui se rapportent par quelque côté à notre question :

En décembre 1872, entrait à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce un ancien blessé de la guerre, atteint d'un trajet fistuleux de la région fessière. Amaigrissement notable, teint cachectique, faibles hémorragies secondaires Mais, un jour, une hémorragie plus forte apparut et le professeur Gaugeot décida, pour essayer de sauver le malheureux, de lui faire une transfusion du sang.

L'appareil de Charrière, avec son bouchon flotteur en moelle de sureau, fut apporté et, séance tenante, le professeur demanda *un donneur volontaire*.

Le major de promotion, le Dr Bousquet, directeur actuel de l'Ecole de médecine de Clermont-Ferrand, s'offrit spontanément, mais le médecin stagiaire Le Goff réclama cet honneur, *puisque le blessé*, disait-il, *est couché dans mes lits*.

Le professeur, se rendant à cet argument, choisit Le Goff comme donneur et fit la transfusion devant tous les stagiaires, accourus pour assister à *l'opération*.

Le soir, dans tout le Quartier latin, le jeune camarade fut fêté, porté en triomphe, pour s'être offert à donner son sang (1). Mais, trois jours après, il fut atteint d'une grippe avec congestion pulmonaire, qui dégénéra en pleuro-pneumonie, puis évolua lentement en un processus spécifique, qu'un long séjour en Algérie ne put enrayer.

En 1874, Le Goff expira dans les bras de ses parents éplorés, victime d'une grippe infectieuse, qui avait provoqué ou réveillé une diathèse peut-être endormie.

De constitution robuste, notre aîné semble avoir été mis *en état de réceptivité morbide*, moins par la saignée que par le refroidissement subi au cours de son joyeux triomphe.

Emus par cette mort glorieuse, les membres du Conseil municipal de Paris donnèrent le nom de Le Goff *à la rue qui rejoint celle de Gay-Lussac à la rue Soufflot.*

Dr Bonnette,
Médecin militaire.

---

(1) La note n° 6.822/D.A. du 22 décembre 1917 accorde actuellement aux donneurs de sang « *une permission de 10 jours*, qui devra, autant que possible, s'ajouter à leur permission de détente, pour récompenser ces hommes et *permettre à leur organisme de se remettre de la saignée qu'ils auront volontairement consentie*. Ils seront, en outre, l'objet d'une *proposition régulière pour la médaille d'argent des épidémies* ».

A quelle affection a succombé Duchenne (de Boulogne) ? (XXV, 86, 158). — Notre très aimable confrère, le Dr G. Gautier, l'électrothérapeute connu, veut bien nous transmettre la lettre suivante, que lui adressa la belle-fille de Duchenne, le 3 octobre 1899 :

« Monsieur le Docteur,

« Je suppose vous être agréable en vous envoyant quelques renseignements au sujet du Dr Duchenne, *mon beau-père*. Ils seront peut être bien succincts, mais je ne sais pas au juste ce que je dois vous dire, ce qui aurait été plus facile si j'avais pu vous voir.

« Le docteur a travaillé jusqu'à son dernier jour ; au moment où l'attaque d'apoplexie l'a terrassé, il était occupé de donner ses derniers soins à un travail sur le cervelet et la moëlle épinière, travail pour lequel il avait consacré dix années de sa vie et dont bien des extraits avaient été lus, par lui, à l'Académie de médecine.

« Dans les dernières années de son existence, le docteur avait eu une belle santé, et il travaillait avec une ardeur extrême, dormant fort peu, donnant énormément de conseils aux étudiants et aux jeunes docteurs qui venaient lui demander ses avis et à qui il ne refusait jamais son aide pour les diagnostics et thèses à passer.

« Mon beau-père appartenait à une famille boulonnaise et dont le père, officier de marine sous Napoléon Ier, avait été un des premiers décorés de la Légion d'honneur au camp de Boulogne.

« Le docteur s'était marié en 1832, il perdit sa femme à la naissance de son fils en 1833. Plus tard, il s'est remarié, mais n'a jamais eu d'autre enfant que mon mari, qu'il perdit en 1870. Comme descendant direct, il n'a *qu'une petite-fille*, mariée à un officier d'artillerie.

« Depuis mon mariage en 1865, je n'ai jamais vu au docteur refuser l'entrée des hôpitaux : à cette époque, on l'appelait beaucoup, soit à la Charité et surtout à la Salpêtrière, pour avoir son diagnostic sûr et rapide pour une grande quantité de cas où bien des docteurs étaient embarrassés ; mais je sais qu'au début de ses découvertes, il avait eu un grand nombre de détracteurs et qu'il avait eu une lutte très sérieuse à soutenir.

« Malgré ses travaux, le docteur était resté un homme aimable, vrai père de famille. Il avait l'esprit très fin et savait attirer l'affection de chacun.

« Jamais les jalousies auxquelles il fut en butte n'ont pu altérer son caractère, et il est resté toujours au-dessus de tout ce que l'on pourrait ou dire ou écrire. Il faisait dans chaque chose la part de la jalousie. Il disait que s'il travaillait, c'était pour l'amour de l'humanité, et qu'il était bien certain que ce serait après sa mort qu'on approuverait tout ce qu'il avait fait, la jalousie cessant alors.

« Je pourrais vous citer mille traits de mon beau-père, mais je ne puis le faire par écrit... »

J. Duchenne.

Il est regrettable que l'on ne puisse renouer la chaîne de ces traditions orales, si utiles parfois pour parfaire une physionomie.

L. R.

Médecine et géologie (XIV, 809). — Vous avez donné, dans la *Chronique médicale*, un article sur les médecins géologues. Ces derniers pleuvent et rien qu'en Maine-et-Loire, c'est aux médecins que sont dus les progrès de la géologie.

En Loire-Inférieure, les deux frères Louis et Edouard Bureau ont fait faire à cette science un pas de géant. Pendant que j'étais vice-secrétaire, 1907-1908, puis secrétaire, 1909-1910, de la *Société géologique de France*, j'ai été en relations avec quantité de nos confrères. D'ailleurs, l'hydrologie et une grande partie de l'hygiène s'appuient sur des connaissances géologiques sérieuses ; en tout cas, c'est grâce à mes études géologiques, que je pus passer sans échec sous les fourches caudines du professeur Gariel, qui présidait le jury quand je passai ma thérapeutique.

Dr Olivier Couffon.
(*Saint-Denis-d'Anjou*, Mayenne.)

Charles Nodier, épileptique... et opiomane (XIV, 126). — Cf. *les Annales révolutionnaires*, organe de la Société des Etudes robespierristes, numéro de mai-juin 1918.

A C.

La mort du duc de Bourbon (XXVI, 163). — Dans son article sur *Le Plessis-Villette et la mort du duc de Bourbon*, le Dr Alf. Lebeaupin parle d'une « intéressante chronique » publiée par le *Journal des Débats*, les 4 et 8 avril dernier, sur le château de Villette et ses habitants. L'article du 8 avril avait pour auteur votre bien amicalement dévoué :

La Ménardière.

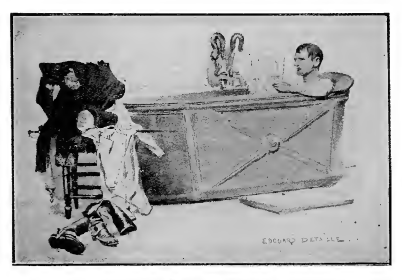
L'Esprit tudesque (XXV, 371). — Lors de la reprise des relations franco-allemandes, quelques années après 70, un monsieur, à qui la maîtresse de maison avait offert une tasse de thé, lui fit ce compliment : « Madame, vous êtes comme cette tasse, pleine de bonté. » Ce mot ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd, mais dans celle d'un jeune attaché d'ambassade boche, qui se promit *in petto* de le servir à la première occasion Cette occasion se présenta chez un haut fonctionnaire, de qui je tiens l'histoire. Avec son sourire le plus obséquieux et son air le plus malin, notre futur ambassadeur dit à la jeune fille qui lui offrait une tasse de café : « Mademoiselle, vous êtes vraiment comme cette tasse... pleine de bon café. »

Dr Em. Leloutre (*Lyon*).

Chronique Bibliographique

A. Périvier. — **Napoléon journaliste** ; avec deux fac-similés. Paris, Plon-Nourrit, 1918.

Il existe toute une littérature napoléonienne ; livres, opuscules, travaux de toute sorte ont été consacrés au grand Empereur : on l'a envisagé, disséqué, pourrait-on dire, de toute manière : les spécialistes eux-mêmes s'en sont mêlés, jusques et y compris les méde-



NAPOLÉON AU BAIN.

(Aquarelle de Detaille, appartenant à M. Arthur Meyer.)

cins ! Et cependant, il restait un coin, un tout petit coin de ce vaste domaine à exploiter : c'est à quoi s'est employé, avec une ardeur que les ans n'ont pas ralentie, un de nos maîtres en journalisme, M. Antonin Périvier.

Qui pouvait être plus qualifié, pour composer un ouvrage sur *Napoléon journaliste*, que celui qui présida aux destinées d'un de nos principaux quotidiens, que l'ancien secrétaire de rédaction et rédacteur en chef du *Figaro* ? L'œuvre qu'il a réussi à mener à bien est d'autant plus louable qu'elle comble une lacune ; elle sort de l'ombre un des aspects, et non des moins imprévus, de cette physionomie complexe ; elle nous fait connaître l'illustre capitaine sous les traits d'un polémiste redoutable, maniant la plume avec la même maîtrise que l'épée.

Détail piquant, c'était le plus souvent dans son bain (1) que Napoléon se faisait lire les journaux : on sait qu'il y restait quelquefois deux heures, en dépit des avis de la Faculté.

... Il aurait voulu tout entendre, tout connaître, tout voir par lui-même, écrit son secrétaire Bourrienne. Tandis qu'il était dans le bain, il lâchait continuellement le robinet d'eau chaude et élevait la température à un tel point que je me trouvais dans une atmosphère de vapeur assez épaisse pour m'empêcher d'y voir assez clair pour continuer la lecture ; on était alors obligé d'ouvrir la porte...

D'autres jours, c'est pendant qu'il se rasait, qu'il demandait à entendre le rapport de ce qu'avaient imprimé les gazettes. On commençait toujours par le *Moniteur*, auquel il ne dédaignait pas, d'ailleurs, de collaborer.

Quand il ne rédigeait pas un entrefilet de son impériale main, il ne manquait pas d'exercer son contrôle sur « la copie » destinée à ce journal : c'est ainsi que, le 23 octobre 1800, le rédacteur en chef *in partibus* soumettait au premier Consul, par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat, un certain nombre d'articles à insérer ; l'un de ces articles, signé du citoyen Goërtz, médecin, portait sur la vaccine : en marge, Maret dut écrire, sous la dictée du maître : « Toujours de la vaccine, c'est bien ennuyeux ! » Rien que sur la vaccine, il avait, en effet, paru près de trente articles, dans une période de quelques mois, quelques-uns ne comportant pas moins de deux colonnes, exactement vingt-neuf, sans préjudice des annonces ou réclames y relatives : Napoléon avait le droit d'en exprimer de l'humeur.

Une autre fois, c'était en 1811, pour annoncer que l'Impératrice était enceinte, le rédacteur avait employé le terme de « grossesse » ; l'Empereur, à qui furent apportées les épreuves, écrivit en marge : « C'est inconvenant » ! Et il lui substitua cette phrase plus... académique : « Sa Majesté l'Impératrice, *vu son état*, n'a pu assister à la parade. » Dans un cas analogue, Louis XIV, voulant annoncer une fausse couche de la duchesse de Bourgogne, avait employé cette heureuse périphrase : « La duchesse est blessée ».

Ce qui agaçait par-dessus tout l'autocrate, devant lequel tous étaient habitués à plier, c'étaient les caricatures ou les pamphlets qui ne respectaient même pas le mur de sa vie privée. Un royaliste, du nom de Peltier, se montra particulièrement acharné contre l'Ogre de Corse ; tantôt l'accusant d'avoir fait empoisonner les blessés et les malades à Jaffa, avec la complicité du pharmacien

(1) « Lorsque l'Empereur visita Rambouillet pour la première fois et fit prendre des dispositions pour s'y installer, il demanda qu'on établit une salle de bain à côté de son cabinet. Dans tous les châteaux qu'il occupa, il ne pensait qu'à son cabinet, qu'il voulait vaste, bien éclairé, au midi, *avec une salle de bain à côté*. » *Souvenirs d'un médecin de Paris*, par le Dr Poumiès de la Siboutie, p. 142. Paris, Plon, 1910.

ROUYER (une gravure montrait. DESGENETTES s'éloignant avec indignation); tantôt incriminant ses relations incestueuses avec sa sœur, la belle Paulette ; ou avec sa belle-fille et belle-sœur Hortense, la reine de Hollande ; tantôt enfin, lui annonçant sans ménagement qu'il était destiné à périr d'apoplexie, parce qu'il devenait énorme, et avait la tête enfoncée dans les épaules. Il était même des folliculaires assez audacieux, pour raconter que l'Empereur avait des convulsions, tombait du haut mal ; nous avons dit, à une autre place (1), ce qu'il convient de retenir de ces insinuations.

A. C.

Pierre BENOIT. — **L'Atlantide.** Paris, Albin Michel, 4 fr. 50.

Voici un peu banal roman d'aventures, où l'érudition se mêle agréablement à l'imagination. Le thème est ingénieux, l'intérêt toujours soutenu. Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur quelques négligences indignes d'un romancier de talent : Noblesse oblige.

Il faut savoir gré à M. Albin Michel, qui n'en est plus à compter ses succès d'édition, d'avoir publié ce livre, qui nous change le plus heureusement des auto-biographies de toutes ces Dames, du monde comme du demi.

B. C.

Formules d'expérience humaine, par Ch. FIESSINGER, A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1919.

Il est bien malaisé d'analyser un recueil comme celui que vient de mettre au jour notre distingué confrère, le Dr Ch. FIESSINGER. Philosophe, moraliste, historien de la médecine, grand praticien dont les consultations en matière de cardiopathie font loi, dans tous ces domaines, Ch. Fiessinger a révélé des vues originales, des directives nouvelles et, par un labeur incessant, il a réussi à se créer une physionomie à part et au tout premier plan dans notre microcosme et bien au delà de ses frontières.

L'opuscule qu'il publie aujourd'hui est le bréviaire d'un esprit un peu désabusé, mais qui ne renonce point, pour cela, à une lutte devenue de plus en plus nécessaire contre les ennemis avoués ou masqués de notre belle profession. Nous y recourrons souvent dans les heures de désespérance et ne saurions trop engager nos lecteurs à le mettre sur un des rayons de leur bibliothèque le plus à portée de leur main.

A. C.

---

(1) Cf *Indiscrétions de l'Histoire*, III, 224 et s.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Dr N. Bajenoff. — *Enseignements psychologiques et psychiatriques de la Révolution russe*. (Extrait de la *Revue internationale de sociologie*). Paris, M. Giard et E. Brière, 1918.

Dr E. Bourdin. — *Adrien-Simon* Boy, *chirurgien en chef de l'armée du Rhin, auteur de l'Hymne* : Veillons au salut de l'Empire ! (1768-1795). Communication à la Réunion médico-chirurgicale de la 7e région, du 13 juin 1917. Besançon, 1919.

Victor Pauchet, chirurgien des hôpitaux d'Amiens. — *Prostatectomie sous anesthésie locale* ; *complications, soins consécutifs*, par R. de Butler d'Ormond. Prix : 5 francs. Imprimerie Schaader frères et Mary, Levallois-Perret. 20 figures dans le texte. 1919.

Ferdinand Bac. — *Souvenirs d'exil* ; *la fin de la vieille Allemagne* (1812-1871). Paris, Plon (1919). 4 fr. 50.

Edith O' Shaughnessy (Miss Nelson O' Shaughnessy). — *Une Femme de diplomate au Mexique*, pendant la dramatique période du 8 octobre 1913 au 23 avril 1914. Traduction de E Altiar. Paris, Plon, 1918, 4 fr. 50.

L. Servérieu. — *La Guerre du Droit des Peuples*. Poésie patriotique, o fr. 50. S. n. d'éditeur.

Louis Martin et Auguste Pettit. — *Spirochétose ictérohémorragique*. Masson et Cie, 1919, 15 francs.

André Lebon. — *Les Conditions économiques de la paix*. Imprimerie Pigelet, 189-191, boulevard Voltaire, Paris.

Chanoine Moussé. — *Le Culte de Notre-Dame en Touraine*. Tours, Mame et fils, 1915.

Roger Hyvert. — *La Tuberculose* : diagnostic précoce, traitement rationnel, prophylaxie générale. A. Maloine et fils, Paris, 1919.

G. Lechartier. — *Intrigues et Diplomaties à Washington* (1914-1917). Paris, Plon, 1919. 4 fr. 50.

Doctor Dagincourt. — *The Serbian Retreat* ; lecture given the 29th of August 1918, at the *British Army and Navy Leave Club*, Hôtel Moderne, Paris. Imprimerie Ellams, 8, rue de Choiseul, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans la Littérature

Le mardi 1er juillet, fut solennellement inauguré, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, l'*Institut de Puériculture.*

Ce fut pour nous un plaisir, d'entendre l'exposé du but de cette œuvre essentiellement humanitaire, magistralement fait par le sympathique et très distingué doyen, M. le professeur ROGER, qui nous dit éloquemment dans quelles circonstances elle fut conçue et grâce à quels généreux concours. Puis ce fut le tour du professeur PINARD, dont le verbe toujours ardent maintes fois souleva les applaudissements de l'auditoire. Les discours officiels ont, toutefois, présenté une lacune ; nul des orateurs ne songea, que nous sachions, à rappeler qu'au nombre des précurseurs de la science nouvelle, l'auteur de l'*Emile,* Jean-Jacques ROUSSEAU, fut un des plus illustres champions, un des apôtres dont la croisade en faveur de l'allaitement maternel parvint si heureusement à réformer les mœurs de toute une classe de la société. Dans l'étude qu'on va lire, le Dr LAIGNEL-LAVASTINE va nous faire connaître les sources médicales auxquelles puisa le philosophe, qui se montra, en cette occurrence, un des plus avisés hygiénistes.

A. C.

Sources des idées médicales de Jean-Jacques Rousseau : I. Des Essartz et l'*Emile*,

Par M. le Dr LAIGNEL-LAVASTINE,

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin de l'Hôpital Laënnec.

Peu d'écrivains ont été aussi étudiés que Jean-Jacques ROUSSEAU. C'est qu'il en est peu dont l'œuvre et le génie aient autant passionné les esprits.

Jean-Jacques Rousseau intéresse doublement les médecins, comme malade et comme auteur.

Son observation clinique a été fouillée par RÉGIS.

Les idées médicales exprimées dans ses livres, à commencer par ses critiques des médecins, sont aussi trop connues pour que j'y revienne. Je voudrais seulement, à propos de l'excellent petit *Traité de l'éducation corporelle des enfans en bas âge*, de DES ESSARTZ, paru en 1760, deux ans avant l'*Emile,* faire quelques rapprochements entre les deux œuvres.

On sait quel intérêt s'attache à l'étude des sources des livres célèbres. A ce propos, on ne saurait trop louer le merveilleux travail de Pierre VILLEZ sur les sources de MONTAIGNE.

Avant la guerre universelle, j'avais engagé mon élève Carlos Bartissol à étudier les sources médicales de Rousseau et lui avais indiqué, pour débuter, le traité de des Essartz. De la comparaison qu'il en fit avec le livre I et une partie des livres II et V de l'*Emile*, il conclut, dans sa thèse (1) parue en 1914, que Rousseau a réellement lu des Essartz. Rousseau le connaissait d'ailleurs et avait plusieurs fois causé avec lui. De plus, il ne s'en inspira jamais servilement et sut, au point de vue médical, puiser à d'autres sources.

Voici, à titre documentaire, quelques-uns des passages du *Traité de l'éducation corporelle des enfans en bas âge, ou réflexions pratiques pour procurer une meilleure constitution aux citoyens*, d'une part, et d'*Emile ou de l'éducation*, d'autre part, qui offrent une grande ressemblance.

Le Traité de des Essartz a « pour objet la conservation d'un grand nombre d'enfants que la routine pernicieuse adoptée et suivie dans leur éducation corporelle enlève dès le berceau ou afflige d'infirmités qui abrègent leur vie et en rendent la courte durée triste et languissante ». Des Essartz combat la dépopulation et il ajoute : « Si les hommes n'eussent jamais écouté que la voix de la nature, ils auraient été aussi simples et aussi zélés dans leurs soins qu'ils prennent de leurs enfants que les animaux le sont par rapport à leurs petits. » C'est là une des idées les plus chères à Rousseau.

— Des Essartz fait un réquisitoire de 40 pages contre le corset. Il dit :

Il a plu aux législateurs de notre prétendu bon goût de faire consister la beauté de la taille dans une diminution graduée de grosseur depuis le haut de la poitrine jusqu'aux hanches, en sorte que le ventre soit le plus haut possible et que la circonférence qu'il présente puisse être renfermée entre les deux mains.

Et Rousseau, au livre V de l'*Emile* :

Il n'est point agréable de voir une femme coupée en deux comme une guêpe ; cela choque la vue et fait souffrir l'imagination. La finesse de la taille a, comme tout le reste, ses proportions, sa mesure, passé laquelle elle est certainement un défaut : ce défaut serait même frappant à l'œil sur le nu ; pourquoi serait-il une beauté sous le vêtement ?. . Tout ce qui gêne et contraint la nature est de mauvais goût ; cela est vrai des parures comme des ornements de l'esprit. La vie, la santé, le bien-être, doivent aller avant tout la grâce ne va pas sans l'aisance...

Voilà le coup d'aile du philosophe poète.

— Des Essartz et Rousseau condamnent le *maillot*.

Des Essartz dit :

A peine sortis de leurs prisons, nous les (les nouveau-nés) renfermons dans un esclavage mille fois plus dur que le premier. Ce serait peu, néan-

(1) Carlos Bartissol, *Sources des idées médicales de Rousseau. I. Des Essartz et Rousseau*. Thèse de Paris, 1914, 39 p. Jouve, éd.



Philippe Hecquet (1661-1737).

Un des précurseurs de J.-J. Rousseau ; l'auteur de l'*Indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et de l'obligation aux femmes de nourrir leurs enfans, etc.*, publié en 1708, plus de cinquante ans avant l'*Emile* (1762).

moins, que de leur ôter dans ces premiers temps le mouvement libre des parties de leur corps, si la gêne où nous les tenons n'influait, pour l'avenir, sur la liberté des mouvements et la bonne conformation de ces mêmes parties. Combien voyons-nous d'enfants revenir de nourrice tout contrefaits, quoique nés de parents très bien conformés ? — Combien de pères affligés de voir l'héritier d'un grand nom tordu, bossu ou hors d'état de figurer dans le monde par la figure bizarre de ses jambes ? — Les liens dont on serre les enfants ne doivent-ils pas produire, sur leur tendre machine, des effets plus sensibles et plus dangereux ? Les vaisseaux qui se distribuent à la peau et aux muscles rétrécis, écrasés par cette forte compression, ne peuvent recevoir qu'une petite quantité de sang, et ce qu'ils reçoivent ne coule que difficilement...

L'inégalité de pression que souffrent les parties doit être regardée comme une des causes de leur difformité .. ; quand l'enfant commence à se soulever sur ses jambes, il porte toujours ses pieds en dedans, ses genoux frottent l'un contre l'autre... Les enfants souffrent de douleurs qui, malgré la différence de notre constitution, nous paraîtraient insupportables ; leurs cris annoncent leurs souffrances... et dès le douzième jour on peut, le (l'enfant) couchant, n'attacher ses langes qu'au-dessous des bras et les croiser sur le reste du corps sans les attacher. . Nous croyons qu'il est très important de rejeter tout à fait l'usage de cette bande dont on enveloppe l'enfant dans son maillot...

Et Rousseau :

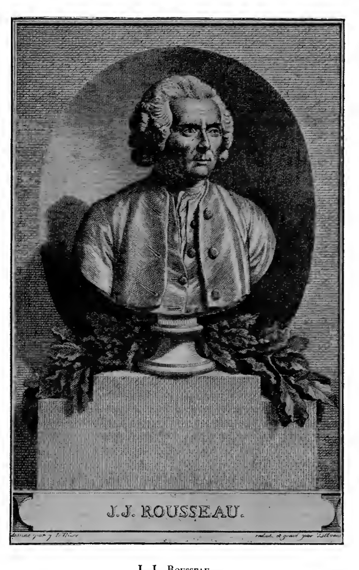
L'enfant nouveau-né a besoin d'étendre et de nourrir ses membres pour les tirer de l'engourdissement où, rassemblés en peloton, ils ont resté si longtemps. On les étend, il est vrai, mais on les empêche de se mouvoir... Ainsi les impulsions des parties internes d'un corps qui tend à l'accroissement trouvent un obstacle insurmontable aux mouvements qu'elles demandent.

L'enfant fait continuellement des efforts inutiles, qui épuisent ses forces ou retardent leur progrès. Il était moins à l'étroit, moins gêné, moins comprimé dans l'amnios, qu'il n'est dans ses langes. *Je ne sais pas ce qu'il a gagné à naître* (1). L'inaction, la contrainte où l'on retient les membres d'un enfant ne peuvent que gêner la circulation du sang, des humeurs, empêcher l'enfant de se fortifier, de croître et altérer sa constitution .. Les pays où l'on emmaillotte les enfants sont ceux qui fourmillent de bossus, de cagneux, de noués, de rachitiques, de gens contrefaits de toute espèce. De peur que les corps ne se déforment par des mouvements libres, on se hâte de les déformer en les mettant sous presse. On les rendrait volontiers perclus pour les empêcher de s'estropier.

Une contrainte si cruelle pourrait-elle ne pas influer sur leur humeur ainsi que sur leur tempérament ? Ils crient du mal que vous leur faites : ainsi garrotté, vous crieriez plus fort qu'eux...

Au moment que l'enfant respire en sortant de ses enveloppes, ne souffrez pas qu'on lui en donne d'autres qui le tiennent plus à l'étroit. Point de têtières, point de bandes, point de maillot, des langes flottants et larges qui laissent tous ses membres en liberté et ne soient ni assez pesants pour gêner les mouvements, ni assez chauds pour empêcher qu'il ne sente les impressions de l'air.

(1) Je souligne ce coup de griffe qui signe le morceau.



J.-J. Rousseau.

Quel nouvel éclat le style de Rousseau donne aux idées de des Essartz !

Sur l'*allaitement maternel*, des Essartz donne des conseils de bonne pratique et touche à la question morale :

Si nous entreprenons, dit-il, de combattre ces préjugés (de ne pas allaiter), ce n'est pas que nous nous flattions de faire un grand nombre de prosélytes. Nous n'ignorons pas qu'une dame qui allaite son enfant est pour notre siècle un phénomène qu'on ne rougit point de taxer de folie, et que la crainte du ridicule étouffe tous les jours la voix de la nature et de la probité : mais nous sçavons aussi qu'il est encore un grand nombre de femmes qui, sentant que la nature les a faites pour être mères, et pour en remplir les devoirs, voudraient être en état de suivre les mouvements de leur tendresse.

Pour Rousseau :

Le devoir des mères n'est point douteux ; mais on dispute si, dans le mépris qu'elles en font, il est égal aux enfants d'être nourris de leur lait ou d'un autre... Il se trouve pourtant quelquefois encore de jeunes personnes d'un bon naturel qui, sur ce point, osant braver l'empire de la mode et les clameurs de leur siècle, remplissent, avec une vertueuse intrépidité, ce devoir si doux que la nature leur impose.

Sur le *choix d'une nourrice*, des Essartz entre dans de nombreux détails qu'on retrouve en partie dans l'*Emile.*

Quand un médecin, dit des Essartz, est appelé pour choisir une nourrice, il examine avec soin la qualité de son lait. L'usage est de préférer celui qui n'est ni trop fluide ni trop épais. La raison qui fait préférer ce lait d'une consistance moyenne, c'est qu'il peut convenir mieux que tout autre à tous les états de l'enfant. Sa consistance trop grasse ne lui conviendrait pas les premiers jours, où il ne peut digérer qu'une nourriture légère ; trop fluide, elle serait insuffisante pour les mois suivants. Or il est constant que le lait de la mère l'emporte de beaucoup sur ce lait moyen dans tous les temps ; il est au commencement, au milieu et à la fin de la nourriture, tel qu'il doit être.

Rousseau d'abord lance une épigramme qu'explique seule sa prévention contre la gent médicale.

S'agit-il de chercher une nourrice, on la fait, dit-il, choisir par l'accoucheur. Qu'arrive-t-il de là ? Que la meilleure est toujours celle qui l'a le mieux payé. Je n'irai donc pas consulter un accoucheur pour celle d'Emile ; j'aurai soin de la choisir moi-même.

Et il exprime ensuite la même idée que des Essartz :

Je ne sais si l'on ne devrait pas faire un peu plus d'attention à l'âge du lait aussi bien qu'à sa qualité. Le nouveau lait est tout à fait séreux... Peu à peu le lait prend de la consistance et fournit une nourriture plus solide à

l'enfant devenu plus fort pour la digérer. Ce n'est sûrement pas pour rien que dans les femelles de toute espèce la nature change la consistance du lait selon l'âge du nourrisson. Il faudrait donc une nourrice nouvellement accouchée à un enfant nouvellement né.

Des Essartz avait écrit :

Le premier lait que l'on donnera à l'enfant doit donc être un peu plus séreux, parce que cette qualité conviendra parfaitement à son état ; quand il sera plus-fort et plus vigoureux, la nourrice prendra des aliments qui lui fournissent un lait plus épais, un peu plus gras, mais toujours proportionné aux forces de son estomac.

Et sur le *régime de la nourrice*, il ajoute :

Elle doit éviter tous les aliments âcres, salés, astringents et surtout acides ; les poireaux, les radis, l'ail, le petit-salé, le lard, les fromages, principalement celui qui a une odeur forte ; les fruits cruds, le vin, et à plus forte raison, les liqueurs

De son côté, Rousseau pense « qu'au lieu de changer la nourriture ordinaire des nourrices, il suffit de la leur donner plus abondante et mieux choisie dans son espèce »...

Réformez les règles de votre cuisine, n'ayez ni roux ni friture, que le beurre, ni le sel, ni le laitage, ne passent point sur le feu ; que vos légumes cuits à l'eau ne soient assaisonnés qu'arrivant tout chauds sur la table ; le maigre, loin d'échauffer la nourrice, lui fournira du lait en abondance et de la meilleure qualité.

— Au sujet du *sevrage*, « le principe le plus certain, quoique indéterminé dans son application, dit des Essartz, est qu'on ne doit sevrer l'enfant que quand il peut se passer du lait de sa nourrice, et digérer des aliments plus épais, plus forts (*valentiora*). Or c'est à l'âge de douze ou quinze mois qu'ordinairement il le peut. Il a alors, au moins la plupart ont, vingt-deux dents. »

Et Rousseau : « On sèvre trop tôt tous les enfants. Le temps où l'on doit les sevrer est indiqué par l'éruption des dents. »

— Quant à la *bouillie*, des Essartz l'apprécie de la manière suivante :

Une autre précaution à prendre dans le choix de cette nourriture (abondante et *substantieuse*, substituée au lait), c'est qu'elle ne contienne pas trop d'air, qu'elle ne soit pas portée de sa nature à fermenter et à se boursoufler dans l'estomac... Les farineux cruds contiennent certainement une grande quantité d'air... La viscosité, que renferment aisément les farineux cruds, est encore une raison qui doit les exclure... Nous voyons peu d'enfants qui, vivant habituellement de bouillie, n'aient le ventre tendu et dur (1)... Nous

(1) Page 266. Observation clinique très sagace.

avons déjà remarqué qu'en le faisant bouillir (le lait), on lui enlève la plus grande partie de ses principes salutaires... La chaleur dissipe la partie la plus fluide et la plus saine ; il ne reste que la partie caséeuse, dont la grossièreté et la ténacité augmentent encore la viscosité de la bouillie... Il faut donc avoir recours à une autre préparation,... qui conserve à la farine sa qualité nourrissante, et la rende en même temps facile à digérer.

La farine de malt possède ces qualités ; la torréfaction a déjà beaucoup diminué la viscosité des parties de l'orge...

Mais comme cette farine est peu commune et qu'il ne serait pas facile aux nourrices de la campagne de s'en pourvoir, nous leur conseillons de se servir de mie de pain.

Lorsqu'il commence à user de cette nourriture, nous avons dit que ce ne devait jamais être avant le huitième mois, en supposant encore qu'il se porte bien.

Et dans l'article VII, *du Sevrage des Enfans*, des Essartz ajoute :

Il (l'enfant) soupera avec sa bouillie, ou avec une panade, ou du riz bien cuit.

Et Rousseau :

Il a été reconnu que la bouillie n'est pas une nourriture fort saine. Le lait cuit et la farine crue font beaucoup de saburre et conviennent mal à notre estomac. Dans la bouillie, la farine est moins cuite que dans le pain, et de plus, elle n'a pas fermenté ; la panade, la crème de riz, me paraissent préférables. Si l'on veut absolument faire de la bouillie, il convient de griller un peu la farine auparavant. On fait, dans mon pays, de la farine ainsi torréfiée, une soupe fort agréable et fort saine.

— Enfin des Essartz et Rousseau sont du même avis pour ne pas *bercer* les enfants : « usage toujours dangereux », dit des Essartz, « souvent pernicieux », dit Rousseau.

« Emile n'aura ni bourrelets, ni paniers roulants, ni chariots, ni lisières. » Des Essartz avait condamné de même lisières et chariots.

Ainsi le médecin et le philosophe expriment souvent les mêmes idées en puériculture. Comme le livre de l'un a précédé de deux ans le livre de l'autre, il semble bien qu'il ne s'agisse pas d'une simple coïncidence, mais que Rousseau, comme c'était son droit, a pris dans le travail du spécialiste les documents favorables à ses idées. Il les a taillés à sa manière et marqués à son coin.

Les sabots de J.-J. Rousseau. — L'histoire et la légende.

Nous avons, dans un de nos ouvrages (1), donné une reproduction des sabots de J.-J. ROUSSEAU, à titre de document purement iconographique. Plusieurs de nos lecteurs nous en ayant demandé l'histoire, nous déférons à leur désir ; car les sabots de Jean-Jacques ont leur histoire, et même leur légende, qui a été naguère contée par notre ami G. MONTORGUEIL, avec tout l'esprit et le talent qu'on lui connaît (2).

Cette paire de chaussures, d'une facture plutôt grossière —, ne dit-on pas que le philosophe les avait confectionnées lui-même, comme le fera plus tard TOLSTOÏ ? — furent retrouvées, par notre confrère, chez un descendant du cabaretier d'Ermenonville, qui habitait à Paris le passage de l'Industrie. Le détenteur du précieux (?) objet, alors employé au ministère de la guerre, montra les sabots au rédacteur de l'*Eclair*, en même temps qu'il lui exhibait les pièces affirmant leur authenticité, notamment une attestation signée du maire et des adjoints d'Ermenonville. Tous les fervents de Rousseau défilèrent chez l'aubergiste, avides de rendre leur hommage à la relique qui leur rappelait leur idole ; mais ici nous passons la plume à Montorgueil :

Ces sabots étaient mis jadis en évidence dans l'auberge; objet de vénération pour les pèlerins, qui les baisaient et les couvraient de dédicaces enthousiastes. Les unes étaient gravées au couteau sur le bois des semelles ; les autres, tracées à l'encre sur le cuir. Le temps a effacé en partie les premières. Le bois s'est montré un dépositaire plus fidèle de ces témoignages ardents.

La plus ancienne inscription est sur le cuir : *Hommage à Rousseau, le 24 fructidor an II de la République française.* Un fervent fait suivre son nom de ce grade fantaisiste : *Un lieutenant de la nation.* Un autre fait savoir qu'*à la fin d'octobre 1800 il a été visiter les mânes de Rousseau.* Puis, c'est un nom charmant et désuet, avec une date : *Nanine, 1796. Le 10 prairial an VI républicain*, un dévot du philosophe fait offrande d'un souvenir à l'*ami de la vérité*. Cette expression, et celle d'*ami de la nature*, se rencontrent fréquemment dans le tohu-bohu épigraphique de cet *ex-voto*. Une écriture de femme souligne une visite au *tombeau de l'auteur d'* « *Héloïse* » en 1814. La même année, une *délégation de l'Ain* « a touché le sabot » !

L'auteur du *Voyage à Ermenonville*, Thiébauld de Berneaud, ne manquait jamais de commencer ses dévotions par une méditation sur les sabots, et comme il était aussi prolixe que sentencieux, il n'oubliait point de les adorner d'un nouvel hommage, chaque fois, au détriment de ceux d'autrui. *De retour d'Italie, où je passai dix années, mon premier devoir fut de venir revoir les lieux chers à mon cœur, et de toucher les sabots de mon maître.* Plus discret et non moins enthousiaste, cet autre signe sur le talon : *Candide Cler est encouru au tombeau de la vérité, le 10 avril 1817.* Le voilà bien l'homme de la nature : Cler et Candide.

(1) *Légendes et Curiosités de l'Histoire*, 4e série.
(2) Cf. l'*Eclair*, du 19 octobre 1908.

Ces témoignages se suivent jusqu'en 1825, puis c'est un silence de plus de soixante ans. Tout à coup apparaissent de nouvelles inscriptions, et cette date : 1889. Que s'est-il passé ? Les détenteurs des sabots ont essayé de monnayer leur héritage. Ils l'ont transporté en Suisse, où le citoyen de Genève a ses plus chauds admirateurs. Ils n'y rencontrèrent point celui qu'ils y cherchaient. Mais les rousseauphiles se présentèrent nombreux, qui acquirent en détail ce qu'ils ne pouvaient payer en gros. Le bois fut tailladé à coups de couteau, le cuir découpé en parcelles, la paille pillée. Quand je vis les fameux sabots, vingt blessures récentes attestaient ce pieux zèle. Les disciples du philosophe avaient recueilli, pour en faire des reliques, du bois des vrais sabots.

Vous reconnaissez là les esprits forts que le philosophe d Ermenonville a dégagés des préjugés et des superstitions, et qui se croient avoir le droit de tenir en pitié les fidèles vénérant, dans les reliquaires des chapelles chrétiennes, les os de quelque saint ou les bois de la Passion !

Ajoutons que, vers 1880, vivait à Belleville un personnage qui montrait des sabots ayant appartenu, prétendait-il, à Jean-Jacques (des lettres également étaient jointes aux chaussures). Ces sabots passèrent entre les mains de feu Chantelauze, de l'Académie française, qui les montra à M. J. Grand-Carteret et les lui proposa même pour l'*Exposition iconographique de Rousseau*, jadis organisée par notre confrère au pavillon de la Ville de Paris.

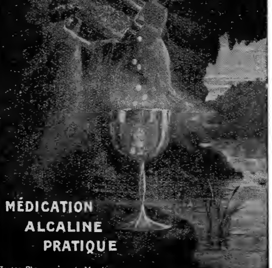
Tout rousseauphile qu'il soit, M. Grand-Carteret ne verse pas dans la rousseaulâtrie et, simplement, il refusa la relique qu'on lui offrait, estimant avec nous qu'il n'est qu'une manière d'honorer les grands hommes, c'est de répandre leurs écrits, en opérant une sélection toutefois, quand il s'agit de doctrines aussi contestables que certaines de celles prêchées par le philosophe genevois.

J.-J. Rousseau, vétérinaire.

Puisqu'il est parlé, d'autre part, de *J.-J. Rousseau hygiéniste*, faisons connaître un autre aspect des talents extra littéraires du philosophe. Savait-on qu'il eût pu faire, s'il lui avait plu, un très habile vétérinaire ? Voici un fragment de sa correspondance qui corroborera nos dires :

Sultan m'a tenu quelques jours en peine : sur son état présent je suis complètement rassuré ; ce qui m'alarmait le plus était la promptitude avec laquelle la plaie s'était refermée ; il avait à la jambe un trou fort profond ; elle était enflée, il souffrait beaucoup et ne pouvait se soutenir. En cinq ou six heures, avec une simple application de thériaque, plus d'enflure, plus de douleur, plus de trou, à peine en ai-je pu retrouver la place : il est gaillardement revenu de son pied à Motiers, et se porte à merveille depuis ce temps-là. Comme vous avez des chiens, j'ai cru qu'il était bon de vous apprendre l'histoire de mon spécifique ; elle est aussi étonnante que certaine. Il faut ajouter que je l'ai mis au lait durant quelques jours ; c'est une précaution qu'il faut toujours prendre sitôt qu'un animal est blessé.....

Ce diable d'homme avait toutes les aptitudes.


COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE
Toutes Pharmacies du Monde

Le Présent dans le Passé

Au temps de Jean le Bon,

Par M. le Dr P. Noury (*de Rouen*).

C'est à cause de notre ignorance en histoire que nous croyons que les difficultés que nous rencontrons actuellement sont choses nouvelles. Les guerres de longue durée ont toujours eu les mêmes conséquences désastreuses. Nos ancêtres ont connu les mêmes misères, ont eu recours, à peu près, aux mêmes moyens que nous et ont enfin surmonté toutes les difficultés, non toutefois sans en sortir amoindris et meurtris, mais vaillants.

A l'époque de Jean le Bon, le pays ravagé et ruiné nous présente le même tableau avec la rareté, la cherté et la mauvaise qualité des vivres, l'augmentation considérable des salaires, les dépenses exagérées, la prodigalité monstrueuse, les malversations, la concussion, la lenteur et la partialité de la justice, l'exode des populations, l'arrivée à Paris des réfugiés racontant des choses effroyables, l'épidémie frappant surtout les hommes jeunes, une grande et effroyable mortalité, la jacquerie, ce bolchevisme d'antan ; et, pour conjurer tout cela, de nombreuses ordonnances, le plus souvent sans application et sans effet, le moratorium, l'altération des monnaies et leur cours forcé (l'émission illimitée du papier-monnaie n'existait pas alors), les taxes sur les ventes, les impôts, voire l'impôt sur le revenu et même progressif, mais à l'envers, etc.

Résumons à grands traits, d'après Michelet et Lavisse, l'histoire intérieure du peuple de France à cette époque.

Vivres. — En 1358, les vivres devenaient rares et chers. Les bourgeois qui avaient beaucoup de petits biens dans l'Ile-de-France et qui en tiraient mille douceurs, œufs, beurre, fromage, volailles, ne recevaient plus rien. Ils trouvaient cela bien dur.

Le setier de blé qui se donne ordinairement pour douze sols, dit le chroniqueur, se vend maintenant trente livres et plus.

On ne se chauffait qu'en coupant des arbres.

Salaires. — Sous Philippe de Valois, le chevalier, devenu mercenaire du roi, s'était contenté de dix sous par jour ; sous Jean, il en exigea vingt et le seigneur banneret quarante.

En 1351, Jean le Bon assura aux maîtres des métiers de Paris un règlement qui fixait les salaires des ouvriers, élevés outre mesure par suite de la dépopulation et de la peste.

Pour compenser les effets de la dépréciation de la monnaie, des ordonnances rendirent les prix obligatoires et contraignirent, dans les villes, toute personne saine à travailler pour gagner sa vie, sous menace de bannissement, de prison ou de marque au fer chaud.

Malversations, prodigalité, etc. — En 1357, les Etats voulurent encore savoir plus avant ce qu'était devenu le grand trésor. Tout ce qu'on sut, c'est qu'il y avait eu prodigalité monstrueuse, malversation, concussion.

La grande ordonnance de mars 1357 exigeait l'épuration du haut personnel, le droit pour les Etats de se réunir et l'établissement d'une bonne monnaie.

« Plusieurs présidents ou autres membres du Parlement ont accoustumé de prendre salaire trop excessif et d'aller à quatre ou « cinq chevaux, quoique s'ils alloient à leurs dépens, il leur suffiroit bien à deux chevaux ou à trois ».

Le roi allait, comme l'homme de Rabelais, mangeant son raisin en verjus, son blé en herbe.

Justice. — La justice est lente, des causes ont été délaissées par faveur, connaissance, affection désordonnée ou haine ; des arrêts qui auraient dû être rendus « passé à vingt ans », sont encore attendus.

Exode et réfugiés. — A Paris, on voyait arriver par toutes ses portes, les paysans avec leurs familles et leurs petits bagages ; puis ces longues files lugubres, les moines et les religieuses des environs. Tous ces fugitifs racontaient des choses effroyables de ce qui se passait dans les campagnes.

Epidémie et mortalité. — De 1361 à 1363, l'histoire intérieure ne parle que des mauvaises récoltes, de la cherté des vivres, des épidémies et une grande et effroyable mortalité. Cette fois le mal atteignait les hommes jeunes et les enfants plutôt que les vieillards et les femmes. La mauvaise nourriture était pour beaucoup dans l'épidémie.

Jacquerie. — Le paysan enragé de faim et de misère força les châteaux, égorgea les nobles. Les Jacques n'égorgeaient pas seulement les seigneurs, mais tâchaient d'exterminer les familles, tuant les jeunes héritiers, tuant l'honneur en violant les dames. Puis ces sauvages s'affublaient de beaux habits, eux et leurs femmes, se paraient de belles dépouilles sanglantes.

« Quand on leur demandait, dit Froissard, pourquoi ils faisoyent ainsi, ils répondoient qu'ils ne savoient, mais qu'ils faisoyent ainsi qu'ils veoyent les autres faire ; et pensoyent qu'ils dussent en telle manière destruire tous les nobles et gentilhommes du monde. »

Peu à peu la cohue des Jacques tenta de s'organiser, ils se groupèrent par bannières et se donnèrent Callet, un des leurs, comme capitaine.

Aux gens de labour, qui formaient la masse, s'étaient joints de riches hommes, bourgeois, gens de métier et autres.

D'après Lavisse, les Jacques ont voulu, sans doute, chasser les nobles, ruiner les châteaux, piller ; ils n'ont tué que par occasion.

La défaite des Jacques fut suivie de représailles terribles. Vingt mille personnes moururent.

Dettes. — Dès son avènement, Jean le Bon, pour complaire aux nobles, ordonna de surseoir au payement des dettes.

Monnaies. — La grande ressource était l'altération des monnaies. Pendant le règne de Jean, quatre-ving-un actes avaient modifié les monnaies ; la livre tournois qui, en 1336, représentait 17 fr. 37 en espèces d'argent, était descendue jusqu'à 1 fr. 73. Pour compenser cette dépréciation de la monnaie, le cours forcé fut établi.

Impôts. — En 1351, les Picards et les Normands accordèrent au roi six deniers par livre sur les ventes.

Les Etats, par une ordonnance du 28 décembre 1355, établirent un impôt de huit deniers sur toutes les marchandises vendues et une gabelle sur le sel ; ces impôts devaient être payés par tout le monde, sans exception.

La levée des subsides rencontra une vive opposition ; ceux-ci furent remplacés par un impôt sur le revenu, progressif en sens inverse de la richesse. Le revenu de dix livres était taxé à 10 o/o, tandis que le revenu de mille livres à 2,20 o/o, et même les nobles ne payaient rien au delà de cinq mille livres de revenu, ni les non nobles au delà de mille livres.

Le 8 mai, les Etats apprirent que l'aide nouvelle se levait aussi mal que la précédente. Deux nouvelles taxes sur le revenu de 4 o/o au-dessous de cent livres et 2 o/o au-dessus de cent livres furent octroyées. Proportionnellement, plus on avait, moins l'on payait.

Cependant, dit Michelet, la France, toute mutilée et ruinée qu'elle était, se retrouvait encore, de l'avis de ses ennemis, la-tête de la chrétienté. Chaque fois, l'Europe envieuse croit l'avoir tuée ; les peuples s'imaginent qu'il n'y aura plus de France ; elle s'obstine à vivre ; elle refleurit.

Montaigne... et les tanks.

« Et, à présent que nos mousquetaires sont en crédit, je crois que l'on trouvera quelque invention de nous emmurer pour nous en garantir et nous faire *traîner à la guerre enfermés dans des bastions*, comme ceux que les anciens faisaient porter à leurs éléphants. » (Livre II, ch. IX, *Des armes des Parthes*).

Informations de la « Chronique »

La crise du logement.

C'est la question du jour. Il est incontestable qu'à Paris, surtout, il devient de plus en plus malaisé de trouver un logement à sa convenance (surtout quand on est médecin), faute d'immeubles suffisants pour une population pléthorique, et aussi par suite des exigences de plus en plus croissantes de MM. les propriétaires, qui montrent une hâte vraiment excessive à récupérer ce que la guerre leur a fait perdre.

On ne sera pas surpris d'apprendre que pareille situation s'est déjà présentée, au cours de notre histoire ; mais les documents relatifs à l'évolution sociale sont trop rares pour que, lorsque nous en découvrons au hasard de nos recherches, nous ne les signalions pas aussitôt.

Aujourd'hui la Providence des chercheurs nous a très heureusement servi ; c'est l'illustre auteur des *Paroles d'un croyant* qui va nous exposer lui-même la difficulté qu'il a éprouvée à se procurer un logis sortable, en l'an 1839. Nous transcrivons :

> ... Je n'irai pas loger place Royale. Mon nom a fait peur au propriétaire ; il ne veut plus me louer. Je vis hier un autre appartement beaucoup mieux situé et dont peut-être m'accommoderai-je, malgré les inconvénients qu'il présente. On en demande 1.100 francs, j'en propose 1 050. C'est dans le haut d'une maison qui a vue sur le boulevard des Italiens ; elle forme l'angle de ce boulevard et de la rue de la Michodière. J'aurais une chambre et un cabinet ; une autre chambre pour mon neveu ; une autre petite pièce où l'on peut mettre un lit ; une grande salle à manger, point de salon, le tout carrelé. La cuisine est un trou, ainsi que la chambre de la cuisinière. Mon domestique serait obligé de coucher dans la salle à manger, où l'on placerait un de ces lits de fer qui se reploient pendant le jour. N'était le quartier, je ne songerais certainement pas à me loger là ; mais le quartier c'est beaucoup, et les loyers sont partout hors de prix. (Paris, 8 août 1839.)

Or, savez-vous ce que valait le même appartement, vingt années environ plus tard, en 1858 (1) ? Il était loué 3.000 francs ; quelle est sa valeur actuelle, nous vous le laissons à penser !

La cherté de la vie.

Autre antienne, et dont le refrain sonne plus douloureusement encore à nos oreilles que le précédent : le coût de l'existence augmente tous les jours et aucune mesure prise par nos gouvernants qui soit véritablement efficace.

Pour nous consoler — piètre fiche de consolation ! — évoquons le passé, et parcourons les journaux d'il y a 60 ans ; et nous constaterons, hélas ! que nos grands-pères ont passé par les mêmes épreuves que nous.

(1) Cf. *Monde illustré*, 20 mars 1858.

Hier comme Aujourd'hui !



— L'appartement est un bijou !... et la maison, Mossieur... pas d'enfants, pas de chiens, pas de pianos !

(Dessin et légende de GAVARNI.)

On nous cite, écrit un chroniqueur de l'époque (1), des faits incroyables d'exagération et d'avidité :

Je défie un passant qui désire, dans certains restaurants du boulevard ou du Palais-Royal, la sortable réfection d'un potage, de deux plats, d'un dessert et d'une demi-bouteille de vin véritable, d'en sortir sans laisser une douzaine de francs... C'est insensé ! Une pêche, 2 francs, — un raisin, dito, — un siphon d'eau de Seltz, 1 franc : tout cela coûte 15 centimes au vendeur. Nous savons bien que les loyers sont chers .. mais les restaurateurs seront bien avancés lorsqu'on fuira leurs tables ! Bien des gens en sortent, non pas seulement vexés qu'on leur ait coupé la gorge, après leur avoir chargé l'estomac, — mais presque honteux de dépenser autant pour un repas mesquin, dont le prix nourrirait abondamment pour tout un jour une pauvre famille ! Un de nos amis, pris l'autre jour dans un des traquenards du boulevard, et ayant dépensé *seize francs* pour un dîner tout simplement passable, était si furieux contre le traiteur, ou plutôt contre lui même, de s'être exposé là, que, voyant sur la chaussée un pauvre qui semblait n'avoir pas dîné du tout, il l'appela, et lui donna cent sous... en se disant :

« — Il faut que je me punisse de ma prodigalité égoïste... ça m'apprendra à dépenser seize francs pour dîner seul ! »

Cette cherté de certains restaurants où allaient habituellement une foule d'hommes du monde, de célibataires ou de maris émancipés, détermine un nouveau courant. On va dîner à son cercle, où, pour six francs, on a un service surabondant. Que MM. les restaurateurs en renom y prennent donc garde, car le jour où ils n'auront plus à compter que sur les étrangers, leur loyer sera bien plus difficile à payer.

N'y aurait-il donc aucun remède à pareille situation ? Le fait est que les tentatives pour enrayer la cherté de plus en plus croissante de la vie ont à peu près toutes échoué : citons, pour mémoire, les baraques Vilgrain, les boucheries municipales, etc.

Rendons cependant hommage à des efforts individuels, qui ont été relativement couronnés de succès : c'est ainsi qu'un de nos confrères de Versailles, M. le Dr Malbois, conseiller municipal de cette ville, a réussi à grouper 150 adhérents payants (25 francs à titre de provision), et 700 à 800 adhérents gratuits, pour une coopérative d'achats en commun. En se fournissant chez les marchands en gros, cette association est arrivée en très peu de temps à payer poissons et légumes cinquante pour cent moins cher que chez les détaillants ; sur la viande de boucherie, même différence. Pour ce qui est du vin, les spéculateurs, encouragés par l'inertie, pour ne pas dire plus, du gouvernement, ont jusqu'à présent empêché la réalisation des espoirs qu'on avait conçus ; mais ce n'est qu'un temps d'arrêt passager.

Les conclusions à tirer de cette expérience sociale en petit est que, au lieu de s'épuiser en palabres superfétatoires, nos maîtres de l'heure agiraient plus sagement et plus intelligemment — car à la longue tout se paie ! — en encourageant des efforts dus à l'initiative individuelle et, mieux encore, en donnant les premiers l'exemple.

Les avertissements et les objurgations ne leur auront pas manqué.

(1) Jules Lecomte, dans le *Monde illustré* (11 septembre 1858).

La crise des loyers



LE TERME.

— Dites à votre mari qu'il me paie et ne fasse pas tant d'enfants ; est-ce que j'en fais, moi ! Cependant, mes moyens me le permettent.

(Dessin de Raffet ; lithographie de Gihaut frères, éditeurs.)

Au pays des Gretchens.

Toujours l'histoire de la paille et de la poutre !

Nos ennemis d'hier, puisque nous avons désormais la paix, n'ont laissé passer aucune occasion de vitupérer contre les vices de la Babylone moderne — *nach Paris !* — oubliant les scandales pourtant assez retentissants de la cité qui s'étale sur les bords de la Sprée. La vérité est qu'en tout temps, leurs Gretchens se sont montrées, mettons : accommodantes. Notre collaborateur et bon ami Bonnette, dans un article récemment paru dans la *Presse médicale* (1), après avoir montré dans quel état lamentable se trouvaient les prisonniers français dans les camps prussiens, en 1807, au rapport du baron Percy, dans son *Journal des campagnes*, écrivait :

« A Schœnlanke, les petits garçons courent après les Français *pour leur offrir des femmes ;* c'est partout de même en Prusse ; *les mœurs y sont perdues et la dissolution y est à son comble.*

« Si nous en croyons nos rapatriés, ajoutait Bonnette, les Gretchens modernes ne le cèdent en rien à leurs aïeules. *Pour un biscuit ou une boîte de conserves,* elles s'offrent spontanément à toutes les complaisances. »

De nombreux témoignages nous sont parvenus, qui confirment pleinement les dires de notre excellent collaborateur. C'est ainsi qu'un capitaine d'infanterie, en garnison à Wiesbaden, nous a raconté que les femmes se donnaient avec la plus grande facilité, *pour une bille de chocolat.* Ce sont surtout les Malgaches qui ont le plus rapidement conquis la sympathie de ces dames. Et à ce propos, cette anecdote empruntée au *Cri de Paris* et que nous transmet notre très distingué confrère, le Dr A. Bartet, médecin principal de la marine, est particulièrement édifiante.

Un jour, l'aumônier du régiment reçut la visite du Herr Pfarrer de l'endroit. Le prêtre allemand semblait consterné, indigné, révolté.

— Mon cher collègue, dit-il à l'aumônier français, je fais cette démarche auprès de vous parce qu'en votre qualité de prêtre de la sainte religion vous comprendrez évidemment mon inquiétude. C'est la mort dans l'âme que je suis obligé de vous signaler la conduite d'un soldat de votre régiment à l'égard d'une de mes paroissiennes .. Tenez, lisez cette lettre, elle vous édifiera mieux que je ne saurais faire.

Il remit à l'aumônier une lettre adressée à une demoiselle de la ville par un certain Ratziranaranivalo, caporal au régiment malgache, dans laquelle, avec le style poétique de Madagascar, celui-ci déclarait à la jeune personne qu'elle était sa lune et son soleil et qu'il ne demandait qu'à partager avec elle tout ce qu'il possédait, si elle daignait couronner sa flamme.

— Infâme séduction, n'est-ce pas ? exclama le Herr Pfarrer.

— Mon Dieu, répondit notre aumônier, vous avez une lettre, mais moi je puis vous en montrer quatre écrites par des dames de la ville à des soldats du régiment. Vous pouvez les lire et vous verrez que ce sont ces dames qui déclarent à mes hommes qu'ils sont leur soleil et leur lune et qu'elles ne demandent qu'à partager avec eux tout ce qu'elles possèdent. Vous voyez qu'il y a compensation, et qu'en fait de séduction nous n'avons rien à envier l'un à l'autre. Mettons donc que nous sommes quittes !

Le Herr Pfarrer, ne trouvant rien à répliquer, s'en alla, navré.

(1) 22 mai 1919, p. 386.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Société médicale des praticiens.

La Société médicale des praticiens, après avoir discuté, dans sa séance de mai 1919, la question de la déclaration obligatoire de la tuberculose, a émis le vœu suivant :

La Société médicale des praticiens, convaincue de la nécessité d'entamer, enfin, une lutte sévère contre la tuberculose ; désireuse d'apporter son appui aux Pouvoirs publics, mais opposée à la création de médecins fonctionnaires, pour une tâche qui incombe aux médecins praticiens, ne peut accepter le principe de la déclaration obligatoire de la tuberculose, tant que l'Etat n'aura pas réalisé les mesures suffisantes d'assistance aux malades indigents et à leurs familles, comme d'hospitalisation convenable dans les hôpitaux.

Elle reste convaincue que : la prophylaxie chez l'enfant, la vulgarisation des principes et des pratiques de l'hygiène, la lutte contre l'alcoolisme, le taudis, les améliorations sociales des conditions du travail, sont le véritable terrain de la lutte antituberculeuse.

Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

Le syndicalisme et la profession médicale. — Un legs à l'A. M. F.

Dans le but de faire aboutir plus rapidement les questions d'ordre professionnel, qui sont surtout du ressort des syndicats, il a été admis qu'aucune démarche ne serait faite, notamment auprès du groupe médical parlementaire, sans une entente complète avec l'Union des syndicats. Il a été, en outre, émis le vœu que, lors des prochaines élections, des membres de la Faculté et de l'Union des syndicats, ainsi que des médecins et chirurgiens des hôpitaux, soient sollicités pour faire partie du conseil, qui réunirait ainsi des représentants autorisés des différents groupements médicaux.

L'Association a reçu un nouveau legs : le Dr LAVIE, de Bayonne, lui a légué, en nue propriété, plusieurs immeubles, des métairies et son domaine d'Oudres (Basses Pyrénées). Exemple à suivre !

A. C. M. F.

Tous les médecins doivent connaître l'*Association confraternelle des médecins français*, société médicale de *secours-indemnité au décès*, ouverte à tous les médecins français âgés de moins de 55 ans et à leurs femmes. Purement et simplement philanthropique ; gestion absolument gratuite. Versement aux ayants droit du défunt d'une allocation due, immédiate, réelle, sûre.

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr BARLERIN, trésorier de l'œuvre, 10, rue de Strasbourg, Paris.

Echos de Partout

Considérations sur l'atavisme — On n'a prêté, cette année, qu'une attention médiocre au « Rapport sur les prix de vertu », lu devant l'Académie française par M. Denys Cochin. Ce document contient pourtant des vues nouvelles, et qui s'imposent à l'attention des sociologues, car l'auteur dudit rapport nie l'influence — souveraine suivant les médecins — de l'atavisme ancestral. Voici un aperçu de la thèse soutenue par M. Denys Cochin :

Les prix de vertu nous montrent sans cesse des enfants sublimes, nés de parents ivrognes et débauchés. Il en est du génie comme de la vertu : ce ne sont pas des produits de sélection, comme la vitesse chez les chevaux, l'odorat chez les chiens, le poids musculaire chez les bœufs. Le père de William Shakespeare était un petit gentilhomme campagnard, ne connaissant d'autre joie que de galoper dans la plaine, à la poursuite des lièvres.

Il y a des traditions d'honneur dans les familles, mais il n'y a point de tendances fatales. L'influence des aïeux agit sur les descendants comme le ferait un conseil qu'ils peuvent librement recevoir, ou repousser. Elle est présente à leur mémoire ; elle s'exerce sur leur esprit ; elle ne se transmet pas dans leur sang.

Atavisme, tendances ancestrales ! Si vous adoptez ces hypothèses, une puissance héréditaire et mystérieuse vous semblera provoquer et diriger toutes les résolutions d'un vivant. Un penchant sera substitué à la volonté, substitué à l'homme. Une part trop grande sera accordée à la fatalité, une part beaucoup trop étroite à la liberté.

Les grands spectacles que l'humanité nous offre aujourd'hui ne sont-ils pas contraires à ces doctrines fatalistes ?

M. Cochin s'élève encore avec vivacité contre la notion de « dégénéré », qu'on accueille avec trop de facilité et sans un contrôle suffisant. Ainsi le prognathisme, que la médecine considère comme une tare, existait chez Dante !

(*Hygia*).

Les gaz asphyxiants inventés... par des insectes ! — Les Boches, qui croient avoir inventé les horribles gaz asphyxiants, ont été devancés en cela par deux insectes, connus en histoire naturelle sous les noms de *Brachinus crepitans* et de *Brachinus explodens*.

Ce sont deux espèces de scarabées. Le premier, appelé vulgairement en Angleterre « scarabée bombardier », lance à la face de l'ennemi qui le poursuit — en l'espèce un insecte de taille supé-

rieure — un fluide très spécial, lequel, au contact de l'air, produit une petite flamme de couleur bleu vert, qu'accompagne une sorte de fumée extrêmement irritante et empoisonnée. On trouve plus spécialement le *Brachinus crepitans* sur les deux rives de la Tamise, à son embouchure. L'autre, le *Brachinus explodens*, est plus curieux encore ; il lance de petites balles comparables à des larmes ou à des bulles de savon, emplies d'un gaz analogue, qui empoisonne l'atmosphère autour de lui.

Est-ce en lisant des traités d'entomologie que les Allemands ont eu idée d'employer les gaz toxiques ?

(*Moniteur médical*, 30 juillet 1918, d'après *l'Heure*.)

Une chirurgienne chinoise. — Une jeune fille chinoise, Mlle Marthe Hauter-Hoa-Huig, qui avait étudié la médecine à Londres, vient de voir ses capacités officiellement reconnues, et elle a été nommée chirurgien en chef de l'*Alexandra Hospital*, à Brighton. Le féminisme ne connaît plus de frontières. Mais qui aurait dit, au début de cette guerre, que les jeunes filles chinoises se mettraient à la chirurgie, tout comme leurs compatriotes hommes du *Jardin des supplices*, mais pour des fins beaucoup plus humaines ?

(*Mercure de France*, 1918.)

Les trois huit... du médecin. — Du moment que le pays est d'accord pour déclarer *urbi et orbi* que l'organisme humain ne doit fournir que huit heures de travail par jour, et que dans ce laps de temps l'ouvrier doit gagner suffisamment pour assurer sa vie, il n'y a pas de raison pour que cette loi biologique et sociale ne s'applique point au travailleur qu'est le médecin. Dans ces conditions, on peut envisager les rapports du médecin avec la clientèle de la façon suivante : il serait à sa disposition : le matin, de 8 heures à midi tous les jours, dimanche compris ; le tantôt de 2 heures à 6 heures, excepté le dimanche et les jours fériés. En dehors de ces heures, le médecin pourrait accepter de voir les malades ; mais ce travail supplémentaire et de complaisance serait rémunéré d'après un tarif spécial supérieur à celui des visites normales, et après entente avec le client.

En somme, pour le pays, la santé du médecin n'est pas moins précieuse que celle de l'ouvrier. Il est donc de l'intérêt général que les mesures prises pour garantir la vie de celui-ci, soient aussi appliquées pour protéger celui-là. — Dr G... (*Journal des praticiens*.)

Correspondance médico-littéraire

Réponses

De l'influence d'une chemise propre sur les règles (XXV ; XXVI, 90). — La *Chronique médicale* soulève à nouveau la question des bains froids et de la chemise propre pendant les règles. Voici ce qu'une expérience de plus de *45 ans* me permet de vous écrire.

Pendant que j'étais étudiant en médecine, je passais tous les ans mes vacances chez des parents, à Dunkerque, Calais, Boulogne, et je voyais des femmes de tout âge, des jeunes filles, aller à la mer pêcher des crevettes, des moules... tous les jours sans interruption.

Un jour, prenant mon courage à deux mains, j'expliquai à plusieurs pêcheuses que j'étais étudiant en médecine et que j'étais curieux de savoir si elles continuaient leur métier pendant leurs règles. Elles me regardèrent en riant et me répondirent : « Bien sûr, que nous continuons, il faut bien gagner sa vie, nous ne nous occupons pas de ces détails. » J'en interrogeai bien successivement une vingtaine dans chaque ville où je passai et j'ai eu toujours la même réponse.

Plus tard, passant à Roubaix et Tourcoing (ici des ouvriers lavaient la laine dans de grandes cuves creusées à même le sol), voyant que les hommes et les femmes descendaient dans ces cuves remplies d'eau chaude, je fis la même question et eus les mêmes réponses. Mon opinion était faite. Plus tard, encore étant docteur, je pris *deux* servantes (que j'ai encore après 32 ans de service) ; l'une est Normande, l'autre Picarde : la Normande ne s'occupe jamais de ses règles, ni sa fille ; l'autre, la Picarde, fait le contraire, et sa fille aussi.

J'ai soigné et accouché plusieurs fois une dame belge : elle a toujours exigé que je prisse les chemises sales de son mari, pour l'essuyer et la panser pendant ses trois accouchements. Ce n'était ni par avarice ni par économie, car elle est très riche ; c'est parce quelle était persuadée que du linge propre provoquait les pertes.

Dans la pratique, je ne m'occupe pas des règles, quand mes clientes vont aux bains de mer. Dans plus de 40 ans je n'ai jamais eu à le regretter. Cependant, pour ne pas effaroucher mes clientes, je leur dis que, pour *leurs premières règles*, elles attendent d'avoir pris *huit* bains et que si, après ces bains, les règles venaient, elles pourraient continuer sans limite tous les jours, sans cesser de toute la saison. Quant aux douches froides, je procède de la même façon : lorsque les malades ont déjà pris des douches, si les règles arrivent, je les autorise à continuer ensuite sans interruption. Je ne prétends pas que si une femme a ses règles et tombe à l'eau, il n'en résultera aucun inconvénient ; mais je suis persuadé que, dans ces cas, c'est l'émotion qui cause le mal. Il y en a plusieurs exemple même dans l'histoire de France. Dr Edgar DEPASSE.

La Thériacade (XXV, 148). — *La Thériacade oa l'Orviétan de Léodon*, poème héroï-comique en prose, soi disant traduit du Languedocien, a pour auteur le Dr Claude-Marie GIRAUD, né à Lons-le-Saunier en 1711. Il exerça son art à Besançon et à l'Hôtel-Dieu de Paris, et mourut dans cette dernière ville vers 1780. Il occupa ses loisirs par la culture des belles-lettres, mais ses ouvrages assez nombreux, et la plupart anonymes, ne l'ont guère fait sortir de l'obscurité.

La Thériacade ou l'Orviétan de Léodon eut une première édition en 1749 — et une deuxième en 1750 — sous le titre de : *Diabotanus ou l'Orviétan de Salins*. Cet ouvrage lui fut inspiré par un apothicaire de sa ville natale, dont l'existence s'était passée à la recherche de la composition d'un orviétan. Fréron, dans ses *Lettres sur quelques écrits de ce temps* (1750), parle du *Diabotanus*, alors à sa première édition. Il présume l'auteur être un jeune médecin salinois. L'abbé Sabatier de Castres dit que, dans ce livre, « les dons des Muses sont bizarrement confondus avec ceux d'Esculape ». Il s'agit bien d'un livre à clé, mais les noms des personnages, évidemment Lédoniens, restent à trouver.

Parmi les autres productions de Giraud, se rattachant à la médecine, il convient de citer, outre sa thèse relative aux eaux de Plombières (1745), *La Peyronie aux Enfers, ou arrêt de Pluton contre la Facalté de médecine*. Chez Minos, 1742 (id. 1748 et 1760). — *La Procopade ou l'apothéose du Dr Procope* (Londres, 1754). — Un *Traité du scorbut*, traduit du latin de M. Le Meilleur, médecin de Montpellier, 1788. J. B. MERCIER (*Dijon*).

La véritable formule du sirop de Portal (XXVI, 82). — Je viens de lire dans la *Chronique médicale* l'intéressant article sur *Lamartine candidat à la tuberculose*.

Peut-être les lecteurs de la *Chronique* seront-ils intéressés de savoir ce qu'était le sirop de PORTAL. En voici la formule, telle qu'elle m'a été donnée par un pharmacien qui l'avait cueillie dans un bouquin vieux à souhait :

Gentiane en poudre.	ãã
Garance.	5 gr.
Quinquina.	25 gr.

Faire bouillir dans 125 grammes d'eau acidulée avec un jus de citron jusqu'à réduction à 60cc ; filtrer et ajouter :

Sirop diacode (ancien).	ãã Q S.
Sirop de cresson.	pour 310cc
Sirop de cochléaria.	

La formule primitive est en onces, scrupules, etc. Je la transcris telle qu'elle a été modifiée.

La dose est d'une à trois cuillerées par jour.

Cette formule ne se trouve ni dans le *Traité des maladies du foie* ni dans le *Traité de la phtisie*, qui ont pourtant été écrits dans l'âge mûr de Portal. Dr MOLLIÈRE (*Lyon*).

L'ail préservatif de la grippe (XXVI, 75). — A propos de l'ail préservatif de la grippe, permettez-moi de vous signaler un article du *Journal of laryngology, rhinology and otology* (janvier 1917), où le Dr MARK HOWELL préconise de mettre une gousse d'ail, finement coupée, entre deux paires de chaussettes, pour combattre la toux dans la coqueluche.

A la *Société laryngologique* de Londres, 4 mai 1917 (*Journal of laryngology, rhinology and otology*, septembre 1918), le même auteur revient sur ce sujet et indique une préparation de jus d'ail, qui peut être absorbée par la bouche.

HORACE n'en aurait pas fait usage ; car, dans l'épode III, il s'écrie :

Parentis olim si quis impia manu
Senile guttur fregerit,
Edat cicutis allium nocentius.

Dans le même n° de la *Chronique médicale*, mars 1919, vous dites que l'on doit à BINET-VALMÈR la création du néologisme de *métèque* ; or, il me semble que ce n'est pas un néologisme, c'est une simple adaptation. SOLON reconnaissait deux classes d'hommes en Attique : les étrangers ou métèques (*metoikoi*) et les esclaves.

Dr G. KAUFMANN (*Angers*).

Les précurseurs de Brand (IX, 485). — En 1909, le médecin-major LEDOUX publiait, dans la *Revue médicale de Franche-Comté*, une note sur un ancien médecin comtois, le Dr Pierre JACQUEZ (de Lure), dans laquelle il établissait que celui-ci avait, à une époque déjà lointaine, appliqué la balnéothérapie au traitement de la fièvre typhoïde, à titre systématique ; en 1846, en effet, le Dr Jacquez publiait, dans le *Bulletin de la Société de médecine de Besançon*, un exposé complet de sa méthode, suivi d'une statistique des plus probantes. Dans un article, très documenté, du *Bulletin de la réunion médico chirurgicale de la 7e région* (n° du 15 juin 1918), M. le médecin-principal E. BOURDIN vient de faire revivre la physionomie de ce précurseur oublié de Brand.

Mais, ce dernier, il est équitable de le proclamer, n'a commencé à s'instituer l'apôtre et le champion de la médication qui a conservé, injustement, son nom, QU'EN 1861, alors que CIRILLO et HAHN (1730), RAYMOND (1755), GILCHRIST (1756), GOIRAND (1766), MARET (1769), WRIGHT (1786), JACKSON (1796), CURRIE (1797) et plus tard, au XIXe siècle, BROUSSAIS et FLEURY, l'avaient appliquée avant le médecin de Stettin ; sans préjudice des Anciens (HIPPO-

CRATE, GALIEN, ORIBASE, CELSE, DIOCLÈS, THÉMISON, etc.) qui en ont maintes fois rcconnu l'efficacité.

Les prétentions des Allemands sont donc, sur ce point-là encore, absolument injustifiées.

L. R.

Le « sang bleu », origine de cette expression (XXVI, 58). — La peau affinée laissc transparaître les veines, dont le lacis bleu court sous la peau de la main.

L'habitude de travaux délicats ou de travaux intellectuels, ou lcs habitudes de vie oisive des classes élevées, ne pouvaient manquer d'amener cette finesse et cette transparence de la peau ; d'autant plus bleu était le dessin des veines sur une peau blanche, protégée par les gants contre les rayons lumineux qui la bronzent.

C'est là, à mon avis, l'origine de l'expression dont le Dr LUCAS demande l'explication.

Dr H. ABRAND (*Paris*).

Bonaparte amoureux (XXVI, 87). — Le fragment de lettre que nous avons publié dans un précédent numéro, n'était pas, à vrai dire, inédit, comme nous l'avions déclaré en toute bonne foi. On nous signale que les *Annales* l'ont donné, dans leur numéro du 24 novembre 1918, mais la rédaction en est quelque peu différente. M. FRÉDÉRIC MASSON, qui l'a fait connaître, prétend en avoir pris copie sur l'original, appartenant à M. le comte d'HUNOLSTEIN. Dont acte.

L. R.

Les Trembleurs héroïques (XXIV ; XXV, 151). — Au Dr VOIVENEL, comme suite au chapitre des « trembleurs héroïques ».

Dans le chapitre premier de la nouvelle de P. MÉRIMÉE, intitulée *Lokis*, un médecin .. mettons lithuanien, qui vient de soutenir une thèse singulière et bien... boche, pour le traitement d'une démente (il avoue être natif de Memel, avoir étudié à Iéna pour servir en Russie et prétend guérir les fous en les rouant de coups), dit :

... Mais à propos de peur, laissez-moi vous conter une histoire de Sévastopol. Nous étions cinq ou six autour d'une cruche de bière qu'on venait de nous apporter derrière l'ambulance du fameux bastion n° 5. La vedette crie : « une bombe ! » Nous nous mettons tous à plat ventre. Non, pas tous : un nommé... mais il est inutile de dire son nom... un jeune officier qui venait de nous arriver resta debout, tenant son verre plein, juste au moment où la bombe éclata. Elle emporta la tête de mon pauvre camarade André Speranski, un brave garçon, et cassa la cruche ; heureusement, elle était à peu près vide. Quand nous nous relevâmes, après l'explosion, nous voyons au milieu de la fumée notre ami qui avalait la dernière gorgée

de sa bière, comme si de rien n'était. Nous le crûmes un héros. Le lendemain je rencontre le capitaine Ghedconof qui sortait de l'hôpital. Il me dit : « Je dîne avec vous autres aujourd'hui, et, pour célébrer ma rentrée, je paye le champagne. » Nous nous mettons à table. Le jeune officier de la bière y était. Il ne s'attendait pas au champagne. On décoiffe une bouteille près de lui... Paf ! le bouchon vient le frapper à la tempe. Il pousse un cri et se trouve mal. Croyez que mon héros avait eu diablement peur la première fois, et que, s'il avait bu sa bière au lieu de se garer, c'est qu'il avait perdu la tête, et il ne lui restait plus qu'un mouvement machinal dont il n'avait pas conscience. En effet, Monsieur le professeur, la machine humaine...

Que de commentaires à cette anecdote écrite par Mérimée avec la finesse exacte, doublée de dilettantisme hautain, qui caractérise la manière de ce merveilleux auteur ! Un autre que le singulier personnage aurait peut-être trouvé que le buveur de bière, ayant très soif, avait préféré boire et se faire amocher que de ne pas boire et d'être tout autant écharpé; mais l'élève de l'Université d'Iéna trouve tout de suite une explication adéquate à sa mentalité, et le *matériel humain* fait son apparition à l'appui de l'interprétation.

Quant à l'auteur qui, bien évidemment, n'a pas inventé cette histoire de toutes pièces, il nous la relate avec une minutie un peu méprisante, sur un ton tel qu'on ne sait si le sourire qu'on devine sur les lèvres de l'écrivain s'applique au jeune officier dont l'énergie *claquée* par la première explosion lui joue un si mauvais tour, ou bien plutôt à la brute qui guérit « en les rouant de coups .. vingt « paysannes dans un village où s'était déclarée cette furieuse folie « russe, le hurlement : une femme se met à hurler, sa commère « hurle ; au bout de trois jours, tout un village hurle. A force de les « rosser, j'en suis venu à bout. (Prenez une gelinotte, elles sont « tendres.) Le comte n'a jamais voulu que j'essayasse »... (de guérir sa mère par le même traitement).

Concluons avec le sourire de Mérimée. Ah ! qu'en termes galants!...

D[r] M.

Vocations médicales déterminées par la maladie (IV, 627). — Dans une intéressante biographie de CHARLES ROBIN, l'histologiste dont le monde médical n'a pas perdu le souvenir, il est rappelé par son auteur, M. le D[r] L. CAUSSADE (1), que le futur professeur à la Faculté de médecine, alors enfant, reçut au visage, pendant une récréation, un morceau de bois qui lui creva l'œil gauche... « Cet accident eut sur la vocation du futur professeur une grosse influence ; car, à partir de ce moment, il changea de caractère, se lança dans l'étude et montra une spéciale attirance pour les sciences naturelles. »

L. R.

(1) Bulletin de la *Réunion médico chirurgicale de la 7e région*, 15 septembre 1917.

Chronique Bibliographique

Pierre GRASSET. — **Le Cœur et la Guerre**. Paris, *la Renaissance du Livre.*

Le nouveau livre de Pierre GRASSET — le fils du regretté maître de Montpellier, dont nos lecteurs n'ont pas oublié le remarquable roman de début : *Pierre Daumis* — est dédié à Félix Grasset, pilote-aviateur, mort pour la France, le 1er décembre 1916.

On lira avec émotion les pages d'une poignante simplicité où Pierre Grasset, « évadé de la médecine », nous détaille, avec l'acuité d'auto-analyse qui le distingue, comment il reçut, dans l'ambulance du front où il servait, la nouvelle de la mort de son jeune frère.

Le cœur broyé de douleur, l'écrivain reste maître de sa plume en un dédoublement qui est tout le secret du grand art : vibrer et inscrire, toute frémissante, sa vibration — joie ou souffrance — dans le marbre ou sur le papier.

B. C.

Effets nocifs du croisement des races sur la formation du caractère, par Pauline SÉRIOT, externe des Hôpitaux. Paris, imprimerie Frazier-Soye, 168, boulevard de Montparnasse, 1918.

Le sujet traité par notre jeune consœur — nous la supposons jeune, puisque c'est son travail inaugural — est des plus intéressants ; mais elle convient elle-même, et nous lui savons gré de sa franchise, qu'elle n'a prétendu qu'apporter des matériaux à pied d'œuvre, des observations, dont deux surtout méritent de retenir l'attention : la première ayant trait à « une femme, remarquable par bien des côtés, connue en littérature sous le nom de DANIEL STERN » ; la seconde se rapportant à notre célèbre confrère Jean-Paul MARAT.

Tout amour-propre d'auteur mis à part, nous avons éprouvé quelque surprise à ne pas voir seulement mentionné le titre d'un ouvrage qui fit cependant quelque bruit à son apparition, et qui aurait pu aider Mme P. Sériot à « éclairer sa lanterne ». Mais quand on veut faire un travail hâtif, sinon consciencieux, on néglige de puiser aux sources, ou on oublie de les mentionner. C'est, évidemment, arriver plus vite au but ; mais le fabuliste l'a dit : *Rien ne sert de courir...*

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Dr Dresch. — *Les Eaux minérales de l'Ariège*. Foix, typographie Fra et Cie, 1918.

Jean Larmeroux. — *Le Nouveau Péril allemand*. Châlons, imprimerie du *Journal de la Marne*.

Dr R. Molinéry. — *De la transformation nécessaire des hôpitaux militaires thermaux*. Extrait de la *Médecine internationale illustrée*, mars 1919 ; *la Princesse des Ursins a-t-elle séjourné à Barèges en 1702 ?* Chez l'auteur, à Barèges.

F. Jayle. — *La Gynécologie*. I. — *L'Anatomie morphologique de la femme* ; Paris, Masson et Cie, 50 francs ; du même : *Les Chirurgiens américains et l'hystérectomie abdominale pour cancer*. Paris, Masson et Cie, 1917.

Louis Barthou, de l'Académie française. — *Les amours d'un poète* ; documents inédits sur Victor Hugo. Paris, Louis Conard, 1919, 4 fr. 50.

F. G. Levacher e Discendenza. — *Memorie lettere e documenti per servire alla biografia di Fr. Guill. Levacher (1732-1816)*. Treviso, Veneto Tipografia Vianello, 1911.

Dr G. Jeanneney. — *Les Applications chirurgicales de l'oscillométrie*. Paris, Vigot frères, 1919.

Edm. Couleru. — *Au pays de l'absinthe*. Montbéliard, Société anonyme d'imprimerie, 1908.

J.-J. Sérane. — *Le Traitement hydrominéral dans les albuminuries*. Paris, Maloine fils, 1919.

Dr Leredde. — *Rapport sur l'organisation d'un ministère de la santé publique*. Clermont, Daix et Thiron, 1919. Du même : *Le Bilan de la tuberculose et de la syphilis en France*. Nancy, Berger-Levrault, 1919.

Eug. Louis Blanchet. — *En représailles*. Paris, Payot et Cie.

Maurice Mordagne. — *Le Dr Jehan-Félix Marie Mordagne*. Castelnaudary, Servien-Houles.

Ch. Fiessinger. — *Formules d'expérience humaine*. Paris, Maloine fils, 1919.

Jean-Bernard. — *La Vie de Paris, 1918*. Paris, Lemerre, 1918, 2 vol.

G. Lenotre. — *Gens de la vieille France*. Paris, Perrin et Cie.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

LAMARTINIANA

Le fils de Lamartine.

Dans l'article que la *Chronique* a publié sur « Lamartine candidat à la tuberculose », se trouve la phrase suivante :

Il n'est pas superflu de rappeler, ne fût-ce que comme part contributive à la notion héréditaire de la tuberculose, que *le seul enfant* qu'ait eu Lamartine, une fille, a succombé, jeune encore, à la tuberculose (1).

Il y a là une petite erreur, que vous me permettrez de rectifier.

Cette fille était née le 14 mai 1822 ; or, le 17 février 1821, l'auteur des *Méditations* écrivait à la marquise de Raigecourt :

Vous prendrez part à ma joie en apprenant que ma femme vient de me donner un fils de la manière la plus heureuse (2). Tous les deux vont aussi bien que possible. Je viens de le mener baptiser à Saint-Pierre de Rome ; c'est un beau début dans le monde. Ce sera un beau souvenir. Il est arrivé quelques jours plus tôt que nous ne comptions, mais nous n'avons cependant pas lieu d'être inquiets de l'enfant, qui est bien conformé. Puisse-t-il être plus heureux que son père (3) !

De son côté, Mme de Lamartine mère, parlant du nouveau-né, nous apprend que son parrain a été un seigneur napolitain nommé le marquis Gagliati, et sa marraine, la princesse Oginska, polonaise. « On dit, observe-t-elle, que cet enfant me ressemble, alors je me le représente comme était son père (4). »

Le bébé avait donc choisi, pour faire son entrée dans le monde, la Ville éternelle. Lamartine venait, en effet, de quitter, « pour résider à Rome, sa résidence orageuse de Naples, et sa résidence délicieuse d'Ischia ». Il avait eu « l'honneur d'y dîner chez le pape, avec le vieux roi de Naples, le jeudi saint de l'année 1821 ».

Peu de jours après, ajoute-t-il, un fils me naquit et fut baptisé à Saint-Pierre de Rome. Cette naissance me combla de joie. Je lui donnai pour

(1) *Chronique médicale*, 26e année, n° 3, 1er mars 1919, p. 82-84.

(2) Les premiers symptômes de grossesse avaient été notés en juin 1820. « Ma femme est bien, écrit-il au comte de Virieu, sauf quelques annonces de grossesse qui me font plaisir ». (*Correspondance*, t. III, p. 9 ; Hachette, éditeurs.) La lettre est datée de Florence. « Je reviendrai, dans un mois, chercher ma femme. Elle est, je crois, déjà grosse. » (*Id.*, p. 10.) La lettre, adressée au même destinataire, est datée de Rome, 12 juillet 1820.

(3) *Id.*, p. 86. La lettre est datée de Rome.

(4) Ch. Alexandre, *Madame de Lamartine* ; Dentu et Cie, éditeurs, 1887, 40-41.

nourrice une de ces belles paysannes romaines de Tivoli, qui versent un lait viril des montagnes de la Sabine dans les veines de leur nourrisson (1).

Au début, l'enfant se développe à souhait, comme son père, dans chacune de ses lettres, se plaît à le constater :

J'ai un fils qui fait mes délices en espérance. (Lettro à M. le comte de Virieu) (2).

Mon petit garçon vient à merveille. (Lettre à la marquise de Raigecourt) (3).

Au retour d'un voyage, il écrit à M. E. de Genoude :

J'ai retrouvé mon fils fortifié et embelli (4).

Il « fait savoir » à Mme Duport qu'il « a un fils de onze mois, charmant » (5) ; vers la même époque, il se laisse déjà aller, pour ce fils bien-aimé, à de doux rêves d'avenir, qu'il communique à son ami d'enfance, le comte de Virieu :

Alphonse fait déjà mes délices quelques minutes par jour. Quand en seras-tu là ! Il est né tout exprès pour épouser une de tes filles cadettes 6).

Mme de Lamartine n'était pas moins fière de son fils, s'il faut en croire ce curieux passage de M. Ch. Alexandre :

Elle jouissait de ses deux enfants à Milly ; vingt-neuf ans après, elle m'écrivait cette fête de sa vie, au retour d'une visite à Milly, avec l'intensité d'une émotion de la veille : « Je ne puis regarder la cour sans y voir un chérubin de quinze mois qui, monté sur une chèvre, venait triomphalement à ma rencontre, aux applaudissements de toute la maison, beau, frais, fier, se tenant comme à cheval et souriant de bonheur (7). »

Mais, hélas ! déjà la mort avait marqué cet enfant prédestiné. Dans une série de lettres, datées d'août 1822, Lamartine fait part à ses amis des inquiétudes qu'il éprouve :

Mon charmant petit enfant est bien malade, et à peine nous reste-t-il espoir de le conserver. Il a une fièvre lente et inconnue, à laquelle nous ne pouvons rien (Londres, 22 août 1822) (8).

Aussi l'emmène-t-on dans la banlieue de Londres :

Nous sommes à la campagne depuis deux jours, pour essayer un change-

---

(1) *A. de Lamartine par lui-même*; Lemerre, éditeur, 2e édition, 1910, p. 191.
(2) *Correspondance*, t. III, p. 89.
(3) *Id.*, p. 124.
(4) *Id.*, p. 134.
(5) *Id.*, p. 142.
(6) *Id.*, p. 178.
(7) Ch. Alexandre, *loco citato*, p. 47.
(8) *Correspondance*, t. III, p. 186.

ment d'air pour notre petit enfant extrêmement mal. (Richmond, le 31 août 1822) (1).

Je suis bien triste de l'état inquiétant où nous voyons notre cher petit garçon ; il est très mal. Renonçant à une médecine meurtrière ou impuissante, nous l'avons emmené, ma femme et moi, à Richmond .. Je redoute le dénouement plus que je n'ose le dire à ma femme. Souviens-toi, par ma



LA MÈRE DE LAMARTINE.

(Document du *Journal de l'Université des Annales.*)

triste expérience, de ne pas laisser voyager tes enfants. Si je perds le mien, ce sera par une faiblesse d'avoir consenti à le laisser, sans nécessité, changer d'air, d habitudes, de nourriture et de soins. (1er septembre) (2).

En septembre 1822, se produit une rémission légère :

Nous sommes toujours dans les transes pour notre cher enfant, quoiqu'il soit certainement mieux, mais ce climat est affreux pour le rétablir. (Richmond, le 18 septembre 1822) (3).

(1) *Correspondance*, p. 189.
(2) *Id.*, p. 191.
(3) *Id.*, p. 195.

Mon petit garçon a été à l'extrémité, et est mal rétabli. (Londres, 26 septembre 1822) (1).

Notre cher petit enfant nous a donné et nous donne encore quelques inquiétudes, mais cependant, nous commençons à mieux augurer de lui... (Londres, 4 octobre 1822) (2).

En octobre, la famille est rentrée à Paris, mais l'amélioration tant désirée ne s'est pas maintenue. Lamartine ne nourrit plus d'espoir :

Mon pauvre enfant est à toute extrémité. Je vais dans cet instant à Saint-Cloud chercher une chèvre pour tâcher de lui en donner le lait (3). (Octobre 1822).

Après mille et une vicissitudes, mon cher petit garçon touche à la dernière extrémité (22 octobre 1822) (4).

La maison, entourée d'un joli jardin, donnant sur les Tuileries, et que l'on avait choisie tout exprès pour l'enfant malade, restera à jamais vide...

Hélas ! il n'en jouira pas, écrit le malheureux père à son ami de Virieu... Que Dieu t'épargne nos peines ! (5).

Et, quelques jours après, il annonce à M. de Genoude qu'il part « pour donner une diversion à la douleur de sa femme et à la sienne » (6).

« Lamartine ressent cruellement cette perte, et son chagrin persistant se devine, sous les affectueuses effusions par lesquelles il accueille chaque naissance au foyer plus favorisé de Virieu (7). » Ne lui écrit-il pas, en mai 1823 ? « Sois donc heureux de ton mieux et plus complètement que nous par tes enfants (8). »

Plus de quarante ans se passent, sans que la plaie ait pu se fermer. Revenant sur ces heures tragiques, dans l'une de ses autobiographies, le père éprouvait une amère volupté à feuilleter le livre de sa vie, et à relire la funèbre page :

C'est pendant l'automne de 1823 (9), que ce charmant enfant, que j'avais ramené de Londres, à peine sevré, nous fut doucement enlevé par une mort lente et insensible, comme le trésor d'une mère que le voleur domestique enlève pendant la nuit de son chevet. C'était notre première perte. La dou-

(1) *Correspondance*, p. 197.
(2) *Id.*, p. 202.
(3) *Id.*, p. 203.
(4) *Id.*, p. 204.
(5) *Id.*, p. 204.
(6) *Id.*, p. 206.
(7) J. des Cognets, « La vie intérieure de Lamartine », p. 138 ; *Mercure de France*, 1913.
(8) *Correspondance*, t. III, p. 226.
(9) Lamartine intervertit les dates. C'est en octobre 1822, et non au cours de l'automne de 1823, qu'est mort son fils, ainsi qu'il résulte de sa propre correspondance.

leur fut cruelle. Je ne voulus la faire partager à personne. J'allai seul choisir, le lendemain de sa mort, dans un cimetière éloigné, une petite



LAMARTINE, A L'ÉPOQUE DE SON MARIAGE.

(Collection du Dr Cabanès.)

place où je pusse rendre à la terre ce que la jeunesse et l'amour lui avaient enlevé et ce qu'ils avaient espéré immortaliser de leur souffle.

Le destin me disait assez, par cette première perte, qui devait être suivie, douze ans après, par une perte bien plus sentie encore, que rien de moi ne

subsisterait après moi, sur cette terre, et que c'était ailleurs qu'il fallait espérer retrouver et éterniser (1).

*
* *

Ainsi, Lamartine n'a pas eu seulement une fille. Il a eu aussi un fils qui, né en février 1821, a succombé, en octobre 1822, après avoir, plus d'un mois, souffert d'une « fièvre lente ». Voilà pour les faits. Et voici pour leur interprétation.

Lamartine a été longtemps, comme vous le rappelez très justement, « candidat à la tuberculose » ; et ce, même avant d'avoir connu cette « créature céleste » qu'était Julie (2). D'autre part, sa femme semble, elle aussi, avoir eu une santé des plus délicates (3). Comme Joubert, on aurait pu la définir une âme sans corps. Elle avait, d'après M. Ch. Alexandre, craché le sang à plusieurs reprises (4).

Dans une lettre adressée au comte de Virieu (5), son mari écrit :

Je suis troublé dans mon bonheur, depuis quelques semaines, par la santé de notre chère Marianne : elle a un catarrhe qui n'en finit pas.

Enfin convient-il de rappeler à vos lecteurs que Julia est morte, à treize ans, de phtisie pulmonaire ?

Les « antécédents héréditaires et collatéraux » de l'enfant étaient donc assez chargés. Aussi peut-on admettre que, lui non plus, n'a pas échappé à la contamination (6).

Au lieu de penser à une fièvre typhoïde, affection bien rare dans la seconde année de la vie, et n'y durant généralement pas plus d'un mois, ne vaut-il pas mieux porter le diagnostic de « fièvre con-

---

(1) *A. de Lamartine par lui-même*, p. 202. Lamartine commet ici une nouvelle erreur. Sa fille n'est pas morte en 1835, comme il semble le dire, mais bien le 7 décembre 1832.

(2) C'est, en effet, du 1er au 15 octobre 1816 que Lamartine est parti de Mâcon pour Aix. (V. L. Séché, « les Amitiés de Lamartine », *Mercure de France*, 1911, p. 100.) Or, l'ordonnance de Portal, citée par la *Chronique médicale*, est datée de 1813.

(3) « Sa femme, malgré sa faiblesse, sa santé chancelante l'aidait toujours. » (Ch. Alexandre, *Souvenirs sur Lamartine*; Paris, Charpentier, éditeur, p. 372.) Pendant ce temps, la vie de sa vaillante femme s'usait peu à peu. Son mal s'aggravait, l'irritation muqueuse revenait plus fréquente. (*Id., ibid.*, p. 373.) Et, dans *Madame de Lamartine*, nombre de passages plaident dans le même sens : « Nous causâmes avec tristesse, à plein cœur, elle, d'une voix entrecoupée à tout moment par la toux sèche et aiguë » (p. 262). Elle écrit à l'auteur du livre : « Je vais à Mâcon, si je ne suis pas oppressée de ma toux éternelle » (p. 266). Dans sa dernière maladie, elle a été soignée par le docteur Gouraud, médecin des hôpitaux de Paris, père de notre regretté ami Xavier Gouraud, et de M. le général Gouraud.

(4) Ch. Alexandre, *Madame de Lamartine*, p. 318.

(5) *Correspondance*, t. III, p. 174.

(6) D'après Ch. Alexandre (*loco citato*, p. 47), Mme de Lamartine avait « élevé son enfant à l'anglaise, jambes nues, à l'air libre ; l'enfant était trop délicat pour cette hygiène virile ». L'habillement aurait donc joué, dans la genèse de l'infection, un rôle prédisposant.

tinue tuberculeuse » ? Le fils aîné du poète aurait donc été emporté par une de ces « phtisies à début larvé », comme les appelle Bonnemaison (1), qui avaient été décrites, avant lui, par Leudet, Hérard, Cornil et Pidoux, et pour lesquelles, longtemps après, le professeur Landouzy a trouvé le mot, qui a fait fortune, de « typho-bacillose » (2).

Excusez-moi d'avoir aussi longtemps retenu l'attention de vos



MADAME DE LAMARTINE.

D'après un document communiqué par le *Journal de l'Université des Annales.*)

lecteurs. J'ai pensé que les détails qui précèdent pourraient intéresser quelques-uns d'entre eux. Ne faut-il point entretenir le culte du poète dont un critique illustre a dit (3) que nul n'avait senti, autour de lui, un frémissement d'âmes plus spontané, plus amoureux et plus chaud ?

L. Babonneix.

(1) Bonnemaison, *Clinique médicale*, p. 104-106. Toulouse, Gimet, éditeur, 1874.

(2) Les premiers travaux de Landouzy cet auteur sur la typho bacillose datent de 1880.

(3) J. Lemaitre, *les Contemporains*, 4e série, 22e édition, p. 154.

La zoophilie de Lamartine.

« Il vivait en intimité avec ses chiens. Pendant la maladie de Fido, il l'avait recueilli sur son lit. Il versait lui-même du lait à la gorge malade. Ses caresses adoucissaient l'agonie du pauvre animal mourant. Il avait des affinités secrètes avec tous les êtres, et des tendresses étranges pour les chevaux et pour les oiseaux ; il savait leur langage secret, comme les saints et les solitaires (1). »

Ce ne sont pas les chiens seulement que Lamartine affectionnait, toutes les bêtes lui étaient également chères ; il croyait à leur intelligence et prétendait avoir fait, à ce sujet, des constatations décisives.

J'ai toujours, disait-il, un morceau de sucre pour les chiens dans mes poches. Je prenais un bain ce matin. J'avais laissé mon pantalon à terre. *Fido* le flaire, met sa gueule dans ma poche de droite, et n'y trouve rien. Ce premier mouvement n'est que de l'instinct. Soit ! attendez le second. *Fido* pense ; il se rappelle qu'il y a une seconde poche : il retourne le pantalon, trouve l'autre cachette et est récompensé.

Y a-t-il beaucoup d'hommes qui sachent aussi bien que cet animal retourner les poches et les situations ?

Voici une autre histoire qui prouve la passion du poète pour les animaux, passion qui alla jusqu'à lui faire courir le risque d'une maladie, pour leur éviter une fatigue.

Un jour qu'un de ses amis lui avait proposé d'atteler, pour rendre visite à un châtelain du voisinage, il refusa énergiquement, bien que le temps fut à l'orage, et qu'on était à peu près certain d'être trempé jusqu'aux os. Ce qu'on avait appréhendé ne manqua pas d'arriver : Lamartine fut copieusement mouillé à l'aller et au retour, et le lendemain il toussait à perdre haleine.

Pourquoi s'était-il obstiné à ne pas accepter la voiture qui lui était offerte ? Parce qu'il était entré à l'écurie le matin et avait vu qu'un des chevaux qui devaient le conduire était couronné depuis peu. Il avait préféré s'exposer à une bronchite, que de faire souffrir une pauvre bête. Tout Lamartine est dans ce trait.

A. C.

Lamartine hygiéniste.

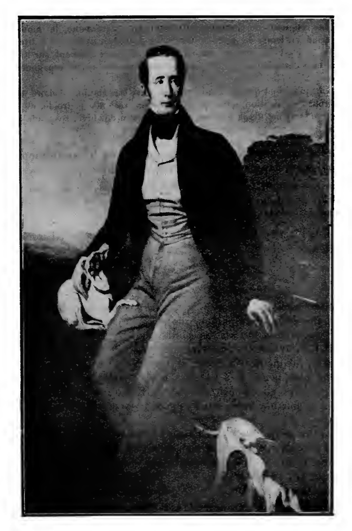
La *Chronique médicale* a récemment rappelé que Lamartine, ami passionné des chiens, savait les soigner et ne craignait pas d'entrer dans les moindres détails du traitement de leurs maladies. Parcourant la Palestine en pleine épidémie de peste, le poète a fait de judicieuses constatations, qui sont consignées dans son *Voyage en Orient*.

Le 29 octobre 1832, il arrive à Jérusalem, et voici ce qu'il écrit :

...Pendant que nos cavaliers portent notre message, nous ôtons nos souliers, nos bottes et nos sous-pieds de drap, qui sont susceptibles de prendre la peste, et nous chaussons des babouches de maroquin ; nous nous frot-

(1) A. Bardoux, *Etudes d'un autre temps*, 2ᵉ édition. Bibliothèque contemporaine, Calmann-Lévy, Paris, 1889, p. 112-113.

tons d'huile et d'ail, préservatif que j'ai imaginé d'après le fait, connu à Constantinople, que les marchands et les porteurs d'huile sont moins sujets à la contagion.



LAMARTINE ET SES CHIENS.

(D'après une peinture du *Musée de Mâcon.*)

...Nous entrons par la porte de Bethléem. Trois pestiférés, morts de la nuit, en sortaient au même moment et nous disputent un instant le passage avec leurs porteurs sous la voûte sombre de l'entrée de la ville.

Ces rues sont partout obstruées de décombres, d'immondices amon-

celées, et surtout de tas de chiffons de drap ou d'étoffe de coton teinte en bleu, que le vent halaye comme les feuilles mortes, et dont nous ne pouvons éviter le contact. C'est par ces immondices et ces lambeaux d'étoffes, dont le pavé des villes d'Orient est couvert, que la peste se communique le plus.

...Les religieux (du Couvent latin) sont en quarantaine, le monastère est fermé en temps de peste... On nous introduit dans une petite cour carrée. . c'est la cour du couvent. Les religieux viennent sur les terrasses et s'entretiennent quelques moments avec nous en espagnol et en italien.

. .Chaque objet qui passe de nous à eux est soumis d'abord à une rigoureuse fumigation, puis plongé dans un vase d'eau froide, et hissé enfin au sommet de la terrasse, dans un bassin de cuivre suspendu à une corde.

Le 29 mai 1833, traversant les bazars de Constantinople, il revient sur le danger des vêtements des pestiférés.

Les bazars, dit-il, où l'on est obligé de se coudoyer sans cesse et où les Juifs étalent et vendent les vêtements des pestiférés, sont les véhicules les plus actifs de la contagion.

Qui se fût avisé de trouver chez Lamartine un pareil souci de l'hygiène ?

Dr P. Noury (*de Rouen*).

Lamartine superstitieux.

Puisque nous en sommes à Lamartine, voulez-vous entendre une indiscrétion biographique, que je crois inédite ?

La vigneronne qui me la conta naguère, en mon Mâconnais familial, avait passé son enfance au château de Saint-Point, où son père était lui-même vigneron. Braconnier à ses heures, le bonhomme, chaque année, à l'arrivée de son maître, ne manquait pas de se présenter au château avec un lièvre ou une paire de perdrix rouges. Lamartine, édifié sur l'adresse de son paysan, l'utilisait fréquemment d'assez étrange façon.

Le poète avait une superstitieuse terreur des oiseaux de nuit. Aussi, lorsque quelque hibou s'en venait chasser le rongeur dans le parc du château — ce qui devait arriver souvent dans un pays aussi boisé que la vallée de la Grosne, — Lamartine dépêchait-il un de ses domestiques, à quelque heure que ce fût, pour réveiller le braconnier. Et il fallait que celui ci s'en vînt, bon gré mal gré, tirer un coup de fusil dans la futaie, pour chasser plus loin l'inoffensif animal.

Que dites-vous de Lamartine superstitieux ?

Dr Rivier (*Sylvabelle*).

Comment se documentait Lamartine.

Nous avons dit, d'après Legouvé, la visite que fit Lamartine à notre vieux confrère Souberbielle, qu'il avait interviewé — la

chose, à défaut du mot, existait déjà — sur les personnages de la Révolution que Souberbielle avait approchés. Notre distingué collaborateur, M. le Dr BABONNEIX, nous communique une autre version de cette entrevue, qui est la relation même de celui qui avait ce jour-là accompagné Lamartine ; c'est dire qu'elle mérite toute créance.

Le 27, c'était la réception de Sainte-Beuve à l'Académie. Au lieu d'assister à cette curieuse séance officielle, je proposai à M. de Lamartine de faire une seconde visite jacobine, une visite cette fois à M. Suberbielle (*sic*), ancien juré au Tribunal révolutionnaire.

Nous fûmes longtemps retenus auprès de ce vieillard de 87 ans. Nous le trouvâmes au lit. Il était convalescent et sortait d'une fluxion de poitrine qui avait mis sa vie en danger. Suberbielle ne nous connaissait pas. Il savait seulement qu'un nommé Lamartine désirait de lui des renseignements pour l'histoire des Girondins. Il parla quatre heures avec une mémoire, une présence d'esprit et une verve incomparables. Il nous dit des faits de la plus haute importance. Il éclaira d'une lueur sinistre les choses et les personnes.

Nous eûmes beaucoup de peine à quitter cet étrange vieillard. Il ne demandait qu'à continuer son récit... Il n'était pourtant qu'à demi sincère. Rien de plus saisissant que ce vieillard chauve et énergique. Il était sur son séant, entre les deux oreillers de son lit écarlate. Le vieux montagnard était vêtu d'une sorte de camail pourpre comme un cardinal. Suberbielle n'a pas été miséricordieux et il a été quelque peu comédien. Ce vieux jacobin méridional de Suberbielle est loin de renier Robespierre, il le confesse et s'honore de son amitié. Je l'ai prié d'imiter Robespierre à la tribune. Suberbielle a reproduit le geste habituel de son héros avec respect, avec tendresse, et par cela même avec une grâce surprenante.

Malgré tout, cet octogénaire implacable m'a laissé un arrière-goût d'historien. Aussi dis-je à M. de Lamartine :

— Vous ferez bien d'être encore plus sévère avec les traditions de cet homme qu'avec celles de Mme Lebas.

— Pourquoi ? me répondit M. de Lamartine. Il a été très naturel.

— Non, répliquai-je, ou son naturel est fort emphatique. Il avait arrangé ses confidences, sa voix, son costume de lit. Il avait exagéré sa maladie. Mme Lebas est une âme vraie dans sa passion pour Robespierre ; Suberbielle est un rôle. Par moments, il palpite, il s'oublie, il se rappelle vivement ce qu'il a vu ; alors, il est véridique. Puis le Gascon qu'il est reparaît. Il nous a dit des choses très intéressantes, j'en conviens ; convenez aussi qu'il s'est drapé en singe de 93, avec son appareil et son costume de cardinal répercuté par les trois glaces de son alcôve.

— Tout cela est un hasard, répliqua M. de Lamartine.

— Ne le croyez pas, repris-je. Suberbielle a voulu nous préparer par la couleur de sang de son rochet à écouter ses récits tragiques. Il s'est posé comme dans un cadre en orateur, un peu même en charlatan.

— Ne vous trompez-vous pas ? me disait M. de Lamartine. N'avez-vous pas été frappé de ce qu'il nous a dit de Philippe-Egalité ? Nous ne savons pas tout. Le duc d'Orléans eut peut-être des intentions de renoncement, de sacrifice, que nous ignorons. La beauté de sa mort le ferait supposer.

— C'est possible, mais — insistai-je — ne soyez pas dupe de Suber-

bielle. Si vous retracez de tels témoignages, avant de les écrire, passez-les au filtre comme l'eau de la Seine (1),

Curieuse protestation de Lamartine, réclamant un « certificat à vie perpétuelle ».

Certain journal, ayant imprimé que la santé de Lamartine était gravement altérée, celui-ci s'en émut et adressa audit journal la rectification qui suit.

Accablé de dettes, il importe qu'il vive, afin d'avoir le temps de désintéresser ses créanciers ; et c'est pourquoi un bruit, comme celui que l'on cherche à répandre, ne saurait lui être que préjudiciable. Mais cédons la plume au poète des *Méditations* :

Mâcon, 10 octobre 1861.

Monsieur le Rédacteur,

Peu importe au monde que je vive ou que je meure ; mais cela importe beaucoup à mes créanciers Je ne vis que pour eux.

Je vous prie donc de protester à tout le monde que je me porte bien.

Voici pourquoi je proteste et je protesterai, même mort, contre ma mort La vie est un devoir d'honneur pour moi ; c'est un parti pris !

J'ai entrepris et je poursuis pour d'autres que pour moi une grande opération fort chère, fort longue et fort pénible, afin de sortir honorablement de cette aimable vie : c'est l'édition de mes *Œuvres complètes*, en 40 volumes, publiées par souscription. Le succès de cette entreprise est le salut et le pain de ceux à qui mes biens pourraient ne pas suffire. Les personnes qui seraient tentées de souscrire sur la foi de ma longévité se diront, en lisant que j'ai donné de l'inquiétude à mes amis : « Ne souscrivons pas, ne suivons pas l'élan de notre bon cœur, car l'auteur n'aura « pas le temps d'achever son œuvre, il va mourir à ce qu'on dit. A quoi « bon souscrire pour un mort ou pour un mourant ? »

Vous le voyez, ma bonne santé est un gage ; gardez-le-moi.

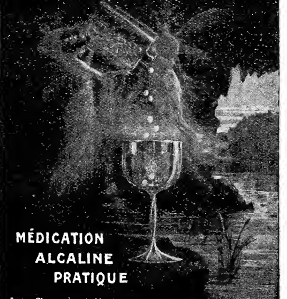
Eh bien ! ces personnes même se trompent : vivant ou mort, elles seraient fidèlement servies, elles ne s'apercevraient même pas de ma disparition d'ici-bas ; les 40 volumes sont terminés, à l'exception des 4 volumes de mes Mémoires politiques, et dans le cas où je m'en irais à huis clos, sans bruit, avant d'y avoir mis la dernière main et d'y avoir signé *le bon à tirer*, mes héritiers ont de quoi remplacer ces 4 volumes par 6 volumes de mes *Entretiens littéraires*, tout faits, tout prêts, déjà imprimés et non compromis.

Accordez-moi donc, Monsieur le rédacteur, le *certificat à vie perpétuelle* que je vous demande. Vous aurez réparé ainsi le mal involontaire que le faux bruit de ma prétendue maladie pourrait avoir causé à mon entreprise. Condamné à mourir très vite par les uns, condamné à vivre très longtemps par mes créanciers, je ne sais en vérité comment faire pour complaire à l'un et aux autres.

Soyez assez bon pour me tirer d'embarras, et dites hardiment que je ne me porte ni bien ni mal, et qu'on ne s'en occupe seulement pas ! Je suis obligé de me bien porter par la nature et par mes imprimeurs, et j'en profite.

Agréez, etc. Alph. de Lamartine.

(1) *La Vie intérieure de Lamartine*, par Jean des Cognets, d'après les Souvenirs de J.-M. Dargaud.


COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE
Toutes Pharmacies du Monde

Le Présent dans le Passé

Le premier projet de la Ligue des Nations.

La Ligue des Nations, ce grand cheval de bataille du Président Wilson, avait été enfourché par Henri IV, dès 1609, il y a donc juste 310 ans. A part les modifications nécessitées par les temps, les principes directeurs sont les mêmes. Voici comment s'exprime Hardouin de Péréfixe, le grand historiographe de notre bon roi :

Henri IV désirait réunir si parfaitement toute la chrétienté que ce ne fût qu'un corps que l'on aurait appelé *la république chrétienne*.

Pour cet effet il avait déterminé de la partager en quinze dominations ou Etats, qui fussent, le plus qu'il se pourrait, d'égale force et puissance, et dont les limites fussent si bien spécifiées par le consentement universel de toutes les quinze, qu'aucune ne les pût outrepasser.

Ces quinze dominations auraient été l'Etat de Rome, à quoi on aurait joint le royaume de Naples, l'empire d'Allemagne, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Hongrie avec la Transylvanie, la Moldavie et la Valachie, la Bohême, la Pologne, le Danemark, la Suède, la Savoie avec le Milanais : le tout érigé en royaume sous le titre de royaume de Lombardie ; la république de Venise, avec la Sicile ; la république italique, composée des Etats de Florence, Gênes, Lucques, Mantoue, Parme, Modène, Monaco, etc. ; les Belges ou Pays-Bas, avec les duchés de Clèves, de Juliers, de Berghe et de la Marck, etc. ; et les Suisses, avec la Franche-Comté, l'Alsace, le Tyrol, le pays de Trente, etc.

De ces Etats il y en eut eu cinq de successifs : la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Suède et la Lombardie ; six électifs : Rome, l'Empire, la Hongrie, la Bohême, la Pologne et le Danemark ; et quatre républiques : deux démocratiques, les Belges et les Suisses; et deux aristocratiques, celle de Venise et l'Italique.

Pour régler tous les différends qui fussent nés entre les confédérés, et les vider sans voie de fait, on eût établi un ordre et une forme de procéder par un Conseil général composé de soixante personnes, quatre de la part de chaque domination, lequel on eût placé dans quelque ville au milieu de l'Europe, comme Metz, Nancy, Cologne ou autre.

Par l'avis de ce Conseil général, qu'on eût pu appeler le Sénat de la République chrétienne, on eût établi un ordre et un règlement entre les souverains et les sujets, pour empêcher, d'un côté, l'oppression et la tyrannie des princes, et de l'autre les plaintes et les rébellions des sujets. On eût encore réglé et assuré un fonds d'hommes et d'argent, auquel chaque domination eût contribué selon la cotisation faite par le Conseil, pour aider les dominations voisines des infidèles contre leurs attaques : savoir Hongrie et Pologne contre celles du Turc ; Suède et Pologne contre les Moscovites et les Tartares.

Depuis trois siècles l'échiquier européen s'est transformé ; mais les principes sont restés les mêmes.

Dr Pluyette (*Marseille*).

Un programme de repopulation établi par Colbert.

A l'heure où on se dispose à célébrer le tricentenaire du grand ministre de Louis XIV, il nous a paru opportun d'exhumer l'important document que M. André Fribourg avait eu déjà l'idée d'insérer dans son très intéressant ouvrage sur *les Questions actuelles et le passé* (1913), pp. 111-113.

Des difficultés s'étant élevées au Canada entre M. de Courcelles, ancien gouverneur de Thionville, et gouverneur du Canada après M. de Mézy, et M. Talon, intendant de la Nouvelle-France, celui-ci fut rappelé le 8 avril 1668 et remplacé par M. de Bouteroue. Dès le 5 avril, le ministre dressait, pour le nouvel intendant, l'instruction suivante, vrai programme de « repopulation », dont, à la lecture, on saisira toute l'importance :

Instruction pour M. de Bouteroue, s'en allant intendant de la justice, police et finances en Canada.

(*Minute autographe.*)

Saint-Germain, 5 avril 1668.

PRINCIPAUX POINTS AUXQUELS L'INTENDANT ENVOYÉ PAR LE ROY EN CANADA DOIT S'APPLIQUER.

Incontinent après son arrivée, il doit faire un rôle ou recensement général de tous les habitants du pays, et marquer leur sexe, âge et estat, *s'ils sont mariés ou non et combien ils ont d'enfants* ;

S'informer tous les trois mois du nombre des morts, des nouveau-nés et des mariages ;

Renouveler le recensement tous les ans pour connoistre si la colonie augmente.

L'augmentation de la colonie doit estre la règle et la fin de toute la conduite de l'intendant, en sorte qu'il ne doit jamais estre satisfait sur ce point, et doit s'appliquer incessamment à trouver *tous les expédients imaginables* pour la conservation des habitants et pour leur multiplication par les mariages et pour y en attirer de nouveaux ;

Pour cet effet, il faut tenir soigneusement la main que la justice leur soit bien et promptement rendue et sans frais ;

Travailler incessamment à en bannir toute chicane et toute division ;

Apaiser tous leurs différends, tant généraux que particuliers, en sorte qu'ils ne soyent divertis par aucune autre application qu'à la culture des terres, à leurs manufactures et au commerce ;

Visiter souvent toutes les familles, les exciter à la paix, à l'union entre elles, s'informer de tous leurs besoins, les prévenir et leur donner toutes les assistances qui pourront dépendre des soins dudit intendant ;

Avoir grand soin de *tout ce qui concerne la santé des peuples*, et, en cas de maladies populaires, en examiner et faire examiner les causes avec grand soin et y trouver les remèdes comme aussi des maladies particulières, estant nécessaire que tous les peuples soyent persuadés que leur conservation est très chère au Roy, nécessaire et utile au public ;

Observer la conduite des juges et des personnes publiques, les avertir en cas de manquemens, et, s'il y avait quelque désordre considérable, en donner avis au Roy ;

Exciter par tous les moyens possibles les peuples au travail, tant pour le défrichement des terres que pour la bonne culture, à l'establissement des manufactures et à faire quelque commerce par mer... ;

Rechercher avec grand soin les mines qui peuvent estre dans le pays comme charbon de terre, fer et plomb et en establir le travail ;

Il faut prendre mesme soin, à proportion, de la conservation et multiplication des bestiaux nécessaires à la vie et à la culture des terres, comme chevaux, bœufs et vaches, et moutons, que de celle de l'homme... ;

Pour conclusion, *il ne faut pas qu'un intendant croye jamais avoir bien fait son devoir, qu'il ne voye au moins deux cents familles d'augmentation tous les ans dans ledit pays ;*

Il faut empescher, autant qu'il se pourra, *la trop grande quantité des prestres, religieux et religieuses* ; il suffit qu'il y en ait le nombre nécessaire pour le besoin des âmes et pour l'administration des sacrements ;

Il faut autant qu'il se pourra procurer les mariages des garçons à l'âge de dix-huit à dix-neuf ans, et des filles à quatorze et quinze...

On ne peut s'empêcher d'admirer, conclut M. A. Fribourg, la prévoyance, la clairvoyance, la justesse de vues de l'homme qui a rédigé cette instruction.

Colbert hygiéniste. — Les familles nombreuses et la prime au mariage jeune.

Colbert, comme le dit encore l'auteur que nous avons cité, entend que rien de ce qui concerne l'hygiène reste étranger à ses préoccupations. C'est ainsi qu'il recommande aux intendants d'« avoir grand soin de tout ce qui concerne la santé des peuples », de prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'épidémie, et même pour tous les cas morbides individuels.

S'il proscrivit autant qu'il le put les êtres « stériles », les prêtres, les religieux, les religieuses, il alla, lui, si ménager des deniers de l'Etat, jusqu'à promettre des pensions aux parents de familles nombreuses. Voici sur ce point un document très curieux, l'ordonnance qu'il fit rendre par Louis XIV en 1669, et qui est tirée de la même source que le précédent document :

Ordonnance du Roy accordant des pensions aux familles nombreuses et encourageant les mariages au Canada.

(*Minute autographe de Colbert.*)

Paris, 5 avril 1669.

Le Roy estant en son conseil, s'estant fait représenter les lettres et relations venues l'année passée de la Nouvelle-France, autrement dit Canada, ensemble les estats et mémoires contenant le nombre des François que Sa Majesté y a fait passer depuis quatre ou cinq ans, des familles qui y sont establies, des terres qui y ont été défrichées et cultivées, et tout ce qui

concerne l'estat dudit pays, et ayant reconnu l'augmentation considérable que cette colonie a reçu par les soins qu'elle en a bien voulu prendre..., *et voulant que les habitans dudit pays soyent participans aux grâces que Sa Majesté a faites à ses peuples en considération de la multiplicité des enfans et pour les porter au mariage* (1), Sadite Majesté a ordonné et ordonne qu'à l'avenir tous les habitans dudit pays qui auront jusqu'au nombre de dix enfans vivans, nés en légitime mariage, ni prestres, ni religieux, ni religieuses, seront payés, des deniers qu'on enverra audit pays, d'une pension de 300 livres par chacun an ; et ceux qui en auront douze de 400 livres. Qu'à cet effet, ils seront tenus de représenter à l'intendant de la justice, police et finances qui sera estably audit pays, le nombre de leurs enfants au mois de juin ou de juillet de chaque année, lequel, après en avoir fait la vérification, leur ordonnera le payement desdites pensions...

Après la *prime à la famille nombreuse*, voici la *prime au mariage jeune* :

...Veut de plus, Sa Majesté, qu'il soit payé par les ordres dudit intendant, *à tous les garçons qui se marieront à vingt ans et au-dessous et aux filles à seize ans et au-dessous*, vingt livres pour chacun le jour de leurs noces, ce qui sera appelé le *présent du roy*...

Enfin voici quels « honneurs », quels droits spéciaux, quelles préséances le ministre entend qu'on accorde aux habitants « qui auront plus grand nombre d'enfants », et les peines qu'il veut qu'on inflige aux pères négligents qui n'auront pas marié leurs garçons à vingt ans et leurs filles à seize :

.. Que, par le conseil souverain estably à Québec pour ledit pays, il soit fait une division générale de tous les habitans par paroisse et bourgades ; qu'il soit réglé quelques *honneurs* aux principaux habitans qui prendront soin des affaires de chacun bourg, soit pour leur rang dans l'église, soit ailleurs ; que ceux des habitans qui auront plus grand nombre d'enfans soyent toujours préférés aux autres, si quelque raison puissante ne l'empesche ; et qu'il soit appliqué quelque *peine pécuniaire* applicable aux hôpitaux des lieux, contre les pères qui ne marieront point leurs enfans à l'âge de vingt ans pour les garçons et seize pour les filles...

Le 7 avril 1672, Colbert insistait encore auprès du comte de FRONTENAC, gouverneur et lieutenant général du Canada, pour l'application exacte des mesures prescrites, et résumait ainsi la conduite qu'il devait suivre :

Le sieur de Frontenac examinera soigneusement de temps en temps avec les principaux habitans du pays les moyens que l'on pourroit pratiquer pour y attirer un plus grand nombre d'habitans, et pour multiplier ceux qui y sont desjà ; pour cela, il tiendra la main à l'exécution de tout ce que Sa Majesté a ordonné pour porter les garçons et les filles au mariage, aura soin

---

(1) BIBL. NAT. Mss. S. F. 3.012 Colbert et Seignelay, IV, cote 14, pièce 9. V. PIERRE CLÉMENT, *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, III-2, 657.

d'establir quelque exemption et quelque privilège à ceux qui exécuteront ce que Sa Majesté a ordonné sur ce sujet, et *quelque charge à ceux qui ne l'exécuteront point*, comme aussi quelque décharge des charges publiques à ceux qui auront le nombre de dix à douze enfants.

Il existait, en effet, au XVII[e] comme au XX[e] siècle, une injustice qui frappa vivement Colbert. Les célibataires, inutiles à la « reproduction » des citoyens, payaient *moins* d'impôts que les chefs de familles nombreuses. Un célibataire était exempt de taille ; un chef de famille était soumis à l'impôt : Colbert tint à réformer ce qu'il considérait comme un abus, comme une criante injustice, et nous avons conservé une feuille de papier infiniment précieuse, où, un jour, il jeta les grandes lignes d'un projet dont nos législateurs feraient bien de se souvenir. La note autographe qu'on va lire, et dont nous avons tenu à respecter l'orthographe et la disposition matérielle, paraît devoir être datée de 1666 :

A l'égard de la taille, la jurisprudence de la Cour des aydes a esté jusqu'à présent, qu'un garçon, se mariant à quelque âge que ce soit, paye la taille et ne peut estre collecteur qu'à vingt-cinq ans.

Un garçon non marié ne paye point de taille.

Establir au contraire :

Tout garçon qui se mariera avant vingt ans ne payera point de taille jusqu'à vingt-cinq ans accomplis.

A vingt ans et au-dessus jusqu'à vingt et un, ne payera point de taille jusqu'à vingt-quatre ans accomplis.

Tout garçon dans l'âge de vingt ans, non marié, payera la taille.

Tout père de famille qui aura dix enfans vivans nés en légitime mariage, non prestres, religieux, ni religieuses (1), sera exempt de collecte, de tutelle, guet et garde, etc. Les enfans qui seront morts au service du roy, portant les armes, seront réputés vivans.

Tout père de famille qui aura douze enfans sera exempt de toutes tailles.

Les femmes des gentilshommes qui auront dix enfans auront 1.000 livres de pension (2).

Celles qui en auront douze, 2.000 livres de pension (3).

Colbert harcelait ses intendants de lettres et d'instructions, et dans toutes ces lettres, dans toutes ces instructions, la même prescription revenait toujours : faites des recensements, nombreux, fréquents, détaillés, et envoyez les-moi exactement. Il voulait suivre pas à pas les progrès du peuplement qu'il tentait ; il allait jusqu'à exiger qu'on lui écrivît le nombre des enfants *dont on espérait la naissance !* Le 13 juin 1673, il mandait à Frontenac :

(1) On remarquera combien Colbert, bien qu'il fût croyant, aime à revenir sur cette idée, qu'il faut autant que possible restreindre le nombre des prêtres, des moines, des religieuses. (Note de M. André FRIBOURG.)

(2) Plus tard Colbert proposera d'accorder aux bourgeois déjà exempts de taille et pères de dix ou douze enfants une pension de 500 livres. (A. F.)

(3) BIBLIOTH. NAT., Mss., *Mél. Clairambault*, vol. CDLXIV, fol. 85 ; P. CLÉMENT, *Lettres*, II, 68.

Sa Majesté veut... que vous vous fassiez rendre compte soigneusement par chacun an du nombre des mariages qui se font, des garçons et des filles nés dans le pays, et même du *nombre des enfants qui naîtront*, et que vous m'envoyiez, en fin de chacune année, les mémoires certifiés de l'évesque et du curé...

Il affirmait à ses subordonnés que le meilleur moyen d'attirer les yeux et les grâces du Roi, c'était de lui annoncer de nombreux mariages, de nombreuses naissances parmi leurs administrés. Que l'intendant, que le gouverneur suivent ses ordres, et « ils auront la satisfaction, disait-il, de voir en peu de temps le nombre des habitans augmenter considérablement ; ce qu'ils doivent se proposer et avoir en vue comme le plus grand et le plus agréable service qu'ils puissent rendre à Sa Majesté, et qui leur puisse tenir lieu du plus grand mérite auprès d'elle... »

C'était la volonté de Colbert que la France et que les « Nouvelles Frances » devinssent nombreuses, prospères et glorieuses. Il y employa l'ardeur de ses forces, la passion de son intelligence (1).

Une prophétie de l'évêque Huet.

Qui s'avise aujourd'hui de parler de Daniel Huet, l'évêque d'Avranches, « la plume la plus savante de l'Europe, l'homme de la plus vaste lecture qui fut jamais », selon les termes mêmes de Sainte-Beuve ? Et pourtant, dans une circonstance qu'il convient de se remémorer aujourd'hui, il se montra bon prophète.

La phrase de Huet que le critique donne « comme ayant un air de prophétie » — et on peut le dire plus encore à l'heure actuelle — se trouve dans l'*Histoire du Commerce et de la Navigation des Anciens*, que le sous-précepteur du dauphin écrivait sous le ministère de Colbert, dont on fête présentement le trois centième anniversaire.

Huet parlant des Russes, qu'on appelait encore des *Moscovites*, s'exprime en ces termes :

Que s'il s'élevait parmi eux, quelque jour, un prince avisé, qui, reconnaissant les défauts de cette basse et barbare politique de son Etat, prît soin d'y remédier, en façonnant l'esprit féroce et les mœurs âpres et insociables des Moscovites, et qu'il se servît aussi utilement qu'il le pourrait faire de la multitude infinie de sujets qui sont dans la vaste étendue de cette domination qui approche des frontières de la Chine, et dont il pourrait former des armées nombreuses, et des richesses qu'il pourrait amasser par le commerce, cette nation deviendrait formidable à tous ses voisins.

---

(1) André Fribourg, *les Questions actuelles et le passé*, passim. Paris, Alcan, 1913.

Nous livrons aux méditations de ceux qui sont chargés de régler les destinées du monde moderne ces quelques lignes ; le peuple « assez avisé » qui pourra organiser cette immense masse amorphe, aura remporté une victoire capable d'annihiler les résultats si péniblement obtenus par une diplomatie dont l'incohérence trahit pour le moins l'incoordination de vues et la lutte d'intérêts.

Le pangermanisme, annoncé par un médecin, en 1897.

Un médecin, doublé d'un philosophe (1), annonçait, il y a plus de vingt ans, des événements que nous avons vus depuis se vérifier, en dépit des optimistes dont la prétendue clairvoyance a été si souvent mise en défaut depuis cinq années.

« Beaucoup de gens affectent de rire du programme de conquêtes qui s'annoncent d'une manière assez claire par les formules également menaçantes, *Panslavisme, Pangermanisme*, qui ne se doutent point que nous sommes envahis par les mœurs slaves et les idées tudesques, qui nous gagnent et nous pénètrent insensiblement, par une infiltration lente et continue. Les progrès visibles du socialisme, du communisme, du pessimisme et du nihilisme, et de ce scepticisme désolant qui se traduit par l'indifférence de toutes choses, découlent de ces deux sources exotiques ; le sens moral et le sens commun s'en ressentent terriblement ; et l'optimisme béat, avec une platitude bien supérieure à celle du poète courtisan, soutient que du Nord nous vient l'espérance. »

Si encore la terrible épreuve que nous venons de traverser pouvait nous servir de leçon !

Une rectification.

M. le Dr Maljean (*Chronique médicale*, 1er juin, page 167) veut-il me permettre une légère rectification ? Ce n'est pas Talleyrand, c'est le Prince de Ligne, qui a dit au Congrès de Vienne (1815) : « Le Congrès ne marche pas, il danse. »

Dr Plateau (Paris).

Erratum : P. 236 : Chantelauze n'a pas appartenu à l'Académie française.

(1) J. M. Guardia, *Le Médecin*, pp. 32-33.

Tribune de la " Chronique "

L'article publié, dans notre numéro de juillet (p. 205), sous le titre ci-dessous, a provoqué, de la part d'un de nos confrères mis en cause, la protestation qu'on va lire ; nous nous abstiendrons de l'accompagner du moindre commentaire, estimant que le débat est clos.

Rodin et le secret professionnel.

Dans votre numéro du 1er juillet, au cours d'un article intitulé *Rodin et le secret professionnel*, vous estimez qu'appelé à témoigner dans le procès Rodin, j'aurais dû me retrancher derrière le secret professionnel, et vous établissez un rapprochement entre mon cas et deux affaires que vous jugez analogues. Il est regrettable qu'avant de vous prononcer, vous n'ayez pu avoir connaissance des faits que les débats ont révélés ; vous auriez ainsi pu remarquer :

1° Que mon intervention dans l'affaire Rodin ne présente aucune similitude avec celle d'autres confrères dans les deux affaires que vous rappelez ;

2° Que ni juridiquement, ni consciencieusement, je n'avais le droit de me taire dans le procès Rodin en me retranchant derrière le secret professionnel. Me dérober, sous prétexte de respecter le secret professionnel, eût été sans doute très habile au point de vue de ma tranquillité et de mes intérêts, mais c'était une lâcheté.

Pour que vous puissiez en juger, voici quelques faits brièvement résumés ; et notez bien que, par respect du secret professionnel, j'en passe, des plus édifiants, encore qu'ils me seraient infiniment précieux pour bien établir mon rôle.

M. Rodin, quand il avait la plénitude de ses facultés cérébrales, voulait que l'Etat soit légataire de son œuvre splendide ; c'était là sa volonté formelle, comme c'était également sa volonté que le musée Rodin fût installé et géré d'une certaine manière et que son œuvre fût utilisée dans un certain esprit. Malheureusement, l'illustre maître, après qu'il eut fait don de ses œuvres à l'Etat, fut atteint, à trois reprises, de congestion cérébrale. Ces attaques déterminèrent un grand affaiblissement cérébral. Le maître était complètement désorienté dans le temps et dans l'espace. Et de plus, sa volonté, autrefois si puissante, avait fait place à une plasticité mentale fort dangereuse pour ses intérêts. Tout ceci, je n'eus pas à le révéler. Cet état, hélas ! était connu de tous ceux qui avaient approché le maître et de tous les habitants de Meudon, et fut dévoilé par maints témoins au cours du procès. Au demeurant, je ne vois pas en quoi le fait que cette déchéance cérébrale fût connue pût ternir la mémoire de l'illustre maître. N'en a-t-il pas été de même pour l'immense majorité des grands artistes et des grands penseurs, lorsqu'ils ont eu le privilège de vivre jusqu'à un âge avancé ?

Quoi qu'il en soit, certains profitèrent de l'état intellectuel de Rodin pour lui faire signer des testaments qui compromettaient

plus ou moins celui qui faisait de l'Etat le légataire de son œuvre. Et, je le répète, c'était là le contraire de ce que voulait le maître quand il savait ce qu'il voulait. La plasticité mentale de Rodin était telle qu'il faisait sans cesse sous diverses instigations de nouveaux testaments, et risquait d'en faire un qui frustrât à jamais l'Etat de son patrimoine artistique.

Dans ces conditions, je fus commis par l'Etat, comme expert pour examiner l'état intellectuel de Rodin, juger de sa capacité de tester et protéger, par mon rapport, les droits conférés par le premier testament. Je consignai les résultats de mon examen dans un rapport, le 9 août 1916. Quelques jours plus tard, voyant les compétitions qui s'agitaient autour du maître, je demandai que le professeur Dupré fît une contre-expertise, afin que, si c'était un jour nécessaire, il pût, lui aussi, avec sa haute autorité, témoigner de l'état de Rodin. Cette contre-expertise eut lieu le 9 août 1916. Par la suite, malgré un état intellectuel qui allait en déclinant progressivement, on fit prendre à M. Rodin de nouvelles dispositions testamentaires (1).

. . . .

Or, au cours du procès, les avocats des accusés demandèrent la production de mon certificat, afin d'établir si oui ou non le maître avait été capable de faire respecter ses volontés au cours des deux dernières années, et s'il était responsable des décisions qu'on avait prises en son nom. Il est à noter que c'est la partie civile qui, au cours des débats, avait proposé, la première, avant la défense et à plusieurs reprises, de produire mon certificat. Néanmoins elle fut fort embarrassée lorsqu'on la prit au mot et lorsque la défense exigea cette pièce. En effet, mon certificat qui protégeait les intérêts de l'Etat et, je le répète, les volontés de Rodin, contre les testaments ultérieurs qui avaient été arrachés à ce dernier, était gênant, par contre, pour ceux qui, s'étant imposés grâce à l'affaiblissement de Rodin pour diriger ses intérêts, et ayant exécuté des actes qu'on leur reprochait aux débats, avaient proclamé, pour se couvrir, que leurs agissements étaient approuvés par Rodin et, pour que cette approbation fût valable, que Rodin était parfaitement conscient ! Voilà la clé de toute cette affaire ; et voilà pourquoi, tout en proposant de produire mon certificat, la partie civile « oublia » de le réclamer aux personnes qu'elle savait pertinemment le détenir et déclara aux débats qu'elle l'avait recherché en vain...

Sur ces entrefaites, de nombreux personnages, toujours pour les raisons énoncées plus haut, vinrent témoigner, avec autant de compétence que... d'impartialité, que Rodin était resté lucide jusqu'à la fin. Dans ces conditions, il était facile de prévoir que ma déposition était particulièrement redoutée, et j'avais été prévenu qu'on ferait tout pour m'empêcher de déposer.

---

(1) Nous supprimons ici quelques lignes, en raison de la citation qui y est faite d'une tierce personne. (*N. D. L. R.*).

Or, du moment que j'étais appelé pour donner connaissance de mon certificat, je devais m'y résoudre pour deux raisons :

1° Ce certificat avait été rédigé comme expert; comme expert, on n'a pas le droit d'invoquer le secret professionnel pour taire la mission dont on a été chargé.

2° En faisant connaître la vérité, je faisais respecter les volontés sacrées de Rodin.

J'ajoute qu'avant de déposer, j'avais demandé conseil à d'éminents jurisconsultes, qui m'avaient conseillé de déposer, et que, de plus, j'avais également demandé l'avis de mon maître, le professeur Dupré, qui m'avait conseillé de dire la vérité. J'ajoute que mon maître, qui était également cité comme témoin, s'il n'avait pas été empêché de déposer par une indisposition ce jour-là, avait décidé, lui aussi, de faire connaître les résultats de sa mission.

Dans ces conditions, le 23 mai dernier, je me suis présenté à l'audience. Lorsque je me présentai à la barre, le président et le ministère public prirent les devants et, avant de savoir ce que j'allais dire, me suggérèrent que le secret professionnel m'empêchait de parler ; je répliquai qu'on m'avait fait venir pour dire si Rodin était conscient ou non, qu'on m'avait fait jurer de dire la vérité, et que j'allais la confirmer. Le ministère public me déclara alors qu'il faisait toutes réserves sur ce que j'allais dire et sur les mesures qu'il prendrait en conséquence !

Mon Dieu, comme on craignait donc que je parle !... Et comme il était édifiant de voir combien ces deux magistrats avaient peu souci d'apprendre la vérité (indispensable cependant pour juger en toute impartialité et compétence), alors qu'ils avaient écouté avec complaisance les contre-vérités des témoins partiaux.

Malgré toutes ces menaces, je lus mon certificat ; j'ai dit plus haut pour qui il était gênant. La lecture était d'autant plus inopportune que la veille, un ministre était venu déposer que Rodin était resté lucide jusqu'à la fin ! Or, on sait qu'en France, les hommes politiques ont toutes les compétences, et du moment que l'un d'entre eux était venu donner son diagnostic... impartial, et d'autant plus précieux que, médicalement, le cas était fort difficile à apprécier, il n'y avait pas besoin d'avoir l'avis d'un spécialiste compétent, surtout si celui-ci venait dire le contraire.

Ce qui se déroula alors fut scandaleusement comique. L'avocat du gouvernement protesta contre ma lecture, qui transformait, disait-il, l'audience en une clinique qui ternissait la gloire du maître ! Certains avocats de la défense lui objectèrent que ma lecture n'apprenait rien et ne faisait qu'affirmer la vérité, puisque maints témoins étaient venus déposer que le maître était dans un grand affaiblissement intellectuel.

En outre, Maître P... fit observer, ironiquement, que l'attitude du ministère public était singulière, puisque c'était lui qui avait proposé de produire ce document. L'organe du ministère public

s'agita et protesta à nouveau contre la lecture de mon document, me menaçant de la foudre de ses réserves... et le président furieux, pour m'empêcher de continuer ma déposition, me retira la parole, et, sans attendre davantage, ordonna aux gardes « d'emmener le témoin ». Ceci au milieu des protestations indignées de nombreux avocats, qui étaient scandalisés qu'on empêchât un témoin de déposer sous sa propre responsabilité.

Plus tard, au moment des plaidoiries, les avocats de la partie civile, que ma déposition gênait parce qu'elle montrait la nullité des dernières dispositions que Rodin était censé avoir prises, composèrent des romances sentimentales sur le secret professionnel... L'un d'eux, avant de plaider, s'était vanté dans les couloirs qu'il « m'abîmerait dans sa plaidoirie » ; mais comme je lui avais fait savoir qu'il pourrait lui en cuire s'il faisait des remarques déplacées, il se garda bien de donner suite à ce projet, et se contenta de déclarer qu'il « regrettait de n'avoir pas été là lorsque j'avais fait ma déposition ».

Tels sont les faits ; vous pouvez vous rendre compte que le secret professionnel n'avait pas à intervenir dans la déposition. J'ajoute que, même si j'avais été lié par le secret professionnel, je l'aurais laissé de côté dans une certaine mesure, si cela avait été nécessaire, dans d'autres circonstances, afin de faire respecter et la vérité et les volontés de Rodin. J'estime que, d'une façon générale, quand une pareille convention ne sert qu'à se dérober à son devoir et à se rendre ainsi complice de mauvaises actions, on doit s'en affranchir, quand bien même on devrait en pâtir. Autrement, on ressemble singulièrement à l'agent de police qui laisserait assommer un passant sous prétexte que le règlement lui interdit d'intervenir dans un autre arrondissement que le sien.

Au surplus, il est assez curieux, comme me le faisait observer mon ami le docteur H. ., que l'on ose encore, pour empêcher un témoin de déposer, quand sa déposition est compromettante, invoquer le respect absolu du secret professionnel, alors qu'en fait il n'existe plus.

En effet, 1° depuis cinq ans, pour dix millions de Français qui ont été mobilisés, le secret professionnel a été violé pour chacun d'entre eux, puisque leurs tares ont été révélées en public, dans les conseils de revision, devant leurs camarades, et inscrites d'autre part sur des dossiers dont tous les secrétaires et toutes les dactylographes pouvaient prendre connaissance ; 2° les soldats atteints d'affections vénériennes ont été soignés dans des hôpitaux spéciaux, ce qui les signalait à la médisance de leurs camarades de troupe ; 3° le secret professionnel, qui n'existe pas pour les maladies contagieuses, sera nécessairement trahi pour la déclaration obligatoire de la tuberculose, qui vient d'être votée.

Veuillez croire, Monsieur le rédacteur en chef, etc.

Dr Stephen Chauvet.

Échos de la « Chronique »

Garibaldi était-il Boche ?

Assurément non ; n'empêche que, dès 1860, certains journaux allemands revendiquaient avec insistance le fameux condottiere, « et cela dans un but sur lequel nous laisserons le lecteur exercer son imagination », pour emprunter les termes du chroniqueur qui nous fournit les éléments de cet écho (1).

Mais voici qui nous touche de plus près. Au dire de ces généalogistes de fantaisie, GARIBALDI descendrait d'un *docteur* du même nom, marié en 1736 avec une comtesse de NEUHOFF, en Westphalie. Le chef de la famille des Neuhoff, Théodore, un aventurier célèbre, ayant été chassé de la Corse, dont il s'était d'abord emparé en 1781, à peu près comme Garibaldi s'est emparé de la Sicile, le comte alla mourir en Angleterre, et son beau-frère se fixa à Nice, *où il pratiqua la médecine*. C'était le grand-père du Garibaldi actuel Le susdit général aurait donc combattu sur le Volturne les compatriotes de ses aïeux.

Où le pangermanisme s'arrêtera-t il ?

Les épaves du journalisme.

Sait-on que le triste personnage qui vient d'être condamné à être cloué au poteau d'exécution, l'abject rédacteur de la feuille de trahison qui s'intitulait *la Gazette des Ardennes*, le dénommé TOQUÉ, avait publié, sous le pseudonyme de RÉGIS HUARD, dans le *Mercure de France*, du 16 janvier 1914, un article sur *Claude Bernard, auteur dramatique ?* Certains publicistes, ignorants comme... des journalistes, ont, à ce propos, prétendu que Toqué-Huard était « le Français qui avait lu cet *Arthur de Bretagne* », péché de jeunesse de notre immortel physiologiste. Mérite rare, mais non exceptionnel ; car *dès 1894*, la *Chronique médicale*, dans son premier numéro, analysait cette œuvre, qui, d'ailleurs, n'ajoutera rien à la gloire du grand savant.

(1) *Monde illustré*, 17 novembre 1860.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Nouveaux journaux.

Nous sommes bien en retard, et nous nous en excusons, pour souhaiter une cordiale bienvenue à un nouveau confrère : *la France*, publication luxueuse et savamment rédigée, créée « pour la vulgarisation des stations balnéaires et sanitaires » de notre pays.

La France a pour directeur-fondateur M. Gaston STALINS ; et son siège est 7, rue Van Lérins, à Anvers (Belgique).

Le n° 5 de cette très intéressante revue vient de paraître et confirme le jugement porté par la *Revue médicale néerlandaise*: « C'est un régal pour les yeux. » Par l'entrée en lice de ses collaborateurs belges, cette publication atteint sa forme définitive. D'ores et déjà, elle compte parmi ses rédacteurs : MM. le Professeur Daniel VAN DUYSE, doyen de la Faculté de médecine de Gand ; les professeurs LORTHIOIS, de Bruxelles, et BÉCO, de Liège ; MM. les Drs GODTS, MARCHAL, MEULDERS, TRICOT, VAN DUYSE, DOCQ, DE LATTRE, KEIFFER, etc , qui forment un cadre soutenant dignement la comparaison avec le groupe hollandais. D'autres collaborations importantes sont annoncées.

Le sommaire du numéro 5 démontre la marche ascendante d'une œuvre qui doit tenir au cœur de toutes les nations alliées et amies.

Nous ne saurions attirer trop l'attention de nos maisons françaises sur un organe qui doit être encouragé dans la salutaire besogne qu'il se propose d'accomplir, toute au profit d'une des principales branches de notre patrimoine national.

*
* *

Saluons et accompagnons de nos vœux une nouvelle revue « littéraire et artistique », la *Revue de Marseille*, dirigée par notre très distingué confrère, M. le Dr CASTUEIL. Nous encouragerons toujours toute tentative de décentralisation.

Une résurrection.

Notre joyeux confrère, *le Rictus*, journal humoristique *ad usum medicorum*, qui, de 1905 à 1914, sut distraire chaque mois le corps médical des soucis de la profession, va, paraît-il, sortir de sa léthargie.

Interrompu depuis la déclaration de guerre, son prochain numéro paraîtra le 1er octobre. Nous croyons devoir conseiller à nos lecteurs, s'ils veulent recevoir *le Rictus* à cette date, de lui envoyer (40, rue Saint-André-des-Arts, Paris) la modique somme de *cinquante centimes*, prix du numéro, en timbres français, moyen très pratique pour les sommes minimes. Le prix de l'abonnement sera de *cinq* francs par an (*six*, pour l'étranger).

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Lamartine et la direction des ballons (XXVI, 180). — Les passages de la *Chute d'un Ange*, transcrits dans un récent numéro par le Dr L. Babonneix, passages qui nous exposent poétiquement une théorie, — en plusieurs points prophétiques, — de la navigation aérienne, ont fait l'objet d'un commentaire critique dans le *Supplément littéraire du Figaro* du 15 novembre 1913. L'article, intitulé *l'Aérostation préhistorique*, était signé Lucien Pinvert.

Prophétie inconsciente, Lamartine ne se posait pas en inventeur. Le plus drôle est que quelqu'un s'y trompa. En 1854, un pharmacien de Bourg-en-Bresse, auteur d'un projet de dirigeable, s'adressa au poète, pour avoir ses conseils et son patronage. Lamartine se récusa avec esprit. « Je suis incompétent, disait-il. Mes ailes, si j'en ai eu, ne sont pas de ce monde. On rirait de mes prétentions mécaniques. » La lettre de Lamartine a été publiée dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (1913, p. 922-923).

La Ménardière.

Un homme sablé (XXV, 218, 376 ; XXVI, 154). — Prosper Mérimée a écrit, vers 1837, une nouvelle merveilleuse, magique. C'est l'histoire d'un jeune homme « sablé » en pleine nuit de noces, dans les circonstances les plus mystérieuses.

D'après ses procédés littéraires, Mérimée laisse toujours au lecteur le soin de conclure. Alphonse de Peyrehorade a-t-il été victime de la déesse courroucée ; ou, vraiment, a-t-il été « sablé » par le muletier Aragonais ?

Je m'habillai rapidement et j'entrai dans le corridor. De l'extrémité opposée partaient des cris et des lamentations, et une voix déchirante dominait toutes les autres : « Mon fils ! mon fils ! » Il était évident qu'un malheur était arrivé à M. Alphonse. Je courus à la chambre nuptiale : elle était pleine de monde. La premier spectacle qui frappa ma vue fut le jeune homme à demi vêtu, étendu en travers sur le lit dont le bois était brisé. Il était livide, sans mouvement. Sa mère pleurait et criait à côté de lui. M. de Peyrehorade s'agitait, lui frottait les tempes avec de l'eau de Cologne ou lui mettait des sels sous le nez. Hélas ! depuis longtemps son fils était mort.

Sur un canapé, à l'autre bout de la chambre, était la mariée en proie à d'horribles convulsions. Elle poussait des cris inarticulés, et deux robustes servantes avaient toutes les peines du monde à la contenir.

Mon Dieu ! m'écriai-je, qu'est-il donc arrivé ?

Je m'approchai du lit et soulevai le corps du malheureux jeune homme ; il était déjà raide et froid. Ses dents serrées et sa figure noircie exprimaient les plus affreuses angoisses. Il paraissait assez que sa mort avait été violente et son agonie terrible. Nulle trace de sang cependant sur ses habits. J'écartai sa chemise et vis sur sa poitrine une empreinte livide qui se prolongeait sur les côtes et le dos. On eût dit qu'il avait été étreint dans un cercle de fer. Mon pied se posa sur quelque chose de dur qui se trouvait sur le tapis ; je me baissai et vis la bague de diamant.

J'entraînai M. de Peyrehorade et sa femme dans leur chambre, puis j'y fis transporter la mariée.

« Vous avez encore une fille, leur dis-je. Vous lui devez vos soins. »

Alors je les laissai seuls.

Il ne me paraissait pas douteux que M. Alphonse n'eût été victime d'un assassinat, dont les auteurs avaient trouvé moyen de s'introduire la nuit dans la chambre de la mariée. *Ces meurtrissures à la poitrine, leur direction circulaire m'embarrassaient beaucoup pourtant, car un bâton ou une barre de fer n'aurait pu les produire. Tout d'un coup je me souvins d'avoir entendu dire qu'à Valence des braves se servaient de longs sacs de cuir remplis de sable fin pour assommer les gens dont on leur avait payé la mort. Aussitôt je me rappelai le muletier aragonais et sa menace ; toutefois, j'osais à peine penser qu'il eût tiré une si terrible vengeance d'une plaisanterie légère.* (*La Vénus d'Ille*, p. 287.)

Dictionnaire Littré, p. 1788 : « *Sablé*, terme d'argot : assommer quelqu'un avec une peau d'anguille, remplie de sable. »

Dr Henri Grorichard (*Dôle*, Jura).

La fustigation au laurier-rose (XXV, 308 ; XXVI ; 156). — Il est bien facile de donner l'explication technique de cette fustigation, qui n'était qu'une opération *rituelle*, en rapport avec le culte de l'équinoxe d'automne, c'est-à-dire remontant à l'époque où l'année débutait à Rome à ce moment précis. Pour cela, il suffit de se rappeler d'abord les fustigations des *Luperques* (les prêtres du *Loup* du Pôle, ancêtre de la *Petite-Ourse* et du Κυνός phénicien), qui étaient recouverts de *peaux de chèvres* (animal symbole de l'Equinoxe d'automne), c'est-à-dire des Chèvres-Garous, et qui frappaient les femmes stériles, avec un fouet à lanières en peau de chèvres (Lanières représentant les *Pléiades* d'automne), pour les féconder, c'est-à-dire pour leur faire du bien...

Les fustigations des athlètes avaient un but analogue.

Mais pourquoi employer le laurier-rose (*nerium oleander*) ? Tout simplement parce que cet arbre a été le symbole, en Italie, remplaçant l'*olivier*, de l'Equinoxe d'automne ; parce que cet arbre était alors l'Arbre de vie, ayant remplacé la *vigne* en arbre de Chaldée et l'arbre au fruit défendu du Paradis terrestre. C'est simple et clair !

Le *laurier-rose* n'a donc, en somme, qu'été substitué aux lanières des Luperques. Il avait la même valeur *cultuelle*, sinon hygiénique...

On ne veut jamais expliquer l'histoire par la préhistoire ; et voilà pourquoi tant de médecins ne peuvent saisir le sens des vieilles coutumes et de notre antique pharmacopée.

Dr Marcel Baudouin.

Chronique Bibliographique

Un tricentenaire : un grand ministre de la marine, Colbert (1619-1683), par Ch. de la Roncière. Paris, Plon, 1919.

C est surtout le grand ministre dont les attributions « seraient aujourd'hui du ressort d'une demi-douzaine de ministres », quc s'est proposé d'étudier le très érudit historiographe de la marine française. M. Ch. de la Roncière ; mais comme l'historien se double, chez cet auteur, d'un avisé psychologue, ce n'est pas seulement le personnage politique, c'est l'homme qui nous est dévoilé, nous n'irons pas jusqu'à dire *intus et in cute* (1), car c'est par ses beaux côtés que Colbert nous est présenté. Pour nos lecteurs, transcrivons cette page, qui ne saurait trouver une place meilleure ailleurs que dans notre revue.

Courbé sur sa lourde tâche, Colbert s'exténue : *il pile du soufre* (2). Un mauvais estomac, des insomnies fréquentes, des accès de fièvre, qu'il combat par le quinquina ; des accès goutteux et tout le cortège des misères inhérentes au surmenage le condamnent à un régime sévère : « Un seul poulet à disner avec du potage, le soir ; et le matin, un morceau de pain avec du bouillon », tel est le sobre menu que se fixe ce rude travailleur (3), en un temps de gros mangeurs où « les dames de la Cour sentent la soupe et le ragoût et ont bu à neuf heures du matin cinq ou six sortes de vins (4) ». Courtoisement, Louis XIV marque sa sollicitude à son précieux auxiliaire : « Votre santé m'est nécessaire ; je veux que vous la conserviés, et que vous croiés que c'est la confiance et l'amitié que j'ai en vous et pour vous qui me font parler comme je fais ».

M. Ch. de la Roncière laisse entendre que Colbert serait mort du chagrin d'avoir déplu à son auguste maître ; nous pensions avoir fait bonne justice de cette légende (5) ; mais qui peut se flatter d'avoir enlevé du champ de l'histoire tout le chiendent qui le ronge ?

A. C.

(1) V. dans notre *Cabinet secret de l'histoire*, le rôle joué par Colbert auprès des maîtresses du grand roi, notamment au sujet des enfants de Mlle de la Vallière et de Louis XIV

(2) Ce mot est attribué au Commandeur de Jars (*Journal d Olivier Lefèvre d'Ormesson*, II, 495).

(3) *Lettres de Colbert*, III, 479 (Colbert à Colbert de Croissy).

(4) *Journal d'Ormesson*, loc. cit.

(5) Cf. *Indiscrétions de l'Histoire*, t. IV.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

L'aliénation mentale dans l'histoire et la littérature russes

Par M. Abel Manouvriez, Docteur en droit.

« Le caractère des Russes, a écrit Dostoïevsky, diffère à tel point de celui de toutes les autres nations européennes que leurs voisins sont vraiment dans l'impossibilité de les comprendre. » Si elle avait été mieux pénétrée de cette vérité, peut-être l'opinion française eût-elle manifesté moins d'étonnement et de surprise devant les événements de ces dernières années, qui ont amené la Révolution, la rupture de l'alliance et la disparition de la société russe. Nos « amis et alliés », que nous nous imaginions des Occidentaux semblables à nous, ayant mêmes façons de sentir et de penser, mêmes conceptions de la morale politique et du droit que nous, se sont révélés ce qu'ils étaient en réalité : des Orientaux dont le cerveau est fait autrement que le nôtre et réagit de façon différente devant les questions d'honneur, et de loyauté à la parole donnée.

A nos dépens nous avons appris à connaître l'âme slave, que nous ignorions à peu près complètement. Combien inquiétante et combien trouble, cette âme ! Un écrivain, une femme, Mme Tola Dorian, a écrit jadis, il y a treize ou quatorze ans, un livre où elle la définit « une âme-femme, fantasque, fluide, féline, *pleine d'une folie assoupie...* »

Je suis de plus en plus porté à admettre l'exactitude de cette définition. Depuis longtemps, on a noté la fréquence de l'aliénation mentale, des névroses, des déséquilibres de tout genre parmi les personnages qui ont joué un rôle dans l'ancien empire des tsars.

Sans doute, il n'est pas possible de tout expliquer dans le cours des événements par cette considération, et ce serait certainement faire preuve d'une conception un peu simpliste des choses que de tout rapporter à cela. Il n'en faut pas moins souligner le trait, qui a son importance : il est certain que l'histoire politique et la littérature de la Russie fourmillent d'aventures et d'anecdotes qui attestent dans la race un intime et permanent déséquilibre des facultés de l'esprit. On ne retrouve rien de tel dans nos pays d'Occident.

L'histoire russe, avec ses plans souvent absurdes, ses incohérences, ses mégalomanies, son absence de mesure et de pondé-

ration, ses visées gigantesques suivies d'effondrements, est une histoire de déséquilibrés. L'unité russe s'est faite trop vite, avec une sorte de fièvre maladive, de précipitation malsaine, et elle a donné naissance à un colosse dont la tête n'était pas beaucoup plus solide que les pieds.

Les chefs ont eu parfois du génie ; ils ont eu rarement de la pondération.

PIERRE LE GRAND, sujet aux crises épileptiques, affecté d'un tic soudain qui lui bouleversait la face et le rendait effrayant, passant des débauches crapuleuses aux caprices atroces et aux pires excentricités, est-il autre chose qu'un déséquilibré de génie, un demi fou supérieur (1) ? Il fait torturer et étrangler son propre fils. Il supprime ses adversaires par les moyens les plus épouvantables, la roue, le pal, le knout. La révolte des *strelitz* est noyée dans une affreuse boucherie, et, pendant cinq mois, les créneaux du Kremlin restent garnis des cadavres gelés de ces malheureux.

PAUL I[er] tenait de son père une humeur sombre, inégale, inquiète. C'était un maniaque et un incomplet. « Le mystère de la mort de PIERRE III l'inquiétait, dit M. Alfred Rambaud. Il y avait en lui du Hamlet ».

ALEXANDRE I[er], son fils, l'adversaire de Napoléon, l'ami de la baronne de Krüdner, était un douloureux mystique, une âme en détresse, sans cesse ballottée.

NICOLAS I[er] était un épileptique. Bien peu, parmi les Romanov-Holstein-Gottorp, semblent avoir échappé aux atteintes du terrible « mal sacré ».

Quant à NICOLAS II, c'était un aboulique, un faible, animé des meilleures intentions, mais incapable d'une décision ferme, entièrement sous la domination de sa femme qui, elle, était franchement une détraquée (2).

Lorsqu'après la guerre russo-japonaise, écrit M. FRÉDÉRIC MASSON, les attentats par centaines semblèrent le résultat d'une folie épidémique, lorsque nul des dirigeants ne put penser qu'il fût à l'abri de l'assassinat, la pression terroriste s'exerça spécialement sur l'impératrice, en qui l'on avait discerné un être craintif, impressionnable, d'une nervosité maladive. Par quels moyens parvint-on à glisser jusqu'à elle, dans tous les endroits où elle allait, dans toutes les chambres où elle passait, à toute table où elle s'asseyait, des lettres de menaces contre son fils, son mari, elle-même ? Son fils surtout ! Cet enfant très délicat était sous le couteau. Comment le

(1) Cf. *Fous couronnés*, par le D[r] CABANÈS, Albin Michel, éditeur.

(2) « Le grand-duc régnant (de Hesse), frère de l'impératrice, a une tête peu « rassurante quant à l'équilibre intellectuel ; la grande-duchesse Elisabeth-Féodo- « rovna, sa sœur, mariée au grand-duc Serge et maintenant abbesse du couvent Marthe- « Marie des Sœurs de la Miséricorde, est une mystique exaltée ; on ne saurait nier « qu'il y ait dans la maison de Hesse une disposition aux maladies nerveuses. » (FRÉDÉRIC MASSON.)

préserver, comment le sauver, comment lui garder son trône ? Alors, elle a invoqué tous les secours, elle a appelé à son aide toutes les puissances du ciel et de l'enfer ; alors les charlatans se sont empressés et ont joué avec une maîtrise consommée de la peur qu'elle éprouvait, qu'ils augmentaient au besoin par des tours de prestidigitation. La confiance s'en accroissait, et « les puissances occultes » s'empressèrent à jouer un rôle politique.

De là, l'influence déconcertante de RASPOUTINE, cet extraordinaire moine, charlatan, envoûteur, hypnotiseur, thaumaturge, prophète, espèce de Cagliostro obscène, malpropre et puant le bouc, autour duquel s'empressent les névrosées de la cour, avides de répugnantes révélations, et qui, dans les dernières années du dernier Romanov, fait la pluie et le beau temps dans l'entourage impérial, après avoir su imposer son ascendant à l'impératrice affolée (1).

Nous n'avons encore que peu de détails sur les chefs révolutionnaires et bolcheviks. Toutefois, il semble probable qu'ils ont dû, eux aussi, fournir un contingent élevé à la névrose et aux psychopathies. On sait que KÉRENSKY était sujet aux crises hystériques et épileptiques. Par là s'expliquent maintes bizarreries de l'histoire de sa courte dictature, maints détails et maints faits qui ont souvent dérouté l'observateur : une activité en apparence dévorante, qui n'était en somme que de l'agitation, de la verbosité qu'il prenait pour de l'action, des hauts et des bas dans la conduite des affaires, qui correspondaient à des périodes d'excitation et de dépression mentale: Par là s'expliquent les dessous de ce conflit entre Kérensky et le général KORNILOV, considéré longtemps comme si mystérieux et que M. CLAUDE ANET, dans son livre *la Révolution russe*, a débrouillé avec agilité. Tout ce qu'il y a de louvoyant, d'équivoque, de louche et de trouble dans l'esprit du dictateur, y apparaît nettement dessiné. Ces réticences, ces contradictions, ces perfidies, ces mensonges, cette mauvaise foi, qui nous déroutaient lorsque nous en lisions les détails dans les journaux, tout cela constituait, à n'en pas douter, les stigmates hystériques. Par là s'explique que Kérensky ait échoué, après avoir fait luire tant d'espérances. Le malheureux, toujours près de tomber en syncope, veut que la Russie continue à lutter aux côtés de ses alliés et il ne sait pas vouloir les réformes capables de permettre la réalisation de ce but. En paroles, dans ses discours, il donne l'impression qu'il est énergique, irrésistible. Il profère les plus terribles menaces : il écrasera les rebelles et les traîtres « dans le sang et par le feu ». Il instaurera une discipline d'acier. S'agit-il d'exécuter, il n'y a plus rien, ni décision ni acte. Dans l'intervalle, il s'est passé ceci : qu'Alexandre-Féodorovitch Kérensky, dictateur suprême de la République russe, s'est écroulé, l'écume aux lèvres, dans une crise d'épilepsie...

(1) Cf. Charles RIVET, *le Dernier Romanov*.

*
* *

Dans les hautes classes, on relève facilement des traits identiques à ceux qui s'observent chez les empereurs et les chefs, et ce n'est pas en vain que la légende a popularisé chez nous les « comtesses russes hystériques ». Sous Catherine II, contemporaine de Louis XV, de Louis XVI et de la Révolution française, le procès de la comtesse Daria Soltykov est tout à fait caractéristique. Elle mérite de figurer dans les annales de la pathologie, cette femme d'illustre naissance, apparentée aux Vorontsov, aux Tolstoï, aux Golovine, qu'un véritable sadisme, une perversion monstrueuse pousse à s'acharner sur ses serves, en particulier sur les jeunes filles : elle les frappe elle-même des heures entières à coups de knout, de bâton, de fer à repasser, pour rien, pour le plaisir ; elle s'amuse à les faire fouetter nues par ses palefreniers. Ses excès, longtemps impunis, parce que les victimes, terrifiées, n'osent élever la voix, la font enfin jeter en prison. Elle est dégradée de la noblesse, exposée sur un échafaud, avec cette inscription : « Bourreau et homicide », condamnée à la réclusion dans le cachot grillé d'un monastère, et c'est derrière les barreaux de cette geôle qu'elle meurt, folle furieuse, en 1801. Trouverait-on, dans notre Occident, même aux jours des pires barbaries, beaucoup d'aussi beaux cas ?

Pas plus que les classes élevées, le monde de l'intelligence, de la littérature, n'est exempt de la tare cérébrale, décidément endémique chez les Slaves (1).

Batiouchkov, le « Tibulle russe », que M. Louis Léger (2) compare à Millevoye et à André Chénier, meurt, atteint d'aliénation mentale, à l'âge de 33 ans.

Le romancier célèbre Dostoievsky est sujet aux crises d'épilepsie.

Garchine, romancier, se tue, en 1888, dans un accès de folie.

Radistchev, auteur du *Voyage de Pétersbourg à Moscou*, prend la vie en dégoût et se suicide en 1802.

Et Tolstoï, le grand Tolstoï, à l'imagination créatrice si féconde et si brillante, Tolstoï lui-même voit son œuvre marquée d'un sceau qui ne trompe ni le praticien ni l'écrivain familiarisé avec les questions de la psycho-pathologie. A toutes les époques de sa vie, le pauvre grand homme est hanté d'obsessions scrupuleuses. Ses personnages, où il fait passer sa propre angoisse et les perpétuelles questions dont il se torture, sont tous des obsédés, qu'un scrupule ronge sans trêve, comme le Neklioudov, de *Résurrection*, qui se demandent à tout propos pourquoi il y a des riches et des pauvres, des heureux et des infortunés, des casernes et des maisons closes, pourquoi les hommes se font la guerre et

(1) Un écrivain, Tchekov, s'est même spécialisé à ne décrire, dans ses nouvelles, que des types de détraqués.

(2) Louis Léger, *Histoire de la littérature russe*.

pourquoi certains s'arrogent le droit de juger leurs semblables (1).

A un certain moment, Tolstoï a l'impulsion du suicide : « Je voulais, écrit-il, me débarrasser de la vie à l'aide d'une corde ou d'une balle .. L'idée du suicide était pour moi si tentante, que je devais user de ruse envers moi-même pour ne pas l'accomplir trop précipitamment. »

Il trouve enfin l'apaisement dans l'Evangile, appliqué à la lettre, dans une sorte de mysticisme où le millénarisme démocratique et un véritable délire religieux vivaient côte à côte, étroitement enlacés. C'est l'époque où il se retire dans ses terres, et où la légende rend célèbres les traits du solitaire de Yasnaïa-Poliana, vêtu en moujik, et partageant la vie et le labeur des paysans. C'est l'époque où il devient comme le pape d'une religion d'amour, et où il écrit ces lignes qu'on ne peut guère qualifier de prophétiques : « Le temps approche où tous les hommes désapprendront la guerre, transformeront les glaives en socs de charrue et les lances en faucilles. Vers ce temps, vers cette forme nouvelle de la vie, l'humanité s'avance avec une rapidité de plus en plus grande (2). »

Comme Jean-Jacques Rousseau, auquel il ressemble par tant de côtés, c'est la société qu'il rend responsable de tous les maux de l'humanité. La raison aussi est coupable, cette raison avec laquelle il ne vivait pas toujours en bonne intelligence, et il met ces mots dans la bouche d'un personnage d'*Anna Karénine* : « Tout le mal vient de la sottise de la raison, de la coquinerie de la raison. »

Vers la fin de sa vie, le démon intérieur qui l'avait tourmenté naguère recommença à s'agiter. Un beau jour, le vieillard abandonne l'ermitage de Yasnaïa-Poliana, sa femme, ses fils, sa famille, et se met à courir les routes durcies par la gelée, sous la neige, allant on ne sait où, droit devant lui, véritable Juif-errant de l'obsession. On le retrouve transi de froid, à moitié mort, dans une petite gare perdue de la campagne déserte. On le ramène chez lui, et il meurt bientôt après.

*
* *

Chose curieuse, mais qui n'étonnera pas les lecteurs de la *Névrose révolutionnaire* des docteurs Cabanès et Nass, le déséquilibre ne se manifeste pas seulement, dans l'histoire russe, chez les individus ; il atteint aussi parfois les foules. C'est la démence collective, la folie des foules, qui a été souvent décrite.

A propos de la Russie, il y aurait lieu de rappeler maints accès de cette névrose spéciale, dont les plus remarquables sont certainement l'histoire des faux Démétrius, au temps des troubles qui suivirent le règne de Boris Godounov, les Jacqueries de Stenko Razine et de Pougatchev, les crises révolutionnaires de 1878-1882

(1) Tolstoï, *le Journal d'un fou.*
(2) Tolstoï, *le Salut est en vous.*

et de 1905. On comprend qu'il n'est pas possible d'entrer dans le détail de tous ces événements. La période des attentats terroristes serait particulièrement féconde à consulter, au point de vue qui nous intéresse. On sait le rôle prépondérant que les Juifs y ont joué et la prédisposition de cette race aux accidents nerveux et mentaux.

Un autre aspect de délire collectif doit être recherché dans ces déformations du sentiment religieux fréquentes en Russie, comme chez tous les peuples où ce sentiment n'a pas été tenu en bride par une forte discipline. Un peuple mystique comme le peuple russe devait plus qu'un autre donner dans les excès de ce genre. D'autre part, le clergé orthodoxe n'a jamais été comparable aux clergés occidentaux, au point de vue de la culture et de la valeur morale.

La Russie a été de tout temps le pays de prédilection des moines vagabonds, maraudeurs et mendiants, des pèlerins illuminés, des thaumaturges, des faiseurs de miracles : les uns véritablement convaincus de leur mission, les autres simples imposteurs. La foule des âmes simples et pieuses, avides de se perfectionner moralement, y est, plus facilement qu'ailleurs, livrée sans défense à ces apôtres. De là, la multitude des sectes, manifeste surtout au moment de la réforme du patriarche Nicon et des agitations des « Raskolniks ».

La plupart de ceux-ci se contentaient de repousser les innovations de l'Eglise officielle, mais d'autres allaient plus loin. Les « bezpopovtsi » supprimaient les prêtres ; les « bezbratchniki » supprimaient le mariage et prônaient l'union libre ; les « niémoliaki » supprimaient la prière. Persécutés, ces sectaires se réfugiaient dans les forêts et les steppes, y constituaient des espèces de « cités des saints ». On en brûla sur les bûchers. « Leur fanatisme ne fit que s'en exaspérer. Ils se mirent en tête que le supplice du feu était le plus court chemin pour monter au ciel ; et les uns se livraient spontanément aux brûleurs ; les autres, à l'approche des soldats, élevaient d'immenses bûchers, entourés de fossés et de palissades pour que nul ne pût s'en échapper, s'y entassaient par centaines, par milliers, mettaient le feu, et ces « samojigateli » (brûleurs d'eux-mêmes) y périssaient, en invoquant Isous » (A. Rambaud.)

A côté de ces sectes de « vieux croyants », en reparaissaient d'autres, qui préexistaient depuis longtemps à la réforme : les « skoptsi » ou eunuques volontaires, les « chercheurs du Christ », les « biagouni » ou errants, « les moltchéniki » ou muets volontaires, les « klysti » ou flagellants et tourneurs en rond, les « skakouni » ou sauteurs, les disciples du paysan Téodor Kotlof, de Pokourléï, qui organisait, le jour du « grand samedi », une sorte de communion avec un pain d'épice spécial ; les « mokolanes » ou buveurs de lait, dont un des chefs, Terentli Bezobrazof, tenu par ses adeptes pour le prophète Elie, voulut s'élever au ciel du haut d'une colline, mais ne réussit qu'à retomber lourdement sur le sol. De nos jours, on vit encore « les commerçants du Paradis »,

avec Athanase Konovalov, les « Mormons russes » avec Grigoriev, qui préconisait la vie spirituelle, la polygamie et le refus de tout travail, et qui finit assassiné par une de ses « femmes spirituelles », devenue jalouse.

On n'en finirait pas si on voulait énumérer toutes ces sectes, dont certaines se rattachent aux premières hérésies chrétiennes, à des lambeaux de superstitions slaves, finnoises, aux religions de l'Extrême-Orient et de l'Inde.

Que ces sectes se soient ainsi développées, qu'elles aient recruté des adhérents nombreux et convaincus dans la masse paysanne russe, c'est un fait qui en dit long sur celle ci.

Si on réfléchit à la facilité avec laquelle cette masse innombrable, aujourd'hui maîtresse de ses destinées, accueille les influences les plus extravagantes, suit le cortège des faux Démétrius, s'enrôle, pour la jacquerie, derrière un Pougatchev, se flagelle et tourne en rond avec des « klysti », marche vers je sais quelle étoile rouge derrière un Lénine et un Trotsky, brandissant l'Evangile du marxisme, on ne sera pas très rassuré sur la tranquillité future de cette partie de l'Europe.

Echos de la « Chronique »

L'opération de la Patti.

La Patti, qui vient de mourir, âgée de 76 ans, avait subi, il y a juste un demi-siècle, une opération, sans gravité d'ailleurs.

La diva était incommodée, depuis son enfance, d'une loupe d'assez gros volume, qu'elle avait à la tête. Nélaton l'en débarrassa.

Mme de Caux — la Patti était alors mariée avec un marquis, écuyer de la cour, portant ce nom — ne consentit jamais à vouloir se laisser endormir ; elle supporta le coup de bistouri sans faiblir un moment, sans pousser seulement un cri.

Quelques années plus tard, elle eût sans doute accepté d'être cocaïnisée, mais elle avait l'appréhension du chloroforme, et il faut bien reconnaître que cette appréhension est quelquefois justifiée.

La Médecine des Praticiens

La pré-sclérose et la Dioséine Prunier.

L'artério-sclérose n'éclate pas subitement comme une pneumonie. Elle est précédée d'une période préparatoire, qui peut durer de longues années.

Dans cette période, qui mérite le nom de pré-sclérose, on constate seulement des troubles fonctionnels. Les lésions ne sont pas encore constituées.

L'intoxication est le facteur principal de l'artério-sclérose ; elle domine toute l'histoire symptomatique de la maladie.

Elle en est d'abord le point de départ. Quel est l'agent toxique ? Est-ce l'acide urique et ses sels, produisant cc qu'on appelle l'uricémie ? Est-ce la cholestérine, déterminant ce que le Dr Lemoine, de Lille, nomme la cholestérinémie ? Il est plus que probable que la cause toxique n'est pas unique et que tous les poisons de la diathèse organique y ont chacun leur part. Bientôt viennent s'y ajouter les toxines formées dans l'appareil digestif...

L'intoxication est installée ; elle est permanente. Ce n'est pas cncorc la sclérose.

L'intoxication a pour premier effet d'élever la tension artérielle. Le sang, qui circule avec ses principes constitutifs, est surchargé par tous les déchets de la digestion, ptomaïnes, leucomaïncs, etc... Sa progression est plus difficile et nécessite un plus grand effort du cœur. De plus, il est modifié dans sa composition. Ses fonctions sont ralenties ; les échanges se font mal : la nutrition générale en souffre. Le sujet donne des signes de lassitude, accuse certains malaises. Ce n'est pas encore la sclérose.

Le foie, devenu impuissant à brûler, à neutraliser les scories, les poisons de la digestion, trahit sa défaillance par des symptômes d'origine toxique.

Les reins suffisent d'abord à leur tâche. Mais en livrant passage aux résidus, aux toxines organiques, ils s'irritent, fléchissent, se ferment ; la rétention commence ; l'hypertension acquiert un degré de plus.

Lcs artères sont attaquées par les poisons que le sang véhicule ; leurs parois s'altèrent, s'enflamment ; un nouveau symptôme entre en scène : le spasme vasculaire, qui, en ralentissant le courant sanguin, accroît la tension artérielle.

Lc malade éprouve une lassitude plus grande, des douleurs lombaircs, des accidents nerveux, des vertiges, de la dyspnée toxi-alimentaire, de l'angoisse, des phénomènes circulatoires et cardiaques. Ce sont toujours de simples troubles fonctionnels. C'est encore la pré-sclérose. Un pas de plus et la sclérose apparaît et se développe.

A cette première étape de pré-sclérose tous les symptômes sont parfaitement curables. Le régime et une médication appropriée sont capables d'arrêter la marche de la maladie.

La *Dioséine Prunier* remplit toutes les indications thérapeutiques de la pré-sclérose.

Par son *fluor*, elle combat l'intoxication, en neutralisant les poisons de l'économie. Le fluor, qui entre dans la structure des parois artérielles, les tonifie et les rend moins sensibles à l'irritation des toxines.

Par ses *formiates*, par ses *glycéro-phosphates*, la Dioséine Prunier éloigne la fatigue, la dépression du système nerveux, l'insuffisance du foie et des reins, l'affaiblissement des viscères et appareils.

Par ses *nitrites*, la Dioséine Prunier dilate les vaisseaux, facilite le cours du sang, dissipe l'encombrement du milieu organique. Elle rompt le barrage du rein, augmente la diurèse, accroît l'élimination des résidus, des poisons qui empruntent la voie rénale comme chemin de sortie.

Par sa *caféine à petites doses*, la Dioséine Prunier brise les spasmes vasculaires et favorise la circulation générale. Dans tous les cas, l'hypertension baisse et disparaît.

Les praticiens ont intérêt à dépister chez leurs malades les signes de la pré-sclérose. A cette période, les troubles morbides guérissent facilement.

La Dioséine Prunier est un sûr agent de guérison.

M. A. C. M.

Les médecins de Marseille (et pharmaciens) s'intéressant à l'auto viennent de fonder un groupement régional dit M. A. C. M. (*Médical Auto-Club Marseillais*). Les adhérents sont porteurs d'une carte d'identité avec photographie. La cotisation annuelle est de 5 francs.

Le siège social est 3, marché des Capucins, Marseille.

Le but du club est d'obtenir des réductions dans toutes les dépenses concernant l'auto.

Les médecins de Marseille engagent tous les médecins de France à : 1° former des groupements régionaux dits M. A. C. X. (Médical Auto-Club X) ; 2° se mettre en relations avec l'M. A. C. M. en vue de l'organisation d'une Fédération nationale. Cette fédération permettra à tout membre d'un M. A. C. X. quelconque d'user, en dehors de sa région, des avantages obtenus par les autres M. A. C. X. Une fédération ainsi constituée, par la qualité et le nombre de ses adhérents, décuplera ces avantages de tous ordres.

Pour atteindre pleinement son but, la fédération aura à étudier la création d'un trait d'union permanent.

Informations de la « Chronique »

Amours de vieillards.

Ne vous récriez pas, la question vient d'être portée devant un aréopage où les vieillards sont, il est vrai, en majorité, et loin de les choquer, elle a paru vivement les intéresser, ces savants habitués à ouïr de plus graves propos.

La thèse soutenue par le Dr Armaingaud devant l'Académie de médecine, se résume dans ces conclusions :

La vie humaine, conduite par une raison réfléchie, au lieu d'être dominée par la passion ou par les besoins factices, n'est pas naturellement aussi courte qu'elle l'est en fait. Ce n'est pas le nombre des années, ce n'est pas la sénilité inévitable, l'usure complète qui fait mourir les hommes à 65 et même à 70 ans ; c'est la façon dont ils usent et abusent de la vie.

Arrivés à un âge avancé, d'aucuns ne trouvent le moyen de combler les vides de l'oisiveté ou de l'ennui qu'en se livrant à des écarts de conduite qui portent atteinte à leurs facultés mentales, autant qu'à leur constitution physique. Loin d'acquérir cette sérénité, qui rend si agréable leur commerce, de se borner aux plaisirs que l'on retire d'une compagnie aimable, qu'on se plaît à faire profiter des leçons acquises par l'expérience, certains vieillards ne veulent se résigner à vieillir selon la sage formule de Legouvé :

Veux-tu savoir vieillir ? Compte dans ta vieillesse
Non ce qu'elle te prend, mais ce qu'elle te laisse.

Ils préfèrent suivre le fallacieux conseil de l'autre Legouvé, celui du *Mérite des Femmes* :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère !

Sans doute il est des tempéraments d'exception, et nous n'avions pas besoin des révélations de M. Barthou, sur Victor Hugo, pour savoir qu'à cet égard, Olympio avait reçu de la nature un don particulier. Son beau-frère, le graveur Chenay, nous a naguère livré des secrets d'alcôve qu'il ne serait pas séant de rendre publics.

Balzac qui, au contraire, était d'avis qu'à défaut de la chasteté absolue, la continence est indispensable à l'écrivain, redoutant l'émission du fluide animal, qu'il considérait comme un véritable délayage de pulpe cérébrale, Balzac ne pouvait se défendre d'être scandalisé des habitudes du génial poète. « Hugo, disait-il dans une lettre qui nous a été conservée, a beaucoup perdu de ses qualités, de sa force, de sa valeur, par la vie qu'il a menée. *Il a considérablement aimé.* »

Le romancier de la *Comédie humaine* s'ébahissait à l'idée que

son illustre contemporain se livrât à un labeur acharné, pour acquitter les dettes de l'actrice, à qui la beauté tenait lieu de talent, dont il avait fait la compagne de sa vie ; alors que lui, Balzac, s'exaltait par des excitants variés, pour accomplir la formidable besogne à laquelle il devait prématurément succomber.

Que d'autres exemples pourrait-on citer de grands laborieux qui se sont usés plus rapidement encore que les grands voluptueux ! Tout ceci, comme on dit au Palais, est affaire d'espèce.

Il est des favorisés, dont ni les gésines cérébrales ni les sacrifices renouvelés à l'amoureuse déesse n'abrègent l'existence. Ne nous y fions pas trop cependant, et ne courons pas le risque d'user la chandelle par les deux bouts. Quel que soit le procédé, il est toujours périlleux de consommer à haute dose le combustible fourni par le tissu nerveux. Transes de l'enfantement littéraire ou orages de la passion se traduisent également par une intoxication, qui finit par avoir raison de l'organisme le mieux constitué.

Les statistiques sont généralement décevantes, parce qu'incomplètes ou arbitrairement dressées ; mais on peut avancer, sans trop de témérité, que la profession d'écrivain ou d'artiste n'assure pas la longévité.

Sébastien Mercier disait un jour à Voltaire : « Vous avez si fort surpassé vos confrères en tous genres, que vous surpasserez encore Fontenelle dans l'art de vivre longtemps. » A quoi le malin vieillard répliquait : « Vous oubliez que Fontenelle était Normand : il a trompé la nature. »

Si Voltaire, de même que Chateaubriand, que Michelet, pour ne retenir que les plus notoires, ont réalisé ce tour de force, de parvenir à un âge avancé bien que pourvus par la nature d'un tempérament délicat ; s'ils ont conservé jusqu'au bout la lucidité de leur intelligence et la fermeté de leur esprit, est-ce à une hygiène spéciale qu'ils l'ont dû ? Nous ne sommes qu'imparfaitement fixés à cet égard.

Des macrobites parmi les cérébraux, il serait aisé d'en citer dans tous les pays et à toutes les époques : Buffon vécut, on le sait, plus qu'octogénaire, après avoir élevé l'admirable monument qu'est son *Histoire naturelle* ; Alexandre de Humboldt, qui mourut dans sa 89e année, ne cessa de travailler jusqu'à sa mort ; et Gœthe, autre cerveau encyclopédique, ne parcourut pas une carrière sensiblement moins longue, puisqu'il atteignit 83 ans. Mais, en regard de ces longévites, combien sont tombés en pleine jeunesse, dans le plein épanouissement de leur génie, ou ont donné l'affligeant spectacle d'un cerveau où la nuit de bonne heure descend et dont se prolonge l'agonie : Mozart succombe à 35 ans, Pergolèse à 33, Chopin à 39, etc.

En réalité, il n'est pas de maladies spéciales aux intellectuels ; il en est cependant auxquelles ils sont plus exposés, s'ils ne s'en garantissent par une hygiène particulière.

Défions-nous des excès, de tous les excès : en cela nous sommes entièrement d'accord avec le Dr Armaingaud ; mais si nous lui faisons partiellement écho, notre connaissance de l'histoire littéraire nous permet d'infirmer dans une certaine mesure le résultat de ses recherches. A. C.

A propos des amours des vieillards.

Dans sa séance du 27 mai, l'Académie de médecine, qui compte, comme toutes les Académies, beaucoup de vieux messieurs, a écouté sans joie, je l'espère, M. Armaingaud recommander la chasteté aux vieillards. Au moyen de statistiques restreintes, recueillies dans un milieu assez limité, cet auteur essaie de prouver que les hommes âgés, en renonçant à l'amour, conservent une meilleure santé et acquièrent une bonne humeur réjouissante pour leurs familles.

Il serait facile à ces statistiques d'en opposer d'autres, tirées des milieux les plus divers, qui permettraient de soutenir le contraire.

Une consultation parmi les lecteurs de la *Chronique médicale* s'impose à ce sujet : nous y sommes tous intéressés, puisque nous sommes tous désireux de devenir aussi âgés que possible et, naturellement, dans les conditions les plus confortables.

Personnellement, de nombreux faits d'observation m'ont amené à une conviction exactement opposée à celle de M. Armaingaud. Je crois que l'utilisation régulière de l'instinct sexuel est indispensable au bon équilibre physique et à l'épanouissement intellectuel, à tous les âges, et c'est avec une conviction absolue que je recommande à ceux qui me demandent conseil sur cette question de ne jamais « dételer » — sauf cas de force majeure.

On peut parler de beaux vieillards qui, par discipline confessionnelle, ont vécu dans la chasteté ; ils fournissent, malgré ou grâce à un long chapelet de nuits solitaires, de belles têtes d'évêques aux pinceaux des peintres amoureux de pittoresque. Mais rien que le mot « vieillard » condamne l'argument. Qui dit « vieillard » dit ruine. Qu'y a-t-il de plus pictural que des ruines ? Une maison intacte, dédaignée des artistes, ferait bien mieux mon affaire, pour y couler mes vieux ans, que la plus belle des ruines.

A côté de ces vieillards, artistement cassés, ridés, blanchis, essoufflés, qu'on ne manie qu'avec précaution, qu'on écoute avec une déférence indulgente, on rencontre des hommes du même âge, qu'on ne peut vraiment pas qualifier de « vieillards ». L'idée ne nous vient pas d'avoir les mêmes égards pour eux. Ce sont des égaux.

S'ils sont dans la politique, on le leur fait bien voir ; ils tiennent tête aux assauts d'une façon qui émerveille ceux qui connaissent la date de leur naissance ; mais personne n'oserait supposer qu'ils ont été ou même qu'ils sont encore chastes. Peut-on regretter pour V. Hugo, dont nous connaissons si bien et si académiquement les secrets d'alcôve, le manque de chasteté de sa vie ? Ses beaux quatre-vingts ans auraient-ils été plus beaux sans amour ? Auraient-ils été

plus longs ? Le père INGRES, plus soucieux du qu'en-dira-t-on, a su concilier la morale bourgeoise et les nécessités physiologiques, en épousant Marie Capelle à 60 ans passés. A 80 ans, son pinceau était toujours sans défaillance et s'il est mort, c'est d'un accident, sans avoir été vieillard. En plein hiver, en habit, à la fin d'une soirée donnée par lui, il tint à reconduire jusqu'à son porche ses belles invitées. Le froid le saisit comme il aurait fait pour un jeune homme : il eut la pneumonie courte et violente des tempéraments robustes.

D'autres exemples historiques, on en trouverait tant qu'on voudrait, à commencer par le roi DAVID, que la Bible nous propose justement en modèle ; mais ce sont là des arguments plus littéraires que scientifiques : à ce compte, le « Docteur Pascal » de ZOLA vaut toutes les bibliographies. Des arguments scientifiques — qui n'a pas sa petite statistique personnelle ? — c'est dans les conseils de revision que j'en ai trouvé. J'ai eu l'occasion d'en faire passer de spéciaux dans un pays d'usine, où, comme partout, le coût de la vie s'est trouvé singulièrement augmenté pendant la guerre. Beaucoup de retraités, qui auparavant vivaient largement avec leurs modestes pensions, ont vu leurs ressources devenir insuffisantes. Ceux qui le pouvaient ont cherché à reprendre du travail et ont répondu aux appels de main-d'œuvre des usiniers. A l'examen médical d'embauchage, j'ai vu plus de septuagénaires que n'en cite M. Armaingaud. Pour la plupart, c'étaient de vieux hommes et non des vieillards ; ceux-ci, et pour cause, étaient en général restés chez eux. Première sélection.

Malgré cela, parmi ceux qui se présentaient, il y avait bien quelques ruines, mais aussi pas mal de « costauds », à l'académie encore très présentable. A tous, systématiquement, j'ai posé la question de confiance. Les réponses, par leur régularité, ont frappé les assistants. Les ruines régulièrement déclaraient avoir « remisé » depuis longtemps. Les costauds avouaient pudiquement que « ça fonctionnait encore ». Le mieux conservé — 74 ans — s'excusait : « Ça a bien diminué, à peine deux ou trois sacrifices par semaine ; mais que voulez-vous, la bourgeoise se fait vieille. »

Ces hommes, à l'exemple si réconfortant, étaient-ils si bien conservés parce qu'ils n'avaient cessé de remplir leur devoir physiologique, ou bien remplissaient-ils ce devoir parce qu'ils étaient bien conservés ? On pourrait ergoter ; en tout cas, indiscutablement, conservation générale et fonctionnement génital se sont toujours trouvés régulièrement proportionnels. Je dois ajouter, qu'à l'inverse des macrobites de M. Armaingaud, la bonne humeur active m'a paru, elle aussi, suivre la même proportion.

A part cette conservation physique, l'obéissance aux lois de la nature me paraît, indépendamment de l'âge, être une condition de l'équilibre et de l'entrain intellectuels. Des confrères ont pu, comme je l'ai fait, tirer de l'assistance régulière aux durs concours des hôpitaux, cette sorte de loi qui me paraît indiscutable : ce ne

sont jamais les plus « sages », les plus chastes parmi les concurrents qui sont les plus brillants et qui réussissent le mieux.

L'entraînement sportif des spécialistes de la boxe, de la course, du jet du disque, comporte, paraît-il, l'observation d'une chasteté rigoureuse. On ne peut tirer de ce fait un argument contre ma théorie. D'abord l'entraînement se fait par périodes entre lesquelles il y a des entr'actes : à ces moments-là, les managers sont bien obligés de lâcher leurs poulains. D'autre part, peut-on considérer les athlètes si spécialisés comme des organismes équilibrés ? L'athlète « complet » est-il vraiment complet au point de vue intellectuel ? Il y a un déséquilibre évident dans ces développements univoques. Or, c'est à un bel équilibre que doivent viser ceux qui veulent vraiment utiliser dans leur plénitude les dons de la vie.

Brown-Séquard, Metchnikoff, nous ont fourni des arguments pour condamner les restrictions physiologiques. La nature ne les supporte pas plus que les excès. Rien ne prouve que la chasteté puisse prolonger la vie : chaste, V. Hugo aurait-il vécu plus âgé ? Mais que comptent les mornes années des vieillards, immobilisés dans la vénération de leur entourage, en regard des années bien remplies des vieux hommes actifs ?...

J'espère que d'autres lecteurs de la *Chronique* apporteront encore de nouveaux arguments à ma thèse, capable de donner espoir et réconfort à ceux qui aiment vigoureusement la vie.

D[r] E. Briau (*Paris*).

L'ESPRIT DES MALADES

Un mot de nonagénaire.

On venait d'entendre la communication du D[r] Armaingaud (de Bordeaux), sur l'amour chez les vieillards, délicieux sujet à mettre en vers latins, à l'instar de Pétrone ou de Martial. Et dans les Pas-Perdus de l'Académie de la rue Bonaparte, c'était à qui citerait des exploits de septuagénaires, voire d'octogénaires, qui persistaient à vouloir faire mentir leur état civil. On rappelait notamment les cas historiques de V. Hugo, d'Ibsen, de Michel-Ange, etc.

— Voulez-vous une anecdote pour votre *Chronique* ; je vous la livre sans droits d'auteur, nous dit un de nos plus talentueux journalistes; elle est vécue, celle-là, et je vous en garantis l'authenticité.

Un jour, vient me consulter un peintre célèbre. Après tout, pourquoi ne le nommerais-je pas ? Il n'est plus là pour protester et, d'ailleurs, il était fier de sa robuste verdeur. Or donc, Harpignies, *alors âgé de 92 ans*, vient s'offrir à mon examen. Comme je lui prescrivais un régime où les œufs entraient pour une bonne part. — « C'est singulier, docteur, s'exclama le vieillard ; on m'autorise les œufs, et on me défend les poules ! » Le vieux renard trouvait encore du goût à la poulette.

La " Chronique " par tous et pour tous

Le docteur Léonard Wood, chef d'état-major de l'armée américaine.

Pendant la « grande guerre », un certain nombre de nos confrères ont cru devoir abandonner la profession médicale et quitter le corps de santé pour les corps dits combattants. En est-il un seul que sa bonne fortune ait conduit jusqu'aux étoiles d'officier général ?

L'armée américaine compte au nombre de ses grands chefs un transfuge de notre profession, le général Wood. *Le Correspondant*, sous la signature « Miles », nous donne dans son numéro du 25 mars dernier, des détails intéressants sur la vie et l'œuvre de cet officier, qui nous ont paru de nature à intéresser les lecteurs de la *Chronique*.

Lorsque la guerre fut déclarée à l'Allemagne par les Etats-Unis, l'opinion était persuadée que le commandement du corps expéditionnaire écherrait à Wood : Pershing fut nommé ; cette désignation fut une surprise. On dit que quantités de raisons, auxquelles la politique ne fut pas étrangère, influencèrent cette détermination.

Léonard Wood est né le 9 octobre 1860 à Winchester (New-Hampshire). Son père était médecin ; il descendait en droite ligne de l'un des cent deux « Pilgrim Fathers » que la *Magflower* amena, le 21 décembre 1620, sur la côte qui devait faire partie du Massachussetts. Léonard Wood suivit d'abord les cours de la Pierce Academy, se destinant à la marine. Puis, s'étant décidé à entreprendre la carrière médicale, il entra à l'Université de Harward et fut reçu docteur en médecine en 1884. Il s'établit à Boston ; la clientèle ne venant pas assez vite à son gré, il passe l'examen de « surgeon » pour l'armée américaine, est nommé assistant, en attendant la première vacance du cadre.

Attaché comme médecin au corps expéditionnaire du capitaine Lawton, il fait d'abord une campagne contre les Indiens apaches : il y agit non seulement comme médecin, mais comme officier combattant. Nommé ensuite médecin de la Maison Blanche, sous le président Cleveland, puis sous Mac Kinley, il fait la connaissance de Roosevelt, et tous deux deviennent bientôt intimement liés d'amitié.

Lorsque Roosevelt eut réuni son corps de « Rough Riders » dans la guerre hispano-américaine, il fait appel aux connaissances militaires de Léonard Wood. Le fameux régiment des « Rough Riders » se distingue, Santiago capitule ; Wood est nommé gouverneur militaire du district, puis gouverneur de Cuba en 1899. Roosevelt devient président des Etats-Unis et Wood, qui prend part à l'expédition des Philippines, se voit peu après appelé au poste de major général, prend le commandement du département de l'Est, charge d'officier général la plus importante du pays.

Nous le trouvons, en 1910, chef d'état-major de l'armée, et c'est sous sa direction qu'ont lieu les premières grandes manœuvres d'été. Il crée les camps « d'instruction civique », donne tous ses soins au corps des officiers de réserve ; c'est à lui qu'on doit l'idée et les plans des camps d'instruction pour les étudiants de 13 à 17 ans. Wood vint en France en 1918, y fut blessé par l'éclatement d'un canon en essais, rentra en Amérique, où il recommanda devant le Sénat l'entretien d'une armée américaine de deux millions d'hommes pour toute la durée de la guerre.

Reconnu par tous pour un militaire de la plus haute valeur, ayant joué un rôle considérable dans la « preparadness » et par ses nombreuses publications techniques, le général Wood ne jouit pas d'une autorité moindre en tant que médecin. Créateur de nombreux hôpitaux, hygiéniste écouté, ses recherches sur la fièvre jaune à Cuba et les mesures qu'il put prendre, ont fait disparaître presque complètement de toute l'île ce redoutable fléau.

C'est lui qui a fait marcher de pair l'instruction militaire et l'instruction industrielle ; nous aurions beaucoup à apprendre de ce chef, qui sut être habile général autant que remarquable médecin. Ajouterons-nous que la « Ligue des nations » ne trouve pas chez lui un bien grand crédit ? A-t-il tort, a-t-il raison ? l'avenir seul nous donnera la réponse.

Dr Alf. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

Grève de médecins, à Alicante.

Elle nous est signalée par notre collaborateur, le Dr L. Mathé.

« Ne parvenant pas à se faire payer leur traitement, les médecins de l'hôpital provincial d'Alicante se sont mis en grève. Le président de la députation provinciale leur exposa l'impossibilité de faire droit immédiatement à leur justes réclamations, et bien qu'il leur promît de faire toutes démarches pour qu'ils touchent leur traitement dans le plus bref délai, ils ont énergiquement refusé de reprendre leurs services hospitaliers. Ils savent ce que valent les promesses ; et le président n'eut d'autres ressources que de mettre le gouverneur civil au courant de cette grève d'un nouveau genre. »

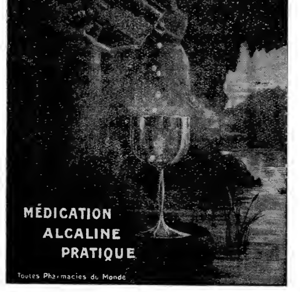
Aurons-nous la grippe en octobre ?

C'est à cette question que répond notre confrère L. Mathé.

« Le typhus est en Orient : rien en cela qui puisse nous surprendre. Mais voici que les commissions sanitaires de Cadiz et de Vigo se réunissent, pour discuter les mesures nécessaires, afin d'éviter l'importation de la grippe et du typhus qui font de grands ravages en Amérique.

Il y a quelques semaines, le paquebot *Infante Isabelle* qui, l'an dernier, apporta la grippe d'Amérique, arrivait à Vigo avec un certain nombre de grippes et de broncho-pneumonies à bord. »

Caveant consules !


COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE
Toutes Pharmacies du Monde

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. Hôpital Saint-Antoine, 1919, 22e année. — **Enseignement de la radiologie médicale** par le Dr A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, avec la collaboration de ses assistants, MM Jaugeas, Henri Béclère et Salomon. Cours de vacances quotidien, du dimanche 12 au dimanche 26 octobre.

Le cours théorique est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine ; il commencera le *dimanche 12 octobre, à 9 heures du matin*, dans la salle de conférences de la Maternité de l'hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription, pour les exercices pratiques de radioscopie et de radiographie, est de 150 francs ; ils auront lieu à partir du lundi 13 octobre. (En raison du nombre forcément restreint des personnes qui pourront y participer simultanément, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.)

Grève de médecins, en France.

Les médecins de Decazeville sont en grève, pour la défense d'un principe de déontologie d'une haute portée morale. Les confrères que des mutualités solliciteraient de s'installer dans le bassin houiller aveyronnais, sont priés de demander des renseignements soit au président, soit au secrétaire du syndicat des médecins du bassin houiller, à Decazeville, le Dr Menier.

Musée Landouzy.

Un comité vient de se former, réunissant quelques-uns des collègues, élèves et amis du regretté professeur Landouzy, pour perpétuer sa mémoire : il ouvre une souscription, pour fonder à la Faculté de médecine un *Musée Landouzy*, et pour faire frapper une médaille qui sera remise aux souscripteurs.

Sera-ce enfin le *Musée de l'Histoire de la médecine* que vainement nous réclamons depuis tant d'années ?

Le Présent dans le Passé

La carrière médicale de Louis Bouilhet.

Il y a eu le 18 juillet cinquante ans que, au retour d'un séjour à Vichy, où il s'était rendu pour soigner son albuminurie, l'auteur de *Melænis*, de la *Conjuration d'Amboise*, etc., le plus intime des amis de G. Flaubert (1), Louis Bouilhet, succombait sans souffrances, sans agonie. La *Chronique médicale* faillirait à sa mission, si elle ne consacrait quelques lignes de souvenir à cet *évadé*, un peu méconnu de son vivant, mais dont la réputation n'a cessé de grandir depuis sa mort.

L. Bouilhet avait une hérédité médicale. Notre très renseigné collaborateur, le Dr P. Noury, de Rouen, nous informe que le père du futur poète et auteur dramatique, *Jean-Nicolas* Bouilhet (2) ; son bisaïeul, *Jean* ; son trisaïeul, *François* ; ses oncles de Nogaro étaient chirurgiens.

Bouilhet fut l'élève d'Achille Flaubert, et ce ne fut qu'après la mort de ce chirurgien qu'il déserta la médecine. Flaubert père avait installé à l'Hôtel-Dieu de Rouen, près de ses appartements, un laboratoire de dissection, pour apprendre l'anatomie à son fils Achille, le frère de Gustave : Bouilhet était l'un des auditeurs habituels de ces leçons familiales.

Alors qu'il était externe, le jeune Bouilhet annonçait, dans une lettre à sa mère, qu'il avait assisté à 21 accouchements et qu'il n'était plus novice dans le métier. Dans une autre lettre, du 26 avril 1842, en *post-scriptum*, il donne une consultation à sa mère, dont nous avons jadis donné le libellé (nº du 15 septembre 1908).

Dans sa préface aux « Dernières Chansons » de Bouilhet, G. Flaubert a rapporté une page de celui-ci, où l'ancien carabin s'est servi du jargon médical :

S'il vous arrive de bien écrire, on vous accuse de n'avoir pas d'idées ! Pas d'idées, bon Dieu, il faut être bien sot pour s'en passer au prix qu'elles coûtent ! O médiocratie fétide, vomissements économiques, produits scrofuleux d'une nation épuisée;... je vous hais de toutes les puissances de mon âme ! Vous n'êtes pas la gangrène, vous êtes l'atrophie ! Vous n'êtes pas le phlegmon chaud et rouge des époques fiévreuses, mais l'abcès froid aux bords pâles, qui descend comme d'une source, de quelque carie profonde.

---

(1) Ils en étaient arrivés à se ressembler, par ce phénomène d'affinité dont a parlé Lavater ; la différence était surtout dans la voix. Alexandre Dumas, qui était lié avec les deux amis, disait de Flaubert : « C'est un Bouilhet congestionné » ; et de Bouilhet : « c'est un Flaubert édulcoré. »

(2) D'après d'autres renseignements, le père Bouilhet avait été directeur des hôpitaux militaires pendant la campagne de Russie.

Le Dr Aubé (*Chr. méd.*, X, 4, p. 115) a rappelé comment, en vertu des art. 124 et 126 du règlement, Louis Bouilhet avait été chassé des hôpitaux ; mais il n'avait pas fait connaître la nature de la réclamation des internes. Etienne Frère l'a relatée en ces termes :

Louis et ses camarades de l'internat avaient demandé à recevoir du vin pendant leurs repas et à ne pas coucher à l'hôpital, sauf les jours de garde. La pétition dégénéra bientôt en conjuration, et les affidés étaient convenus de cesser leurs soins s'ils n'avaient pas satisfaction.

Mais après le refus de la commission administrative, plusieurs étudiants se rétractèrent, et quant aux autres (Louis était du nombre), leur renvoi fut prononcé. La plupart d'entre eux obtinrent d'ailleurs d'être réintégrés dans la suite après qu'ils eurent fait des excuses (1).

Bouilhet ne sollicita pas sa grâce et resta subitement privé de gîte et de couvert, ce qui était un coup sensible pour un étudiant pauvre comme lui. Il alla s'installer à l'hôtel des Trois Maures, aujourd'hui détruit, où il vécut de répétitions... peu après, il cessa de fréquenter les cours.

Le médecin avait vécu, le poète prenait son essor.

La cure d'oignons, préconisée par Gounod.

Le centenaire de Gounod arrivait à échéance l'an dernier; mais en 1918, on était à d'autres préoccupations. Cette année, l'Opéra se dispose à réparer l'omission et à fêter l'immortel auteur de *Faust*.

En quoi, vous direz-vous, la *Chronique médicale* a-t-elle à s'occuper d'un musicien ?

Dressez l'oreille et oyez !

Mettons en présence les deux interlocuteurs du dialogue que nous allons rapporter : Charles Gounod et Jules Lecomte, le prestigieux chroniqueur du *Monde illustré*.

C'est Charles Gounod qui prend le premier la parole :

— Pourquoi ne porteriez-vous pas le fait à la connaissance du public, si en effet c'est là, comme je le crois, un service à rendre à l'humanité ?

— C'est que... je ne suis pas certain du service rendu, et que je le suis parfaitement du ridicule bravé !

— Je vous proteste, — reprit l'illustre auteur de *Faust* — je vous proteste que des gens excessivement sensés proclament l'efficacité de l'oignon, et que ses bienfaits sont prouvés par de nombreuses cures dans le Midi... Pour ma part, j'ai connu deux phtisiques auxquels trois mois seulement de ce régime ont permis de braver l'air vif d'un voyage en Suisse...

— Mais enfin de quel oignon (ou ognon) s'agit-il ? du rouge, du jaune ?

(1) La *Revue médicale de Normandie*, dans son n° du 10 avril 1903, a publié les extraits du registre des délibérations de l'hôpital général de Rouen, de 1843, qui donne les motifs de la révocation, comme internes, de L. Bouilhet et de trois de ses camarades.

du vulgaire oignon de cuisine enfin ? ou bien est-ce de l'oignon floral de jacinthe, tulipe, crocus ?...

— Crocus ? pas du tout ! Il s'agit de l'oignon d'Espagne, de celui qui fait pleurer tant de cuisinières, non pas sur son sort, mais sur sa division par tranches !

— Et on le doit croquer ainsi tout cru ?... pendant plusieurs mois ? Ce doit être abominable !

— Dame ! il ne faut pas songer à aller à l'Opéra, au bal, à la cour, lorsqu'on fait cette cure fortement odorante !... Mais un pauvre phtisique n'est pas un mondain.

— Alors un Egyptien ne pourrait pas...

— Si l'on en croit Juvénal, au sujet d'un culte aussi absurde, sans doute qu'un Egyptien du temps des Pharaons n'aurait pas osé croquer ses dieux pour se guérir les poumons, reprit l'auteur de *Reine de Saba*. Mais un Egyptien du règne de Saïd, un Mahométan qui porte des bretelles, de la flanelle et un lorgnon, mangerait parfaitement, pour se guérir, même les oignons trouvés dans l'asphalte des hypogées, des pyramides domestiques, avec le blé ! Quoi qu'il en soit, croyez que le remède est sérieux, qu'il y a dix moyens de présenter au public une découverte, une proposition hardie... et que l'oignon. .

— Eh bien, reprit le journaliste, — je parlerai du fait ; mais pour me soustraire aux quolibets des savants et aux lazzis des ignorants, je dirai carrément que c'est vous qui...

Gounod, prônant un remède de bonne femme, adopté depuis d'ailleurs, par nombre de médecins, vous attendiez-vous à celle-là ?

Paul Féval, apôtre des exercices physiques.

Pour les mêmes raisons que pour Ch. Gounod, on a différé la célébration du centenaire de Paul Féval qui, normalement, aurait dû être fêté il y a deux ans, le romancier étant né en 1817.

Nous pourrions conter quantité d'anecdotes sur l'écrivain qui, au dire d'un de ses biographes, eût été capable d'alimenter, à lui seul et sans le concours de la plume d'autrui, une fabrique de romans ; nous n'en relaterons qu'une, que nous croyons peu connue, du reste, et qui montre jusqu'où cet auteur, qui connut l'immense vogue, poussait, jusque dans son intérieur, la recherche de la mise en scène.

Un jour, un éditeur, qui avait pénétré sans se faire annoncer dans son cabinet de travail, surprenait Paul Féval, vêtu d'un costume complet de paysan breton, avec une perruque de longs cheveux retombant sur le cou, un chapeau à larges bords sur la tête, et les pieds chaussés d'énormes sabots. Il était en train de dicter à son secrétaire une nouvelle bretonne et prétendait qu'affublé de la sorte, l'inspiration lui venait plus aisément.

L'histoire du mariage de Féval mérite encore d'être rappelée. Le jeune auteur avait le spleen et maigrissait à vue d'œil ; un médecin homœopathe, le Dr Pénoyée, lui donna ses soins, le guérit et... le prit pour gendre.

P. Féval fut un grand partisan des exercices physiques. Un de ses aphorismes familiers était le suivant : « Se tenir le corps en joie, fortifier le corps, choyer le corps, en désespoir de l'esprit. » Il disait encore :

Développons les muscles pour fuir la sensation ; faisons-nous durs comme des Spartiates ; entraînons-nous jusqu'à ce point, de manger le brouet noir avec plaisir. Aussi bien... nous avions pris la coutume de négliger nos corps lamentablement. Nous n'avions plus figure humaine.

Les formes des bas-reliefs antiques semblaient appartenir à des races perdues. Nos bras atrophiés, nos jambes dénudées, rappelaient les membres d'Arachné, punie par Minerve ; nos ventres, par contre, prenaient, dès la sortie du collège, un profil obscène ; nous étions laids plus que des magots.

Etions-nous spirituels ? Nous étions les plus spirituels de l'univers — à notre dire. Soyons beaux, soyons forts. Si l'esprit se plaint, opposons-lui le tort des absents. Refaisons la matière, ce splendide pis aller. Et qui sait, quand nous aurons achevé les réparations du corps, qui sait si l'esprit capricieux n'y voudra point revenir habiter ?

Il est évident pour moi que le calembour malsain et toute cette gaieté infirme qui défraye notre littérature théâtrale, sont nés des difformités de notre corps. L'impur jargon de nos demi-mondes ne peut se tolérer que dans une société bossue. Tenez-vous droit, morbleu ! élargissez vos épaules, et tous les argots effrayés rentreront sous terre.......

Français, mes frères, que chacun de vous lève à bout de bras un simple poids de cent trente livres (quatre-vingt-cinq livres pour les dames), et vous serez délivrés de cette maladie qui consiste à chanter toujours le même refrain fastidieux et révoltant.

P. Féval était un précurseur.

La vie chère. . en 1764.

Nous nous plaignons de la cherté de la vie, on s'en plaignait déjà en 1764. Voici un fragment de lettre, datée de Rome, et écrite par le peintre Natoire, membre de l'Institut, s'il vous plaît, bien qu'il fût brouillé avec l'orthographe, ce qui ne l'empêchait pas au surplus d'être un grand artiste.

L'épître est adressée, le 14 mars 1764, au prévôt des bâtiments du roi, Antoine Duchesne, à qui le peintre envoie de la *grene* de *chouffleur* en *peu de cantité*, pour ne pas charger le *ply* de M. le marquis de Marigny...

...Puisque vous vous *ressouvenes* de nos antiques *aumelette*, venes en manger quelques modernes *isy* avec nous... parmy les ruines des palais des *Ampereurs*... Nous espérons bien y aller bientôt avec notre amateur distingué M. Watelet que nous *possedon* à Rome. . Disette de pain .. La chereté est sur toutes les denré ; nous vivons plus chèrement qu'à Paris...

Il n'y a, depuis, qu'une chose de changée : c'est qu'à Paris, ou, pour mieux dire, en France, on vit plus chèrement que partout ailleurs.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Un aïeul de Clemenceau, médecin et sous-préfet.

L'autographe (1) que nous publions ci-dessous est signé d'un Clemenceau qui, à s'en rapporter à la date, doit être Jean-Paul Clemenceau, originaire de la Reorthe (Vendée), docteur en médecine, marié en 1809 avec Marie-Gabrielle Joubert, exerçant à Mouchamp (Vendée). Elu membre de l'Administration départementale le 9-11 septembre 1791, puis président de l'Administration municipale, il fut nommé sous-préfet de Montaigu (Vendée), le 8 avril 1800, avec 3 000 francs d'appointements. Montaigu fut créée sous-préfecture pendant la Révolution et ne l'est plus depuis longtemps.

« Ce Clemenceau, écrit Ernest Daudet (*la Police et les Chouans*, 145), était un homme *volontaire, brusque et courageux*, mais il manquait de flair et de perspicacité ; il reçut sur les ongles, pour n'avoir rien remarqué lors de l'affaire des plombs (2) ; c'est le préfet de Nantes qui lui apprit ce qui se passait chez lui... »

Ne semble-t-il pas qu'on retrouve les qualités du bisaïeul, et aussi ses défauts, dans son illustre petit-fils, notre *Père la Victoire* ?

Sainte-Hermine, 29 nivôse, an VIII Rép.

Clemenceau, médecin à Mouchamps, réfugié à Saint-Hermine,
Au citoyen Travot, général de brigade, aux Sables.

Citoyen général,

La proclamation de Bonaparte à l'armée de l'ouest, et celle des consuls aux citoyens de ces départements, en donnant aux patriotes que le brigandage a chassé de leurs foyers l'espoir d'y rentrer incessament, leur laisse néanmoins de vives appréhensions pour ce qu'ils y ont laissé de plus cher. Parmi ceux qui ont été contraints d'abandonner leur maison, il en est fort peu que la détresse dans laquelle les a plongé (*sic*) la dernière guerre, la dégradation des routes, les maladies ou d'autres contrariétés n'ayent forcés de laisser après eux leur famille et leurs effets. Votre sensibilité, citoyen général, a été émue, bien des fois sans doute, à la vue de pareils déménagements, indispensables en 93, et devenus

(1) Nous en devons l'obligeante communication à M. Saffroy, le très avisé libraire de la rue Guénégaud, à qui appartient la pièce originale. Nous lui renouvelons à cette place nos remerciements.

(2) Voir, sur cette affaire, Gabory, *Napoléon et la Vendée*, 222.

presqu'impossibles en l'an VIII pour ceux que le Comité de salut public d'alors semblait vouloir punir de leur attachement à la République naissante, et que le souvenir de l'armée révolutionnaire fait frémir, en lisant la proclamation d'Hérouville du 3 frimaire et la lettre aux consuls du

Le général, dans sa proclamation, parle d'enlèvement de bestiaux ; et dans sa lettre, négative d'un débarquement acertainé par la municipalité de Pontivy, dit qu'il gémit sur les maux qu'on sera obligé de faire éprouver à ces malheureuses contrées.

Pleins de confiance dans le gouvernement, et rassurés par la connaissance des sentimens qui vous rendent si cher à votre pays, citoyen général, chacun de nous se flatte que ces parolles (*sic*) effrayantes ne peuvent s'adresser indistinctement à tous les habitans de la Vendée, et que votre sagacité, d'accord avec votre justice, ne dirigera l'arme du soldat que sur le vrai coupable.

Cette idée calme un peu mes inquiétudes sur le sort de ma femme et de deux de mes filles, que la piété filiale retient à Mouchamps, auprès de leur mère Layeule, âgée de 86 ans.

Ma sollicitude, citoyen général, ne se borne pas à ma famille ; et je dois vous dire que s'il existe à Mouchamps un foyer de brigandage, il y a été allumé par un ramas de gueux de toute espèce, attirés par ceux que nous y avait laissés la précédente guerre, comme les immondices que déposent sur la terre les grandes inondations. La masse de nos habitans est bonne, et désire la tranquillité : à mon départ, aucun cultivateur n'avait encore pris les armes ; et si presque tous les habitans du bourg sont chez eux, c'est par la raison qu'on ne peut, sans moyens pécuniaires, transporter ses effets, ni traîner après soi, dans cette saison, des femmes enceintes ou nourrices, et des enfants qu'on ne pourrait d'ailleurs faire vivre autre part.

Une réflexion bien affligeante pour nous nait de la crainte que les insurgés ne s'emparent, à l'approche des républicains armés, des républicains restés dans leurs foyers par les raisons de l'autre part, dont ils ont déjà volé les armes, et ne se fassent, de leur corps, un rempart contre le châtiment dû à leur rébellion. Veuillez, citoyen général, employer, dans cette circonstance difficile, et communiquer aux braves que vous commandez tous les moyens imaginables pour la conservation des patriotes et celle de toutes les propriétés, indistinctement.

Je ne terminerai pas la présente, déjà trop longue peut-être, sans vous assurer des vœux que forment pour vous tous les habitans de nos contrées, et nous-même.

Le président de l'Administration municipale
du canton de Mouchamps.

CLEMENCEAU.

Autour du centenaire de l'auscultation (1).

Lettre de Laënnec du 22 avril 1817, envoyée à M. Courbon Pérusel. docteur en médecine à Carhaix (Finisterre) (sic).

Paris, 22 avril 1817,

Je vous demande mille pardons, mon cher Pérusel, d'avoir tant tardé à répondre à votre lettre du 28 février que j'ai reçue le 8 mars. Depuis ce jour il ne s'en est pas passé un, sans que je me proposasse de vous écrire le lendemain. Je vous dois des excuses pleines et entières, car je suis honteux d'avoir été tant de fois en arrière vis à-vis de vous et en conséquence je vais vous expliquer en détail comment il se fait qu'avec le plus grand désir de savoir des nouvelles de mes amis et même de leur écrire, je finis presque toujours par ne leur jamais écrire que dans les cas de la plus urgente nécessité. Il faut pour cela vous expliquer mon genre de vie.

Je me lève à 7 h. 1/2, ou même à 8 heures, car j'ai besoin de beaucoup de sommeil. Je m'habille le plus souvent en donnant des consultations. Je vais faire ma visite d'hôpital (à l'hôpital Necker) et ensuite un bout de clinique aux élèves qui la suivent. Cela me mène à 10 h. 1/2 et déjà le temps me presse assez pour que le plus souvent je ne puisse pas rentrer chez moi pour déjeuner. Je commence donc une tournée qui ne finit que vers 5 h. 1/2. Après dîner, c'est-à-dire vers 6 h. 1/2, j'en recommence une autre jusqu'à 10 heures. Il me reste ensuite 1 heure jusqu'à 11 heures que je me couche, plus quelques minutes de temps en temps avant le déjeuner et le dîner, pour tenir à jour mes correspondances de toute espèce, corriger et mettre en ordre les observations recueillies par les élèves dans mon hôpital, régler mes petites affaires, etc. Cette peinture ne vous donne qu'une faible idée de ce que c'est pour un homme un peu occupé, que le tourbillon de relations de toute espèce dans lequel on se trouve emporté à Paris, quelque soin qu'on mette à les simplifier. J'ai souvent été étonné que vous et quelques autres de mes confrères vous soyez retirés dans de très petites villes. Aujourd'hui je vous loue et approuve très fort, et je songe moi-même sérieusement (*entre nous*) à arranger mes affaires de manière à pouvoir dans très peu d'années me retirer en Basse Bretagne. Si j'avais ce qui m'est dû ici, ce serait probablement dès aujourd'hui.

Je viens à la question sur laquelle vous me consultez.

(1) M. Ch. Boulangé, le libraire de la rue de l'Ancienne Comédie dont tous les médecins, ses clients, connaissent l'affabilité, nous a gracieusement communiqué la très intéressante lettre de Laënnec que nous publions ci-dessus. C'est un document précieux qui nous renseigne, par la plume de l'intéressé lui-même, sur la discipline de vie que s'était imposée ce grand laborieux, dont la géniale découverte devait, deux ans plus tard, à tout jamais immortaliser le nom.

Je ne conçois pas que vous poussiez la délicatesse à une pareille extrémité. La contagion des dartres, dans les cas les plus graves même, est assurément très obscure. Je ne sais si l'application immédiate et continuée pendant quelque temps d'une dartre phagédénique en pleine suppuration produirait autre effet que celui d'un rubéfiant, mais je sais bon nombre de maris qui ont des dartres suintantes au scrotum sans avoir jamais rien communiqué à leurs femmes, et *vice versa*. Quant aux dartres furfuracées comme les vôtres, un bon tiers du genre humain en est attaqué à une époque quelconque de la vie, et après 60 ans il n'y a guère d'individus sur lesquels on n'en trouvât en cherchant bien. Le peu de sensibilité de la peau à cet âge fait qu'on les porte le plus souvent sans s'en douter.

Si l'on s'en rapportait à l'opinion de la plupart des dartreux et surtout des dartreuses, ils auraient contracté tous cette affection par contagion ; mais en observant avec un peu d'attention, on voit : 1° que sous le rapport du caractère propre de l'affection les dartres se rapprochent par des nuances insensibles d'autres affections cutanées dans lesquelles on ne s'est jamais avisé de supposer la contagion, et particulièrement de certaines variétés de l'érysipèle à marche chronique ; 2° que sous le rapport étiologique, pour un cas où l'on pourrait soupçonner la contagion, on en voit des milliers qui prouvent le contraire ; que chez un très grand nombre d'individus, les dartres sont le produit d'un mauvais régime et particulièrement de la misère, de la malpropreté, des veilles trop habituelles, des excès d'étude, des excès de table, de l'impression habituelle du froid ou de l'humidité (chez certains ouvriers) et en général de toutes les causes qui dérangent la transpiration insensible. Or les maladies réellement et *absque dubio* contagieuses, *v. g.* (1) la peste, la petite vérole, la gale contagieuse, la syphilis, ne se produisent point par des écarts de régime. On ne doit même pas appeller (*sic*) *contagieuses* mais épidémiques et endémiques, les maladies dues à des erreurs (?) analogues qui se propagent le plus rapidement, comme le typhus des camps et hôpitaux ; car quelque chose qu'on ait dit pour établir l'existence de la contagion dans ces cas, on a prouvé seulement qu'une trop nombreuse réunion d'hommes sains ou malades dans un lieu trop étroit fait naître un foyer d'infection que l'on ne peut fréquenter et quelquefois même aborder sans y contracter une fièvre grave à laquelle on a vainement cherché des caractères propres, car ils varient dans chaque épidémie. Séparez les malades, donnez à chacun d'eux de l'espace et des soins de propreté, la prétendue contagion cesse. Qui oserait proposer un pareil remède contre la peste et la petite vérole ?

Pour revenir aux dartres, il me semble que les faits démontrent que presque tous les hommes y sont disposés plus ou moins ; que

(1) Le sens de ce mot, qui est dans le manuscrit, nous échappe.

beaucoup d'enfans nés de parens non dartreux en sont affectés dès leur bas âge (il en est de même des scrophules) ; que d'autres sujets en contractent aux diverses époques de la vie par suite d'erreurs hygiéniques, et que la vieillesse surtout, âge le moins susceptible de contracter les contagions, les amène chez beaucoup de gens qui n'en avaient jamais eues. Je pense qu'on doit les regarder quand elles sont à un degré médiocre et qu'elles ne sont pas dues à des causes accidentelles, comme une simple incommodité produit d'un défaut d'équilibre dans une constitution d'ailleurs très bonne. Je les comparerais sous ce rapport aux scrophules qui lorsqu'il (*sic*) existent à un très léger degré chez des sujets d'ailleurs sains et robustes ne sont réellement que l'excès d'une constitution d'ailleurs la meilleure de toutes, le tempérament lymphatico-sanguin, et ne sont apperçus (*sic*) que par les médecins. Les dartres naissent comme les scrophules chez des enfans nés de parents exempts de ces affections : mais l'une et l'autre affection se communique (*sic*) quelquefois par la génération, comme la constitution même des parens, leur physionomic et leur son de voix. Je crois qu'en somme on ne doit les regarder comme une maladie *à traiter* que quand elles sont très fortes.

29 avril. — J'avais daté ma lettre du 22 courant, espérant l'avoir terminée ce jour-là. Nous voici à la fin du mois, et je n'ai encore pu terminer cette lettre écrite comme tout ce que je fais, à bâtons rompus. Il faut pourtant que vous ne l'attendiez pas davantage. La chose en vérité n'en vaut pas la peine et je vais la terminer en vous disant deux mots de ce qui m'a le mieux réussi en fait de traitement.

Je n'ai jamais retiré aucun effet sensible de la scabieuse, de la fumeterre, de la racine de pensée sauvage (que j'ai peu employée), des préparations d'antimoine. Les antiscorbutiques m'ont paru avoir quelque avantage dans les dartres scrophuleuses, le sublimé dans les cas où l'on peut supposer un principe syphilitique dégénéré. La douce-amère m'a réussi *merveilleusement* (1) dans deux ou trois cas de dartres croûteuses très intenses : mais dans une multitude d'autres cas, je n'en ai obtenu *rien*, quoique poussée graduellement à la dose de *3 à 4 onces* pour trois verres de décoction, que le malade prenait chaque jour et continuée pendant dix-huit mois et au delà à dose aussi forte et quelquefois même à deux onces je l'ai vue produire chez quelques individus un spasme tonique d'un côté de la face avec distorsion de la bouche et parole embarrassé (*sic*) qui au premier abord aurait pu être prise pour un signe d'hémiplégie : cet accident cesse en trois ou 4 jours en interrompant le remède.

De tous les dépuratifs celui qui m'a le mieux réussi, c'est l'usage des bains sulfureux préparés avec trois onces de sulfure de potasse solide pour un bain auquel on ajoute en outre un demi-verre de

(1) Nous mettons en italiques les mots soulignés dans le texte manuscrit.

vinaigre ou 4 gros d'acide sulfurique. Dans votre cas je me contenterais de prendre une vingtaine de ces bains au mois de mai, autant en septembre, et cela pendant plusieurs années s'il le fallait, et je prendrais en outre pendant un temps plus long, c'est-à-dire 3 ou 4 mois, un verre d'eau sulfureuse un quart d'heure avant chaque repas suivant la formule suivante :

Foye de soufre solide.	ʒ j
Sucre.	ʒ ji
Faites fondre dans eau chaude.	16 ij

Mettez en bouteille, bouchez et laissez refroidir.

Je me suis délivré il y a dix ans de deux dartres furfuraco-croûteuses par la douce-amère à haute dose continuée huit mois et l'usage de la liqueur sulfureuse ci-dessus ; mais d'après ce que j'ai obtenu depuis de succès et de non succès, si pareille chose m'arrivait encore je préférerais les bains.

Si quelque dartre se trouvait sur une partie d'où il fût bon de la déplacer le plus tôt possible, comme la figure, le coin de la bouche, etc., je vous conseillerais de la toucher légèrement avec la pierre infernale ; ce procédé, qui au fond ne fait que changer la nature de l'inflammation, est sans inconvénient, je m'en suis servi pour moi-même. J'ai vu ici un malade âgé de 80 ans qui a été guéri à 56 de dartres étendues par l'usage de l'huile de tartre par défaillance que l'on étendait avec un pinceau sur l'éruption. On la coupait d'abord avec 3/4 d'eau et on finit par l'employer pure. Le traitement interne employé en même temps équivalait à rien. Je voudrais avoir le temps de m'étendre davantage, mais *intelligenti pauca*.

. . . .

Dans une lettre ultérieure, datée du 16 août 1819, Laënnec laisse, comme dans la précédente, paraître son découragement, manifestant encore la velléité « d'abandonner la médecine et Paris », et de se retirer en Bretagne, où peu de malades, espère-t-il, seront tentés de venir le relancer. Puis revenant sur la maladie de son correspondant, qui semble en être de plus en plus préoccupé, il lui écrit : « A votre place, je me bornerais à prendre tous les ans une trentaine de bains sulfureux au printemps et surtout en automne pour atténuer les dartres et je ne chercherais pas à m'en débarrasser tout à fait de peur de pis. Quant à la crainte de la contagion, je suis réellement *scandalisé* (médicalement parlant) que cela vous trotte encore dans la tête. En bonne conscience si j'avais une fille ou une sœur à marier, votre état ne m'empêcherait nullement de vous la donner. Les dartres, les scrophules, la phthisie et beaucoup d'autres maladies ne sont soupçonnées d'être contagieuses que parce qu'elles sont très communes, et un examen attentif des faits détruit facilement le soupçon.

« J'ai communiqué votre mémoire à Alibert (le médecin de l'hô-

pital Saint-Louis, spécialiste pour les affections de la peau) (1). Je lui ai dit qu'il s'agissait d'un confrère, afin de fixer davantage son attention et en conséquence je vous renvoye votre mandat. Vous verrez que ma précaution n'a pas servi à grand'chose : car il vous a donné comme à un autre une formule bannale (*sic*) de consultation, où vous trouverez ce que vous savez aussi bien que lui et pas une idée dont vous puissiez tirer parti. Vous verrez qu'il vous parle comme si l'on ne pouvait prendre de bains sulfureux qu'à Paris, oubliant là qu'il écrit à un médecin. Assurément il ne serait pas plus difficile à Carhaix que dans la rue Saint-Lazare, de mettre dans un baquet 4 onces de foie de soufre et une demi once d'acide sulfurique, et si l'on veut faire des douches à l'arrosoir, il n'est pas difficile non plus de faire faire un tuyau de fer blanc et d'y adapter un bout d'arrosoir pour verser de l'eau du premier étage au rez-de-chaussée. Son article 4° *il est bien d'autres procédés extérieurs* etc, signifie ceci : « Si le malade était sous mes yeux, je lui passerais sur ces dartres différens caustiques légers et repercussifs. » Il a adopté cette pratique et se sert surtout à cet effet de la pierre infernale, et en effet, dans sa position, il lui convient de guérir promptement les dartres, ne fut-ce que pour un temps. Cela lui donne la vogue, surtout auprès des dames, et comme il ne voit guères que des étrangers venus à Paris pour se faire traiter, il ne voit guères les suites. Il faut convenir d'ailleurs que l'emploi de ces caustiques a rarement des inconvéniens graves, mais assurément vous n'êtes pas assez enfant pour tenir à ce que l'on vous nettoye la peau à quelque prix que ce soit, comme le veulent la plupart des malades d'Alibert.

« Votre tout dévoué confrère et ami,

LAËNNEC. »

Une pensée de Nietzsche.

« Quelques peuples, grâce à leur art d'idéalisation, ont fait de certaines maladies les puissants auxiliaires de leur civilisation. Ainsi, les Grecs, qui souffraient de grandes épidémies nerveuses, en ont formé le type magnifique de la Bacchante. Leur secret était de rendre, même à la maladie, pourvu qu'elle eût de la puissance, les honneurs d'une divinité. » NIETZSCHE (*Humain, trop humain,* 70 (214). P. c. c. : Dr MONIN.

(1) Les mots mis entre parenthèses sont de nous

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

LA

Chronique
Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

26e ANNÉE. N° 11 1er Novembre 1919.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Paris médical et anecdotique sous Louis-Philippe, d'après un médecin-poète américain

Par M. Olivier de Gourcuff.

Olivier Wendell-Holmes est le meilleur *essayist* et l'un des premiers poètes des Etats-Unis. Il est assez peu connu chez nous, quoique Paschal Grousset lui ait depuis longtemps consacré des articles, que le regretté Gausseron ait traduit dans une luxueuse publication de l'édition Quantin sa *Dernière feuille*, et qu'un autre de ses poèmes, *Vive la France !* ait été récemment présenté aux lecteurs de l'*Information*. Ses compatriotes voient en lui un disciple, presque un émule de Longfellow ; et je n'oublierai pas la douce émotion que je causai à un « Sammy » lettré, qui me rendit visite, en lui communiquant une lettre où son auteur, quelques années avant sa mort (1887), m'autorisait obligeamment à traduire l'ouvrage qui a fait sa renommée, la savoureuse série de propos écrits à bâtons rompus, sur toutes sortes de sujets, intitulée *L'autocrate de la table, du déjeuner*. En rompant le jeûne à sa pension de famille, le spirituel docteur entretient ses commensaux de choses multiples, sérieuses ou plaisantes, *de omni re scibili et quibusdam aliis*, eût-on dit dans l'âge d'or de la latinité.

De ma traduction, qui demeurera sans doute inédite, je n'ai publié, deux ans après que la lettre me fut écrite, dans la *Nouvelle Bibliothèque populaire* de Henri Gautier, qu'un des propos entier et quelques fragments des autres. Mais Holmes vaut, à tous points de vue, qu'on revienne à lui, et je crois le montrer aujourd'hui sous un jour intéressant pour les lecteurs de la *Chronique médicale*.

La vie du docteur Wendell-Holmes, qui tirait ce premier nom de Wendell d'une ascendance maternelle hollandaise, fut dénuée de tout événement, vie très simple de savant et de philosophe, que marquèrent à peine deux voyages en Europe. Tout le reste de sa longue carrière, — il était né le 29 août 1809 — il vécut à Boston ou près de Boston. Les honneurs lui vinrent sans qu'il les eût ambitionnés.

Exerçant avec distinction la chirurgie et la médecine depuis son premier retour d'Europe, il fut pourvu en 1847 de la chaire de professeur d'anatomie et de physiologie au collège médical de l'Université de Harvard. Il occupa ce poste trente-cinq ans, publiant de nombreux mémoires dans les revues médicales, faisant des cours très suivis, qui prirent souvent les proportions de conférences pu-

bliques. Qu'il eut à traiter de la matière médicale, de l'obstétrique, de l'anatomie, il tenait son auditoire sous le charme d'une parole précise et toujours distinguée dans la forme.

Dans le numéro de décembre 1894 du *Magazine des gradués* de Harvard, le docteur Cheever a fait de lui cet éloge :

Voici venir le poète, l'écrivain, l'homme d'esprit Olivier Wendell-Holmes. Peu de lecteurs de ses œuvres en prose ou en vers se le figurent ici, dans ce charnier, en présence de la mort. La porte s'ouvre : un homme de petite taille, doux, souriant, apparaît, soutenu par l'appariteur ; il est hors d'haleine, il salue gracieusement le public, se laisse tomber sur un tabouret et recouvre avec peine sa respiration d'asthmatique. Mais il se remet bien vite, il s'anime, il plonge, scalpel en main, dans le vif de son sujet.

Devant le cadavre qu'on apporte, et qui est recouvert d'un drap blanc, par respect pour la pauvre humanité, par admiration pour l'œuvre la plus divine de Dieu, commence une description séduisante, semée d'analyses, de parallèles, d'anecdotes, qui drape les os desséchés d'imagination poétique, qui agrémente d'humour tous les détails d'une laborieuse étude. Comme le professeur aimait l'anatomie ! Il l'aimait comme une mère aime son fils. Il n'était jamais fatigué, toujours prêt, toujours frais. Dans le sérieux même, il répandait la lueur de son ardent esprit sur ses auditeurs.

Un autre de ses confrères, le Dr Dwright, complète le portrait :

Il donnait carrière à son imagination dans des comparaisons souvent charmantes, toujours originales. Personne que Holmes n'aurait eu l'idée de comparer le tube microscopique d'une glande à l'intestin d'une fée.

Trouvaille de poète !

Ce professeur était en germe dans l'étudiant à l'esprit vif, à l'observation pénétrante, qui avait passé les deux meilleures années de sa jeunesse à apprendre son métier à Paris. Il s'y était formé ; il avoue d'ailleurs qu'il y avait perdu beaucoup de temps à chercher sa voie.

Dans de précieuses notes autobiographiques qui, pas plus que ses lettres, n'ont été traduites, il s'exprime ainsi, maniant avec aisance une sorte d'ironie scientifique :

J'acquis avec les malades la familiarité qu'un dompteur de ménagerie acquiert avec ses bêtes. J'appris toute l'incertitude de l'observation médicale. Le médecin est comme un horloger ayant en dépôt des montres qu'il ne peut pas ouvrir.

On aime à entendre Holmes faire, sans réserves, l'éloge de la science française et des savants français. Les portraits qu'il trace de ces grands praticiens d'une belle époque (1833-1834) sont pleins de nerf et de précision. Ce sont les médaillons d'une galerie.

C'est Louis d'abord, son maître aimé, véritable inspirateur de la jeunesse :

Il avait, à un rare degré, l'inappréciable qualité d'un instructeur, il remplissait d'une ardente ambition ceux qui le suivaient au milieu des lits

d'hôpital .. Modeste en présence de la nature, intrépide en face de l'autorité, infatigable dans la recherche de la vérité, c'était l'homme que tout étudiant est heureux et fier de proclamer son maître et son ami.

Moins attrayants, plus pittoresques étaient d'autres : ANDRAL, par exemple, si éloquent, si populaire. Il faisait ses cours dans la même salle que BROUSSAIS, immédiatement après lui. Vers la fin des cours de BROUSSAIS, les portes tremblaient, quand les auditeurs d'ANDRAL commençaient à se grouper. Le vieux professeur était rude, ces interruptions le rendaient furieux.

Broussais ressemblait alors à un vieux volcan, qui a presque usé tout son feu, toute sa lave, mais qui bout et bouillonne encore dans son cratère.

Et LISFRANC ! HOLMES n'a pas grand'chose à dire de lui, excepté qu'il était un fameux tireur de sang et scieur de membres. « Je me souviens qu'il ordonna une saignée générale de ses malades, un matin où il avait un accès de phlébotomie. Il regrettait les splendides militaires de la vieille garde de l'Empire — pourquoi ? — parce qu'ils avaient de splendides membres à amputer ! »

Venait ensuite

Un homme court, carré, avec des cheveux gris-de-fer, une face rougeaude, un tablier blanc. C'était le baron LARREY, le chirurgien favori de Napoléon, et le plus honnête homme qu'il eût connu... Faire le tour de l'Hôtel des Invalides avec Larrey, était revivre les campagnes de Napoléon, regarder le soleil d'Austerlitz, entendre le canon de Marengo, peiner à travers les eaux glacées de la Bérézina, frissonner dans les neiges de la retraite de Russie, contempler dans un nuage de fumée la dernière charge des lanciers rouges sur le champ de bataille plus rouge de Waterloo. Larrey était encore fort et vert quand je le vis ; peu de portraits restent gravés en couleurs plus vives sur la tablette de ma mémoire.

A l'Hôtel-Dieu régnait le prince des chirurgiens de son temps, l'illustre baron DUPUYTREN.

Nul ne lui disputait le trône ; quelques-uns enviaient sa suprématie ; Lisfranc haussait les épaules en parlant de *ce grand homme de l'autre côté de la rivière* ; mais grand homme il restait... bien d'aplomb, l'air robuste, avec une tête très fine. Sous le tablier blanc noué à la ceinture, il arpentait les cours de l'Hôtel-Dieu comme un être d'essence supérieure... Il parlait doucement, sans démonstrations, à moins qu'on ne le contredît : il bousculait alors les étudiants comme un chasseur fait de ses chiens... S'ils se pressaient contre son dos quand il examinait son malade, il les repoussait d'un coup brusque de ses larges épaules.

Il y avait aussi le pétulant RICORD,

qu'on appelait, je m'en souviens, le Voltaire de la littérature dermatologique ; très sceptique, quant à la moralité de la race en général, qui aurait soumis Diane au traitement de ses spécifiques minéraux et administré des pilules bleues à un collège de Vestales.

Il y avait enfin le célèbre baron Boyer, auteur d'un grand ouvrage de chirurgie en neuf volumes ; et Velpeau, « qui avait toujours l'air de manier un marteau plutôt qu'une lancette. »

De la Pitié à Saint-Louis, en passant par l'Ecole de Médecine, notre jeune étudiant promenait sa soif de savoir, son ardeur de néophyte. Disséquer était sa passion, et dans la dernière de ses lettres, écrite de Paris (14 mai 1835), il donne à cet égard de curieux détails :

Sur le territoire de l'ancien cimetière de Clamart, à un mille environ de ma chambre (il habitait rue Monsieur-le-Prince), s'élève, maintenant, un autre lieu d'asile pour les défunts, où ils sont livrés aux mains ouvertes de la science. Cet établissement n'est pas un de ces petits trous suffocants d'enfer, où le malheureux fils de notre terre déshéritée est souvent astreint à poursuivre ses travaux ; c'est une cour spacieuse avec plusieurs salles propres et blanches, un jardin et une fontaine au milieu. Dans cette enceinte, des centaines d'étudiants dissèquent une partie de l'année, et opèrent l'autre. Un Suisse de mes amis et moi, avons acheté ensemble quelques instruments à bon marché et nous nous sommes institués opérateurs. Pour tout autre qu'un étudiant en médecine, il est drôle de penser que la viande humaine soit vendue comme du bœuf ou du mouton. A midi, heure de la distribution, vous pourriez nous voir, M. Bizot et moi, pareils aux vieux messieurs qui fréquentent les marchés, choisir notre provision du jour avec une délicatesse tout épicurienne. Nous payons cinquante sous pièce notre « sujet » et, sur le soir, nous l'avons découpé en petits morceaux.

J'ai parlé de l'admiration passionnée que Holmes professait pour le Dr Louis ; avec toute la patience de sa race, il fit le siège de son grand homme. Avant de réussir à l'avoir à dîner à sa table, il avait été pendant de longs mois son disciple assidu, il l'avait escorté, tous les matins à sept heures et demie précise, au vieil hôpital de La Pitié.

M. le docteur, me voyant aujourd'hui prendre des notes, a eu l'amabilité de me dire : *Vous travaillez, Monsieur, c'est bien, ça !*

Avec quel plaisir Holmes écrit ces derniers mots en français, avec quelle conviction il ajoute :

Nuls médecins de l'ancienne école n'ont la plus légère idée de la confiance et de l'assurance avec lesquelles un homme tel que Louis parle de ses malades.

Nous avons vu que notre apprenti-docteur aimait la flânerie et qu'elle lui fit perdre un temps précieux. Ce n'était pas toujours du temps perdu, ainsi que l'atteste ce joli passage, qui me servira de transition pour arriver aux heures de loisir du jeune Américain :

Un de mes plaisirs à Paris est de *flâner*, comme disent les Français ; d'errer dans les rues, en m'usant les yeux à voir ce que montre la vie sur les quais ou sur les ponts. Me tenir debout sur le Pont-Neuf, regarder les eaux jaunies de la Seine, avec les barques et les bateaux, avec les patients pêcheurs à la ligne qui vivent dans l'espoir, aussi heureux en apparence

que s'ils participaient à une pêche miraculeuse ; guetter le prêtre, le soldat, le cheval blanc, qui, d'après le proverbe, doivent toujours passer sur le pont, voilà de quoi m'occuper pendant toute une heure. Mais j'éprouve une joie particulière à chasser aux livres exposés pour la vente sur les parapets des quais, aux gravures qui garnissent les portefeuilles ouverts aux portes des petites boutiques. De temps en temps, mes yeux s'arrêtent sur une marchande des quatre saisons, assise au milieu de ses provisions domestiques, petite exhibition qui provoque toutes mes sympathies.

Il y a du Parisien de Paris dans ce Yankee de Boston.

En citoyen de la libre Amérique, il est assez peu respectueux de la royauté.

Le roi est caricaturé sans trêve. Si vous avez jamais vu son portrait, vous savez qu'il a le front étroit et de grandes joues grasses. Ses traits ont été ingénieusement imités par le contour d'une poire. Sur la moitié des murs de Paris, s'étale une figure comme celle-ci (croquis du fruit), tracée à la craie ou au charbon avec des légendes variées. Dans une caricature plus soignée, le peuple sous la forme d'un portefaix est représenté geignant sous le poids d'une énorme poire.

Une phrase gaie corrige ce que ce dernier trait a de trop amer :

Cela ne tire pas à conséquence : ici on caricature tout et tout le monde.

Le terme « bonne poire » n'était pas inventé alors ; mais bonne ou mauvaise, on la servait sur toutes les tables. « L'universalité de la plaisanterie sur la poire est telle », dit Holmes dans une autre de ses lettres, « que si vous demandez une poire au restaurant, vous vous exposez à avoir la tête coupée pour crime de haute trahison, ou au moins à attirer les regards et les sourires de tout le monde. » L'Américain est volontiers pince-sans-rire.

On lui souhaiterait plus d'enthousiasme sincère pour La Fayette. Il narre le duel mortel entre le général Bugeaud et le député Dulong, que le libérateur de l'Amérique assistait en qualité de témoin ; après avoir rappelé qu'aux obsèques de Dulong, le peuple détela les chevaux de La Fayette et traîna sa voiture en triomphe, il conclut flegmatiquement :

Vous savez, je suppose, qu'il s'est séparé du gouvernement, mais il peut vous sembler à peine croyable qu'un homme, dont la vie appartient au siècle précédent, soit encore l'étoile du peuple, et que si les destinées de la nation l'exigeaient, il soit susceptible de sortir dictateur d'un soulèvement populaire.

La politique ne laisse pas notre homme indifférent, mais il la regarde du rivage, en étranger qui n'a rien à craindre de ses agitations.

Il est heureux pour moi que je n'aie pas pris une tournure révolutionnaire, autrement j'aurais pu avoir le plaisir, comme un jeune homme qui prend pension dans la même maison que moi, d'être gardé sous clef et verroux à Sainte-Pélagie.

La Société des Droits de l'homme d'alors — qui alarma si fort le gouvernement de Louis-Philippe — lui inspire quelques réflexions salutaires sur les descendants légitimes des anciens Jacobins. Mais il s'amuse plus qu'il ne s'alarme de voir réimprimer les œuvres de MARAT et la foule manifester aux funérailles du général LAMARQUE. Comme un spectacle en chasse un autre, il n'a eu garde de manquer d'assister, certain dimanche matin où l'on craignait un contre-coup des troubles de Lyon, à une revue de l'armée de Paris sur la place du Carrousel.

Les soldats avaient le plus superbe aspect. Nos revues de milices ne sauraient vous donner l'idée de ces longues rangées de cuirasses étincelantes sur les poitrines, de la forêt de lances aux banderoles tricolores, des épaisses masses d'infanterie dont les baïonnettes ondulent et miroitent...

Et comme tout bon Américain ne perd jamais l'occasion d'égratigner son frère anglo-saxon, vous savourerez la finesse de ce dernier trait :

Je me suis fait là une autre idée du soldat français, que celle qui me venait des tableaux de HOGARTH ou du *pauvre soldat de* GOLDSMITH.

Un peuple tout neuf encore n'avait ni monuments ni souvenirs : l'observateur novice n'en appréciait que mieux ce qui constitue le merveilleux passé de la France. Au retour d'Angleterre, après avoir suivi à Calais les traces du délicieux écrivain STERNE, il s'arrête à Saint-Denis, devant l'église qui a reçu pendant des siècles la dépouille mortelle des rois de France.

Voici le clocher qui attristait à ce point le cœur de LOUIS XIV, qu'il quitta son palais de Saint-Germain et construisit celui de Versailles en un lieu où il pouvait se mettre à la fenêtre sans voir son sépulcre à l'horizon. Voici la route que suivit SAINT-LOUIS, transportant le corps de son père dans la nécropole, par où s'engagea la multitude qui arrachait à la tombe les reliques de ses rois et entassait côte à côte dans la même fosse les ossements des Carlovingiens, des Mérovingiens, des Capétiens.

Les tours de Notre-Dame l'enthousiasment. Ecoutez-le parler du Palais-Royal, qui n'était pas déchu alors de son antique splendeur :

Ce que Paris est à la France, le Palais-Royal l'est à Paris. C'est le centre radieux de la nouveauté. Les plus superbes pièces d'habillement, les plus riches joyaux, les plus rares friandises et les plus friandes raretés s'amassent en profusion le long des vastes et éblouissantes devantures de cet immense amphithéâtre... Je ne puis décrire cet endroit, simplement parce que les termes de comparaison me manquent. C'est essentiellement parisien, cela n'a de raison d'être que peuplé de Parisiens ; si le plaisir est le but de la vie, il n'y a pas d'endroit au monde qui en ouvre mieux les sources toutes grandes que l'enceinte du Palais-Royal

Que vont dire les puritains de Boston ? Pour calmer leurs scrupules, Holmes se rejette, dans la même lettre, sur une description du Musée du Louvre :

Rien ne m'a semblé aussi royal que ce somptueux musée. Son étendue est si vaste que l'œil peut à peine l'embrasser ; et cependant, depuis le parquet de chêne jusqu'au plafond cintré et doré, il n'y a pas de place sur laquelle l'œil d'un roi ne puisse se reposer avec satisfaction.

Holmes a assisté à ce que nous appellerions aujourd'hui l'inauguration de l'obélisque de Louqsor, qu'il voit, en habitant de la rive gauche, se dresser au bout du pont de la Concorde. Cette rive gauche, comme il en tient ! Avec quelle joie il vient déjeuner, chaque jour de l'été de 1833, au vieux café Procope !

Le café de Voltaire, de Rousseau et de Fontenelle ! On dit que Rousseau y venait deux fois la semaine, quand il avait la poche bien garnie ; une fois seulement, quand les fonds étaient bas. Voltaire avait coutume de s'asseoir à la même table dont on vous montre encore la place.

Si divertissant que soit un carnaval parisien, avec le bœuf gras voituré en pompeux cortège, la caricature d'une Anglaise à cheval et la foule des masques bombardant à coups de bonbons (ancêtres savoureux des *confettis*) l'autre immense foule, ce spectacle de la rue ne vaut pas le vrai spectacle, celui du théâtre. Notre Américain choisit bien ses pièces et leurs interprètes ; il faut le citer quand il parle de la reine de la comédie, alors pourtant sur son déclin :

J'ai été l'autre soir et pour la seconde fois voir Mlle Mars dans *le Tartuffe* de Molière. Elle a aujourd'hui cinquante-huit ans et, vous ne l'ignorez pas, c'est la plus célèbre actrice vivante dans son emploi. Elle avait quitté la scène il y a quelques années, mais ayant perdu une grosse somme d'argent dans les fonds publics, elle y est retournée. Quoique l'effet de l'âge soit sensible, sa figure a encore beaucoup de douceur et de dignité, sa voix est parfaitement claire et pure, sa prononciation le meilleur modèle de français classique qui existe, son maintien en scène est tel qu'on peut l'attendre d'une favorite sans rivale de la population la plus intellectuelle de l'Europe... Les théâtres de Paris accusent leur supériorité dans la richesse et l'exactitude des costumes, une branche qui a été complètement régénérée par l'influence de Talma. L'autre soir, au Théâtre-Français, les costumes du XVIIe siècle étaient d'une vérité si frappante que je me ferai, d'après eux, une idée complète du *gentleman* sous Louis XIV. Un théâtre comme celui-là est indispensable à l'étranger intelligent, et comme amusement et pour lui donner une juste notion des façons passées et présentes des Français des différentes classes ; c'est aussi la meilleure école de langage.

Tout ce passage traitant de l'art de la mise en scène et en attribuant le mérite à Talma, proclamant le rôle éducateur d'un théâtre comme la Comédie-Française, valait d'être mis sous les yeux de nos contemporains.

Quelques mois après, nouvelle vision de la divine Mars, qui devait paraître à l'Odéon dans une représentation de gala, et nouvel enthousiasme, qui trouve un complice imprévu dans... un vieux *gentleman* d'Outre-Manche.

J'ai vu Mlle Mars à l'Odéon l'autre soir. Un joli vieillard, dans une loge, qui avait l'air d'un Anglais, pleurait comme un enfant. Oh ! si Talma

était encore de ce monde ! En vérité, cela porte bonheur d'entendre bien dire de beaux vers.

Oh ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites !

Je quitterai Olivier Wendell Holmes sur un trait tout à son avantage. On avouera qu'il ne perdait pas son temps, se délassant d'un travail aride, répugnant quelquefois, par une soirée au Théâtre-Français ; Molière et Mars après le Louis du matin, on conviendra aussi qu'il ne volait pas à sa famille les quatre ou cinq mille francs auxquels il estime la « pension » d'un étudiant américain à Paris.

C'était un peu cher pour l'époque, ce ne l'était pas trop pour acquérir une expérience qui devait lui être si utile et qui lui arrachait ces charmants aveux : « Je vis à Paris comme si j'y avais vécu toute mon existence ; je puis à peine comprendre qu'on vive ailleurs » ; il disait encore : « plus je pénètre le caractère français, plus il me plaît ». Lisons un peu entre les lignes. Holmes dit très haut : « On ne sait disséquer qu'à Paris ; » il ajoute entre ses dents : « On ne sait s'amuser que là ».

Les Américains n'ont pas changé d'avis.

L'ESPRIT DES BOCHES

Leurs mots portent tous la marque du tact et du savoir-vivre. En voici de nouveaux échantillons.

En 1861, quelqu'un qui arrivait des fêtes du couronnement du roi de Prusse, à Kœnigsberg, rapportait une série de traits involontairement échappés de la bouche d'officiers prussiens, qui entouraient la monarque fraîchement couronné.

Le maréchal duc de Magenta venait d'entrer dans la chapelle du vieux château, recouvert du manteau pourpre de l'*Aigle noir*, qui venait de lui être décerné. La curiosité qu'excita la vue de l'illustre soldat fut excessive : on se poussait, on se penchait, on se soulevait pour le voir entrer. Un Français, se trouvant à côté d'un général prussien, se mit à dire :

« Une pareille curiosité doit singulièrement flatter le maréchal ! » L'officier répondit : « Nous sommes bien aises de le voir... *mais nous ne le craignons pas* !... »

Autre saillie, d'aussi bon goût.

C'était à Compiègne, lors de la visite du roi. Une très grande dame voulant se montrer aimable envers le général de M..., qu'elle voyait silencieux, crut lui offrir un facile argument de conversation en lui disant : « Y avait-il longtemps, général, que vous n'étiez venu à Paris ? — « Madame, répliqua l'étranger, *je n'y étais pas venu depuis 1815* ! »

Afin de mieux apprécier la rare inconvenance d'une semblable réponse, faite à l'hospitalité la plus courtoise, il faut savoir que, par son âge, il était de toute impossibilité que le susdit général eût pris part aux événements dont il rappelait avec tant d'à-propos la date si pénible au pays dont il était l'hôte.

La Médecine des Praticiens

L'artério-sclérose et la *Dioséine Prunier*,

L'intoxication domine toute l'histoire de l'artério-sclérose. Elle en détermine les formes et les étapes. On connaît le mot de Huchard ; il est inutile de le répéter.

La première indication thérapeutique de l'artério-sclérose est donc de combattre l'intoxication. Ce but est atteint de plusieurs manières.

D'abord, par le choix d'une alimentation convenable. On introduit dans l'appareil digestif des aliments dont le métabolisme s'effectue avec le plus de facilité, qui laissent le moins possible de résidus, qui engendrent le moins possible de toxines.

Ensuite, il est aisé, par une médication appropriée, de solubiliser, de neutraliser ces poisons endogènes, de les entraîner au dehors par les émonctoires naturels.

Il est enfin une autre manière de lutter contre l'intoxication, et celle-ci appartient en propre à l'organisme. On sait que ce dernier, assailli par une toxine quelconque, animale, végétale, microbienne, trouve et puise dans ses organites, dans ses humeurs, certains éléments qui accroissent sa résistance contre le poison, d'autres éléments qui décomposent, détruisent la toxine elle-même. En un mot, l'organisme élabore des anticorps, des antitoxines,

Ce procédé de défense nous ramène à l'axiome d'Hippocrate : *natura medicatrix*. Lorsqu'un organisme subit une action pathogène, il développe aussitôt une réaction qui le protège et le sauve, mais la nature est passablement aveugle. Souvent elle manquerait le but. C'est ici qu'intervient le médecin pour diriger, régler, aider son effort de guérison.

Nous trouvons dans l'artério-sclérose quelques processus défensifs qu'on ne saurait trop respecter. Ainsi, l'hypertension, réaction défensive de l'économie, ne doit pas être combattue trop directement. Il en est de même de la sclérose vasculaire. Les artères, soumises à une pression plus forte, se dilatent davantage. Elles finiraient par dépasser la limite de leur élasticité et seraient constamment en danger de rupture. Alors l'organisme cimente ses artères, pour les empêcher de fuir ou d'éclater. Supposons que, par un procédé chimique quelconque, — qui heureusement est encore à trouver — on arrive à les désincruster, ces artères se briseraient de toutes parts et l'artério-scléreux verrait sa vie plus ou moins abrégée.

La *Dioséine Prunier* répond à toutes les indications du traitement de l'artério-sclérose.

Son *fluor* est un antitoxique de grande puissance. Il intervient dans la neutralisation des toxines organiques. De plus, il entre

dans la structure des parois vasculaires, leur donne de la solidité, de la résistance, retarde leur incrustation. Il influe fortement sur la composition du sang, le fluidifie, favorise sa progression dans les canaux, accroît son rôle nourricier.

La *Dioséine Prunier* renferme des *nitrites*. Ces nitrites, en dilatant les vaisseaux, abaissent sa tension sanguine, activent la circulation, s'opposent aux congestions et aux stases, modèrent le travail du cœur, qui reprend le calme et la régularité de son rythme. Ils ouvrent les reins, augmentent la diurèse et accélèrent l'élimination des toxines.

Les *formiates*, les *glycérophosphates* de la *Dioséine Prunier*, en relevant la nutrition générale, maintiennent en bon état le fonctionnement des viscères et appareils. Ces produits aident beaucoup l'organisme à élaborer les antitoxines. Les glandes endocrines ont un rôle prépondérant dans cette élaboration. Or, ces glandes sont commandées par le grand sympathique, que les glycéro-phosphates nourrissent et fortifient.

La *Dioséine Prunier* respecte donc toutes les réactions défensives de l'économie. Elle vient au secours de l'organisme dans sa lutte contre l'intoxication, et contribue puissamment à en prévenir ou en retarder les désordres.

Aux médecins morts pour la Patrie.

Notre doyen, qui s'est déjà révélé par quelques initiatives heureuses, vient d'avoir l'idée, qu'à vrai dire on avait déjà émise dans certains organes de la presse médicale (1), d'un monument commémoratif, qui sera érigé à Paris, dans le voisinage de la Faculté de médecine. M. le Professeur Roger fait appel, à ce dessein, non seulement aux Facultés et Ecoles de province, dont il a sollicité le concours et la collaboration, mais à tous les groupements médicaux, associations médicales et syndicats. Ce ne sont pas seulement les médecins qui devront concourir à cette œuvre de réparation nationale, mais encore « tous ceux qui doivent leur vie ou leur santé à la science et au dévouement de nos confrères ».

Nul doute que chacun ait à cœur d'acquitter cette dette de gratitude dans la mesure de ses ressources.

---

(1) M. H. Roger reconnaît, d'ailleurs, lui-même que l'idée première de cette manifestation de piété posthume appartient à son prédécesseur. « Dès 1914, écrit-il, le Conseil de la Faculté avait décidé de commémorer ses morts. En 1915, le doyen Landouzy faisait apposer un tableau, que l'on peut voir au fond de la salle des Pas-Perdus, où sont inscrits les noms de ceux qui ont succombé. Une maquette indique le projet qu'on avait adopté à cette époque, projet très simple, qui consistait à graver sur un mur les noms des disparus, et à les entourer d'une ornementation mosaïquée, au centre de laquelle on aurait placé la célèbre statue de Paul Dubois : *le Courage militaire*. Mais la guerre a continué, les morts ont augmenté, l'héroïsme s'est encore accru. Le projet ancien est devenu trop modeste. Il faut proportionner notre monument commémoratif à la grandeur des sacrifices et de l'héroïsme. »

Echos de Partout

La pathologie professionnelle des artistes dramatiques (1). — Le Dr Peri s'est occupé de cette question qui, jusqu'ici, n'avait attiré l'attention ni des médecins, ni des hygiénistes.

Dans les *enfants de la balle*, les filles sont plus nombreuses que les garçons. Les causes de la mort sont fréquemment les maladies de l'appareil circulatoire, du foie et du système nerveux.

Chez quelques artistes, on observe une diminution du poids, due à une dépense d'énergie, et aussi au désordre de la vie : quelques-uns présentent un ralentissement de la nutrition pouvant les conduire à l'obésité.

Nombreux sont les artistes réformés au point de vue militaire.

La distribution des repas est très différente de celle des autres classes : un des repas a lieu vers 5 heures, et l'autre entre minuit et une heure ; malheureusement, la sobriété n'y règne pas en souveraine : on boit beaucoup d'alcool, on fume et, pour couronner le tout, on se livre ensuite à des excès sexuels, avec comme conséquence fréquente les maladies vénériennes et la syphilis.

Les artistes cultivent peu le sport.

Le sommeil, les fonctions digestives et respiratoires, la vue et l'audition présentent des troubles.

Parmi les maladies auxquelles les artistes sont encore sujets, mentionnons celles contractées dans les pays d'outre-mer, par ceux qui y font des tournées ; la tuberculose les frappe aussi fréquemment.

Les artistes, au point de vue psychique, sont très apathiques pour les événements de leur propre existence ; en revanche, le sentiment de la famille est chez eux très solide et très vivace. Ce sentiment de solidarité est parfois très intense et se manifeste de mille façons ; tantôt aussi il est totalement absent et remplacé par le plus profond égoïsme.

La superstition est commune chez la gent théâtrale.

Le degré de moralité des artistes est assez élevé ; il est très peu de criminels parmi eux (voire même de délinquants).

Les fonctions sexuelles des femmes s'accomplissent dans les pires conditions d'hygiène ; les infections puerpérales sont très fréquentes ; l'allaitement maternel est rare et cela se comprend facilement. Enfin les enfants sont souvent débiles et leur instruction est très négligée (2).

(1) La récente grève qui a, pendant plusieurs jours, défrayé toutes les gazettes, en rappelant l'attention sur ceux qui vivent du théâtre et au théâtre, nous autorise à « rafraîchir » cet écho d'avant guerre, que nous avions négligé de publier, lors de sa parution dans son texte original.

(2) D'après la *Gazetta degli Ospedali e delle Cliniche*, 5 octobre 1913.

Informations de la « Chronique »

La première grève de comédiens.

Elle eut lieu, nous apprennent les annalistes du théâtre, en 1765. Et le motif en est assez plaisant.

La Comédie-Française jouait une pièce qui avait eu le plus franc succès : une tragédie en cinq actes et en vers, *le Siège de Calais*, d'un dramaturge bien oublié aujourd'hui, M. du Belloy.

Dans cette pièce, écrit M. Louis Gonnet, jouait un assez mauvais comédien, Dubois, lequel était en procès avec son chirurgien : celui-ci réclamait des honoraires que Dubois prétendait avoir payés, offrant même de l'affirmer par serment devant la justice. Le procureur du chirurgien publia un mémoire, où il soutenait que le serment d'un comédien n'était pas recevable en justice, attendu qu'il exerçait une profession infâme et flétrie par le droit.

Ce rappel brutal d'un préjugé qui allait s'affaiblissant, indigna les comédiens français. Persuadés d'ailleurs que le chirurgien n'avait pas été payé, ils commencèrent par le désintéresser, puis demandèrent à leurs supérieurs, les Gentilshommes de la Chambre du Roi, l'autorisation d'expulser Dubois de leur Compagnie. Cela leur fut accordé, et, pour la reprise, Bellecour apprit le rôle que Dubois tenait dans le *Siège de Calais*.

Grâce aux démarches faites par la fille de l'expulsé, celle-ci obtint un ordre de sursis au renvoi de son père, qu'elle ne fit notifier aux comédiens que quelques heures avant la représentation, de sorte que ceux-ci l'apprirent quand ils se présentèrent pour jouer.

Le premier arrivé fut le célèbre tragédien Le Kain, qui déclara se retirer, si on voulait lui imposer le voisinage de Dubois ; peu après lui, Molé, Brizard, Damberval, déclarèrent suivre l'exemple de leur illustre émule ; enfin, Mlle Clairon elle-même faisait cause commune avec ses camarades. Les acteurs récalcitrants furent enfermés au For-l'Evêque, où ils restèrent vingt-quatre jours ; seule, la Clairon put arguer de son état de maladie et vit sa détention réduite à cinq jours, mais elle fut mise aux arrêts chez elle durant trois semaines.

Indignée du traitement qu'on lui avait infligé, Mlle Clairon se retira prématurément du théâtre, en pleine gloire ; elle trouva d'autres compensations ailleurs.

Le compositeur de « la Belle Hélène ».

Dans ses *Notes sur le théâtre*, qui ne sont connues que de quelques initiés, le regretté bibliothécaire de l'Académie de Médecine, Alexis Dureau, qui avait fréquenté les coulisses dans sa prime jeunesse, a écrit ces lignes sur Offenbach, le compositeur de l'opérette

que des directeurs, qu'on dit fort avisés, viennent de reprendre, non sans lui faire subir maintes modifications :

La personne de M. Offenbach ne m'est pas sympathique. J'ai rencontré le compositeur dans plusieurs maisons et je l'ai toujours vu poser pour l'homme important, l'homme directeur, l'homme à lorgnon, l'homme d'esprit. Ses amis assurent qu'il est tout cela.

De l'esprit, certes, il en avait et à revendre ! Il n'est que de parcourir sa correspondance pour s'en assurer. Mais quel insupportable fat ! Comme type de mégalomane, il est réussi.

Albert Wolff relate, dans ses *Mémoires du Boulevard*, qu'il demandait un jour à un musicien célèbre : « Que pensez-vous d'Offenbach ? »

— Il a beaucoup de talent, lui fut-il répondu, et un défaut immense.

— Lequel ?

— On ne peut jamais lui faire un compliment. Quand on est sur le point de lui dire : « Vous avez du talent », il dit, lui : « n'est-ce pas que j'ai du génie ? »

Albert Wolff était, cependant, l'ami et le compatriote de Jacques Offenbach, tous deux étant nés à Cologne.

Ce qu'on ne saurait contester, par exemple, c'est qu'Offenbach fut un grand laborieux ; et il y avait quelque mérite, car il était perclus de rhumatismes, qui l'obligèrent fréquemment à s'exiler loin de Paris, centre de ses travaux (1). « Il était non pas arthritique, dit à ce propos un de ses biographes, mais l'*Arthritique* avec un grand A » : se plaignant de souffrir tantôt de la main droite, tantôt de son bras droit, grâce, était-il convaincu, aux clous que le médecin de Saint-Germain lui avait fait venir, en lui mettant de l'eau sédative sur la main, qu'il avait brûlée. Décidément, le maestro ne croyait pas à l'efficacité des révulsifs ; par contre, il restait persuadé que le séjour au bord de la mer lui était des plus favorables, ce qui est en légère contradiction avec nos dogmes thérapeutiques ; mais peut-être se contentait-il de prendre des bains de soleil, ce qui, en vérité, n'était pas trop déraisonnable.

(1) Ludovic Halévy a conté, quelque part, qu'Offenbach pouvait composer au milieu du bruit, sans que son inspiration s'en ressentît d'aucune manière. « Les enfants allaient et venaient autour de lui, criant, jouant, riant et chantant ! » C'est à Hector Crémieux que le compositeur disait, après six heures non interrompues de travail : « Je suis tout trempé de musique. La bonne douche ! La seule d'ailleurs que me permettent mes rhumatismes ! »

Echos de la « Chronique »

Le cinquantenaire de Sainte-Beuve.

Le 13 octobre, il y a eu exactement un demi-siècle que succombait le créateur, on peut dire, de la critique physiologique, de cette « histoire naturelle des esprits » qu'il a eu l'ambition d'inaugurer et le mérite incontesté de réaliser.

Nous avons trop souvent, ici ou ailleurs, revendiqué comme un des nôtres Sainte-Beuve, pour longuement disserter sur cet illustre évadé. Combien cependant nous resterait à dire ! Retenons seulement cet aveu, de Sainte-Beuve lui-même, reconnaissant qu'à la médecine il devait le souci de l'exactitude et de la précision, l'amour de la vérité, et le peu de bonne méthode qui avait pu passer dans ses écrits.

Avant Taine, Sainte-Beuve a su montrer que la production littéraire n'est pas séparée de l'organisation de celui qui en est l'auteur, et qu'on ne peut étudier l'œuvre sans connaître le tempérament de l'écrivain.

« Dans l'étude des caractères, c'est une des phrases du grand critique, j'injecte de mon mieux, pour dessiner aux regards la veine ou l'artère principale. » Ne reconnaît-on pas là l'ancien carabin, qui se ressouvient de son passage à l'amphithéâtre ?

L'Eloge de Littré.

Une innovation à l'Académie de médecine.

Le professeur Debove à qui, de par sa qualité de Secrétaire perpétuel, est dévolu l'honneur de prononcer, tous les ans, l'éloge d'un académicien illustre décédé, passe la main, cette année, à notre excellent confrère et ami Maurice de Fleury. Celui-ci a choisi pour sujet : Littré. On peut être assuré d'avance que le panégyriste se montrera à la hauteur de son modèle et qu'avec l'élégance de style et le talent de diction qui lui sont particuliers, il saura tenir sous le charme l'auditoire d'élite qui lui réserve ses applaudissements.

Une coquille de Lamartine.

Elle nous est signalée par notre distingué collaborateur, le Dr L. Babonneix, dont l'article sur « le fils de Lamartine » a été particulièrement remarqué.

Le poète s'était battu en duel avec le colonel italien Pepe. Il conte ainsi les péripéties de la rencontre :

« La pointe, écartée du corps, alla se perdre dans *mon avant-bras* et y pénétra profondément *entre l'épaule et le coude*. » (*Lamartine par lui-même*, 2e édition, p. 249 ; Paris, Alph. Lemerre, éditeur).

Ah ! ces poètes !...

Superstitions allemandes.

Dans un roman que publie le *Mercure de France*, M. L. Dumur a relaté nombre de crimes et d'atrocités imputables à nos ennemis : scènes de viols, incendies volontaires, copromanie, etc. Il a notamment mentionné la précaution que prennent les Allemands de faire leurs ordures à l'endroit le plus propre du lieu de leurs déprédations et de leurs pillages. Mais si la chose est dite, l'explication n'en est pas donnée ; un correspondant de la revue précitée fait observer, à ce propos, que cette explication est constante et vaut pour chacune des 28 invasions allemandes qui se sont succédé en France, depuis celle de Clovis jusqu'à la 29e et dernière, en date de 1914 : c'est que *cela porte bonheur et assure l'impunité* aux déprédations commises pour donner satisfaction à la *Schadenfreude*. On a remarqué que nos cambrioleurs suivent quelquefois la même pratique, qui est chez nous d'importation allemande.

Le romancier n'a pas fait davantage allusion aux mains coupées à de jeunes enfants et à des femmes, en Belgique, au début des hostilités : or, dans un auteur libéral allemand, traduit chez Dentu en 1873, Johannès Scherr (*La Vie et les Mœurs en Allemagne*), se trouve la preuve que, pendant la guerre de Trente ans, des soldats de l'armée Wallenstein avaient dans leur poche une main de femme, d'enfant, ou de préférence de fœtus, dans le but de se rendre invulnérables.

L'Allemand est encore un primitif, ou tout au moins un demi-civilisé, beaucoup attardé dans ses superstitions d'un autre âge (1).

Société française d'Histoire de la Médecine.

Le samedi 4 octobre, a eu lieu, à la Faculté de Médecine, la réouverture des séances mensuelles de la *Société française d'Histoire de la Médecine*.

Le Président, M. le professeur Jeanselme, membre de l'Académie de Médecine, a fait une très intéressante communication, avec présentation de photographies, sur les manuscrits médicaux de la Bibliothèque nationale. M. Roger, doyen de la faculté, a annoncé le projet de création d'un Musée d'histoire de la Médecine, appelé à recueillir les dons des membres de la Société.

Le bulletin reparaîtra en janvier 1920. Les adhésions et manuscrits doivent être adressés au Secrétaire général de la Société, M. Fosseyeux, 3, avenue Victoria.

(1) Cf. *Mercure de France*, 1er octobre 1919.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Hommage à Laënnec.

Au milieu d'une grande affluence se sont déroulées, le 12 octobre dernier, les cérémonies organisées en l'honneur de Laënnec par la *Société des médecins* et par la *Société archéologique* du Finistère. Une palme fut déposée au pied de la statue de l'immortel auteur du *Traité de l'Auscultation ;* maints discours furent prononcés, notamment par le Dr Bellencontre, président de l'*Association générale des médecins de France* ; le Dr Alfred Rouxeau, au nom de l'Ecole de médecine de Nantes ; les Drs Letulle, au nom de la Faculté de Paris, Gley, au nom du Collège de France. Nous reviendrons avec plus de détails, dans un numéro ultérieur, sur cette manifestation de gratitude et d'hommage organisée en l'honneur de l'illustre phtisiologue.

Organisation des cures militaires dans les stations hydro-minérales pour l'après-guerre.

M. le sous-secrétaire d'Etat du service de santé militaire a décidé d'augmenter considérablement le nombre des stations hydro-minérales où pourront être soignés les militaires et anciens militaires dont les affections, contractées ou aggravées pendant le service, sont justiciables d'une cure thermale.

On sait qu'avant la guerre, il n'existait que six hôpitaux thermaux militaires : *Amélie*, *Barèges*, *Bourbon-l'Archambault*, *Bourbonne*, *Plombières* et *Vichy*. Pendant la guerre, profitant de ce que la plupart des stations thermales avaient transformé leurs hôtels en hôpitaux temporaires, le service de santé institua des cures thermales militaires dans 36 de ces villes d'eaux ; dans l'année 1918, il y eut environ 20.000 cures militaires effectuées.

Il ne pouvait être question de conserver ces formations après la guerre, les hôtels devant être rendus à la clientèle civile. Une commission fut chargée d'établir la liste des stations jugées nécessaires pour répondre à la plupart des indications posées par les séquelles d'affections médicales ou chirurgicales, pouvant se présenter désormais chez des militaires ou anciens militaires.

Une circulaire, datée du 26 mars 1919 (n° 823 Ci/7), établit la liste des 20 stations autorisées, et indique quelles sont les formalités nécessaires pour l'admission aux cures thermales. Elle renferme, en outre, un tableau-formulaire rappelant les principales indications de ces cures.

Les stations désignées par la Commission ministérielle sont :

Amélie, *Ax*, *Bagnoles-de-l'Orne*, *Barèges*, *Biarritz*, *Bourbon-l'Archambault*, *Bourbonne*, *Capvern*, *Cauterets*, *Châtel-Guyon*, *Dax*, *Lamalou*, *la Mouillère-Besançon*, *Luchon*, *Martigny*, *le Mont-Dore*, *Plombières*, *Salies-de-Béarn*, *Vichy* et *Vittel*.

Des services chirurgicaux, spécialement destinés aux fistules osseuses, sont maintenus à *Amélie*, *Barèges* et *Bourbonne*.

Le choix de ces 20 stations a été déterminé par la variété des indications à remplir, le nombre probable des cures à satisfaire, en tenant compte des possibilités locales d'installation et des nécessités budgétaires. Dans l'ensemble, on voit qu'il n'est guère d'indication, dans le cadre des affections imputables au service militaire, qui ne puisse être remplie avec ces ressources thermales ; il a fallu renoncer à quelques indications spéciales, en raison du petit nombre des cas prévus dans l'espèce, ne comportant pas les frais d'une installation permanente, ou par suite de difficultés provenant des éléments locaux de certaines stations.

La direction médicale compétente des cures est assurée par les médecins consultants de chaque station, qui ont accepté de remplir ces fonctions de médecins traitants, moyennant la rétribution attribuée aux médecins civils réquisitionnés par le décret du 20 avril 1919.

MM. Durand-Fardel et Sellier restent chargés de surveiller le fonctionnement des formations thermales militaires.

La Maison du médecin.

L'appel que *la Maison du médecin* a adressé au corps médical lui a valu un nombre considérable de réponses contenant soit des adhésions nouvelles, soit le montant total ou partiel des cotisations arriérées des anciens sociétaires. Ce mouvement si bien commencé va se développer rapidement. Il faut que notre *Maison* ne soit pas ruinée par la guerre.

A la demande de son Président, le comité d'une œuvre de guerre, procédant à la liquidation de ses fonds, a décidé d'attribuer 5.000 francs à *la Maison du médecin*. C'est un heureux précédent, que pourront invoquer nombre de médecins faisant partie d'œuvres de guerre actuellement en liquidation. Au moment où ces œuvres distribuent entre des sociétés de bienfaisance le reliquat de leurs fonds, que nos confrères interviennent, avec autorité et insistance, pour que *la Maison du médecin* participe à cette distribution. Le corps médical a durement souffert de la guerre, et les services qu'il a rendus, aux dépens de ses intérêts particuliers, sont inappréciables.

Confrères, pensez à *la Maison du médecin* et procurez-lui les moyens d'existence dont elle a un besoin urgent.

La “ Chronique ” par tous et pour tous

Un maréchal de France puériculteur, au XVI[e] siècle.

Les Recherches sur l'histoire de la médecine, de Bordeu, livre de chevet de tous ceux qui ne sont pas indifférents au penser de leurs pères, nous révèle le joli trait suivant d'un maréchal... puériculteur.

... M. et M[me] la princesse de la Roche-sur-Yon s'empressent de montrer leur fils au maréchal de Vieilleville ; celui-ci les avertit de prendre garde de plus près à la nourriture de l'enfant et qu'il lui sembloit qu'ils ne le garderoient guère pour deux raisons : la première que la nourrice étoit âgée, maigre et mélancolique ; l'autre que la chambre n'étoit pas assez aérée, étant toujours les fenêtres closes, qu'il fallait, au contraire, tenir constamment ouvertes ; plus, lui donner une jeune nourrice des champs et la traiter de grosses viandes à sa mode rustique ; surtout de défendre sa chambre à ceux qui alloient sans cesse faire des ordonnances tant pour l'enfant que pour la nourrice... car en telles choses, le naturel passe tout artifice et l'artifice corrompt le naturel.

M. et M[me] la princesse ne rejetèrent pas ce conseil, s'apercevant bien que leur enfant devoit avoir quelque maladie secrète, d'autant qu'il crioit incessamment. Ils trouvèrent un honnête moyen de se défaire de la nourrice et firent oster de dessus le berceau de leur enfant, les ciels, poisles et daix qui y étaient avec les rideaux et tour de lit, suivant cette grandeur, dedans laquelle il estoit comme étouffé et par l'advis de M. de Vieilleville, lui rendirent le jour et le soleil à souhait et à toutes heures, avec une nourrice de l'âge de 22 ans et fort saine, si bien que l'on cogneust en moins de huit jours l'amendement de l'enfant... et furent suivies de poinct en poinct toutes les ordonnances qu'il avoit faictes là-dessus.

Le maréchal de la Vieilleville (1) était attaché, comme Fernel (2), à la personne de Henri II ; Fernel, dont Bordeu écrivait, « qu'il fut le plus grand et le plus élégant des régens ou des professeurs ».

D[r] R. Molinéry.

---

(1) Le maréchal de la Vieilleville (François de Scépeaux), 1509-1571, capitaine d'une rare bravoure, connu par sa prudence, sa modération et son désintéressement. Fut créé maréchal par Charles IX. Ses Mémoires ont été imprimés en 1757, 5 vol. in-12. (Réimprimés dans la collection de Petitot et dans le *Panthéon littéraire*.)

(2) Fernel, Jean (1497-1558), mathématicien, astronome, médecin. — *La Pathologie de Jean Fernel, premier médecin de Henri II, Roy de France*, ouvrage très utile à tous ceux qui s'appliquent à la connaissance du corps humain, 2[e] édition. En la boutique de Langelier, chez Jean Guignard, le père, au premier pilier de la grande salle du Palais, proche les consultations, au Sacrifice d'Abel. M. DC. LX.

Encore le secret médical !

Nous pensions en avoir fini avec cette question irritante, et nous avions espéré qu'après la lettre du Dr STEPHEN CHAUVET, relative à RODIN, nous n'aurions pas à y revenir. Mais voici que notre vénéré confrère, le Dr WATELET, mis en cause, entend prendre part, à son tour, au débat ; nous ne pouvions lui refuser une hospitalité que nous avions accordée à d'autres, et bien volontiers nous lui cédons la parole ; voici la lettre qu'il nous adresse de Coutainville-Plage, le 1er octobre 1919, et dont, faute de place, nous avons dû ajourner l'insertion :

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

Toutes les fois que les journaux parlent, à propos d'un cas, du secret médical, le journaliste fait toujours allusion à mon procès de 1885, en citant mon nom, en expliquant à sa façon le pourquoi des poursuites exercées contre moi. Souvent je laisse dire, mais il y a des cas où il me faut répondre.

C'est ainsi que je l'ai fait, il y a trois ans. A cette date, ma femme recevait d'un vieux client de Paris une lettre de condoléances sur ma mort, avec un numéro des *Annales d'Hygiène de l'Enfance*.

Voici ce qu'on lisait, à propos du secret médical dans les accidents du travail, sous la plume du professeur de médecine légale de la Faculté de Paris :

> Un honorable praticien de Paris, *mort il y a dix ans*, le Dr Watelet, fut poursuivi en 1885, pour avoir écrit dans un journal, etc., etc.

Les faits étaient dénaturés, et d'un mort on ne pouvait redouter une protestation. J'écrivis au confrère, qui voulut bien reconnaître dans le numéro suivant que j'étais bien vivant.

Le procès de Rodin, qui, entre parenthèses, était l'ami de BASTIEN-LEPAGE, vous amène à parler encore du fameux secret, et vous écrivez que c'est à la suite d'une *interview, dans lequel j'aurais déclaré la maladie de Bastien-Lepage, que j'ai été poursuivi.* C'est une erreur : j'ai été poursuivi par le Parquet, pour avoir déclaré, dans *le Matin, que Bastien-Lepage n'était pas mort, comme le bruit en courait, de la vérole, mais d'un cancer du testicule.*

Je vous demande de publier cette rectification, pour qu'elle prenne date dans l'intérêt de la vérité et de mon honneur médical.

L'histoire de mon procès, plus politique que médical, est écrite en entier et sera publiée, peut-être avant, sûrement après ma mort et on y verra la cause vraie, et les trois hommes qui ont ourdi cette histoire lamentable : le procureur général B..., le professeur, mon ami B..., le chirurgien surfait, L.-C. (1).

Veuillez agréer, mon cher et honoré confrère, l'assurance de mes sentiments distingués. WATELET.

---

(1) Nous avons supprimé les noms, afin d'éviter de nouvelles réclamations, de la part des héritiers des personnages mis en cause. Notre correspondant nous excusera de nous être permis cette liberté.

Le Présent dans le Passé

La Campagne de Pologne, en 1806.

Dans son *Journal des campagnes*, le baron Percy, chirurgien en chef des armées impériales, nous fait part de ses appréhensions au début de la nouvelle entrée en campagne.

« Chacun nous fait peur de la Pologne : avant Posen, c'est la meilleure portion de ce pays ; passé Posen, ce ne sera que *misère* et *malpropreté*. — Les anciens Prussiens mésestiment les Polonais et parlent tous avec dédain de la Pologne. »

A son arrivée à Posen, le 2 décembre 1806, jour anniversaire de la bataille d'Austerlitz, Percy trouva, devant l'entrée de la ville, « un immense arc de triomphe en bois, sur lequel était peint à gauche un Polonais le sabre à la main, à droite un phénix avec ces mots : *Resurget ex suis cineribus* ; au milieu, on lisait, à l'adresse du vainqueur des Pyramides et de Marengo : *Au restaurateur de la nation polonaise*. »

Malgré les efforts du brave Kosciusko et les promesses de Napoléon, le royaume de Pologne ne put être reconstitué. Il a fallu la féroce énergie de nos poilus et de nos alliés, pour voir enfin se réaliser ce vœu séculaire : *Vive la Pologne, Messieurs* !

P. Bonnette, médecin militaire.

Parmentier et la crise du sucre sous le Premier Empire.

« La France, victorieuse de l'Europe entière, avait fermé tous les ports du continent à l'Angleterre ; celle-ci, protégée par sa politique autant que par l'Océan, lui avait fermé, à son tour, l'empire des mers. Dans cette circonstance critique, il fallait que l'industrie nationale, privée momentanément des ressources que lui fournit le commerce, suppléât, par les productions indigènes, à celles que la navigation nous apporte du Nouveau Monde.

« Le sucre, dont l'usage est devenu si général et si nécessaire chez tous les peuples civilisés, fut une de celles dont le besoin se fit plustôt sentir : on le chercha, on le découvrit dans un grand nombre de plantes cultivées dans nos climats ; et, tandis qu'on le retirait avec succès de la betterave, Parmentier *enseigna la manière de l'obtenir, sous forme liquide, en convertissant en sirop les vins sucrés du Midi*.

« Sa méthode, exposée dans le *Traité sur l'art de fabriquer les sirops et les conserves de raisin* (Paris, 1811), fut rapidement propagée par ses élèves et ses amis.

« L'abondance et l'économie remplacèrent aussitôt la disette, et la France rendit de nouvelles actions de grâces à ce bon philanthrope. »

(In *Eloge de Parmentier*, par Miquel, 1823).

Pour c. c. : Dr Bonnette.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Schopenhauer, médecin (?) — Une opinion de Diderot sur la médecine. — L'illustre philosophe boche n'est pas précisément un « évadé de la médecine » ; mais il est certain qu'il étudia, à Göttingen, l'anatomie et la physiologie sous Hempel et Blumenbach : la fréquentation de l'amphithéâtre et du laboratoire pendant plusieurs années lui servit singulièrement à justifier sa théorie du « vouloir-vivre ». Il compléta plus tard, à Berlin, avec Rosenthal et Hörkel, ses études biologiques.

En 1852, il écrivait à Frauenstadt :

La physiologie est le sommet de toute science et son domaine le plus caché... On ne saurait rien écrire sur la psychologie sans avoir converti Cabanis et Bichat *in succum et sanguinem*...

N'est-ce pas aussi l'opinion de Diderot, lorsqu'il déclare qu'il n'appartient qu'au médecin de juger la métaphysique ?

Dr Monin.

Une remarque physiologique de Sainte-Beuve. — La Fayette comparé à Mirabeau. — Ecrivant au comte de La Marck, Mirabeau jugeait ainsi La Fayette :

On a assez de preuves que La Fayette est également ambitieux et incapable... Un plan, il n'en a pas. Des moyens, il les reçoit de la main de chaque journée... Il n'y a de ressource à cet ordre de choses que l'imbécillité de son caractère, la timidité de son âme et *les courtes dimensions de sa tête.*

Et Sainte-Beuve, commentant cette dernière assertion, ajoute dans une note :

Physiologiquement, il est curieux de comparer la forme et le volume des deux fronts, celui de Mirabeau, qui est l'ampleur même, et celui de La Fayette, qui est fuyant. Là est la borne ; elle saute aux yeux. Un jour, devant le buste ou le médaillon de La Fayette, par David, quelqu'un faisait cette remarque, que ce front fuyait beaucoup : « Oui, répondit l'artiste, et encore j'ai *soutenu* le plus que j'ai pu. »

Cette observation relative à La Fayette a-t-elle été déjà relevée ?

L. R.

Les tombeaux originaux de médecins. — On lit, dans *le Phare* de Nantes, du 5 septembre 1919 :

Dans le cimetière de Croix-de-Vie, on vient d'ériger un monument funéraire qui sort de l'ordinaire. Dans sa concession à perpétuité, M. le docteur Marcel Baudouin, le préhistorien bien connu de la Vendée, secrétaire général de la Société préhistorique française, vient de faire dresser le superbe menhir de la Tonnelle, de Saint-Hilaire-de-Riez, en granits de l'île d'Yeu, haut de 3 m. 50, mégalithe classé par le Ministère. Devant lui, on a placé un magnifique sarcophage mérovingien, provenant du vieux cimetière de Givrand. L'effet est des plus pittoresque.

L'érection de cet important monolithe a été exécutée par le maître charpentier Gateau, sous la direction experte de notre savant compatriote, spécialiste en ce genre de travaux. Elle a été admirablement réussie, grâce au zèle des nombreux ouvriers ayant compris tout l'intérêt de cette besogne d'un nouveau genre. Désormais, cet ensemble constituera une véritable curiosité archéologique pour la très modeste bourgade, devenue, comme on sait, une des plus vivantes stations balnéaires de la région.

Il existe d'autres tombes, sur lesquelles on a posé des *mégalithes*. La plus connue était celle du célèbre historien Henri Martin, au cimetière Montparnasse, à Paris (1), sur laquelle avait été placé un petit menhir, apporté de Bretagne. Sur le tombeau de l'archéologue parisien Picquetty, se trouve un dolmen, venu aussi de Bretagne. Dans la nécropole de Confolens, existe le tombeau de la Sous-préfète, qui n'est qu'un dolmen de la Charente. Au cimetière de Rouen, un artiste a fait placer un petit menhir sur sa tombe. Existe-t-il d'autres tombeaux analogues, et particulièrement des tombeaux de médecins ?

Les blessures singulières. — Le baron Percy raconte, dans son *Journal des campagnes*, qu'*il a vu*: 1° à Wurbourg, à l'hôpital Jules, pendant la campagne d'Iéna (1806), *un calcul qui avait pour base une balle* ; 2° à Dantzig, un Russe qui avait reçu à travers le bas-ventre un coup de baïonnette : il sortait par l'une et l'autre plaie une longueur considérable d'épiploon, qu'il a réduite. Mais voici le singulier de cette blessure : c'est que, dans la culotte de ce malheureux, était *un paquet, gros comme le poing, d'un tænia qui, développé* (il était séparé en deux pièces), *avait plus de dix aunes de long !* 3° à Dantzig, un canonnier venant d'être tué par un gros boulet, qui lui avait traversé la poitrine de gauche à droite, et *dans le trajet duquel se trouvait enfoncé l'avant-bras gauche, de manière que les doigts sortaient en partie par l'énorme ouverture du côté droit.* Comment cet avant-bras avait-il été entraîné dans cette effroyable plaie ?

Les fidèles lecteurs de la *Chronique* de retour du front pourraient-ils nous faire part des *blessures singulières* qu'ils ont observées dans les postes de secours et les ambulances ?

Dr Bonnette, médecin militaire.

(1) Elle a, paraît-il, été enlevée du cimetière vers 1913, par ordre de la direction administrative de cette nécropole.

Réponses.

Un singulier usage de barbier (XXVI, 88). — Je trouve, dans un des derniers numéros de la *Chronique médicale*, que je lis toujours avec beaucoup d'intérêt, une note du D[r] J. A. sur « un singulier usage de barbier ». L'usage que signale votre correspondant n'existait pas seulement en Calvados et, sans l'avoir constaté moi-même, j'ai souvent entendu raconter qu'en Anjou on rasait également « au pouce et à la cuiller. »

D[r] A. Breau (*Angers*).

Bibliothèques de campagne (XXII ; XXIII ; XXIV ; XXV, 126, 158). — De Gérard Hauptmann, joué à l'Odéon :

Parmi tous les soldats (allemands) qui se trouvent sur le champ de bataille — ses deux fils sont de ceux-là — on ne rencontrera pas un seul illettré. Bien mieux, une multitude d'entre eux ont emporté dans leur giberne des livres de Schopenhauer, quand ce n'est pas *la Bible* ou Homère, *Faust* ou *Zarathustra* (1)...

L. R.

Médecins combattants (XXIV ; XXV, 153). — En Allemagne, d'après le manuscrit de Lazare-Claude Coqueugnot, major de la Légion du Nord, publié par notre confrère Gabriel Cottreau (*Nouvelle Revue rétrospective*, année 1898), le corps destiné à réunir des Polonais et des déserteurs prussiens, comptait dix-huit officiers de santé, pour un effectif de cinq mille combattants. Faute d'officiers assez instruits, le chirurgien aide-major Belhomme commande une compagnie, à la tête de laquelle il fait preuve de la plus grande bravoure ; le sous-aide-major Dietrich est à la tête d'une autre.

« Je n'avais, dit Coqueugnot, personne pour panser les blessés, parce que les chirurgiens combattaient comme commandants de compagnie. »

La Légion du Nord était de formation quelque peu irrégulière, il est vrai, mais cela se passait en 1808.

D[r] Brice et capitaine Bottet (2).

— Un commentateur moderne des poèmes homériques, envisagés au point de vue médical, M. H. A. Wauthoz (3), a bien mis en relief cette observation, que nous avons faite nous-même, qu'à cette époque quasi légendaire, « les médecins étaient avant tout guerriers, et ce n'est qu'après avoir combattu avec acharnement, qu'ils songeaient

(1) Joséphin Péladan, *L'Allemagne devant l'humanité*, p. 148.
(2) *Le Corps de santé militaire en France* (1708-1882), p. 186-187.
(3) *Iliade*, l. II, v. 729.

à leur mission humanitaire. Homère s'étend, d'ailleurs, avec beaucoup plus de complaisance sur leur rôle guerrier, que sur leur rôle médical. En dénombrant la flotte, il nous apprend que Machaon et Podalire commandaient à trente vaisseaux.

« Ménélas étant blessé (1), Agamemnon envoie Talthybius, le héraut, chercher Machaon. Il le trouve debout, au milieu de la foule belliqueuse des guerriers qui l'avaient suivi... »

Un médecin militaire, ami de Voltaire : J.-F. Coste (XXIV, 259). — Le Dr Charles Picquet a consacré un travail des plus consciencieusement documentés (2) à ce vétéran de la médecine militaire française. Le Dr E. Bourdin vient à son tour de faire revivre cette sympathique figure (3), que nous avait déjà restituée, dans cette *Chronique* même, notre érudit collaborateur M. des Cilleuls.

L. R.

Secrets et recettes d'antan et d'aujourd'hui (XXV, 122). — Dans une petite ville du département de la Loire, il y a une quinzaine d'années, une couturière qui avait un atelier d'une dizaine d'ouvrières, vit arriver chez elle, un jour, une de ses voisines, qui lui demanda le service suivant : son mari était en proie aux coliques de miserere ; or, « sachant d'avance l'inutilité des soins de la Faculté », elle venait se procurer le seul remède qui fût efficace.

Sur les dix jeunes ouvrières à l'atelier, il devait bien s'en trouver une qui eût ses règles à ce moment : il suffirait à son mari d'avaler un peu de ce sang pour être radicalement guéri. Pour emporter le remède, elle avait d'ailleurs pris avec elle un petit pot.

Malheureusement, aucune des ouvrières de l'atelier n'ayant voulu fournir un peu du précieux liquide, l'observation s'arrête là et l'efficacité de la cure reste problématique.

H. Drouot (*Fraissés*, Loire.)

La collection anatomique du professeur F. Raysch (XXV, 28). — Dans son *Voyage en Autriche*, Cadet de Gassicourt prétend avoir vu avec plaisir. dans les salles de l'Université (de Vienne ?), quelques injections de Ruysch. Quant au cabinet d'anatomie moulée en cire par le célèbre Spallanzani, il a trouvé les pièces le constituant, très inférieures à celles de M l'Aumônier (Laumonier), de Rouen.

Mais cet apothicaire était-il vraiment compétent, en l'espèce ?

R. H.

---

(1) *Iliade*, l. IV.

(2) *Annales de la Société d'Emulation de l'Ain* ; Bourg, 1911.

(3) Communication faite à la *Réunion médico-chirurgicale de la 7e Région*, et insérée dans le Bulletin de cette *Réunion*, du 15 mars 1918.

Chronique Bibliographique

Pour la terre de France, par la douleur et la mort. La colline de Lorette (1914-1915), par le Dr PASTEUR-VALLERY-RADOT.

Médecin à l'âme de poète, l'auteur a suivi de près toute l'épopée de la Marne, celle aussi de Notre-Dame de Lorette, de la colline fameuse qui, dans l'histoire et la légende, se nommera tantôt la « Maudite » et tantôt la « Sacrée ». Les péripéties de cette lutte titanesque qu'il retrace en proie au frisson sublime, nous saisissent nous-même d'enthousiasme ou d'horreur ; nous entrons jusqu'à nous perdre dans la magie intense de cette guerre inouïe, nous sommes écrasés par sa magnificence et par sa terreur... C'est l'affreux dans l'admirable et la splendeur dans l'épouvante.

Voici le début de l'ouvrage : c'est la guerre de mouvement, la vie, l'émotion de la marche en avant. Ensuite, la vie errante, l'ennemi que l'on cherche, les contacts où se sème la mort sans résultat, jour par jour, à travers l'angoisse immense et l'immense espoir.

L'action se déroule ensuite autour de la colline de Notre-Dame de Lorette, « la colline tragique où se rue depuis des mois la fureur de deux peuples, où se cristallise leur puissance de mort ». Là, bientôt, c'est le souterrain encore, le souterrain où les blessés s'engouffrent.

Au loin cependant, « la fusillade crépite, rageuse, décroît, s'arrête, puis reprend, s'accélère, se précipite. Les mitrailleuses mettent en jeu leurs déclics de mort. Les canons jettent des éclairs, qu'accompagnent des sons secs ou sourds ; les obus se fraient à travers l'atmosphère un passage bruyant et rapide... La mort est partout, mais partout aussi il y a la beauté... »

Et ces officiers de chasseurs qui, réunis, chantent jusqu'à l'aube avant d'aller au combat !... »

Ces citations rendront-elles suffisamment l'impression haute et belle que laisse la lecture du livre, et cette poésie douloureuse et grave, parfois ingénue comme une âme d'enfant ?

Jeunesse et joie de vivre, qui s'opposent avec énergie aux sombres menaces environnantes. Mais combien plus souvent l'auteur est étreint par la violence de l'action et l'austérité de la tâche à accomplir ! Alors, quel modèle il nous offre de volonté et d'énergie dans une telle tempête. Nous croyons voir se dresser derrière le petit-fils la haute figure de l'illustre aïeul, si noblement dessinée par M. Vallery-Radot père, dans *la Vie de Pasteur*.

Le style est vivant, nerveux, cinglant parfois et, souvent, a le charme d'une harmonie. Ce livre est un beau poème épique en prose (1). HENRY-ANDRÉ.

(1) Un vol. in-16, 4 fr. 50. Chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

Historique de la Morgue et contribution à l'étude de sa statistique, de 1885 à 1915, par le Dr Paul Socquet. Paris, Jouve et Cie, éditeurs, 15, rue Racine, 1918.

A nous en rapporter au nouvel historiographe de la Morgue, il est déjà question d'un dépositoire de cadavres, au Châtelet de Paris, « alors centre judiciaire et administratif », en l'an 1371 ; les corps étaient presque tous remis aux Catherinettes ou Sœurs de Sainte Catherine. Au xviie siècle, il y avait déjà huit cadavres par cent mille habitants déposés à la Morgue.

Nous passons sur l'origine et l'étymologie du mot *Morgue*, renvoyant à la thèse de notre savant confrère (pp. 15-17), et nous notons au passage ce trait de mœurs : « Si maintenant, les mondaines se contentent d'aller à la Cour d'assises, assister au premier acte des grands drames judiciaires, au xviiie siècle les grandes dames louaient des fenêtres pour voir rouer, brûler et écarteler Damiens. »

Autre détail, de nature différente, mais qui est, comme le précédent, un trait de mœurs : « en 1720, plusieurs bourgeois, qui furent étouffés à la porte de la banque de Law, où ils se rendaient pour se faire rembourser leurs billets, furent exposés au Grand Châtelet. »

En dépit des objurgations d'Anaxagoras Chaumette, qui demande, dans un discours fougueusement républicain, « qu'on donne aux corps abandonnés un asile plus convenable, avec des tables de marbre pour étendre les corps et l'eau limpide d'une claire fontaine pour les laver », la basse geôle reste longtemps encore dans le même état.

Le 17 août 1804, un arrêt de Dubois, préfet de police, fixe enfin l'ouverture de la nouvelle Morgue : le mot *Morgue* fait son apparition dans un document administratif. Cet établissement était alors bâti sur le quai du Marché-Neuf, presque à l'angle du Pont Saint-Michel. Ce n'est qu'en 1864 que le percement du boulevard Sébastopol amena la démolition du bâtiment, qui fut dès lors transporté à la Pointe de la Cité, où il se trouve encore, mais pour peu de temps, paraît-il.

Tous les événements historiques ou politiques qui ont eu Paris pour théâtre ont eu leur répercussion à la Morgue : entrée des Alliés en 1814 ; journées de juillet 1830 ; obsèques du général Lamarque (1832) ; insurrection de 1839 ; révolution de février 1848 ; coup d'Etat de décembre 1851 ; Commune de 1871. Rappelons également l'accident de chemin de fer de 1842, à Bellevue, où périrent l'amiral Dumont d'Urville et 44 autres voyageurs.

Les corps de plusieurs personnages, célèbres à divers titres, furent transportés à la Morgue à la suite de suicide ou accident : Gérard de Nerval, les acteurs Lepeintre et Villars, le peintre Henri Regnault, Gabriel Syveton, etc. On voit, par ce rapide résumé, quel intérêt présente la lecture de l'érudite monographie du Dr P. Socquet. A. C.



LA SALLE D'EXPOSITION DE LA MORGUE.

(Gravure de Léopold Flameng).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Pierre Rehm. — *La Famille Tuyau de Poêle.* Paris, la Renaissance du Livre.

Fr. de Tessan. — *De Verdun au Rhin.* Paris, la Renaissance du Livre.

Commandant Beslay. — *Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur* (1802-1815). Paris, Plon-Nourrit, 1914.

Pasteur Vallery-Radot. — *Pour la terre de France, par la douleur et la mort* (1914-1915). Paris, Plon-Nourrit, 1919.

Pierre Benoit. — *L'Atlantide.* Paris, Albin Michel, 1919.

Olivier de Gourcuff. — *Le Retour* ; poésies. Paris, Jorel, 1919.

F. Jayle. — *La Gynécologie*, t. I. Paris, Masson et Cie, 1919, 50 francs.

Dr Jean Le Goff. — Document médical pour servir à l'histoire de la guerre. (Extrait de la *Gazette des hôpitaux* du 12 avril 1919. Paris, Levé, 1919).

Dr Edg. Bérillon. — *L'Instinct de combativité et la sélection sexuelle.* (*Revue de Pscyhothérapie*, 1918).

M. Mazziotti. — *Le comte de Cavour et son confesseur.* Paris, Plon, 1919.

Paul Cloarec. — *La Renaissance de notre marine marchande.* Paris, Plon, 1919.

A. Arone. — *La Morphologie humaine.* Paris, A. Maloine, 25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine, 4 francs.

Pierre Grasset. — *Le Cœur et la Guerre.* Paris, la Renaissance du Livre, 78, boulevard Saint-Michel, 3 fr. 50.

F. Martin-Ginouvier et Albert Savine. — *La Passion de saint Gervais.* Paris, M. Delorme, 8, rue François-Miron, 1 fr. 50.

Jules Pech. — *Théorie électro-dynamique de la pensée.* A. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, 2 francs.

L. Pron. — *Formulaire thérapeutique des maladies du tube digestif.* Paris, Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, 3 francs.

Foveau de Courmelles (Dr). — *La Vivisection humaine en Allemagne.* Thiron et Franjour, Clermont (Oise).

A. Hustin. — *Le maréchal Ney au Luxembourg.* Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

26e ANNÉE. N° 12 1er Décembre 1919.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Littérature

La folie d'Eugène Hugo,

par M. PIERRE DUFAY.

> Derrière elles, au fond du retrait riche et sombre,
> Emphatique comme un trône de mélodrame,
> Et plein d'odeur, le Lit, défait, s'ouvrait dans l'ombre.

Il tient, ce Lit, une place énorme dans l'existence et dans les biographies d'Hugo. Encombrant, il occupe le devant de la scène où il s'élève, comme un autel. Accessoire de vaudeville, il vise à la comédie de mœurs, On y doit monter par un praticable. C'est presque l'un des. plus ingénieux frontispices qu'ait inventés l'imagination de Félicien Rops : la couche où repose, couronnée de roses, la divine Aphrodite, et dont approchent les communiants de la *Messe de Gnide*, leurs voiles transparents soulevés par des amours rieurs et potelés, dont des bonnets d'enfants de chœur surmontent le chef.

Ces enfants de chœur, c'est un peu nous aussi, c'est la postérité, soulevant les voiles qui depuis longtemps ont cessé de masquer, si jamais ils masquèrent quelque chose, les amours de Jupiter et de Léda. Le bonnet lui manque — par-dessus quels moulins ne l'a-t-elle point jeté ? — mais elle rit, ou du moins sourit, attristée peut-être plus qu'amusée, jugeant que les exploits du grand Pan auraient gagné à être moins brutalement éclairés par les projecteurs qui, des troisièmes galeries, jettent sur le carton doré de cette apothéose, la lumière trop crue de leurs feux.

Tout a été dit et ressassé, touchant ces conjonctures : les fiançailles et le mariage, les oarystis, la trahison possible de la femme, l'attitude vilaine de Sainte-Beuve — de mauvais vers aggravant une mauvaise action — et ce fut, livrée aux cent voix de la Renommée, la liaison du poète avec Julienne-Joséphine Gauvain, dite Juliette Drouet ; le double ménage pour aboutir au concubinat, la passade qui dura cinquante ans, non sans que quelques aventures à côté, le constat d'adultère Biard, entre autres, en ait égayé le cours.

M. Biard croyait, lorsqu'il eut recours à l'écharpe du magistrat, surprendre l'infidèle avec un acteur du boulevard. Ce mari, auquel on ne saurait reprocher d'avoir été complaisant, ne manquait pas d'une certaine clairvoyance : il ne se trompait qu'à demi.

Histoire de bonnes, comptes de blanchissage, ragots de femmes de

ménage, on a publié jusqu'à la correspondance de Mlle Drouet (1). Elle incite à sourire. Il y a des mots qui deviennent ridicules lorsque les cheveux ont blanchi et que l'on a atteint l'âge des grands-parents : la réputation des deux amants n'avait rien à gagner à ces déballages.

En dépit des carnets où l'un notait ses prouesses amoureuses et l'autre ses dépenses, ils ne semblent pas avoir eu l'art d'évoquer les minutes heureuses ; les soirs illuminés par l'ardeur du charbon manquent ; ni beau l'amour, ni grand l'espoir. Trop de comptes et d'enfantillages composent ces petitesses. Leur innocent paradis exhale la tiédeur fade des eaux de toilette et le graillon des ragnougnasses. Un insupportable et écœurant remugle d'alcôve s'en dégage.

Les premiers aveux, les fiançailles, la maison des Foucher à Gentilly, l'hôtel Toulouse ; Victor Hugo a écrit et dicté tout cela, se contentant de jeter un voile sur l'amour malheureux qui devait conduire à Charenton son frère Eugène, tandis que la table du dîner de noce n'était pas desservie, et qu'Adèle n'avait point encore dépouillé sa robe blanche d'épousée.

Edmond Biré, après Gaspard de Pons, a déjà fait allusion à ce double amour qu'inspira aux deux frères la belle et radieuse jeune fille, cette Lénore perdue qu'Eugène ne devait jamais, plus jamais revoir. La correspondance même de Victor semble autoriser aujourd'hui à évoquer ce drame douloureux. Elle jette sur lui une faible lueur.

Né à Nancy le 28 fructidor an VIII (16 septembre 1800), Eugène avait dix-huit mois de plus que son frère. Ils avaient suivi ensemble, pendant quelques mois, à Madrid, les cours du collège des nobles, où les fils du général Hugo n'avaient pas été sans échanger des horions répétés avec leur camarades espagnols, dont la grandesse s'accommodait mal aux prétentions de l'usurpateur et de sa suite. Puis, était venue l'heure de la débâcle. Tandis que leur frère aîné Abel se voyait, à peine hors de page, pourvu d'un brevet de sous-lieutenant, Eugène et Victor regagnaient Paris, où, pour satisfaire au désir du père, ils furent censés préparer, à la pension Cordier, l'Ecole polytechnique. En réalité, la chose littéraire les préoccupait bien davantage. Grisés par l'enivrante musique des vers, ils appartenaient à cette théorie de jeunes musagètes que vit éclore la Restauration, à la vérité bien moins épris de réformes prosodiques que de pensions à obtenir sur la cassette particulière de S. M. Louis XVIII.

Nul ne paraissait plus digne de ces faveurs. Les fils de l'ancien officier de l'Empire affichaient un légitimisme fervent. On ne pouvait porter avec plus d'orgueil, à la boutonnière, cette décoration du Lys, si généreusement octroyée par le comte d'Artois, lieutenant

(1) Louis GUIMBAUD, *Victor Hugo et Juliette Drouet, d'après les lettres inédites de Juliette Drouet à Victor Hugo et avec un choix de ces lettres*, Paris, A. Blaizot, 1914, in-8 de IV-504 p. Dessins inédits de V. Hugo, Pradier, Gavarni, etc.

général des gardes nationales du royaume, à quiconque avait fait preuve de quelque loyalisme au cours des heures difficiles que venaient de traverser les Bourbons. Au grand vaincu de Waterloo ils avaient voué la haine vigoureuse et le mépris des renégats, encore que, dans l'insulte, leur vocabulaire se montrât particulièrement indigent. Leur jeunesse avait le souffle court et ne savait rien ajouter aux sottises qui couraient les salons bien pensants et formaient le thème ordinaire des papiers publics.

A Toulouse, les concours de l'Académie des jeux floraux — « la seconde Académie du royaume », prendra soin, plus tard, de spécifier Victor — n'avaient point de concurrents plus assidus, ni plus triomphants. Aussi ne faut-il point s'étonner de voir Eugène obtenir, le 3 mai 1818, de l'aréopage toulousain, un souci réservé, à défaut de soucis plus graves, pour son ode sur *la Mort du duc d'Enghien* (1).

Merveilleuse matière à déclamation cet assassinat, qu'aucune parodie de justice ne chercha même à voiler, pour un adolescent cultivant en serre chaude les lis frais éclos de ses jeunes convictions et pour lequel il n'était point de drapeaux assez blancs, ni de monuments suffisamment expiatoires. Comment, de même que Victor, Eugène ne se serait-il point distingué, favorisé par un tel sujet ?

Cette ode a le mérite d'être peu connue. On se borne pour l'ordinaire à la mentionner, sans même lui faire l'honneur d'en citer une des strophes. Le survivant des deux frères avait ses raisons pour ne la point reproduire, et on ne saurait s'étonner du silence que gardent à son égard les historiographes de Victor Hugo : Edmond Biré lui-même, leur source ordinaire d'informations, ayant négligé d'en fournir le texte.

Malgré sa longueur, c'est ce qui me la fera reproduire intégralement, à la fin de cette étude, en manière d'appendice. Avec une traduction en vers d'une ode d'Horace à Thaliarque, ce plaisir de retraité, c'est à peu près tout ce qui a permané des essais poétiques d'Eugène Hugo.

Le ton ne diffère guère de celui des *Odes et poésies diverses*, que devait publier, en 1822, l'éditeur Pélicier. Les vers des deux frères se valent, il semble difficile de les distinguer les uns des autres. Faciles, trop faciles, ils paraissent encore coulés dans le moule depuis longtemps refroidi des pseudo-lyriques de la fin du XVIIIe siècle. Le style est très jeune, dénué de toute personnalité, les figures ont l'attristante banalité, désolante et un peu niaise, de figures déjà rencontrées au cours d'excursions ennuyeuses et fatigantes au pays des rimeurs et des assembleurs de mots, ces « idéologues » dépourvus d'idées, dont

(1) Publiée d'abord dans le *Recueil de l'Académie des jeux floraux* (1818, pp. 1-11), où elle figure d'ailleurs, dans la table, sous le prénom de Victor, cette ode a pris place, avec des variantes, dans le tome Ier du *Conservateur littéraire*, 9e livraison, p. 321-326. (Cf. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, XXXVI (2e semestre 1897), col. 197, 604, 780. — On en trouvera le texte à la fin de cet article.

l'épopée napoléonienne n'était point parvenue à réchauffer le lyrisme. L' « enfant sublime » ! heureusement, le mot est apocryphe, sans quoi on serait fort en peine de savoir lequel des deux frères aurait pu être ainsi cognominé.

Leur mentalité semblait alors la même, leurs cœurs offraient, hélas ! encore plus de ressemblance. De plus compétents pourront chercher quels étaient leurs antécédents ataviques. Le père et le frère aîné morts d'une attaque d'apoplexie, un amour malheureux évoluant chez le second frère de Victor et chez sa propre fille vers la folie(1) : le médecin ne trouvera-t-il pas là les traces d'une hérédité assez chargée ? Le hasard seul ne préside pas à ces vésanies.

L'humble berceau des Hugo à Nancy, le grand-père charpentier, fait écarter l'idée d'ascendants, idiots ou maniaques, « dans des appartements solennels, tous victimes de terribles passions ». Baudelaire a lui même fort exagéré ce jour-là, mais la mystification était un jeu auquel il se plaisait parfois, et sans remonter si haut, la tare qu'expièrent Eugène et Adèle Hugo ne serait peut-être pas très difficile à découvrir.

Cet Eugène était un blond et un doux, un effacé et un timide. Il semble avoir tenu peu de place dans la famille. Ses frères le dominaient. Au *Conservateur littéraire* qu'ils dirigeaient, il collaborait à peine. Ce n'était pas un frère, mais un cousin pauvre, qui, vivant dans le sillage de Victor, pour lequel il professait une véritable admiration, partageait ses goûts, comme il avait partagé ses jeux. Victor était le général, Eugène le soldat. En attendant de devenir l'homme-orchestre, Victor, suivant le mot d'un contemporain, avait toujours servi dans la musique, et, à la traversée des villages, c'est toujours aux musiciens que vont, dans le fracas et le flamboiement des cuivres, les sourires et les fleurs des jolies filles.

Aussi, quand dans l'entour assez clairsemé de Mme Hugo, une vierge passa, qu'ils avaient connue enfant, les cœurs des deux cocquebins se mirent à battre à l'unisson et tous deux tombèrent amoureux d'Adèle Foucher. Naturellement, Victor, qui était dans la musique, osa seul parler et seul fut agréé, par la jeune fille tout au moins, car les parents Foucher furent longs à donner leur consentement.

Eugène, qui composait des odes et non des sonnets, garda son secret et, moins fine que Marie Nodier, Adèle Foucher ne comprit sans doute point. D'ailleurs, l' « amour éternel » de Félix Arvers était purement « littérature », ce qui suffirait à démontrer, s'il en était besoin, l'indéniable supériorité de l'artificiel sur le réel.

Un tel secret est lourd à garder ; il ronge le cœur et a tôt fait de pousser à la mélancolie un adolescent déjà trop porté par sa timi-

---

(1) Victor Hugo n'aurait peut-être pas échappé lui-même au terrible mal. (Voir dans la Correspondance de Balzac les trois accès de folie furieuse dont il aurait été frappé en 1842.) *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, LXXV (1er semestre 1917), c. 275.

dité et ses antécédents à rechercher la solitude. Qu'il se doutât ou non du tournant terrible auquel était arrivé son frère, à son égotisme natif Victor joignait l'égoïsme féroce des amants heureux. Si Eugène s'enfermait dans sa chambre pour cacher et étouffer ses larmes, Lui, quand ne le tenaillait pas la jalousie, dont les *Lettres à la fiancée* offrent de péremptoires exemples, se laissait aller aux rires enfantins, aux rêves couleur de printemps, aux projets vastes comme le monde d'un premier amour, flèches cruelles, flèches barbelées, qui, chaque jour, avivaient la blessure de l'amoureux transi.

La raison d'Eugène fut la plus forte, tant que leur mère, auprès de laquelle ils vivaient, fut là pour soutenir sa détresse et chasser d'un baiser ou d'une douce parole les vilains papillons, les papillons de nuit et de désespérance qui, d'un vol lourd, rôdaient autour de la flamme vacillante de son cerveau.

Et ce fut le grand déchirement, la mort de la mère, dont Eugène ne fut pas « en état » de faire part à son père (1). Les trois frères vécurent quelques mois ensemble, associant leurs espoirs et leur lutte pour la vie, cependant que, libre enfin, le général Hugo régularisait sa situation, en épousant la veuve Anaclet d'Almeg, ce vieux « collage » qui devait lui survivre trente ans.

La situation d'Eugène ne tarda pas à empirer. L'exquise femme que fut Mme Hugo n'était plus là pour poser sur sa plaie le dictame lénifiant de son affection. Renfermé en lui-même, il souffrait dans son amour et dans son amour-propre. Fiancés depuis de longs mois, Victor et Adèle appareillaient, beaux navires en partance, pour le merveilleux voyage, dont ils devaient revenir, dix ans plus tard, désabusés et fatigués, rapportant de ce périple, à côté du contentement de lui-même, émorme et jamais satisfait, du poète, les déceptions de la femme, désabusée par des trahisons répétées et endolorie par de multiples maternités.

Les chères mains qui furent miennes...

Victor, au cours de ses amours quasi ancillaires avec Juliette Drouet, semble avoir échappé au remords de Verlaine. Pas une phrase, pas un mot n'implore « le geste qui pardonne » ; et, déjà, il broyait le cœur de son frère, comme il devait broyer le cœur de sa femme.

Orphelin, le pauvre Eugène semblait l'être aussi bien de père que de mère. Si lointain et si bizarre, le général ! On songe un peu à Gaspard Hauser :

Je suis venu, calme orphelin,
Riche de mes seuls yeux tranquilles,
Vers les hommes des grandes villes :
Ils ne m'ont pas trouvé malin.

(1) Louis Barthou, *les Amours d'un poète. Documents inédits sur Victor Hugo*; Paris, L. Conard, 1919 (décembre 1918), in-12 de VII-385 p., p. 10.

A vingt ans un trouble nouveau,
Sous le nom d'amoureuses flammes
M'a fait trouver belles les femmes :
Elles ne m'ont pas trouvé beau...

Beau, il l'était cependant. Quinze ans plus tard, malgré sa longue incarcération, il l'était encore ; mais Victor paraissait encore bien plus beau à la fiancée. A dix-huit ans, l'homme qu'aime une femme ne lui semble-t-il point réunir tous les dons du corps et de l'esprit... en tant que l'esprit compte en ces matières ?

Il ne semble pas qu'Eugène ait senti passer sur lui, pour reprendre une expression de Baudelaire, le vent de l'imbécillité. Le sens du dédoublement lui manquait, ou plutôt il ne vint que plus tard. Mais son malaise s'exacerbe, son goût pour la solitude croît, ses bizarreries redoublent. Il semble vouloir échapper à lui-même et à son entourage. (*A suivre.*)

HIER ET AUJOURD'HUI

La politique, jugée par Renan.

Qu'est-ce que la politique de nos jours ? Une agitation sans principe et sans loi, un combat d'ambitions rivales, un vaste théâtre de cabales, de luttes toutes personnelles. Que faut-il pour y réussir, pour être *possible*, comme l'on dit ? une vive originalité ? une pensée ardente et forte ? une conviction impétueuse ? Ce sont là au succès d'invincibles obstacles ; il faut ne pas penser ou ne pas dire sa pensée ; il faut user tellement sa personnalité, qu'on n'existe plus ; songer toujours à dire, non pas ce qui est, mais ce qu'il convient de dire ; s'enfermer en un mot dans un cercle mort de conventions et de mensonges officiels...

Considérez combien est humiliant, aux époques comme la nôtre, le rôle de l'homme politique. Banni des hautes régions de la pensée, déshérité de l'idéal, il passe sa vie à des labeurs ingrats et sans fruit, soucis d'administration, complications bureaucratiques, mines et contremines d'intrigues. Est-ce la place d'un philosophe ? Le politique est le goujat de l'humanité et non son inspirateur. Quel est l'homme amoureux de sa perfection qui voudra s'engager dans cet étouffoir (1) ?

Et, à une autre place (2), ces lignes si suggestives dans les circonstances présentes :

Ne peut-on pas espérer que l'humanité reviendra un jour à cette belle et vraie conception de la vie où l'esprit est tout, où personne ne se définit par son métier, où la profession manuelle ne serait qu'un accessoire auquel on songerait à peine, à peu près ce qu'était pour Spinoza le métier de polisseur de verres de lunettes, un hors-d'œuvre qu'on ferait par la partie infime de soi-même, sans y penser et sans que les autres y pensent davantage ?

(1) Ernest Renan, *L'Avenir de la Science*, p. 454.
(2) Idem, *ibid.*, p. 395.

Informations de la « Chronique »

Sainte-Beuve et la médecine.

Le dimanche 19 octobre, à 10 heures du matin, se réunissaient, 11, rue du Montparnasse, dans la maison habitée pendant les vingt dernières années de sa vie par Sainte-Beuve, un groupe de personnes accourues pour rendre hommage au célèbre critique. C'est à notre distingué collaborateur, M. Olivier de Gourcuff, vice-président du *Souvenir littéraire,* qu'était due l'initiative de cette manifestation de piété posthume.

Les invités étaient accueillis dès le seuil par le propriétaire actuel de l'immeuble, M. H. Rapine, architecte du gouvernement, qui fit les honneurs de son logis avec une bonne grâce parfaite. Après avoir visité les différentes pièces où s'écoula la vie laborieuse de l'auteur du *Port-Royal* et des *Lundis*, les assistants se réunirent dans le jardin, pour entendre un charmant poème de M. de Gourcuff sur « la Maison du critique », qui fut particulièrement apprécié de l'auditoire d'élite appelé à l'entendre. Puis ce fut le tour du Dr Cabanès, qui prononça les paroles suivantes :

Voulez-vous me permettre, en qualité de confrère, de saluer la mémoire d'un grand ancêtre ?

Il y a une vingtaine d'années environ, un médecin s'avisait que c'était une fierté pour le corps médical qu'un tel homme eût débuté dans ses rangs, et surpris que l'illustre écrivain n'eût pas encore obtenu les honneurs, depuis tant démocratisés, de la place publique, il s'adressait aux personnalités les plus éminentes de la littérature, pour réparer cet invraisemblable oubli. Toute la presse, sans distinction de nuances, s'empara de cette pensée, tous les lettrés applaudirent à cette initiative. Ce n'est pas pour en tirer vanité que j'évoque ce souvenir en ce jour de consécration, mais simplement pour rappeler que l'on a trop oublié, dans les hommages qui sont veuus à Sainte-Beuve à peu près de tous les camps, qu'il reconnaissait lui-même devoir à son éducation médicale la méthode de critique qu'il sut appliquer avec tant de bonheur.

Avant Sainte-Beuve, on jugeait un ouvrage en l'isolant de son auteur ; le premier, il s'applique à scruter la nature physique autant que morale de l'écrivain dont il veut pénétrer la psychologie : on voit sans cesse reparaître le physiologiste sous le littérateur. « Ma première jeunesse, confesse-t-il, du moment que j'avais commencé à réfléchir, avait été toute philosophique et d'une philosophie positive, en accord avec les études physiologiques et médicales auxquelles je me destinais. »

Ces études avaient été poussées assez loin. Sainte-Beuve n'a pas pris moins de 15 inscriptions, ce qui représente quatre ans de scolarité ; il avait été externe des hôpitaux, avait même certains jours remplacé l'interne du service auquel il appartenait, celui du grand Dupuytren ! En dehors de l'Ecole, il avait suivi, à l'Athénée, des cours de physiologie, de chimie, d'histoire naturelle. Pour quelles raisons abandonna t-il la carrière qu'il avait primitivement embrassée ? C'est que, de son propre aveu, il ne se sentit pas le courage d'exercer : la pratique le rebutait. Mais il garda toute sa vie l'empreinte de son passage dans notre domaine. Selon la jolie expression de

J. Janin, semblable à la sage-femme athénienne, il resta le plus habile accoucheur des esprits dont le dernier siècle se glorifie.

Non seulement dans sa langue se retrouvent à chaque instant des expressions, des métaphores empruntées à notre art, mais il ne laisse échapper aucune occasion de se souvenir qu'il est ou qu'il fut médecin. Ce fut véritablement un « docteur des esprits », celui que G. Flaubert appelait le grand « prosecteur de l'amphithéâtre littéraire », que Guizot baptisa un « Werther carabin » ; et ses connaissances médicales lui servirent, en plus d'une circonstance, pour déceler la psycho-physiologie du personnage soumis à son analyse.

« C'est par la physiologie, par le tempérament qu'il le faut expliquer », écrivait-il en parlant de Lamennais ; et d'Armand Carrel il disait : qu'ayant une maladie de foie, il en avait gardé l'irritabilité. Tout ce qui peut l'éclairer sur l'état pathologique de ceux qu'il étudie retient, captive son attention, éveille sa curiosité.

Ce qu'il avait retenu des leçons de l'Ecole, c'était, bien plutôt que des formules plus ou moins incertaines de thérapeutique, l'amour de l'exactitude et de la précision scientifiques. Ce qu'il a prétendu faire avant tout, c'est une « histoire naturelle des esprits » ; et, à ce propos, il semble qu'on n'ait pas discerné les causes véritables de sa brouille avec le génial romancier de la *Comédie humaine*; c'est qu'en réalité, les deux écrivains se proposaient le même but : les « espèces sociales » de Balzac, ce sont les « familles d'esprit » de Sainte-Beuve ; leurs moyens seuls différaient : ceux de Balzac relevaient de la synthèse, ceux de Sainte-Beuve étaient de l'analyse ; l'un était le Cuvier, l'autre le Geoffroy-Saint-Hilaire de cette histoire naturelle psychologique ; ils se disputaient le même public ; comment n'y aurait-il pas eu froissement entre deux hommes d'une susceptibilité aussi affinée ? Ce que l'on doit ajouter, c'est que Sainte-Beuve, plus cultivé, plus savant que son contradicteur, avait incontestablement le tempérament de l'analyste, et ce tempérament, il le tenait sans nul doute de la fréquentation de la clinique.

Mais, en médecine, il ne s'agit pas seulement d'être un bon praticien, d'appliquer les enseignements qu'on a reçus sur les bancs de la Faculté, ou qu'on a puisés dans les livres, il faut encore avoir ce que nous appelons le « tact médical ». A une vocation déterminée, au talent d'observer, doit s'ajouter cet instinct, ce sens particulier qui fait de notre profession un art, en même temps qu'une science : cette qualité est précisément celle que possédait à un haut degré le maître que nous glorifions. C'est ce qui lui a permis de s'affranchir, quand cela lui a paru nécessaire, de l'obsession, de la tyrannie des causes physiques.

Si Sainte-Beuve croit, dans une certaine mesure, au fatalisme de l'hérédité morbide, étant ennemi-né de tout système, il n'a pas exagéré cette influence. Une de ses phrases suffirait à l'établir : « Tout cela est bien vague, bien difficile à déterminer dans la juste mesure. » Taine, un de ses plus brillants disciples, l'a nettement indiqué : « Un critique comme lui, a-t-il écrit de Sainte-Beuve, a peur des affirmations trop vastes et trop précises; il craindrait de froisser la vérité en l'enfermant dans des formules ; mais on pourrait extraire de ses écrits un système complet. Il avait toutes les connaissances de détail qui conduisent aux vues d'ensemble. »

Par là encore Sainte-Beuve se rattache à la médecine : on peut dire qu'il est assimilable au micrographe penché sur son instrument, à l'entomologiste qui dissèque les moindres fibres de l'insecte dont il étudie l'organisation.

Jamais disciple n'a montré plus de gratitude envers ses éducateurs que Sainte-Beuve ; sur la fin de sa vie, il en témoignait dans une circonstance

mémorable. Lors de la discussion au Sénat sur la liberté de l'enseignement, dont il s'était constitué l'ardent défenseur, un groupe d'étudiants en médecine était venu l'acclamer devant la porte de sa maison de la rue Montparnasse. Il les fit entrer chez lui, afin d'éviter tout conflit avec la police, et il adressa à ces jeunes gens ces paroles, où se révélait son amour d'une profession à laquelle il ne fut jamais infidèle :

Ancien élève, trop faible élève de l'Ecole de médecine, mais fidèle et reconnaissant, rien ne pouvait m'être plus sensible qu'une démarche comme la vôtre. Il y a longtemps que je l'ai pensé : la seule garantie de l'avenir, d'un avenir de progrès, de vigueur et d'honneur pour notre nation, est dans l'étude, et surtout dans l étude des sciences naturelles, physiques, chimiques et de la physiologie. C'est par là que bien des idées, vagues ou fausses, s'éclaircissent et se rectifient ; que, dans un temps prochain et futur, bien des questions futiles et dangereuses se trouveront graduellement et insensiblement diminuées et, qui sait! finalemant éliminées. Ce n'est pas seulement l'hygiène physique de l'humanité qui y gagnera, c'est son hygiène morale.

La prophétie de Sainte-Beuve est en voie de se réaliser : l'hygiène physique a fait, en ces dernières années, d'indéniables progrès ; quant à l'hygiène morale... quelle tâche reste encore à accomplir !

Ce discours terminé, on se rendit en corps au jardin du Luxembourg, devant le buste de Denys Puech ; et là, le maître de la critique fut de nouveau glorifié par M. Camille Le Senne, qui prononça une allocution pleine de finesse, où il définit à merveille la « libre pensée » de Sainte-Beuve, en même temps qu'il fit un parallèle des plus ingénieux entre celui-ci et Hippolyte Taine. Puis la cérémonie se termina par la poésie, *les Larmes de Racine*, qui fut dite avec beaucoup d'âme par Mlle Marguerite de Kerven.

La légende de Laënnec.

Nous n'avons pu que mentionner, dans notre dernier numéro, la cérémonie organisée à Quimper, par la Société des médecins de cette ville et la Société archéologique du Finistère, en l'honneur de Laennec ; nous n'en avons connu les détails qu'ultérieurement.

Une plaque commémorative a été apposée sur la maison natale de l'illustre phtisiologue, définitivement identifiée, et une autre plaque fut mise sur le petit manoir de Kerlouarnec, qui abrita les derniers instants du créateur de l'auscultation médiate.

Au cimetière, comme à l'église de Ploaré, des cantiques bretons alternant avec les chants liturgiques ont accru le cachet local de l'hommage unanimement rendu.

La famille était représentée par M. le Dr Laënnec, de Nantes, et M. Charles Laënnec, de Neuilly, arrière-petits-neveux de l'immortel praticien, ainsi que par d'autres parents éloignés appartenant aux familles de Miniac, de Pompery et Chéguillaume.

Des discours nombreux qui furent prononcés nous ne retiendrons que ceux dont le texte nous a été communiqué, entre autres celui du Dr Bellencontre, président de l'Association générale des médecins de France, et l'allocution de M. le chanoine Abgrall.

Voici quelques extraits du beau discours du Dr Bellencontre :

Un général gagne-t-il une bataille ? L'humanité entière le sait et se le rappelle Le savant, le médecin, moins heureux, partagent sur ce point le sort des grands statuaires et des grands architectes. La postérité bénéficie de leurs travaux, la foule passe distraite, parfois admirative et émue devant leurs œuvres. mais toujours ignorante de leur nom.

Dans la suite des siècles, les enfants sauront, fort heureusement, quels ont été les destructeurs de la basilique de Reims, les hommes depuis longtemps déjà ont oublié le nom de ses architectes géniaux. Qu'importe d'ailleurs ?

Un culte universel, mais limité à une élite, convient mieux à Laënnec, dont les aspirations, les pensées, avaient une telle élévation qu'on a pu dire de lui qu'il « avait peu vécu sur la terre ».

Sa vie fut solitaire et studieuse ; il connut dès l'enfance les émotions d'une époque tourmentée.

A 11 ans, il voit l'échafaud révolutionnaire se dresser sous les fenêtres de la maison paternelle, à Nantes ; à 14 ans et 7 mois, il entre comme interne dans les hôpitaux militaires ; à 17 ans, il suit, comme médecin militaire de 3e classe, une colonne volante des armées de la République, chargée d'une opération de police un peu rude dans le Morbihan insurgé.

Au retour de cette expédition, il reprend ses études, et de cette époque date ce petit billet classique adressé à son père : « Mon cher père, je n'ai plus ni chapeau, ni chemise, ni un sou en poche ; si vous êtes aussi pauvre que moi, je vous plains ; si vous êtes riche, je vous prie de m'envoyer deux louis. » Eternelle chanson de la jeunesse que nous avons tous chantée et que nous regrettons tous !

Puis c'est le doctorat, l'installation : 150 francs de recettes la première année, 400 francs la seconde. Laënnec est nommé médecin de l'hôpital Necker, il y réunit les éléments du célèbre *Traité de l'Auscultation médiate*, dont nous fêtons le centenaire. Il devient professeur, académicien, médecin de la cour. A 46 ans, Laënnec entrait dans l'éternité et dans la gloire.

Suit un parallèle buriné à larges traits entre Broussais, « le Mirabeau du Val de-Grâce », et « le sage Breton de l'hôpital Necker qui, avec une ténacité d'apôtre, une logique rigoureuse, sous le contrôle constant de l'anatomie, a créé l'auscultation ! L'un a ébloui le monde un instant ; l'autre a fondé le plus admirable monument de l'observation médicale ».

A la fin du banquet offert aux personnalités qui avaient été invitées par les Sociétés locales, le président de la Société archéologique du Finistère, M. le chanoine Abgrall, conta, avec un humour charmant, ce qu'il a nommé la *légende de Laënnec*. Nous tenons de son obligeance la communication de son allocution *in extenso :*

Vous savez, a-t il dit, que la Bretagne est la terre classique des légendes, que le merveilleux s'attache à tout ce qui est un peu extraordinaire et que nos grands hommes ont tous leur auréole un peu mystérieuse. Laënnec n'a pas échappé à ce sort ou à cette destinée, il a aussi sa légende ; écoutez plutôt.

Il y avait une fois un bon ouvrier de Quimper qui rentrait chez lui très tard, ayant été retenu à l'atelier par un travail de nuit. En passant sur la

place Saint-Corentin, en face du portail de la cathédrale, au moment d'enfiler la rue Kéréon, il entend au haut des tours une toux creuse, une toux caverneuse, une toux d'un caractère étrange qui le surprend et l'émeut un peu. Il écoute pendant quelques instants et s'en va regagner son logis.

Le lendemain, à la même heure, il repassait encore, et c'était la même toux, plus persistante cette fois, plus caverneuse, ayant une résonance dure, rêche, pierreuse, comme une résonance de granit. — Qu'est-ce que cela peut bien être ?... Ah ! mais c'est le roi Grallon qui tousse !... Pauvre roi Grallon !... Il est là-haut sur la plate-forme entre les deux clochers, monté sur son cheval de pierre ; ce n'est pas étonnant qu'il ait des misères !

Il fait beau être là pendant la belle saison, par les beaux jours ensoleillés, même par les jolies nuits étoilées. Il voit tout Quimper à ses pieds, et, tout autour, les collines et la vaste campagne, et le cours de l'Odet et du Steïr ; il voit passer les gais cortèges des mariages, et les baptêmes et les enterrements ; il voit les marchés et les foires, et toutes les foules et tous les bestiaux de la Cornouaille ; il est au courant de toute la chronique de sa bonne ville. — Mais pendant les mois d'hiver, quand le vent souffle, quand il gèle, quand il glace et qu'il neige, comme il doit avoir froid, comme il doit grelotter! — Et puis, quand viennent les grandes averses par le vent d'ouest, les longues journées de pluie, comme il doit être trempé !... C'est mauvais pour la santé, — c'est très dangereux, disent les médecins.

Il n'est pas sage, le pauvre roi Grallon !... Il devrait se soigner... il devrait consulter.

Puis notre brave homme alla se coucher.

Le lendemain, quand il repassa à la même heure, il s'arrêta encore pour écouter. On ne toussait plus. Il leva les yeux vers le haut de la plate-forme et crut même remarquer, malgré l'obscurité profonde, que Grallon n'était plus sur son cheval. Et voilà que, au bout de quelques instants, il perçoit un bruit singulier, comme des pas lourds, des pas granitiques descendant de ces hauteurs et tournoyant dans les spirales de l'escalier. — Les pas descendaient toujours, puis la grande porte de la cathédrale s'ouvrit à deux battants, et notre homme vit sortir le vieux roi dans toute sa majesté, dans toute sa raideur lapidaire ; sa couronne de pierre sur la tête, son sceptre de pierre à la main, son manteau de pierre sur les épaules. Il jette un regard circulaire autour de lui, puis, obliquant à droite, contournant l'angle de l'église, il s'en va lentement vers le centre de la place, tout droit jusqu'à la statue de Laënnec et, s'appuyant à la grille qui entoure le piédestal, il fait signe au docteur de descendre. Le Laënnec en bronze a compris ; il descend gravement de son fauteuil et met pied à terre. Grallon lui fait signe de l'ausculter. Laënnec prend son stéthoscope, l'applique sur la poitrine, sur le dos du vieux souverain, écoute attentivement les bruits intérieurs, tapote, percute, se recueille, réfléchit et donne à son client une consultation en règle.

Les deux grands hommes s'entretiennent pendant quelques instants, puis se font une grande révérence, comme au grand siècle. Laënnec remonte

sur son piédestal, Grallon regagne la porte de la cathédrale, gravit l'escalier des clochers, chevauche de nouveau son cheval de pierre... ; et depuis ce temps il ne tousse plus.

Pour compléter notre gerbe d'informations sur Laënnec, nous publions ci-après deux communications, qui nous sont parvenues trop tardivement pour trouver place dans notre dernier numéro. La première a trait à la tombe de l'inventeur de l'auscultation, qui nous est décrite en ces termes, par un de nos confrères qui l'a récemment visitée :

LA TOMBE ET L'ÉPITAPHE DE LAËNNEC

Le nom de notre immortel confrère est de nouveau et plus que jamais à l'ordre du jour. Comme j'étais en vacances en Bretagne, je suis allé rendre visite à sa tombe. Il est inhumé dans le cimetière commun à Douarnenez et à Ploaré, au pied du calvaire central et au milieu des anciens curés de ces deux paroisses, ce qu'expliquent ses profondes convictions religieuses, sa piété ardente et les services éminents qu'il a rendus à la religion catholique. Le monument est des plus modestes ; c'est une simple table de granit à peu près dépourvue d'ornements, sans couronnes, sans fleurs, envahie par les herbes folles. J'en ai dessiné un schéma, d'ailleurs bien imparfait, et copié l'épitaphe pour les lecteurs de la *Chronique* (1).

D[r] Audard (*Paris*).

Et nous terminerons par ce souvenir, plutôt gai, d'un ancien externe de l'hôpital Laënnec :

A l'occasion du centenaire de Laënnec, permettez à un confrère chenu de se rappeler le temps où, jeune externe à l'hôpital Laënnec, il commit, avec l'irrévérence de cet âge, quelques vers indignes sur le grand homme, qui furent affichés en salle de garde. Leur publication rappellera peut-être quelques bons souvenirs à quelques contemporains survivants.

Voici ces vers :

HYMNE A LAËNNEC

Médecins, carabins de Paris et du Pecq,
De Fouilly, Landerneau, Tarascon et Ruffec,
De Glascow de Moscou, de Cordoue et Lubeck,
De Tombouctou, Pékin et de Téhuantepec,
Ecoutez. écoutez notre hymne à Laënnec :
O grand auscultateur, grand homme, toi le nec
plus ultra des savants, ange divin, chouet mec,
On devrait t'élever un temple en bois de tech,
Tout parfumé d'odeur suave de noix d'arec.
Tu n'inventas pas, c'est vrai, la cholécystectomie, mais tu créas ce nom : « Catarrhe sec ».
Sur ce trait de génie, ô muse, tais ton bec.

Dr Parvulus.

Et nous faisons... comme la Muse.

(1) Cette épitaphe a déjà paru dans la *Chronique médicale*, 1897, p. 602.

Echos de la « Chronique »

Médecin *honoris causa.*

Dans la remarquable préface, qu'il vient de donner au livre de MM. les Drs Voivenel et Paul Martin, sur la *Guerre des gaz*, M. Paul Bourget souligne l'hommage que rendent les auteurs « à cette admirable équipe de nos docteurs civils jetés tout à coup aux ambulances du front et qui se sont découvert des âmes de vieux troupiers, pour braver et les bombardements et les asphyxies ». Evoquant le souvenir d'Archimède, qui a laissé le légendaire modèle de l'héroïsme professionnel, « en étudiant des problèmes, tandis que l'on prenait Syracuse », il montre nos vaillants confrères rédigeant leurs observations cliniques « pendant que notre armée arrêtait l'ennemi, puis enfonçait ses lignes ». Et l'éminent académicien termine par ces phrases, que nous sommes heureux de recueillir, dans cette *Chronique* qu'il honore, nous le savons, d'une si flatteuse estime :

A la fierté du devoir accompli dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre pratique, vous pouvez joindre la joie de la patrie triomphante et vous vous écriez avec cette ironique mais belle humeur qui donne un ton si français à tout votre livre : « Ah ! qu'il fera bon vivre demain, pour nous, les victorieux ! » Puisse ce pronostic se réaliser pour vous et votre collaborateur, mon cher monsieur Voivenel. C'est le souhait que forme votre dévoué confrère en littérature, avec le regret — n'étant médecin qu'*honoris causâ*, et par votre condescendance, — de ne pouvoir se dire votre confrère tout court et signer du titre de docteur, que me donnait à l'Hôtel-Dieu, pour flatter ma manie, mon cher et toujours regretté ami le professeur Dieulafoy.

Ceux qui savent quelles connaissances profondes, notamment en psychiatrie, possède M. Paul Bourget, ne trouveront à sa confession qu'un défaut, c'est son excès de modestie.

Médecin politicien.

C'est un homme politique, plutôt qu'un médecin, qui vient de disparaître après une existence laborieusement remplie.

M. de Lanessan, après avoir débuté dans le corps de santé de la marine, avait démissionné volontairement, pour s'engager dans les mobiles de la Charente-Inférieure, en 1871, après le refus formel du directeur du service de santé de l'y détacher provisoirement.

Reçu docteur en médecine en 1872, agrégé quatre ans plus tard, il fut chargé d'un cours de zoologie à la Faculté de Paris. Il aborda la carrière politique en 1879, et fut successivement conseiller municipal, puis député, rapporteur du budget de la

marine et des colonies. Chargé de mission en Tunisie, puis en Indo-Chine, il visita ces régions et publia le résultat de ses voyages.

Au mois d'avril 1891, il était nommé gouverneur général de l'Indo-Chine, « avec des pouvoirs extraordinaires », a-t-il ajouté de sa propre plume, sur les épreuves de sa biographie que nous avons sous les yeux. Sous son gouvernement, « le Tonkin fut pacifié, notre protectorat fut reconnu dans l'Annam, d'importants travaux de voirie, de défense et de culture furent entrepris. Plus de cinquante millions furent dépensés en travaux publics sans aucun concours de la métropole, et le budget du Tonkin connut pour la première fois les excédents de recettes. » M. de Lanessan conserva son poste jusqu'en 1895.

En 1900, il entrait dans le cabinet Waldeck-Rousseau, comme ministre de la marine, et démissionna en même temps que le chef du cabinet. Quand, à son tour, le suffrage universel l'eut rendu à ses chères études, il publia une série de travaux, qui attestent une culture étendue à peu près dans tous les domaines, mais principalement dans celui des sciences naturelles, de la politique étrangère et de la philosophie. On lui doit, notamment, une édition complète des *Œuvres de Buffon*, en douze volumes, avec une introduction de 500 pages, qui est une histoire des doctrines scientifiques pendant un siècle et demi.

M. de Lanessan fut un des plus ardents promoteurs de l'entente cordiale. C'était un savant et un patriote.

Une poésie de Laurent Tailhade.

Le poème qu'on va lire, et que nous avons retrouvé dans une revue littéraire qui eut son heure, la *Gazette anecdotique* (1894, p. 233), donnera une idée de la truculence verbale et de la verve satirique de l'écrivain dont la « noire idole » qu'il avait tant de fois célébrée, a fini par avoir raison.

CHORÈGE.

Claudicator (1), ayant découvert qu'il existe
Des comtesses ailleurs qu'aux romans de Balzac,
A chaussé des gants paille et revêtu le frac :
On le prendrait, tant il est beau, pour un dentiste.
Jadis potard, expert à triturer les bols,
Il rêvait, dédaignant le nom d'apothicaire,
A des in-folios, connus d'Upsal au Caire,
— Et ses dormirs furent hantés par les Kobolds.
Maintenant, l'œil féroce et la bouche crispée,
Il récite devant l'indulgence attroupée

(1) Il s'agirait du poète J. R., que Laurent Tailhade « abominait », comme nombre de ses confrères, pour l'unique raison, apparemment, qu'il ne pouvait exister une poésie en dehors de la sienne, un poète autre que Lui ! Ces vers nous révèlent, pour le moins, ce curieux détail, que le *claudicateur* ici visé est un évadé de l'officine.

Des vieilles dames aux appas gélatineux :
Et, surprenant effet des rimes qu'il accole,
Nonobstant la rigueur des corsets et des nœuds,
Sa voix fait tressaillir tous ces baquets de colle.

LAURENT TAILHADE.

Millevoye, victime de M. Vautour.

On a, et nous avons ici même donné diverses versions de la mort du poète de la *Chute des feuilles*. Celle-ci n'est pas la moins... inattendue !

Millevoye était tombé malade, en 1816, au commencement de l'été, et s'était retiré à Neuilly, dans une maison de campagne, dont le propriétaire était un M. Vigée, dramaturge et poète, frère de Mme Vigée-Lebrun. Les médecins, consultés, prononcèrent qu'il ne passerait pas l'automne. M. Vigée, probablement pour s'épargner les embarras des funérailles, le fit prévenir d'avoir à chercher un gîte ailleurs. A la suite de cette injonction et quoiqu'elle fût présentée en termes des plus polis pour en masquer l'inhumanité, il y eut échange entre les deux personnages d'explications plutôt amères. Millevoye partit, en s'appuyant sur le bras de sa femme. Tout boitant — à la suite d'une chute de cheval — et crachant le sang, il se vit contraint de parcourir à pied la longue avenue des Champs-Elysées. Ses forces le trahirent, il s'assit sur un banc de pierre ; heureusement, un ami habitait dans le voisinage : on y transporta le poète. Après une nuit pénible et agitée, son état s'aggravait ; le lendemain soir, il n'était plus !

Ainsi serait mort Millevoye, victime d'un M. Vautour, qui craignait, apparemment, la contagion de la tuberculose.

La Société huntérienne.

Cette année voit le centenaire de la *Société huntérienne* ; ses réunions furent rares pendant la guerre, mais elle va reprendre une nouvelle activité. Les réunions auront lieu les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois, d'octobre à avril. Le dîner du centenaire a eu lieu le 22 octobre. En janvier prochain, il y aura un intéressant discours du Dr Léonard HILL « Sur l'influence de Hunter en physiologie ». Le président de la Société est le docteur W. LANGDON BROWN et les secrétaires sont les Drs HOWARD HUMPHRIS et MACKENZIE WALLIS (1).

(1) Traduit de *The British medical Journal.*

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier et la ménopause.

L'action bienfaisante de la *Dioséine Prunier* dans les troubles de la ménopause est nettement démontrée par les nombreuses observations des médecins qui pratiquent la gynécologie.

Le premier résultat constaté fut une surprise de la clinique. La *Dioséine Prunier* avait été prescrite à une femme atteinte d'artériosclérose et affectée, par intervalles, d'hémorragies utérines rebelles à la médication usuelle. Sous l'influence de la *Dioséine Prunier*, administrée, avons-nous dit, contre des phénomènes de sclérose artérielle, ces pertes diminuèrent rapidement d'intensité et, en quelques jours, s'arrêtèrent complètement.

L'expérience fut renouvelée plusieurs fois, et jamais le succès ne se démentit. Nous en verrons plus loin la raison.

La ménopause est vraiment une période grave dans la vie de la femme et l'on n'a pas eu tort de l'appeler l'âge critique. Tout un cortège de malaises plus ou moins grands, de souffrances plus ou moins vives, assiège la malheureuse dont la santé, jusque-là, a été souvent excellente.

Quelques-uns de ces accidents occasionnent seulement de la gêne : tels sont les spasmes et les bouffées de chaleur. D'autres sont beaucoup plus graves et atteignent la patiente dans des organes essentiels : tels sont les troubles cardiaques, si fréquents, et qui éprouvent parfois si violemment les malades. Huchard et Fiessinger s'en sont occupés longuement, dans leur *Clinique thérapeutique des praticiens*.

Mais l'accident le plus grave de la ménopause, c'est la métrorrhagie. Ces métrorrhagies varient beaucoup comme fréquence et comme intensité. Parfois les règles sont seulement un peu en avance, un peu plus fortes, un peu plus longues qu'à l'ordinaire. D'autres fois, on se trouve en présence de grandes pertes de sang qui, par leur durée et leur abondance, altèrent profondément la santé de la femme et compromettent même sa vie. Alors le visage revêt l'aspect spécial connu sous le nom de *facies utérin*. Alors la malade présente tous les stigmates d'une anémie extrême.

Ces métrorrhagies de la ménopause ont généralement pour cause le mauvais état des vaisseaux de l'utérus. Les artères de cet organe, atteintes d'athérome, de sclérose, sont devenues très friables. Elles se rompent facilement sous la pression sanguine. De plus, la matrice présente toujours, dans ce cas, un état congestif très accentué. La circulation y est fort lente ; la stase s'établit. Certains utérus ressemblent à des éponges gorgées de sang.

Comment la *Dioséine Prunier* remédie-t-elle à ces graves désordres ?

Par son *fluor*, elle s'oppose à la dégénérescence des vaisseaux utérins. Le fluor est un élément constitutif des tuniques artérielles et veineuses; il leur procure de la solidité, augmente leur résistance. Il paralyse le processus athéromateux, le travail de sclérose. Le fluor encore, antitoxique puissant, neutralise les toxines qui s'éliminent par le sang des menstrues.

Par ses *nitrites*, la *Dioséine Prunier* dissipe les congestions utérines d'où proviennent les pertes. En dilatant les canaux artério-veineux, elle facilite la circulation générale, conjure les stases locales, prévient ou arrête la métrorrhagie.

Enfin, les *formiates*, les *glycérophosphates* de la *Dioséine Prunier* remontent l'état général, toujours affaibli, de ces malades. Ils donnent à l'utérus plus de robustesse et de vigueur, fortifient la fibre musculaire, augmentent sa contractilité, et, de manière indirecte, empêchent la congestion passive de l'organe. En un mot, ils relèvent le tonus utérin.

Les troubles secondaires de la ménopause sont fort amendés par la *Dioséine Prunier*. Les palpitations produites par les spasmes vasculaires, les bouffées de chaleur qui sont des vaso-dilatations succédant aux spasmes, cèdent rapidement à la *Dioséine Prunier*, grâce à la faible dose de caféine qu'elle contient.

La *Dioséine Prunier* est un agent thérapeutique remarquablement efficace dans les divers troubles morbides de la ménopause.

La guérison du diabète, par l'eucalyptus.

Dans la *Medicina Ibera*, notre excellent ami, le Dr Coca, rapporte qu'on suit actuellement avec intérêt les guérisons obtenues de diabétiques jusqu'alors incurables, à Las Palmas, Oratava et Realejos (Canaries).

Une femme, atteinte de la poitrine, prit pour se soigner des infusions de feuilles d'eucalyptus et constata une grande amélioration du diabète dont elle souffrait depuis longtemps ; bientôt le sucre disparaissait complètement. Les diabétiques sont nombreux, paraît-il, aux Canaries : le fait fut connu, nombre de diabétiques suivirent le même traitement et virent leur affection améliorée puis guérie, ce que purent constater quelques médecins. Des personnes ayant 50 grammes de sucre dans les urines n'en éliminaient plus que 10 grammes après quinze jours de traitement et étaient guéries quelques semaines plus tard. Aussi s'est-on mis à faire de nombreuses plantations d'*Eucalyptus colossea*.

Dr L. Mathé

Echos de Partout

Médecin et Théologien. — Le Dr Albert SCHWEITZER, professeur de théologie à l'Université de Strasbourg, vicaire de la paroisse de Saint-Nicolas en cette ville, auteur de différents livres théologiques et philosophiques, connu surtout par son ouvrage sur Sébastien BACH — l'étude la plus savante et la plus approfondie qui ait été faite jusqu'à présent de l'œuvre du grand maître, — membre actif de la *Société Bach* à Paris, artiste organiste, interprète dans les grands centres musicaux d'Europe de l'œuvre de Sébastien Bach, entreprit il y a cinq ans des études médicales et chirurgicales, obtint son titre de docteur en médecine, dans le but de se consacrer à l'œuvre philanthropique du Congo.

Renonçant à une brillante carrière dans le monde des lettres et des arts, il est actuellement (depuis une année) à Lambaréné (Gabon français), où il a fondé une station médicale purement interconfessionnelle et internationale où, à travers mille obstacles, il poursuit son but, répondant à son besoin d'amour et de dévouement humanitaires. (*La Graphologie*, octobre 1918).

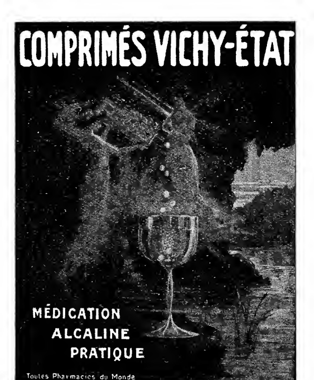
Médecine et Félibrige. — Le dernier Consistoire des Félibres majoraux a élu *capoulier* du Félibrige, notre confrère le Dr Joseph FALLEN, d'Aubagne (B.-du-Rh.).

Le nouveau chef du Félibrige succède à Frédéric MISTRAL, ROUMANILLE, Félix GRAS, Pierre DEVOLUY et Valère BERNARD, qui, depuis 65 ans, ont successivement occupé cette situation prépondérante dans le mouvement de résurrection et d'expansion de la langue provençale.

Nos félicitations à notre confrère, qui honore à la fois la profession médicale et sa petite patrie, la Provence. (*Marseille-médical.*)

Le Toulouse-médical. — Nous saluons avec sympathie les premiers numéros de la nouvelle série du *Toulouse-médical*. Après cinq ans de sommeil... forcé, le *Toulouse-médical* reparaît sous une couverture artistique, évocatrice de la cité médiévale. Cette revue publiera les travaux originaux, les comptes rendus de toutes les sociétés scientifiques de Toulouse : sociétés de médecine, de chirurgie et d'obstétrique, société anatomo-clinique. En outre, cette intéressante publication devient l'organe de la Faculté et de toutes les manifestations de la vie intellectuelle des étudiants, des praticiens et de leurs maîtres des hôpitaux. Une large part sera donnée au vieux Toulouse, à côté d'une chronique des intérêts professionnels et syndicalistes.

La *Chronique médicale* offre ses vœux les meilleurs à *Toulouse-médical*.


COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE
Toutes Pharmacies du Monde

PETITS RENSEIGNEMENTS

Pour la France.

Nous avons un défaut, nous autres Français, c'est de ne pas nous apercevoir de l'hommage que nous rendent nos amis étrangers et de ne pas leur en manifester notre gratitude. Voici qu'un de nos distingués confrères d'Utrecht, M. le Dr Quix, publie dans la luxueuse revue de M. G. Stahlin, *la France*, un très intéressant article, dans lequel notre pays est vanté, en termes presque dithyrambiques, comme lieu de séjour idéal pour les malades du nez, de l'oreille et de la gorge ; où nos stations sont tour à tour passées en revue, selon leurs indications propres, et recommandées de préférence à leurs similaires, d'Allemagne ou d'ailleurs ; et aucun de nos journaux médicaux ne signale cette étude remarquable ! Et l'on s'étonne, après cela, que ceux qui nous sont le plus dévoués manifestent quelque humeur. Elle est cependant bien légitime.

Association générale des médecins de France.

Conseil général (octobre 1919).

M. le Dr Lavie, de Bayonne, décédé à l'âge de 36 ans, a légué à l'Association la nue propriété de sa fortune, représentée par des immeubles et des terres, qui peuvent être évalués à 400.000 francs environ. Le Conseil accepte le legs de notre généreux et regretté confrère avec reconnaissance.

Une proposition de M. Noir, tendant à l'organisation d'une cérémonie commémorative en l'honneur des médecins tombés au champ d'honneur, rencontre l'assentiment unanime. Une commission d'études est nommée, avec mandat de rechercher la collaboration de la Faculté, de l'Académie, de toutes les Sociétés médicales, pour donner à cette commémoration la solennité et le caractère d'union qu'elle comporte.

La Maison du médecin.

Le conseil d'administration de *la Maison du médecin* a choisi, pour succéder au regretté président Paul Reynier, M. le Dr Schwartz, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé, membre de l'Académie de médecine. L'autorité et le dévouement du nouveau président qui, dans le passé, a donné de nombreux témoignages de sa sollicitude à *la Maison du médecin*, lui assureront une direction ferme et prospère.

Le conseil a fixé au 10 décembre l'Assemblée générale de tous les sociétaires.

Adresser toutes les lettres et souscriptions au siège social, 9, rue d'Astorg, à Paris.

Ethnographie médicale

La cérémonie d'initiation à l'Université d'Abô.

Dans ses curieuses *Lettres sur la Russie, la Finlande et la Pologne*, pays dont on s'entretient en tous lieux présentement, Xavier Marmier a rapporté les impressions d'un voyageur, qui décrit avec humour les épreuves que l'on faisait subir aux étudiants, avant de les admettre à l'Université d'Abô : Abô est un port de Finlande, sur la Baltique.

Il ne faudrait pas croire qu'il suffisait d'acquitter certains droits et de se faire inscrire à la chancellerie pour être immatriculé ; une telle faveur ne s'acquérait qu'après avoir accompli un véritable acte d'humilité.

Le jour de leur inscription, les aspirants au titre d'étudiants se réunissaient dans la même salle. Un des employés de l'Académie, portant le titre de dépositaire, s'avançait au milieu d'eux, et la foule rieuse et moqueuse les entourait. Alors, dit le voyageur français, qui a décrit dans un style naïf les détails de cette burlesque cérémonie :

On leur noircissait le visage, on attachait de longues oreilles et des cornes à leur chapeau, dont les bords étaient abattus ; on leur mettait deux longs crocs ou deux longues dents de cochon aux deux coins de la bouche, qu'ils devaient serrer comme deux petites pipes, et on leur mettait sur les épaules un long manteau noir. Ceux-ci étant ainsi plus monstrueusement et plus ridiculement déguisés que ceux que l Inquisition mène brûler, le dépositaire les faisait sortir de la chambre de déposition, et, tenant à la main un long bâton au bout duquel était emmanchée une petite hache, il les chassait devant lui comme un troupeau de bœufs ou d'ânes, jusque dans une salle où des spectateurs les attendaient. Il les y faisait ranger en un cercle, après les avoir égalés et mesurés de son bâton, comme un sergent mesure les soldats avec sa hallebarde pour leur faire garder la file ; il leur faisait quantité de grimaces, de révérences muettes ; ensuite il les raillait sur leur étrange équipage; et, passant du burlesque au sérieux, il faisait un dénombrement des différents vices et des défauts de la jeunesse, et montrait le besoin qu'elle avait d'être corrigée, châtiée et polie par l'étude des belles-lettres. Quittant ensuite le sérieux pour le burlesque, ou plutôt pour le tragi-comique, il leur faisait diverses questions, auxquelles ils étaient obligés de répondre ; mais les dents qu'ils avaient dans la bouche les empêchant de le faire distinctement et intelligiblement, et les faisant au contraire grogner comme des pourceaux, il en prenait occasion de leur en donner le nom et de leur appliquer quelques coups de son bâton, quoique légèrement, sur les épaules, ou de les souffleter de ses gants, accompagnant cela de réprimandes : il disait que les dents signifiaient l'intempérance, les débauches des jeunes gens, à qui l'excès du boire et du manger offusquait l'entendement en chargeant l'estomac. Tirant ensuite d'un sac une espèce de gibecière, semblable à celle des joueurs de gobelets, des tenailles de bois qui s'allongeaient et se retiraient en zigzag, il leur en serrait le cou, les agitant et secouant jusqu'à ce que les dents tombassent par terre. Il disait que s'ils étaient dociles, et que s'ils s'efforçaient de profiter des leçons de l'Académie, ils se

déferaient du penchant qu'ils avaient à l'intempérance et à la gloutonnerie, comme de ces dents ; il leur arrachait ensuite les longues oreilles, par lesquelles il leur faisait entendre qu'ils devaient s'appliquer fortement à l'étude, pour éviter de rester semblables à l'animal qui les porte. Ensuite, il leur ôtait les cornes, qui désignaient la férocité et la brutalité. Tirant enfin du même sac ou de la même gibecière un rabot, il les faisait coucher l'un après l'autre sur le ventre, et les rabotait en chaque posture par tout le corps, leur disant que les belles-lettres et les beaux-arts poliraient leur esprit de même. Il remplissait, après quelques autres actes de cette pédantesque et burlesque cérémonie, un grand vase d'eau, qu'il leur répandait sur la tête nue, et dont il leur inondait tout le corps. Après cela, il leur essuyait rudement le visage d'un gros torchon. La farce ou cérémonie étant consommée par cette ablution, le dépositaire exhortait la troupe rabotée, étrillée et lavée, à un nouveau genre de vie, à combattre les mauvaises habitudes, qui défiguraient leur esprit comme les diverses parties de leur déguisement avaient défiguré leur corps, après quoi il les déclarait libres étudiants de l'Académie, à condition qu'ils porteraient pendant six mois de longs manteaux noirs semblables à ceux de la déposition, et iraient tous les jours offrir, chacun à ceux de sa province qui avaient été reçus étudiants auparavant, leurs services, tant dans leur chambre qu'aux auberges ; qu'ils obéiraient aux ordres qu'ils en recevraient, et subiraient sans murmurer tous les reproches et toutes les railleries qu'ils leur pourraient faire, ce qui s'appelait les *pénales* (1).

Cette grotesque cérémonie fut abolie en 1691 ; mais l'usage des *pénales* subsistait encore dans le siècle suivant.

Épidémiologie historique

Daniel de Foë, historien de la peste.

Il existe une description de la grande peste de Londres, en 1665, écrite par Daniel de Foë, le même à qui l'on doit l'immortel *Robinson Crusoë*. Cette terrible épidémie, qui fit périr, seulement dans Londres, plus de cent mille de ses habitants, a trouvé dans Daniel de Foë un historiographe, visant, à vrai dire, plus au pittoresque qu'à l'exactitude. On ne connaît, de cette histoire (2), que quelques fragments traduits dans notre langue (3) ; il est, entre autres, un épisode dont la lecture est loin d'être dénuée d'intérêt : après avoir raconté de combien de manières un nombre considérable d'habitants de Londres avaient tenté de se soustraire aux atteintes du fléau, l'auteur narre les aventures de trois hommes du peuple, qui, ayant résolu de fuir les lieux infectés, réussirent, après maintes péripéties, à vivre, plusieurs mois durant, dans les champs et dans les bois, et rentrèrent enfin sains et saufs dans la ville, quand ils n'eurent plus à y redouter la contagion.

(1) *Voyage du sieur A. de la Mottraye en Europe, Asie, Afrique*, t. II, p. 216.
(2) *The history of the great plague in London*, etc., with an Introduction, by the Rev. H. Stebbing. London, 1840.
(3) *Magasin pittoresque*, 1846.

Chronique Bibliographique

L. Vincent. — **George Sand et l'amour ; George Sand et le Berry** ; Nohant (1808-1876). Paris, Ed. Champion, 1917.

Sujet particulièrcment délicat à traiter, surtout par une femme ; car l'auteur appartient au sexe du personnage qu'elle étudie.

S'inspirant d'une étude parue dans cette *Chronique* même, Mme L. Vincent a courageusement abordé l'étude du tempérament de *Lélia* et recherché l'influence qu'il a pu exercer sur la conduite générale de sa vie.

On a sévèrement jugé celle qui, tour à tour, passa de Sandeau à Musset, qu'elle remplaça fort cavalièrement par Pagello, auquel succédèrent nombre d'autres. Quel tempérament excessif ! est-on tenté de s'écrier. Quelle erreur ! Ainsi qu'elle le laissait échapper dans une minute d'aveu, les deux seules passions de son existence ont été la maternité et l'amitié.

G. Sand fut une chercheuse de sensations rares (1) ; et ce fut l'impossibilité à éprouver les jouissances qu'elle imaginait, qui causa sa détresse. Plusieurs fois elle a trahi son découragement et sa souffrance. Ecoutez-la elle-même : « La froideur de mes sens me plaçait au-dessous des plus abjectes femmes ; l'exaltation de mes pensées m'élevait au-dessus des hommes les plus passionnés... Ce désir effréné de bonheur que je poursuivais... et qu'aucune jouissance humaine ne pouvait assouvir, était une torture éternelle et profonde... » Elle ne pouvait pas aimer et elle ne savait pas se passer d'amour. Musset ne lui reprochait-il pas, d'ailleurs, dans une de ses lettres, de n'avoir jamais pu lui faire éprouver le grand frisson ? Et elle convenait que c'était vrai, sachant bien que « l'amour, c'est le bonheur qu'on se donne mutuellement ».

C'est là qu'est l'explication, la clef de leur désaccord. C'est un sentiment de mère ou de sœur qui l'a attachée à Chopin, comme à Musset ; et à ce sentiment, qui frisait de près l'inceste, pouvait bien se mêler quelque sadisme, inconscient ou conscient. Son imagination était plus libertine que son corps.

Ce qui est surtout intéressant et qu'a bien mis en lumière la fine psychologue dont nous analysons le travail, c'est que le tempérament de G. Sand nous éclaire sur son talent et sur l'ensemble de sa vie.

A l'exception des sentiments d'admiration, des chants sublimes que lui a inspirés la nature, tout son lyrisme vient de là : cris déchirants contre Dieu, qui a laissé sortir de ses mains un ouvrage inachevé ; reproches à l'homme, qui ne lui donne rien de ce

(1) « C'est, disait Alexandre Dumas fils, qui la connaissait bien, une curieuse excessive, trompée, déçue dans ses incessantes recherches, mais non une passionnée... » « Sa *curiosité maladive* la suivit partout, » dit également Mme Vincent.

qu'elle désire ; gémissements douloureux, espoir enthousiaste, *tout se rapporte, en définitive, à l'infirmité de sa nature.*

Peut-être n'eût-elle pas produit son œuvre remarquable, « si elle avait usé ses forces dans l'énervement des plaisirs. » Malgré des expériences maintes fois renouvelées, elle ne se dépensa que peu, juste assez, pourrait-on presque dire, pour stimuler son cerveau, activer sa sécrétion. « Les jours les plus désolés étaient les plus féconds pour la production littéraire. »

Cette thèse pourra être contestée, elle n'en est pas moins soutenue avec un réel talent et une rare audace de pensée. Certes, elle pourrait ne pas être du goût de tout le monde, et nous croyons savoir que, dans le camp des Sandistes, on s'en est fort ému : ce nous est une raison de plus pour louer grandement et féliciter l'auteur, pour le courage dont elle a fait preuve.

Il nous reste peu de place pour appeler l'attention de nos lecteurs sur le grand ouvrage, — celui-ci beaucoup plus important et solide — de Mme Vincent, et qui traite de l'influence considérable qu'eut le Berry sur l'esprit de G. Sand. Celle-ci a compris et aimé la nature sous ses aspects les plus divers : on sait qu'elle avait des connaissances en botanique et minéralogie assez avancées ; mais c'est le Berry surtout qui a possédé sa prédilection. Jamais elle ne perdit de vue son cher Nohant, aspirant sans cesse au bonheur d'y vivre et d'y mourir. C'est sa petite patrie qui lui a inspiré « la partie la plus originale de son talent, la plus personnelle, la plus sincère, la plus vraie, la plus saine. » Mieux vaut rester, pour la juger, sur cette dernière impression ; car c'est par là surtout qu'elle a mérité de survivre. A. C.

Louis Dimier. — **Portraits des rois et des reines de France.** Paris, aux Bureaux de l'*Action française*, 3, chaussée d'Antin, MCMX.

Ne croyez pas que ce soit tâche aisée que d'établir, selon les règles d'une critique sagace, une iconographie exacte des rois et reines de France. Nous sommes d'autant plus pertinemment convaincu, pour notre part, des difficultés de ce labeur, que nous nous sommes trouvé aux prises avec elles, lorsque nous avons tenté de l'aborder, pour l'illustration d'un de nos ouvrages (1).

Ce n'est pas tout que de parcourir les musées, les recueils classiques de portraits ; de relever les sculptures et les pierres tombales, les sceaux et miniatures, les médailles et crayons, les bustes et statues, qui représentent nos souverains, reste encore à déterminer l'authenticité des personnages qu'ils figurent. Nous avons eu la satisfaction de constater que M. Louis Dimier, dont l'avis est particulièrement autorisé en telle matière, s'est rencontré le plus souvent avec nous, qui nous étions, d'ailleurs, aidé des lumières d'hommes comme le toujours regretté Henri Bouchot ;

1. *Les morts mystérieuses de l'histoire*, nouvelle édition, deux séries.

MM. P. de Nolhac et André Pératé, qui président si courtoisement et si compétemment aux destinées de notre Musée national de Versailles ; M. Boinet, le savant bibliothécaire, sans préjudice de ceux que notre gratitude pourrait involontairement oublier.

Nous aurions plaisir à passer successivement en revue toute la suite de nos monarques et à indiquer pour chacun l'effigie qui correspond le mieux à ses traits réels ; mais nous n'avons pas besoin de refaire le travail de M. Dimier, auquel il suffira de renvoyer tous ceux qui comprennent l'importance d'une pareille enquête, aux yeux de quiconque préfère, en histoire, la vérité à la fiction.

A. C.

Memorie, Lettere e Documenti per servire alla biografia di Fr. Guil. Levacher (1732-1816). Raccolti da Italo Levacher *sibi et suis.* Treviso Veneto, Tipografia Vianello, 1911.

C'est, si nous avons bien compris, une sorte d'appendice à un travail paru en France en 1901, sous le titre de : *Une famille de médecins normands au XVIIIe siècle, les Levacher*, dû à la collaboration du Dr Ed. Isambard et Edm. Chauvin. Cet opuscule a pour principal mérite d'être écrit par un descendant des Levacher, à l'aide de papiers de famille.

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES MATIÈRES (1919)

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.